



Université d'Oran 2
Faculté des Langues étrangères

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
En Langue Française

***La crise économique dans les discours politiques/journalistiques :
analyse à l'entrée lexicale
(2009-2019)***

Présentée et soutenue publiquement par :
M. BRAHAM Abdenour

Devant le jury composé de :

BOUTALEB Djamila	Professeure	Université d'Oran 2	Présidente
TOUATI Mohamed	Professeur	Université d'Oran 2	Rapporteur
HARIG Fatima Zohra	MCA	Université d'Oran 2	Examinatrice
MEDANE Hadjira	MCA	Université de Chlef	Examinatrice
BOUMEDINI Belkacem	Professeur	Université de Mascara	Examineur
KHELLADI Sid Ahmed	MCA	Université d'Adrar	Examineur

Année 2020

Remerciements

Remerciement

Je remercie, pour commencer, mon directeur de recherche, le Pr Mohamed Touati, qui m'a beaucoup aidé, qui a toujours été disponible, et surtout pour la confiance qu'il m'a accordée, je le remercie pour ses conseils et pour sa patience durant la réalisation de cette thèse.

Je tiens aussi à remercier tous les membres du jury qui m'ont fait l'honneur de juger ce travail de recherche.

Je remercie tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail.

Dédicaces

A Yemma qui est aux cieux,

A mon père, le meilleur de tous,

A ma sœur Naima et Mohand,

A tous mes frères Nasredine, Samir, Hilel et sœurs, Aziza, Ahlem,

A tous mes neveux et nièces,

Je dédie ce travail.

Sommaire

Introduction générale	6
Partie I <i>Ancrage de la crise économique dans le discours</i>	14
Chapitre I : <i>l'approche énonciative</i>	15
Chapitre II : <i>Les modalités</i>	52
Chapitre III : <i>Les lieux d'inscription du discours</i>	74
Partie II <i>Le vocabulaire de la crise économique (analyse lexicométrique)</i>	97
Chapitre I : <i>Analyse lexicométrique du discours politique</i>	98
Chapitre II : <i>Analyse lexicométrique du discours journalistique</i>	141
Partie III <i>Argumentation et manipulation autour de la crise</i>	239
Chapitre I : <i>l'argumentation dans le discours</i>	240
Chapitre II : <i>la manipulation</i>	260
Chapitre III : <i>l'effacement énonciatif</i>	279
Chapitre IV : <i>effet de la crise dans les médias</i>	301
Conclusion générale	320
Bibliographie	328
Liste des figures	339
Liste des tableaux	342
Annexes	345
Table des matières	454

Introduction générale

Le discours a toujours intrigué les linguistes de par sa polysémie, une unité linguistique porteuse d'aspects hétérogènes parfois épars, appartenant tantôt à la philosophie, tantôt aux sciences de l'Homme ; philosophique car « *le discours est une forme d'action* »¹, il s'agit donc, selon les théories de JR Searle (1969) et J.L Austin (1962), de l'action de promettre, suggérer, affirmer, interroger... l'inscrivant dans le domaine de la pragmatique. Nous comprendrons alors que le discours a un but, celui de faire effet sur son récepteur par les actes du langage. Le discours est relatif à l'Homme², puisqu'il est interactif, parfois conversationnel, faisant appel à des échanges verbaux et non verbaux, il est aussi pris en charge, dans la mesure où il est assumé par un locuteur ou un énonciateur, mais surtout régi par des normes, appelées aussi lois du discours par Oswald Ducrot (1972).

Les deux discours, politique et journalistique, que nous allons étudier dans la présente thèse se rejoignent sur certains aspects de construction textuelle, dans la mesure où ils cherchent tous les deux à véhiculer un message ou une information, là où ils divergent, c'est dans la visée de chacun. En effet, le discours journalistique est par définition porteur d'intention communicative à sens unique, il relate, il rapporte une information à propos de quelque chose ou de quelqu'un, sa visée est donc informative. Alors que le discours politique est construit dans le but de convaincre, mais aussi, et surtout, de persuader, sa visée est donc argumentative. Les discours politique et journalistique s'entremêlent sous forme de commentaires de la part des politiques à propos des médias, ou alors dans le cas le plus commun, celui du report des propos des politiques dans les discours journalistiques, nous serons très attentifs à ce croisement.

« ... *analyser le discours ne consiste pas seulement à en répertorier les thèmes et à mettre en évidence les idées qu'ils représentent* »³, Nous n'allons donc pas nous contenter de faire un état des lieux des discours journalistiques et politiques qui se recentrent sur la crise économique ; nous allons aussi chercher les interprétations de l'opinion publique, l'impact de ces discours sur elle et son effet.

Que l'on parle du choc pétrolier mondial de 1973 ou bien celui de 1979 arrivant jusqu'à la crise économique de 2008, les conjonctures économiques ont un impact renversant sur les populations, formant une matière de consommation, que ce soit pour les politiques ou pour les médias de masse. L'économie mondiale a rechuté dans un nouveau crash lors de l'été 2014, cette

¹ Maingueneau Dominique, Charaudeau Patrick, Dictionnaire d'analyse du discours, éditions du Seuil, 2002, p188

² Nous voulons dire par l'Homme, les sciences humaines dans lesquelles s'inscrivent les sciences du langage.

³ CHARAUDEAU Patrick, *La conquête du pouvoir ; opinions, persuasion, valeur. Le discours d'une nouvelle donne politique*. L'Harmattan, 2013. P18

fois, pétrolier, causant beaucoup de difficultés aux pays producteurs d'hydrocarbures, les poussant à définir des politiques budgétaires et monétaires radicales, y compris l'Algérie ; qui a connu une rentrée sociale « suffocante » caractérisée par une crainte massive de la population algérienne à l'égard des mesures qui seront prises par le gouvernement pour faire face à la chute des prix du pétrole.

Austérité, c'est l'entrée lexicale qui a marqué l'ouverture vers un répertoire lexical auquel le citoyen algérien s'est habitué à voir, à lire et à entendre dans les médias. Bien que le terme fasse partie du registre de l'économie, la thèse que nous développons ici n'a pas la prétention de s'étendre vers cette science dure. Nous nous inscrivons tout de même dans l'interdisciplinarité, ce qui facilitera l'étude des pratiques langagières, des stratégies discursives et de la construction du texte.

De là, nous avons été interpellés par l'étendue de la crise. Cependant, ce qui nous occupe ce n'est pas sa dimension économique, comme nous l'avons précisé précédemment, mais nous voulons étudier uniquement le discours politique et le discours journalistique relatifs à la crise en tant que genre discursif, suivant les principes de l'école française de l'analyse du discours, dans le but de déceler ses caractéristiques et son fonctionnement.

Nous tâcherons de comprendre, par la suite, les mécanismes, régissant la scénographie politique, qui caractérisent le contexte de la crise économique, d'un point de vue purement linguistique, comme étant un espace de confrontation dans lequel les hommes politiques (les membres du gouvernement, et ceux de l'opposition) produisent des énoncés polémiques marquant leurs attitudes, visions entre lesquels il peut y avoir des contradictions et des conflits d'opinions, cela pourrait aboutir à une dualité sémantique appelée aussi « bipolarité ».

Nous tenterons d'étudier les stratégies mises en place par les journalistes et les hommes politiques, et leurs effets sur leurs cibles respectives, tâchant de camoufler ou d'amplifier l'importance ou la gravité de la crise économique actuelle, en ayant recours à un répertoire lexical étudié.

Le discours est caractérisé par une masse structurale riche en unités susceptibles d'être étudiées, justifiant ainsi l'intérêt de plusieurs disciplines, mais parmi toutes les composantes qu'il englobe, le rôle de l'entrée lexicale nous a paru plus important, si nous prenons en considération son aspect organisationnel au centre du discours. Ce qui nous intéresse au premier abord, ce sont les relations que ces unités entretiennent, pour arriver à l'explication de tout un processus qui

fonctionne lors de la production d'un discours journalistique ou d'une proclamation d'un discours politique.

À travers ce choix de notre objet d'étude concernant les pratiques discursives utilisées dans les deux discours (politique et journalistique), nous essayerons de répondre à certaines problématiques autour de la démarche gouvernementale à propos de la crise économique, est-ce une rationalisation des dépenses comme le prônent les membres du gouvernement, ou une politique d'austérité comme le voient leurs opposants ?

Le Premier ministre : « *Notre politique n'est pas orientée vers l'austérité, car cette politique mène à la pauvreté* »⁴

Ou alors

Louisa Hanoune : « *Loi de finances 2016 c'est une austérité destructrice du pouvoir d'achat de la majorité* »⁵

Parallèlement, le discours médiatique aspirant souvent à une objectivité, afin de justifier la crédibilité de l'information qu'il véhicule, contient souvent des marqueurs discursifs qui trahissent son manque d'objectivité.

Lorsque nous essayons de mettre l'accent sur les éléments qui peuvent être à l'origine de cette « déviation », nous évoquerons des facteurs externes au texte qui contribuent dans la construction du discours, nous citerons alors la ligne éditoriale comme facteur majeur ; ce qui a attiré notre attention à propos des prises de position que prennent les journaux vis-à-vis de la crise économique, comme le démontrent les extraits relatant la même sortie médiatique (celle du Premier ministre A Sellal du 24 juillet 2015) :

El Watan du 25 juillet 2015 : « *le Premier ministre, chantre ces dernières années de l'Etat-providence, s'est présenté face aux Algériens pour dissiper leurs craintes* »

Le Quotidien d'Oran du 25 juillet 2015 : « *Le Premier ministre a affirmé que son gouvernement allait poursuivre sa politique de diversification ... pour bâtir une économie nationale forte* ».

Suite à ces observations, nous nous sommes orientés vers la définition du discours, pour comprendre l'essence de cette notion, afin de mieux l'appréhender. Nous avons été surpris par le

⁴ Déclaration du premier ministre A Sellal au quotidien L'Expression du 25 Juillet 2015.

⁵ Déclaration de Louiza Hanoune La secrétaire générale du Parti des travailleurs au quotidien El Watan du 28 novembre 2015.

nombre de questionnements que nous nous sommes posés à propos de la notion de discours. Nous avons alors entrepris de conjuguer ces questionnements avec le corpus que nous étudions, c'est pourquoi le choix de notre questionnement s'est limité à un nombre considérablement restreint par rapport à toutes les perspectives problématiques du discours de la crise économique. C'est ainsi que dans le questionnement qui suivra, nous essayerons d'éclaircir, davantage, certaines stratégies discursives en puisant dans les diverses théories que nous allons exposer. Pour dire qu'enfin les questions ci-dessous concerneront : l'essence du discours politique et journalistique, la définition de leur typologie dans le contexte d'énonciation, l'importance de l'entrée lexicale dans sa construction et son émission, et enfin l'impact de ce discours au sein de la communauté linguistique : notre questionnement principal porte sur les auteurs du discours, qu'ils soient politiques ou journalistes ; **quelles sont les pratiques discursives utilisées par les énonciateurs dans le dessein de diminuer ou d'amplifier l'étendue de la crise économique ?**

Nous essayerons aussi de répondre aux questions suivantes :

- 1- Quelles sont les stratégies discursives adoptées par l'énonciateur, à même de donner à son discours une dimension informative dénuée de vision personnelle ? Est-il complètement impartial et surtout objectif vis-à-vis du sujet traité ?
- 2- En quoi le choix des *entrées lexicales* et du *champ lexical* sert-il les objectifs du discours sur la crise économique ?
- 3- L'énonciateur, prend-il en charge son énoncé, ou bien au contraire il cherche à se « déresponsabiliser » des propos émis ?
- 4- Quelles sont les pratiques discursives utilisées par les hommes politiques à travers les médias dans l'optique de diminuer et d'amoindrir l'ampleur de la crise économique ?
- 5- En quoi consiste le rôle des médias concernant le mécanisme de la compréhension et de la cristallisation d'une représentation ?

Les hypothèses que nous avancerons sont essentiellement basées sur des observations conjuguées avec certaines notions d'analyse du discours ; nous proposons, comme éventuelles réponses à ce questionnement, un ensemble d'hypothèses sur lesquelles se fondera notre analyse :

- En premier lieu, « *L'émetteur du message est en même temps son premier récepteur* »⁶, il serait donc naturel qu'il laisse des traces de son acte énonciatif.

⁶ Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, p21.

- En second lieu, le contexte actuel marqué par les défis du pays obligerait les politiques à pratiquer un vocabulaire visant à atténuer l'ampleur de la crise.
- En troisième lieu, l'euphémisme serait une marque déposée dans le discours politique algérien.
- Enfin, le discours journalistique se positionnerait toujours lors d'un événement de cette ampleur, entre partisan des propos des politiques et détracteurs, la nuance nous servirait à dégager une typologie du discours adopté.

Ces quelques lignes présentent globalement les bases du travail que nous allons mener sur la communication politique et journalistique et plus particulièrement celle relative à la crise économique.

En vue d'approfondir notre travail de recherche, de vérifier nos hypothèses, et de répondre à notre questionnement, nous suivrons le plan suivant :

Partie I : Ancrage de la crise économique dans le discours

Lors de cette première partie, il sera question d'étudier les mécanismes d'énonciation en s'appuyant sur les travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni⁷, Dominique Maingueneau⁸ et Oswald Ducrot⁹. Nous commencerons, lors du premier chapitre, par définir la situation d'énonciation, en nous intéressant aux éléments déictiques à travers la triade *je – ici – maintenant*. Lors du deuxième chapitre, nous enchaînerons avec la dimension modale des discours journalistique et politique de la crise économique, où nous étudierons les rapports entre protagonistes de l'énonciation, entre énonciateurs et énoncé et enfin la construction de l'énoncé à travers certains procédés syntaxiques. Nous terminerons cette partie avec un troisième chapitre consacré aux lieux d'inscription du discours, en d'autres termes ; les moyens linguistiques d'expression de la subjectivité, il sera question de trois catégories grammaticales principales ; les adjectifs, les verbes et les adverbes.

Partie II : Le vocabulaire de la crise économique (analyse lexicométrique)

Cette partie du travail sera dédiée au traitement informatique des textes. L'objet de notre thèse étant « l'entrée lexicale », une approche lexicométrique s'impose pour comprendre les

⁷ Catherine Kerbrat-Orecchioni est une linguiste [française](#), née en 1943, connue entre autres pour ses travaux sur l'énonciation (description des "subjectivèmes", "relationèmes" et autres "taxèmes"), l'implicite, les [interactions](#) verbales (avec un intérêt particulier pour le fonctionnement de la [politesse](#) et pour l'approche [interculturelle](#)) et l'analyse du [discours politique](#).

⁸ Dominique Maingueneau, né en 1950 à [Paris](#) est un [linguiste](#) français, spécialiste d'[analyse du discours](#). Il est professeur émérite à [Sorbonne Université](#).

⁹ Oswald Ducrot, né le [27 novembre 1930](#)¹, est un [linguiste](#) français. Agrégé de philosophie, ancien attaché de recherches au [CNRS](#), il est directeur d'études à l'[École des hautes études en sciences sociales](#) (EHESS), à [Paris](#).

procédés de construction lexicale des discours étudiés. Nous scinderons cette partie en deux chapitres, où nous commencerons par l'analyse des discours politiques, cinq discours du président Abdelaziz Bouteflika, quatre discours d'Abdelmalek Sellal, et enfin cinq d'Ahmed Ouyahia, la particularité de ces discours est qu'ils évoquent la crise économique en Algérie, mais surtout, qu'ils ont été proclamés dans la période où chacun d'eux était au pouvoir, il s'agira pour nous d'analyser le comportement verbal du gouvernement face à la crise. Nous passerons, dans un second chapitre à l'analyse des articles de presse, nous commencerons par les médias classiques (qui émettent sous format papier), nous avons choisi deux quotidiens, El Watan¹⁰ et le Quotidien d'Oran¹¹, en raison de leur large diffusion dans le territoire algérien. Nous clorons ce chapitre avec l'analyse lexicométrique des nouveaux médias, nous avons opté pour les sites qui cumulent le plus de clics en Algérie : Algérie Part¹², TSA (Tout Sur l'Algérie)¹³, Algérie Focus¹⁴ et Algérie 360¹⁵. Outre l'analyse quantitative, cette partie nous permettra d'interpréter certains phénomènes linguistiques dans les différents médiums, nous ne nous contenterons pas de décrire l'état des faits, nous proposerons notre propre vision du traitement de la thématique de la crise économique, en nous appuyant sur des travaux de Jean Baptiste Marcellesi¹⁶, et de Dominique Maingueneau.

Partie III : Stratégies discursives et effets de la crise économique

Dans cette dernière partie, nous étudierons le processus d'argumentation dans les textes de la crise économique, nous essayerons de comprendre le fonctionnement de l'appareil discursif politique et journalistique. Nous définirons ce discours et les stratégies qu'empruntent les locuteurs pour atténuer ou accentuer la crise économique, comme l'utilisation des figures de style, de l'euphémisme ou encore de la langue de bois, nous nous appuierons essentiellement sur les travaux

¹⁰ *El Watan* (qui signifie « La patrie ») est un [quotidien](#) généraliste [algérien](#) en langue [française](#). Le journal *El Watan* paraît pour la première fois le [8 octobre 1990](#). Il est fondé par un groupe d'anciens journalistes de *El Moudjahid* à la suite de la promulgation de la loi n° 90-07 du 3 avril 1990 (dite loi [Hamrouche](#)) autorisant la presse privée en [Algérie](#).

¹¹ *Le Quotidien d'Oran* est un [quotidien](#) généraliste indépendant [algérien](#) en langue [française](#). Fondé par un groupe de citoyens, son premier numéro est paru le [14 décembre 1994](#).

¹² Un site pastiche de celui d'Edwy Plenel, Algérie Part est lancé en 2014 par Abdou Semmar, il se présente comme un journal en ligne d'investigation et de décryptage.

¹³ TSA ([acronyme](#) de Tout sur l'Algérie), est un [site web](#) d'information généraliste [francophone](#), lancé en 2007 par deux frères journalistes, Hamid et Lounès Guemache. Ce dernier est responsable de la rédaction. Hamid Guemache est directeur du titre.

¹⁴ Algérie-Focus est un [site web d'actualité en temps réel](#). Lancé en novembre 2008, ce « webzine » est le premier journal *participatif* créé en Algérie.

¹⁵ Journal en ligne lancé en 2009.

¹⁶ Jean-Baptiste Marcellesi, né le [12 avril 1930](#) à [Porto-Vecchio](#) (Corse), mort le [1^{er} octobre 2019](#) à [Nans-les-Pins](#) (Var) est un [linguiste](#), spécialisé en [sociolinguistique](#), [professeur d'université](#).

de Jean Michel Adam¹⁷. En nous inspirant des travaux de Noam Chomsky¹⁸ sur les médias et les politiques, nous développerons un second chapitre autour de la manipulation de l'information, des principales stratégies, comme la propagande, la rumeur ou encore la désinformation. Le troisième chapitre de cette partie sera consacré à l'effacement énonciatif. En effet, pour pallier le concept de la manipulation, qui peut sembler tendancieux, nous proposons de voir si l'énonciateur s'efface de son énoncé afin d'assurer, ou de donner l'impression d'une objectivité dans les propos énoncés ou relatés. Nous terminerons avec une enquête sous forme de questionnaire, qui a pour but de savoir et d'analyser les effets du discours de la crise économique sur les lecteurs.

En analyse du discours, le corpus nécessite beaucoup d'attention, le nôtre sera limité dans une période, pour les discours politiques, de 2009 à 2019, marquant le déclenchement de la première crise économique mondiale jusqu'à la fin du 4^e mandat du président Abdelaziz Bouteflika, ils seront répartis comme suit :

5 discours d'Abdelaziz Bouteflika.

4 discours du Premier ministre Abdelmalek Sellal.

5 discours du Premier ministre Ahmed Ouyahia.

Quant aux discours journalistiques, comme mentionné supra, nous analyserons 70 articles répartis comme suit :

25 articles d'El Watan.

25 articles du Quotidien d'Oran.

5 articles d'Algérie Part.

5 articles de TSA (Tout Sur l'Algérie).

5 articles d'Algérie-Focus.

5 articles d'Algérie 360.

Dans la première et la troisième partie, les articles que nous prendrons comme exemple seront indiqués en note de bas de page avec la date de leur parution. Dans la deuxième partie, ils seront numérotés dans l'ordre de leurs analyses, et indexés en bas de page avec le titre et la date de parution.

¹⁷ Jean-Michel Adam est un linguiste français, né au [Havre](#) (23 janvier 1947), aujourd'hui professeur honoraire de l'[Université de Lausanne](#) ses travaux sont portés sur le texte.

¹⁸ Est un linguiste américain né le 7 décembre 1928 à Philadelphie USA, est un professeur émérite de linguistique au MIT, connu pour sa théorie de grammaire générative transformationnelle, et ses essais politiques.

Partie I
*Ancrage de la crise économique
dans le discours*

Chapitre I : *l'approche énonciative*

Introduction

Dans le discours politique, comme dans le journalistique, il existe une énonciation dynamique où les marques de l'énonciateur jouent un rôle très important pour déterminer le degré de distanciation ou d'implication. Dans le cas de la crise économique, le discours produit implique non seulement son auteur, mais aussi, et surtout, son allocutaire. L'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes intéressés à ce sujet en particulier est qu'il implique tous les acteurs de la société dans la mesure où la crise économique a des retombées sur tout le monde. Que cette implication soit minime ou flagrante, elle donne une autre orientation à l'information de base, en sachant que cette orientation rejoint le plus souvent de manière consciente ou inconsciente la pensée de celui qui construit le discours.

La question de la dichotomie objectivité/subjectivité est une préoccupation majeure de l'analyse du discours, du fait que cette discipline propose une multitude de notions qui nous aident à rendre compte de tous les phénomènes de pluralité qui caractérisent discours.

La notion d'objectivité dans le discours est considérée comme une « idylle » inatteignable. Les linguistes reconnaissent néanmoins une aspiration à l'objectivité de la part du concepteur du discours journalistique. Quant au discours politique, il ne vise pas à informer, du moins pas tout le temps, il a essentiellement une visée persuasive, il s'agit d'en montrer les processus d'énonciation, car la plupart des effets de persuasion passent par la façon dont les orateurs organisent leur scénographie.

À travers les articles étudiés et le corpus qui en résulte, nous nous inspirerons des théories de Catherine Kerbrat-Orecchioni dans son ouvrage *L'énonciation « de la subjectivité dans le langage »*, et celles de Mikhail Bakhtine dans son ouvrage *Le marxisme et la philosophie du langage*, enfin, nous passerons inévitablement par *Les problèmes de linguistique générale* d'Émile Benveniste.

À la lumière de ces travaux, nous entamerons le nôtre avec l'étude des modalités de l'énonciation, ensuite nous nous intéresserons aux éléments déictiques. Et enfin nous clôturerons notre étude par l'analyse des techniques d'effacement énonciatif.

L'étude qui suivra sera donc caractérisée par une étude de tous les procédés auxquels fait appel le locuteur lors de la construction du discours, qu'il soit journalistique ou politique.

1 L'approche énonciative en analyse du discours :

La mise en action d'un processus d'énonciation passe inévitablement par le marquage de nos propos à travers des unités linguistiques qui définissent l'espace et le temps dans lesquels la production a eu lieu, et même notre identité à travers le répertoire dans lequel nous avons puisé.

Selon Tzvetan Todorov¹ (1972), le processus de l'énonciation est appelé aussi situation de discours. Dans l'analyse d'une telle situation, nous ne nous intéressons pas aux productions et aux réceptions physiques de la parole (ceci relevant de la psycholinguistique), mais aux éléments qui revêtent d'une certaine instabilité due au contexte, car ces unités constituantes du code de la langue se définissent par rapport à leurs positions dans les divers énoncés, et selon le voisinage (voir analyse lexicométrique).

De la deixis vers l'énonciation, Todorov justifie l'emploi exclusif de la deuxième notion, après avoir été considérées comme synonymes ; en effet, suivant les remarques du linguiste allemand Karl Bühler ; il en déduit qu'une partie des formes déictiques renvoie à des éléments précédant l'élaboration de l'énoncé comme les pronoms (il, elle, la, le... etc.). Or l'énonciation est liée à l'actualité de l'énoncé, et une autre partie de ces formes renvoie à l'acte de la parole (je, tu... etc.) et sur ce point Maingueneau précise que l'énonciation ne concerne pas la gestion du sens par le sujet parlant, pour ne pas omettre le contexte social, et verser dans le subjectivisme qui pourrait qualifier l'acte énonciatif.

L'énonciation dans notre travail de recherche concernera l'étude des modalités, une notion polysémique relative à la logique, qui concerne l'attitude de l'énonciateur envers son énoncé, ainsi Charles Bally la définit comme :

« La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. »².

Ces représentations ont une valeur assertive qui varie d'un énoncé à un autre.

En linguistique, « l'énonciation est l'acte individuel de production d'un énoncé, adressé à un destinataire, dans certaines circonstances, un acte individuel de production dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé. »³

¹ Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan, (1972), Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, éditions du Seuil.

² Charles Bally, (syntaxe de la modalité explicite, cahier F. De Saussure, 1942), p 3.

³ Jean du bois et al. *Grand dictionnaire linguistique & science du langage* édition Larousse (2007) p180

La linguistique de l'énonciation est une discipline qui étudie les faits de la langue vis-à-vis un évènement défini dans le temps et l'espace, elle peut se définir aussi comme la relation entre la langue et le monde (le public visé).

Le concept de l'énonciation renvoie donc à l'ensemble des actes que réalise le sujet parlant dans un contexte déterminé pour construire un ensemble de représentations communicables.

1.1 L'évènement en question :

La crise économique mondiale de 2008 ainsi que la baisse drastique des cours du pétrole, depuis aout 2014, ont touché l'ensemble des pays exportateurs, et ont révélé la vulnérabilité des pays producteurs dont la manne pétrolière constitue l'entièreté des rentes financière. Cela a rendu *la situation socio-économique de l'Algérie de plus en plus « précaire », et après la continuité de la conjoncture*, les politiques algériens font souvent allusion aux deux chocs pétroliers 1973 et 1979 marqués par l'endettement à l'international avec des coûts très élevés, les exploitations agricoles et les entreprises industrielles qui se trouvaient en déséquilibre chronique et le poids grandissant des importations. C'est pour ces raisons que les protagonistes de la communication politique tentent de « rassurer » la population algérienne. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal avait déclaré dans un communiqué relaté par El Watan : « *la situation économique du pays n'est pas comparable à celle de la fin des années 1980* »⁴. Ce dernier avait nié catégoriquement toutes formes des répercussions sur la population algérienne

« ... nous n'avons pas de dette extérieure et nos réserves de change vont nous permettre de tenir le coup ». ⁵

Dans la même période et à l'opposé des assurances du Premier ministre, un autre discours régnait sur la scène politique, le chef de cabinet de la présidence et le secrétaire général du RND Ahmed Ouyahia avaient alors déclaré :

« *Nous devons dire quelques vérités, nous ne devons pas mentir aux Algériens. La situation est difficile* ». ⁶

L'ancien chef de gouvernement avait plusieurs fois insinué que la crise actuelle était plus grave et allait avoir les mêmes répercussions que celle de 1988 en affirmant que :

⁴ El Watan le 25/12/2014

⁵ Idem

⁶ El Watan le 13/09/2015

« ... le pays se trouve face à un danger et que d'ici cinq ans il ne restera aucun dollar dans les caisses si nous ne réformons pas. »⁷

Cette contradiction a engendré la diffusion d'informations ambiguës dans le discours politique algérien se reflétant nettement, et plus particulièrement sur le plan sémantico-linguistique en utilisant des affrontements discursifs et des tournures bien rodées permettant de camoufler la réalité.

1.2 Le contexte contraignant :

Le concept désigne, selon l'école française d'analyse de discours, la situation dans laquelle une parole a été produite : qui parle ? à qui ? et en quelles circonstances ? notamment la parole politique se caractérisant par la confusion et la polémique.

Quant au contexte, cette notion renvoie à :

« l'ensemble des circonstances au milieu desquelles se déroule un acte d'énonciation (qu'il soit oral ou écrit). il faut entendre par là, à la fois l'entourage physique et social où cet acte prend place, l'image qu'en ont les interlocuteurs, l'identité de ceux-ci, l'idée que chacun se fait de l'autre (y compris la représentation que chacun possède de ce que l'autre pense de lui), les événements qui ont précédé l'acte d'énonciation (notamment les relations qu'ont eues auparavant les interlocuteurs, et surtout les échanges de paroles où s'insère l'énonciation en question) »⁸

Il s'agit en effet des considérations sociales (mots, expressions, tournures, attitudes) qui ne se comprennent que dans une situation bien définie, dont les énoncés ne peuvent être compris que par le contexte auquel appartiennent les protagonistes de la communication. Dans une situation marquée par l'ampleur de la crise économique et ses répercussions sur la vie quotidienne des citoyens, par les interprétations faites par les médias diffusant la déception de l'opinion publique avec des enquêtes et des sondages d'opinions, ces acteurs sociaux mettent de la pression sur le gouvernement. C'est dans ce cadre qu'intervient l'analyse du discours pour comprendre la notion du contexte contraignant, dont l'objet est d'étudier uniquement les énoncés qui sont produits dans des contextes impérieux, dans lequel le locuteur dit ce qu'il peut dire dans la mesure du possible. À cet égard, nous avons pris l'énoncé déclaré par le Premier ministre algérien sur la situation actuelle de l'économie du pays comme objectif premier afin de démontrer le contexte contraignant où se trouve le gouvernement qu'il représente :

⁷ Idem

⁸ Oswald Ducrot/tzevetan Todorov (*Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* édition du seuil, (1972), p 417

« La question n'est pas d'ordre économique ou financier. La question qui est très importante est celle du changement des mentalités ». ⁹

À travers cet énoncé nous supposons que la production du discours politique (institutionnel) se fait selon l'ampleur de l'évènement chez le groupe social. Dans une situation contraignante comme celle de la crise économique et pour éviter le mécontentement de l'opinion publique, le locuteur a fait très attention au choix de son vocabulaire pour évoquer la situation actuelle du pays, sans dire textuellement aux Algériens préparez-vous à l'application d'une politique d'austérité et aux différentes mesures qui seront prises prochainement par son gouvernement, il s'exprime en évitant toutes les expressions qui peuvent être mal comprises par la population, ou bien réinvesties par les médias, ou encore faire l'objet de la récupération politique chez les partis de l'opposition. De surcroît, le comportement discursif dans le cadre institutionnel est régi par un ensemble de contraintes d'ordre social, c'est ainsi que lors d'une conjoncture présentant des circonstances atténuantes, les politiques deviennent plus attentifs et font très attention au choix de leurs mots.

Pour cela, Patrick Charaudeau (2002) « À quoi sert d'analyse le discours politique » nous dit :

« Tout discours s'inscrit dans un certain cadre actionnel où sont déterminées les identités sociales, ainsi que les buts et les rôles sociaux des partenaires de l'échange langagier. Ce cadre, comprend donc un ensemble de contraintes qui déterminent le comportement discursif de ces partenaires : possibilité de prise de parole selon le droit qui leur est accordé, rôles énonciatifs qu'ils doivent endosser, modes d'organisation du discours qui sont attendus » ¹⁰

1.3 L'analyse énonciative :

Tenter un accès au métadiscours (conception marxiste) nous pousse à ne pas nous arrêter au repérage linguistique de l'énonciateur, à travers ses traces dans l'énoncé ; en effet, son contenu propositionnel est souvent révélateur d'un point de vue, et par conséquent d'une idéologie. C'est le cas des discours politiques, et à un moindre effet, les discours journalistiques. Véhiculer une opinion est l'essence même dans la construction de ces discours qui se veulent d'information. Néanmoins, les détecter n'est pas une tâche facile.

La construction du discours passe par un *dictum*, défini comme « des éléments corrélatifs au procès » ¹¹, des éléments qui, selon Charles Bally ¹², ne sont imprégnés d'aucun jugement, à

⁹ El Watan le 21/09/2015

¹⁰ <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html> Consulté le 25/03/2020

¹¹ DUBOIS Jean et AL, *Grand Dictionnaire de Linguistique et sciences du langage*, éditions, Larousse (2007), p147.

¹² Linguiste suisse, DUBOIS Jean et AL, *Grand Dictionnaire de Linguistique et sciences du langage*, éditions, Larousse (2007). p 63

moins qu'on leur attribue un *modus* défini comme « l'attitude que le sujet parlant manifeste de ce qu'il dit, ou dictum »¹³. L'étude de ces deux éléments débouche sur l'identification de la posture énonciative des différents énonciateurs à travers les points de vue qu'ils adoptent. Adopter un PDV implique une recherche approfondie dans les attitudes de l'énonciateur, en d'autres termes, s'intéresser au *modus*. Mais, Oswald Ducrot nous explique que pour mener à bien notre investigation sur ce qu'on appelle « point de vue », « attitude » ou « position », il ne faut pas s'arrêter au *modus* « ce qu'on appelle *idée, dictum, contenu propositionnel* n'est constitué par rien d'autre [...] que par une ou plusieurs prises de position »¹⁴, cette prise de position est assumée et ancrée dans un *dictum*, il faut donc que ce dernier soit à son tour étudié dans l'optique d'identifier le point de vue, et par conséquent, l'idéologie qu'il cache.

Notre première tâche est plutôt mécanique ; il s'agit de repérer les attitudes de l'énonciateur, à travers les commentaires qu'il émet dans son discours, mais aussi, et surtout, dans les éléments de la construction de son propre discours ; comment se réfère-t-il dans son discours à travers les (*je-ici-maintenant*) ou encore, comment s'efface-t-il à travers ces éléments ?

Nous nous appuierons dans l'analyse qui va suivre sur plusieurs travaux, principalement, Dominique Maingueneau, Catherine Kerbrat-Orecchioni et Alain Rabatel.

2 Le Je, Ici et Maintenant

2.1 Les embrayeurs :

Les embrayeurs sont une classe de mots dont le sens varie selon la situation, ces mots n'ayant pas de référence propre dans la langue, ne reçoivent un référent que lorsqu'ils sont inclus dans un message.

Comme dans tout acte d'énonciation, le contexte ou (situation d'énonciation) est d'une importance majeure, ce qui fait de l'énonciation une situation ce sont bel et bien les embrayeurs par l'utilisation de la fonction référentielle du langage ; or le fait de dire que ces marqueurs n'établissent que des opérations logiques ne serait pas juste, à l'exemple de (or, mais, donc) qui n'ont pas l'attrait référentiel et la charge sémantique suffisants pour se hisser au rang des embrayeurs.

¹³ Ibid 308

¹⁴ Ducrot, O.. À quoi sert le concept de modalité ? (1993) p 128

« Ces embrayeurs appartiennent donc à la langue et sont donc arbitraires. Mais ils ne fonctionnent que par contiguïté et induisent une suggestion de coprésence physique. »¹⁵

Dans cet extrait, Lalaoui-Chiali (2008) met l'accent sur l'importance de l'immanence au sein de la langue, ce qui fait qu'un terme prend une signification plutôt qu'une autre dans telle ou telle proposition par rapport aux conditions d'énonciation. Sans oublier la caractéristique de coprésence physique qui relie le signe linguistique à un signifié stable avec la réalité.

2.1.1 Les indicateurs de la personne (Je)

1) « Je » et « Tu »

L'étude de ces deux éléments pronominaux souffre de la conception que la grammaire traditionnelle en a faite, Maingueneau qualifie leur association sur le même plan de « dangereuse, contribuant à masquer la ligne de partage fondamentale qui sépare le couple *je-tu* de ce que Benveniste appelle la "non-personne" et que *il* des conjugaisons représente très imparfaitement. »¹⁶

L'interprétation d'un énoncé, contenant le couple susmentionné, dépend entièrement de l'acte d'énonciation les supportant ; les actants sont désignés par un mécanisme simple, le « je » s'autoproclame, le « tu » est celui que ce « je » désigne. L'acte de dire « je » est le seul et unique référent de celui-ci, de même pour la désignation du « tu » dans le discours. Le repérage de ce couple passe, inéluctablement par l'acte individuel d'énonciation.

De par son comportement, le couple *je-tu* agit en embrayeur, il est mis à la disposition de tous les locuteurs, dans la mesure où les deux pronoms appartiennent à la langue, et que ce n'est qu'après les avoir employés qu'ils construisent le discours. C'est une appropriation qui permet à l'énonciateur de s'inscrire dans un discours et désigner son « tu ». En d'autres termes, nous ne parlons de discours que lorsque les morphèmes grammaticaux référentiellement vides permettent au locuteur la conversion de la langue vers un discours.

Le couple *je-tu* peut être remplacé par nous-vous, cependant, il ne s'agit pas d'une projection flexionnelle du deuxième couple par rapport au premier afin d'exprimer le pluriel. Il s'agit, selon Maingueneau, de personne amplifiée qui caractérise nous-vous, alors que le *je-tu* est considéré comme personne stricte.

¹⁵ Lalaoui-Chiali, Fatéma-Zohra, *Guide de sémiotique appliquée*, Alger, OPU, (2008), P39.

¹⁶ MAINGUENEAU, Dominique, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, (1994). P21

Maingueneau expliquera par la suite la difficile tâche de définir cette paire de nous-vous, en partie à cause de son ambiguïté. En effet, le « nous » peut être la somme d'un (je + je + je...) ou (je +tu +tu...) (je + il + il...), le « vous » peut être la somme de (tu + tu...) ou encore (tu + il + il...), à partir de ce constat, Maingueneau dira « *dans les deux cas je et tu transcendent bien la pluralité que nous et vous, c'est avant tout "moi avec toi" ou "moi avec lui" : il n'y a pas réellement multiplication des je mais extension.* »¹⁷

Les pronoms et adjectifs possessifs sont aussi importants dans le repérage des énonciateurs dans le discours, mais nous faisons le choix assumé de ne pas les exploiter dans cette partie d'analyse, nous préférons les étudier plus tard ultérieurement (cf. *Les lieux d'inscription du discours*)

Dans le cas des discours que nous étudions, nous préférons scinder l'analyse en deux parties ; or, la situation discursive de chacun impose une configuration pronominale spécifique ; un « je » dans un discours politique n'a pas les mêmes propriétés que le « je » du discours journalistique :

a. Les discours politiques :

L'inscription du « je » dans un discours politique est une affirmation, une prise en charge intrinsèquement annonciatrice d'un pouvoir exercé ou un pouvoir en devenir. Il s'adresse essentiellement à un « vous », méthodologiquement, nous prendrons le risque de repérer l'interlocuteur à travers un « vous » englobant le « tu », bien qu'il ne s'agisse pas vraiment de prise de risque dans la mesure les discours étudiés sont destinés, de façon directe ou indirecte, au peuple algérien, nous ferons la nuance, si par moment, l'énonciateur annonce son interlocuteur.

Afin d'affirmer son pouvoir en place et s'inscrire en assumant ses propos, Bouteflika, utilise parfaitement son « je » :

*« Après le recouvrement de la paix et de la sécurité, le lancement de programmes de développement ambitieux et la levée de l'État d'urgence, j'ai décidé de parachever cette démarche par un programme de réformes politiques »*¹⁸

*« J'ai exprimé, à maintes reprises, ma volonté de faire réviser la Constitution et j'ai réaffirmé cette conviction et cette volonté à plusieurs occasions. »*¹⁹

¹⁷ Ibid p22.

¹⁸ Discours Bouteflika le15 avril 2011

¹⁹ Idem.

« J'ai, à cet effet, donné des instructions à toutes les parties concernées, à savoir l'administration, les magistrats et les commissions de surveillance indépendantes afin que la loi soit respectée et appliquée rigoureusement »²⁰

Dans le cas de Sellal, il fait souvent entendre qu'on lui a délégué un pouvoir, cette attitude apparaît clairement à travers :

« Je compte sur vous pour prendre les dispositions nécessaires pour garantir un traitement diligent des demandes de cette nature et pour veiller personnellement à la réception rapide de la cinquantaine de parcs industriels en cours de réalisation. »²¹

« Je les encourage vivement à déposer en toute confiance leurs avoirs dans les banques et à déclarer leurs salariés non pas parce qu'ils sont obligés de le faire, mais parce que qu'ils y trouveront avantage »²²

Alors que les « je » qu'il revendique sont ceux qui renvoient au pouvoir décisionnel dans :

« Et je puis vous assurer mesdames et messieurs, que l'homme politique qui matérialise le mieux l'attachement à ces principes, c'est bien son excellence Monsieur le président de la République qui n'acceptera jamais que soit aliénée sous son autorité la dignité de l'Algérie et des Algériens »²³

Nous retrouvons chez Ahmed Ouyahia, celui qu'on désigne souvent dans la presse comme « l'homme des sales besognes », une inscription qui justifie cette position, en effet, ses « je » sont imprégnés de comptes rendus, il est dans une dynamique de justification de démarches ou de réformes, avec une terminologie majoritairement technique :

« Je viens donc de vous présenter le projet de Plan d'action du Gouvernement, lequel énonce aussi les démarches qui seront suivies sous l'Autorité de Monsieur le Président de la République, pour l'édification, autour de l'Armée Nationale Populaire, d'un potentiel de défense national dissuasif et professionnel. »²⁴

« Dans ce cadre, je relèverai d'abord qu'en matière de réformes, les cinq dernières années ont été riches en réalisations. »²⁵

²⁰ Discours Bouteflika 23 02 2012

²¹ Sellal 20/09/2015

²² Sellal 14/10/2015

²³ Sellal 14/10/2015

²⁴ Ouyahia 17/09/2017

²⁵ Ouyahia 25/02/2019

« Je ne vous apprendrai rien en vous disant que nos citoyens attendent beaucoup sinon même tout, de l'Etat que vous incarnez. »

Les discours du président sont destinés à un seul « vous », du moins, c'est ce que la situation *in gouvernance* lui impose, alors que les deux premiers ministres, bien que la situation socio-économique s'apprêtait à l'exercice de l'échange avec le peuple, ou du moins l'informer des circonstances dans lesquelles les mesures et les réformes sont appliquées, nous n'avons trouvé aucun discours officiel évoquant les faits et s'adressant au peuple, bien que celui-ci soit le premier concerné.

S'adressant au peuple algérien :

Abdelaziz Bouteflika :

« Je suis heureux d'avoir aujourd'hui la possibilité de m'adresser à vous et d'affirmer, devant vous, que je suis attentif aux problèmes de notre jeunesse »²⁶

« C'est de cela que je suis venu vous entretenir dans cette belle ville de Sidi Bel-Abbès »

S'adressant à d'autres interlocuteurs :

Ahmed Ouyahia : aux députés ; à l'Assemblée nationale :

« C'est un privilège que de m'adresser à votre Honorable Assemblée pour lui présenter le projet de Plan d'Action du Gouvernement, et vous solliciter pour son approbation. »²⁷

« Le Gouvernement vous présentera aujourd'hui sa Déclaration de Politique Générale faisant le bilan de son action depuis Septembre 2017. »²⁸

Sellal s'adressant aux experts de l'industriel :

« L'Etat vous assure de son soutien et vous encourage à redoubler d'efforts pour l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés »²⁹

« Vous êtes madame et messieurs la clé de voute de notre dispositif et c'est un véritable surpassement de soi que nous attendons de vous. »

b. Les discours journalistiques

²⁶ Le 04/03/2009

²⁷ Ouyahia Le 17/09/2017

²⁸ Ouyahia Le 25/02/2019

²⁹ Sellal Le 20/09/2015.

Le discours médiatique est construit dans une configuration pronominale assez différente du politique, il existe un certain paradoxe dans la mesure où le journaliste est tenu par un contrat déontologique qui l'empêche de s'affirmer dans son texte, mais d'autre part, c'est le texte même qui le ramène, constamment, à assumer ses dires, son acte d'énonciation et, par conséquent, son implication de son bon ou de son mal grès.

Dans le cas que nous étudions, nous nous sommes détachés de cette déconvenue, en analysant des discours médiatiques appartenant à plusieurs sous-genres, certains d'entre eux permettent l'introduction du point de vue à l'image du débat, du billet ou de l'éditorial. Cependant, il n'est pas question de savoir si le locuteur-scripteur « existe » dans son texte, car, en partant du postulat de départ (et de conclusion) de Catherine Kerbrat-Orecchioni, il serait difficile, voire impossible, de ne pas s'inscrire dans son discours. La démarche que nous entreprenons avec le discours journalistique est purement méthodologique. Néanmoins, les couples *je-tu* et *nous-vous* se trouvent absents du fait de la nature de l'écriture journalistique ; les pronoms qu'utilisent les locuteurs-scripteurs dans leurs textes ne sont, en quelque sorte, qu'empruntés à d'autres autorités énonciatives, s'agissant globalement de reprendre les propos d'un politique, le texte journalistique reste encore intransigeant sur ce point, ainsi dans les exemples :

« *“Nous sommes capables de réaliser le développement économique à condition d'intensifier les efforts”, a-t-il déclaré* »³⁰

« *Il affirme faire ce qu'il peut en “animant deux meetings par semaine, je me déplace à travers les villes, je discute avec les citoyens dans les quartiers, cafés et autres contrées, je fais salle pleine, c'est important”.* »³¹

Le locuteur scripteur ne fait que reprendre les propos des deux Premiers ministres, respectivement, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia. Il ne s'approprie pas le « je » énonciateur, il le délègue, ces propos seraient alors estampillés de la véracité et de la crédibilité, deux principaux articles du contrat de l'éthique journalistique.

2) La non-personne

Nous nous inscrivons dans la conception saussurienne lorsqu'il s'agit de parler du signe linguistique, il dira alors :

« L'aspect “**conceptuel**” du signe, le **signifié**, est également une réalité psychique : il ne faut pas confondre le signifié avec le référent (ce à quoi renvoie le signe dans la réalité extérieure). Un

³⁰ Le Quotidien d'Oran le 24/07/2015

³¹ Le Quotidien d'Oran le 08/01/2017

signe a un sens (son signifié) que l'objet auquel il fait référence par ce sens existe ou non dans la réalité. Ex. : une licorne. »³²

La notion qui nous intéresse dans ce passage est « le référent », il s'agit de parler d'un aspect linguistique du discours qui renvoie à une réalité physique ou métaphysique, mais qui reste imperceptible dans le texte. L'acte d'énoncer se traduit chez les interlocuteurs comme un discours sur le monde, ils invoquent à tour de rôle des réalités à travers des référents, et en partant de ce concept, par procédé d'élimination, tout ce qui ne renvoie pas aux énonciateurs est un discours sur ce qui les entoure, ou ce dont il veulent se faire entourer.

Le pronom qui représente cette catégorie n'est nul autre que le « il », Maingueneau dira :

« En effet, *il* à la différence de *je-tu* est un *pro-nom* au sens strict, c'est-à-dire un élément anaphorique qui remplace un groupe nominal dont il tire sa référence et qui a été introduit antérieurement dans le discours, tandis que *je* et *tu* ne sont pas des substituts pronominaux. »³³

En effet, le *je-tu* sont, du point de vue énonciatif, toujours sujet au contexte, ils sont interchangeable, ils peuvent être empruntés comme nous avons pu le voir dans le discours journalistique, où le locuteur-scripteur « donne » son *je* à une autre autorité énonciative. Cependant, *il* ne se soumet pas aux mêmes contraintes, *il* renvoie à une réalité, par conséquent, la valeur que représente le pronom existe même en dehors du contexte d'énonciation.

L'importance de cet élément est majeure, il indique le degré de rapprochement de l'énonciateur de la réalité. Dans le discours politique, comme pour le journalistique, il est surtout question de message, celui auquel nous nous intéressons concerne la crise économique. Le *il* de ces deux discours nous offre la possibilité de nous approprier ce sujet sans être obligés de passer par l'énonciateur, et c'est dans ce sens que les deux discours sont source de débats.

La fonction référentielle n'a pas de genre de discours de prédilection, elle se renforce dès que l'énonciateur le souhaite, et comme nous l'avons cité auparavant, la maîtrise de l'acte d'énonciation permet à l'énonciateur de se détacher de l'objet vers une progression thématique déterminée le système de représentation véhiculé dans le discours :

c. L'analyse thématique :

- 1) **Progression à thème constant** : il s'agit là d'un seul thème qui prime tout au long du discours, et chaque phrase, quel que soit son développement, ne concernera que le thème en question.

³² Saussure, Ferdinand de Cours de linguistique générale, Ed. Payot, 1964, pp. 98-101

³³ Maingueneau (1994) Opcit p23

- 2) **Progression à thème linéaire** : chaque phrase ou propos représente un thème donné, et dans la chute de chaque phrase (fin) le début d'un autre thème tenu par le propos qui suit.
- 3) **Progression à thème divisé** : le discours concerne un thème générique, pouvant être devisé en sous-thèmes, qui à leur tour sont caractérisés par une progression linéaire, muni de temps en temps d'un rappel pour le thème majeur, appelé aussi *hyperthème*.

Le repérage du type de progression dans un corpus aussi long que le nôtre nous impose d'être assistés par un outil informatique pour définir les univers référentiels, et vérifier les concordances du « il ».

a. Les discours politiques :

« Le peuple algérien a beaucoup souffert. Il a consenti de nombreux sacrifices pour la liberté, la paix et la stabilité. Il a œuvré sans relâche pour concrétiser le développement global »³⁴

« Je les encourage vivement à déposer en toute confiance leurs avoirs dans les banques et à déclarer leurs salariés non pas parce qu'ils sont obligés de le faire, mais parce que qu'ils y trouveront avantage et pourront investir leurs moyens financiers dans le secteur productif. »³⁵

« Evitons aussi de tomber dans l'illusion d'une remontée des prix du pétrole : ils viennent de perdre de nouveau 30 % ces dernières semaines, chutant de 86 \$ à moins de 60 \$. »³⁶

Nous ne sommes pas contents d'analyser des exemples épars de notre corpus, car nous doutons que montrer un seul énoncé chez nos trois énonciateurs (Bouteflika, Sella et Ouyahia) soit suffisant, nous dirons qu'il s'agit plutôt des référents représentatifs de la progression thématique de chacun. À cet effet, dans les discours de Bouteflika, il est souvent question de linéarité, le *il* (avec toutes ses variantes ; elle, ils, elles, leur, leurs, l') fait appel à une succession de référents, souvent anaphoriques, pour le besoin du discours politique. Sa linéarité reste tout de même circulaire, ce qui donne l'impression qu'il s'agit d'une progression éclatée, car, très souvent dans ses discours, il procède à une sorte de réinitialisation des séquences discursives en se référant au « peuple algérien ».

Les discours de Sellal sont marqués par une instance de description qui lui impose de se référer à ses énonciataires très souvent, ce qui implique de les citer, la réalité à laquelle il fait

³⁴ Bouteflika 23/02/2012

³⁵ Sellal 14/10/2015

³⁶ Ouyahia 29/11/2018

référence sont ses propres énonciateurs, les thématiques sont alors construites avec eux et non autour d'eux, sa progression est naturellement à thème constant.

Les discours d'Ouyahia sont fortement impactés par les conditions de sa production, il se retrouve dans une posture argumentative de cause à effet, expliquant ainsi ce qui ne va pas dans la réalité qui lui est imposée, la non-personne n'existe pas, elle est invoquée à titre d'illustration. Ouyahia évoque plusieurs réalités (thématiques) qui se rejoignent sur un seul hyperthème, celui de la « crise », économique, politique, sociale... le discours reste le même, les référents aussi, les thèmes, eux, sont éclatés.

Ainsi les thèmes développés dans les deux discours sont semblables dans le fond, ayant comme source la crise mondiale de l'économie, mais l'implication et la position de chacun de nos deux présidents, dans la situation évoquée, changent dans l'élargissement et le développement des arguments dans chaque discours. Nous dirons donc que l'analyse thématique des deux discours est à double fond, le premier constituant l'impression générale, alors que le deuxième nous permet de détecter la différence entre les deux discours.

b. Le discours journalistique

Le discours d'information médiatique est foncièrement lié à la référence. L'aspect référentiel dans le discours journalistique est vital dans la mesure où c'est le référent qui construit le discours, l'énonciateur subit la situation construite autour du référent, il ne la crée pas, il n'a aucun pouvoir décisionnel sur elle, sauf si nous considérons le point de vue comme une instance qui peut agir sur l'évènement (ce que nous développerons plus tard).

Le discours journalistique ne raconte pas, ou du moins ce n'est pas sa première fonction, informe, relate et réactualise un évènement, et pour mener à bien cette tâche, son référent se doit d'être singulier. D'ailleurs, un évènement contenant un nombre assez considérable d'informations est souvent dispatché sur plusieurs articles, cela assurera une bonne couverture dudit évènement.

L'aspect technique de la thématique de la crise économique oblige les locuteurs-scripteurs à analyser l'évènement dans son aspect linguistique, les journalistes alternent entre référents animés ou inanimés :

« Ouyahia estime que si “le pays dispose d’une marge de sécurité et surtout des capacités humaines et des potentiels économiques”, il indique, par ailleurs, où le gouvernement devrait aller chercher les mesures à même de freiner la descente aux enfers »³⁷

« Il appelle aussi à mettre un terme au gaspillage. »³⁸

Dans ces deux exemples, la non-personne est animée, les personnes étant l'énonciateur et son tu, ce dernier inexistant dans le texte journalistique, du moins linguistiquement, puisqu'il s'agit du lecteur. De ce fait, le locuteur-scripteur du discours médiatique est un « je » particulier qui ne désigne pas son interlocuteur. En effet, ce dernier s'autodésigne en « tu » par le l'acte de lecture (nous définirons davantage ce rapport dans les modalités).

D'autre part, la progression thématique des discours journalistiques est souvent à thème constant, car comme nous l'avions précisé auparavant, sa première fonction est d'informer, et de préférence, informer sur un seul thème. Le référent est par conséquent constant, dans ce cas, il renvoie à une réalité située au sein d'un même univers référentiel.

3) Le On

Ce pronom partage les mêmes propriétés syntaxiques avec plusieurs autres pronoms ; je, tu, il, nous, ils... Et comme le dit Maingueneau, il entre souvent en concurrence avec eux. Afin de le repérer dans les discours étudiés et étudier son impact sur la situation d'énonciation, nous l'envisagerons sous deux formes :

A. « On » indéfini :

Morphologiquement proche de la 3^e personne du singulier, comme son nom l'indique, il n'aidera pas à identifier le genre et le nombre de la personne, on dira de lui que « ce n'est pas un vrai pronom »³⁹ mais contrairement au « il », le « on » renvoie à des référents animés, essentiellement un sujet humain indéterminé, mais comme le couple « je-tu », il est conditionné par le contexte, et par conséquent, sa valeur est très variable.

Dans le discours politique, il est plutôt mal vu d'utiliser le « on », de par son ambiguïté, il peut mener à la polémique « de qui parle-t-il ? » ou par conséquent aux spéculations. Il en est de même pour le discours journalistique à une exception près, les nouveaux médias ne semblent pas

³⁷ El Watan le 13/09/2015

³⁸ El Watan le 21/09/2015

³⁹ Maingueneau 1994 Op.cit. p26

se prêter à l'exercice. Nous retrouvons alors des « on » accusateurs se conjuguant avec le ton subversif de ce nouveau genre de média :

« On n'en est pas encore là, mais la question mérite au moins d'être posée : que feront les autorités algériennes dans les années à venir maintenant que le baril... »⁴⁰

« Ainsi dans le pays du mouton on se met à faire du poisson en guise de développement. »⁴¹

« Durant ce temps-là, le corps institutionnel algérien reste figé dans une doctrine rentière... on n'ose pas toucher autres rentes qu'elle induit... »⁴²

B. « On » substitut d'embrayeurs :

Il s'agit de la forme de « On » la plus utilisée, il se substitue souvent au « nous » ou encore, au « tu/vous » dans une configuration conversationnelle.

Maingueneau dira qu'il s'agit d'une façon d'éviter la conjugaison de certaines formes, elle facilite la tâche de l'énonciateur en remplaçant le « nous » par une forme syntaxique qui partage la même désinence avec le « il », mais avec une prise en considération de genre et du nombre.

L'atout majeur dans l'utilisation du « on » comme substitut d'embrayeur est celui d'affaiblir l'embrayage, et se distancier du propos. Le discours politique utilise cette technique pour éviter l'embarras, l'énonciateur se retrouve alors en dehors d'un « nous » qui pourrait lui être préjudiciable, ainsi une déclaration comme :

« ... mais on ne peut échapper à notre devoir : construire une économie forte sans compromission. »⁴³

N'aurait pas le même impact avec un « nous », qui s'interpréterait alors comme une promesse au premier degré, le « on » assure cette distance, une sorte de désengagement relativisé, qui transforme cette déclaration en phrase bateau.

L'utilisation du « on » par les politiques est encore plus flagrante quand il s'agit de déclarations pour la presse, la quasi-totalité des déclarations des hommes politiques que nous avons relevées dans notre corpus sont marquées par l'utilisation du « on », une très habile façon de « ne pas se mouiller » :

⁴⁰ TSA, le 26/09/2018

⁴¹ Algérie Part le 20/08/2018

⁴² Algérie 360 le 23/07/2015

⁴³ Sellal 14/10/2015

« **Ahmed Ouyahia** : **“La mort, si on ne réduit pas les importations”** »⁴⁴ (titre)

« “Il faut comprendre que le bon citoyen ne gaspille pas l'eau, ne gaspille pas le pain, ne gaspille pas l'énergie. On lutte contre le gaspillage et la renonciation”, a-t-il insisté. »⁴⁵

« “Pourquoi voulez-vous qu'on s'endette de l'extérieur alors qu'on peut utiliser l'argent des Algériens”, tonne encore le ministre des Finances »⁴⁶

« “Cela fait quatre ans qu'on me dit que nous produisons 70 % de nos besoins en produits agricoles. Je ne sais plus où nous sommes aujourd'hui, on ne me dit pas la vérité”, lance-t-il »⁴⁷
(« il » renvoie à Sellal)

Lorsqu'il ne s'agit pas de propos relatés, le choix du « on » par les journalistes est plutôt dans la recherche de la facilité dans les formes syntaxiques. Le locuteur-scripteur cherche à faciliter la lecture chez le consommateur d'informations, par conséquent, celui-ci aura l'impression de se retrouver face à un seul « protagoniste » de l'information. L'illusion est créée grâce au comportement de « on » avec les verbes, car comme nous l'avons cité auparavant, « on » se conjugue comme un « il », à l'exception de sa distinction par l'accord du genre et du nombre. Nous retrouvons alors plusieurs référents indiqués par le « on » au sein du même article, seul, le contexte les départage :

« Revenant sur ce qu'on a appelé une “amnistie fiscale”, une démarche de l'Etat pour récupérer une partie des 42 milliards de dinars qui circulent dans la seule sphère du commerce informel ». ⁴⁸

« En tout état de cause, si l'on doit évaluer l'impact de l'optimisme de Bouterfa, sur les premières heures de la rencontre d'Alger, on aura vu qu'un consensus est effectivement construit, autour de la nécessité de la stabilité du marché ».

Outre sa fonction d'alléger l'embrayage, et par conséquent, se distancier de la situation d'énonciation, le « on » apparaît aussi comme un élément de compromis⁴⁹, permettant à l'énonciateur d'alléger son discours grammaticalement parlant.

⁴⁴ El Watan le 13/09/2015

⁴⁵ El Watan le 21/09/2015

⁴⁶ Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

⁴⁷ EL Watan 28/11/2015

⁴⁸ Le Quotidien d'Oran le 25/08/2015.

⁴⁹ Terme emprunté à Maingueneau p27.

2.2 Les déictiques

Il s'agit d'éléments qui ne sont déterminés que par rapport aux interlocuteurs, ce sont des embrayeurs aussi, dont la fonction est d'inscrire les énoncés dans l'espace et le temps. Ces éléments linguistiques jouent le rôle d'*actualiseurs* permettant le passage d'une unité préénonciative, la phrase, que les locuteurs engagent dans une situation énonciative, et devient ainsi un énoncé. Ces éléments prennent sens dans ce contexte, ils aident aussi à définir les positions respectives des locuteurs ; les linguistes en distinguent deux :

2.2.1 Les indicateurs spatiaux (Ici)

La deixis spatiale veut dire la spécification de localisation relative à des points d'ancrage dans l'acte d'énonciation⁵⁰. Pour référer à des objets, il y a deux façons élémentaires qui sont, premièrement, le fait de décrire ou de nommer, et, deuxièmement, de localiser. Dans le cas de la deixis spatiale, c'est justement ce dernier qui est concerné. Ainsi, sont appelés déictiques spatiaux, unités de mesure ou de descriptions de directions et de localisation⁵¹.

Le repérage de ces déictiques se fait à partir de la position du corps de l'énonciateur au moment de l'énonciation. Par conséquent, la signification de tout énoncé est foncièrement liée à la position du corps de l'énonciateur.

Il est important de signaler l'existence de deux types d'indicateurs spatiaux, des objets orientés et pas orientés. Il est important aussi de parler des deux types de références qui conditionnent ces objets dans le discours, cette notion de référence que nous avons choisi d'aborder en nous basant sur le schéma proposé par Catherine Kerbrat-Orecchioni⁵² :

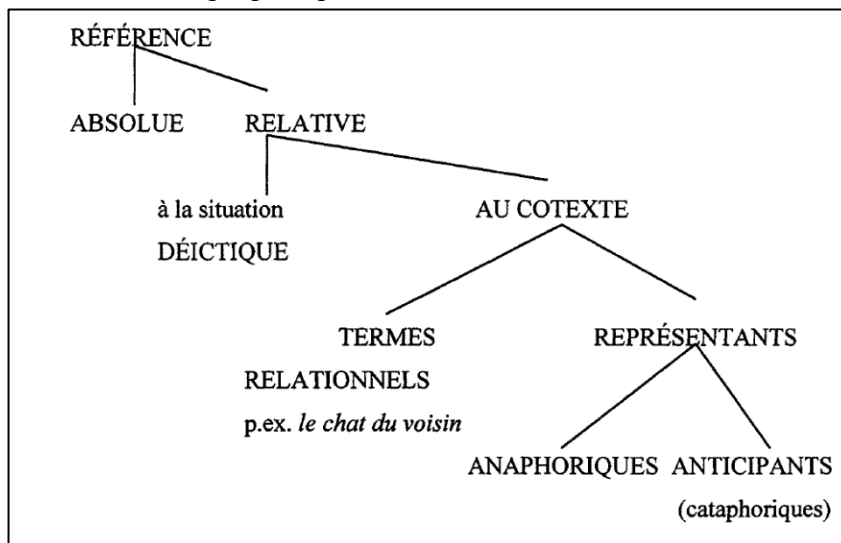


Fig. 1 arbre de représentation de la structure des champs des termes métalinguistiques

⁵⁰ Maingueneau 1981 : 22

⁵¹ Levinson 1983 : 79

⁵² Kerbrat-Orecchioni Op.cit. (1980) p40.

La référence absolue concerne les objets orientés, ils sont définissables dans un cadre non déictique, car nous n'avons pas besoin de connaître la position de l'énonciateur pour savoir où ils se positionnent. Alors que la référence relative, elle est déictique dans le cas où nous assistons à l'acte d'énonciation (le cas de la gestuelle dans la localisation des objets) ou contextuelle, dans le cas où nous n'avons que l'énoncé à étudier. Nous nous retrouvons dans ce deuxième cas de figure, les discours que nous étudions n'ont pas été produits en notre présence. Nous nous contenterons d'étudier le positionnement des énonciateurs à travers les textes que nous avons récoltés.

Dans un contexte très marqué par le temps et le lieu, la crise économique s'inscrit parfaitement dans le modèle d'études énonciatives permettant de déterminer les conditions de productions des discours politique et journalistique. Nous précisons tout de même que ces derniers ne seront pas traités individuellement, dans la mesure où il n'est pas question du mécanisme d'énonciation, mais plutôt de savoir où se situent les énonciateurs par rapport aux éléments énoncés. Pour ce faire, nous intéresserons à quatre éléments en particulier :

A. Les démonstratifs

Ils sont, selon Maingueneau⁵³, sous forme de deux classes : celle des déterminants (ce...ci/la) :

« nous avons décidé de cesser tout recours aux crédits extérieurs, et en gérant avec prudence nos réserves de change, ce qui nous permet aujourd'hui de faire face à la crise financière, et d'engager souverainement les correctifs que **celle-ci** requiert, en tenant compte de nos réalités propres et dans la fidélité à nos options sociales fondamentales. »⁵⁴

« *Ma présence parmi vous ainsi que **celle** de membres du Gouvernement se veut d'abord un témoignage d'intérêt pour vos travaux et pour les recommandations qui en sortiront.* »⁵⁵

« *La jeunesse est l'enjeu majeur de l'avenir du pays. À cette génération de l'indépendance et à **ceux** qui participent pour la première fois à ces élections je dirais qu'ils sont la richesse de la Nation.* »⁵⁶

« *Les fruits de tous ces efforts sont là sur le terrain, et nul ne peut les contester, tout comme ces résultats constituent autant de réponses à **ceux** qui s'interrogent sur la destination prise par les revenus des hydrocarbures.* »⁵⁷

⁵³ Maingueneau, Op.cit. (1999), p 35

⁵⁴ Bouteflika 04/07/2016

⁵⁵ Ouyahia 27/06/2018

⁵⁶ Bouteflika 23/02/2012

⁵⁷ Bouteflika 04/07/2016

Les déterminants que nous avons relevés sont assez ambigus hors contexte, ils peuvent fonctionner comme des déictiques anaphoriques, comme dans les deux premiers exemples où « celle-ci » et « celle » reprennent respectivement, le groupe nominal « la crise financière » et le nom « présence », ou comme déictiques situationnels dans les deux derniers exemples où « ceux » dépend du positionnement de l'énonciateur par rapport ses interlocuteurs, dans ce dernier cas de figure, Bouteflika utilise le déterminant comme procédé exclusif, excluant ainsi « ceux » qui ne sont pas présents, qui ne se trouvent pas au même *lieu* que lui. Nous retrouverons le même procédé dans les discours journalistiques, où, les déictiques anaphoriques sont allégrement utilisés, sans doute pour éviter toute redondance, alors que les déterminants utilisés en tant que déictiques situationnels sont, eux, tous issus de déclarations faites par des politiques :

*« Cela passe, dit-il, par leurs problèmes, notamment ceux concernant l'accès au foncier industriel. »*⁵⁸ (Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa)

*« Ce n'est pas la première fois que le pouvoir met ses échecs sur le compte de l'opposition. Lors des discours prononcés au cours de la dernière campagne présidentielle, Abdelmalek Sellal avait lancé des "défis" à ceux qui "nous font peur" avec des discours "pessimistes".*⁵⁹ (Le Premier ministre Abdelmalek Sellal)

*« Ce dernier sera substitué par des "marges bénéficiaires" qui seront accordées à tous ceux qui, par conscience religieuse, sont contre l'intérêt bancaire. »*⁶⁰ (Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa)

La seconde catégorie des démonstratifs est celle des pronoms que nous retrouvons dans les discours politiques comme les discours journalistiques :

*« Toutes ces mesures ont un seul et même but, celui d'assurer à la jeunesse algérienne un environnement qui favorise son épanouissement »*⁶¹

*« ... au sein de l'OPEP qui force les bras de fer, celui entre Ryadh et Téhéran étant le plus dur. »*⁶²

La distinction entre emploi anaphorique et situationnel des déictiques se fait grâce à deux facteurs principaux :

⁵⁸ El Watan le 15/10/2015

⁵⁹ El Watan le 07/01/15

⁶⁰ Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

⁶¹ Bouteflika le 04/03/2009.

⁶² Le Quotidien d'Oran le 28/09/2016

- L'environnement discursif, en d'autres termes, sur le plan phrastique, il existe des unités qui peuvent faire fonctionner le démonstratif différemment, ainsi (ce + nom) est un positionnement de l'énonciateur par rapport à cet objet
- L'environnement extralinguistique, ou contexte, il permet de déterminer le référent démonstratif de façon assez immédiate, ainsi quand Sellal parle de « ceux qui "nous font peur" » son référent est ; les politiques de l'opposition (Louisa Hanoune en particulier) et certains médias, qui diffusaient des interviews avec la cheffe du parti des travailleurs, des interviews qui contenaient, selon le Premier ministre Abdelmalek Sellal, un discours alarmiste qui, toujours selon lui, ne s'accordent pas avec la réalité économique du pays.

Le fonctionnement de ces déterminants dépend de la situation de communication, les déterminants sont parfois amenés à se référer à des éléments qui n'existent que selon un environnement socioculturel bien déterminé. Quand ils parlent de crise économique, les politiques évoquent « ceux » et « celles » qu'ils ne veulent pas inclure dans leurs discours. Le jeu politique impose cette façon de se référer à certains, de façon à les exclure du propos, mais non de la situation discursive.

B. Les présentatifs

Il s'agit d'éléments qui servent à attirer l'attention de l'énonciataire sur l'apparition de nouveaux référents dans l'énoncé, signalons qu'il s'agit d'un procédé qui prend une plus grande ampleur à l'oral, en s'accompagnant d'une gestuelle, le présentatif assure une certaine théâtralité du discours, il est donc fortement présent chez les politiques :

« Voilà la ligne directrice de notre action et qui est à la fois un gage de réussite et un rempart contre la corruption et les passe-droits. »⁶³

« Voilà une autre bataille qu'on ne peut remporter qu'avec la participation de toutes les catégories de la population, car tout ce qui est réalisé l'est pour vous, avec vous et grâce à vous. »⁶⁴

Cependant dans certains éditoriaux, un sous-genre du discours médiatique, les journalistes l'utilisent pour l'effet qu'il procure chez le lecteur, le poussant à se poser des questions comme dans :

⁶³ Sellal 06/03/2017

⁶⁴ Bouteflika 15/04/2011

« Voilà que nos entreprises privées sont à l'aise, arborent les marques les plus prisées, jouissent d'un bon plan de charge. »⁶⁵

C. Les éléments adverbiaux

Il s'agit d'un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales qui servent procurer une signification situationnelle pour les co-énonciateurs, Maingueneau les répartit en quatre :

- Ici/là/là-bas

« J'ai déjà eu l'occasion de souligner ici même devant un précédent colloque international, tous les efforts et toute la volonté que l'Algérie mobilise à ce sujet... »⁶⁶

« J'espère que nos amis étrangers ici présents tireront bénéfice aussi des expériences algériennes qui seront présentées et débattues durant vos travaux. »⁶⁷

« Les fruits de tous ces efforts sont là sur le terrain, et nul ne peut les contester, tout comme ces résultats constituent autant de réponses à ceux qui s'interrogent sur la destination prise par les revenus des hydrocarbures. »⁶⁸

« Grâce à Dieu, les résultats de ces efforts sont là, comme en témoigne la proportion de plus en plus élevée des lauréats au baccalauréat. »⁶⁹

- Prés/loin

« ... évoluant librement, sans compter sur l'appui ou le repêchage de l'Etat, et de syndicalistes, à la parole ferme et l'acte libre, loin des compromissions. »⁷⁰

« Il va loin dans sa divergence en affirmant que le pays se trouve « face à un danger »⁷¹

Les deux autres éléments adverbiaux sont (en haut/en bas) et (à gauche/à droite), nous n'avons pas pu trouver ces éléments dans notre corpus pour la simple raison qu'il s'agit d'expressions fortement ancrées dans la localisation ; or, en étudiant les exemples ci-dessus, nous nous sommes rendu compte qu'il s'agit d'éléments adverbiaux qui ont une charge sémantique qui ne dénote pas seulement le lieu.

⁶⁵ Le Quotidien d'Oran le 11/12/2016

⁶⁶ Ouyahia 27/06/2018

⁶⁷ Idem

⁶⁸ Bouteflika 04/07/2016

⁶⁹ Bouteflika 04/03/2009

⁷⁰ Le Quotidien d'Oran le 06/06/2016.

⁷¹ El Watan le 13/09/2015

En effet, dire que « *Les fruits de tous ces efforts sont là* » exprime seulement l'idée de leur présence, et non d'une présence effective, il en va de même pour « loin » ; les énonciateurs utilisent le potentiel sémantique du mot qui renvoie au concept d'être loin, sans exprimer son aspect physique de localisation.

Outre cette utilisation des éléments adverbiaux, ils restent tout de même opaques, sujets aux changements de positions du corps de l'énonciateur qui les a émis ; ici devient alors interchangeable avec là-bas, à gauche avec à droite, en haut avec en bas...

D. Proximité et éloignement

À travers l'étude des précédents éléments déictiques, nous avons pu remarquer l'importance de la situation discursive, qui nous a poussés à utiliser le mot « distance ». Aussi, la proximité et l'éloignement sont les deux limites de cette distance. Il est toutefois important de prendre en considération la déficience signalée par Maingueneau qui concerne le degré de proximité et d'éloignement exprimé par l'énonciateur. À cet effet, l'utilisation de *là*, ne facilite pas le repérage du référent par rapport à l'énonciateur. Dans les discours étudiés, ces éléments agissent aussi en dehors de l'espace, dans le domaine des jugements de valeur, si nous reprenons l'exemple :

« Ce n'est pas la première fois que le pouvoir met ses échecs sur le compte de l'opposition. Lors des discours prononcés au cours de la dernière campagne présidentielle, Abdelmalek Sellal avait lancé des « défis » à ceux qui « nous font peur » avec des discours « pessimistes ».⁷²

L'élément adverbial « ceux » est utilisé pour se distancier du référent « nous font peur », il s'agit d'une marque dépréciative, alors que dans :

« Toutes ces mesures ont un seul et même but, celui d'assurer à la jeunesse algérienne un environnement qui favorise son épanouissement »⁷³

L'énonciateur se rapproche de son référent dans une démarche valorisante. Par conséquent, le même élément adverbial peut exprimer la proximité ou l'éloignement selon la situation discursive, la contextualisation est donc vitale pour le repérage de la proximité ou l'éloignement de l'énonciateur de son référent, sans oublier un autre élément, très important aussi, l'axe sémantique.

⁷² El Watan le 07/01/15

⁷³ Bouteflika le 04/03/2009.

2.2.2 Les indicateurs temporels (Maintenant)

Se référer au temps dans un discours implique d'inscrire les propos véhiculés dans une durée de l'histoire, ou un point dans lequel s'effectue l'acte d'énonciation. Il est pratiquement impossible de détecter le moment d'énonciation sans évoquer les conditions de production de l'énoncé. Ce dernier ne comporte pas forcément une date, qui reste relativement la meilleure façon de situer le moment d'énonciation par rapport à la temporalité linguistique utilisée dans l'énoncé. D'ailleurs, pour l'anecdote, les gens d'antan se réfèrent au temps grâce aux événements, l'année du grand froid, le mois de telle maladie, le jour de tel événement... une connaissance de l'histoire s'impose alors.

Les énoncés que nous avons choisi d'étudier se situent entre 2009 et 2019, ils créent (pour les discours politiques) ou relatent (pour les discours journalistiques) des événements qui se produisent durant une décennie. Néanmoins, nous savons pertinemment que la temporalité ne sera pas réservée au présent. Il convient aussi de distinguer deux temporalités, le temps d'énonciation, et le temps d'énoncé.

2.2.2.1 Eléments déictiques et non-déictiques

Le point de repère des indications temporelles, c'est le *moment* où l'énonciateur parle, le « moment d'énonciation », qui définit le *présent* linguistique. C'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire⁷⁴. Ainsi dans

« Ce secteur ***dispose aujourd'hui*** d'un réseau de 1035 établissements de formation »⁷⁵

Le morphème *aujourd'hui* comme la désinence du verbe « *disposer* » au présent ne sont pas interprétables si nous ignorons à quel moment cet énoncé a été produit : tous deux constituent des éléments déictiques temporels.

Tous les indicateurs temporels ne sont pas détectés comme nous venons de le faire, par rapport au moment d'énonciation (ME). Si nous prenons en considération l'exemple :

« *A quelques jours du **19 mars**, date de commémoration de la victoire de notre peuple sur le colonialisme, j'ai tenu à partager avec vous ce message d'espoir qui s'adresse en fait à toute la nation.* »⁷⁶

⁷⁴ Maingueneau, Op.cit. (1999), p36.

⁷⁵ Bouteflika le 04/03/2009.

⁷⁶ Bouteflika le 04/03/2009

Dans cet énoncé, « à quelques jours » est situé dans le temps grâce au syntagme « 19 mars » et non par rapport au moment d'énonciation. Ce point de repère est à son tour rapporté par le ME par l'emploi du temps passé dans « j'ai tenu ». Alors que dans des énoncés tels :

« Ahmed Ouyahia est apparu, hier, à l'occasion de sa conférence de presse trimestrielle, comme celui qui « ose » affronter les situations difficiles. »⁷⁷

En revanche dans cet exemple, « hier » est situé par rapport au moment d'énonciation. Cela nous permet de distinguer les deux types de séries : celles des déictiques tels, *hier*, *aujourd'hui*, *demain* qui se rapportent directement au ME, et celles des non-déictiques qui se rapportent aux éléments présents à l'intérieur de l'énoncé. Il est logique alors de dire que dans la série des déictiques, le repère coïncide avec le moment d'énonciation (R=ME), alors que pour les non-déictiques le repère se place en antériorité ou en postériorité par rapport au moment d'énonciation (R≠M).

- *La visée temporelle*

La temporalité des énoncés ne se résume pas à distinguer les éléments déictiques et non-déictiques si nous voulons faire une analyse réellement opératoire. Il faut en effet, prendre en considération la *visée temporelle* ; en d'autres termes, le point de vue selon lequel le temps est considéré : nous l'envisagerons comme une *répétition* (une « itération »)⁷⁸, un *point* ou une *durée*. Ce qui peut se résumer par le schéma⁷⁹ proposé par Maingueneau, dans lequel chaque visée correspond à une question :

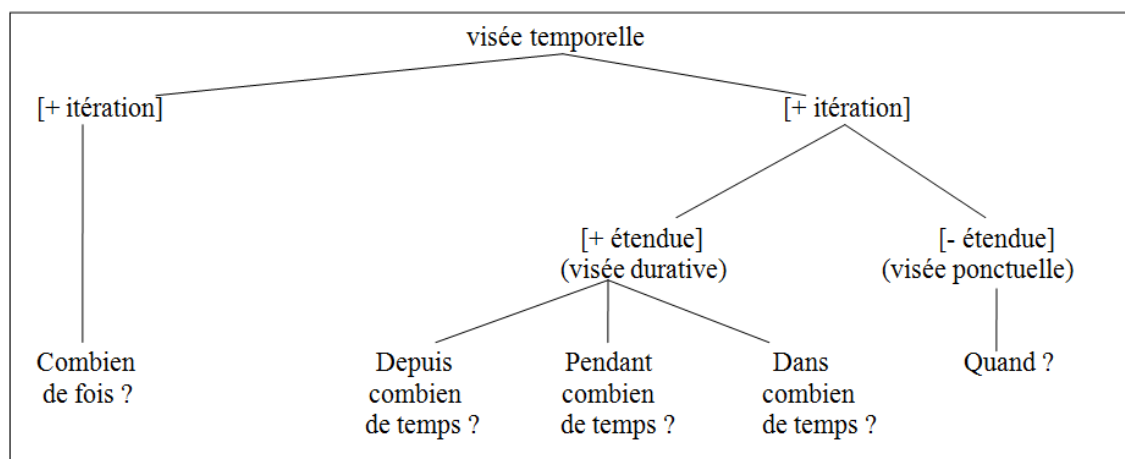


Fig. 2 Schéma de la visée temporelle selon Maingueneau

⁷⁷ El Watan le 13/09/2015

⁷⁸ Maingueneau, Op.cit. (1999), p37

⁷⁹ Ibid : 38

Il s'agit dans ce tableau des temporalités les plus fréquentes, ce schéma est par conséquent non exhaustif. Il comprend tout de même deux visées que nous étudions, la durative, où il est question de repérer le prolongement d'un acte dans le passé (depuis combien de temps ?), vers le futur (dans combien de temps ?) ou sa récurrence dans le présent (pendant combien de temps). Et la ponctuelle, où nous tenterons de savoir si le repère coïncide avec le moment d'énonciation ou lui est antérieur ou postérieur.

1) La visée ponctuelle

• **Quand R = ME**

Suivant l'axe du temps, nous placerons ces déictiques selon leur coïncidence avec ME (présent), son antériorité (passé) ou sa postériorité (futur), et même au fait que l'acte d'énonciation soit indifférent à cette tripartition en s'accommodant avec deux dimensions à la fois (passé et futur).

a. Présent :

1- Éléments adverbiaux : *actuellement, maintenant*

« La solution économique est actuellement entre les mains des producteurs agricoles »⁸⁰

« Les dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2015 et celles de la loi de finances pour 2016, actuellement en cours d'élaboration »⁸¹

« A nous maintenant, de transformer cette capacité de résilience en levier de transformation de notre économie vers la création de richesses et d'emplois. »⁸²

« Le ministre a été encore plus clair en affirmant que son pays ne peut pas s'engager maintenant. »⁸³

2- Prép + Det + N : *en ce moment, à cette heure (Par 005) :*

«Et d'ajouter « c'est grâce à cette démarche que nous sommes, à cette heure actuelle, en mesure de faire face à l'effondrement des prix du pétrole qui ont chuté de près de 70 % en moins de deux ans. »⁸⁴

⁸⁰ El Watan le 28/11/2015

⁸¹ Sellal le 20/09/2015

⁸² Sellal le 14/10/2015

⁸³ Le Quotidien d'Oran le 28/09/2016

⁸⁴ El Watan le 24/02/2016.

« ... **en ce moment** où il faut opérer un changement qualitatif dans la mentalité et les comportements. »⁸⁵

b. Passé :

1- Éléments adverbiaux : *hier, autrefois...*

« ... toutes ces questions d'actualité, parfois brûlantes, ont été décortiquées dans un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lu en son nom, **hier** à Constantine »⁸⁶

« ... faire traverser au « navire Algérie » cette tempête, en continuant à moderniser notre pays et à le doter d'infrastructures socio-économiques tout en préservant les acquis sociaux d'**autrefois**. »⁸⁷

2- Le + N + dernier/passé

« J'ai le plaisir, dans ce domaine, d'annoncer la finalisation **le mois dernier**, par mon pays, de l'ensemble des procédures relatives à son adhésion à la Zone arabe de libre-échange. »⁸⁸

« La démarche a été lancée **l'été dernier**, avec la célèbre mesure de « mise en conformité fiscale »⁸⁹

« C'est pour renforcer cet élan que j'annonce, qu'à partir de **l'automne prochain**, la bourse d'équipement servie annuellement aux stagiaires passera de 300 DA à 2 000 DA »⁹⁰

« Les travailleurs, au nombre de 1,6 million, bénéficieront d'une augmentation de salaire à compter **d'août prochain** avec effet rétroactif depuis janvier 2015. »⁹¹

c. Futur :

1- Éléments adverbiaux : *Demain, après, bientôt...*

⁸⁵ Bouteflika le 23/02/2012.

⁸⁶ Le Quotidien d'Oran le 05/01/2016

⁸⁷ Sellal le 20/09/2015

⁸⁸ Bouteflika le 20/01/2009

⁸⁹ Le Quotidien d'Oran le 24/05/2016

⁹⁰ Bouteflika le 04/03/2009

⁹¹ El Watan le 25/07/2015

« Les débats vont se poursuivre **demain** lundi. Le projet de loi de finances sera soumis à l'adoption des députés le 15 novembre. »⁹²

« L'Algérie dépassera, avec l'aide de Dieu, la crise actuelle sans dommage, et accélèrera le cours de son développement pour accéder **demain** à son statut légitime de pays émergent. »⁹³

« **Après** l'annonce de ces premières coupes budgétaires, M. Sellal tente de rassurer l'opinion que la situation économique du pays n'est pas, selon lui, « comparable à celle de la fin des années 1980 ». »⁹⁴

« Cinquante ans **après** le recouvrement de son indépendance nationale, notre pays a amorcé un parcours riche en réalisations et réformes... »⁹⁵

« Elle a un Fonds de régulation des réserves qui va **bientôt** s'épuiser, mais pas de dette extérieure. »⁹⁶

« ... **bientôt** vous serez au rendez-vous électoral comme vous êtes aujourd'hui et comme vous avez été de tout temps, mobilisés, ... »⁹⁷

d. Passé/futur ou passé/présent/futur :

1- Aujourd'hui, tout à l'heure

« **Aujourd'hui**, l'exécutif est disposé à aller plus loin. »⁹⁸

« La continuité et la persévérance dans la démarche confirment **aujourd'hui** leur pertinence à travers les résultats atteints sous la conduite du Président Abdelaziz Bouteflika »⁹⁹

2- Ce + N où N= (matin, midi, été, année...)

« ... dès que seront finalisés, **cette année**, les statuts particuliers découlant du nouveau statut général de la Fonction publique. »¹⁰⁰

⁹² TSA le 11/11/2018.

⁹³ Bouteflika le 04/07/2016

⁹⁴ El Watan le 25/12/2014

⁹⁵ Bouteflika le 23/02/2012

⁹⁶ Le Quotidien d'Oran le 04/06/2016

⁹⁷ Bouteflika : idem.

⁹⁸ Le Quotidien le 04/06/2016

⁹⁹ Ouyahia le 25/02/2019

¹⁰⁰ Bouteflika le 04/03/2009

« ... le déficit colossal de nos finances publiques qui représentera cette année encore plus de 16 % du PIB »¹⁰¹

« Concernant l'habitat, un effort incommensurable est consenti depuis 2000 à ce jour à travers la satisfaction d'une grande partie de la demande »¹⁰²

3- Lundi, mardi...

« ... approbation des marchés de 22 000 unités rien que mercredi passé »¹⁰³

« ... le ministre de la Communication, Hamid Grine, a assuré, ce dimanche (...) de la pérennité des postes et des salaires »¹⁰⁴

L'inscription de l'événement étudié fait appel à beaucoup d'éléments morphologiques, il apparaît clairement que la crise économique se situe dans une temporalité assez restreinte, mais néanmoins symétrique. En effet, qu'il s'agisse des hommes politiques ou de journalistes, les énonciateurs rappellent les causes et les effets de cette crise, en ayant comme repère, respectivement, le passé et le futur, en ayant comme moment d'énonciation le présent linguistique, par conséquent, aucun des éléments que nous venons de citer ci-dessus ne se trouve dans un calcul extralinguistique. Cela dit, certains repères temporels font appel à une mesure extérieure à la langue comme :

« Il l'a fait à partir de Djelfa, en ce deuxième jour de la campagne électorale. «C'est de bonne guerre,» disent certains observateurs »¹⁰⁵

- **Quand R ≠ ME**

Cette partie concerne les éléments non déictiques, nous distinguerons les éléments destinés à référer au repère lui-même (que celui-ci soit passé ou futur par rapport au ME) de ceux qui indiquent un moment postérieur ou antérieur à ce repère.

- a. Coïncidence avec le repère :*

1- Alors

¹⁰¹ Algérie Focus le 02/10/2016

¹⁰² Bouteflika le 15/04/2011

¹⁰³ Sellal le 20/09/2015

¹⁰⁴ Le Quotidien d'Oran le 11/04/2017

¹⁰⁵ Le Quotidien d'Oran le 19/04/2017

« **Alors** que la période actuelle se caractérise par des progrès importants dans la mise en place d'entreprises communes entre capitaux arabes. »¹⁰⁶

« Votre rencontre se tient **alors** que notre peuple vit une double commémoration. »¹⁰⁷

« Ouyahia évite de parler d'austérité, **alors** que toutes les mesures déclinées y mènent tout droit. »¹⁰⁸

« **Alors** que les cours du pétrole s'effondrent : Le gouvernement se veut toujours rassurant »¹⁰⁹

2- Ce + N + là où N = (seconde, jour, nuit...)

« Durant **ce temps-là**, le corps institutionnel algérien reste figé dans une doctrine rentière qui bloque le pays. »¹¹⁰

« Tous les chiffres que renferment les lois de finances élaborées à **ce jour-là** ne reflètent pas, selon Rebaïne, la réalité de notre économie. »¹¹¹

3- Prép + ce + N, où Prép = (à, en)

« Pour l'Algérie, ce point était à ce jour encore en suspens... »¹¹²

b. Antériorité au repère :

1- La veille, l'avant-veille.

« Tous les jours et dans tous les domaines de la vie du citoyen, nous nous retrouvons à **la veille** d'échéances importantes »¹¹³

2- Quantitatif + N + avant/auparavant/plutôt, où quantitatif = (un, deux, plusieurs...).

« Et celle-ci ne tend pas à reconnaître l'échec et l'aggravation de la crise financière, dont les contours se sont dessinés depuis **plusieurs mois auparavant**. »¹¹⁴

¹⁰⁶ Bouteflika le 20/01/2009

¹⁰⁷ Ouyahia le 06/10/2018

¹⁰⁸ El Watan le 13/09/2015

¹⁰⁹ Le Quotidien d'Oran le 25/08/2015

¹¹⁰ Algérie 360 le 23/07/2015

¹¹¹ El Watan le 02/12/2015

¹¹² Sellal le 06/03/2017

¹¹³ Idem

¹¹⁴ El Watan le 15/10/2015

« ... j'avais entrepris quelques années auparavant sur la concorde civile et la réconciliation nationale, dans l'objectif, devenu hautement prioritaire... »¹¹⁵

« Les Algériens doivent savoir par exemple que ce sont les mêmes personnes qui dix ans auparavant hurlaient qu'il ne fallait pas rembourser la dette par anticipation. »¹¹⁶

3- Le + N + d'avant/précédent.

J'invite également les membres de notre communauté (...), à participer massivement aux prochaines élections comme ce fut le cas lors des précédentes échéances, afin d'exprimer son attachement au pays »¹¹⁷

« Le malaise risque d'être d'autant plus attisé si les cours du pétrole ne retrouvent pas au moins leur niveau d'avant le début de l'année. »¹¹⁸

c. Postériorité au repère :

1- Le lendemain, le surlendemain.

« Il est utile de rappeler à ce propos qu'Ahmed Ouyahia a été limogé du poste de Premier ministre au lendemain d'une déclaration affirmant que "c'est l'argent sale qui dirige". »¹¹⁹

« Cela constitue une richesse énorme, mais cela donne également la mesure des multiples demandes à satisfaire demain et dont je citerai le doublement du nombre d'étudiants... »¹²⁰

« Demain aussi, l'Algérie pourra et devra tirer profit des vertus du consensus national au service de son développement »¹²¹

« ... refusant toute forme de défaitisme ou de fatalité, fidèle à lui-même, confiant en la vigueur de sa jeunesse, celle d'aujourd'hui comme celle de demain. »¹²²

2- Quantitatif + N + d'après/plus tard

3- Le + N + d'après/suivant

¹¹⁵ Bouteflika in El Watan le 08/02/2016

¹¹⁶ Sellal le 20/09/2015

¹¹⁷ Bouteflika le 23/02/2012.

¹¹⁸ El Watan le 26/01/2016

¹¹⁹ El Watan le 13/09/2015

¹²⁰ Bouteflika le 04/03/2009

¹²¹ Ouyahia le 25/02/2019

¹²² El Watan le 08/02/2016

Concernant la postériorité au repère, les discours analysés prouvent que la crise est ancrée dans le présent, les éléments de temporalité qui signifient une prévision des événements chez les énonciateurs sont quasi absents. Il est toutefois compréhensible que le discours médiatique soit centré sur le présent et le passé, il ne fait que relater les événements, mais le discours politique concernant la crise économique devrait adopter une posture plutôt orientée vers le futur. Or, les emplois de « demain » et « lendemain » dans les énoncés ne sont que figuratifs, ils ne sont guère indicateurs de lieux. Il apparaît clair qu'il n'existe aucune visée ponctuelle postérieure au repère, il s'agit là d'une donnée que nous exploiterons lors du bilan de cette partie.

2) La visée durative

Nous nous intéresserons dans cette visée de la temporalité en la considérant d'abord comme s'écoulant depuis une origine jusqu'à un repère (attitude rétrospective), ou à partir d'un repère jusqu'à une limite postérieure (attitude prospective). Comme pour la visée ponctuelle, dans celle-là nous distinguerons entre les déictiques (quand $R=ME$) et les non-déictiques (quand $R \neq ME$) :

a. Attitude rétrospective :

• Quand $R = ME$ (les éléments déictiques)

Nous pouvons distinguer deux durées selon le statut actuel (présent) de la situation d'énonciation, en effet, si l'action dure encore, nous parlerons donc d'une durée ouverte :

« ... cette Communauté **bénéficie** également de mesures nouvelles décidées par le Président de la République **il y a une année**... »¹²³

« ... grâce aux dispositions de la loi de finances complémentaire, entrée en vigueur **il y a à peine un mois**, l'Etat **est en train** de ramasser plus de fiscalité ordinaire... »¹²⁴

Si l'action est achevée, on dira que la durée est fermée :

« C'est le Premier ministre, dont le discours **était** des plus rassurants **il y a seulement quelques semaines**, qui annonce cette première batterie de mesures visant à "sauver" le pays ». ¹²⁵

« ... ce sont les décisions nationales prudentes que nous **avons prises il y a quelques années**, notamment un important remboursement anticipé de la dette extérieure... »¹²⁶

¹²³ Ouyahia le 25/02/2019

¹²⁴ Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

¹²⁵ El Watan le 25/12/2014

¹²⁶ Bouteflika le 04/07/2016

Dans les deux cas de figure, le locuteur est amené à utiliser des morphèmes et des temps distincts, chaque élément temporel se présentant comme compatible avec la durée fermée ou la durée ouverte qu'il veut exprimer, certains morphèmes sont utilisés avec les deux, d'autres n'en tolèrent qu'une seule :

- Avec les deux durées : *ça fait... que, il y a... que, voilà... que* ; ce sont des éléments compatibles avec le passé composé :

« Il y a quelques semaines, le Président de la République a lancé un appel à un front populaire. »¹²⁷

L'imparfait :

« L'Algérie a pu également réduire fortement le chômage qui rongeait la société il y a près de deux décennies. »¹²⁸

Ou le présent dans :

« ... l'Etat croit en la pertinence des politiques engagées pour sortir de la crise, malgré les critiques des experts, économistes et opérateurs lors de la dernière réunion organisée par le CNES, il y a une semaine. »

- Avec la durée fermée : *il y a, ça fait, voilà* ne se combinent qu'avec des verbes qui marquent des faits localisés dans le passé ;

« Voilà bientôt deux années que les cours mondiaux des hydrocarbures enregistrent une chute spectaculaire et brutale. »¹²⁹

- Avec la durée ouverte : *depuis*

« Depuis le début des années 2000, notre pays engrange les réalisations et érige pierre après pierre son édifice national »¹³⁰

- **Quand R ≠ ME (les éléments non-déictiques)**

Nous distinguons deux cas qui mettent en rapport le repère avec ME :

- **R antérieur :**

¹²⁷ Ouyahia le 06/10/2018

¹²⁸ Bouteflika : idem

¹²⁹ Le Quotidien d'Oran le 06/06/2016

¹³⁰ Sellal le 06/03/2017

1- Depuis, il y avait/a eu... que, ça faisait/a fait... que

« ... l'Algérie s'est remise en marche depuis une décennie, pansant ses blessures et réactivant la dynamique de développement qu'elle entend poursuivre. ».

Ces morphèmes étant compatibles avec les deux durées.

2- Il y a eu, ça a fait, où Quantitatif + N + avant/plutôt, ne se combinent qu'avec la durée fermée

« Le seul changement de régime qu'il y a eu dans les années 2000 »¹³¹

- **R postérieur**

1- Depuis, il y aura... que, ça fera... que, qui sont compatibles avec les deux durées

« Nous savons tous qu'il y aura des résistances au changement auquel les habitudes ou les intérêts essayeront de s'opposer, mais nous ferons des réformes »¹³²

2- Il y aura, ça fera, Quantitatif + N + avant/plus tôt ;

« ... malgré son application, un an plus tôt, dans la loi de finances de 2015... »¹³³

b. Attitude prospective :

Il s'agit de prendre en considération la durée écoulée avant qu'un fait se réalise ou se soit réalisé. Comme pour l'attitude rétrospective, il faut faire la distinction entre les déictiques et les non-déictiques, mais aussi entre l'évaluation précise et approximative de la durée de réalisation d'un fait.

• **Quand R = ME**

- *Évaluation précise* : Dans + Quantitatif + N

« ... il leur faudrait emprunter environ 20 milliards de dollars par an et que dans quatre années. »¹³⁴

- *Évaluation approximative* : dans les + Quantitatif + (qui viennent), d'ici/avant + Quantitatif + N, sous + quantitatif + N, ou sous + N où N= (quinzaine/douzaine...)

¹³¹ El Watan le 25/02/2016

¹³² Sellal in El Watan le 15/10/2015

¹³³ Sellal in Le Quotidien d'Oran le 22/01/2017

¹³⁴ Algérie Part le 22/07/2018

« ... affirmant que le pays se trouve “face à un danger et que **d’ici cinq** ans il ne restera aucun dollar dans les caisses si nous ne réformons pas.” »¹³⁵

- **Quand R ≠ ME**

- *Évaluation précise* : Quantitatif + N + après/plus tard ;

« **Quelque temps plus tard**, un rapport de la Banque Mondiale faisait remarquer que les responsables subventionnaient la destruction de la steppe à coût de milliards de \$. »¹³⁶

- *Évaluation approximative* : avant/sous + Quantitatif + N, dans les + Quantitatif + N (qui survivent/suivront) ;

« ... le Premier ministre a annoncé une rencontre lundi prochain avec les responsables des banques en vue de récupérer les fonds des commerçants informels et qui ont atteint près de 3 700 milliards dont 700 à 1 000 milliards constituent un excédent et de les intégrer dans les cinq années à venir »¹³⁷

3 Synthèse :

Le discours sur la crise économique connaît une inscription mitigée, une identification de l'énonciataire ambiguë, et une certaine distanciation de la situation d'énonciation. À travers les déictiques spatiaux, nous avons touché deux attitudes de la part des énonciateurs : celle des politiques est mitigée, ils se positionnent lorsqu'il est question de solution, et de rappel d'un passé glorieux, mais ils se distancent dès qu'il est question d'évoquer le fond de la crise ou les raisons qui ont mené à la conjoncture économique qu'ils doivent commenter ; l'attitude des journalistes est, elle, très inscrite dans le moment d'énonciation, le référent à la crise économique est toujours présent.

La temporalité pose aussi un problème comme nous l'avons relevé. En effet, alors que le discours journalistique est dans son droit de s'inscrire dans le présent ou le passé proche, le discours politique, en revanche, se comporte comme le premier, alors qu'il ne s'agit pas de discours d'information. Il s'agit d'un discours décisionnel, qui devrait comporter des propos prévisionnels, qui se prolongent dans un avenir effectif, et non rempli de langue de bois (un point que nous relèverons ultérieurement).

Notre corpus est par conséquent peu embrayé, une étude du degré de responsabilisation au sein du discours s'impose. Nous nous intéresserons dans le dernier chapitre de cette partie à la

¹³⁵ Ouyahia in El Watan le 13/09/2015

¹³⁶ Algérie Part le 20/08/2018

¹³⁷ Le Quotidien d'Oran le 24/07/2015

prise en charge énonciative, et des stratégies discursives empruntées dans les discours politiques et journalistiques concernant la crise économique.

Chapitre II : *Les modalités*

1 Les Modalités

En nous lançant dans une telle entreprise, nous nous aventurons dans ce que Dominique Maingueneau décrit comme « *un des domaines les moins stables, un des plus confus aussi, de la théorie d'énonciation...* »¹ Nous tenterons, dans une démarche sujette à l'interprétation, d'étudier les modalités des discours de la crise économique, en nous appuyant sur des disciplines comme la logique ou encore la grammaire traditionnelle, et en suivant les travaux de Maingueneau et Kerbrat-Orecchioni, tous deux s'étaient mis d'accord sur l'importance de deux modalités, d'énonciation et d'énoncé, auxquelles Maingueneau rajoute les modalités du message :

1.1 Modalités d'énonciation

Beaucoup d'anthropologues et de sociologues proposent de distinguer un certain nombre de fonctions qui seraient nécessaires à la société : fonction ludique, fonction de contact, fonction religieuse... etc.

De ce fait les modalités d'énonciation définissent le type de relation qu'entretiennent les protagonistes d'une situation énonciative, se référant à des facteurs sociaux, cette relation est définie d'après le type et les constituants des phrases, ainsi que les figures utilisées dans le discours.

Il est donc question d'étudier la relation entreprise entre les différents énonciateurs et leurs allocutaires :

A. Le discours politique :

Dans le discours politique, il faut comprendre qu'il existe deux visions distinctes, celle de Platon, orientée vers les idées, et l'idéalité républicaine, et celle d'Aristote, où il est question de techniques d'organisation de la vie politique. En combinant les deux visions, le politique devient celui qui tient une société dans son identité avec un espoir de lendemains meilleurs. Le discours politique devient alors le lieu où se mélangent espérances et actions dans lequel se noue un contrat d'idéalité sociale entre dirigeants et citoyens.

Le discours sur la crise économique en Algérie a connu, de 2009 à 2019, deux logiques qui s'inscrivent dans le rapport entre l'énonciateur et son énonciataire :

¹ MAINGUENEAU Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, éditions Hachette, (1979). p110.

Une première logique symbolique qui pose les principes d'une vie politique fondant l'idéalité prônée par Platon, en évoquant des valeurs collectives qui seraient au service du bien commun :

« Grâce à Dieu et à votre engagement à mes côtés, ces objectifs ont été atteints conformément à nos valeurs séculaires de clémence et de pardon. Les craintes se sont dissipées et les esprits apaisés. »²

« Soyez au rendez-vous pour confirmer votre forte adhésion à la vie politique qui vous permettra de concrétiser vos aspirations, de participer à la promotion des principes et valeurs de la République et d'édifier la société moderne à laquelle vous aspirez. »³

« En puisant une nouvelle fois dans notre attachement séculaire à la Patrie et en nous inspirant aussi des nobles valeurs de l'Islam, nous avons su réaliser la Réconciliation nationale et restaurer la paix civile, conditions indispensables pour tout développement. »⁴

Dans ces trois passages, il s'agit d'un rappel d'une vie politique idéale, le politique énumère les valeurs auxquelles tient le pays, ceux qui ont aidé à construire un état de droit. D'un point de vue sémantique, il est question de hiérarchie. En effet, le politique, Abdelaziz Bouteflika, se réserve « la cape du sauveur des valeurs séculaires de la patrie », il ne se contente pas de rappeler les exploits d'une telle posture à travers le « grâce à... nous avons... », mais se pose aussi comme celui qui dicte la bonne conduite dans le second exemple, en utilisant l'impératif, avec une valeur à mi-chemin entre la prière et l'injonction dans la mesure où il est suivi immédiatement avec un aspect du conditionnel « participez aux élections... vous préservez les valeurs de la Patrie... ». Le politique algérien réitérera l'emploi de l'impératif dans ses discours, du moins dans le sens, en utilisant des verbes modaux, afin d'affirmer cette image :

« ... je vous exhorte à prendre en charge votre destin en participant de manière active au développement du pays. »⁵

« Il faut que chacun de vous sache que le travail est la clé de voûte de l'édification du pays et de la promotion sociale de sa jeunesse. »⁶

² Bouteflika 15/04/2015

³ Bouteflika 23/02/2012

⁴ Bouteflika le 04/07/2016

⁵ Bouteflika le 04/03/2009

⁶ Idem

« **A vous** qui êtes appelés à présider demain à l'avenir de l'Algérie (...) j'adresse toute mon affection, et en même temps un message d'espoir pour vous dire qu'**il faut** faire confiance à notre pays et à notre peuple... »

« On est en ce moment où **il faut** opérer un changement qualitatif dans la mentalité et les comportements. »

Dans un discours qui doit évoquer une conjoncture économique difficile, le politique montre implicitement que les solutions résident dans la préservation des idées, en effet, « *prendre en charge son destin* », « *faire confiance sn pays* » ou « *opérer des changements de mentalité* » ne sont que des formules qui s'appliquent à l'individu, et qui ne sont en aucun cas du ressort du politique. Il s'agit de propositions qui servent à consolider la posture hégémonique de l'énonciateur.

Le rapport entre l'énonciateur et son énonciataire dans ce cas est celui du « gouverneur/gouverné ». Il semble facile de l'affirmer, il s'agit du discours d'un président à son peuple, dira-t-on ! Mais la posture que nous venons d'affirmer n'est pas toujours celle qu'empruntent les politiques, *in gouvernance*, en s'adressant à leurs peuples.

La deuxième logique est pragmatique, elle consiste à proposer un mode de gestion du pouvoir, à travers les moyens qui permettent de réaliser le bien-être social. Cette stratégie passe par les performatifs, dans des passages énonciatifs illocutionnaires où l'énonciateur essaie d'imposer un certain comportement par l'acte de parole :

« Dans sa déclaration, le Premier ministre fait allusion également à un gel des augmentations salariales. « **Il ne faut pas être** trop exigeant en matière de salaires », lance-t-il, en annonçant aussi la réduction des dépenses pour les administrations et les institutions publiques. « **Il faut** mettre fin au gaspillage », martèle-t-il. »⁷

« « **Il faut** en finir définitivement avec l'import-import », martèle-t-il en défendant l'instauration de la licence d'importation car sans elle, « nous irons à la mort », assène-t-il. »⁸

« ... **il faut** relancer l'économie par une véritable politique des dépenses qui consiste à « supprimer le faste des gouvernants et établir de vraies règles pour les contrats publics, source inépuisable de détournements de fonds... », explique-t-il. »⁹

⁷ Sellal in El Watan le 25/02/2015

⁸ Ouyahia in El Watan le 13/09/2015

⁹ Sellal in El Watan le 18/09/2015

À la différence des premiers exemples où figure « il faut », ces derniers expriment un passage à l'acte. Les énonciateurs n'hésitent pas à vouloir imposer un comportement sous peine d'être sanctionnés. Les politiques se montrent fermes, et se mettent dans la peau des dénonciateurs ; à l'image d'Ouyahia (2^e exemple) qui affirme que l'import-export conduira le pays vers la ruine, ou avec ses propres mots *la mort*. Sellal de son côté (1^{er} et 3^e exemples), se met dans la description de la technique de gouvernance. Ainsi, il ordonne *une moindre exigence en question de salaires, mettre fin au gaspillage* ou encore de *supprimer le faste du gouvernement*.

Le rapport qui existe entre énonciateurs et énonciataires dans ce cas gérant/géré ; en quoi est-il différent du rapport gouverneur/gouverné ? La notion de gouvernance en démocratie implique la participation des deux protagonistes du pouvoir, à savoir ; le peuple et son représentant (président ou Premier ministre) dans la gouvernance d'un pays, alors que dans le second rapport, une volonté de soumission par l'ordre est fortement perceptible, les politiques ne discutent pas les réformes et les lois, ils les imposent.

B. Le discours journalistique :

Dans le discours médiatique, la communication est à sens unique, donc la question de la hiérarchie dans le discours est de suite résolue. Le locuteur-scripteur est en hiérarchie supérieure face à son interlocuteur de par son statut d'*informateur*, ceci étant l'un des aspects du discours journalistique. Et pourtant, un autre statut est attribué aux professionnels des médias :

« Les médias constituent une instance qui n'édicte aucune règle de comportement, aucune loi de conformité, aucune sanction. Bien plus, les médias et la figure du journaliste n'ont aucune volonté d'orientation, se déclarant au contraire instance de dénonciation du pouvoir. Alors, d'où leur vient cette appellation de « quatrième pouvoir » ? Du fait que cette instance se prêterait à une manipulation des consciences, malgré elle ? »¹⁰

Le statut de « manipulateur », que nous traitons dans la prochaine partie, semble coller au locuteur scripteur, mais qu'en est-il de notre corpus ?

Il était déjà question d'accusation de la part des politiques d'une tentative de manipulation des médias à propos de la crise économique, ainsi Sellal dira :

« *Pèle mêle, il (Abdelmalek Sellal) accuse, notamment, des chaînes de TV privées, qui usent de publicité mensongère, la manipulation, l'humiliation* », ce qui est de nature à donner lieu « à la '*Fitna*' au sein de la société algérienne », outre le fait que ces mêmes TV « *encouragent le régionalisme* », avant de les accabler en les accusant « *d'évasion fiscale et de fuite de devises.* »

¹⁰ CHARAUDEAU, Patrick, *le discours d'information médiatique, construction du miroir social*, éditions NATHAN, (1997). p8.

Et, puis ces TV privées, poursuit-il, pratiquent «le chantage, la diffamation, la divulgation des secrets des instructions judiciaires, ainsi qu'une inacceptable pression sur les cadres de l'État». Dès lors, «le temps est venu d'appliquer la loi à tous, dans la transparence», a-t-il prévenu. »¹¹

Ou encore le ministre des Finances qui dit à son tour :

« ... qui (le ministre des Finances) reproche aux médias de verser dans l'alarmisme, voire dans des analyses fantaisistes, affirme tout de go qu'en dépit des «contractions» des recettes, il n'y a pas lieu de s'alarmer. » »¹²

Des politiques qui accusent les médias de manipulation ! Patrick Charaudeau affirme : *« Alors que le monde des médias prétend se définir contre le pouvoir et contre la manipulation. Pourtant, les hommes politiques utilisent les médias comme moyen de manipulation de l'opinion publique... »¹³Faut-il assigner aux médias, dans ce cas, le statut de manipulateur/informateur ?*

Informé, c'est transmettre un savoir à celui qui ne le possède pas, l'information est par conséquent d'autant plus forte lorsque la cible est en position d'ignorance. Ce statut est confirmé dans le cas de la crise économique ; en effet, informer sur ce sujet devient un exercice répétitif où le locuteur scripteur « martèle » le consommateur d'information, très attentif aux propos du premier, d'informations techniques et d'analyses que le récepteur « gobe » comme des « vérités ». Nous n'affirmons à aucun moment que ces informations et analyses sont vraies ou fausses, nous ne faisons que nous placer du point de vue du consommateur de l'information. Cette transmission de *littératie*¹⁴ est une preuve de cette supériorité sur le consommateur d'information que défendent les médias.

Oswald Ducrot (1972) avait mis l'accent sur l'ordre hiérarchique qui caractérise les actants dans le discours, en l'illustrant avec l'exemple du mode interrogatif, qui de par sa nature implique deux interlocuteurs. Dans le discours politique, il implique une supériorité du locuteur par rapport à son auditoire, et du fait qu'il pose la question, il impose à son interlocuteur de poursuivre le discours. Alors que dans le discours journalistique, le mode interrogatif assure la même fonction, mais en procédant autrement. En effet, dans ce cas le mode interrogatif consiste à poser une [question](#) n'attendant pas de réponse, cette dernière étant connue par celui qui la pose. La question

¹¹ Sellal in Le Quotidien d'Oran le 24/05/2016

¹² Abderrahmane Benkhalfa in Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

¹³ CHARAUDEAU, Patrick, *le discours d'information médiatique, construction du miroir social*, éditions NATHAN, (1997). p7

¹⁴ La littératie, ou lettrure, est un anglicisme défini par l'[OCDE](#) (Organisation de coopération et de développement économiques) comme l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. »

rhétorique, ou *interrogation oratoire* également, est la forme la plus rhétorique de la question et de l'assertion déguisée. Ainsi Marcel Courault la nomme « *fausse interrogation* »¹⁵.

« *Quelle vérité annoncer aux Algériens ?* » Dans cette interrogation qui est suivie par « *La réponse arrive...* ». Le locuteur donne l'impression d'impliquer son allocutaire non seulement dans son discours, mais aussi à rejoindre sa pensée. Cette dernière réflexion est plus flagrante dans les extraits suivants, que nous mettrons avec les réponses respectives :

Question :

« *Les mesures de rigueur de Sellal sont-elles réalisables ?* »¹⁶

Réponse : le journaliste fait appel à deux figures politiques, Ali Benflis, ancien Premier ministre et chef du parti Talaie el-Houriyat, et Sofiane Djilali, homme politique et chef du parti Jil-Jadid :

« *... gouvernance qui s'est fait remarquer plus par les déperditions, les gaspillages et la corruption ne peut pas convaincre nos concitoyens de consentir à la rigueur, à l'austérité et aux sacrifices que la crise économique actuelle finira inévitablement par imposer* ». Ali Benflis.

« *L'Algérie a encore une année où elle peut relativement avoir une marge de manœuvre. Au-delà, MM. Sellal, Ouyahia et tous les fossoyeurs de l'Algérie prendront d'urgence leur avion à partir de Boufarik et abandonneront le pays au chaos et à la destruction* » Sofiane Djilali.

Faire appel à deux figures de l'opposition pour commenter des mesures prises par l'état est assez révélateur de l'intention du journaliste la construction de la réponse à travers les arguments d'autorité, portés ici par Ali Benflis et Sofiane Djilali, est une tentative d'orientation de l'opinion et de la partialité de l'argumentaire. Il est d'autant flagrant que les propos relatés ne constituent en aucun cas une analyse pertinente de la situation comme le promettait la question de départ. Il s'agit de l'exercice pur de l'opposition politique, utilisant à foison un vocabulaire qui lui est propre « *déperditions/gaspillages/corruption/fossoyeurs de l'Algérie/chaos/destruction* » et non une analyse des mesures prises par le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Question :

« *Face à l'ampleur de la crise : Quelle parade pour le gouvernement ?* »¹⁷

¹⁵ Courault, Marcel, *Les Voies de la composition française : manuel pratique de l'art d'écrire*, Tome 2 (La Phrase, le style), Paris, Hachette, (1957) p371

¹⁶ El Watan le 18/09/2015

¹⁷ El Watan le 07/01/2016

Réponse

« La situation économique se dégrade à tel point que les prévisions d'encadrement budgétaire et les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2016 s'avèrent d'ores et déjà insuffisantes. Comment peut-il en être autrement lorsque la cadence des alertes pessimistes du gouverneur de la Banque d'Algérie — **qui n'est pas connu pour le maniement de la langue de bois** — s'accélère au fil de la dégradation de la situation économique du pays ».

Alors que l'énonciateur annonce une question cruciale à propos de la crise économique, ayant comme intervenant le gouverneur de la Banque d'Algérie. Le locuteur-scripteur soumet de suite son lecteur à la véracité des propos qu'il relate, avec un commentaire mis entre deux tirets (un procédé typographique qui attire l'attention un peu plus sur les commentaires que des parenthèses ou des virgules). L'énoncé nous paraît d'emblée biaisé par ce procédé que nous interprétons comme une invitation à croire les propos relatés « les yeux fermés ».

Ce que nous venons de présenter ci-dessus s'inscrit parfaitement dans ce qui est communément appelé « le pouvoir de la suggestion », qui mène le consommateur d'information à se poser plus de questions, dont les réponses rejoignent toujours à la fin la pensée du locuteur-scripteur. Cette forme de hiérarchie que nous trouvons souvent dans le discours journalistique est exercée d'une façon plus esthétique et plus rhétorique, pour servir des fins commerciales, le locuteur devient le maître à penser du récepteur, il partage alors avec lui, un rapport *informateur-manipulateur/informé-manipulé*.

1.2 Modalités d'énoncé

Il s'agit de marqueurs discrets, qui ne se manifestent pas à la première lecture (ou écoute) du discours. Contrairement aux premières modalités, celles-ci ne concernent pas les relations qu'entretient le locuteur avec ses interlocuteurs, mais relient le locuteur à son énoncé, à travers les représentations, et les jugements qu'il émet dans son énoncé à propos d'une situation quelconque (appréciatives, dépréciatives).

Ces modalisations apportent une valeur informative sur un référent, en ayant recours à la logique (vérité, fausseté, certitude, probabilité... etc.), ou bien à l'état que lui procure cette situation d'énonciation (joie, tristesse, confusion..., etc.), nous pouvons déceler ces modalités d'énoncé dans les changements produits sur ce qu'appelle Maingueneau (1979) *la proposition de*

base¹⁸. Ces changements sont d'ordre syntaxique, se manifestant dans l'accessoirement de la proposition de base avec des unités susceptibles de fournir une information supplémentaire (une modalité) par rapport à l'action constituée par cette proposition.

C'est une sorte de prise de position, elle est courante dans le discours politique, mais assez rare dans le journalistique.

Ainsi nous classons les différents exemples selon leur appartenance à la logique ou à l'état qui désigne une situation ;

A. La logique :

a. La vérité :

Il s'agit essentiellement de phrases déclaratives et affirmant le vraisemblable d'une situation. Elles sont égales à la proposition de base, et fournissent une vérité que nous pouvons classer dans l'ordre du général en vue de la situation étudiée, mais il se peut aussi que cette proposition de base soit enrichie par une expression qui s'approche de celle de la certitude « *il est certain que...* » Qui exprime autant la certitude que la vérité, sans oublier les réponses qui suivent les questions rhétoriques ;

Dans le discours journalistique :

« ... l'an «un» de l'austérité et de la rupture avec l'ère de l'aisance financière et du pétrole cher des années 2000, sera **vraisemblablement** peu heureuse, tant pour les entreprises que pour les ménages. »¹⁹

« ... l'Arabie Saoudite et l'Iran qui continuent de se regarder en chiens de faïence et qui constituent **vraisemblablement** le seul obstacle à tout accord de gel de la production pour provoquer un raffermissement des prix du pétrole. »²⁰

« . Le gouvernement maîtrise la situation en dépit de la chute du cours du pétrole. **Il est vrai** que cette tendance se poursuivra en 2016 et peut-être même en 2017 ».²¹

¹⁸ Maingueneau, Dominique, initiations aux méthodes de l'analyse du discours, (1979), page 112.

La proposition de base est une phrase composée d'éléments neutres, qui n'est pas sujette à divers interprétations
exemple : « Jacques pleure »

¹⁹ El Watan le 03/01/2016

²⁰ Le Quotidien d'Oran le 28/09/2016

²¹ El Watan le 28/11/2015

Il est important dans le discours journalistique d'assurer la véracité des informations et des propos rapportés, en incrustant des morphèmes tels que « il est vrai » « vraisemblablement ». La vérité est une notion primordiale dans le discours journalistique, l'existence de ce dernier en dépend.

Dans le discours politique :

« Nous savons tous **qu'il y aura** des résistances au changement auquel les habitudes ou les intérêts essayeront de s'opposer »²²

« Notre pays **passé** par une période d'édification et de renouveau, dans une conjoncture internationale marquée par des mutations politiques, des tensions sécuritaires, des crises économiques et des interventions étrangères. »²³

« Au plan interne, ces défis ont notamment pour noms, l'importante progression que nous avons déjà réalisée dans le domaine du développement notamment humain »²⁴

Dans le discours politique, la vérité passe par l'affirmation. Les phrases déclaratives sont omniprésentes, et ce pour assurer une certaine posture, celle de l'homme politique qui dit la vérité sans sourciller.

b. La fausseté :

Elle est aussi exprimée par des phrases déclaratives, mais qui nient une situation ou une information, dans sa structure syntaxique elle est proche, voire identique aux phrases exprimant la vérité, seul le plan sémantique tranche entre les deux, signalons aussi que comme pour la vérité, les phrases exprimant l'incertitude peuvent être attribuées à la fausseté :

Dans le discours journalistique :

« ... il s'agit surtout d'un renoncement à des règles, sans lesquelles il **serait impossible** de rétablir la confiance et la foi en l'avenir.. »²⁵

« Le combat mené contre le terrorisme **n**'a contraint notre pays **ni** à geler ses institutions, **ni** à arrêter en chemin le processus d'approfondissement de la démocratie pluraliste, **ni** à occulter l'effort de développement national »²⁶

²² Sellal le 14/10/2015

²³ Bouteflika le 23/02/2012

²⁴ Ouyahia le 25/02/2019

²⁵ Le Quotidien d'Oran le 24/05/2016

²⁶ El Watan le 08/02/2016

« Par «de nombreux experts qui ne sont pas dans l'administration», Sellal veut, certainement, dire qu'ils **n'ont rien** à voir avec le pouvoir, qu'ils **ne peuvent être**, par conséquent, **ni complaisants ni médiocres.** »²⁷

La fausseté dans le discours journalistique sert à nuancer les propos à travers, essentiellement, le procédé de la négation. Tout comme la vérité, la fausseté est une nécessité dans la stratégie discursive empruntée par le locuteur-scripteur.

- Le discours politique :

« Nos propositions en la matière seront concrètes et **ne** relèveront **ni** de considérations abstraites **ni** de slogans démagogiques »²⁸

« Nous pouvons être fiers d'appartenir à un pays où la liberté d'expression est une réalité palpable, un pays qui **ne** compte **aucun** prisonnier d'opinion **ni** détenu politique. Un acquis remarquable qu'il convient de consolider pour en assurer la pérennité. »²⁹

« Il ne faut ni s'alarmer, ni s'endormir, mais bouger dans la bonne direction avec ambition et courage. »³⁰

La fausseté dans le discours politique est un procédé qu'ils utilisent pour crédibiliser des actions politiques, en niant ou en anticipant des arguments qui peuvent contrecarrer les décisions qu'ils prennent. Ainsi, en niant l'existence de prisonniers d'opinion et de détenus politique, l'énonciateur affirme que toutes les voies de l'opposition sont ouvertes, et qu'ils sont à l'écoute de tous les protagonistes politiques.

c. **La certitude :**

Pour exprimer la certitude, le locuteur doit s'investir dans son énoncé, il s'agit sans doute de la trace la plus apparente de subjectivité que laisse l'énonciateur, puisqu'il s'agit de confirmer un fait, appuyer une affirmation et inscrire une situation dans le cadre de l'officiel, du certain ; en d'autres termes « clamer » la crédibilité absolue :

- Le discours journalistique :

²⁷ Le Quotidien d'Oran le 06/06/2016

²⁸ Bouteflika le 04/03/2009

²⁹ Bouteflika le 15/04/2011

³⁰ Sellal le 20/09/2015

« Une opportunité que le ministre saisira, **certainement**, avec enthousiasme pour montrer sa bonne foi, en tout point de vue, notamment sa disponibilité à exécuter la feuille de route du gouvernement dans le domaine économique »³¹

« **Il est certain**, donc **sûr**, que les (mêmes) choses seront (re) dites encore une fois clairement et peut-être d'une manière plus précise. »³²

« ... tandis que l'effet hausse de TVA sur le prix des carburants risque **sans doute** de se faire rapidement ressentir »³³

« L'État devrait davantage chercher et exiger au nom de la collectivité, des preuves matérielles et tangibles de la bonne foi de l'investisseur, avant d'accorder le moindre avantage fiscal qui pénaliserait **sans doute** la cagnotte commune »³⁴

« Aux écueils de la crise pétrolière, de l'austérité et de l'inflation qui menacent en ce début d'année s'ajoutent, **sans doute**, des risques réels de tensions sociales et politiques »³⁵

« Le ministre des Finances, dont les intentions sont **sûrement** louables, est en train de faire les mêmes erreurs que tous les membres du gouvernement qui se sont succédés à la tête de ce pays. Sachant que les textes ne valent que par leur application sur le terrain ».³⁶

Affirmer la certitude dans des propos invérifiables, comme dans le 3^e dernier exemple, où le journaliste assure que les intentions du ministre des Finances sont « louables », est une dangereuse démarche empruntée par le journaliste, il s'agit d'une tentative de relativiser les propos rapportés, en déresponsabilisant son interlocuteur. Il s'agit d'un segment de texte qui n'engage que le locuteur-scripteur ; or, l'information et l'affirmation qu'il (le ministre) serait en train de faire les « *mêmes erreurs que tous les membres du gouvernement* » pourraient totalement être dispensées du commentaire « *dont les intentions sont sûrement louables* ».

Dans le discours politique :

« Je suis **persuadé** que comme moi, l'immense majorité des Algériennes et des Algériens ont confiance dans leur pays et dans le Moudjahid qui le dirige. »³⁷

³¹ Le Quotidien d'Oran le 19/04/2017

³² Le Quotidien d'Oran le 28/09/2016

³³ El Watan le 03/01/2016

³⁴ Le Quotidien d'Oran le 11/12/2016

³⁵ El Watan le 03/01/2016

³⁶ Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

³⁷ Sellal le 06/03/2017

« Je demeure **convaincu**, en dépit du programme ambitieux en cours de réalisation, que de nouvelles demandes seront exprimées »³⁸

« ... nous sommes **convaincus** que de nouveaux progrès nationaux nécessitent la continuité de la mission du Président Abdelaziz Bouteflika. »³⁹

« **Nul doute** que vos échanges et vos recommandations finales contribueront à cette accélération. »⁴⁰

« Ces recommandations sont également riches en propositions qui seront étudiées avec soin par le Gouvernement et qui, **je n'en doute pas**, seront aussi traduites en actions concrètes sur le terrain. »⁴¹

Les discours politiques que nous étudions affirment souvent des faits. Ils annoncent des mesures et des réformes qu'ils jugent bénéfiques pour le bien du peuple. La certitude est par conséquent une constante sur laquelle il faut compter, d'autant plus qu'elle relève surtout du domaine de la conviction et non de la vérité. Dire qu'on est « convaincus » ou que nous « n'en doutons pas » de la réussite d'une entreprise est du ressort des politiques. Les certitudes en politique ne sont que des promesses (qui se réaliseront peut-être, nous ne jugeons pas) conjuguées avec une posture favorable, celle du détenteur du pouvoir.

B. L'état :

Afin de repérer l'état procuré par la situation d'énonciation, nous étudierons les modalités appréciatives et dépréciatives ; le problème est que cela est parfois difficile, voire impossible, de repérer cet état-là sur le plan des équivalences sémantiques, la différence est subtile et varie d'une émotion à une autre. Les unités lexicales sont contextualisées (comme dans tout énoncé), mais cette contextualisation empêche parfois l'interprétation.

L'autre problème réside chez l'énonciateur, car dans tout discours informel, l'expression de l'appréciation comme la dépréciation est ressentie chez lui, et d'une fréquence plutôt élevée, mais dans le discours journalistique ou politique, l'énonciateur implique dans l'état ressenti une tierce personne, le lecteur ou le spectateur, ce qui rend son énoncé encore plus subjectif ; il *juge* une situation au lieu de l'*exprimer*.

³⁸ Bouteflika le 15/04/2011

³⁹ Ouyahia le 06/10/2018

⁴⁰ Ouyahia 27/06/2018

⁴¹ Ouyahia le 29/11/2018

- Le discours journalistique :

a. Modalités appréciatives :

En vue de la situation et de la thématique des discours étudiés, il était rare, voire inexistant, de trouver des segments appréciatifs autour de la crise économique. L'aspect polémique du sujet pousse les locuteurs-scripteurs à éviter de puiser dans un vocabulaire positif. Les seuls aspects positifs retrouvés sur la crise économique sont les propos des représentants du gouvernement :

« ... qui annonce cette première batterie de mesures visant à «sauver» le pays d'une crise économique ingérable. »⁴²

« Cette croissance, qualifiée d'«appréciable», a été comme attendue, essentiellement tirée par le secteur des hydrocarbures qui a connu une performance soutenue de 13,3 % au 4e trimestre 2016 contre 5,3 % au 4e trimestre 2015 »⁴³

« Le communiqué de la Présidence ne donne pas davantage de détails sur la nouvelle politique à appliquer pour «traverser avec succès» cette situation »⁴⁴

« ... soulignant que « nous sommes très optimistes quant à notre capacité de relever les défis..., forts de la volonté de notre peuple, de son courage et de sa détermination à aplanir les difficultés ». »⁴⁵

Dans ces trois passages (et bien d'autres dans notre corpus), nous remarquons l'utilisation d'un procédé assez répandu dans le discours d'information médiatique : les guillemets, qui signifient que ce qui se retrouve à l'intérieur n'engage en aucun cas le journaliste. Ce dernier alors s'immunise contre toute accusation de vouloir insérer un jugement à valeur positive à propos du sujet rapporté.

b. Modalités dépréciatives :

Comme pour les modalités appréciatives, les discours journalistiques que nous étudions se sont éloignés de tout commentaire négatif autour de la crise ou de la politique de gestion. Encore une fois, les modalités dépréciatives ont été seulement rapportées :

⁴² El Watan le 25/12/2015

⁴³ Le Quotidien d'Oran le 20/04/2017

⁴⁴ El Watan le 31/12/2014

⁴⁵ Le Quotidien d'Oran le 05/01/2016

« **Pour lui**, ce texte de loi tel qu'adopté vise à faire payer les conséquences de la **mauvaise gestion**, de la **corruption** et de la **faillite** de ceux qui nous gouvernent par les couches sociales moyennes et les citoyens les plus défavorisés. »⁴⁶

« ajoutera-t-il, en mettant toutefois un bémol en préconisant le traitement de la situation puisque «**personne n'est à l'abri**» »⁴⁷

« ... la loi de finances adoptée à l'APN est une **sérieuse menace** pour le quotidien des citoyens et la stabilité du pays. »⁴⁸

« L'opposition à propos de la loi de finances 2017 : «Le peuple ne doit pas payer pour **les erreurs** de gouvernance» »⁴⁹

- Le discours politique :

a. Modalités appréciatives :

Contrairement aux discours journalistiques, le discours politique algérien sur la crise économique regorge de modalités appréciatives. En effet, le contexte impose une vision « optimiste » de la conjoncture économique. Ils usent alors de stratégies (que nous avons développées dans la dernière partie), dans cette partie nous ne montrerons que les aspects linguistiques de ces stratégies :

« L'Algérie est un pays **d'avenir** par sa jeunesse, par ses capacités économiques **diverses** et par la **détermination** de son peuple. J'espère que votre rencontre permettra à nos participants étrangers de s'en convaincre eux-mêmes. »⁵⁰

« Notre pays passe par une période **d'édification et de renouveau**, dans une conjoncture internationale marquée par des mutations politiques, des tensions sécuritaires, des crises économiques et des interventions étrangères. »⁵¹

« Nous sommes en droit d'appréhender l'avenir avec **l'enthousiasme** et **l'optimisme** qu'autorisent les grandes **capacités** de notre pays et **le génie créateur** de son peuple. »⁵²

⁴⁶ El Watan le 02/12/2015

⁴⁷ Le Quotidien d'Oran le 02/08/2015

⁴⁸ EL Watan le 02/12/2015

⁴⁹ Le Quotidien d'Oran le 17/11/2016

⁵⁰ Ouyahia le 27/06/2018

⁵¹ Bouteflika le 23/02/2012

⁵² Ouyahia le 25/02/2019

« Au lieu et place de l'austérité, nous optons en Algérie pour la croissance et la relance économique. »⁵³

b. Modalités dépréciatives :

L'aspect dépréciatif du discours politique algérien concerne surtout « les autres » ; en d'autres termes, tous ceux qui ne sont pas d'accord avec le discours « rassurant » du gouvernement, ou encore, renvoyant, paradoxalement, à ceux qui dirigent le pays ! Comme dans :

« Le moment est venu de rompre avec les mauvaises habitudes et les pratiques négatives telles que le laisser-aller, la négligence et bien d'autres vices qui ne siéent »⁵⁴

Les opposants :

« Les réserves de changes se stabilisent à plus de 112 milliards de dollars US et le niveau de liquidité dans les banques a atteint en janvier 2017, 1,037 milliards de DA, contrairement aux présages alarmants de certains. »⁵⁵

Il paraît aussi clair qu'à chaque fois qu'une note négative à propos de la situation économique en Algérie est citée, elle est de suite « compensée » par une ou plusieurs notes positives :

« Les potentialités importantes que recèlent nos pays constituent des atouts précieux pour l'édification d'un ensemble solide et crédible, permettant de mieux résister aux retombées négatives de la mondialisation, mais également, de satisfaire les aspirations de nos peuples à un devenir commun, conforme à leur héritage historique et civilisationnel. »⁵⁶

Les discours journalistiques se sont comportés aux antipodes des discours politiques. Les deux ont ainsi bien joué leurs rôles. Toutefois, ils s'entrechoquent en s'attribuant le mauvais rôle tour à tour ; les journalistes accusent alors les politiques d'être de mauvaise foi, et les politiques le leur rendent bien.

1.3 Modalités du message

Il s'agit de prendre en considération la construction du discours, sans tenir compte des protagonistes. Ces modalités représentent les valeurs des changements syntaxiques au niveau phrastique, ayant comme structure un *thème* auquel est attribué un *rhème*. Ces deux notions nous

⁵³ Sellal le 20/09/2015

⁵⁴ Bouteflika le 23/02/2012

⁵⁵ Sellal le 06/03/2017

⁵⁶ Bouteflika le 20/01/2009

rappellent la conception aristotélicienne du discours, dont la division repose sur deux parties, à savoir le sujet et le prédicat.

Les changements syntaxiques produits sur la structure (thème + rhème) et leurs relations avec l'aspect sémantique de l'énoncé constituent une ambiguïté signalée par Maingueneau⁵⁷. Ainsi pour expliquer les modalités du message nous posons la question si les changements syntaxiques agissent sur le sens du discours ?

Selon Dominique Maingueneau, il ne faut pas dire que *tout* changement syntaxique peut provoquer un changement au niveau sémantique, en effet nous pouvons envisager deux possibilités :

- A. La possibilité que les changements syntaxiques ne provoquent pas une *incidence sémantique*⁵⁸ est caractérisée par des transformations phrastiques obéissant à des facteurs de style, ainsi des procédés tels que la passivation ou la nominalisation passent inaperçues dans le discours.

La passivation :

Le concept de la passivation étant celui de modifier les thèmes d'énonciation, elle ne génère pas d'incidence sémantique, mais délocalise l'intérêt porté au sujet, pour le transposer chez le COD.

Dans le discours politique :

« Un voisinage malheureusement perturbé par plusieurs foyers de tensions. »⁵⁹

« De fait, notre jeunesse doit cultiver le souvenir du martyr enduré par notre peuple 132 années durant »⁶⁰

« Cette tripartite vient couronner un long processus de dialogue sur la situation économique du pays, entamé par le gouvernement avec l'ensemble des forces vives de la nation. »⁶¹

⁵⁷ MAINGUENEAU Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, éditions Hachette, (1979). p113

⁵⁸ Terme emprunté à D. Maingueneau 1979 : 113.

⁵⁹ Bouteflika le 04/07/2016

⁶⁰ Idem

⁶¹ Sellal le 14/10/2015

« L'encouragement de l'investissement et de la création d'activité seront confortés par un train de mesures financières et fiscales... »⁶²

« ... ce programme présidentiel plébiscité par la majorité du peuple souverain le 17 Avril 2014 »⁶³

« La préservation de la sécurité et de la stabilité se poursuivra également par le canal d'une lutte sévère contre toutes les formes de criminalité. »⁶⁴

Dans le discours journalistique

« M. Sellal a annoncé les mesures prises par le gouvernement et validées la veille lors d'un Conseil des ministres présidé par le président Bouteflika. »⁶⁵

« ... des inquiétudes exprimées quant à l'évolution de la situation, le gouvernement réagit par la voie de son ministre des Finances. »⁶⁶

« Alors que les cours du pétrole évoluent toujours à leurs plus bas niveaux depuis 2009, plombés comme d'autres marchés mondiaux par l'écroulement des Bourses chinoises »⁶⁷

« Des mesures ont été toutefois énoncées hier par le Premier ministre. Il s'agit notamment de la « réduction des importations ». »⁶⁸

La nominalisation :

Cette transformation qui convertit la phrase en syntagme nominal, est une des techniques les plus courantes dans les discours politique et journalistique, c'est même l'une de leurs caractéristiques. Elle permet à l'énonciateur de focaliser l'attention de son récepteur vers l'action que constitue cette transformation, en ignorant un sujet « classique » qui commet l'action, et qu'on peut (re) trouver grâce au procédé de la passivation, pour mettre au-devant l'action elle-même.

Le discours politique :

« La création de richesses et l'amélioration de l'offre d'emploi. »⁶⁹

⁶² Sellal le 06/03/2017

⁶³ Ouyahia le 17/09/2017

⁶⁴ Ouyahia le 27/06/2018

⁶⁵ El Watan le 25/07/2017

⁶⁶ El Watan le 29/09/2015

⁶⁷ Le Quotidien d'Oran le 25/08/2015

⁶⁸ Le Quotidien d'Oran le 29/05/2015

⁶⁹ Bouteflika le 15/04/2011

« La satisfaction d'une grande partie de la demande et la réduction de la protestation. »⁷⁰

« La promotion et la mise à niveau de l'entreprise essentielles à la consolidation de la croissance économique du pays. »⁷¹

« La contraction des ressources du Fonds de régulation des recettes et l'accroissement de la dette publique interne. »⁷²

« La croissance et de l'édification d'une économie émergente, élément central du programme présidentiel. »⁷³

« L'application de la loi dans toute sa vigueur pour la préservation de la sécurité et la quiétude des citoyens »⁷⁴

« La cessation du financement du Trésor auprès de la Banque d'Algérie en 2022 conformément à la loi. »⁷⁵

Le discours journalistique

« Crise économique : Les aveux de Sellal »⁷⁶

« Économie : Le plaidoyer de Sellal »⁷⁷

« Mesures d'austérité et inquiétudes de la population »⁷⁸

« Travaux de la 18e tripartite à Biskra : Sellal optimiste malgré tout »⁷⁹

« Comme seule condition de la relance : L'optimisme, la recette magique de Sellal »⁸⁰

« Entre économie et « campagne » anti-boycott : Sellal, aujourd'hui à Oran »⁸¹

B. La prédisposition de certaines figures dans le discours à une incidence sémantique calculée, ceux-là peuvent donner à un terme une importance qu'il n'a pas d'ordinaire à l'image de *l'emphase*, qui consiste en l'usage hyperbolique d'un thème, qui pourrait éventuellement

⁷⁰ Idem

⁷¹ Idem

⁷² Sellal le 20/09/2015

⁷³ Sellal le 14/10/2015

⁷⁴ Ouyahia le 17/09/2017

⁷⁵ Ouyahia le 29/11/2018

⁷⁶ Le Quotidien d'Oran le 29/05/2015

⁷⁷ Le Quotidien d'Oran le 24/06/2015

⁷⁸ El Watan le 31/12/2014

⁷⁹ El Watan le 15/10/2015

⁸⁰ El Watan le 07/01/2015

⁸¹ Le Quotidien d'Oran le 2017/04/19

changer le sens de l'énoncé, comme une manière de dire que la notion répétée est vigoureusement considérée ;

« ... une politique qui a conduit vers l'austérité, une austérité qui va toucher tous les Algériens... »⁸²

« ... Abdelaziz Bouteflika, le président de la République, a déclaré qu'il était impératif de se tourner vers de nouvelles ressources d'énergie... »⁸³

L'aspect récursif de certaines occurrences est une forme d'emphase dans le discours politique :

« ... nous sommes en devoir d'aller de l'avant en tout conscience des défis de demain... ces défis ont notamment pour noms, l'importante progression que nous avons déjà réalisée dans le domaine du développement... Ces défis ont également pour nom la nécessité de développer davantage une économie diversifiée et compétitive... les défis ne sont pas de moindre importance... Face à ces défis et à ces enjeux,... De tels défis et de tels enjeux exigent aussi une conjonction féconde des énergies politiques, économiques et sociales du pays. »⁸⁴

« ... le Gouvernement accompagnera cet encouragement à l'activité économique dans tous les secteurs, par un effort accru en matière de développement du territoire. A ce titre, les programmes communaux de développement verront leur dotation budgétaire fortement relevée. Le Programme de développement rural sera également doté de ressources financières plus appropriées. Le Fonds spécial dédié à la mise à niveau des Hauts Plateaux sera réactivé pour un développement accru des régions concernées. Les interventions du Fonds spécial pour le Sud seront relancées pour le développement des wilayas concernées, ce qui accompagnera le renforcement récent de leur gestion par la création de wilayas déléguées. Le développement humain constitue le quatrième volet du Plan d'action du Gouvernement. »⁸⁵

Outre l'emphase, nous retrouvons dans les discours des figures d'expression, appelées aussi *tropes*, qui peuvent être majeures comme l'*ironie* et le *sarcasme*, fréquemment utilisées dans le discours journalistique satirique ; ces deux figures fonctionnent par le changement de sens affectant les mots, les expressions et les phrases en leur attribuant une accentuation d'opposition (bien que cette notion ne soit pas prédestinée à l'oral, elle reste percevable à l'écrit). Mais les

⁸² El Watan le 31/12/2014

⁸³ Le Quotidien d'Oran le 17/11/2016

⁸⁴ Ouyahia le 29/11/2018

⁸⁵ Ouyahia le 17/09/2017.

discours étudiés ne sont en aucun cas satiriques. Parmi les autres tropes majeurs que nous pouvons trouver, il y a *la métaphore, la métonymie, l'oxymore ou la synecdoque* :

La métaphore

« ... L'Algérie a engagé, depuis plus de deux décennies, un pluralisme politique pour lequel le peuple a payé un lourd tribut, sans aide ni assistance de quiconque de par le monde... »⁸⁶

« Mais, grâce à Dieu, l'Algérie s'est remise en marche depuis une décennie, pansant ses blessures et réactivant la dynamique de développement qu'elle entend poursuivre. »⁸⁷

L'oxymore

« Le soleil n'étant heureusement pas un projecteur que l'on régenté envers son choix, demeure quand bien même ce régime actif dans un système figé. Système solaire bien entendu. »⁸⁸

« Dans la foulée, il réitère l'engagement de son Exécutif « à bâtir l'Algérie du XXI^e siècle, dotée d'une économie émergente » »⁸⁹

L'ironie :

« De son côté, Sofiane Djilali, président du parti Jil Jadid partage cet avis : « Comme à son habitude, le gouvernement veut lutter contre une hémorragie mortelle avec une lotion antipelliculaire ! » »⁹⁰

La métonymie :

« Ainsi, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels s'est engagé à concrétiser progressivement les recommandations de la première conférence et à prendre en charge les attentes des jeunes, telles qu'elles ont été exprimées alors. »⁹¹

Les tropes mineurs :

La comparaison

⁸⁶ Bouteflika le 15/04/2015

⁸⁷ Bouteflika le 04/03/2009

⁸⁸ Le Quotidien d'Oran le 11/12/2015

⁸⁹ El Watan le 15/10/2015

⁹⁰ El Watan le 18/09/2015

⁹¹ Bouteflika le 04/03/2009

« Ouyahia est apparu, hier, à l'occasion de sa conférence de presse trimestrielle, comme celui qui « ose » affronter les situations difficiles. »⁹²

L'allégorie

« Saluer un moment d'unité nationale »⁹³

« ... il revendique clairement, dans son intervention télévisée, la paternité des réformes et de l'opération menée par le gouvernement dans ce sens... »⁹⁴

⁹² El Watan le 13/09/2015.

⁹³ Sellal le 14/10/2015

⁹⁴ Le Quotidien d'Oran le 28/09/2016

Chapitre III : *Les lieux d'inscription du discours*

1 Les lieux d'inscription du discours (kerbrat-Orecchioni)

Dans le processus de l'énonciation, l'expression de la subjectivité se manifeste de deux façons différentes : elle est soit explicite, flagrante ou apparente, comme lorsqu'il est question d'impliquer sa propre personne dans l'énoncé émis, et ce en impliquant un « je », soit implicite, en faisant appel à certains lieux d'inscription de subjectivité langagière, ce qui nous intéresse particulièrement dans ce chapitre, car elle n'appelle pas ouvertement l'énonciateur.

Afin de déterminer les moyens linguistiques qui expriment la subjectivité qu'on recherche à travers notre corpus de presse, nous nous sommes appuyés sur la grille proposée par Catherine Kerbrat-Orecchioni. Dans cette grille elle fait l'inventaire de trois catégories d'unités lexicales, qui peuvent être subjectives :

1.1 Les adjectifs subjectifs :

Catherine Kerbrat-Orecchioni classe les unités lexicales subjectives appelées « subjectivèmes »¹ à partir du trait affectif, axiologique et modalisateur. Elle oppose de prime abord le discours objectif au discours subjectif par l'opposition/présence/vs/absence/de l'énonciateur. Dans le discours subjectif marqué par la présence explicite ou implicite de l'énonciateur, Kerbrat-Orecchioni distingue deux catégories de la subjectivité, à savoir les « affectifs » et les « évaluatifs ». La catégorie des évaluatifs se divise également en deux sous-catégories, à savoir les évaluatifs axiologiques et les évaluatifs non axiologiques. Les sentiments éprouvés par l'énonciateur relèvent de la catégorie « affectif » ; l'émission d'un jugement de valeur positif ou négatif à propos de l'objet d'énonciation dépend de la catégorie « évaluatif axiologique » ; l'évaluation quantitative et qualificative représente la catégorie « évaluatif non-axiologique » ; et les modalisateurs, que nous avons déjà développés, reflètent le jugement porté par l'énonciateur.

Les adjectifs affectifs (ex : un heureux événement, une nouvelle bouleversante, une situation accablante) mettent au jour « *la réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet* »². Les adjectifs évaluatifs axiologiques (ex : un beau pays, un bon travail, une mauvaise gestion) concernant les termes péjoratifs et mélioratifs donnent « *un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation, porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation* ». ³ Et les adjectifs évaluatifs non axiologiques (ex : une grande maison, un pays chaud) ne comportent

¹ Kerbrat-Orecchioni, Op.cit. (1997), P70.

² Ibid. P84.

³ Ibid. P73.

qu'une « évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent »⁴ sans jugement de valeur.

En parlant des adjectifs, Catherine Kerbrat-Orecchioni dira que «*Tout est relatif*» dans *l'usage des adjectifs*⁵ ; en d'autres termes, sur le plan sémantique, l'utilisation des adjectifs varie d'un sujet à un autre, selon le voulu de son expression, ou ce qu'il veut faire comprendre à son énonciataire. C'est ainsi qu'elle propose un schéma⁶ détaillant les catégories d'adjectifs subjectifs :

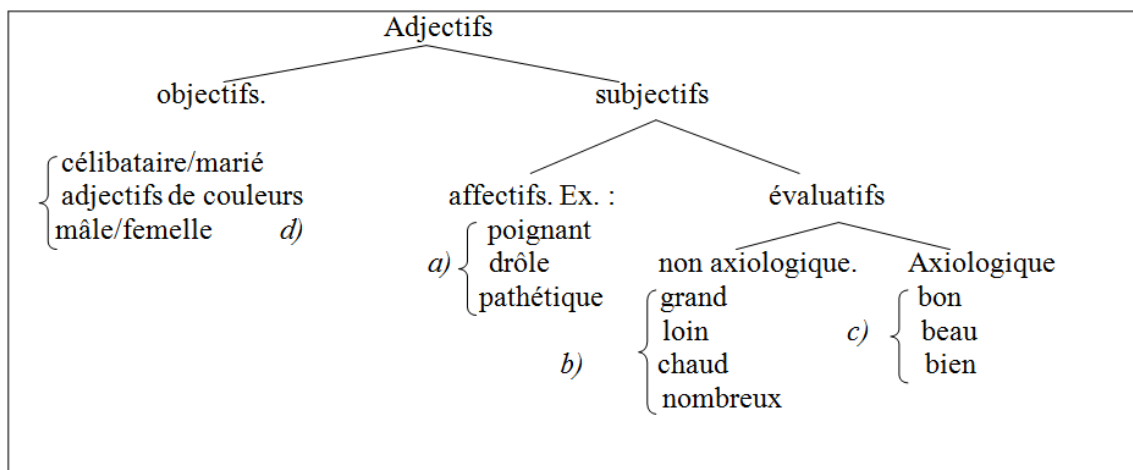


Fig. 3 Catherine Kerbrat-Orecchioni : classification des adjectifs

Étant donné que nous nous intéresserons qu'à la catégorie subjective, nous explorerons seulement aux parties (a), (b) et (c) du schéma, car ils relèvent du niveau interprétatif du langage⁷.

1.1.1 Les adjectifs affectifs :

Est *affectif* tout langage qui traduit l'intérêt personnel que nous portons à nos propos d'énonciation par une manifestation naturelle et spontanée des formes subjectives de la pensée, tandis que l'adjectif est défini sous plusieurs angles, la plus répandue est celle de la grammaire qui le définit comme un mot joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet, de l'être ou de la notion désignée par ce nom.

Outre sa qualité d'exprimer la propriété de l'objet désigné, l'adjectif affectif traduit une réaction émotionnelle du sujet parlant face à l'objet, ou dans notre cas, face à une situation donnée, celle de la crise économique. Dans ce cas-là, l'énonciateur est, syntaxiquement, *forcé* d'apparaître au sein de son énoncé afin d'exprimer, au mieux, les émotions qui émanent d'un jugement d'une

⁴ Ibid. P86.

⁵ Ibid. P83.

⁶ Ibid. P84.

⁷ Terme emprunté à Louis Hjelmslev.

situation énonciative. Le discours journalistique de la crise comme le politique présentent une gamme assez nuancée d'émotions autour :

Le discours journalistique :

Émotions positives :

« Le ministre des Finances, dont les intentions sont sûrement **louables**, est en train de faire les mêmes erreurs, que tous les membres du gouvernement qui se sont succédés à la tête de ce pays. »⁸

« ... qui a évoqué le rôle des **vaillantes** forces de l'Armée nationale populaire et des différents corps de sécurité dans la lutte contre ce phénomène. »⁹

« Pour l'heure, Sellal affiche une sérénité rassurante voire prometteuse. Nos sources algéroises le confirment et lui prédisent «un avenir sans remous» »¹⁰

Émotions négatives :

Pour l'Algérie, (...), cela signifie à la fois une fragilisation plus inquiétante des fondamentaux macroéconomiques, mais aussi une plus forte dégradation des équilibres budgétaires, déjà trop **vacillants** en 2015. »¹¹

« Les recettes en nette baisse qui mettent tous les indicateurs macroéconomiques du pays au rouge et creusent le déficit budgétaire au-delà des prédictions les plus **alarmantes**, sonnant le glas de la parade imaginée par le gouvernement. »¹²

« ... depuis les années 90 ; époque de «la consécration du dialogue social» par les autorités politiques du pays, à l'art du verbiage avec une loquacité **lassante**. »¹³

Le discours politique :

Émotions positives :

« Je suis **heureux** d'avoir aujourd'hui la possibilité de m'adresser à vous et d'affirmer, devant vous, que je suis attentif aux problèmes de notre jeunesse et reste convaincu de la nécessité

⁸ Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

⁹ El Watan le 06/12/2015

¹⁰ Le Quotidien d'Oran le 08/01/2017

¹¹ El Watan le 03/01/2016

¹² El Watan le 07/01/2016

¹³ Le Quotidien d'Oran le 06/06/2016

de leur apporter des solutions, car la jeunesse occupe une place **prééminente** dans notre société. C'est en vous que nous plaçons nos espoirs d'un avenir **prospère** et **heureux** pour le pays. »¹⁴

« De plus, la wilaya d'Alger travaille à promouvoir des projets prometteurs dans ce domaine. »¹⁵

« Cette Révolution a été un **majestueux** sursaut libérateur d'un peuple armé de sa foi et de sa détermination, face à l'une des premières armées au monde »¹⁶

Émotions négatives :

« ... en obligation de solliciter l'aide du Fonds Monétaire International en contrepartie d'un ajustement structurel économiquement et socialement **tragique**. »¹⁷

« Au niveau local, la diffusion de l'information par toute administration concernée ne laissera pas le terrain à la rumeur et, parfois même, à la manœuvre **subversive**. »¹⁸

« Nous rendons hommage à notre vaillant peuple qui a résisté durant plus de dix années à la folie **destructrice** du terrorisme »¹⁹

Pour illustrer l'importance de l'objectivité dans certains discours, Catherine Kerbrat-Orecchioni cite l'exemple du « procès » de la police, comme aspirant à une objectivité « absolue », dans cet exemple, l'emploi d'adjectifs comme *pauvre* dans *la pauvre victime*, et *poignant*, dans *un spectacle poignant*, est proscrit. Le discours journalistique devrait s'inspirer du discours procédural, car lui aussi aspire à une objectivité imposée par l'éthique professionnelle ; l'emploi de certains adjectifs serait, non pas proscrit, mais mal vu, dans la mesure où l'implication du journaliste lui ôte le rôle de transmetteur d'information (ou faire un constat) vers un énonciateur impliqué dans le jugement de la situation qui fait l'objet de son discours. Quant au discours politique, il est plus facile d'introduire des adjectifs-subjectivèmes, du fait que l'énonciateur s'appuie sur le pathos pour convaincre son auditoire.

Pour contrer la subjectivation des discours censés être objectifs, la linguiste propose un style à l'opposé de l'affectif, qui est le style *impassible* ou *intellectuel*. Ce dernier doit se

¹⁴ Bouteflika le 04/03/2009

¹⁵ Ouyahia le 27/06/2018

¹⁶ Bouteflika le 04/07/2016

¹⁷ Ouyahia le 17/09/2017

¹⁸ Ouyahia le 29/11/2018

¹⁹ Ouyahia le 06/10/2018

débarrasser de toute trace de subjectivité en faisant un retour à la proposition de base dénuée de jugements, afin d'atteindre le pôle objectif du langage.

Les exigences du discours objectif échappent à certaines caractéristiques des adjectifs, comme certains adjectifs sont dotés d'une charge sémantique qui les subjectivise, leur simple utilisation voudrait dire que ce segment de discours est subjectif, et face à cette évidence, nous n'aurons pas besoin d'interpréter davantage le discours étudié.

D'un autre côté, il existe une autre forme d'adjectif chargé affectivement, celle dotée d'un signifiant syntaxique particulier, à l'image de l'antéposition dans l'exemple suivant

« ... et travailleurs algériens et leur sacrifices continus le long des années de libération et d'édification pour saluer leur inestimables efforts, leurs vaillantes positions et leur engagement au service des grands objectifs nationaux. »²⁰

« Une rude et éprouvante étape pour le peuple algérien qui en est cependant sorti vainqueur et plus soudé sans l'aide de quiconque. »²¹

Ou encore les adjectifs précédés par l'article « le » connotent l'importance de l'adjectif dans cette situation énonciative :

« Nous devons débarrasser nos villes et nos localités de l'anarchique, des fléaux qui les dégradent comme l'insécurité, l'insalubrité et l'occupation malsaine des espaces. »²²

Signalons que certains adjectifs sont de nature affective (positivement ou péjorativement), il peut s'agir d'un constat où le facteur affectif est neutralisé à l'image de cet exemple « ... et un discours extrêmement violent ». En effet, qualifier le discours de l'opposition de *violent*, quand l'énonciateur évoque les actions entreprises par le gouvernement, est devenu un constat et non un jugement, par la force du contexte, il s'agit d'une animosité qui caractérise les antagonistes de la scénographie politique.

1.1.2 Les adjectifs évaluatifs non axiologiques :

Pour bien illustrer cette catégorie d'adjectifs, nous nous intéresserons à leur usage ; « *tout est relatif dans l'usage des adjectifs* », le principe de la relativité revêt une importance majeure pour les adjectifs évaluatifs non axiologiques. En effet, chaque membre de la communauté linguistique cultive sa propre représentation du langage, et établit un modèle de catégorisation

²⁰ Bouteflika le 23/02/2012

²¹ Idem

²² Sellal le 20/09/2015

graduelle personnel. Il puise dans cette représentation des objets, à la fois quantitative et qualitative, pour définir au sein de certains membres d'une catégorie, quels adjectifs sont considérés plus représentatifs que d'autres, par exemple, la notion de la taille d'un homme varie d'une personne à une autre selon ce que chacun se représente comme grand ou petit de taille. En d'autres termes, l'adjectif évaluatif non axiologique est utilisé selon l'objet en question, mais aussi -et surtout- selon l'expérience humaine, ce qui lui donne sa nature subjective.

Il existe deux caractéristiques essentielles qu'assurent les adjectifs évaluatifs non axiologiques ; la quantité et la qualité, rappelant, quelque peu, les maximes de Grice, qui met en place quatre [principes](#) conversationnels (et par conversation nous entendons discours) que le [locuteur](#) doit respecter pour se faire comprendre, et pour gérer, au mieux, son discours de manière générale, et son acte du langage en particulier.

D'un point de vu pragmatique, puisque les maximes de Grice s'y inscrivent et concernent essentiellement les actes du langage, être capable d'assurer les deux maximes de qualité et de quantité revient à réaliser, *techniquement*, un discours objectif, car elles impliquent que le locuteur soit *informatif*, donner une information relève de l'objectivité, par contre son traitement donne naissance à une probable implication de l'énonciateur, et par conséquent, le mener à la réalisation d'un discours subjectif.

Tout ceci est en rapport avec les adjectifs évaluatifs non axiologiques, car le discours journalistique comme le politique, que nous traitons, sont construit autour de l'information, qu'on appelle aussi « un message », qui pousse l'énonciateur à s'exprimer sur la qualité ou la quantité des objets sujets dans une situation discursive. Cependant, l'utilisation de ces adjectifs se fonde essentiellement sur deux normes :

- *Interne à l'objet support de la qualité.*
- *Spécifique du locuteur.*

Observons les passages suivants :

Dans le discours journalistique :

« Pour de ***nombreux*** *observateurs*, la situation n'a pas changé depuis et l'économie souterraine ne cesse de grandir et de gagner des espaces »²³

²³ El Watan le 13/09/2015

« L'ancien analyste et expert financier ne veut pas tenir compte des signaux d'alarme lancés par de **nombreux économistes sérieux** de la place. »²⁴

« Notamment l'idée d'aller vers un **grand emprunt national**, tout en instaurant la confiance à travers la légitimité des institutions »²⁵

« ... seront gelés. Les **grands projets** qui ne revêtent pas un caractère urgent, à l'exemple des chantiers de tramway et de transport ferroviaire... »²⁶

« ... presque «malgré» elle, l'article 71 de la loi de finances offre une **petite sortie de secours** à l'Exécutif »²⁷

« Il tue à **petits taux** l'initiative et renforce le compter sur les dégrèvements. »²⁸

Dans le discours politique :

« ... effort qui s'est concentré sur une réforme profonde appelée à se poursuivre, et qui a été accompagnée **de nombreuses réalisations**... »²⁹

« ... cela n'est sûrement pas le fait des prélèvements sur les salariés dont le nombre n'a varié que légèrement à la hausse, mais bien du secteur économique où de **nombreux projets** sont entrés en phase d'exploitation. »³⁰

« En effet, l'année 2019 connaîtra une interconnexion approfondie entre le niveau central et le niveau local de **nombreuses administrations** ainsi qu'une interconnexion élargie »³¹

« ... ce qui en fait, l'un des **grands bouleversements** de notre époque, dans le domaine des relations économiques internationales... »³²

« ... une plus **grande rationalisation** des dépenses, le soutien aux entreprises, la facilitation de l'investissement ainsi que l'encouragement du secteur national productif. »³³

²⁴ Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

²⁵ Le Quotidien d'Oran le 22/09/2015

²⁶ El Watan le 25/12/2014

²⁷ El Watan le 17/01/2016

²⁸ Le Quotidien d'Oran le 11/12/2016

²⁹ Bouteflika le 04/03/2009

³⁰ Sellal le 06/03/2017

³¹ Ouyahia le 29/11/2018

³² Bouteflika le 20/01/2009

³³ Sellal le 14/10/2015

« ... notamment, le renforcement du maillage territorial au sud et dans les grandes agglomérations, une avancée sensible dans la numérisation des actes »³⁴

« Les emplois de soutien et les petits emplois sont aussi importants que les emplois de haute technicité. Beaucoup d'activités nécessitent des emplois »³⁵

« ... nous vous demandons une attention plus soutenue pour ces petits projets de développement local... »³⁶

« Nous avons décidé de promouvoir l'accès des citoyens à l'habitat rural y compris au niveau des petites agglomérations »³⁷

Dans les passages ci-dessus, nous avons souligné les adjectifs non axiologiques avec un seul trait, et leurs sujets de deux traits. Les adjectifs *nombreux*, *grand* et *petit*, étant soumis à une norme, une référence que le sujet d'énonciation se fixe afin de qualifier un projet de petit (non pas de taille, mais d'envergure), nous nous poserons alors la question sur ce qu'est un grand projet, ou un projet d'envergure moyenne. L'usage de l'adjectif « grand » dans « des grands bouleversements » est purement métaphysique, (dans ce cas là aussi, grande ne concerne pas la taille, mais l'importance) là aussi, la subjectivité est complètement contextualisée.

1.1.3 Les adjectifs évaluatifs axiologiques :

Les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, un jugement de valeur positive ou négative. Leur usage varie avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent une prise de position psychosociale en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté (ex. bon, beau, mal). Il est rare d'en trouver dans le discours journalistique, mais nous avons trouvé quelques-uns :

« ... selon le ministre, ou autrement dit le principe de mourabaha bien assis parmi les concepts de la finance islamique. »³⁸

« La première est que Sellal fait l'affaire de la présidence, «il est bien pour continuer sa mission». »³⁹

³⁴ Ouyahia le 25/02/2019

³⁵ Bouteflika le 04/03/2009

³⁶ Ouyahia le 29/11/2018

³⁷ Bouteflika le 15/04/2011

³⁸ El Watan le 29/09/2015

³⁹ Le Quotidien d'Oran le 08/01/2017

« Abdelmalek Sellal cache mal le malaise de son gouvernement »⁴⁰

« Dans l'absolu, l'ouverture n'est pas un mal en soi. Bien au contraire. Faciliter les investissements étrangers, attirer les grandes firmes internationales est un gage de solidité de l'économie »⁴¹

« Le monde, ce beau pays ne tend à faire partager sa beauté que pour ceux qui n'en voient qu'un canal et un seul. »⁴²

La notion de l'évaluation axiologique est révélatrice de la volonté individuelle de l'homme à classer les objets de son univers, en d'autres termes, elle façonne son idéologie. Dans une démarche d'insertion de pathos, l'idéologie est primordiale dans le discours politique :

« A ce titre, il est bon de rappeler les décisions prises en matière de soutien social, car nous misons sur le développement de la ressource humaine ». ⁴³

« Le moment est venu de rompre avec les mauvaises habitudes et les pratiques négatives telles que le laisser-aller, la négligence et bien d'autres vices »⁴⁴

« ... si certaines unités lexicales sont marquées de façon relativement stable d'un trait de valorisation (ou de dévalorisation), d'autres ne se chargent que contextuellement d'une connotation axiologique. Il existe également des termes intrinsèquement instables, par exemple ceux dont la polarité dépend de l'univers idéologique du locuteur. »⁴⁵

Les évaluatifs axiologiques obéissent à une double norme ; la première concerne l'adjectif en lui-même et à sa charge sémantique, nous ne pouvons mettre en relation que deux mots ayant des liens d'hyponymie ou d'hyperonymie, ceci étant possible avec l'établissement d'une taxinomie de parenté entre les différents termes, à ce propos Kerbrat-Orecchioni dit : « on ne peut axiologiquement comparer que des objets appartenant « à la même catégorie ». Face à une telle situation, nous proposons de classer certains adjectifs pouvant avoir une orientation axiologique, comme *adjectifs axiologiques* dans le contexte que nous étudions ; nous les introduirons dans la polarité prévue, positive ou négative. Alors que certains adjectifs axiologiques contiennent à la fois l'aspect positif, et l'aspect négatif, nous les classerons sous la case des adjectifs ambigus :

⁴⁰ El Watan le 07/01/2015

⁴¹ Le Quotidien d'Oran le 14/06/2016

⁴² Le Quotidien d'Oran le 11/12/2016

⁴³ Sellal le 14/10/2015

⁴⁴ Bouteflika le 23/02/2012

⁴⁵ Agata Jackiewicz : 2014 : 03

Adjectifs intrinsèquement axiologiques		
Polarité positive	Polarité négative	Adjectifs ambigus
abordable, précieux, préférable, prestigieux, propice, pur, correct, efficace, excellent, facile, fameux, favorable, favori, raisonnable, remarquable, acceptable, accessible, accueillant, actif, juste, meilleur, modeste agréable, attractif, intéressant, , paisible, possible, pratique, responsable, riche, solide, spécial, strict, subtil, superbe, tranquille, unique, utile, vrai authentique, avantageux, beau, bénéfique, bon, brillant, calme, capable, clair, commode, fiable, fort, idéal, impeccable,	négatif, nul, pauvre, sensible, toxique, violent mauvais, moyen, sombre, dur, faible, cher, dangereux, difficile, , froid, grave, illégal, impossible, faux inutile, lent, lourd,	impressionnant, libre, moderne, ancien, complexe, délicat, exotique, étonnant, nouveau, puissant, simple, souple vieux

Tableau 1 récapitulatif des adjectifs axiologiques

1.2 Les verbes subjectifs :

L'emploi de toute unité lexicale peut en un sens être considéré comme subjectif, et les verbes ne dérogent pas à cette règle, ainsi, même une assertion telle que « Alain marche vite » peut prêter à contestation « mais non, il court ». Cela étant admis, certains verbes comme « détester » sont, plus que d'autres « ramasser », marqués subjectivement (le caractère évaluatif du premier apparaissant ainsi dans le fait que « j'aime les pommes » n'implique nullement que « j'aime les fruits », alors que si « je ramasse des pommes » cela vaut de même pour son hyperonyme).

La valeur évaluative de certains verbes est souvent prise en charge par le sujet parlant, ce qui rend leur analyse dépendante de la paire (contexte/cotexte), ainsi il est souvent question du

caractère immanent de la langue, or le fait qu'un verbe ne soit pas intrinsèquement subjectif à l'image de (*aimer, haïr, croire, estimer...*), il serait généralement sujet à une co/contextualisation qui le subjectivise. Cette subjectivation obéit à trois axes évaluatifs :

- *Qui porte le jugement évaluatif?* cela peut être

Le locuteur ; c'est le cas des verbes subjectifs proprement dits tels que *prétendre, estimer*.

Un actant du procès ; en général l'agent qui dans certains cas coïncide avec le sujet énonciateur (je souhaite que...) : dans cette mesure, *souhaiter* devrait être intégré avec les verbes subjectifs (occasionnels)

- *Sur quoi porte l'évaluation ?* ce peut être

Sur le procès lui-même, et par conséquent sur l'agent (x juge que...), dans ce cas de figure les verbes sont intrinsèquement subjectifs.

Sur l'objet du procès, qui peut être un objet ou un individu (x déteste y).

- *Quelles est la nature du jugement évaluatif?*

Il se formule essentiellement en termes de :

Bon/mauvais : lorsqu'il s'agit de l'axiologie.

Vrai/faux/incertain : lorsqu'il s'agit des modalisations.

De ces trois axes, le premier nous permettra, dans une perspective énonciative, de réaliser un classement des verbes subjectifs. Il est donc question de deux types de verbes subjectifs :

1.2.1 Les verbes occasionnellement subjectifs :

Comme nous l'avons cité précédemment, cette catégorie de verbes consiste en l'évaluation de l'objet du procès ainsi que son agent, qui, cela dit en passant, pourrait coïncider avec L0. Et c'est dans cette dernière situation d'énonciation (agent du procès = Locuteur 0) que les verbes de cette catégorie se trouvent subjectifs.

La classification de ces verbes fait appel à deux axes :

a. L'évaluation de type bon/mauvais :

Les verbes de sentiment :

Ce sont des unités dotées de charge affective et exprimant une attitude positive ou négative du sujet énonciateur vis-à-vis son objet d'énonciation, ils impliquent donc une assertion favorable ou défavorable à l'encontre d'un objet.

Ex : favorables (aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir...)

« Un parlement que nous souhaitons plus représentatif, plus diversifié, plus qualifié et surtout plus à même de poursuivre sa mission législative »⁴⁶

« ... tout comme elle espère bénéficier de vos avis propres que vous aurez à faire connaître au sein du Conseil Supérieur de la Jeunesse qui verra bientôt le jour... »⁴⁷

« Les différents dispositifs de soutien destinés aux jeunes et aux sans emploi désirant créer leurs propres microentreprises ont été également renforcés. »⁴⁸

« ... qualifiée d'«économie parallèle, mais non illicite» et espère parvenir à la «légaliser» à la faveur des décisions prises dans le cadre de la LFC 2015 »⁴⁹

« Combien de points de PIB espère-t-on ? Aucune réponse, évidemment. Pour le gouvernement, une seule certitude : il ne maîtrise rien. »⁵⁰

« ... proposer des produits d'épargne qui permettent la rémunération par taux d'intérêt à ceux qui souhaitent ou par marge pour ceux qui, pour des raisons de morale religieuse, refusent la notion même d'intérêt. »⁵¹

« ... à propos des chaînes TV privées, avait indiqué qu'il souhaitait que celles qui n'avaient pas d'agrément, cessent d'émettre ». ⁵²

Défavorables (détester, déprécier, craindre, redouter, appréhender...)

« ... l'économie nationale commencent à virer dangereusement au rouge, laissant craindre un tarissement accéléré des caisses de l'Etat »⁵³

⁴⁶ Bouteflika le 23/02/2012.

⁴⁷ Bouteflika le 04/07/2016.

⁴⁸ Bouteflika le 15/04/2011.

⁴⁹ El Watan le 05/07/2015.

⁵⁰ Le Quotidien d'Oran le 24/05/2016.

⁵¹ El Watan le 29/09/2015.

⁵² Le Quotidien d'Oran le 24/05/2016.

⁵³ El Watan le 26/01/2016

« Elle **crain**t toutefois l'Etat fort, juste, serein et tranchant. Le seul profit d'une crise c'est l'effet de surprise. »⁵⁴

« ... à offrir une source intarissable où elle pourra s'abreuver pour mieux **appréhender** les multiples et complexes questions auxquelles elle est confrontée »⁵⁵

« Le peuple algérien a atteint un niveau d'éveil, de conscience et de maturité qui lui permet d'**appréhender** les dimensions et les défis du contexte actuel. »⁵⁶

Les verbes locutoires :

Qualifiés aussi de « déclaratifs », ils incluent, essentiellement, les verbes introducteurs dont l'archilexème est « dire », ils dénotent un comportement de parole. Ces verbes se distinguent de ceux de sentiment par le fait qu'ils traduisent le comportement verbal comme état affectif du sujet énonciateur. Nous pouvons citer en exemple (dire, demander, parler, critiquer, rétorquer, ajouter, poursuivre, ressasser, offrir...) dans le cas de certains verbes de la liste (offrir, ajouter...), nous ferons appel à la sémantique pour déterminer le contexte adéquat de ce comportement verbal, faute de polysémie.

Dans le corpus que nous étudions, les réactions verbales font suite à un événement historique, ce qui fait que certains verbes, bien qu'ils ne fassent pas partie de la liste proposée, indiquent de façon assertive un comportement verbal. Ce type de verbes est plutôt courant dans le discours journalistique où l'énonciateur est souvent amené à rapporter les propos d'autrui :

« « Il ne faut pas être trop exigeant en matière de salaires », **lance-t-il**, en annonçant aussi la réduction des dépenses pour les administrations et les institutions publiques. « Il faut mettre fin au gaspillage », **martèle-t-il**. »⁵⁷

Dans cet exemple, nous assistons à une gradation de sentiment qui s'accorde avec l'état émotionnel du second énonciateur, alors que le locuteur-scripteur se contente au départ d'un verbe objectif (contextuellement), il se met au diapason avec la seconde partie, où le ton traduisait l'agacement, le verbe « marteler » se conjugue parfaitement avec la situation. Nous avons pu relever d'autres exemples du même genre, qui aident à intensifier les propos rapportés :

⁵⁴ Le Quotidien d'Oran le 11/12/2016

⁵⁵ Le Quotidien d'Oran le 05/01/2016

⁵⁶ Bouteflika le 23/02/2012

⁵⁷ El Watan le 25/12/2014

« « Que Dieu nous préserve d'ici cinq ans », **prévient** encore celui qui a été trois fois chef de gouvernement. »⁵⁸

« « Il faut en finir définitivement avec l'import-import », **martèle-t-il** en défendant l'instauration de la licence d'importation car sans elle, « nous irons à la mort », **assène-t-il.** »⁵⁹

« La LFC a été pensée et élaborée dans le but « d'ajuster » les dépenses, affirme M Benkhalfa, qui **dénonce** une « ambiance de pessimisme » qui n'a pas lieu d'être. »⁶⁰

« Un expert, M. Rabeh Arezki, responsable de l'équipe de recherche au FMI, a affirmé que l'Algérie n'est pas au bord du gouffre, mais, **prévient-il**, « il y a beaucoup de risque et la faillite se fait menaçante en fonction de la dépendance de l'Algérie au secteur des hydrocarbures ». »⁶¹

« Il **estime** alors que « c'est un projet économique important qui va nous permettre de casser le monopole, améliorer le marché et casser les prix ». »⁶²

D'autres verbes déclaratifs servent à l'énonciateur d'organiser l'argumentaire de l'autorité convoquée comme (annoncer – affirmer – enchaîner – ajouter – poursuivre – préciser) ce qui se traduit par la juxtaposition des instances énonciatives :

« « Cela ne veut pas dire que nous allons arrêter les investissements dans ce secteur. », **annonce-t-il** encore. »⁶³

« « L'Etat maintiendra les subventions à la cadence prévue dans le plan d'action 2015-2019. Les décisions prises n'affecteront ni le développement économique ni le niveau de vie des citoyens », **enchaîne-t-il** »⁶⁴

« Ces ressources doivent être consacrées exclusivement aux dépenses incompressibles afin d'assurer les missions dont elles sont investies et « ne doivent en aucun cas être affectées à des dépenses superflues », a-t-il **souligné.** »⁶⁵

⁵⁸ El Watan le 13/09/2015

⁵⁹ Idem

⁶⁰ Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

⁶¹ Le Quotidien d'Oran le 22/09/2015

⁶² Le Quotidien d'Oran le 20/04/2017

⁶³ El Watan le 25/12/2014

⁶⁴ Idem

⁶⁵ El Watan le 17/09/2015

« Et d'ajouter « c'est grâce à cette démarche que nous sommes, à l'heure actuelle, en mesure de faire face à l'effondrement des prix du pétrole qui ont chuté de près de 70 % en moins de deux ans ». »⁶⁶

b. L'évaluation de type vrai/faux/incertain :

Dans cet axe d'évaluation, nous nous intéresserons aux appréhensions de la réalité par l'agent du procès, ce dernier pourrait appréhender la réalité de façon perceptive ou intellectuelle ; dans les deux cas, il relate sa propre expérience.

• *Appréhension perceptive :*

Les verbes qui font partie de cette catégorie sont considérés comme indicateurs à la subjectivité. La subjectivité est dans ce cas situationnelle, elle relate l'impression de perception qui est spécifique au sujet énonciateur vis-à-vis la situation d'énonciation. À cet effet, l'agent peut sembler distant afin de faire planer un air d'incertitude ou d'in vraisemblable pour ne pas assumer le jugement d'une situation qu'il n'a pas réalisé, comme pour l'exemple suivant :

« Le Premier ministre semble, aujourd'hui, allier visite de travail et appel au vote, puisqu'il occupe le terrain en ces temps de campagne électorale, pour les élections législatives du 4 mai prochain. »⁶⁷

« En faisant cet aveu ponctué, toutefois, d'une note d'optimisme, Abdelmalek Sellal semble vouloir préparer l'opinion au pire. »⁶⁸

« Mais, le pire semble à venir, avec les probables déplacements de populations dans certaines régions du monde »⁶⁹

L'utilisation du verbe de perception souligné laisse entendre, dans le premier exemple, une déclaration non-assumée de la part de l'énonciateur, car, dans la visite du Premier ministre, son discours était révélateur de l'intention signalée par le locuteur-scripteur, « parler des élections. » Mais il a opté pour l'appréhension plutôt que l'affirmation. Dans le second exemple, il s'agit d'un niveau interprétatif des propos du Premier ministre, en cause, l'utilisation du verbe modal « vouloir ». Alors que dans le dernier passage, le verbe « sembler », utilisé par Bouteflika, est purement versé dans l'appréhension d'une situation à venir. L'utilisation d'un verbe comme

⁶⁶ El Watan le 24/02/2016

⁶⁷ Le Quotidien d'Oran le 19/04/2017

⁶⁸ El Watan le 21/09/2015

⁶⁹ Bouteflika le 20/01/2009

« sembler » garantit à l'énonciateur plusieurs aspects de l'appréhension, que ce soit pour pointer l'évidence, interpréter ou prédire une situation.

- *Appréhension intellectuelle : les verbes d'opinion.*

Cette appréhension sert au locuteur-scripteur à informer le destinataire des croyances d'une tierce personne impliquée dans la situation d'énonciation. Les verbes d'opinion indiquent, entre autres, le degré avec lequel cette tierce personne adhère à sa croyance, comme le démontre le schéma⁷⁰ suivant :

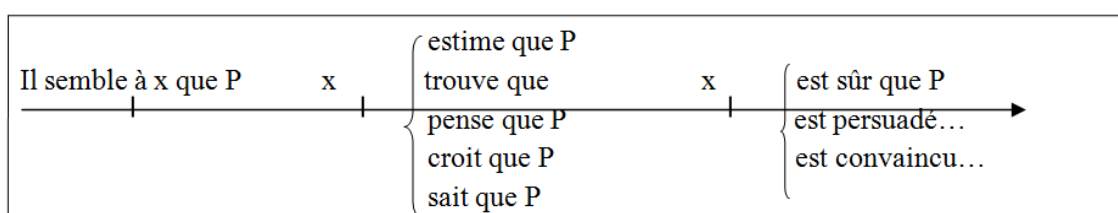


Fig. 4 Kerbrat-Orecchioni : les verbes d'opinion

Le schéma ci-dessus, ne présente en aucun cas les nuances dans l'utilisation de tel ou tel verbe d'opinion, en effet, selon Ducrot, il existe cinq axes auxquels on fait appel afin de déterminer la valeur évaluative d'une situation d'énonciation en présence de l'ensemble lexical suivant : *considérer, trouver, estimer, juger, avoir l'impression, être sûr, penser, croire*. Ces cinq axes étant :

- Le verbe implique ou non un jugement personnel fondé sur l'expérience.
- Le verbe implique ou non une expérience de la chose elle-même.
- Le verbe implique ou non une prédication originelle.
- Le locuteur se présente ou non comme certain de l'opinion exprimée dans la complétive.
- Le locuteur présente son opinion comme le produit d'une réflexion.

Ces différents axes servent essentiellement à déterminer le degré d'implication du locuteur dans la situation d'énonciation, à juger par l'utilisation d'un morphème aux dépens d'un autre, allant de *l'estimation* au *savoir* ou du *vague* à la *certitude* afin d'exprimer le fondement d'une relation qu'entretient le sujet avec le contenu de sa propre pensée.

« ... le pouvoir ne **semble** pas vouloir changer sa politique dépensière. »⁷¹

⁷⁰ Kerbrat-Orecchioni, Op.cit. P105

⁷¹ El Watan le 07/01/2015

« Le second **semble** avoir orienté ses dépenses publicitaires vers la télévision, avec le boom des chaînes privées. »⁷²

« ... il a simplement **estimé** que son initiative a échoué parce qu'elle n'est pas allée assez loin. »⁷³

« Ouyahia **estime** que si «le pays dispose d'une marge de sécurité et surtout des capacités humaines et des potentiels économiques» »⁷⁴

« ... le Premier ministre **sait** très bien que l'Algérie ne pourra pas éviter une politique d'austérité si le prix du baril devait se situer autour des 60 dollars. »⁷⁵

« Il **sait** comment procéder avec les monnaies étrangères. »⁷⁶

« «Comment peut-on sanctionner le citoyen alors que le pouvoir a gaspillé 1000 milliards de dollars ?» s'est interrogé Rebaïne, qui est **persuadé** que l'argent que l'on extirpera au citoyen servira à renflouer les caisses des riches. »⁷⁷

« La dernière sortie à l'est du pays du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales n'a pas laissé insensible le microcosme guelmois. Beaucoup de Guelmis sont **persuadés** qu'il est l'homme de la transition d'ici aux prochaines élections. »⁷⁸

1.2.2 Les verbes intrinsèquement subjectifs :

Cette catégorie de verbes englobe des unités qui portent en elle-même une évaluation qui a toujours pour source le sujet d'énonciation, ces verbes étant axiologiques ou modalisateurs :

a. **L'évaluation de type bon/mauvais** : les verbes intrinsèquement axiologiques.

Ce sont des unités verbales qui impliquent une évaluation portée par le locuteur, à la fois sur l'objet de l'énonciation, et sur son sujet. Son aspect axiologique se manifeste dans la gradation d'une évaluation, qu'elle soit :

- Péjorative ou dévalorisante ;

⁷² Le Quotidien d'Oran le 11/04/2017

⁷³ Le Quotidien d'Oran le 24/05/2016

⁷⁴ El Watan le 13/09/2015

⁷⁵ El Watan le 25/07/2015

⁷⁶ Le Quotidien d'Oran le 14/06/2016

⁷⁷ El Watan le 02/12/2015

⁷⁸ Le Quotidien d'Oran le 08/01/2015

« ... le ministère des Finances n'a pas remis en cause sa démarche, il a simplement estimé que son initiative a **échoué** parce qu'elle n'est pas allée assez loin. »⁷⁹

« Il faut comprendre que le bon citoyen ne **gaspille** pas l'eau, ne **gaspille** pas le pain, ne **gaspille** pas l'énergie. On lutte contre le gaspillage et la renonciation »⁸⁰

« ... les horribles crimes **perpétrés** par le colonisateur... »⁸¹

« L'économie mondiale traverse une zone de turbulence qui **risque** de s'étaler dans le temps. »⁸²

- Méliorative ou valorisante comme mériter, réussir et bénéficier

« Dans la foulée, Abdelmalek Sellal incite les producteurs nationaux à **améliorer** la qualité de leurs produits afin de répondre aux attentes et aux exigences du consommateur algérien »⁸³

« Fidèle à sa ligne de conduite, Grine rappelle que la presse privée **bénéficie** de 90 % de la publicité distribuée par l'Anep »⁸⁴

« La formation professionnelle continuera de **bénéficier** de notre soutien, pour **assurer** la qualification de nos jeunes et **faciliter** leur insertion professionnelle. »⁸⁵

« Nous sommes prêts à faire plus, y compris au titre des programmes sectoriels, pour **améliorer** le quotidien des citoyens dans les quartiers et dans les villages »⁸⁶

b. L'évaluation de type vrai/faux/incertain : les verbes intrinsèquement modalisateurs.

- Les verbes de jugement :

Ces verbes étant modalisateurs du point de vue de L0, dans le mesure où la structure « X critique/loue Y d'avoir fait Z » renvoie systématiquement à la forme « Y est responsable de Z selon X », ainsi dans le discours politique que nous étudions, les Premiers ministres, Ouyahia et Sellal, ont souvent eu recours à cette construction :

⁷⁹ Le Quotidien d'Oran le 24/05/2016

⁸⁰ Sellal in El Watan le 21/09/2015

⁸¹ Bouteflika le 04/03/2009

⁸² Sellal le 20/09/2015

⁸³ EL Watan le 24/12/2015

⁸⁴ Le Quotidien d'Oran le 11/04/2017

⁸⁵ Bouteflika le 04/03/2011

⁸⁶ Ouyahia le 29/11/2018

« La continuité et la persévérance dans la démarche **confirment** aujourd'hui leur **pertinence** à travers les **résultats atteints** sous la conduite du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA. »⁸⁷

« De tout ce qui précède, il se **confirme** que la mise en œuvre du programme de M. le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA pour la période 2014 à 2018, à laquelle a pris part ce Gouvernement, aura été **caractérisée** par des **avancées majeures** dans tous les domaines. »⁸⁸

« L'Algérie ne **vacillera jamais** avec le président Bouteflika et son gouvernement est là pour servir le peuple et **défendre** la pérennité de l'Etat quel qu'en soit le prix. »⁸⁹

- Les verbes locutoires :

Cette catégorie de verbes se répartit en deux classes, selon sur ce que le locuteur se prononce :

- Il peut se prononcer sur le vrai ou le faux d'une situation d'énonciation dans ses dires ; le cas des verbes *dire, affirmer, déclarer, soutenir...* dans ce cas-là il n'est plus question de l'intensité énonciative prêtée au locuteur lors de son énoncé, et donc ces verbes ne portent pas une charge évaluative :

« Ainsi, a-t-il **dit**, le gouvernement poursuivra en 2016 ses actions destinées à la promotion de l'investissement... »⁹⁰

« L'air grave, le Premier ministre, qui **affirme** cependant qu'il existe encore une certaine «liberté de mouvement» du gouvernement »⁹¹

« «Nous sommes dans des pratiques d'ajustement et de rigueur introduits dans la LFC» **déclare** le ministre »⁹²

« «La promotion de l'investissement est une priorité et c'est ensemble que nous devons trouver les solutions aux contraintes et aux entraves qui empêchent son développement et le rendent moins attractif que l'activité de commerce», a-t-il **soutenu**. »⁹³

⁸⁷ Ouyahia le 25/02/2019

⁸⁸ Idem

⁸⁹ Sellal le 14/10/2015

⁹⁰ El Watan le 21/09/2015

⁹¹ Le Quotidien d'Oran le 29/05/2015

⁹² Le Quotidien d'Oran le 20/10/2015

⁹³ El Watan le 21/09/2015

- Il peut se prononcer sur la situation d'énonciation en marquant implicitement son opinion, nous parlerons de verbes *prétendre, reconnaître, avouer, admettre, prétexter, se contredire, se vanter*. Nous nous intéresserons évidemment à ces verbes marqués subjectivement :

« Cela n'est pas une catastrophe comme le **prétendent** certains et cela n'a pas produit une explosion de l'inflation comme d'autres l'annonçaient »⁹⁴

« ... le Premier ministre a **reconnu** la difficulté de la situation, notamment en raison de la baisse des recettes du pétrole (moins de 35 milliards de dollars en 2015). »⁹⁵

« Sellaal lui-même a **avoué** que « le problème est dans les mentalités, chacun a un Etat dans sa tête. »⁹⁶

« Le président Bouteflika a, dans ce contexte, **vanté** les mérites de la nation qui vit de ses propres ressources, tel que recommandé par le Prophète Mohammad (QSSSL) »⁹⁷

- Les verbes d'opinion :

En se référant au schéma précédent, nous remarquons que la partie inférieure de l'axe propose des verbes qui expriment le vrai/faux/incertain, en leur octroyant un crédit de persuasion, c'est ainsi que dans les verbes d'opinion intrinsèquement subjectifs, nous ne prenons que « X s'imagine que P » et « X pense que P » et « X sait que P » ces trois verbes émettent une attitude intellectuelle de X vis-à-vis de P. Dans ce cas de figure, les trois verbes confirment l'adhésion de X à son opinion en la tenant pour vrai les propos relatés.

« ... je suis attentif aux problèmes de notre jeunesse et reste **convaincu** de la nécessité de leur apporter des solutions »⁹⁸

« Je demeure **convaincu**, en dépit du programme ambitieux en cours de réalisation, que de nouvelles demandes seront exprimées. »⁹⁹

⁹⁴ Ouyahia le 29/11/2018.

⁹⁵ EL Watan le 21/09/2015.

⁹⁶ Le Quotidien d'Oran le 06/06/2016.

⁹⁷ EL Watan le 28/12/2015.

⁹⁸ Bouteflika le 04/03/2009.

⁹⁹ Bouteflika le 15/04/2011.

« Je suis **convaincu** que dans une sérénité légitime et grâce à la mobilisation qui nous est traditionnelle face aux défis, l'Algérie traversera sans difficultés majeures les graves perturbations... »¹⁰⁰

1.3 Les adverbess subjectifs :

De même que pour les verbes, certains adverbess sont porteurs de valeur modale exprimant la vérité, la fausseté ou l'incertitude, tels que (vraiment, vraisemblablement, certainement, manifestement, personnellement, sûrement, assurément, évidemment) à l'image des passages suivants :

« Des observateurs s'attendent à ce que le FLN demande le retrait d'Ouyahia d'un de ses deux postes « pour qu'il ne soit pas juge et parti, pour une question d'équilibre entre les pouvoirs des deux partis ». Un avis pas **vraiment** partagé par le chef du MSP »¹⁰¹

« 2016, l'an « un » de l'austérité et de la rupture avec l'ère de l'aisance financière et du pétrole cher des années 2000, sera **vraisemblablement** peu heureuse »¹⁰²

« Une opportunité que le ministre saisira, **certainement**, avec enthousiasme pour montrer sa bonne foi, en tout point de vue »¹⁰³

« ... tout le contraire de ce que le bon sens dicte est envisagé pour aboutir, **assurément**, à l'accentuation des tensions sociales »¹⁰⁴

« Mais c'est, **évidemment**, Abdesselem Bouchouareb qui sera en pole position pour expliquer l'avancement et la réalisation d'importants projets qu'il a lancés... »¹⁰⁵

« ... car c'est un modèle nouveau dans notre pays, un modèle qui connaîtra **certainement** un développement futur accéléré. »¹⁰⁶

« ... un traitement diligent des demandes de cette nature et pour veiller personnellement à la réception rapide de la cinquantaine de parcs industriels... »¹⁰⁷

¹⁰⁰ Bouteflika in El Watan le 31/12/2014.

¹⁰¹ Le Quotidien d'Oran le 08/01/2017

¹⁰² El Watan le 03/01/2016

¹⁰³ Le Quotidien d'Oran le 19/04/2017

¹⁰⁴ EL Watan le 02/12/2015

¹⁰⁵ Le Quotidien d'Oran le 19/04/2017

¹⁰⁶ Ouyahia le 27/06/2018

¹⁰⁷ Sellal le 20/09/2015

Outre les adverbes modaux, il existe dans les lieux d'inscription du discours des adverbes intrinsèquement subjectifs :

« Ainsi, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels s'est engagé à concrétiser **progressivement** les recommandations de la première conférence et à prendre en charge les attentes des jeunes, telles qu'elles ont été exprimées alors. »¹⁰⁸

« Je les encourage **vivement** à déposer en toute confiance leurs avoirs dans les banques et à déclarer leurs salariés »¹⁰⁹

« Cette Conférence est aussi une main tendue **sincèrement** par le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA aux forces politiques »¹¹⁰

« ... un dinar en chute libre et des prix à la consommation appelés à se renchérir **fortement**. »¹¹¹

« ... le PDG de l'ANEP déclarait que la situation économique du pays impactait **négativement** le marché publicitaire. »

2 Conclusion partielle

L'approche énonciative nous a révélé que l'émetteur est hiérarchiquement, et logiquement, le premier responsable dans le choix discursif, usant de moyens linguistiques pour s'exprimer subjectivement, de manière explicite ou implicite, consciente ou inconsciente. Il en va de même pour la situation d'énonciation qui nous a permis de positionner l'énonciateur, son espace, et sa temporalité. Cela nous a conduit à bien cerner l'importance des éléments qui paraissent périphériques à l'acte énonciatif, mais qui se révèlent être tout aussi important à l'analyse.

De même nous avons pu explorer une autre dimension du schéma de communication de Catherine Kerbrat-Orecchioni ; en effet, en projetant la situation d'énonciation dans le schéma de communication, beaucoup de similitudes apparaissent, à l'image de l'appui du locuteur sur ses compétences culturelles et idéologiques dans la production de son énoncé, constituant ainsi la preuve tangible de son implication dans le discours qu'il produit.

¹⁰⁸ Bouteflika le 04/03/2009.

¹⁰⁹ Sellal le 14/10/2015.

¹¹⁰ Ouyahia le 25/02/2019.

¹¹¹ El Watan le 03/01/2016.

Partie II *Le vocabulaire de la
crise économique (analyse
lexicométrique)*

**Chapitre I : *Analyse
lexicométrique du discours
politique***

Introduction

L'analyse lexicométrique est souvent présentée comme un outil de quantification de mots, d'entrées et d'occurrences. Charaudeau se pose la question en premier "À quoi sert de savoir que tel homme politique a employé cinquante fois le mot « France », alors que tel autre ne l'a employé que trente fois ? En conclura-t-on que le premier manifeste qu'il aime plus la France que second ?"¹ Cette déclaration rendrait presque dérisoire toute cette discipline si le linguiste n'enchaînait pas en disant « Bien sûr, la quantité d'emploi des mots est l'indice de quelque chose, mais ce quelque chose n'est pas donné, il doit être interprété. »² Il est naturel alors de se donner à l'interprétation en s'inscrivant dans un registre linguistique, mais aussi social afin de déterminer la valeur de l'emploi des mots dans un contexte donné. Notre contexte est celui de la crise économique en Algérie, et des mesures prises suite à cet évènement.

Notre objectif à travers cette analyse consiste à définir la typologie du discours par sa fragmentation en unités lexicales. C'est dans cette perspective que nous proposons d'aborder le lexique et la structure des discours étudiés à l'aide du logiciel d'analyse lexicométrique TROPES V8.5³. Il nous permettra de segmenter les discours étudiés et de répondre à la problématique de leur construction. Cette méthode, dite lexicométrie, nous permet de compter le nombre de formes et d'occurrences, et classer leurs appartenances selon les objectifs du locuteur-scripteur.

Nous analyserons 91 discours, comportant 14 allocutions officielles des deux Premiers ministres Abdelmalek Sellal⁴ et Ahmed Ouyahia⁵, cinq de Abdelaziz Bouteflika entre 2009, qui marque le début d'une crise économique mondiale⁶, et 2019 marquant la fin du régime sous Bouteflika. L'analyse se devise en deux parties, suivant les critères de Dominique Maingueneau ; nous effectuerons une étude des relations qu'entretiennent les différentes entrées lexicales, dans

¹ Charaudeau, Patrick, *La conquête du pouvoir*, l'Harmattan, 2016, P17.

² Idem

³ Tropes est un logiciel d'analyse sémantique ou de fouille de textes créé en 1994 par Pierre Molette et Agnès Landré, sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglione.

Parmi les fonctions et outils d'analyse de textes proposés par Tropes, on peut citer un éditeur d'ontologies, une classification arborescente de la référence, l'analyse chronologique du récit, le diagnostic du style du texte, la catégorisation des mots-outils, l'extraction terminologique, l'analyse des acteurs et l'aide à la constitution de résumés. Le logiciel fait l'objet d'un développement régulier en plusieurs langues (dont le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais) dans l'environnement Microsoft Windows.

⁴ Un homme d'État algérien. Il est Premier ministre du 3 [septembre 2012](#) au 13 [mars 2014](#) puis du 29 avril 2014 au 25 [mai 2017](#).

⁵ un [homme d'État algérien Haut fonctionnaire](#) diplômé de l'[École nationale d'administration d'Alger](#) en 1976, il est quatre fois [chef du gouvernement](#) entre 1995 et 2019

⁶ La crise de 2008 qui n'a pas touché l'Algérie du fait qu'elle ne faisait (et ne fait toujours) pas partie de L'OMC

une analyse dite de *synonymie*⁷ qui concerne *les cooccurrences*, et une autre analyse qui concerne l'opposition des unités lexicales dans le discours dans la partie dite médiation discursive.

Nous essayerons aussi de répondre à la problématique des choix des mots et leur importance dans la construction d'un discours thématisé. Nous vérifierons au passage le « penchant » de certains discours vers un lexique particulier. Nous commenterons enfin les résultats obtenus.

1 L'approche lexicométrique :

La lexicométrie ou la lexicostatistique est l'une des plus récentes approches en analyse du discours.

Elle consiste en la quantification des unités dans le corpus produit afin de servir une étude visant une perspective linguistique. En effet dans le grand dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage⁸, la lexicométrie peut servir l'étude des textes suivant la discipline dans laquelle on l'applique.

Si l'on prend par exemple les études sur la grammaire comparative, la lexicométrie est en mesure d'offrir la possibilité d'établir une analogie de répertoires d'après une analyse de similitudes entre deux langues. L'analyse lexicométrique a des vertus philologiques lorsqu'elle fait surgir les divers emplois et l'évolution d'un mot ou de toute une langue donnée. Et encore aussi dans la linguistique générale cette approche quantifie la fréquence d'usage des entrées lexicales dans une production langagière.

Pour Dominique Maingueneau, les principes de cette analyse reposent sur son « indifférence » à l'égard des unités du discours, c'est-à-dire que du moment où elle fournit un dépouillement susceptible d'être quantifié et devisé afin de servir la finalité première de cette analyse lexicométrique, celle-ci serait considérée comme étant effectuée.

L'étude que nous voulons entamer s'inspire de l'analyse réalisée par Jean Baptiste Marcellesi sur le discours politique en Corse, et qu'il a appelée Analyse du Discours à l'Entrée Lexicale, celui-ci considère le discours comme une suite de signes typographiques obéissant à un certain ordre, selon lui cette approche suscite une approche cognitive du texte étudié, qui inclut (grammaire, connaissances langagières, histoire, sociologie... etc.)

⁷ Terme emprunté à Dominique Maingueneau, initiation aux méthodes de l'analyse du discours, p31.

⁸ Op.cit. (v. bibliographie).

Cette étude était au début consacrée exclusivement aux discours politiques, permettant des études comparatives, et ceci a favorisé notre orientation vers cette approche.

De notre part, nous n'avons pas voulu nous limiter à un seul exemple même si nous le considérons, à lui seul, comme une école de la nouvelle analyse du discours ; nous avons puisé chez le tandem Charaudeau et Maingueneau quelques principes de l'analyse du discours.

Patrick Charaudeau, connu pour son « *Analyse du discours médiatique* », avait défini le discours politique, et les méthodes de son analyse, ainsi que les situations discursives qui nous ont offert la possibilité de situer le discours dans un contexte bien déterminé.

Quant à Dominique Maingueneau, nous lui reconnaissons d'avoir posé les jalons d'une analyse du discours complète, nous allons recourir plusieurs fois à ses études dans l'analyse qui suit.

1.1 Qu'est-ce qu'une entrée lexicale dans le discours ?

L'entrée lexicale est sans doute la pièce maîtresse dans la construction de tout énoncé. Plusieurs linguistes ont essayé d'éclaircir cette notion, chacun d'eux présentant une approche différente afin de pouvoir fournir une définition qui s'approche de leur objet d'étude.

Dans la linguistique traditionnelle, l'entrée lexicale peut être définie sous le nom de « mot ».

C'est ainsi que le mot est défini comme étant l'unité significative la plus petite dans le discours (sans tenir compte de sa nature ; lexème, vocable, terme, synapsie... etc.) cette unité peut en elle-même cacher ce que tout un discours veut dire. D'un point de vue syntaxique, le mot est une notion générique divisée en huit parties : le nom, pronom, adjectif, verbe, participe, conjonction, adverbe, préposition, interjection, et suite à l'utilisation de ceux-là se constitue la phrase. Le mot devient donc définissable lorsque la discipline qui l'entreprend l'étudie d'un point de vue descriptif et non pas explicatif, car dans cette dernière perspective la définition du mot rencontre quelques difficultés comme la polysémie. Mais aussi sur le fait qu'une seule action soit représentée par différentes formes issues de multiples racines, et surtout en tenant compte des catégories de mots qui ont subi un mécanisme de dérivation extra-grammaticale comme les éponymes qui consiste à transférer un nom propre en nom commun, ainsi que les locutions de tout genre (nominales, verbales, adverbiales... etc.) sans oublier les acronymes et les sigles épelés.

En linguistique structurale, la notion du mot est évitée, afin d'échapper à toute ambiguïté ou confusion avec d'autres notions, c'est ainsi qu'on utilise d'autres substantifs qui se rapprochent

du « mot », qui offrent une définition plus ou moins étymologique comme le fait de dire que « mot » voulait dire « siffler » en latin.

1.1.1 Le Lexème

Cette notion est en relation directe avec la langue, le lexème est une unité apprise par l'individu passivement, c'est-à-dire que l'acquisition d'un lexème n'inclut pas forcément son utilisation dans l'acte locutoire, c'est pour cela qu'on la considère comme une unité abstraite appartenant à la langue. Mais précisant que d'après le schéma de communication qu'on a emprunté à *Dieter Viehweger* le lexème occupe une place très importante dans l'acte illocutoire se présentant comme une des connaissances acquises par le récepteur et qui lui permettent de décoder le message.

Pour illustrer cette notion, il faut préciser que le lexème obéit à des critères qui outrepassent la production du discours pour les classer comme étant des unités décodables par le(s) récepteur(s), mais qui reste des unités abstraites.

1.1.2 Le Vocable

Il est souvent pris en dichotomie avec le lexème, car on l'a défini comme étant la manifestation du lexème dans le discours, pour ainsi dire que le vocable est l'unité concrète appartenant à la parole, il fait aussi partie du répertoire actif de chaque individu. C'est l'unité qui attire l'intention de tous les analystes du discours, ils parlent donc d'actualisation de l'appareil formel de la communication « la langue », ou d'appropriation de la langue pour Benveniste.

1.1.3 Le Monème

C'est une notion introduite par André Martinet dans ses *éléments de linguistique générale*⁹, et il la définit comme étant l'unité significative de base, celle de la première articulation, constituée à partir d'une suite phonique à base d'éléments de seconde articulation « le phonème », peu importe le nombre de ces derniers pourvu qu'il ait une signification.

1.1.4 Le Terme

On a tendance à le confondre avec le mot, puisque le terme, dans sa définition, est à la base un mot, mais à caractère fonctionnel spécialisé, on l'appelle parfois l'unité terminologique, celle-ci enlève toute ambiguïté, puisqu'elle désigne l'unité qui n'a qu'une seule signification dans un

⁹ MARTINET, André *éléments de linguistique générale*, éditions Armand Colin, quatrième édition, deuxième tirage, juin 1998, Paris.

domaine bien déterminé où nous l'utilisons, c'est donc un concept contextualisé puisqu'il dépend du thème général.

Parmi les multiples discours qui traitent le discours, il y a une approche sociolinguistique qui propose une notion qu'on peut étudier, et il s'agit d'une fusion de deux modules qui donnent naissance à ce concept :

- 1- Le premier module est celui de la langue, dans lequel l'entrée lexicale est considérée uniquement comme une composante linguistique, il nomme, il désigne les choses et les êtres, et toute entrée lexicale, dans le dictionnaire, comme faisant partie de ce premier module par leur caractère de dénotation.
- 2- Le deuxième module est de nature social, les entrées lexicales vont devoir véhiculer des valeurs culturelles, et se comporter comme tels, car le sens rhétorique de ces unités n'a pas qu'une identité linguistique, mais c'est aussi la somme des représentations culturelles qui le déterminent.

2 Principes méthodologiques

2.1 Analyse des cooccurrences

L'analyse des cooccurrences s'appuie sur les lois de la linéarité¹⁰, étant donné qu'au niveau segmental les signes ne se superposent pas, leurs positions ainsi que les relations qu'ils entretiennent deviennent analysables, et les segments étudiés dans cette analyse sont les unités lexicales dotées d'une charge significative, pouvant changer le sens du discours dans le cas où nous les substituons ou bien en leurs changeant de position dans le discours.

Nous nous intéresserons alors aux items, aux occurrences, aux formes et aux hapax¹¹, nous les quantifierons à l'aide du logiciel Tropes V8.5 et nous analyserons les résultats obtenus.

Comme nous l'avions expliqué précédemment, cette étude va s'intéresser au voisinage des unités étudiées, en les considérant comme étant des *pôles*. Ainsi que d'autres unités susceptibles de constituer un champ négatif dans ce que nous allons définir sous le nom de médiation discursive.

¹⁰ Concept saussurien consistant à ce que chaque segment s'associe à un autre pour former un autre segment supérieur ; phonème + phonème pour un monème et ainsi de suite jusqu'au discours.

¹¹ Unité lexicale utilisée une seule fois dans un texte.

2.2 La Médiation discursive

L'opposition des unités lexicales au sein du discours définit les thèmes introduits dans l'énoncé, et chaque paire d'unités opposées rebondit sur ce qu'on appelle « solution finale », qui mettra en duel deux idées maitresses, qui prônent tout au long du discours.

Signalons que les unités opposées dans le discours ne sont pas ce que nous appelons des antonymes, mais les unités s'opposent selon leurs fonctions dans le discours, Jean Dubois donne l'exemple des discours de Charles de Gaulle¹² lors de l'occupation française en Algérie ayant pour termes opposés : *Algérie* et *France*.

2.3 La synonymie

Cette analyse quantifie la fréquence d'usage d'un lexème, sans tenir compte de sa nature dénotative. Il s'agit donc d'étudier le contexte d'un pôle¹³ répété plusieurs fois dans le corpus.

Cette étude nous permet de définir les univers de référence des unités les plus représentées dans les discours.

Après la segmentation et la quantification des formes lexicales, nous allons réaliser — toujours avec Tropes V8.5 — ce qu'on appelle une concordance ; c'est-à-dire une indexation des mots considérés comme pôles avec leur contexte¹⁴. Cette concordance nous permettra de définir le champ avoisinant des pôles.

2.4 L'analyse lexicométrique paradigmatique :

Cette partie de l'étude se fera hors de contexte, nous calculerons certains indices statistiques qui nous permettront de quantifier le coefficient de lexicalité des producteurs des discours, à travers l'étude de la structure vocabulaire de chaque émetteur. Pour mener à bien cette partie, nous nous appuierons sur les travaux de Dominique Maingueneau dans le premier chapitre de l'ouvrage « *initiation aux méthodes de l'analyse du discours*¹⁵.

2.5 Présentation du corpus

2.5.1 Le discours politique :

Les discours étudiés se répartissent en trois périodes, le déclenchement de la crise économique mondiale en 2008, qui n'a pas beaucoup impacté l'économie algérienne, représentée

¹² Discours du 4 juin 1958 à Alger où il prononça la célèbre phrase « Je vous ai compris ».

¹³ Cette notion voudrait dire chez Maingueneau ; l'item que l'on définit comme le centre de l'étude, entouré par d'autres items considérés comme cooccurrences.

¹⁴ Grand dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, p 108

¹⁵ Maingueneau, Dominique *initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Classiques Hachette, Paris, (1983), pp (22-64).

par Abdelaziz Bouteflika et ses cinq discours, en 2^e lieu, le déclenchement de la crise en Algérie vers la fin de 2014 et l'annonce de la loi de finances 2015 représentée par le Premier ministre de l'époque, Abdelmalek Sellal et ses quatre discours. Et enfin, Ahmed Ouyahia nommé Premier ministre en août 2017, qui représente la période de l'aggravation de la crise, avec la chute des prix des hydrocarbures, avec cinq discours évoquant la crise économique en Algérie.

Nous précisons qu'après une longue recherche, et un suivi méticuleux des événements, les discours que nous avons collectés sont les seuls et uniques discours, proclamés in-gouvernance, évoquant la crise économique. Nous n'avons pas pris en charge tous les discours protocolaires ainsi que les discours de célébration de fêtes nationales, sauf ceux évoquant la crise économique, étant donné le discours folklorique de certaines occasions, nous n'avons pas voulu « contaminer » nos échantillons avec un langage euphémique porté sur la célébration.

2.5.2 Le discours journalistique :

Les discours sont issus de plusieurs sous-genres du discours journalistique : des éditoriaux, des billets, des brèves, des filets ou encore des enquêtes. Le point commun entre tous ces articles est qu'ils obéissent tous à la même ligne éditoriale, celle des deux quotidiens algériens d'expression francophone El Watan et le Quotidien d'Oran, ou encore des médias en ligne ; Algérie Focus, TSA (Tout Sur l'Algérie), Algérie Part et Algérie 360. Le choix s'est porté naturellement sur ces médias en raison de leur large diffusion en Algérie. L'outil informatique, caractérisé dans ce cas par le logiciel Tropes V8.5, ne privilégie et ne reconnaît aucun élément extratextuel, l'étude ne sera donc pas auctoriale, les caractéristiques relevées seront estampillées du nom du média étudié. Néanmoins, nous scinderons les deux types de médias, classiques d'un côté et nouveaux médias de l'autre, et ce, en raison de leurs mécanismes de production qui sont assez différents comme il sera expliqué ultérieurement.

Le nombre d'articles choisis pour les quotidiens d'expression francophone dépendait du nombre de fois où ils ont évoqué la crise économique en Algérie, nous en avons choisi 25 pour chaque quotidien, alors que pour les nouveaux médias, largement diffusés sur les réseaux sociaux, nous en avons choisi 20 à raison de 5 pour chaque site.

3 L'analyse lexicométrique du corpus

3.1 Les discours politiques

- **Abdelaziz Bouteflika**

1. Le discours du sommet arabe de développement économique et social au Koweït,
20/01/2009

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	2348	2001	808	132	545
Pourcentage	100 %	85 %	34 %	6 %	23 %

Tableau 2 Discours de Bouteflika 1

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Nation (20 occurrences)	Citoyen — politique — souffrance — moyen de paiement – district – chef étranger — arabe — Asie du Sud-est – épargne – aristocratie — entreprise — proche orient – accueil – destin — eau — désorganisation – chance – humain — instance politique — environnement
Arabe (17 occurrences)	Zone — état – district – lieu — programmation — partenariat – investissement – association — cognition — entreprise – souffrance – nation — Proche-Orient — ville – hausse – chance — ressources humaines
Crise (5 occurrences)	Vente — bouche — employé — faiblesse – management
Commerce (3 occurrences)	Change — investissement — péninsule arabe
Homme (3 occurrences)	Aristocratie — ministère — Asie du sud-est

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 45,7 % (79)

Statifs : 42,8 % (74)

Déclaratif : 11,6 % (20)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 53,8 % (77)

Subjectifs : 42 % (60)

Numériques : 4,2 % (6)

3. Connecteurs :

Addition : 71,7 % (71)

Cause : 2 % (2)

Condition : 0 %

But : 1 % (1)

Opposition : 9,1 % (9)

Comparaison : 7,1 % (7)

Temps : 1 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 7,4 % (6)

Lieu : 6,2 % (5)

Manière : 13,6 % (11)

Affirmation : 4,9 % (4)

Doute : 1,2 % (1)

Négation : 9,9 % (8)

Intensité : 56,8 % (46)

5. Pronoms :

Je : 23,3 % (10)

Tu : 7 % (3)

Il : 25,6 % (11)

Nous : 11,6 % (5)

Vous : 0 %

Ils : 7 % (3)

On : 7 % (3)

2. Le discours l'ouverture de la conférence nationale sur la formation à Sidi Bel Abbès le 04/03/2009

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	3888	3297	1075	219	707
Pourcentage	100 %	84,79 %	27,64 %	6,45 %	18,18 %

Tableau 3 Discours de Bouteflika 2

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Éducation (28 occurrences)	Formation — apprentissage — professionnel — stage — niveau scolaire — apprentis — universitaire — enseignement — recyclage — femme — catégorie professionnelle — organisation — informatique — industrie — école — groupe social — religion — famille — homme — mathématiques — sciences physiques — Afrique — sécurité — technique — supériorité — emploi — travail — doctorants
Finance (17 occurrences)	Rentes — actions — profit — budget — dinars — bourse — loi de finances — indemnités — investissement — milliard — mobilisation — transport — alimentation — financement — paiement — quantité — gens
Nation (13 occurrences)	Pays — patrie — population — peuple — économie — éducation — politique — succès — colonialisme — femme — homme — emploi — chance
Travail (11 occurrences)	Labeur — insertion professionnelle — emploi — femme — homme — employé — éducation — richesse — audace — nation — management
Femme (7 occurrences)	Enseignement — éducation — emploi — travail — famille — homme — succès

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 45,6 % (160)

Statifs : 37,3 % (131)

Déclaratif : 16,8 % (59)

Performatifs : 0,3 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 51,3 % (96)

Subjectifs : 23 % (43)

Numériques : 25,3 % (48)

3. Connecteurs :

Condition : 0,7 % (1)

Cause : 6,6 % (10)

But : 1,3 % (2)

Addition : 79,5 % (120)

Disjonction : 0,7 % (1)

Opposition : 4 % (6)

Comparaison : 6 % (9)

Temps : 1,3 % (2)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13,5 % (18)

Lieu : 13,5 % (18)

Manière : 16,5 % (22)

Affirmation : 5,3 % (7)

Doute : 0 %

Négation : 7,5 % (10)

Intensité : 43,6 % (58)

5. Pronoms :

Je : 30,5 % (36)

Tu : 1,7 % (2)

Il : 14,4 % (17)

Nous : 9,3 % (11)

Vous : 15,3 % (18)

Ils : 6,8 % (8)

On : 0 %

3. Le discours adressé à la nation le 14/04/2011

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	3304	2787	977	176	651
Pourcentage	100 %	84,34 %	29,57 %	5,32 %	19,7 %

Tableau 4 Discours de Bouteflika 3

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : énonciatif
- Univers de référence principaux :

Politique (20 occurrences)	Nationaliste — concitoyen — partis — parlement — scrutins — suffrage — voix — finance — service publique — droit — perception — communication — nation — entreprise — habitat — arme — jugement — crise — droit — entreprise
Droit (15 occurrences)	Justice — contrats — prisonniers — meurtre — amendement — corruption — loi — loi organique — promulgation — droit constitutionnel — politique — crise — nation — pays
Nation (11 occurrences)	Pays — peuple — population — patrie — démocratie — comportement — droit — entraide — climat — temps — paix
Sentiment (9 occurrences)	Crainte — attachement — respect — larmes — satisfaction — espoir — confiance — peur — compagnons
Finance (7 occurrences)	Investissement — rentes — dette — deniers — crise — entreprise — politique

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 47,7 % (135)

Statifs : 36,5 % (104)

Déclaratif : 14,7 % (42)

Performatifs : 1,4 % (4)

2. Adjectifs :

Objectifs : 57,6 % (91)

Subjectifs : 38,6 % (61)

Numériques : 3,8 % (6)

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 3,7 % (6)

But : 6,2 % (10)

Addition : 80,9 % (131)

Disjonction : 4,3 % (7)

Opposition : 1,9 % (3)

Comparaison : 1,2 % (2)

Temps : 1,9 % (3)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 9,8 % (12)

Lieu : 13,9 % (17)

Manière : 6,6 % (8)

Affirmation : 4,1 % (5)

Doute : 0 %

Négation : 6,6 % (8)

Intensité : 59 % (72)

5. Pronoms :

Je : 36,3 % (29)

Tu : 1,3 % (1)

Il : 15 % (12)

Nous : 16,3 % (13)

Vous : 7,5 % (6)

Ils : 7,5 % (6)

On : 3,8 % (3)

4. Un discours à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'UGTA à Oran le 23/02/2012

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	2638	2395	929	147	642
Pourcentage	100 %	90,78 %	35,21 %	5,57 %	24,33 %

Tableau 5 Discours de Bouteflika 4

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (19 occurrences)	Nationalisation — union — syndicat — citoyen — scrutin — parlement — anarchie — mondialisation — voix — conseil constitutionnel — engagement — opinion — nation — communication — histoire — sentiment — temps — Algérie — colonisation
Nation (14 occurrences)	Pays — peuple — patrie — population — nationaliste — richesse — émigration — conflit — sentiment — système — histoire — droit — vie — politique
Droit (8 occurrences)	État de droit — amendement — loi — magistrat — justice — loi organique — sécurité — éducation
Organisation (6 occurrences)	Institution — encadrement — commission — sécurité — entreprise — politique
Travail (5 occurrences)	Sacrifice — combat — mission — état - management

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 50,4 % (127)

Statifs : 30,2 % (76)

Déclaratif : 19 % (48)

Performatifs : 0,4 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 57 % (98)

Subjectifs : 40,7 % (70)

Numériques : 2,3 % (4)

3. Connecteurs :

Condition : 0,6 % (1)

Cause : 2,4 % (4)

But : 0,6 % (1)

Addition : 87,2 % (143)

Disjonction : 1,8 % (3)

Opposition : 1,8 % (3)

Comparaison : 4,9 % (8)

Temps : 0,6 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13 % (12)

Lieu : 10,9 % (10)

Manière : 8,7 % (8)

Affirmation : 1,1 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 15,2 % (14)

Intensité : 51,1 % (47)

5. Pronoms :

Je : 23,4 % (11)

Tu : 0 %

Il : 29,8 % (14)

Nous : 12,8 % (6)

Vous : 19,1 % (9)

Ils : 10,6 % (5)

On : 0 %

5. Le message adressé à la nation à la veille du 54^e anniversaire de l'indépendance le 04/07/2016

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	2912	2455	902	150	616
Pourcentage	100 %	84,3 %	30,97 %	5,15 %	21,15 %

Tableau 6 Discours de Bouteflika 5

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : énonciatif
- Univers de référence principaux :

Nation (19 occurrences)	Peuple — patrie — patriotes — nationaliste — population — Homme — passé — histoire — politique — armée — droit — catastrophe — avantage — amour — regrets — religion — corps — foi — conflit
Temps (14 occurrences)	Anniversaire — Mai — Novembre — avenir — passé — jour — mois — jeunesse — génération — crise — conflit — famille — croissance — années
Politique (11 occurrences)	Citoyen — compatriote — nazisme — colonisateur — gouvernement — acteurs politiques — agressivité — nation — pays — sacrifice — barbare
Conflit (8 occurrences)	Conciliation — opposition — bataille — guerre — massacre — extermination — lutte — camps de concentration

Religion (7 occurrences)	Islam — Dieu — primat — foi — sacré — paix — homme
-----------------------------	--

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 44 % (106)

Statifs : 41,5 % (100)

Déclaratif : 13,3 % (32)

Performatifs : 1,2 % (3)

2. Adjectifs :

Objectifs : 63,3 % (100)

Subjectifs : 31,6 % (50)

Numériques : 5,1 % (8)

3. Connecteurs :

Condition : 2,3 % (3)

Cause : 6,8 % (9)

But : 0,8 % (1)

Addition : 73,5 % (97)

Disjonction : 4,5% (6)

Opposition : 6, 1% (8)

Comparaison : 4,5% (6)

Temps : 1,5% (2)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 16,4% (19)

Lieu : 1 0,3% (12)

Manière : 12,9% (15)

Affirmation : 10,3% (12)

Doute : 0 %

Négation : 4,3 % (5)

Intensité : 45,7 % (53)

5. Pronoms :

Je : 25,9 % (22)

Tu : 4,7 % (4)

Il : 23,5 % (20)

Nous : 16,5 % (14)

Vous : 10,6 % (9)

Ils : 2,4 % (2)

On : 0 %

Lecture des données des discours de Bouteflika et commentaires :

Le discours de Bouteflika est à dominance descriptive, le nombre de formes constitue une moyenne de 27 %, ce qui indique un emploi lexical modéré. Le discours est centré thématiquement sur les cinq univers référentiels (dans un ordre hiérarchique) : politique/nation/finance/éducation/droit, avec une moyenne de 15 occurrences par discours traduisant une consistance dans la progression thématique.

La lemmatisation des catégories grammaticales nous révèle ce qui suit :

- Le discours est majoritairement constitué de verbes factifs (46,6 %) ce qui explique sa nature descriptive.
- Le discours est majoritairement constitué d'adjectifs objectifs (56,5 %), et avec 8,8 % d'adjectifs numériques, le locuteur se veut peu informatif et privilégiant le verbe.

- Étant donnée la nature peu informative du discours, et le cumul des idées représenté par l'utilisation massive des verbes (voir § supra), l'addition constitue 79,4 % afin d'assurer la jonction entre les idées, la cause et l'opposition sont aussi peu représentées avec respectivement 4,4 % et 4,1 % sur l'ensemble des textes.
- Le discours est hautement accentué avec un taux d'intensité de 50,7 % (dépassant la moitié), mais le locuteur tient à inscrire son discours dans un cadre spatiotemporel précis (à l'exemple de la conférence nationale sur la formation) avec des modalisations de temps à 12,3 % et de lieu à 11,4 %.
- Le « je » est omniprésent à hauteur de 29 %, le locuteur prend donc en charge ses propos et les assume, il s'adresse essentiellement à un « vous » avec 11,3 %, et le rejoignant parfois dans un « nous » à hauteur de 13,1 %.

La médiation discursive :

Dans un discours politique, le locuteur vise d'une manière générale à ce que le négatif s'anéantisse, et le positif qui exprime son opinion prime. Cela paraît simple et logique, mais pour réussir à convaincre l'auditeur il faut développer une stratégie discursive munie d'un savoir rhétorique, et une base d'arguments convaincants qui s'adaptent à une situation spécifique comme la crise économique. C'est ainsi que le pôle *crise* ainsi que son champ environnant constituent le côté négatif dans les cinq discours de Bouteflika, alors que le pôle positif est représenté par l'occurrence *développement*.

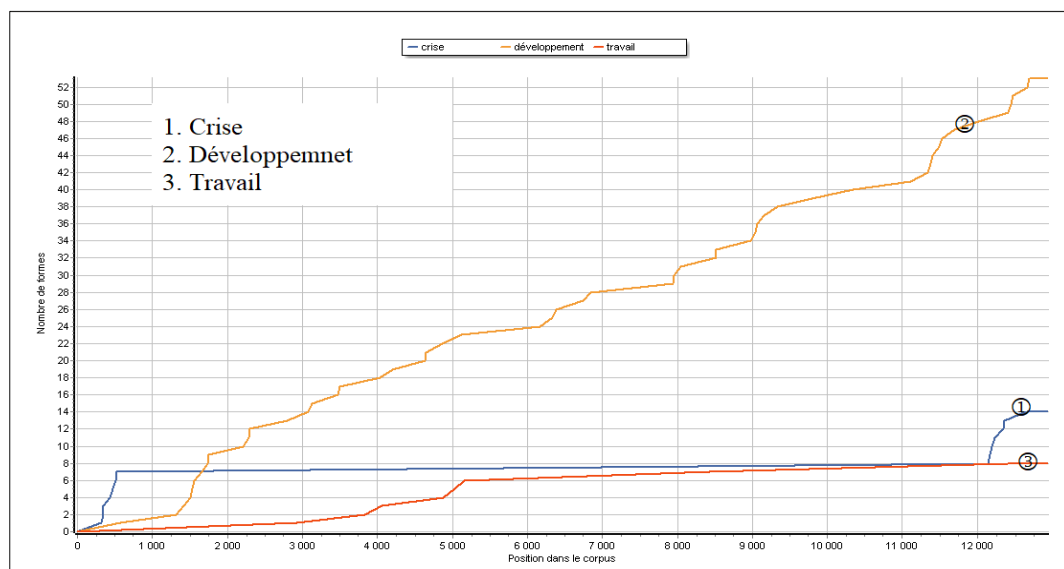


Fig. 5 l'accroissement du vocabulaire dans le discours de Bouteflika (2009-2016)

L'analyse des pôles montre un penchant vers l'atténuation du lexique (voir partie 1 chapitre 2) en utilisant l'occurrence (développement) contextuellement opposée à l'occurrence

« crise » ; en effet « développement » apparaît 54 fois, alors qu'en face, « Crise » n'apparaît que 14 fois, ce qui traduit une tendance à l'optimisme.

Commentaire

Le discours de Bouteflika est caractérisé par primauté de l'optimisme face à une crise flagrante, il met en priorité un vocabulaire assez positif qui a pour rôle de rassurer le peuple. Nous interprétons le peu d'adjectifs numériques qu'il fournit dans ses discours sur la crise économique (un discours qui devrait pourtant contenir beaucoup d'informations chiffrées) par une langue de bois flagrante que nous avons déjà relevée dans les chapitres précédents.

- Abdelmalek Sellal

1. Discours de la réunion avec les Walis à Alger le 20/09/2015

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	2075	1894	833	134	616
Pourcentage	100 %	91,27 %	40 %	6,45 %	29,68 %

Tableau 7 Discours de A. Sellal 1

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Finance (19 occurrences)	Rentes — finances publiques — actions — dettes — capitaux — loi des finances — budget — investissement — plus-value — croissance — économie — nation — production — quantité — temps — commerce — rémunération — entreprise — mesures
lieu (14 occurrences)	Média — homme — temps — nation — entreprise — emploi — éducation — service public — secteur — wilaya — sud — territoire — zone — logement
Politique (11 occurrences)	Communication — catégorie professionnelle — organisation — service public — spécialiste — gouvernement — citoyen — quinquennat — classe politique — partenaires sociaux
Commerce (9 occurrences)	Pouvoir — habitat — média — croissance — finance — importation — achat — vrp - vendeur
Nation (7 occurrences)	Droit — crise — lieux — paix — temps — population - pays

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,2 % (89)

Statifs : 31,3 % (66)

Déclaratif : 11,6 % (53)

Performatifs : 1,4 % (3)

2. Adjectifs :

Objectifs : 61,9 % (60)

Subjectifs : 30,9 % (30)

Numériques : 7,2 % (7)

3. Connecteurs :

Condition : 3,6 % (5)

Cause : 1,4 % (2)

But : 1,4 % (2)

Addition : 79,7 % (110)

Disjonction : 5,8 % (8)

Opposition : 6,5 % (9)

Comparaison : 0,7 % (1)

Temps : 0,7 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12,7 % (8)

Lieu : 11,1 % (7)

Manière : 7,9 % (5)

Affirmation : 3,2 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 14,3 % (9)

Intensité : 50,8 % (32)

5. Pronoms :

Je : 11,5 % (7)

Tu : 3,3 % (2)

Il : 26,2 % (16)

Nous : 26,2 % (16)

Vous : 16,4 % (10)

Ils : 6,6 % (4)

2. Allocution à l'ouverture de la Tripartite à Biskra le 14/10/2015

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	2460	2062	830	139	595
Pourcentage	100 %	83,82 %	33,73 %	5,65 %	24,18 %

Tableau 8 Discours de A. Sellal 2

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Finance (16 occurrences)	Entreprise — droit — rentes — loi — publique — financement — investissement — banque — budget — moyens financiers — action — commerce — amendement — nation — construction — entrepreneur
Nation (12 occurrences)	Quantité — communication — transport — entreprise — emploi — système — politique — lieu — peuple — pays — finance - montagne
Communication (11 occurrences)	Santé — philosophie — croissance — sentiment — temps — message — dialogue — interlocuteurs — concertation — consensus - motif
Politique (8 occurrences)	Patriotisme — religion — croyance — croissance — économie — gens — syndicat - gouvernement
Sentiment (6 occurrences)	Confiance — satisfaction — attachement — espoir — joie - plaisir

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 43,9 % (90)

Statifs : 35,1 % (72)

Déclaratif : 20,5 % (42)

Performatifs : 0,5 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 52,5 % (74)

Subjectifs : 31,2 % (44)

Numériques : 16,3 % (23)

3. Connecteurs :

Condition : 2,5 % (3)

Cause : 6,6 % (8)

But : 1,7 % (2)

Addition : 75,2 % (91)

Disjonction : 4,1 % (5)

Opposition : 6,6 % (8)

Comparaison : 2,5 % (3)

Temps : 0,8 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 5,3 % (4)

Lieu : 9,2 % (7)

Manière : 11,8 % (9)

Affirmation : 6,6 % (5)

Doute : 0 %

Négation : 26,3 % (20)

Intensité : 40,8 % (31)

5. Pronoms :

Je : 15,7 % (11)

Tu : 1,4 % (1)

Il : 18,6 % (13)

Nous : 24,3 % (17)

Vous : 4,3 % (3)

Ils : 10 % (7)

On : 7,1 % (5)

3. Intervention à la COP21 le 30/11/2015

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1293	1081	493	65	359
Pourcentage	100 %	83,6 %	38,12 %	5,02 %	27,76 %

Tableau 9 Discours de A. Sellal 3

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Climat (13 occurrences)	Paix — cours d'eau — science — terrorisme — changement climatique — dignité humaine — lieu — eau — droit — écologie — organisation internationale — régime - accord
Politique (10 occurrences)	Homme — sentiment — écologie — temps — communication — gouvernement — diplomatie — droits de l'Homme — chefs d'états - citoyen
Communication (9 occurrences)	France — temps — politique — accord — ordre du jour — dialogue — concertation — discours — entente
Nation (6 occurrences)	Sentiment — invertébrés — temps — conflit — pays - peuple
Afrique (4 occurrences)	Durban — enfant — Afrique du Sud — temps

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 46,9 % (46)

Statifs : 37,8 % (37)

Déclaratif : 14,3 % (14)

Performatifs : 1 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 63,2 % (43)

Subjectifs : 30,9 % (21)

Numériques : 5,9 % (4)

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 16,3 % (8)

But : 4,1 % (2)

Addition : 65,3 % (32)

Disjonction : 2 % (1)

Opposition : 0 %

Comparaison : 12,2 % (6)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 14,8 % (8)

Lieu : 18,5 % (10)

Manière : 7,4 % (4)

Affirmation : 9,3 % (5)

Doute : 0 %

Négation : 16,7 % (9)

Intensité : 33,3 % (18)

5. Pronoms :

Je : 4,3 % (1)

Tu : 17,4 % (4)

Il : 13 % (3)

Nous : 47,8 % (5)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 7 % (3)

4. Allocution à l'ouverture de la réunion de la Tripartite à Annaba le 06/03/2017

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1784	1591	731	135	549
Pourcentage	100 %	85 %	34 %	6 %	23 %

Tableau 10 Discours de A. Sellal 4

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : énonciatif
- Univers de référence principaux :

Finance (26 occurrences)	Richesse — quantité — outil — état — croissance — commerce — emploi — catégorie professionnelle — nation — production — investissement — dollars — plus-value — fonctionnement — capitaux — budget — comptable — moyens financiers — rentes — banques — changes — cours — dinars — subventions — financier — fonds —
Droit (10 occurrences)	Conflit — écrit — politique — corruption — douane — tribunaux — lois — infraction — paix — état
Politique (6 occurrences)	Patriotisme — citoyen — gouvernement — premier ministre — communication — temps —
Commerce (4 occurrences)	Système — finance — industrie — économie
Production (4 occurrences)	Construction — finance — diversification - outil

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 54,7 % (76)

Statifs : 28,1 % (39)

Déclaratif : 15,8 % (22)

Performatifs : 1,4 % (2)

2. Adjectifs :

Objectifs : 46,9 % (68)

Subjectifs : 24,8 % (36)

Numériques : 28,3 % (41)

3. Connecteurs :

Condition : 0,9 % (1)

Cause : 2,8 % (3)

But : 0,9 % (1)

Addition : 83,5 % (91)

Disjonction : 5,5 % (6)

Opposition : 4,6 % (5)

Comparaison : 0,9 % (1)

Temps : 0,9 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 9,1 % (5)

Lieu : 16,4 % (9)

Manière : 14. % (8)

Affirmation : 3,6 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 14,5 % (8)

Intensité : 41,8 % (23)

5. Pronoms :

Je : 14,7 % (5)

Tu : 5,9 % (2)

Il : 17,6 % (6)

Nous : 38,2 % (13)

Vous : 8,8 % (3)

Ils : 8,8 % (3)

On : 0 %

Lecture des données des discours d'Abdelmalek Sellal et commentaires :

Le discours de Sellal est à dominance argumentative, le nombre de formes constitue une moyenne de 35 %, ce qui indique un emploi lexical riche. Le discours est centré thématiquement sur les cinq univers référentiels (dans un ordre hiérarchique) : finance / nation / politique / communication / commerce, avec une moyenne de 21 occurrences par discours traduisant une insistance sur la thématique de la crise.

La lemmatisation des catégories grammaticales nous révèle ce qui suit :

- Le discours est majoritairement constitué de verbes factifs (45,6 %) avec une forte tendance vers les verbes performatifs (18 %) qui consiste dans les injonctions et directives adressées à son auditoire dans les discours, et un apport minime, mais non moins négligeable des verbes déclaratifs (9 %).
- Le discours est dans sa majeure partie constitué d'adjectifs objectifs (53,9 %), et avec un apport considérable de 16,6 % d'adjectifs numériques, le locuteur se veut assez informatif sur le sujet.
- Les connecteurs les plus utilisés sont encore une fois ceux de l'addition à hauteur de 77,1 % lui permettant d'enchaîner les arguments et les informations compte tenu du nombre de chiffres avancés.

- Le discours est peu accentué avec un taux d'intensité de 41,7 %, le locuteur privilégiant inscrire son discours dans un cadre spatiotemporel précis avec des modalisations de temps à 9 % et de lieu à 12,3 %, il exprime ainsi une forte tendance à l'actualisation des évènements.
- Les pronoms utilisés traduisent une tentative d'effacement concrétisée par la primauté du « nous » avec 28,7 % au lieu du « je » qui ne représente que 13,6 %, il s'adresse équitablement à un « tu » avec 8,9 % et un « vous » avec 9 %, ce qui est plutôt rare dans un discours politique où le locuteur s'adresse principalement au « vous ».

La médiation discursive :

Dans le discours de Sellal comme pour celui de son président, c'est l'occurrence *crise* ainsi que son champ environnant qui constituent le pôle négatif avec ses quatre discours, alors que le pôle positif est représenté, encore ici, par l'occurrence *développement*.

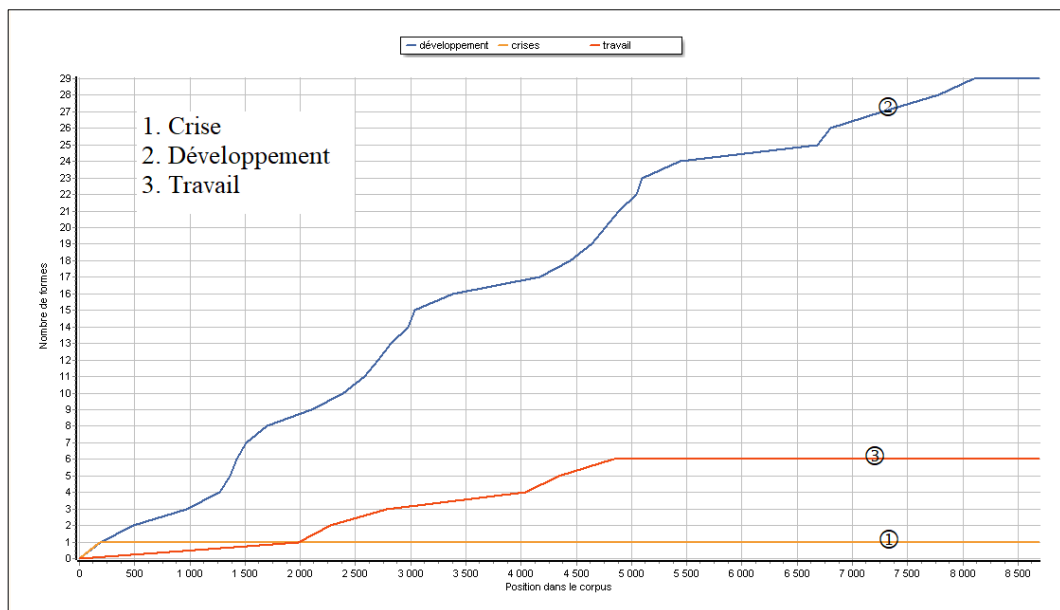


Fig. 6 L'accroissement du vocabulaire dans le discours de A. Sellal (2015-2017)

L'analyse des pôles montre un penchant vers l'atténuation du lexique en utilisant l'occurrence « développement » contextuellement opposée à l'occurrence « crise » ; en effet, « développement » apparaît 53 fois, alors que l'occurrence « Crise » n'apparaît que 14 fois, ce qui traduit une tendance à l'optimisme.

Commentaire

Le discours de Sellal est caractérisé par une forte tendance à l'optimisme face à la crise économique, malgré la présence des chiffres montrant l'opposé. Il utilise un vocabulaire objectif

pour la description de la crise, mais verse plutôt vers la subjectivité à travers l'univers référentiel relatif à « nation », celui-ci étant connecté à son tour à l'univers référentiel de « sentiment » pour faire appel aux émotions de son auditoire.

- **Ahmed Ouyahia**

1. Discours de présentation du plan d'action à L'Assemblée Populaire Nationale le 17/09/2017

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	5308	4576	1466	306	952
Pourcentage	100 %	86,2 %	27,61 %	5,76 %	17,93 %

Tableau 11 Discours A. Ouyahia 1

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Finance (34 occurrences)	Droit — nation — quantité — politique — chimie — avantage — croissance — sécurité — voie — entreprise — économie — impôt — état — outil — production — objet — organisation — arts ménagers — spécialiste — commerce — financement — monnaie — budget — change — emprunt — dette — investissement — banque — endettement — remboursement — profit — rentes — loi de finances — fraude fiscale
Politique (23 occurrences)	Communication — sentiment — religion — état — croissance — catastrophe — lieu — finance — gouvernement — compatriotes — lutte — terrorisme — citoyen — parlement — partis politiques — ministres — habitat — commerce — mythologie — culture — comportement — partenaires sociaux — média
Nation (15 occurrences)	Peuple — unité — pays — population — population — richesse — société — groupe social — emploi — sécurité — armée — commerce — droit — homme — agriculture
Droit (19 occurrences)	Justice — trafic de drogue — État de droit — gendarmerie nationale — crime — contractualisation — loi — projet de loi — amendement — fraude — contrat — barrages — injustice — perception — politique — pays — nation — média
Lieu (8 occurrences)	Territoire — wilaya — secteur — sud — destination — nord-est — Afrique — haut plateaux

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 49,1 % (226)

Statifs : 40,9 % (188)

Déclaratif : 9,3 % (43)

Performatifs : 0,7 % (3)

2. Adjectifs :

Objectifs : 63,4 % (182)

Subjectifs : 25,4 % (73)

Numériques : 11,1 % (32)

3. Connecteurs :

Condition : 0,5 % (1)

Cause : 10,3 % (19)

But : 2,2 % (4)

Addition : 66,5 % (123)

Disjonction : 7,6 % (14)

Opposition : 3,8 % (7)

Comparaison : 5,9 % (11)

Temps : 3,2 % (6)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 9,9 % (17)

Lieu : 17 % (29)

Manière : 15,8 % (27)

Affirmation : 6,4 % (11)

Doute : 0 %

Négation : 7,6 % (13)

Intensité : 43,3 % (74)

5. Pronoms :

Je : 37,1 % (33)

Tu : 3,4 % (3)

Il : 21,3 % (19)

Nous : 9 % (8)

Vous : 5,6 % (5)

Ils : 9 % (8)

On : 0 %

2. Allocution à l'ouverture de la Conférence internationale sur les villes intelligentes, les technologies globales et l'investissement à Alger le 27/06/2018

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1173	1021	464	67	311
Pourcentage	100 %	87,04 %	39,55 %	5,71 %	26,51 %

Tableau 12 Discours A. Ouyahia 2

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Politique (8 occurrences)	Ministre — gouvernement — compatriotes — citoyens — communication — Afrique — homme — président
Nation (6 occurrences)	Pays — peuple — population — patrie — temps — finances
Finance (5 occurrences)	Investissement — changes — euro — dollars — technologie
Technique (3 occurrences)	Nouvelles technologies — communication — avantage
communication (3 occurrences)	Technique — finance — politique

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 43,9 % (47)

Statifs : 43 % (46)

Déclaratif : 13,1 % (14)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 36,7 % (22)

Subjectifs : 35 % (21)

Numériques : 28,3 % (17)

3. Connecteurs :

Condition : 2,6 % (1)

Cause : 13,2 % (5)

But : 2,6 % (1)

Addition : 57,9 % (2)

Disjonction : 13,2 % (5)

Opposition : 10,5 % (4)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 10 % (5)

Lieu : 12 % (6)

Manière : 10 % (5)

Affirmation : 6 % (3)

Doute : 0 %

Négation : 2 % (1)

Intensité : 60 % (30)

5. Pronoms :

Je : 28,6 % (10)

Tu : 0%

Il : 14,3 % (5)

Nous : 17,1 % (6)

Vous : 14,3 % (5)

Ils : 8,6 % (3)

On : 0 %

3. Discours du premier ministre à Alger le 06/10/2018

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	2350	2019	771	113	517
Pourcentage	100 %	85,91 %	32,8 %	4,8 %	22 %

Tableau 13 Discours A. Ouyahia 3

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Politique (29 occurrences)	Comportement — communication — droit — organisation — conflit — catégorie professionnelle – succès – lieu — nation — éducation – famille – catastrophe — temps — femme – paix – armée — eau — agressive — militants — anarchie — parlement — citoyen — colonialiste — compatriote — partis — rassemblement national — populisme — front populaire
Droit (15 occurrences)	Communication — comportement — catastrophe — construction – insectes – corps — état — crime – magistrats – amendement — code de la famille — projet de loi – loi – crime — justice
Nation (14 occurrences)	Politique – femme – comportement — économie – paix – construction – peuple – population – pays – patrie — amoureux — commémoration – progrès – préservation
Femme (9 occurrences)	Droit — politique – conflit – nation — impôt — enfant – emploi – fille — Lala Fatma

Temps (9 occurrences)	Communication — eau — politique – habitat – octobre — novembre – semaine – printemps – anniversaire
--------------------------	--

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 39,6 % (90)

Statifs : 45,8 % (104)

Déclaratif : 13,2 % (30)

Performatifs : 1,3 % (3)

2. Adjectifs :

Objectifs : 54,2 % (58)

Subjectifs : 27,1 % (29)

Numériques : 18,7 % (20)

3. Connecteurs :

Condition : 0,9 % (1)

Cause : 2,8 % (3)

But : 4,6 % (5)

Addition : 67 % (73)

Disjonction : 6,4 % (7)

Opposition : 8,3 % (9)

Comparaison : 9,2 % (10)

Temps : 0,9 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,1 % (9)

Lieu : 13,6 % (11)

Manière : 6,2 % (5)

Affirmation : 7,4 % (6)

Doute : 0 %

Négation : 9,9 % (8)

Intensité : 51,9 % (42)

5. Pronoms :

Je : 33,3 % (20)

Tu : 0 %

Il : 11,7 % (7)

Nous : 23,3 % (14)

Vous : 8,3 % (5)

Ils : 8,3 % (5)

On : 0 %

4. Discours à la clôture de la Rencontre Gouvernement-walis 29/11/2018

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	3103	2717	987	184	647
Pourcentage	100 %	87,56 %	31,80 %	5,92 %	20,85 %

Tableau 14 Discours A. Ouyahia 4

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Lieu (20 occurrences)	Wilaya — sud — zone — secteur — interconnexion — niveau — économie — montagne — sport — croissance — voie — service publique — temps — finance — industrie — richesse — site — offshore — horizon — est
Finance (18 occurrences)	Action — budget — banque — titre — dette publique — financement — argent — faillite — investissement — droit — organisation — avantage — croissance — état — lieu — chimie — économie — politique

Politique (11 occurrences)	Gouvernement — ministre – wali – citoyen – état – sentiment — finance — nation – transport – service publique - communication
Nation (6 occurrences)	Pays — population — humain — quantité – temps — groupe social — politique
Communication (5 occurrences)	Service publique — organisation – cognition – entreprise — information

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 44,1 % (132)

Statifs : 37,5 % (112)

Déclaratif : 18,1 % (54)

Performatifs : 0,3 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 47,7 % (84)

Subjectifs : 25 % (44)

Numériques : 27,3 % (48)

3. Connecteurs :

Condition : 0,8 % (1)

Cause : 10,1 % (12)

But : 1,7 % (2)

Addition : 64,7 % (77)

Disjonction : 4,2 % (5)

Opposition : 10,9 % (13)

Comparaison : 3,4 % (4)

Temps : 4,2 % (5)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,5 % (17)

Lieu : 10,8 % (16)

Manière : 10,1 % (15)

Affirmation : 8,8 % (13)

Doute : 0 %

Négation : 6,1 % (9)

Intensité : 52,7 % (78)

5. Pronoms :

Je : 21,5 % (26)

Tu : 1,7 % (2)

Il : 15,7 % (19)

Nous : 26,4 % (32)

Vous : 30,6 % (37)

Ils : 2,5 % (3)

On : 0 %

5. Déclaration de politique générale du gouvernement à l'APN le 25/02/2019

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	2940	2515	965	179	671
Pourcentage	100 %	85,54 %	32,82 %	6,08 %	22,82 %

Tableau 15 Discours A. Ouyahia 5

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Nation (16 occurrences)	Pays — états membres — peuple — population — enfants — homme — droit — commerce — organisation internationale — entreprise —
----------------------------	---

	construction – croissance — politique — transport – société - économie
Finance (14 occurrences)	Bilan — investissement — banque — profit – fiscalisation – endettement — dette — milliards de dollars – somme — fonds publique — change — rente – commerce – production
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – classe politique – conseil constitutionnel — colonialisme – état – droit
Droit (5 occurrences)	Justice – promulgation – crime — juridiction – état de droit
Lieu (3 occurrences)	Wilaya — sud – secteur

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 43,5 % (103)

Statifs : 46,4 % (110)

Déclaratif : 10,1 % (24)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 49,2 % (98)

Subjectifs : 22,6 % (45)

Numériques : 28,1 % (56)

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 1,9 % (2)

But : 0,9 % (1)

Addition : 86,8 % (92)

Disjonction : 0 %

Opposition : 5,7 % (6)

Comparaison : 1,9 % (2)

Temps : 2,8 % (3)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12 % (11)

Lieu : 12 % (11)

Manière : 20,7% (19)

Affirmation : 9,8% (9)

Doute : 0%

Négation : 4,3% (4)

Intensité : 41,3% (38)

5. Pronoms :

Je : 50,9% (27)

Tu : 1,9% (1)

Il : 5,7% (3)

Nous : 17% (9)

Vous : 9,4%(5)

Ils : 0%

On : 0%

Lecture des données des discours d’Ahmed Ouyahia et commentaires :

Le discours d’Ahmed Ouyahia est à dominance argumentative, le nombre de formes constitue une moyenne de 45 %, ce qui indique un emploi lexical chargé. Le discours est centré thématiquement sur les cinq univers référentiels (dans un ordre hiérarchique) : politique/finance/droit/crise/nation, avec une moyenne de 18 occurrences par discours. Avec la domination des quatre premiers univers référentiels, le discours d’Ouyahia se démarque clairement par sa consécration quasi exclusive au thème de la crise économique.

La lemmatisation des catégories grammaticales nous révèle ce qui suit :

- Le discours est assez partagé entre l'action par ses verbes factifs à (45 %) et l'état des lieux de la crise avec des verbes statifs à hauteur de 42,5 % et une absence presque totale des performatifs (0,9 %).
- Le discours est dans sa majeure partie constitué d'adjectifs objectifs (53,6 %), et avec un apport important de 16,6 % d'adjectifs numériques, le locuteur se veut très informatif à propos du sujet de son discours.
- Les connecteurs les plus utilisés sont encore une fois ceux de l'addition à hauteur de 69,5 % lui permettant d'enchaîner les arguments et les informations compte tenu du nombre de chiffres avancés, mais signalons au passage une utilisation de la cause (7,4 %), l'opposition (7 %) et la comparaison (8 %) pour servir un discours argumentatif par excellence.
- Le discours est peu accentué avec un taux d'intensité de 48,3 %, en le nuancant avec un taux de 0 % de modalisateurs de doute, et un taux assez élevé de modalisateurs d'affirmation atteignant les 8 %.
- Le pronom le plus utilisé est le « je » à 32,4 %, il utilise un discours inclusif avec un « nous » à hauteur de 19,3 % et s'efface avec un « il » et un « ils ». qui cumulent à eux deux 25 %.

La médiation discursive :

Dans le discours de Ouyahia comme pour celui de son prédécesseur, c'est le pôle *crise* ainsi que son champ environnant constituent le côté négatif dans ses cinq discours, alors que le positif est représenté, encore ici, par le pôle *développement*.

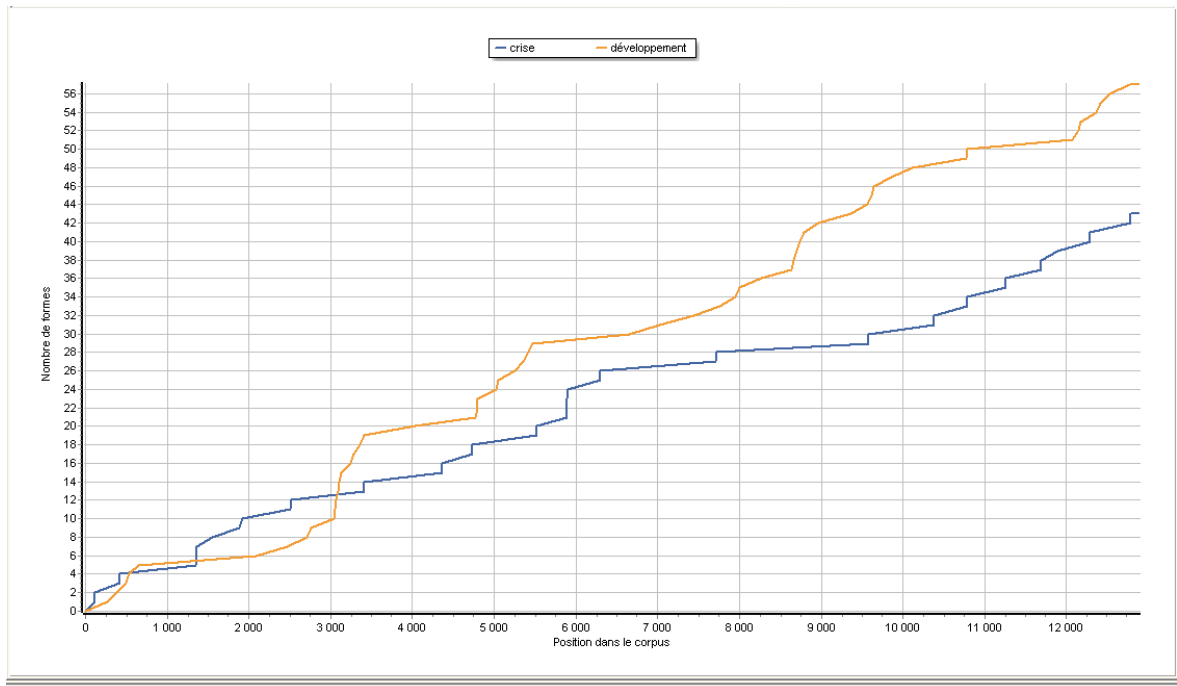


Fig. 7 L'accroissement du vocabulaire dans le discours de A. Ouyahia (2017-2019)

L'analyse des pôles traduit bien l'aggravation de la crise, en effet, le pôle « crise » est répété à 43 reprises alors que développement culmine à 57. Les deux fréquences d'utilisation sont très proches, ce qui laisse entendre un changement de ton dans le discours politique algérien qui se conjugue désormais avec les faits économiques.

Le discours de Ouyahia signe une rupture avec les deux précédents à l'image de la structure lexicale de son discours sur la crise économique, à l'appui de ses propos, des occurrences et des univers référentiels qui traduisent la gravité de la situation, avec au passage l'adoption d'une politique d'austérité financière.

4 Synthèse

Le discours de la crise économique chez les politiques algériens a connu une gradation dans le ton utilisé, passant ainsi d'un emploi lexical modéré versant vers l'optimisme à un discours alarmant et chargé lexicalement. L'évolution de ce discours a été forcée par les circonstances économiques qui devenaient de plus en plus critiques, et malgré une première tentative, à contre-courant, de rassurer en utilisant des univers référentiels visant l'empathie de l'auditoire, l'aggravation de la crise économique, et la venue de Ahmed Ouyahia ont annoncé un discours plus ancré dans la réalité et se conjuguant presque parfaitement avec la situation qu'il dépeint.

**Chapitre II : *Analyse
lexicométrique du discours
journalistique***

1 Les discours journalistiques

1.1 Les médias classiques

1.1.1 El Watan

1. Résultat de la segmentation de l'article 01¹ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	744	645	328	41	226
Pourcentage	100 %	86,69 %	44,08 %	5,51 %	30,37 %

Tableau 16 El Watan article 1

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Finance (11 occurrences)	Investissement – dette – change – subventions – dollars – financement – crise – austérité – politique – production – commission
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – croissance – crise – commerce – énergie
Commerce (5 occurrences)	Foire – prix – production – énergie – média

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 50,6 % (41)

Statifs : 29,6 % (24)

Déclaratif : 19,8 % (16)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 44,1 % (15)

Subjectifs : 23,5 % (8)

Numériques : 32,4 % (11)

¹ Coupes budgétaires et rigorisme « Ce qui s'est décidé à la Présidence » paru Le 25/12/2014

3. Connecteurs :

Condition : 5,3 % (1)

Cause : 0 %

But : 0 %

Addition : 89,5 % (17)

Disjonction : 0 %

Opposition : 5,3 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12,1 % (4)

Lieu : 3 % (1)

Manière : 9,1 % (3)

Affirmation : 3 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 33,3 % (11)

Intensité : 39,4 % (13)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 56 % (14)

Nous : 44 % (6)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 0 %

2. Résultat de la segmentation de l'article 02² :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	894	774	413	38	321
Pourcentage	100 %	86,57 %	46,19 %	4,25 %	35,9 %

Tableau 17 El Watan article 2

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Droit (8 occurrences)	Corruption – argent sale – justice – état – santé – service public – sport – crise
Politique (7 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – citoyen – oligarchie – crise – assurance – pays
Crise (4 occurrences)	Revendication – austérité – argent – pouvoir

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 37,1 % (43)

Statifs : 31,9 % (37)

Déclaratif : 31 % (36)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,6 % (17)

Subjectifs : 28,6 % (10)

Numériques : 22,9 % (8)

² Ahmed Ouyahia : « La mort, si on ne réduit pas les importations » paru Le 13/09/2015

3. Connecteurs :

Condition : 13,5 % (5)

Cause : 5,4 % (2)

But : 0 %

Addition : 54,1 % (20)

Disjonction : 2,7 % (1)

Opposition : 13,5 % (5)

Comparaison : 8,1 % (3)

Temps : 2,7 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,4 % (5)

Lieu : 18,2 % (8)

Manière : 4,5 % (2)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 27,3 % (12)

Intensité : 38,6 % (17)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 60 % (19)

Nous : 25 % (8)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 15 % (4)

3. Résultat de la segmentation de l'article 03³ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	808	692	345	44	242
Pourcentage	100 %	85,64 %	42,69 %	5,44 %	29,99 %

Tableau 18 El Watan article 3

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Finance (9 occurrences)	Investissement – loi de finance – ordre économique – budget – actions – dollars – optimisation – politique – crise
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – crise – austérité – citoyen - croissance
Sentiment (5 occurrences)	Optimisme – alarmisme – sombrer – crise

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 40,2 % (35)

Statifs : 39,1 % (34)

Déclaratif : 19,5 % (17)

Performatifs : 1 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 53,6 % (15)

Subjectifs : 32,1 % (9)

Numériques : 14,3 % (4)

³ L'économie dans l'impasse « Les experts se penchent sur la crise » paru le 21/09/2015

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 6,7 % (2)

But : 0 %

Addition : 80 % (24)

Disjonction : 3,3 % (1)

Opposition : 6,7 % (2)

Comparaison : 3,3 % (2)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12 % (3)

Lieu : 4 % (1)

Manière : 16 % (4)

Affirmation : 8 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 24 % (6)

Intensité : 36 % (9)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 90 % (18)

Nous : 5 % (1)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 5 % (1)

4. Résultat de la segmentation de l'article 04⁴ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	531	469	246	29	168
Pourcentage	100 %	88,32 %	46,32 %	5,46 %	31,63 %

Tableau 19 El Watan article 4

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Présidence – valeurs – gouvernement – citoyens – réforme – loi – front social
Crise (5 occurrences)	Perturbation – ralentissement – fraude – mesures – finances
Nation (3 occurrences)	Pays – peuple – population

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 71,7 % (38)

Statifs : 18,9 % (10)

Déclaratif : 9,4 % (5)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 47,4 % (9)

Subjectifs : 31,6 % (6)

Numériques : 21,1 % (4)

⁴ Mesures d'austérité et inquiétudes de la population « Bouteflika tente de rassurer » Paru Le 31/12/2014

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 4,8 % (1)

Addition : 85,7 % (18)

Disjonction : 0 %

Opposition : 4,8 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 4,8 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,8 % (2)

Lieu : 17,6 % (3)

Manière : 5,9 % (1)

Affirmation : 11,8 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 17,6 % (3)

Intensité : 35,3 % (6)

5. Pronoms :

Je : 9,1 % (1)

Tu : 0 %

Il : 36,4 % (4)

Nous : 18,2 % (2)

Vous : 0 %

Ils : 9,1 % (1)

On : 9,1 % (1)

5. Résultat de la segmentation de l'article 05⁵ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	674	570	321	29	245
Pourcentage	100 %	84,56 %	47,62 %	4,3 %	36,35 %

Tableau 20 El Watan article 5

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

agriculture (9 occurrences)	Paysans – agriculteurs – cultures – blé – récolte – famille – finance – nation – production
Production (5 occurrences)	Produit – plantation – blé – quantité – agriculture
Politique (4 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre - conflit

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,7 % (35)

Statifs : 30,5 % (25)

Déclaratif : 25,6 % (21)

Performatifs : 1,2 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,8 % (21)

Subjectifs : 14 % (6)

Numériques : 37,2 % (16)

3. Connecteurs :

⁵ Sellal s'emporte contre les « discours alarmistes » paru Le 28/11/2015

Condition : 0 %

Cause : 7,7 % (1)

But : 0 %

Addition : 69,2 % (9)

Disjonction : 0 %

Opposition : 23,1 % (3)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 23,8 % (5)

Lieu : 14,3 % (3)

Manière : 19 % (4)

Affirmation : 4,8 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 14,3 % (3)

Intensité : 23,8 % (5)

5. Pronoms :

Je : 19,4 % (6)

Tu : 0 %

Il : 45,2 % (14)

Nous : 22,6 % (7)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 6,5 % (2)

6. Résultat de la segmentation de l'article 06⁶

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	869	750	412	48	318
Pourcentage	100 %	86,3 %	47,41 %	5,52 %	36,59 %

Tableau 21 El Watan article 6

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (11 occurrences)	Communication – croissance – sentiment – finance – pouvoir – commerce – gouvernement – Premier ministre – concitoyens – maire – citoyen
Finance (8 occurrences)	Loi de finances – dollars – banque – capitaux – argent – monnaie – billet – investisseurs
Temps (4 occurrences)	Politique – Mois – matin – jour

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 46,5 % (47)

Statifs : 29,7 % (30)

Déclaratif : 23,8 % (24)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,3 % (14)

Subjectifs : 24,1 % (7)

Numériques : 27,6 % (8)

3. Connecteurs :

⁶ « Sellal optimiste malgré tout » paru Le 15/10/2015.

Condition : 3,2 % (1)

Cause : 3,2 % (1)

But : 0 %

Addition : 74,2 % (23)

Disjonction : 3,2 % (1)

Opposition : 12,9 % (4)

Comparaison : 3,2 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13,8 % (4)

Lieu : 10,3 % (3)

Manière : 10,3 % (3)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 % (0)

Négation : 41,4% (12)

Intensité : 24,1% (7)

5. Pronoms :

Je : 2,8 % (1)

Tu : 0 %

Il : 55,6 % (20)

Nous : 27,8 % (10)

Vous : 5,6 % (2)

Ils : 0 %

On : 2,8 % (1)

7. Résultat de la segmentation de l'article 07⁷ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	491	427	256	25	197
Pourcentage	100 %	86,96 %	52,13 %	5,09 %	40,12 %

Tableau 22 El Watan article 7

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Santé – pouvoir – gouvernement – Premier ministre – ressources – diriger – gouvernance
Communication (5 occurrences)	Interview – discours – opposition – accord – entente
Nation (3 occurrences)	Pays – population – peuple

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 45,2 % (28)

Statifs : 30,6 % (19)

Déclaratif : 24,2 % (15)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 28,6 % (6)

Subjectifs : 52,4 % (11)

Numériques : 19 % (4)

3. Connecteurs :

⁷ Comme seule condition de la relance : L'optimisme, la recette magique de Sellal Paru Le 07/01/2015

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 0 %

Addition : 80 % (8)

Disjonction : 0 %

Opposition : 10 % (1)

Comparaison : 10 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 20,8 % (5)

Lieu : 8,3 % (2)

Manière : 12,5 % (3)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 20,8 % (5)

Intensité : 37,5 % (9)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 38,1 % (8)

Nous : 19 % (4)

Vous : 0 %

Ils : 4,8 % (1)

On : 19 % (4)

8. Résultat de la segmentation de l'article 08⁸ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	626	557	316	27	252
Pourcentage	100 %	88,97 %	50,47 %	4,31 %	40,25 %

Tableau 23 El Watan article 8

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Gouvernement – militant – finance – citoyen – gestion – communication – construction – nation
Finance (6 occurrences)	Investissement – facture – financement – politique – économie – commerce
Crise (4 occurrences)	Effondrement – chute – manque - austérité

- Catégories de mots présentes
 1. Verbes :
 - Factifs : 36,1 % (26)
 - Statifs : 36,1 % (26)
 - Déclaratif : 27,8 % (20)
 - Performatifs : 0 %
 2. Adjectifs :
 - Objectifs : 43,5 % (10)
 - Subjectifs : 34,8 % (8)
 - Numériques : 21,7 % (5)
 3. Connecteurs :

⁸ Abdelmalek Sellal : « Pas d'austérité, mais une rationalisation des dépenses» Paru Le 22/01/2015

Condition : 4,3 % (1)

Cause : 8,7 % (2)

But : 0 %

Addition : 56,5 % (13)

Disjonction : 4,3 % (1)

Opposition : 21,7 % (5)

Comparaison : 4,3 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 10,7 % (3)

Lieu : 7,1 % (2)

Manière : 3,6 % (1)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 46,4 % (13)

Intensité : 32,1 % (9)

5. Pronoms :

Je : 6,3 % (1)

Tu : 0 %

Il : 43,8 % (7)

Nous : 31,3 % (5)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 0 %

9. Résultat de la segmentation de l'article 09⁹ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	719	654	317	53	230
Pourcentage	100 %	90,95 %	44,08 %	7,37 %	31,98 %

Tableau 24 El Watan article 9

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (9 occurrences)	Finance – état – conflit – lutte – colonisation – parlement – parti – opposition – gestion
Conflit (6 occurrences)	Terrorisme – attentat – opposition – politique – environnement – Afrique
Droit (4 occurrences)	Violation – fraude – justice – loi

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,3 % (30)

Statifs : 42,3 % (30)

Déclaratif : 15,5 % (11)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 58,3 % (21)

Subjectifs : 36,1 % (13)

Numériques : 5,6 % (2)

3. Connecteurs :

⁹ Benflis réunit le Bureau politique de son parti : «La loi de finances 2016 a un caractère antinational» Paru Le 06.12.15

Condition : 0 %

Cause : 4,8 % (1)

But : 0 %

Addition : 90,5 % (19)

Disjonction : 0 %

Opposition : 0 %

Comparaison : 4,8 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13 % (3)

Lieu : 13 % (3)

Manière : 17,4 % (4)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 13 % (3)

Intensité : 43,5 % (10)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 75 % (6)

Nous : 0 %

Vous : 0 %

Ils : 12,5 % (1)

On : 12,5 % (1)

10. Résultat de la segmentation de l'article 10¹⁰ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	349	297	167	22	116
Pourcentage	100 %	85,1 %	47,85 %	6,3 %	33,23 %

Tableau 25 El Watan article 10

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Administration – secteur public – gouvernement – organisme – gestion – ministère – commerce
Droit (6 occurrences)	Instruction – tutelle – loi – magistrat – politique – injonction
Crise (4 occurrences)	Taxes – impôt – importation - dépense

- Catégories de mots présentes
 1. Verbes :
 - Factifs : 39,5 % (15)
 - Statifs : 28,9 % (11)
 - Déclaratif : 31,6 % (12)
 - Performatifs : 0 %
 2. Adjectifs :
 - Objectifs : 37,5 % (6)
 - Subjectifs : 24 % (4)
 - Numériques : 37,5 % (6)
 3. Connecteurs :

¹⁰ Secteur public : Sellal ordonne plus de rigueur financière Paru Le 17/09/2015

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 7,7 % (1)

Addition : 76,9 % (10)

Disjonction : 7,7 % (1)

Opposition : 7,7 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 0 %

Lieu : 21,4 % (5)

Manière : 28,6 % (4)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 7,1 % (1)

Intensité : 42,9 % (6)

5. Pronoms :

Je : 20 % (1)

Tu : 0 %

Il : 40 % (2)

Nous : 0 %

Vous : 20 % (1)

Ils : 20 % (1)

On : 0 %

11. Résultat de la segmentation de l'article 11¹¹ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	282	246	162	10	129
Pourcentage	100 %	87,23 %	57,44 %	3,54 %	45,74 %

Tableau 26 El Watan article 11

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Gouvernement – militant – finance – citoyen – gestion – communication – construction – nation
Finance (6 occurrences)	Investissement – facture – financement – politique – économie – commerce
Crise (4 occurrences)	Effondrement – chute – manque - austérité

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 36,1 % (26)

Statifs : 36,1 % (26)

Déclaratif : 27,8 % (20)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 43,5 % (10)

Subjectifs : 34,8 % (8)

Numériques : 21,7 % (5)

3. Connecteurs :

¹¹ «La baisse du prix du pétrole n'affectera pas notre programme» Paru le 05/11/2014

Condition : 4,3 % (1)

Cause : 8,7 % (2)

But : 0 %

Addition : 56,5 % (13)

Disjonction : 4,3 % (1)

Opposition : 21,7 % (5)

Comparaison : 4,3 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 10,7 % (3)

Lieu : 7,1 % (2)

Manière : 3,6 % (1)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 46,4 % (13)

Intensité : 32,1 % (9)

5. Pronoms :

Je : 6,3 % (1)

Tu : 0 %

Il : 43,8 % (7)

Nous : 31,3 % (5)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 0 %

12. Résultat de la segmentation de l'article 12¹² :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	393	339	221	15	186
Pourcentage	100 %	86,25 %	56,23 %	3,81 %	47,32 %

Tableau 27 El Watan article 12

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Santé – pouvoir – gouvernement – Premier ministre – ressources – diriger – gouvernance
Communication (5 occurrences)	Interview – discours – opposition – accord – entente
Nation (3 occurrences)	Pays – population – peuple

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 45,2 % (28)

Statifs : 30,6 % (19)

Déclaratif : 24,2 % (15)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 28,6 % (6)

Subjectifs : 52,4 % (11)

Numériques : 19 % (4)

3. Connecteurs :

¹² La question de la semaine : Les mesures de rigueur de Sellal sont-elles réalisables ? Paru Le 18/09/2015

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 0 %

Addition : 80 % (8)

Disjonction : 0 %

Opposition : 10 % (1)

Comparaison : 10 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 20,8 % (5)

Lieu : 8,3 % (2)

Manière : 12,5 % (3)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 20,8 % (5)

Intensité : 37,5 % (9)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 38,1 % (8)

Nous : 19 % (4)

Vous : 0 %

Ils : 4,8 % (1)

On : 19 % (4)

13. Résultat de la segmentation de l'article 13¹³ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	937	815	406	41	286
Pourcentage	100 %	86,97 %	43,32 %	4,37 %	30,52 %

Tableau 28 El Watan article 13

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Finance (11 occurrences)	Investissement – dette – change – subventions – dollars – financement – crise – austérité – politique – production – commission
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – croissance – crise – commerce – énergie
Commerce (5 occurrences)	Foire – prix – production – énergie – média

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 50,6 % (41)

Statifs : 29,6 % (24)

Déclaratif : 19,8 % (16)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 44,1 % (15)

Subjectifs : 23,5 % (8)

Numériques : 32,4 % (11)

3. Connecteurs :

¹³ Louisa Hanoune, secrétaire générale du parti des travailleurs «La loi de finances démolit le caractère social de l'État» Paru Le 28.11.15

Condition : 5,3 % (1)

Cause : 0 %

But : 0 %

Addition : 89,5 % (17)

Disjonction : 0 %

Opposition : 5,3 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12,1 % (4)

Lieu : 3 % (1)

Manière : 9,1 % (3)

Affirmation : 3 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 33,3 % (11)

Intensité : 39,4 % (13)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 56 % (14)

Nous : 44 % (6)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 0 %

14. Résultat de la segmentation de l'article 14¹⁴ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	913	813	412	58	304
Pourcentage	100 %	89,04 %	45,12 %	6,35 %	33,29 %

Tableau 29 El Watan article 14

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (11 occurrences)	Communication – croissance – sentiment – finance – pouvoir – commerce – gouvernement – Premier ministre – concitoyens – maire – citoyen
Finance (8 occurrences)	Loi de finances – dollars – banque – capitaux – argent – monnaie – billet – investisseurs
Temps (4 occurrences)	Politique – Mois – matin – jour

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 46,5 % (47)

Statifs : 29,7 % (30)

Déclaratif : 23,8 % (24)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,3 % (14)

Subjectifs : 24,1 % (7)

Numériques : 27,6 % (8)

3. Connecteurs :

¹⁴ Message du président Bouteflika à l'occasion de l'adoption de la loi sur la révision de la Constitution Paru Le 08.02.16

Condition : 3,2 % (1)

Cause : 3,2 % (1)

But : 0 %

Addition : 74,2 % (23)

Disjonction : 3,2 % (1)

Opposition : 12,9 % (4)

Comparaison : 3,2 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13,8 % (4)

Lieu : 10,3 % (3)

Manière : 10,3 % (3)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 % (0)

Négation : 41,4% (12)

Intensité : 24,1% (7)

5. Pronoms :

Je : 2,8 % (1)

Tu : 0 %

Il : 55,6 % (20)

Nous : 27,8 % (10)

Vous : 5,6 % (2)

Ils : 0 %

On : 2,8 % (1)

15. Résultat de la segmentation de l'article 15¹⁵ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	382	332	177	22	129
Pourcentage	100 %	86,91 %	46,33 %	5,75 %	33,76 %

Tableau 30 El Watan article 15

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Finance (9 occurrences)	Investissement – loi de finance – ordre économique – budget – actions – dollars – optimisation – politique – crise
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – crise – austérité – citoyen - croissance
Sentiment (5 occurrences)	Optimisme – alarmisme – sombrer – crise

- Catégories de mots présentes
 1. Verbes :
 - Factifs : 40,2 % (35)
 - Statifs : 39,1 % (34)
 - Déclaratif : 19,5 % (17)
 - Performatifs : 1 % (1)
 2. Adjectifs :
 - Objectifs : 53,6 % (15)
 - Subjectifs : 32,1 % (9)
 - Numériques : 14,3 % (4)
 3. Connecteurs :

¹⁵ Chute des prix des hydrocarbures : Bouteflika rassure Paru Le 24.02.16

Condition : 0 %

Cause : 6,7 % (2)

But : 0 %

Addition : 80 % (24)

Disjonction : 3,3 % (1)

Opposition : 6,7 % (2)

Comparaison : 3,3 % (2)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12 % (3)

Lieu : 4 % (1)

Manière : 16 % (4)

Affirmation : 8 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 24 % (6)

Intensité : 36 % (9)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 90 % (18)

Nous : 5 % (1)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 5 % (1)

16. Résultat de la segmentation de l'article 16¹⁶ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	990	819	356	66	245
Pourcentage	100 %	82,72 %	35,95 %	6,66 %	24,74 %

Tableau 31 El Watan article 16

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Présidence – valeurs – gouvernement – citoyens – réforme – loi – front social
Crise (5 occurrences)	Perturbation – ralentissement – fraude – mesures – finances
Nation (3 occurrences)	Pays – peuple – population

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 71,7 % (38)

Statifs : 18,9 % (10)

Déclaratif : 9,4 % (5)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 47,4 % (9)

Subjectifs : 31,6 % (6)

Numériques : 21,1 % (4)

3. Connecteurs :

¹⁶ Le président Bouteflika réaffirme l'engagement de l'État à soutenir l'agriculture Paru le 28.12.15

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 4,8 % (1)

Addition : 85,7 % (18)

Disjonction : 0 %

Opposition : 4,8 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 4,8 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,8 % (2)

Lieu : 17,6 % (3)

Manière : 5,9 % (1)

Affirmation : 11,8 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 17,6 % (3)

Intensité : 35,3 % (6)

5. Pronoms :

Je : 9,1 % (1)

Tu : 0 %

Il : 36,4 % (4)

Nous : 18,2 % (2)

Vous : 0 %

Ils : 9,1 % (1)

On : 9,1 % (1)

17. Résultat de la segmentation de l'article 17¹⁷ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	508	444	234	31	166
Pourcentage	100 %	87,4 %	46,06 %	6,1 %	32,67 %

Tableau 32 El Watan article 17

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Droit (8 occurrences)	Corruption – argent sale – justice – état – santé – service public – sport – crise
Politique (7 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – citoyen – oligarchie – crise – assurance – pays
Crise (4 occurrences)	Revendication – austérité – argent – pouvoir

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 37,1 % (43)

Statifs : 31,9 % (37)

Déclaratif : 31 % (36)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,6 % (17)

Subjectifs : 28,6 % (10)

Numériques : 22,9 % (8)

3. Connecteurs :

¹⁷ 24e Foire de la production nationale Sellal défend à nouveau la loi de finances 2016 Paru Le 24.12.15

Condition : 13,5 % (5)

Cause : 5,4 % (2)

But : 0 %

Addition : 54,1 % (20)

Disjonction : 2,7 % (1)

Opposition : 13,5 % (5)

Comparaison : 8,1 % (3)

Temps : 2,7 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,4 % (5)

Lieu : 18,2 % (8)

Manière : 4,5 % (2)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 27,3 % (12)

Intensité : 38,6 % (17)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 60 % (19)

Nous : 25 % (8)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 15 % (4)

18. Résultat de la segmentation de l'article 18¹⁸ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	784	693	387	39	299
Pourcentage	100 %	88,39 %	49,36 %	4,97 %	38,13 %

Tableau 33 El Watan article 18

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (9 occurrences)	Finance – état – conflit – lutte – colonisation – parlement – parti – opposition – gestion
Conflit (6 occurrences)	Terrorisme – attentat – opposition – politique – environnement – Afrique
Droit (4 occurrences)	Violation – fraude – justice – loi

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,3 % (30)

Statifs : 42,3 % (30)

Déclaratif : 15,5 % (11)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 58,3 % (21)

Subjectifs : 36,1 % (13)

Numériques : 5,6 % (2)

3. Connecteurs :

¹⁸ Invité jeudi soir de l'émission «Hiwar Essaâ» de l'ENTV Abdelmalek Sellal tente de rassurer les Algériens Paru
Le 25/07/2015

Condition : 0 %

Cause : 4,8 % (1)

But : 0 %

Addition : 90,5 % (19)

Disjonction : 0 %

Opposition : 0 %

Comparaison : 4,8 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13 % (3)

Lieu : 13 % (3)

Manière : 17,4 % (4)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 13 % (3)

Intensité : 43,5 % (10)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 75 % (6)

Nous : 0 %

Vous : 0 %

Ils : 12,5 % (1)

On : 12,5 % (1)

19. Résultat de la segmentation de l'article 19¹⁹ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1052	936	463	63	347
Pourcentage	100 %	88,97 %	44,01 %	5,98 %	32,98 %

Tableau 34 El Watan article 19

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Administration – secteur public – gouvernement – organisme – gestion – ministère – commerce
Droit (6 occurrences)	Instruction – tutelle – loi – magistrat – politique – injonction
Crise (4 occurrences)	Taxes – impôt – importation - dépense

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 39,5 % (15)

Statifs : 28,9 % (11)

Déclaratif : 31,6 % (12)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 37,5 % (6)

Subjectifs : 24 % (4)

Numériques : 37,5 % (6)

¹⁹ Plan de sortie de crise : Benkhalfa défend la démarche gouvernementale Paru Le 29.09.15

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 7,7 % (1)

Addition : 76,9 % (10)

Disjonction : 7,7 % (1)

Opposition : 7,7 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 0 %

Lieu : 21,4 % (5)

Manière : 28,6 % (4)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 7,1 % (1)

Intensité : 42,9 % (6)

5. Pronoms :

Je : 20 % (1)

Tu : 0 %

Il : 40 % (2)

Nous : 0 %

Vous : 20 % (1)

Ils : 20 % (1)

On : 0 %

20. Résultat de la segmentation de l'article 20²⁰ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	831	733	351	52	243
Pourcentage	100 %	88,2 %	42,23 %	6,2 %	29,24 %

Tableau 35 El Watan article 20

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

agriculture (9 occurrences)	Paysans – agriculteurs – cultures – blé – récolte – famille – finance – nation – production
Production (5 occurrences)	Produit – plantation – blé – quantité – agriculture
Politique (4 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre - conflit

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,7 % (35)

Statifs : 30,5 % (25)

Déclaratif : 25,6 % (21)

Performatifs : 1,2 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,8 % (21)

Subjectifs : 14 % (6)

Numériques : 37,2 % (16)

²⁰ Des partis critiquent la loi de Finances 2016 «Le pouvoir fait dans l'improvisation» Paru le 02/12/2015

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 7,7 % (1)

But : 0 %

Addition : 69,2 % (9)

Disjonction : 0 %

Opposition : 23,1 % (3)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 23,8 % (5)

Lieu : 14,3 % (3)

Manière : 19 % (4)

Affirmation : 4,8 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 14,3 % (3)

Intensité : 23,8 % (5)

5. Pronoms :

Je : 19,4 % (6)

Tu : 0 %

Il : 45,2 % (14)

Nous : 22,6 % (7)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 6,5 % (2)

1.1.2 Le Quotidien D'Oran

1. Résultat de la segmentation de l'article 01²¹ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1078	933	422	47	314
Pourcentage	100 %	86,54 %	39,14 %	4,35 %	29,12 %

Tableau 36 Le Quotidien d'Oran article 1

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Gouvernement – militant – finance – citoyen – gestion – communication – construction – nation
Finance (6 occurrences)	Investissement – facture – financement – politique – économie – commerce
Crise (4 occurrences)	Effondrement – chute – manque - austérité

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 36,1 % (26)

Statifs : 36,1 % (26)

Déclaratif : 27,8 % (20)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 43,5 % (10)

Subjectifs : 34,8 % (8)

Numériques : 21,7 % (5)

²¹ Coupes budgétaires et rigorisme « Ce qui s'est décidé à la Présidence » paru Le 25/12/2014

3. Connecteurs :

Condition : 4,3 % (1)

Cause : 8,7 % (2)

But : 0 %

Addition : 56,5 % (13)

Disjonction : 4,3 % (1)

Opposition : 21,7 % (5)

Comparaison : 4,3 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 10,7 % (3)

Lieu : 7,1 % (2)

Manière : 3,6 % (1)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 46,4 % (13)

Intensité : 32,1 % (9)

5. Pronoms :

Je : 6,3 % (1)

Tu : 0 %

Il : 43,8 % (7)

Nous : 31,3 % (5)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 0 %

2. Résultat de la segmentation de l'article 02²² :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	639	538	291	24	223
Pourcentage	100 %	84,19 %	45,53 %	3,75 %	34,89 %

Tableau 37 Le Quotidien d'Oran article 2

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

agriculture (9 occurrences)	Paysans – agriculteurs – cultures – blé – récolte – famille – finance – nation – production
Production (5 occurrences)	Produit – plantation – blé – quantité – agriculture
Politique (4 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre - conflit

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,7 % (35)

Statifs : 30,5 % (25)

Déclaratif : 25,6 % (21)

Performatifs : 1,2 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,8 % (21)

Subjectifs : 14 % (6)

Numériques : 37,2 % (16)

²² Ahmed Ouyahia : «La mort, si on ne réduit pas les importations» paru Le 13/09/2015

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 7,7 % (1)

But : 0 %

Addition : 69,2 % (9)

Disjonction : 0 %

Opposition : 23,1 % (3)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 23,8 % (5)

Lieu : 14,3 % (3)

Manière : 19 % (4)

Affirmation : 4,8 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 14,3 % (3)

Intensité : 23,8 % (5)

5. Pronoms :

Je : 19,4 % (6)

Tu : 0 %

Il : 45,2 % (14)

Nous : 22,6 % (7)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 6,5 % (2)

3. Résultat de la segmentation de l'article 03²³ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1047	882	395	70	284
Pourcentage	100 %	84,24 %	37,72 %	6,68 %	27,12 %

Tableau 38 Le Quotidien d'Oran article 3

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Droit (8 occurrences)	Corruption – argent sale – justice – état – santé – service public – sport – crise
Politique (7 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – citoyen – oligarchie – crise – assurance – pays
Crise (4 occurrences)	Revendication – austérité – argent – pouvoir

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 37,1 % (43)

Statifs : 31,9 % (37)

Déclaratif : 31 % (36)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,6 % (17)

Subjectifs : 28,6 % (10)

Numériques : 22,9 % (8)

²³ L'économie dans l'impasse « Les experts se penchent sur la crise » paru le 21/09/2015

3. Connecteurs :

Condition : 13,5 % (5)

Cause : 5,4 % (2)

But : 0 %

Addition : 54,1 % (20)

Disjonction : 2,7 % (1)

Opposition : 13,5 % (5)

Comparaison : 8,1 % (3)

Temps : 2,7 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,4 % (5)

Lieu : 18,2 % (8)

Manière : 4,5 % (2)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 27,3 % (12)

Intensité : 38,6 % (17)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 60 % (19)

Nous : 25 % (8)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 15 % (4)

4. Résultat de la segmentation de l'article 04²⁴ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1115	943	434	56	310
Pourcentage	100 %	84,57 %	38,92 %	5,02 %	27,80 %

Tableau 39 Le Quotidien d'Oran article 4

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (9 occurrences)	Finance – état – conflit – lutte – colonisation – parlement – parti – opposition – gestion
Conflit (6 occurrences)	Terrorisme – attentat – opposition – politique – environnement – Afrique
Droit (4 occurrences)	Violation – fraude – justice – loi

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,3 % (30)

Statifs : 42,3 % (30)

Déclaratif : 15,5 % (11)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 58,3 % (21)

Subjectifs : 36,1 % (13)

Numériques : 5,6 % (2)

²⁴ Mesures d'austérité et inquiétudes de la population « Bouteflika tente de rassurer » Paru Le 31/12/2014

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 4,8 % (1)

But : 0 %

Addition : 90,5 % (19)

Disjonction : 0 %

Opposition : 0 %

Comparaison : 4,8 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13 % (3)

Lieu : 13 % (3)

Manière : 17,4 % (4)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 13 % (3)

Intensité : 43,5 % (10)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 75 % (6)

Nous : 0 %

Vous : 0 %

Ils : 12,5 % (1)

On : 12,5 % (1)

5. Résultat de la segmentation de l'article 05²⁵ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	931	779	363	44	261
Pourcentage	100 %	83,67 %	38,99 %	4,72 %	28,03 %

Tableau 40 Le Quotidien d'Oran article 5

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Finance (9 occurrences)	Investissement – loi de finance – ordre économique – budget – actions – dollars – optimisation – politique – crise
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – crise – austérité – citoyen - croissance
Sentiment (5 occurrences)	Optimisme – alarmisme – sombrer – crise

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 40,2 % (35)

Statifs : 39,1 % (34)

Déclaratif : 19,5 % (17)

Performatifs : 1 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 53,6 % (15)

Subjectifs : 32,1 % (9)

Numériques : 14,3 % (4)

²⁵ Sellal s'empporte contre les «discours alarmistes» paru Le 28/11/2015

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 6,7 % (2)

But : 0 %

Addition : 80 % (24)

Disjonction : 3,3 % (1)

Opposition : 6,7 % (2)

Comparaison : 3,3 % (2)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12 % (3)

Lieu : 4 % (1)

Manière : 16 % (4)

Affirmation : 8 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 24 % (6)

Intensité : 36 % (9)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 90 % (18)

Nous : 5 % (1)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 5 % (1)

6. Résultat de la segmentation de l'article 06²⁶

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1128	750	428	61	298
Pourcentage	100 %	85,28 %	37,94 %	5,40 %	26,41 %

Tableau 41 Le Quotidien d'Oran article 6

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (11 occurrences)	Communication – croissance – sentiment – finance – pouvoir – commerce – gouvernement – Premier ministre – concitoyens – maire – citoyen
Finance (8 occurrences)	Loi de finances – dollars – banque – capitaux – argent – monnaie – billet – investisseurs
Temps (4 occurrences)	Politique – Mois – matin – jour

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 46,5 % (47)

Statifs : 29,7 % (30)

Déclaratif : 23,8 % (24)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,3 % (14)

Subjectifs : 24,1 % (7)

Numériques : 27,6 % (8)

²⁶ « Sellal optimiste malgré tout » paru Le 15/10/2015.

3. Connecteurs :

Condition : 3,2 % (1)

Cause : 3,2 % (1)

But : 0 %

Addition : 74,2 % (23)

Disjonction : 3,2 % (1)

Opposition : 12,9 % (4)

Comparaison : 3,2 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13,8 % (4)

Lieu : 10,3 % (3)

Manière : 10,3 % (3)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 % (0)

Négation : 41,4% (12)

Intensité : 24,1% (7)

5. Pronoms :

Je : 2,8 % (1)

Tu : 0 %

Il : 55,6 % (20)

Nous : 27,8 % (10)

Vous : 5,6 % (2)

Ils : 0 %

On : 2,8 % (1)

7. Résultat de la segmentation de l'article 07²⁷ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	932	793	342	60	234
Pourcentage	100 %	85,08 %	36,69 %	6,43 %	25,10 %

Tableau 42 Le Quotidien d'Oran article 6

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Finance (11 occurrences)	Investissement – dette – change – subventions – dollars – financement – crise – austérité – politique – production – commission
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – croissance – crise – commerce – énergie
Commerce (5 occurrences)	Foire – prix – production – énergie – média

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 50,6 % (41)

Statifs : 29,6 % (24)

Déclaratif : 19,8 % (16)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 44,1 % (15)

Subjectifs : 23,5 % (8)

Numériques : 32,4 % (11)

²⁷ L'opposition à propos de la loi de finances 2017 : «Le peuple ne doit pas payer pour les erreurs de gouvernance»
Paru le 2016-11-17

3. Connecteurs :

Condition : 5,3 % (1)

Cause : 0 %

But : 0 %

Addition : 89,5 % (17)

Disjonction : 0 %

Opposition : 5,3 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12,1 % (4)

Lieu : 3 % (1)

Manière : 9,1 % (3)

Affirmation : 3 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 33,3 % (11)

Intensité : 39,4 % (13)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 56 % (14)

Nous : 44 % (6)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 0 %

8. Résultat de la segmentation de l'article 08²⁸ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1833	1546	667	61	489
Pourcentage	100 %	84,34 %	36,38 %	3,32 %	26,69 %

Tableau 43 Le Quotidien d'Oran article 8

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Santé – pouvoir – gouvernement – Premier ministre – ressources – diriger – gouvernance
Communication (5 occurrences)	Interview – discours – opposition – accord – entente
Nation (3 occurrences)	Pays – population – peuple

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 45,2 % (28)

Statifs : 30,6 % (19)

Déclaratif : 24,2 % (15)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 28,6 % (6)

Subjectifs : 52,4 % (11)

Numériques : 19 % (4)

²⁸ Gouvernement : Sellal, Ouyahia et les élections Paru le 2017-01-08

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 0 %

Addition : 80 % (8)

Disjonction : 0 %

Opposition : 10 % (1)

Comparaison : 10 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 20,8 % (5)

Lieu : 8,3 % (2)

Manière : 12,5 % (3)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 20,8 % (5)

Intensité : 37,5 % (9)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 38,1 % (8)

Nous : 19 % (4)

Vous : 0 %

Ils : 4,8 % (1)

On : 19 % (4)

9. Résultat de la segmentation de l'article 09²⁹ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	596	503	221	32	146
Pourcentage	100 %	84,39 %	37,08 %	5,36 %	24,49 %

Tableau 44 Le Quotidien d'Oran article 9

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Administration – secteur public – gouvernement – organisme – gestion – ministère – commerce
Droit (6 occurrences)	Instruction – tutelle – loi – magistrat – politique – injonction
Crise (4 occurrences)	Taxes – impôt – importation - dépense

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 39,5 % (15)

Statifs : 28,9 % (11)

Déclaratif : 31,6 % (12)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 37,5 % (6)

Subjectifs : 24 % (4)

Numériques : 37,5 % (6)

²⁹ PIB : Une croissance de 4 % au 4e trimestre 2016 Paru le 2017-04-20

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 7,7 % (1)

Addition : 76,9 % (10)

Disjonction : 7,7 % (1)

Opposition : 7,7 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 0 %

Lieu : 21,4 % (5)

Manière : 28,6 % (4)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 7,1 % (1)

Intensité : 42,9 % (6)

5. Pronoms :

Je : 20 % (1)

Tu : 0 %

Il : 40 % (2)

Nous : 0 %

Vous : 20 % (1)

Ils : 20 % (1)

On : 0 %

10. Résultat de la segmentation de l'article 10³⁰ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1188	1010	432	54	299
Pourcentage	100 %	85,01 %	36,36 %	4,54 %	25,16 %

Tableau 45 Le Quotidien d'Oran article 10

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Présidence – valeurs – gouvernement – citoyens – réforme – loi – front social
Crise (5 occurrences)	Perturbation – ralentissement – fraude – mesures – finances
Nation (3 occurrences)	Pays – peuple – population

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 71,7 % (38)

Statifs : 18,9 % (10)

Déclaratif : 9,4 % (5)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 47,4 % (9)

Subjectifs : 31,6 % (6)

Numériques : 21,1 % (4)

³⁰ Sellal à Oran : Le gaz, le monopole du sucre et l'exportation Paru le 2017-04-20

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 4,8 % (1)

Addition : 85,7 % (18)

Disjonction : 0 %

Opposition : 4,8 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 4,8 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,8 % (2)

Lieu : 17,6 % (3)

Manière : 5,9 % (1)

Affirmation : 11,8 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 17,6 % (3)

Intensité : 35,3 % (6)

5. Pronoms :

Je : 9,1 % (1)

Tu : 0 %

Il : 36,4 % (4)

Nous : 18,2 % (2)

Vous : 0 %

Ils : 9,1 % (1)

On : 9,1 % (1)

11. Résultat de la segmentation de l'article 11³¹ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1145	962	372	49	239
Pourcentage	100 %	84,01 %	32,48 %	4,27 %	20,87 %

Tableau 46 Le Quotidien d'Oran article 11

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Santé – pouvoir – gouvernement – Premier ministre – ressources – diriger – gouvernance
Communication (5 occurrences)	Interview – discours – opposition – accord – entente
Nation (3 occurrences)	Pays – population – peuple

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 45,2 % (28)

Statifs : 30,6 % (19)

Déclaratif : 24,2 % (15)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 28,6 % (6)

Subjectifs : 52,4 % (11)

Numériques : 19 % (4)

³¹ Selon l'assureur français Coface : L'économie algérienne dans le rouge Paru le 2016-07-02

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 0 %

Addition : 80 % (8)

Disjonction : 0 %

Opposition : 10 % (1)

Comparaison : 10 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 20,8 % (5)

Lieu : 8,3 % (2)

Manière : 12,5 % (3)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 20,8 % (5)

Intensité : 37,5 % (9)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 38,1 % (8)

Nous : 19 % (4)

Vous : 0 %

Ils : 4,8 % (1)

On : 19 % (4)

12. Résultat de la segmentation de l'article 12³² :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	441	380	186	24	130
Pourcentage	100 %	86,16 %	42,17 %	5,44 %	29,47 %

Tableau 47 Le Quotidien d'Oran article 12

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Gouvernement – militant – finance – citoyen – gestion – communication – construction – nation
Finance (6 occurrences)	Investissement – facture – financement – politique – économie – commerce
Crise (4 occurrences)	Effondrement – chute – manque - austérité

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 36,1 % (26)

Statifs : 36,1 % (26)

Déclaratif : 27,8 % (20)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 43,5 % (10)

Subjectifs : 34,8 % (8)

Numériques : 21,7 % (5)

³² Ouyahia à Khenchela : Eviter l'endettement pour préserver la souveraineté nationale Paru le 2017-04-11

3. Connecteurs :

Condition : 4,3 % (1)

Cause : 8,7 % (2)

But : 0 %

Addition : 56,5 % (13)

Disjonction : 4,3 % (1)

Opposition : 21,7 % (5)

Comparaison : 4,3 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 10,7 % (3)

Lieu : 7,1 % (2)

Manière : 3,6 % (1)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 46,4 % (13)

Intensité : 32,1 % (9)

5. Pronoms :

Je : 6,3 % (1)

Tu : 0 %

Il : 43,8 % (7)

Nous : 31,3 % (5)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 0 %

13. Résultat de la segmentation de l'article 13³³ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	853	722	367	40	272
Pourcentage	100 %	84,64 %	43,02 %	4,68 %	31,88 %

Tableau 48 Le Quotidien d'Oran article 13

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : narratif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Présidence – valeurs – gouvernement – citoyens – réforme – loi – front social
Crise (5 occurrences)	Perturbation – ralentissement – fraude – mesures – finances
Nation (3 occurrences)	Pays – peuple – population

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 71,7 % (38)

Statifs : 18,9 % (10)

Déclaratif : 9,4 % (5)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 47,4 % (9)

Subjectifs : 31,6 % (6)

Numériques : 21,1 % (4)

³³ Difficultés financières : La presse publique affectée à son tour Paru le 2017-04-11

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 4,8 % (1)

Addition : 85,7 % (18)

Disjonction : 0 %

Opposition : 4,8 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 4,8 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,8 % (2)

Lieu : 17,6 % (3)

Manière : 5,9 % (1)

Affirmation : 11,8 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 17,6 % (3)

Intensité : 35,3 % (6)

5. Pronoms :

Je : 9,1 % (1)

Tu : 0 %

Il : 36,4 % (4)

Nous : 18,2 % (2)

Vous : 0 %

Ils : 9,1 % (1)

On : 9,1 % (1)

14. Résultat de la segmentation de l'article 14³⁴ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	865	690	288	39	187
Pourcentage	100 %	79,76 %	33,29 %	4,50 %	21,61 %

Tableau 49 Le Quotidien d'Oran article 14

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : argumentatif
- Univers de référence principaux :

Politique (7 occurrences)	Administration – secteur public – gouvernement – organisme – gestion – ministère – commerce
Droit (6 occurrences)	Instruction – tutelle – loi – magistrat – politique – injonction
Crise (4 occurrences)	Taxes – impôt – importation - dépense

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 39,5 % (15)

Statifs : 28,9 % (11)

Déclaratif : 31,6 % (12)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 37,5 % (6)

Subjectifs : 24 % (4)

Numériques : 37,5 % (6)

³⁴ Législatives : La crise économique s'invite dans la campagne électorale Paru le 2017-04-11

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 0 %

But : 7,7 % (1)

Addition : 76,9 % (10)

Disjonction : 7,7 % (1)

Opposition : 7,7 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 0 %

Lieu : 21,4 % (5)

Manière : 28,6 % (4)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 7,1 % (1)

Intensité : 42,9 % (6)

5. Pronoms :

Je : 20 % (1)

Tu : 0 %

Il : 40 % (2)

Nous : 0 %

Vous : 20 % (1)

Ils : 20 % (1)

On : 0 %

15. Résultat de la segmentation de l'article 15³⁵ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	891	719	366	48	273
Pourcentage	100 %	80,69 %	41,07 %	5,38 %	30,63 %

Tableau 50 Le Quotidien d'Oran article 15

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Finance (9 occurrences)	Investissement – loi de finance – ordre économique – budget – actions – dollars – optimisation – politique – crise
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – crise – austérité – citoyen - croissance
Sentiment (5 occurrences)	Optimisme – alarmisme – sombrer – crise

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 40,2 % (35)

Statifs : 39,1 % (34)

Déclaratif : 19,5 % (17)

Performatifs : 1 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 53,6 % (15)

Subjectifs : 32,1 % (9)

Numériques : 14,3 % (4)

³⁵ Entre économie et «campagne» anti-boycott : Sellal, aujourd'hui à Oran Paru le2017-04-19

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 6,7 % (2)

But : 0 %

Addition : 80 % (24)

Disjonction : 3,3 % (1)

Opposition : 6,7 % (2)

Comparaison : 3,3 % (2)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12 % (3)

Lieu : 4 % (1)

Manière : 16 % (4)

Affirmation : 8 % (2)

Doute : 0 %

Négation : 24 % (6)

Intensité : 36 % (9)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 90 % (18)

Nous : 5 % (1)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 5 % (1)

16. Résultat de la segmentation de l'article 16³⁶ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1263	993	453	48	327
Pourcentage	100 %	78,62 %	35,86 %	3,8 %	25,89 %

Tableau 51 Le Quotidien d'Oran article 16

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (11 occurrences)	Communication – croissance – sentiment – finance – pouvoir – commerce – gouvernement – Premier ministre – concitoyens – maire – citoyen
Finance (8 occurrences)	Loi de finances – dollars – banque – capitaux – argent – monnaie – billet – investisseurs
Temps (4 occurrences)	Politique – Mois – matin – jour

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 46,5 % (47)

Statifs : 29,7 % (30)

Déclaratif : 23,8 % (24)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,3 % (14)

Subjectifs : 24,1 % (7)

Numériques : 27,6 % (8)

³⁶ Face à l'argent, le gouvernement abdique Paru le 2016-05-24

3. Connecteurs :

Condition : 3,2 % (1)

Cause : 3,2 % (1)

But : 0 %

Addition : 74,2 % (23)

Disjonction : 3,2 % (1)

Opposition : 12,9 % (4)

Comparaison : 3,2 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13,8 % (4)

Lieu : 10,3 % (3)

Manière : 10,3 % (3)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 % (0)

Négation : 41,4% (12)

Intensité : 24,1% (7)

5. Pronoms :

Je : 2,8 % (1)

Tu : 0 %

Il : 55,6 % (20)

Nous : 27,8 % (10)

Vous : 5,6 % (2)

Ils : 0 %

On : 2,8 % (1)

17. Résultat de la segmentation de l'article 17³⁷ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	494	390	155	21	89
Pourcentage	100 %	78,94 %	31,37 %	4,25 %	18,01 %

Tableau 52 Le Quotidien d'Oran article 17

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Finance (11 occurrences)	Investissement – dette – change – subventions – dollars – financement – crise – austérité – politique – production – commission
Politique (6 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – croissance – crise – commerce – énergie
Commerce (5 occurrences)	Foire – prix – production – énergie – média

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 50,6 % (41)

Statifs : 29,6 % (24)

Déclaratif : 19,8 % (16)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 44,1 % (15)

Subjectifs : 23,5 % (8)

Numériques : 32,4 % (11)

³⁷ L'inflation à 4,8 % : Les prix à la hausse tirés par les fruits et légumes Paru le 2016-05-24

3. Connecteurs :

Condition : 5,3 % (1)

Cause : 0 %

But : 0 %

Addition : 89,5 % (17)

Disjonction : 0 %

Opposition : 5,3 % (1)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 12,1 % (4)

Lieu : 3 % (1)

Manière : 9,1 % (3)

Affirmation : 3 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 33,3 % (11)

Intensité : 39,4 % (13)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 56 % (14)

Nous : 44 % (6)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 0 %

18. Résultat de la segmentation de l'article 18³⁸ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	840	662	307	29	225
Pourcentage	100 %	78,8 %	36,54 %	3,45 %	26,78 %

Tableau 53 Le Quotidien d'Oran article 18

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

agriculture (9 occurrences)	Paysans – agriculteurs – cultures – blé – récolte – famille – finance – nation – production
Production (5 occurrences)	Produit – plantation – blé – quantité – agriculture
Politique (4 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre - conflit

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,7 % (35)

Statifs : 30,5 % (25)

Déclaratif : 25,6 % (21)

Performatifs : 1,2 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,8 % (21)

Subjectifs : 14 % (6)

Numériques : 37,2 % (16)

³⁸ Sellal ordonne l'assainissement de l'audiovisuel : Des TV privées menacées de fermeture paru le 2016-05-24

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 7,7 % (1)

But : 0 %

Addition : 69,2 % (9)

Disjonction : 0 %

Opposition : 23,1 % (3)

Comparaison : 0 %

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 23,8 % (5)

Lieu : 14,3 % (3)

Manière : 19 % (4)

Affirmation : 4,8 % (1)

Doute : 0 %

Négation : 14,3 % (3)

Intensité : 23,8 % (5)

5. Pronoms :

Je : 19,4 % (6)

Tu : 0 %

Il : 45,2 % (14)

Nous : 22,6 % (7)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 6,5 % (2)

19. Résultat de la segmentation de l'article 19³⁹ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1272	1083	516	66	387
Pourcentage	100 %	85,14 %	40,56 %	5,18 %	30,42 %

Tableau 54 Le Quotidien d'Oran article 19

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Droit (8 occurrences)	Corruption – argent sale – justice – état – santé – service public – sport – crise
Politique (7 occurrences)	Gouvernement – Premier ministre – citoyen – oligarchie – crise – assurance – pays
Crise (4 occurrences)	Revendication – austérité – argent – pouvoir

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 37,1 % (43)

Statifs : 31,9 % (37)

Déclaratif : 31 % (36)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 48,6 % (17)

Subjectifs : 28,6 % (10)

Numériques : 22,9 % (8)

³⁹ Les nuances de Sellal Paru le 2016-06-06

3. Connecteurs :

Condition : 13,5 % (5)

Cause : 5,4 % (2)

But : 0 %

Addition : 54,1 % (20)

Disjonction : 2,7 % (1)

Opposition : 13,5 % (5)

Comparaison : 8,1 % (3)

Temps : 2,7 % (1)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 11,4 % (5)

Lieu : 18,2 % (8)

Manière : 4,5 % (2)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 27,3 % (12)

Intensité : 38,6 % (17)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 60 % (19)

Nous : 25 % (8)

Vous : 0 %

Ils : 0 %

On : 15 % (4)

20. Résultat de la segmentation de l'article 20⁴⁰ :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	1108	903	443	36	328
Pourcentage	100 %	81,49 %	39,98 %	3,24 %	29,6 %

Tableau 55 Le Quotidien d'Oran article 20

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : descriptif
- Univers de référence principaux :

Politique (9 occurrences)	Finance – état – conflit – lutte – colonisation – parlement – parti – opposition – gestion
Conflit (6 occurrences)	Terrorisme – attentat – opposition – politique – environnement – Afrique
Droit (4 occurrences)	Violation – fraude – justice – loi

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 42,3 % (30)

Statifs : 42,3 % (30)

Déclaratif : 15,5 % (11)

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 58,3 % (21)

Subjectifs : 36,1 % (13)

Numériques : 5,6 % (2)

⁴⁰ 19ème Tripartite : Nouveau modèle économique et... vieux réflexes Paru le 06/06/2016.

3. Connecteurs :

Condition : 0 %

Cause : 4,8 % (1)

But : 0 %

Addition : 90,5 % (19)

Disjonction : 0 %

Opposition : 0 %

Comparaison : 4,8 % (1)

Temps : 0 %

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 13 % (3)

Lieu : 13 % (3)

Manière : 17,4 % (4)

Affirmation : 0 %

Doute : 0 %

Négation : 13 % (3)

Intensité : 43,5 % (10)

5. Pronoms :

Je : 0 %

Tu : 0 %

Il : 75 % (6)

Nous : 0 %

Vous : 0 %

Ils : 12,5 % (1)

On : 12,5 % (1)

Lecture des données et commentaires :

Nous analyserons les deux discours, d'El Watan et du Quotidien d'Oran ensemble, car, d'après les premières observations, ils présentent quelques nuances.

Une différence de style se dégage dès le départ, les articles d'El Watan sont à dominance argumentative, alors que ceux du Quotidien d'Oran ; descriptifs. Ce premier point permet de distinguer les deux journaux dans leurs approches de la crise économique. En effet, El Watan, par son argumentation, est orienté vers le débat et le questionnement, et se donne les outils à travers les connecteurs ; il construit son raisonnement à travers les rapports de condition à 9 %, et de cause à 13 %, il argumente et relativise à travers l'opposition avec 12 % et illustre ses propos par la comparaison à 9 %, l'addition à 55 % permet, dans ce cas, une succession d'idées et d'arguments. Quant au Quotidien d'Oran, son aspect descriptif le place comme spectateur de l'événement ou comme pur reporter, la dominance descriptive se dégage à travers la forte utilisation des connecteurs d'addition avec 70 %, et d'opposition à hauteur de 18 %, autant dire que les autres connecteurs (cause 3 %, condition 2 %, disjonction 3 %, but 3 %, comparaison 1 %) sont très peu utilisés. Une question s'impose à travers ce premier constat ; le style dominant, est-il indicateur d'une ligne éditoriale engagée ou réservée, ou alors s'agit-il seulement d'un aspect textuel du traitement du sujet de la crise ? Les prochaines nuances répondront, peut-être, à cette question.

Les modalités des deux discours présentent certaines similitudes, comme celles qui concernent l'ancrage du temps et du lieu. Les discours d'El Watan et du Quotidien d'Oran ne se situent pas par rapport à une temporalité, mais se repèrent grâce à un référent événementiel ; en d'autres termes, l'action est contextualisée grâce à l'événement évoqué dans le titre ou dans l'énoncé lui-même. Ce qui nous permet d'avancer une telle analyse malgré la présence d'une temporalité évoquée dans le chapitre *Ancrage de la crise économique dans le discours* est le faible taux des deux modalités détecté par le logiciel Tropes ; à cet effet, la modalité du temps est représentée dans El Watan à 8 %, alors que celle du Quotidien d'Oran ne dépasse pas les 7,4 %, alors que la modalité du lieu est à 7,2 % dans EL Watan et 7,1 % dans le Quotidien d'Oran. Il

s'agit d'une caractéristique du discours journalistique, il se situe par rapport aux événements et ne se rapporte que rarement aux dates⁴¹.

D'autres modalités sont aussi utilisées de la même façon dans les deux discours. Nous pensons aux modalités de doute et d'affirmation, qui créent un équilibre en se neutralisant avec dans les deux discours une valeur comprise entre 6 % et 7 %. Ces deux modalités ont la particularité d'impliquer l'énonciateur dans le discours, mais nous ne nous intéresserons pas à cet aspect dans ce chapitre⁴². Il est tout de même intéressant de considérer la présence de ces modalités comme une recherche d'effet sur le lecteur, une façon de le pousser à lire encore plus, et entretenir le rapport avec lui en évitant d'être dans l'absolu.

L'utilisation des adjectifs subjectifs est modérée, les discours sont majoritairement construits avec des adjectifs objectifs (41,2 % pour le Quotidien d'Oran et 44,8 % pour El Watan) des adjectifs numériques considérables, compte tenu de la nature du sujet (25 % pour le Quotidien d'Oran et 27 % pour El Watan) les adjectifs subjectifs sont très rarement utilisés (13 % pour le Quotidien et 10 % pour El Watan).

La médiation discursive :

À travers les univers référentiels, nous avons pu établir la nuance entre les articles du Quotidien d'Oran et d'El Watan. Les principaux UR sont :

EL Watan : Finance – Politique – Commerce – Crise – Droit.

Le Quotidien d'Oran : Finance – Politique – Croissance – Nation – Commerce.

L'absence de l'occurrence « crise » dans les UR du Quotidien d'Oran est énigmatique. En effet, comment peut-on traiter une information qui touche à la crise économique sans que ce mot soit un UR à part entière ? Nous avons cherché la réponse dans l'accroissement du vocabulaire des deux journaux, nous avons obtenu ce résultat :

⁴¹ Il existe tout de même des exceptions, la date peut avoir le dessus sur l'événement dans le cas où la date devient le symbole de l'événement, nous retiendrons le 11 septembre aux États-Unis d'Amérique, le 13 novembre en France ou encore le 22 février en Algérie.

⁴² Voir le chapitre « Stratégies discursives et effets de la crise économique. »

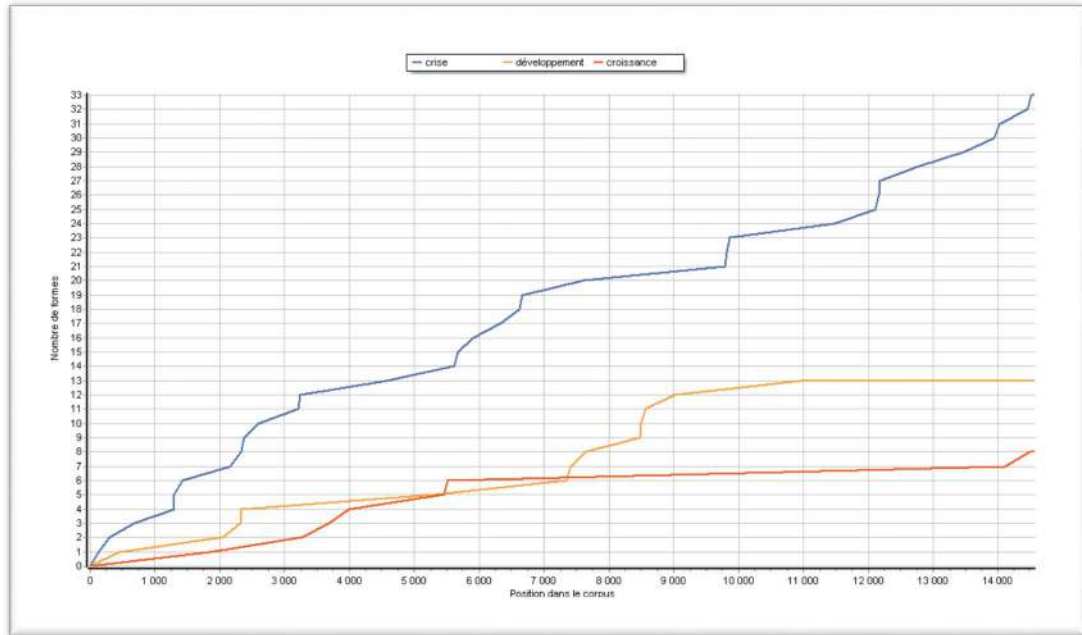


Fig. 8 L'accroissement du vocabulaire dans le discours d'El Watan

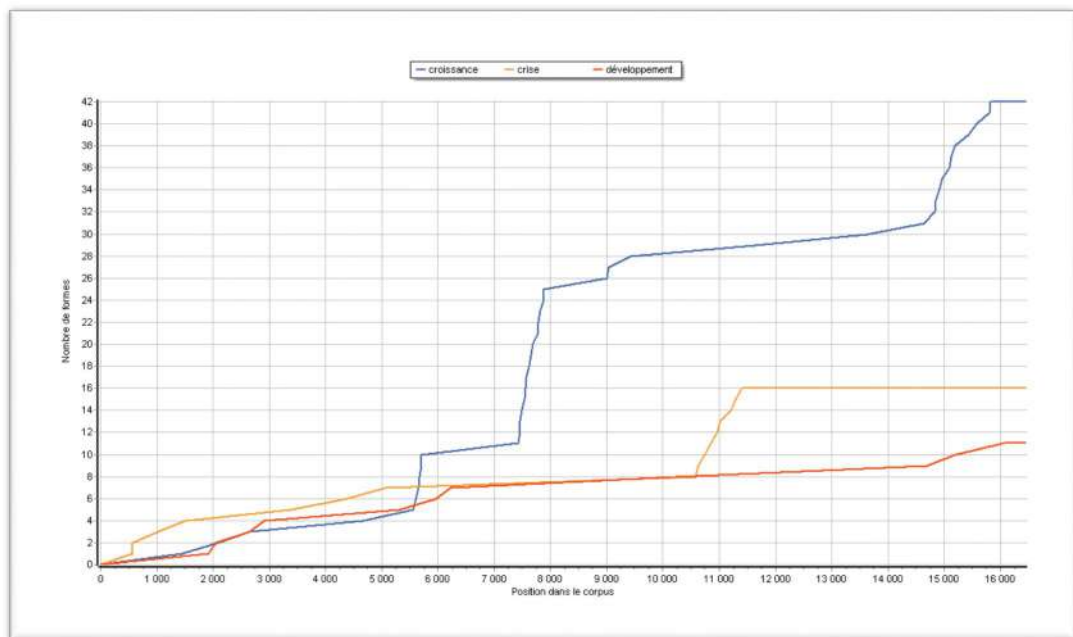


Fig. 9 L'accroissement du vocabulaire dans les discours du Quotidien d'Oran

Les discours d'El Watan présentent deux pôles, comme dans les discours politiques, « crise » et « développement ». La première occurrence culmine à 33 utilisations alors qu'en face, l'occurrence « développement » n'apparaît que 13 fois. Dans les discours du Quotidien d'Oran, nous retrouvons une autre polarisation avec deux autres pôles « croissance » et « crise », et le résultat est complètement différent. En effet, l'occurrence « croissance » apparaît 42 fois, alors que crise n'apparaît que 16 fois, soit presque trois fois moins. L'occurrence « croissance » étant

candidate à la synonymie de l'occurrence « crise » en rajoutant un adjectif comme « basse », nous avons voulu vérifier si cela était le cas, nous avons donc recherché les concordances de cette occurrence dans les discours du Quotidien d'Oran :

s' inquiétant des conséquences de ce ralentissement sur la	croissance	mondiale . En plus de ces inquiétudes sur la demande , le marché
ement de la production mais pour , dit - il , accompagner la	croissance	économique basée sur la production hors hydrocarbures» . ¶ ¶
s dépenses s' applique par le passage du développement à la	croissance	économique à travers l' ouverture de l' investissement aux
, notre pays arrivera a atteindre l' objectif de 4 , 6% de	croissance	en 2016 , et améliorera son PIB hors hydrocarbures , à hauteur
rojet de loi de finances de 2017 contribuera à pérenniser la	croissance	économique tout en préservant le pouvoir d' achat des citoyens
e très difficile , et qui vise à garantir la pérennité de la	croissance	économique et la préservation du pouvoir d' achat des citoyens
sitions qui sont là pour améliorer , booster et valoriser la	croissance	économique» . Une croissance économique , dit - t - il , qui
ierer , booster et valoriser la croissance économique» . Une	croissance	économique , dit - t - il , qui est restée à un niveau très
autres pays pétroliers . Et que l' Algérie tablait sur une	croissance	de 3 , 9% pour 2017 alors que la croissance moyenne dans les
tablait sur une croissance de 3 , 9% pour 2017 alors que la	croissance	moyenne dans les pays exportateurs de pétrole de la région ne
st ce qui nous fait le plus peur» . ¶ ¶ Quot 009 ¶ PIB : Une	croissance	de 4% au 4e trimestre 2016 ¶ par Moncef Wafi ¶ 2017 - 04 - 20
gérie , indicateur rattaché à la sphère réelle , a connu une	croissance	de 4% au quatrième trimestre 2016 contre une croissance de 4
une croissance de 4% au quatrième trimestre 2016 contre une	croissance	de 4 , 8% durant la même période de 2015 , comme rapporté par
de l' Office national des statistiques (ONS) . ¶ ¶ Cette	croissance	, qualifiée d' «appréciable» , a été comme attendue , essentiellemer
imembre 2015 . Un secteur qui a déjà été à l' origine de la	croissance	globale de 3% au 3ème trimestre 2016 contre 3 , 5% au même trime
% au même trimestre 2015 , contribuant grandement à tirer la	croissance	vers le haut , enregistrant une performance de 7 , 7% (contre
e haut , enregistrant une performance de 7 , 7% (contre une	croissance	négative de 1 , 4% au 3ème trimestre 2015) . Poursuivant sa
estre 2015 . Pour le 3e trimestre de l' année dernière , la	croissance	avait lourdement chuté pour les secteurs de l' agriculture
formances des autres secteurs d' activité ont conduit à une	croissance	modérée du PIB hors hydrocarbures de 1 , 7% au 4ème trimestre
urs courantes , le PIB du dernier trimestre 2016 a connu une	croissance	jugée «importante» de 7 , 1% contre une baisse de 1% pour la
s monétaire international (FMI) a relevé ses prévisions de	croissance	pour l' Algérie en 2016 , la croissance réelle de son PIB s
é ses prévisions de croissance pour l' Algérie en 2016 , la	croissance	réelle de son PIB s' établissant à 4 , 2% contre 3 , 6% dans
vision pour 2017 en tablant désormais sur un tassement de la	croissance	, longtemps soutenue par la dépense publique , en la ramenant
jections . Pour sa part , la Banque mondiale avait prévu une	croissance	soutenue à 3 , 8% , expliquant que la baisse prévue de la croissanc

Fig. 10 La concordance de l'occurrence "croissance" dans les discours du Quotidien d'Oran

Il s'agit bien de l'occurrence « croissance » dans son aspect positif. Le discours journalistique du Quotidien d'Oran est d'une polarisation positive, comme les discours de Bouteflika et Sellal, deux possibilités peuvent expliquer cette utilisation massive de l'occurrence :

- Les propos relatés sont ceux des membres du gouvernement, et utilisent les mêmes éléments du langage, il s'agit alors d'un discours rapporté.
- Une proximité, (pour ne pas dire connivence), avec le pouvoir en place, qui conjugue la ligne éditoriale du journal avec les éléments du langage du gouvernement.

Dans un cas comme dans l'autre, le discours du Quotidien d'Oran semble suivre l'orientation des discours politiques étudiés, versé dans l'optimisme.

L'utilisation des pronoms est un autre indicateur de la présence des énonciateurs dans les articles ; nous retrouvons 9 % de « je » dans les articles d'El Watan contre 22 % dans le Quotidien d'Oran. Ce qui s'explique par l'invocation de plusieurs instances énonciatives de la part du Quotidien d'Oran, des instances appartenant, majoritairement, au gouvernement.

1.2 Les nouveaux médias

1.2.1 Algérie Focus⁴³

1. Résultat de la segmentation des articles :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	2537	2250	822	190	556
Pourcentage	100 %	88,68 %	32,4 %	7,48 %	21,91 %

Tableau 56 Algérie Focus articles 1-5

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : Argumentatif
- Univers de référence principaux :

Finance (25 occurrences)	Loi de finances – finances publiques – financement – taux de change – dinars – dollar – budget – banque – impôt – cours – budget de fonctionnement – subventions – emprunt – profit – argent – faillite – investissement – cessation de paiement – croissance – production – service public – industrie – sécurité - transport
Politique (15 occurrences)	Gouvernement – conservateur – ministre – loi – finance - crise – droit – entreprise – service public – droit – perception – communication – nation – entreprise – entreprise
Crise (10 occurrences)	Impôt – recettes – taxes – pauvreté – croissance – politique – finance – commerce – misère - peuple
État (7 occurrences)	Politique – organisation – villes – daïra – village – nation - patrie
Croissance (3 occurrences)	Augmentation – hausse – recul – baisse – impôt - crise

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 34,2 % (81)

Statifs : 38,8 % (92)

Déclaratif : 27 % (64)

⁴³ 1^{er} article : Décryptage. Projet de loi de Finance pour 2017/ C'est parti pour l'austérité budgétaire Paru le 02/10/2016
2^e article : Augmentations de taxes et baisse des budgets/ L'austérité, le tout nouveau modèle économique de l'Algérie Paru le 13/10/2016

3^e article : Loi de Finances 2018/ Encore plus d'austérité Paru le 24/05/2017

4^e article : Crise économique/ Des dizaines d'entreprises de bâtiment et de travaux publics au bord de la faillite Paru le 26/04/2017

5^e article : Crise économique/ Sellal tente de mobiliser son gouvernement Paru le 15/05/2016

Performatifs : 0 %

2. Adjectifs :

Objectifs : 26,2 % (49)

Subjectifs : 19,8 % (37)

Numériques : 54 % (101)

3. Connecteurs :

Condition : 1,5 % (1)

Cause : 9 % (6)

But : 0 %

Addition : 58,2 % (39)

Disjonction : 9 % (6)

Opposition : 14,9 % (10)

Comparaison : 4,5 % (3)

Temps : 3 % (2)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 19,3 % (21)

Lieu : 10,1 % (11)

Manière : 11,9 % (13)

Affirmation : 2,8 % (3)

Doute : 0,9 % (1)

Négation : 11 % (12)

Intensité : 44 % (48)

5. Pronoms :

Je : 16,2 % (6)

Tu : 0 %

Il : 37,8 % (14)

Nous : 2,7 % (1)

Vous : 0 %

Ils : 13,5 % (5)

On : 10,8 % (4)

1.2.2 TSA (Tout Sur l'Algérie)⁴⁴

1. Résultat de la segmentation des articles :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	4763	4183	1451	320	972
Pourcentage	100 %	87,82 %	30,46 %	6,71 %	20,04 %

Tableau 57 TSA articles 1-5

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : Argumentatif
- Univers de référence principaux :

Finance (23 occurrences)	finances publiques – actions – dettes – capitaux – loi des finances – budget – investissement – plus-value – croissance – économie – nation – production – quantité - Rentes – actions – profit – budget – dinars – bourses – indemnitaires – investissement – milliard - mobilisation
Politique (21 occurrences)	service public – droit – perception – communication – nation – entreprise – habitat – arme – jugement – droit – entreprise - finance – service publique – droit – perception – communication – nation – entreprise – crise – droit - entreprise
Droit (16 occurrences)	contrats – prisonniers – meurtre – amendement – corruption – loi organique – promulgation – droit constitutionnel – politique – crise – pays - État de droit – amendement – magistrat – justice – sécurité
Organisation (10 occurrences)	Finance – politique - perception – eau – loisirs – sciences physique – office national – agence nationale – caritative – institution

⁴⁴ 1^{er} article : Ouyahia impose une cure d'austérité aux entreprises et établissements publics. Paru le 07/11/2017
 2^e article : Les curiosités des dépenses de l'État prévues en 2018, année de crise et d'austérité Paru le 22/02/2018
 3^e article : Austérité, amnistie fiscale, migrants, salaires... Les principales prises de position d'Ouyahia paru le 16/08/2017
 4^e article : PLF2019 : l'opposition critique sévèrement le gouvernement Politique Paru le 11/11/2018
 5^e article : Le pétrole à plus de 80 dollars : vers le retour à la frénésie dépensière ? Paru le 26/09/2018

Commerce (6 occurrences)	Importation – exportation – location – prix – loyer – acheteurs
-----------------------------	---

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 35,8 % (152)

Statifs : 44,2 % (188)

Déclaratif : 19,8 % (84)

Performatifs : 0,2 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 31 % (113)

Subjectifs : 15,1 % (55)

Numériques : 54 % (197)

3. Connecteurs :

Condition : 1,6 % (2)

Cause : 7,8 % (10)

But : 0,8 % (1)

Addition : 68 % (87)

Disjonction : 4,7 % (6)

Opposition : 8,6 % (11)

Comparaison : 3,9 % (5)

Temps : 4,7 % (6)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 14,1 % (21)

Lieu : 8,1 % (12)

Manière : 11,4 % (17)

Affirmation : 2,7 % (4)

Doute : 0 %

Négation : 20,8 % (31)

Intensité : 43 % (64)

5. Pronoms :

Je : 17,6 % (15)

Tu : 0 %

Il : 47,1 % (40)

Nous : 7,1 % (6)

Vous : 0 %

Ils : 3,5 % (3)

On : 9,4 % (8)

1.2.3 Algérie Part⁴⁵

1. Résultat de la segmentation des articles :

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	5408	4736	1760	262	1220
Pourcentage	100 %	88,07 %	32,54 %	4,84 %	22,55 %

Tableau 58 Algérie Part articles 1-5

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : Argumentatif

⁴⁵ 1^{er} article : L'austérité c'est pour les autres ! Le ministre contrôle-il les comptes de l'ENNA. Paru le 09/03/2018
 2^e article : Pour vivre dignement en Algérie, il faut au moins un salaire de 76 000mille DA. Paru le 27/11/2018
 3^e article : Qu'est-ce qui ne va pas en Algérie ? le diagnostic et les solutions par l'International Crisis Group. Paru le 20/11/2018
 4^e article : Décryptage. Comment l'Algérie a ruiné sa propre agriculture en hypothéquant sa sécurité alimentaire Paru le 20/08/2018
 5^e article : Décryptage. Si elle s'endette à l'étranger, l'Algérie ne sera pas capable de rembourser. Paru le 22/07/2018

- Univers de référence principaux :

Finance (25 occurrences)	transport – alimentation – financement – paiement – quantité – gens - Rentes – finances publiques – actions – dettes – capitaux – loi des finances – budget – investissement – plus-value – croissance – économie – nation – production – quantité – temps – commerce – rémunération – entreprise – mesures
Politique (19 occurrences)	concitoyen – partis – parlement – scrutins – suffrage – voix – finance – service public – droit – perception – communication – nation – entreprise – habitat – arme – jugement – crise – droit - entreprise
Crise (13 occurrences)	Vente – employé – faiblesse – management -Revendication – austérité – argent – pouvoir - Perturbation – ralentissement – fraude – mesures – finances
Nation (11 occurrences)	Pays – patrie – population – peuple – économie – éducation – politique - démocratie - comportement - droit - entraide
Production (6 occurrences)	Construction – finance – diversification – outil – produit - usines

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 44,6 % (243)

Statifs : 36,7 % (200)

Déclaratif : 18,3 % (100)

Performatifs : 0,4 % (2)

2. Adjectifs :

Objectifs : 37 % (126)

Subjectifs : 22,3 % (76)

Numériques : 40,8 % (139)

3. Connecteurs :

Condition : 5,1 % (9)

Cause : 4,6 % (8)

But : 0 %

Addition : 67,4 % (118)

Disjonction : 4 % (7)

Opposition : 9,7 % (17)

Comparaison : 6,9 % (12)

Temps : 2,3 % (4)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 17,5 % (37)

Lieu : 10,9 % (23)

Manière : 14,2 % (30)

Affirmation : 3,3 % (7)

Doute : 0,5 % (1)

Négation : 16,6 % (35)

Intensité : 37 % (78)

5. Pronoms :

Je : 10,4 % (15)

Tu : 0 %

Il : 36,1 % (52)

Nous : 24,3 % (35)

Vous : 0 %

Ils : 5,6 % (8)

On : 11,8 % (17)

1.2.4 Algérie 360⁴⁶

1. Résultat de la segmentation des articles

⁴⁶ 1^{er} article : International Crisis Group annonce que l'Algérie risquerait une crise économique dès 2019 Paru le 19/11/2018

	items	occurrences	formes	fréquence max	hapax
Nombre	4404	3870	1435	254	969
Pourcentage	100 %	87,87 %	32,58 %	5,76 %	22 %

Tableau 59 Algérie 360 articles 1-5

Rapport de segmentation ;

- Style identifié : Argumentatif
- Univers de référence principaux :

Finance (17 occurrences)	Rentes – actions – profit – budget – dinars – bourse – loi de finances – indemnitaires – investissement – milliard - mobilisation – transport – alimentation – financement – paiement – quantité – gens
Temps (14 occurrences)	Anniversaire – Mai – Novembre – avenir – passé – jour – mois – jeunesse – génération – crise – conflit – famille – croissance - années
Crise (9 occurrences)	Vente – bouche – employé – faiblesse – management - Revendication – austérité – argent – pouvoir
Commerce (8 occurrences)	Change – investissement - Système – finance – industrie – économie – banque – budget
Nation (7 occurrences)	Pays – patrie – population – peuple – économie – éducation – politique

- Catégories de mots présentes

1. Verbes :

Factifs : 50,8 % (215)

Statifs : 37,1 % (157)

Déclaratif : 11,8 % (50)

Performatifs : 0,2 % (1)

2. Adjectifs :

Objectifs : 48 % (122)

Subjectifs : 19,7 % (50)

2° article : La crise économique n'est guère l'apanage d'un pays particulier (Bouteflika) paru le 04/7/2016

3° article : Crise économique : Que fera le gouvernement Tebboune ? Paru le 28/05/2017

4° article : Sellal fait le bilan des trois ans de crise économique : « On a résisté » Paru le 07/03/2017.

5° article : Bilan, Enjeux et Stratégie pour sortir de la crise économique. Paru le 23/07/2015

Numériques : 32,3 % (82)

3. Connecteurs :

Condition : 0,6 % (1)

Cause : 7,1 % (12)

But : 1,2 % (2)

Addition : 64,1 % (109)

Disjonction : 8,2 % (14)

Opposition : 8,2 % (14)

Comparaison : 8,2 % (14)

Temps : 2,4 % (4)

Lieu : 0 %

4. Modalisations :

Temps : 16,5 % (27)

Lieu : 16,5 % (27)

Manière : 12,2 % (20)

Affirmation : 1,8 % (3)

Doute : 0 %

Négation : 15,9 % (26)

Intensité : 37,2 % (60)

5. Pronoms :

Je : 21,4 % (22)

Tu : 0 %

Il : 39,8 % (39)

Nous : 16,5 % (17)

Vous : 0 %

Ils : 2,9 % (3)

On : 6,8 % (7)

1.3 Bilan et analyse du discours des nouveaux médias :

Le discours des nouveaux médias sur la crise est à dominance argumentative, le nombre de formes constitue une moyenne de 32 %, ce qui indique un emploi lexical moyen. Le discours est centré thématiquement sur les cinq univers référentiels (dans un ordre hiérarchique) : finance/politique/crise/commerce/nation, ce qui présage un discours centré sur l'aspect « crise » plus qu'un autre.

La lemmatisation des catégories grammaticales nous révèle ce qui suit :

- Le discours est quasi équitablement constitué de verbes factifs à 40,5 % et de verbes statifs à 39,9 % reflétant son aspect instable, se mettant entre le narratif et l'argumentatif.
- Le discours est majoritairement constitué d'adjectifs numériques (44,1 %), et avec 36,6 % d'adjectifs numériques, le discours des nouveaux médias s'appuie énormément sur les chiffres dans son argumentaire.
- La nature des connecteurs utilisés dans les textes ne correspond pas à sa nature argumentative. Or, dans le style argumentatif où devraient prédominer les rapports comme la cause, la conséquence ou encore l'opposition et la disjonction, les discours étudiés comptent plutôt sur l'addition et les données chiffrées pour construire l'argumentaire, ce qui nous mène à dire qu'il s'agit d'un style argumentatif narré.
- Le discours se présente dans une parité de modalisations, ce qui fait qu'il est, par conséquent, peu modalisé. Il n'est pas très inscrit dans le temps ni dans le lieu avec 11,2 % chacun, il n'est pas nuancé avec des adverbes de manière à hauteur de 12,8 %, il n'est pas accentué, ni « dramatisé »⁴⁷ avec une faible intensité culminant à 35 % et une négation à 15 %. Ce qui a retenu le plus notre attention est l'absence totale des modalisations de doute, ce qui en soit serait très prétentieux dans un discours d'information médiatique.

⁴⁷ Les modalisations de négation et d'intensité sont présentées par le logiciel Tropes comme servant la dramatisation.

- Le « je », comme dans le discours des médias classiques, reprend les propos des politiques, le pronom le plus présent étant le « il » à 37,1 %. mais ce qui est flagrant dans ce nouveau genre de discours médiatique est qu'il ne s'adresse ni à un « tu » ni à un « vous », le discours se veut « objectif » se rapprochant d'un discours scientifique (la présence des adjectifs numériques peut en être le principal atout).

1.3.1 La médiation discursive :

Dans ce discours comme les précédents, les occurrences « crise » et « développement » constituent les pôles. Les univers référentiels nous ayant déjà donné une idée sur la façon dont le sujet a été traité. Le texte des nouveaux médias semble plutôt se pencher vers le lexique de politique économique avec (finance – crise – politique). Les locuteurs-scripteurs se présentent ce qu'ils réclament comme un œil critique sur la crise économique, et ayant pour résultat le schéma suivant :

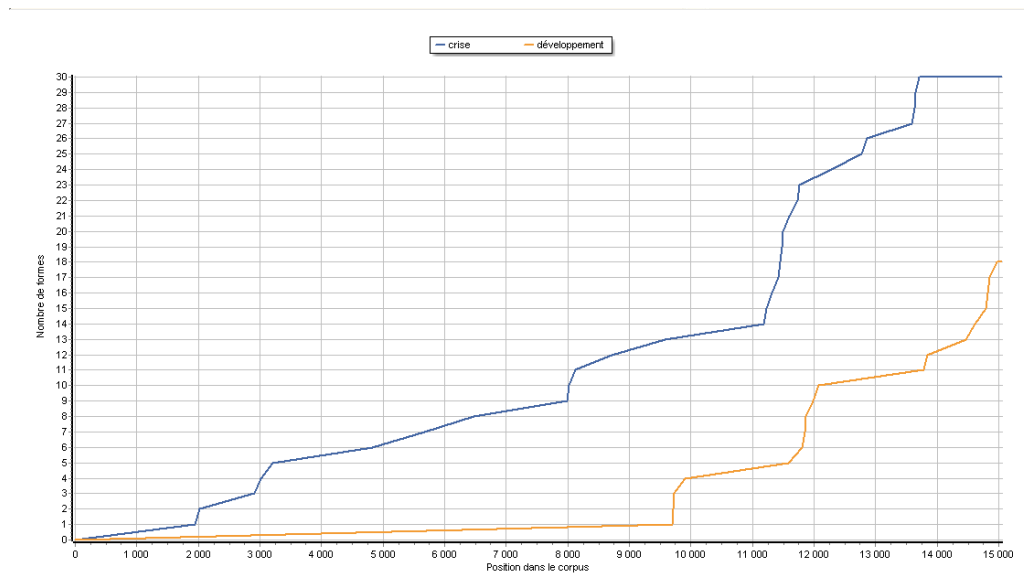


Fig. 11 L'accroissement du vocabulaire dans le discours des nouveaux médias

Comment peut-on écrire un texte argumentatif, ayant les caractéristiques du narratif avec des airs de texte scientifiques ? Il semble que ce nouveau genre de discours qui a vu le jour sur internet a « réussi » dans cette tâche. Le fonctionnement de la machine médiatique sur le web est très différent de leurs ancêtres. En effet, sur le plan de l'écriture, ils s'appuient essentiellement sur le « journalisme participatif » profitant d'une démocratisation des nouvelles technologies d'information et de communication, le constat étant que tout citoyen peut devenir « journaliste ». Une autre problématique, celle du profil précis de ces rédacteurs des nouveaux médias sur internet qui reste indéfinissable. Nous ignorons les démarches personnelles qui conduisent ces citoyens à

s'autoproclamer « journalistes » et se lancer dans la rédaction d'articles rendus publics sur internet. Or, contrairement aux médias classiques qui doivent se tenir à une ligne éditoriale, étant la pierre angulaire du média, les nouveaux médias ne montrent pas les signes d'une ligne éditoriale bien définie, du moins, pas explicitement. Ce qui engendre, quelquefois, des articles de complaisance, ou des articles sponsorisés.

Le modèle économique est quasi inexistant, la seule rentabilisation, déclarée explicitement, est celle de la publicité dans les sites de ces médias. Ce modèle auquel aspirent les nouveaux médias ne comble pas leurs espérances, et est fragilisé par l'instabilité de la publicité. Les nouveaux médias se retrouvent alors dans le souci de la recherche du modèle économique optimal, et un média non rentable n'attire pas les compétences journalistiques espérées, ce qui, forcément, mènera à une qualité d'information discutable ; ce qui explique le style assez « brouillon » que nous avons pu relever.

2 Conclusion partielle

Le discours – laïus

Le discours politique a toujours « souffert » de l'attitude de ses énonciateurs ; les politiques qui font de fausses promesses aux électeurs, fausser l'opinion publique, démentir un fait avéré... C'est devenu un lieu commun dans le discours politique.

Nous avons fait abstraction de cet aspect péjoratif du discours politique pour ne pas biaiser notre étude, malheureusement, nous n'y avons pas échappé. En commençant par le premier discours, celui de Bouteflika, nous nous sommes rendu compte que cet homme, à travers sa longue expérience dans la politique, maîtrise parfaitement les codes et les stratégies discursives à adopter. Il s'agit d'un homme verbeux, il s'exprime avec peu de chiffres dans des discours qui en nécessitent, narre et décrit et n'argumente que peu ; cette stratégie correspond à ce qui est communément appelé « un discours-laïus ».

Le prisme de l'optimisme

Le discours de Sellal coïncide avec l'aggravation de la crise économique, chacune de ses sorties deviendra une tribune de défense des exploits du président, il piochera dans des univers référentiels visant l'optimisme, avec un discours où il est question de pathos à travers les « sentiments ». Sellal incarnera, pendant la période où la crise a connu son paroxysme, celui qui calmait, qui rassurait, qui prêchait pour l'optimisme.

L'homme de la « crise »

L'arrivée d'Ahmed Ouyahia à la tête du gouvernement, pour la dernière fois, avait annoncé un changement de ton. L'homme, médiatiquement connu sous le nom de « l'homme des sales besognes », a connu, à chacun de ses passages au pouvoir, une conjoncture difficile, voire grave. En 2017, il n'a pas dérogé à la règle, et était plutôt fidèle au sobriquet que les médias lui avaient affublé. Entre le ton optimiste de Sellal, en début de cette année, et l'arrivée d'Ahmed Ouyahia, ne se sont écoulés que six mois, avec Tebboune en intermédiaire. Les discours politiques ont, pour la première fois, évoqué une situation difficile, le mot « crise » était utilisé avec une haute fréquence, le ton de l'optimisme était alors enterré.

Ligne éditoriale et crise économique

Les médias classiques que nous avons étudiés se sont contrastés dans le traitement de l'information. Il semble que les lignes éditoriales des journaux El Watan et le Quotidien d'Oran ne soient pas en adéquation. Un choix éditorial qui affecte le style, et par conséquent la typologie du discours, El Watan se verse dans le débat à travers l'argumentation, alors que le Quotidien d'Oran décrit la situation de la crise économique. La médiation discursive nous a aidés à mieux comprendre la construction lexicologique des articles analysés. À cet effet, les univers référentiels invoqués pourraient s'avérer révélateurs d'une intention cachée⁴⁸. En centrant son discours sur le pôle « croissance », le Quotidien d'Oran se place aux antipodes du journal El Watan, où l'occurrence « crise » était au cœur de sa description de la crise économique.

Les effets de l'amateurisme

Les nouveaux médias n'ont pas encore trouvé l'essor que connaissent leurs homologues dans d'autres pays. Cela s'est nettement ressenti lors de notre analyse, effectivement, comparés aux médias classiques, nous n'arrivons pas encore à définir les caractéristiques de la presse électronique en Algérie. Le style est encore brouillon, entre argumentation, narration et description, bien que joindre ces trois styles ne soit proscrit, le discours journalistique est un texte d'information, et non un texte littéraire ou un essai philosophique. Les codes du journalisme électronique restent encore à définir.

⁴⁸ Voir le chapitre « argumentation et manipulation autour de la crise ».

Partie III *Argumentation et
manipulation autour de la
crise*

Chapitre I : *l'argumentation* ***dans le discours***

Introduction

Les masses médias sont ancrées dans le paysage sociopolitique de chaque communauté linguistique, constituant un atout majeur dans la course au pouvoir. Il s'agit pour nous dans cette partie d'analyser le rôle de l'appareil médiatique : la transmission objective ou subjective de l'information.

Nous nous intéressons aussi aux différentes pratiques discursives visant à « camoufler » l'ampleur et la gravité de la conjoncture économique. Dans cette approche spécifique au discours, les hommes politiques font recours à des techniques et stratégies langagières telles que l'euphémisme, ou encore la langue de bois afin de rassurer son auditorat par un langage politique particulier diminuant l'étendue de la crise, notre analyse portera uniquement sur les formules les plus répétitives, mais en réalité potentiellement¹ euphémiques par lesquelles le locuteur tente de déguiser des propos pouvant être perçus comme « désagréables ».

Il est question de traduire l'euphémisme dans le discours politique, et souvent relayé dans le journalistique, nous dirons de même pour la langue de bois plus proche du « politiquement correcte » où nous assisterons à une communication politique sans véritable information.

Nous visons à montrer à travers ces notions, le degré de rapprochement ou d'éloignement des politiques algériens avec leurs énonciateurs à travers les énoncés relatifs à la crise économique. La question que nous nous posons alors est si le degré de la charge informative du discours est en rapport avec la manipulation de son protagoniste.

Nous nous appuyerons sur les travaux de Noam Chomsky dans son « *La fabrication du consentement ; De la propagande médiatique en démocratie* » ou encore Patrick Charaudeau dans ses ouvrages « *La conquête du pouvoir* » et « *le discours d'information médiatique : la construction du miroir social* » pour développer trois notions majeures : le politiquement correct à travers l'argumentation dans le discours, celle de la manipulation de l'information et de la rumeur dans ses tournures.

Nous clôturerons ce chapitre avec une enquête sous forme de questionnaire qui a pour but de sonder l'effet du discours de la crise sur la construction de l'opinion.

¹ Nous parlons de procédés potentiellement euphémiques dans la mesure où il s'agit de stratégies non déclarées par le locuteur, et que nos suppositions s'arrêtent au stade de la reconnaissance du mécanisme en lui-même et non à sa préméditation.

1 L'argumentation dans le discours

1.1 La crise pétrolière en politique :

À travers le contexte de la crise, nous tentons d'analyser le propos politique et médiatique en tant qu'un genre discursif inédit, nous l'appellerons « le discours algérien de la crise économique ». Nous n'essayons pas d'analyser des idées ni d'émettre des jugements ou encore des évaluations personnelles, mais nous nous sommes fixé pour but de définir ce discours-là.

Avant de passer à l'analyse, nous croyons qu'un rappel de la situation politico-économique de l'Algérie serait bénéfique pour comprendre les techniques discursives utilisées.

La structure de l'économie algérienne est basée sur les rentes de pétrole et de gaz. L'Algérie est le quatrième pays producteur de gaz et le dixième producteur de pétrole dans le monde².

Pendant le premier mandat du Président Bouteflika, l'État a investi environ 30 milliards de dollars dans le développement des infrastructures et des ressources humaines. Lors de son deuxième mandat en avril 2004, le Président a annoncé le début d'un deuxième programme de relance économique doté d'une enveloppe de 50 mrd de dollars, répartis sur cinq années. Ce montant a été entre-temps multiplié et augmenté. Deux programmes régionaux au développement viennent s'ajouter dans la spirale économique. Désormais, les Hauts-Plateaux et le Sud bénéficieront d'une enveloppe financière d'environ 150 milliards dollars. Selon les déclarations du Président Bouteflika au cours de son deuxième mandat, une enveloppe de 150 milliards de dollars sera investie dans le cadre de la modernisation des infrastructures entre l'année 2010 et 2014³.

Si l'Algérie avait absorbé la crise de 2009 (celle des subprimes), la baisse brutale des cours – de près de 50 %⁴ au cours du second semestre 2014 – qui s'explique par le ralentissement de la demande mondiale et une mutation du marché énergétique (émergence des énergies renouvelables et des hydrocarbures non conventionnels). À la chute des cours, la stagnation de la production et des exportations pétrolières (de 1,371 à 1,202 milliard de barils produits entre 2007 et 2013), et la baisse sensible des exportations gazières (de 50 à 44 milliards de mètres cubes entre 2010 et 2014)⁵ s'ajoutent pour aggraver le contexte de la crise. Le discours politique algérien connaît alors une mutation lors de la deuxième décennie du pouvoir sous Abdelaziz Bouteflika. Il s'imprégnera de termes économiques, jusque-là inconnus du grand public, et se conjuguera avec

² Selon les statistiques de L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2017

³ Statistiques avancées par L'Office National des Statistiques

⁴ Source OPEP

⁵ Source OPEP

la notion, bien connue quant à elle dans le discours politique, celle de l'hégémonie, rebaptisée souveraineté nationale.

1.2 Qu'est-ce que l'argumentation politique ?

Avant de parler de l'argumentation politique, nous définirons d'abord la notion d'argument.

L'argument est l'expression, orale ou écrite, d'un raisonnement. Il permet de justifier quelque chose comme une action raisonnable avec deux fins possibles : persuader un autre sujet ou transmettre un contenu doté de vérité.

En analyse du discours, il est défini dans trois disciplines :

En logique : « On désigne par argument d'une fonction chacune des places vides ou variables (notées x, y, z...) associées à cette fonction »⁶

En littérature : « l'argument d'une pièce de théâtre ou d'un roman correspond au schéma, au résumé ou au fil conducteur de l'intrigue »⁷

Dans la théorie rhétorique argumentative : il existe selon Christian Plantin⁸, trois types d'arguments ; *éthiques*, relatifs à l'éthos de la personne, à l'image de soi construite dans un discours, *pathétiques*, en rapport avec son pathos, autrement dit, son état émotionnel et sa volonté de persuader, et enfin, *logique*, qui caractérise les énoncés dits « vraisemblables ».

L'argumentation implique le recours continu à des pratiques discursives permettant d'amener les récepteurs à adopter une forme de pensée sociale, afin de les convaincre par des moyens discursifs produisant des effets argumentatifs influents. Chaïm Perelman l'a défini comme : « l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »⁹

Le terme dans sa dimension politique désigne l'art de persuader, convaincre et faire adhérer ses allocutaires pour installer ou gommer une idée qui fait objet de l'intérêt commun des protagonistes de cette communication. Cette discipline a trouvé dans le volet politique un terrain fertile pour sa manifestation où les hommes politiques développent des stratégies argumentatives visant, dans le cas de la crise économique à normaliser la situation par le biais de la langue en

⁶ Dictionnaire d'analyse du discours P64.

⁷ Ibid P65

⁸ Idem

⁹ Pierre-André Taguieff, « L'argumentation politique. Analyse du discours et Nouvelle Rhétorique », *Hermès, La Revue* 1991/1 (n° 8-9), p. 261-286.

imposant leurs idées grâce à cette argumentation. Pour Christian Plantin, dans sa contribution dans le dictionnaire d'analyse du discours, ce n'est qu'une conception ancienne de la rhétorique :

« La science théorique et appliquée de l'exercice public de la parole prononcée face à un auditoire dubitatif, en présence d'un contradicteur. Par son discours l'orateur s'efforce d'imposer ses représentations, ses formulations et d'orienter une action. »¹⁰

À partir de cette conception, nous pouvons dire que le discours argumentatif dans la scène politique a pour vocation élémentaire d'intervenir sur l'opinion, l'attitude, et tout le comportement des allocutaires dans le but de modifier leurs représentations afin de construire un point de vue social vis-à-vis une situation polémique donnée.

1.3 L'argumentation dans le discours politique en Algérie :

Depuis longtemps, le discours politique est considéré comme un lieu d'exercice du pouvoir, de domination et de puissance, par le biais des techniques discursives dont disposent les sujets parlants afin de convaincre et d'adoucir leurs interlocuteurs. Dans le contexte algérien, nous avons constaté que les hommes politiques font souvent recours à ces stratégies notamment lorsqu'il s'agit d'un évènement marquant comme celui de la crise économique dans le but de faire adhérer les citoyens aux décisions qui leur sont proposées, les énonciateurs introduisent dans leurs discours des stratégies permettant de susciter et d'intensifier l'adhésion des esprits aux mesures appliquées par le pouvoir au sujet de la crise économique. (l'éloquence, la légitimation de la parole, citer les exploits)

Considérons les énoncés suivants :

*« **Cette paix et cette stabilité** se nourrissent aussi des efforts quotidiens des Algériens pour valoriser les nombreux atouts dont dispose le pays. »¹¹*

L'incessant rappel de la situation de stabilité et de paix trouve ses origines dans le sacré, dans le saint Coran, les notions de paix et de sécurité sont souvent louées, mais dans le cas du discours politique algérien, il s'agit d'un discours qui rappelle un « exploit » réalisé par le système, en mettant en filigrane la décennie noire qui a précédé le règne de Bouteflika. Nous avons relevé ce discours assertif à plusieurs reprises lors de notre analyse.

¹⁰ Patrick Charaudeau et Dominique Mainguenu, dictionnaire d'analyse du discours, édition du seuil février 2002 page 505

¹¹ Propos d'Abdelaziz Bouteflika lors d'un conseil des ministres le 30/12/2014 (source APS).

« Il faut comprendre que le bon citoyen ne gaspille pas l'eau, ne gaspille pas le pain, ne gaspille pas l'énergie. On lutte contre le gaspillage et la renonciation ». ¹²

Il s'agit dans ce cas d'installer cette image de celui qui veut arranger les choses, en mettant en analogie l'énergie, au centre de la crise économique et le comportement citoyen, l'homme politique, Abdelaziz Bouteflika, endosse la cape du moralisateur à travers cet exemple.

« L'Algérie ne vacillera jamais avec le président Bouteflika et son gouvernement est là pour servir le peuple et défendre la pérennité de l'État, quel qu'en soit le prix. » ¹³

L'absolu dans la légitimation avec l'utilisation appuyée de l'adverbe « jamais », et l'appel au pathos en évoquant le degré d'implication et la volonté du président Bouteflika à s'appliquer dans sa tâche avec l'expression « qu'en soit le prix ».

« L'Algérie a pu se prémunir contre les répercussions de la chute des cours du pétrole grâce à une politique judicieuse » ¹⁴

Le rappel d'un exploit comme technique de légitimation, une affirmation absolue, (a pu) conjuguée un éthos énoncé dans la distanciation en évitant le « nous », « la présidence » ou encore « le gouvernement », mais qui fait bien effet miroir sur le locuteur.

1.4 La classification aristotélicienne du genre argumentatif :

1.4.1 Le discours délibératif :

C'est une pratique qui consiste à agir sur son auditeur, lui faire partager ses raisonnements ; le locuteur conseille ou déconseille, nous reprenons dans ce cas l'exemple précédent « le bon citoyen ne gaspille pas l'eau, ne gaspille pas le pain... l'énergie. » Le locuteur (Premier ministre) a utilisé un style qui lui a permis d'évoquer avec subtilité l'augmentation des prix des hydrocarbures et à partir duquel il leur déconseille de gaspiller l'énergie (l'essence, gasoil). L'objectif de ce genre d'argumentation est d'imposer un point de vue, et d'orienter les choix et les décisions de l'allocutaire. Cette technique est aussi employée lorsqu'il s'agit de préparer, graduellement, les citoyens en vue d'une décision à prendre, comme ce fut le cas avec la politique d'austérité en fin 2015 pour faire face à la baisse des prix des pétroles face et par conséquent l'augmentation de 56 % dans les prix de l'essence, à titre d'exemple, appliquée dès le début de

¹² Propos relatés par el Watan concernant le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors d'une rencontre organisée par le Conseil national économique et social (CNES) le 20/09/2015.

¹³ Allocution du Premier ministre Abdelmalek Sellal à l'ouverture de la Tripartite à Biskra le 14/10/2015.

¹⁴ Bouteflika 27/12/2015, Un message adressé au secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) à l'occasion du 41e anniversaire de sa création.

2016, c'est pour cela que le sujet parlant (Premier ministre) a cité l'énergie avec l'eau et le pain à titre analogique.

1.4.2 Le discours épideictique :

Autrement dit le discours de démonstration ; c'est une stratégie de glorification de soi, dans lequel le locuteur cite les exploits, les victoires et les succès effectués par son gouvernement c'est-à-dire (l'éloge de soi-même) voici quelques énoncés correspondant à ce genre de rhétorique

« D'autres États pétroliers ont même été contraints de faire appel au Fonds Monétaire International. L'Algérie a, quant à elle, pu résister trois années durant à l'effondrement de ses recettes d'exportations des hydrocarbures ainsi qu'à une baisse de plus de 50 % des revenus de la fiscalité pétrolière. Cette résistance a été possible grâce à des mesures financières prises par M. le Président de la République, il y a quelques années. »¹⁵

Ou encore :

« La condition de la femme a profondément progressé ces dernières années, grâce aux décisions prises par le Président de la République, dans le cadre de la constitution et de la loi et à travers la politique et les décisions qu'il a engagées. »¹⁶

Il s'aperçoit clairement que le locuteur, Ahmed Ouyahia, alors Premier ministre, ne tarit pas d'éloges et loue allégrement les actions, qu'il présente comme salvatrices de son gouvernement à travers « *grâce aux mesures financières prises par M. le président de la république* » ou quand il dit « *grâce aux décisions prises par le président de la république* ». Par ailleurs, il nous fait comprendre aussi que le gouvernement n'est pas entièrement responsable de la situation socio-économique actuelle, et qu'il faut que les acteurs sociaux prennent part de cette responsabilité lorsqu'il dit :

« Le mouvement associatif a, lui aussi, une part de responsabilité en assumant son rôle vital d'encadrement et de sensibilisation des citoyens. Les médias, tous types confondus, ne sont pas en reste puisqu'ils ont pour devoir professionnel et national d'informer et de sensibiliser les citoyens à propos de la situation actuelle. »¹⁷

¹⁵ Présentation du plan d'action par le Premier ministre Ahmed Ouyahia à l'Assemblée Populaire Nationale 17/09/2017

¹⁶ Discours d'Ahmed Ouyahia prononcé ce matin devant les militantes du RND 06/10/2018

¹⁷ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a prononcé, jeudi à Arzew (Oran) un discours à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) le 23/02/2012. (Source APS)

1.4.3 Le discours judiciaire :

Il sert à défendre ou faire le réquisitoire d'une idée ou une décision et provoquer, par le verbe, l'admiration des interlocuteurs sous couvert de la parole légitimée, dans ce genre de discours, le sujet parlant tente de faire la distinction entre la vérité et la fausseté (sous forme de confirmation ou de réfutation, accusation ou décence)

« Il ne faut pas croire les discours alarmistes qui prédisent la fin du pétrole en Algérie pour les toutes prochaines années. Le gisement de Hassi Messaoud n'est exploité qu'à 18 %. Nous sommes capables d'augmenter notre production en hydrocarbures. Nous l'avons fait d'ailleurs cette année à hauteur de 4 % et nous le ferons davantage l'année prochaine pour augmenter la production de 4,5 %. »¹⁸

Dans ce passage il s'agit de discuter avec son public sur le vrai ou le faux, nous remarquons dans l'énoncé établi par le Premier ministre qu'il a pris la défense de son gouvernement en pointant du doigt, implicitement, les partis de l'opposition, qui seraient responsables des discours alarmistes, afin de nier catégoriquement les dires augurant la fin du pétrole en Algérie. Dans cette situation, le locuteur et par le statut qu'il détient comme étant le Premier ministre algérien a fait appel à la parole légitimée pour prendre la défense de son gouvernement, nous pouvons aussi l'appeler « argument d'autorité ».

Nous avons pu constater à travers les trois genres argumentatifs que l'objectif majeur des hommes politiques est unique, celui de créer/installer une opinion publique commune partagée par les gouverneurs et les gouvernés au sujet de la crise pétrolière actuelle tout en touchant leur aspect affectif à travers le pathos, invoquant, de façon implicite ou explicite, le patriotisme, l'amour de la patrie par des expressions figées. Notons aussi dans ces trois genres discursifs à finalité argumentative que le sujet parlant tente d'approcher son auditoire avec des techniques d'éloquence, en mettant en œuvre son talent langagier, être capable de convaincre, persuader, et de toucher la sensibilité de ses auditeurs. Parmi les trois genres discursifs, nous trouvons que le discours épideictique est le plus dominant, vu que les sujets parlants ont tenté de glorifier à chaque sortie médiatique les décisions gouvernementales relatives à la crise économique par des procédés à visée persuasive afin d'instruire/installer un consensus général représentatif qui convient à la

¹⁸ Rencontre du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avec l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) à Ain Defla le 26/11/2015

doxa et trouve son écho chez le peuple algérien dont le but de renforcer l'adhésion de l'auditoire à des valeurs communes.

1.5 L'euphémisation de la parole politique :

Contournement, camouflage, ajustement, évitement et atténuation sont des termes qui viennent à l'esprit dès lors qu'on mentionne le mot euphémisme.

Définissons tout d'abord ce qu'est l'euphémisme, Jean Dubois propose la définition suivante :

« On appelle euphémisme toute manière atténuée ou adoucie d'exprimer certains faits ou certaines idées dont la crudité peut blesser. »¹⁹

L'euphémisme dans sa dimension politique est une pratique discursive récurrente qui consiste à introduire un langage particulier visant à « rassurer » son auditoire ; un langage adressé à atténuer et à apaiser.

Outre sa dimension linguistique, en rhétorique, il s'agit d'une figure de style définie comme suit :

« C'est une figure d'embellissement pour émousser des idées dures, désagréables ou tristes, pour les rendre plus supportables. Il arrive qu'on remplace le mot à éviter par un groupe de mots. »²⁰

Ces stratégies d'atténuation ne changent pas la réalité, mais offrent une image plus douce des faits. Notre première lecture du discours politique algérien abordant la conjoncture économique de 2014, a vu naître l'hypothèse d'un probable recours à cette pratique, en revanche ce qui serait important c'est de savoir si ces termes imprégnés d'euphémisme ont la même interprétation/compréhension de la part des récepteurs, c'est-à-dire un énoncé qui est euphémique par son récepteur peut avoir une autre signification chez le récepteur. Notre attention ne se portera pas seulement sur les désignations usuelles traitant la crise économique du pays, mais aussi sur les énoncés constitués à partir de nouveaux éléments du langage, une sorte de créativité lexicale à valeur euphémique.

¹⁹ Grand dictionnaire linguistique et sciences du langage p 189

²⁰ Ricalens-Pourchot Nicole, (2005), Dictionnaire des figures de styles, Armand Colin, Paris p128

1.6 Les procédés potentiellement euphémiques :

Dans les discours politiques formels destinés à un large public, les sujets parlants tentent par diverses façons de construire des réalités parallèles aux faits, et ce, par le biais de nombreuses pratiques qui ont pour but d'installer une signification préméditée en cachant les idées déplaisantes. Bourdieu affirme que :

« Les discours sont toujours pour une part des (euphémismes) inspirés par le souci (de bien dire) de (parler comme il faut), de produire les produits conformes aux exigences d'un certain marché, (des formations de compromis) résultant d'une transaction entre l'intérêt expressif (ce qui est à dire) et la censure inhérente à des rapports de production linguistique particuliers. »²¹

C'est ainsi que la signification linguistique du message politique n'est pas la simple expression ordinaire, mais une parole réajustée par le sujet parlant selon la situation discursive.

Dans les énoncés suivants, nous allons essayer de comprendre certaines significations à valeur euphémique dans le champ lexical de la crise économique, nous avons retenu une tentative d'inscription de certains éléments de langage communiqués lors de la crise économique à travers différents médiums :

« Dans le cadre de la rationalisation des dépenses publiques (...), je vous instruis de veiller personnellement à l'effet d'attirer l'attention des gestionnaires des administrations »²²

« ... l'Algérie entre dans « une conjoncture d'orthodoxie financière et non celle d'austérité »²³ le ministre des finances.

« Face à la chute continue des prix du pétrole... le premier argentier du pays préconise comme traitement « l'optimisation de l'utilisation des ressources » pour « préserver notre épargne institutionnelle »²⁴

« Notre politique n'est pas orientée vers l'austérité, car cette politique mène à la pauvreté. »²⁵

« L'état algérienne n'acceptera pas d'abandonner le faible et le nécessaire ». ²⁶

²¹ Pierre Bourdieu, ce que parler veut dire, *l'économie des échanges linguistiques*, Fayard 2004 p 78

²² El Watan « Secteur public : Sellal ordonne plus de rigueur financière » Paru le 17/09/2015.

²³ L'Expression, le ministre des Finances Abderrahmane « Benkhalfa tire la sonnette d'alarme « Les réserves de change s'effondrent » paru le 23/11/2015.

²⁴ Le Quotidien d'Oran, alors que les cours du pétrole s'effondrent : Le gouvernement se veut toujours rassurant 25/08/2015.

²⁵ Intervention du Premier ministre Abdelmalek Sellal dans l'émission télévisée « Hiwar esaa » diffusée le 23/07/2015.

²⁶ Allocution du Premier ministre, Abdelmalek Sellal à l'ouverture de la Tripartite à Biskra le : 14/10/2015.

« Je m'adresse à vous, cadres du secteur de l'énergie... faire face aux défis de reconstruction de l'économie nationale en cette période de recul des recettes budgétaires »²⁷

« L'Algérie traversera sans difficultés majeures les graves perturbations que connaît le marché international des hydrocarbures »²⁸.

a. *L'euphémisme résultant d'une création lexicale :*

Le procédé de création lexicale dans ce cas n'a aucun rapport avec la néologie, il s'agit en fait d'introduire un répertoire lexical, dont le récepteur n'a pas l'habitude d'entendre, du moins pas dans cette configuration verbale.

Lors de chaque crise politique, une communication se met en marche pour accorder les discours des représentants du gouvernement, ou d'un parti politique ; il s'agit alors d'expressions ou de formules préétablies utilisées pour communiquer. Il est question d'une forme de communication caractérisée par une coordination préalable afin de rester invariable, quels que soient les communicants amenés à la porter dans les médias.

Ces mots ou ces expressions sont soigneusement choisis, et impérativement produits par les membres d'une même structure politique, lorsqu'ils viennent à s'exprimer sur un sujet donné, principalement polémique, en l'occurrence la crise économique. L'avantage de ces éléments du langage est qu'ils assurent une certaine cohérence entre les différents discours qui émanent d'une même structure, au-delà de son porte-parole officiel, dans notre cas, les communicants sur la crise sont surtout le Président de la République et les membres du gouvernement (Premier ministre et ministre des Finances). En outre, la répétition de ces éléments de langage augmente, dans une certaine mesure, l'efficacité des arguments soutenus par effet de leur constante exposition.

Commençant par le premier énoncé produit par le Premier ministre, ce dernier et à travers une instruction envoyée aux différentes administrations et aux organismes publics, demande aux membres de son gouvernement à faire appliquer plus de rigueur dans la gestion des ressources financières en utilisant les mots : « ... **dans le cadre de la rationalisation des dépenses**... » Sur le plan linguistique, cette expression ne porte aucun jugement de valeur, il s'agit dans ce cas de l'une des caractéristiques de l'euphémisme comme figure de style, il est donc possible pour l'allocutaire, à travers cette expression, d'entendre que la politique menée par le gouvernement est une politique

²⁷ Le Quotidien d'Oran, « Crise économique : les aveux de Sellal » Paru le 29/05/2015.

²⁸ Déclaration du Président Abdelaziz Bouteflika s'adressant au conseil des ministres le 30/12/2014, propos relatés par El Watan dans l'article : « Mesures d'austérité et inquiétudes de la population : Bouteflika tente de rassurer. » paru Le 31/12/2014

de rationalisation dans la forme et d'austérité dans le fond, en d'autres termes la désignation usuelle de la crise s'est transformée vers une appellation nouvelle dite *rationalisation*, ce mot est le fruit d'une production lexicale nouvelle à valeur euphémique afin d'institutionnaliser la stratégie menée par le gouvernement.

b. L'euphémisme à double sens :

Il s'agit en effet d'aborder un concept ou une réalité en opposant deux idées, qui sémantiquement ne sont pas contradictoires, dans un même discours, présenter l'une comme étant désagréable et l'autre dans l'ordre de l'appréciatif.

Cette figure connue sous le nom d'*exténuation* est un mécanisme bien connu des politiques dans lequel ils procèdent à « Substituer à la véritable idée de la chose dont ils parlent, une idée du même genre, mais moins forte. »²⁹

Afin de faire dominer une expression sur l'autre, ils corrigent et affirment qu'il ne s'agit pas de la stratégie A, mais celle de B ; les deux procédés linguistiques ont un seul but, celui de dévier le réel « *l'Algérie entre dans « une conjoncture d'orthodoxie financière et non celle d'austérité* », dans cet énoncé, le sujet parlant aborde la notion de l'orthodoxie financière, qui veut dire, dans le jargon économique, une gestion prudente des ressources financières qui permet une évaluation des risques potentiels qui menacent l'économie d'un pays donné (ce qui correspond parfaitement à la notion d'austérité), mais le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait dans cet exemple lié le concept *orthodoxie financière* avec celui d'*austérité* de façon antonymique qui donne lieu à un seul énoncé euphémique dans lequel le locuteur a joint deux procédés linguistiques dissemblables. Le locuteur conjugue ses éléments de langage avec la démarche de son gouvernement et suivant les exigences sociales qui lui sont imposées, il fait appel à un langage spécialisé (économique).

c. Autres éléments du langage :

- « *Les perturbations* »

Parmi les expressions euphémiques employées dans le discours politique algérien évoquant la crise économique, nous trouvons certaines visant à présenter la crise comme une simple perturbation passagère « *l'Algérie traversera sans difficultés majeures les graves perturbations que connaît le marché international des hydrocarbures* », et non pas une conséquence d'un

²⁹ Ricalens-Pourchot Nicole, Dictionnaire des figures de styles, Armand Colin, Paris (2005), p131

système économique défaillant, à partir de là, il convient d'aborder la notion du *remplacement lexicale* dans le discours politique à propos de la crise pétrolière par des synonymes lexicaux visant à atténuer le choc chez les allocutaires, au lieu de dire que « l'Algérie traversera sans difficulté majeure **la crise** actuelle », le locuteur a opté pour le mot « perturbation » qui veut dire un état passager afin de modifier la vision chez ses allocutaires.

- « **Le faible et le nécessaire** »

Connu par sa fonction d'atténuer les dires, l'euphémisme permet aussi aux politiques de transformer les catégories sociales défavorables, en les désignant de **faibles** et non **de pauvres** dans une tentative de valorisation ; une démarche plutôt positive qui pourrait servir à remonter l'estime des concernés, dans le même veine de considérer *une caissière* comme *une hôtesse de caisse*, et *un ouvrier* comme *un agent de production*.

« L'état algérien **n'acceptera pas** d'abandonner **le faible** » cet énoncé a eu lieu juste après les rumeurs révélant que le gouvernement allait abandonner la politique des subventions sociales, la forme négative et le procédé éventuellement euphémique ont été utilisés pour nier catégoriquement une idée en affirmant une autre.

- « **Périodes de recul/défis** »

« *Et faire face au défi... En cette période de recul des recettes budgétaires* » c'est avec ces formules que le Premier ministre a envisagé la situation économique du pays, pour lui, cette situation ressemble plus à un défi, le mot crise est évité, remplacé par une expression qui désigne tout autant la même idée avec un degré de gravité moindre, il s'agit donc d'un procédé potentiellement euphémique.

- « **L'optimisation** »

En s'adressant à son public, le locuteur (ministre des Finances) a qualifié la politique menée par le gouvernement, consistant à diminuer au maximum les recettes financières destinées aux projets socio-économiques, sans omettre les projets qui ont été gelés comme « **une simple optimisation de l'utilisation des ressources** ». Il convient d'indiquer une absence totale du terme **austérité** dans tous les énoncés constituant notre corpus politique (les discours de Bouteflika, Sellal et Ouyahia), aucun des responsables politiques habilités à communiquer sur la situation économique du pays ne parle de « mesures d'austérité » malgré les faits avérés. Tantôt « **rationalisation** » parfois « **optimisation** », ou encore « **mesures structurelles** », nous supposons alors les procédés que nous venons de citer sont des formules potentiellement euphémiques qui

ont été utilisées par les dirigeants pour atténuer le choc, et d'apaiser les sentiments de crainte chez les citoyens, et ainsi acquérir plus de confiance et de crédit sur la scène politique.

Après cette analyse, il semble que l'euphémisme dans le discours politique est loin d'être une simple figure de style ; c'est un moyen discursif indispensable dans la vie politique, dont le changement/remplacement lexical d'un mot par un autre demeure une « ruse » politique indispensable leur permettant d'adoucir par la parole la brutalité de certaines idées.

1.7 De Langue de bois au politiquement correct : une communication sans véritable information

La notion de la langue de bois est une pratique qui cherche à stupéfier les interlocuteurs sous un flot de paroles inutiles dans le but de ne pas exprimer la réalité telle qu'elle est. Le discours se présente comme un ronron fait de formules convenues, stéréotypées, entendues mille fois. Il se caractérise par l'emploi de longues phrases contenant de nombreuses propositions relatives imbriquées pour retarder l'information, la délayer. Le locuteur meuble, et face à un tel parler creux, pauvre, voire nul en information, nous parlons volontiers de langue de bois.

Si la langue de bois est une métaphore si bien représentative des stratégies discursives politiques, c'est parce que comme le bois, dans le discours, c'est la langue qui est figée. La langue de bois dans ce sens, c'est : *parler pour ne rien dire*, tout en donnant l'impression qu'on dit quelque chose. C'est souvent facilement détectable parce qu'il s'agit de discours lignifié³⁰ incapable de s'adapter aux circonstances, sa fonction est de garder la parole, sans donner la possibilité de la reprendre, la parole est alors détournée de l'une de ses fonctions principales, qui est de communiquer, de transmettre des idées, de transmettre des informations dans le cadre d'un échange vivant avec un interlocuteur :

« Notre pays passe par une période d'édification et de renouveau, dans une conjoncture internationale marquée par des mutations politiques, des tensions sécuritaires, des crises économiques et des interventions étrangères. Une période sensible tant sur le plan interne qu'externe qui impose de composer avec ses exigences avec sagesse et sérénité, confiance et optimisme, à la lumière des orientations et des priorités de la stratégie nationale. »³¹

³⁰ Une langue suivant une ligne ininterrompue.

³¹ Discours de Bouteflika à Oran, le 23/02/2012.

Ces mots ne semblent pas prononcés par une langue organique, vivante, mais par une bouche mécanique, celle d'un robot. La langue de bois est composée dans ce passage par des formules toutes faites, et de mots passe-partout.

La langue de bois en politique est une stratégie majeure notamment lorsqu'il s'agit d'un évènement qui touche toutes les catégories de la société, comme celui de la conjoncture économique algérienne dans laquelle les sujets parlants disposent d'une compétence politique leur permettant de s'éconduire une question subversive et d'éviter de répondre aux embarrassantes interrogations des curieux ; il s'agit, pour le locuteur, de ne pas dire qu'il ne veut pas parler, il se verse alors dans un discours rempli de généralités et d'abstractions comme dans les énoncés suivants :

« On doit tous se mobiliser, faire cesser la gabegie et croire en notre destin »³²

« Notre pays a des capacités formidables... »³³

« la vitalité de son économie, la jeunesse de sa population et la crédibilité et la constance de position de ses gouvernants doivent conduire l'Algérie, naturellement, à être un pays émergent »³⁴

« Nous aurons besoin de solidarité et de confiance entre les gouvernants et les gouvernés, Il faut faire de 2015 une année de solidarité et de confiance solide »³⁵

« La loi de finances 2016 ne présente que des avantages (ma fiha ghir el khir) »³⁶

« L'Algérie est le seul pays à financer tant de produits de large consommation sur le plan social ». ³⁷

1.8 Les stratégies caractérisant la langue de bois en politique :

1.8.1 Faire de la pédagogie :

Lorsque le malentendu persiste à propos d'une situation quelconque, le politique se prête au jeu de la pédagogie, afin d'expliquer un phénomène, pourtant clair, ils veulent imposer une idée qui correspond aux directives d'une communication politique préétablie. Il s'agit de trouver le

³² Propos du Premier ministre Abdelmalek Sellal, relatés par El Watan dans l'article « L'optimisme : la recette magique de Sellal » paru le 07/01/2015.

³³ Idem.

³⁴ Idem.

³⁵ Propos de Abdelmalek Sellal relatés par El Watan dans l'article « Coupes budgétaires et rigorisme : ce qui s'est décidé à la présidence » paru le 25/12/2014

³⁶ Déclaration d'Abdelmalek Sellal lors de 24e Foire de la production nationale le 23/12/2016.

³⁷ Déclaration d'Abdelmalek Sellal au journaliste de l'Expression dans l'article « Le Premier ministre explique l'annulation des projets jugés non prioritaires » paru le 25/07/2015.

moyen de bien faire passer l'idée, pour les politiques, autrement dit, expliquer une nouvelle mesure ou une nouvelle réforme à ceux qui ne l'acceptent pas en supposant que ce désaccord repose sur une incompréhension, ou encore une manipulation ;

« Le citoyen algérien, les médias, la classe politique et la société civile sont en droit de s'interroger sur les impacts de ces crises sur notre pays et son développement futur. Face à ces questionnements légitimes, le Gouvernement a constamment fait le choix de la vérité et de la transparence car nous sommes convaincus que c'est l'unique voie pour gagner la confiance et l'adhésion de tous à l'œuvre de renouveau national, mais aussi pour mettre à nu les amalgames, les surenchères et les tentatives de manipulation. »³⁸

Faire le choix de la vérité et de la transparence place le politique comme celui qui explique sans détour les retombées de la crise économique. Et si l'interlocuteur s'oppose à ce qu'on lui dit, c'est forcément qu'il n'a pas compris :

« Je sais bien que les fatalistes risquent de douter de cette démarche, mais nous sommes déterminés à leur enver un message d'espoir et de courage pas du tout naïf, mais fondé sur une parfaite connaissance des potentialités nationales et sur une foi inébranlable en nos concitoyens. »³⁹

S'opposer aux propos des politiques expliquant la crise économique devient « ne pas comprendre », ou encore pire, calomnieux et mensonger, il faut donc faire la pédagogie :

« L'Algérie entre dans « une conjoncture d'orthodoxie financière et non celle d'austérité »⁴⁰

« Il a également le devoir de dire la vérité aux Algériens pour mettre en échec les colporteurs de calomnies et de mensonges qui n'arrivent pas à accepter que notre pays demeure stable, uni et surtout en paix. »⁴¹

Il est difficile de savoir si les politiques croient sincèrement détenir la vérité ou s'ils savent qu'il existe d'autres alternatives. Dans le premier cas, purement dogmatique, ils sont persuadés qu'il n'existe aucune alternative crédible à leur proposition. Dans le second, celui de la mauvaise foi, leur intérêt est de cacher ces alternatives. Dans les deux cas, faire de la pédagogie est l'expression sur-mesure, en effet, qu'elle soit dite par quelqu'un d'obtus ou de mauvaise foi, cette

³⁸ Discours du Premier ministre M. Abdelmalek Sellal à la réunion avec les experts à Alger le 20/09/2015

³⁹ Allocution du Premier ministre, Abdelmalek Sellal à l'ouverture de la Tripartite à Biskra le 14/10/2015

⁴⁰ L'Expression, le ministre des Finances Abderrahmane « Benkhalfa » tire la sonnette d'alarme « Les réserves de change s'effondrent » paru le 23/11/2015.

⁴¹ Allocution du Premier ministre, Abdelmalek Sellal à l'ouverture de la Tripartite à Annaba le 06/03/2017.

technique a pour effet de persuader l'interlocuteur qu'il n'a pas compris la pertinence de ce qui est dit à propos de la crise économique.

Dans le discours politique algérien, vouloir faire de la pédagogie, c'est nier deux dimensions essentielles à la politique : d'abord le respect des règles du débat démocratique, en disqualifiant, d'emblée, toute contradiction. Ensuite, c'est évacuer toute conflictualité politique en faisant croire que toute décision peut finir par être acceptée à condition de bien expliquer.

1.9 Les figures de style :

1.9.1 La périphrase :

Parmi les pratiques consistant à éviter de présenter une réalité telle qu'elle est ; nous citerons la périphrase définie comme la « figure qui consiste à exprimer par un groupe de mots une notion qu'un seul mot pourrait désigner. »⁴² En d'autres termes, il s'agit d'une sorte de détour où le locuteur évite de nommer la réalité en la désignant par une ou plusieurs de ses caractéristiques. Le discours politique algérien utilise souvent cette technique comme l'indique l'énoncé suivant :

« Ils veulent aussi que l'Algérie demeure souveraine et maître de sa décision politique et économique et maintienne sa vocation d'État démocratique et social. »⁴³

L'idée de parler d'une Algérie souveraine est dans cet énoncé rappelée trois fois alors que dans l'énoncé qui suit, il s'agit de glorifier la femme algérienne, un atout majeur de la tranche électorale du pays :

« La femme Algérienne a toujours été en première ligne dans tous les combats pour l'Algérie... les Algériennes ont été nombreuses à se battre contre l'invasion colonialiste... Les Algériennes ont été des centaines de milliers à s'engager dans la glorieuse révolution de Novembre 1954... Les algériennes se comptent en milliers parmi les glorieux chouhadas de la Libération nationale... Les filles de l'Algérie ont payé aussi un tribut immense dans leurs familles... »⁴⁴

1.9.2 Le pléonasme

Comme les autres stratégies, celle-ci est très utilisée dans le champ politique ; elle est définie comme un étirement sémantique où l'on emploie, au sein du même énoncé, deux termes ou expressions ayant la même signification. Le politique crée ainsi un effet d'insistance, nous citons à titre d'exemple :

⁴² Nicole Ricalens-Pouchot Op.cit. p194.

⁴³ Allocution du Premier ministre, Abdelmalek Sellal à l'ouverture de la Tripartite à Annaba le 06/03/2017

⁴⁴ Discours d'Ahmed Ouyahia le 06/10/2018.

« L'Algérie doit se relever encore pour continuer d'avancer sur la voie du développement et du bien-être. »

« ... pour une Algérie de justice sociale, pour une Algérie d'égalité entre les hommes et les femmes devant les efforts. »

1.9.3 La dénégation :

Nous retrouvons souvent dans le discours politique une argumentation par la négation face à un problème donné, on refuse alors de reconnaître telle ou telle réalité ou déclaration.

De plus, le locuteur ne se contente pas de nier, il contre en énonçant le contraire de ce qui est dit, à l'image du passage d'une déclaration émise par le Premier ministre du gouvernement algérien, alors qu'une question lui avait été posée dans le but de connaître si la politique de son gouvernement était *une politique d'austérité*. La réponse était comme suit :

« Notre politique n'est pas orientée vers l'austérité, car cette politique mène à la pauvreté ». ⁴⁵

« Ce n'est pas la monnaie nationale qui subit une dévaluation, c'est le dollar qui a augmenté » ⁴⁶

Malgré les différentes mesures prises par le gouvernement algérien ; commençant par le gel du recrutement, l'augmentation des prix des hydrocarbures, l'électricité, les impôts supplémentaires, allant vers la révision de la politique des subventions sociales destinées aux catégories défavorables de la société, finissant avec l'adoption de la loi de finances 2016, mais les locuteurs nient fermement cette politique allant jusqu'à dire dans le même discours :

« L'austérité ! Dieu merci ! Nous sommes loin de ce niveau. »

Bourdieu nous explique ainsi ces stratégies discursives dont la dénégation fait partie en disant :

« ce langage politique non marqué politiquement se caractérise par une rhétorique de l'impartialité, marquée par les effets de la symétrie, d'équilibre, de juste milieu, et soutenue par un éthos de la bienséance et de la décence, attesté par l'évitement des formes les plus violentes de la polémique, par la discrétion, le respect affiché de l'adversaire, bref tout ce qui manifeste la dénégation de la

⁴⁵ Intervention de Sellal à l'émission « Hiwar Essaa » diffusée le 22/07/2015

⁴⁶ Déclaration du ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa au Quotidien d'Oran dans l'article « Alors que les cours du pétrole s'effondrent : le gouvernement se veut toujours rassurant » paru le 25/08/2015.

lutte politique en tant que lutte, cette stratégie de la neutralité (éthique) trouve son accomplissement naturel dans la rhétorique de la scientificité »⁴⁷

1.9.4 Les expressions figées

Parmi les procédés caractérisant la langue de bois, nous relevons les expressions figées appartenant au savoir populaire, commun, des jeux de mots, et toutes les tournures linguistiques résultant d'une impuissance discursive à formuler la réalité des faits « *le citoyen modèle* », « *le changement des mentalités* » « *une nouvelle vision économique* » « *la création de richesses et de croissance* », toutes ces formules ont été énoncées par le Premier ministre lors d'une rencontre organisée par le Conseil national économique et social le mois de septembre 2015 où le locuteur a reconnu relativement la gravité de la crise, mais pour échapper aux questions des journalistes, le locuteur a intensifié les termes généraux et les expressions idiomatiques laissant entendre que la situation était maîtrisée.

1.9.5 Le discours rassurant

Le discours rassurant est une pratique discursive consistant à produire le maximum de paroles censées atténuer le choc vis-à-vis un sujet polémique qui fait peur à la population, nous citons à titre d'exemple le fameux : « *je vous ai compris* » de *Charles de Gaulle 1958*, de ce fait les sujets parlants adoptent des formules ayant pour objectif de calmer leurs interlocuteurs, comme l'indique l'énoncé suivant :

« *La loi de finances 2016 ne présente que des avantages (ma fiha ghir el khir)* »

Dans cet énoncé, le locuteur (Premier ministre) a utilisé le mot "*avantage*" dans son énoncé pour désigner la loi de finances 2016, sachant que cette loi avait fait couler beaucoup d'encre selon les prévisions alarmantes des experts en la considérant comme une loi étouffante/suffocante, comme en témoigne ce passage :

« ... *autour de la loi de finances 2016, le ministre ne veut pas reconnaître qu'il existe de « crise financière », mais affirme cependant que « nous devons revoir notre stratégie et notre comportement en matière de dépenses publiques ».* »⁴⁸

⁴⁷ Pierre Bourdieu, ce que parler veut dire, *l'économie des échanges linguistiques*, Fayard 2004 p 155

⁴⁸ Le Quotidien d'Oran, Pour faire face à la chute des recettes de l'État : Les Algériens appelés à faire preuve de patriotisme » paru le 20/10/2005

Le locuteur a fait même appel à la darja pour évoquer l'adoption de la loi en disant : ***(ma fiha ghir el khir)***, expression typique des Algériens qui peut se traduire par ***(tout ira pour le mieux)***

Notre interprétation personnelle de cette déclaration est que le représentant du gouvernement savait préalablement que la loi de finances 2016 allait avoir une mauvaise presse, une représentation alimentée/orientée par les médias au sein de la communauté, il a donc essayé de rassurer la population à travers cette stratégie.

Chapitre II : *la manipulation*

1 La Manipulation

1.1 Y a-t-il eu une manipulation de l'information autour de la crise économique ?

Le Premier ministre algérien n'a pas cessé de parler, à chaque occasion, des discours pessimistes pratiqués par certains médias des suites du recul qu'a connu le marché pétrolier en Algérie. En faisant allusion tantôt aux médias, tantôt aux partis de l'opposition, il accusait, à chaque fois qu'un journaliste lui posait la question autour de l'existence d'une crise économique, ces deux antagonistes (de par son point de vue) de semer le pessimisme chez la population algérienne, de là, nous nous posons la question suivante : a-t-on, vraiment, voulu manipuler et/ou désinformer les Algériens à propos de la crise ?

Au sujet de la manipulation médiatique de l'information, Patrick Charaudeau affirme que :

« Les médias ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale, ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public. L'information est essentiellement affaire de langage et le langage n'est pas transparent au monde ; il présente sa propre opacité à travers laquelle se construisent une vision et un sens particulier du monde ». ¹

Une vision qui correspond parfaitement au contexte dans lequel se trouve la crise économique en Algérie. Le traitement de l'information à ce sujet bénéficie d'un répertoire lexical non négligeable qui échappe par son manque d'opacité au grand public, le récepteur algérien se prête parfaitement à cet exercice.

Tandis que sur le plan politique, la manipulation passe plus souvent par l'action que par le verbe, certaines techniques sont pratiquées par les hommes politiques leur servant essentiellement à asseoir leurs hégémonies politiques.

1.2 Peut-on manipuler par la langue en politique ?

La linguistique ne s'intéresse pas ou peu à la politique, en tout cas si nous parlons de linguistique générale ou de linguistique historique. Pourtant, il arrive parfois que certains linguistes écrivent les discours politiques parce que, finalement, s'ils étudient le langage, c'est que bien souvent ils doivent savoir comment le manipuler. En fait, il existe des pôles en linguistique qui touchent au discours ; par exemple la sémantique, ou la pragmatique qui font toutes deux partie de la linguistique appliquée. Nous voulons donc essayer de comprendre de quelle manière la linguistique peut rendre service à la communication politique. En ce qui concerne ce dernier, la

¹ Charaudeau, Patrick, Le discours d'information médiatique, construction du miroir social, Paris, Nathan. (1997), Page 9

linguistique peut effectivement être au service de la manipulation. Lorsqu'elle étudie l'impact que les mots ou les structures ont sur ceux qui en sont la cible, elle met aussi en évidence le mot et la structure qui ont justement le plus d'impact, le discours politique ne sert pas, contrairement à la conception que nous nous faisons là-dessus, à parler d'un programme ou à apporter de vraies informations, bien sûr, cette fonction est aussi assurée par ce type de discours, mais elle n'en est pas la fonction principale, sa fonction principale est de convaincre. Pour cela, le discours politique ne se base pas sur le fond, mais sur la forme. Plutôt que parler du réel, il va créer une situation vraisemblable dans laquelle les arguments émis sont valides. Ainsi on crée une réalité dudit discours, et à partir de cette réalité on émet des faits et des arguments vis-à-vis desquels le récepteur doit se positionner, et souvent, c'est fait pour que nous soyons d'accord avec le discours. Or, parfois, cette réalité diverge de la vraie réalité, celle du monde qui nous entoure, ce qui rend tout l'argumentaire invalide.

1.3 Définition de la manipulation

Par définition, la manipulation est une action ou manière de manipuler un objet ou un appareil et par extrapolation de nos jours une ou plusieurs mentalités aux fins inavouées et désirées.

La manipulation est un procédé qui vise à agir sur la volonté ou le libre arbitre d'autrui par un ensemble de techniques pour fausser ou orienter la perception de la réalité.

En effet, en parlant de manipulation, deux qualificatifs se distinguent, le politique, à travers la propagande, ou la désinformation, et le médiatique avec la présentation d'une vérité tronquée.

Depuis un certain temps, il existe un texte qu'on attribue à Noam Chomsky², dans lequel on énumère dix stratégies de manipulation des masses, ces stratégies s'appuient essentiellement sur la lecture de l'ouvrage « *La fabrication du consentement De la propagande médiatique en démocratie* », qu'il co-écrit avec Edward S. Herman, les techniques citées se conjuguent parfaitement avec les objectifs que nous nous sommes fixés dans notre thèse et la lecture que nous avons faite de l'évènement de la crise économique en Algérie.

² L'attribution de ce texte à Noam Chomsky est quelque peu controversée. D'autant qu'un professeur de physique du nom de « Jean Bricmont avait affirmé dans le site [Le Grand Soir](#) qu'après avoir douté de l'authenticité de cette liste, il contacta Chomsky pour lui poser la question : la réponse de Chomsky fût comme suit : « *Je n'ai aucune idée d'où cela vient. Je n'ai pas fait cette compilation moi-même, je ne l'ai pas écrite ni mise sur le web. Je suppose que celui qui l'a fait pourrait prétendre que ce sont des interprétations de ce que j'ai écrit ici ou là mais certainement pas sous cette forme ni en tant que liste.* » Un démenti qui porte plus sur **la forme** que sur **le fond** des idées exprimées dans ce texte.

1.4 Les stratégies de manipulation des masses :

1.4.1 La stratégie de la distraction :

Cette stratégie semble être l'une des plus efficaces pour détourner l'attention du public, il s'agit essentiellement d'injecter des sujets, souvent insignifiants, dans le débat public. Ce sujet devrait faire polémique, et avoir la consistance du débat d'idées. En Algérie, beaucoup de polémiques ont éclaté dans les moments « délicats » de son histoire à l'image d'une qui est relativement récente : *La prière dans les écoles* :

Rappelons tout d'abord le contexte de cette polémique ; la directrice de l'école internationale algérienne à Paris Nadia Messaci avait interdit la prière au sein de l'établissement, la ministre de l'éducation nationale alors Nouria Benghebrit, apporta son soutien à la directrice, les faits remontent à la fin du mois de janvier 2019.

Le contexte de cette période connut de vives révoltes, notamment à cause de l'annonce du président Abdelaziz Bouteflika de se présenter pour un cinquième mandat, la situation économique, elle, n'était pas favorable, le climat politique et économique en Algérie était sur le bord de l'implosion (ce qui arrivera un mois après avec le début du Hirak le 22/02/2019). Les médias, surtout arabophones, ont crié au scandale, créant chez le public cette envie de polémiquer sur le sujet avec des titres tels que :

« *Benghebrit insiste sur l'interdiction de la prière dans les écoles* ». ³

« *Considérant ses propos comme logiques et ne touchant ni à l'identité, ni aux constantes nationales et religieuses de l'Algérie ; Benghebrit récidive : « la prière, c'est dans les mosquées, pas dans les écoles. »* ⁴

Suivront alors des prières en groupes dans les cours de récréation en réponse à la ministre, des campagnes de soutien aux enseignants pratiquant la prière en classe et des « hashtag » ⁵.

Les journaux francophones, du moins la plupart, ont d'emblée jugé que la polémique avait pris plus d'ampleur qu'il ne fallait, comme en témoignent ces quelques titres :

« *Forte polémique sur l'interdiction de la prière à l'école : De nouveau le chantage par la religion* » ⁶

³ Echourouk, le 07/02/2019. (Titre traduit de l'arabe)

⁴ Ennahar le 09/02/2019. (Titre traduit de l'arabe)

⁵ Tendance des réseaux sociaux qui consiste à utiliser le signe du croisillon (#) suivi du nom de la polémique pour en faire une tendance.

⁶ El Watan le 09/02/2019.

« Education : Fausse polémique sur la prière dans les écoles »⁷

« Une enseignante oblige les élèves à faire la prière avant les cours »⁸

1.4.2 Problème – Réaction – Solution

Comme son nom l'indique, cette technique vise à laisser empirer une situation économique ou sociale, déjà précaire, ou carrément en créer une. Elle suit trois étapes, l'annonce ou l'accentuation d'une situation problématique ; avec la crise économique, l'Algérie a connu beaucoup de situations semblables. Ensuite, calculer l'écho de ce problème, un calcul potentiellement anticipé⁹. Enfin, proposer une solution qui se marie parfaitement avec les attentes du public. Nous citerons à titre d'exemple, et en rapport direct avec la crise économique, la polémique de la hausse des prix d'imposition sur des documents administratifs ; carte d'identité nationale, passeport et carte grise.

Le contexte des faits remonte à mai 2018, le gouvernement, sous Ouyahia, annonce une nouvelle version du projet de Loi des Finances complémentaire, proposant une hausse considérable dans les timbres d'affranchissement des documents administratifs ainsi, nous rapporte TSA dans un article intitulé « PLFC¹⁰ 2018 modifiée : l'État augmente les coûts des passeports, carte d'identité, permis de conduire et carte grise » paru le 17 mai 2018 :

« Le droit de timbre du passeport biométrique passe de 6000 à 10 000 dinars pour le passeport de 28 pages, et de 12 000 à 50 000 dinars pour le passeport de 48 pages. Les droits de timbre des passeports en procédure accélérée vont également augmenter, passant de 25 000 à 30 000 dinars pour le passeport de 28 pages et de 60 000 à 150 000 dinars pour le passeport de 48 pages. »

« La délivrance de la C.N.I.B.E. est établie moyennant le paiement, pas les demandeurs, d'un montant équivalent à deux mille cinq cents dinars (2500 DA) »

Et enfin :

« Enfin, le projet de Loi de finances complémentaire prévoit d'augmenter le droit de timbre pour la délivrance du permis de conduire à 15 000 dinars pour le permis léger et 30 000 dinars pour le permis lourd. »

Soit des augmentations variant entre 100 % et 500 %, la polémique avait fait rage sur les réseaux sociaux, les internautes l'attribuant essentiellement à Ahmed Ouyahia, en comparant la hausse à une autre fiscalisation qu'il avait instaurée auparavant, celle de la vignette automobile

⁷ Le Quotidien d'Oran le 07/09/2019.

⁸ Liberté le 07/09/2019.

⁹ Nous insistons sur le mot « potentiellement » dans la mesure de l'objectivité.

¹⁰ Projet de Loi de Finances Complémentaire.

instaurée en 1998. Un mois plus tard, soit le 5 juin 2018, lors du conseil des ministres, une décision attribuée au président Abdelaziz Bouteflika a été faite ; l'annulation des hausses des taxes sur les documents administratifs.

« ... Comme attendu, le président Abdelaziz Bouteflika a annulé toutes les hausses des taxes sur les documents administratifs, à savoir le passeport, la carte d'identité biométrique et le permis de conduire. La décision d'annuler ces taxes, dénoncées par de nombreux Algériens, a été prise lors du Conseil des ministres tenu ce mardi... »¹¹

1.4.3 La stratégie de la dégradation

Il s'agit d'une autre de ces stratégies de manipulation de masse destinées à introduire des mesures ou des réformes que le public n'accepte généralement pas. Elle consiste à les appliquer peu à peu, de manière à les rendre pratiquement imperceptibles. Nous prendrons l'exemple de l'évolution graduelle des restrictions au niveau des lois de finances entre 2015 et 2018 ; et ce à travers plusieurs facteurs comme : la baisse du pouvoir d'achat, les taxes en constante augmentation, la baisse de taux de recrutement, l'impôt sur les bénéfices des sociétés, les dépenses de gestion et d'équipement des administrations, les restrictions dans la liste des produits importés.

En 2015

« Loi de finances 2015 : L'Impôt sur les bénéfices des sociétés en débat »¹²

Dans cet article, le gouvernement avait annoncé une première mesure visant à augmenter l'IBS (impôt sur les bénéfices des sociétés), ce qui a provoqué un vif débat, et une remise en question de la décision, dans la mesure où cette loi, graduelle, était considérée comme discriminatoire, puisqu'elle avait touché tout d'abord les importateurs en épargnant, relativement, les producteurs. (Plus de détails dans l'annexe)

« La chute du prix des hydrocarbures devra obliger les gouvernants à être regardant sur le détail de fonctionnement des institutions de l'État »¹³

La paradoxale continuité du programme quinquennal du président Abdelaziz Bouteflika, qui portait dans son agenda, la création de nouvelles circonscriptions administratives, ou CA

¹¹ Le Quotidien d'Oran « Après l'adoption du projet de Loi de finances complémentaire 2018 : L'Economie nationale a besoin de réformes structurelles » paru le 07/06/2018.

¹² El Watan 01/02/2015

¹³ Le Quotidien, « Gouvernement : Wilayas déléguées, le grain de sable » Le 08/07/2015.

(Wilayas déléguées), il s'agissait de revoir les plans de gestion et d'équipement des futures CA, alors que l'Algérie avait commencé à sombrer dans la crise.

« La loi de finances pour 2015 a modifié l'article 81 bis du Code des Procédures Fiscales pour ce qui concerne la compétence de la commission centrale de recours en relevant le seuil minimal des affaires (...) Ce seuil est passé de vingt millions de dinars (20 MDA) à soixante-dix millions de dinars (70 MDA). »¹⁴

Une augmentation des taxes sur les administrations publiques, passant par ses employés du corps commun, une déduction de salaire de 4 % avait été opérée afin de combler le déficit budgétaire.

En 2016

« Les objectifs à court terme paraissent clairs : introduire plus de rationalité dans l'utilisation des ressources par les agents économiques »¹⁵

L'utilisation d'un euphémisme (voir supra), pour parler de mesures d'austérité, cette fois, il parle de « plus » de rationalité, ce qui se traduit par des mesures qui ont déjà été prises antérieurement.

« Le PLF-2016 prévoit également une hausse du taux de la TVA pour passer de 7 à 17 % sur la vente de gasoil »¹⁶

En s'alignant sur la hausse des prix des hydrocarbures, le gouvernement augmente les prix de 10 % sur la TVA seulement, et en comptant l'IBS mise à l'application en 2016 (voir les mesures de 2015 supra) qui touche aussi Naftal comme société productrice, le prix de l'essence a fait un bond de 100 %, passant de 19.95 da à 39,95 da pour le produit de base (essence normale) en 2016.

En 2017

« Des avantages offerts au patronat d'un côté et l'augmentation de la TVA qui va toucher tous les produits de consommation. Les nouvelles taxes introduites sur le passeport, les constructions, la location, le domaine énergétique et le carburant constituent une atteinte aux acquis sociaux. »¹⁷

¹⁴ El Watan Loi de finances 2015 : dispositions fiscales diverses et autres le 23/02/2015.

¹⁵ El Watan « Loi des finances 2016 : le contenu et les espoirs suscités » le 02/11/2015

¹⁶ El Watan « Loi des finances 2016 : Ce qui va augmenter » 19/10/2015.

¹⁷ El Watan « Projet de loi de finances 2017 : Absence de débat à l'APN » le 16/11/2016.

La loi de finances de 2017 avait tout simplement ouvert les portes vers des mesures visant à renflouer les caisses de l'état avec encore plus de taxes qu'en 2016, des taxes sur presque tout ce qui touche à la vie quotidienne, nous signalons que ce dernier passage n'est pas un jugement de valeur, c'est quasiment ce qui s'est passé. Au final, ce projet de loi des finances 2017 a été approuvé par le parlement. Nous relèverons d'autres titres qui caractérisent cette période comme ;

« Carburant, tabac, passeport, immobilier... : Augmentations en cascade pour 2017 »¹⁸

« Projet de loi de Finances 2017 : Des taxes, beaucoup de taxes »¹⁹

« Projet de Loi de Finances 2017 : Le pouvoir d'achat encore taxé »²⁰

« La loi de finances signée : 2017, l'inévitable tournant social »²¹

En 2018

« Le secteur public recrute de moins en moins »²²

L'article explique, par la suite, comment la politique de recrutement auprès de toutes les directions de la fonction publique avait drastiquement diminué, avec un taux de chômage qui ne reflète pas la réalité, car « camouflé » par les contrats proposés par la direction du travail dans le cadre de l'intégration des diplômés (CID) ou encore le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP).

« Les mécanismes précisés Importations, les nouveautés »²³

Dans cet article, l'expert économique énumère la liste revue des interdictions d'importation, avec l'introduction de 45 familles de produits, passant au total à plus de 1000 produits interdits d'importation, ce qui en fait une augmentation de plus 500 % dans cette liste. Sans oublier l'interdiction à l'accès aux licences d'importation pour les novices, en d'autres termes, aucun nouvel importateur ne sera agréé.

Tous les exemples qui ont été énumérés ci-dessus sont tirés d'articles journalistiques, pour la simple raison, qu'après avoir scruté la quasi-totalité des discours, déclarations, communiqués, conférences de presse et interview, aucun homme politique, représentant le gouvernement et ayant

¹⁸ Le Quotidien d'Oran, le 19/10/2016.

¹⁹ Le Quotidien d'Oran le 28/08/2016.

²⁰ El Watan le 23/09/2016.

²¹ El Watan le 29/12/2016.

²² El Watan le 04/12/2017.

²³ Le Quotidien d'Oran le 03/01/2018.

l'habilité de parler de la loi des finances, n'avait évoqué explicitement le contenu de ces lois ni avait assumé la moindre de ces décisions ; ce qui renforce l'idée d'une manipulation par la gradation.

1.4.4 La stratégie du différé

Comme son nom l'indique, l'homme politique tend à faire croire aux citoyens, à travers cette stratégie, qu'une mesure ou une réforme serait temporairement préjudiciable, et par conséquent, elle s'adapte à une situation exceptionnelle, promettant au passage qu'à l'avenir elle peut apporter de grands bénéfices à l'ensemble de la société et, bien évidemment, aux individus.

L'objectif est que les personnes ne rejettent pas cette décision, en pensant, et en croyant à la bonne foi du politique, qu'elle apportera un supposé progrès dans un futur proche. Lorsque se présente le moment de faire passer la mesure, l'homme politique cherchera l'effet de la « normalisation » chez ces personnes, la mesure ou la réforme alors passe, et personne ne proteste, même si les avantages promis n'arrivent pas, puisqu'il s'agit d'une mesure considérée comme exceptionnelle, son processus de déroulement reste vague. Nous citerons, pour commencer, un exemple datant de décembre 1996, mais impliquant un des acteurs politiques de la situation que nous étudions, en effet. Ahmed Ouyahia, Premier ministre pour la première fois²⁴ avec le chef d'État Liamine Zeroual, il avait alors introduit une taxe qu'il présenta comme temporaire, visant à renflouer les caisses du trésor, et optionnellement à assurer les fonds pour les frais de gestion et d'équipement pour la direction des travaux publics. La loi est alors sous l'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997, article 46, et depuis cette date, aux jours de l'écriture de ces lignes, la vignette est toujours de rigueur, plus encore, elle a connu une augmentation depuis son instauration.

Dans le contexte actuel, nous avons relevé :

« Après l'annonce de ces premières coupes budgétaires, M. Sellal tente de rassurer l'opinion que la situation économique du pays n'est pas, selon lui, « comparable à celle de la fin des années 1980 ». « L'Algérie n'est pas dans la même situation qu'en 1986 ; nous n'avons pas de dette extérieure et nos réserves de change vont nous permettre de tenir le coup pendant au moins quatre ans », précise-t-il. »²⁵

En s'adressant ainsi au peuple, le Premier ministre fait passer les coupes budgétaires qui coïncidaient avec le début de la crise vers la fin 2014, comme une mesure temporaire, qui, selon

²⁴ Ahmed Ouyahia avait été nommé dix fois comme chef du gouvernement.

²⁵ El Watan : « Coupes budgétaires et rigorisme : ce qui s'est décidé à la présidence » Le 25/12/2014

lui, ne durera pas plus de quatre ans, coïncidant encore une fois avec une date majeure, celle des présidentielles de 2019.

Les mots sont aussi importants dans ce cas, les hommes politiques ne parlent plus de mesures temporaires, mais « structurelles » : « *Quant aux mesures premières prises par le gouvernement pour arrêter l'hémorragie de son fonds de régulation avec notamment la diminution des importations, le ministre parlera de mesures «structurelles» ».*²⁶

Nous retrouvons aussi les promesses qui ont été faites pour chaque mesure ou réforme appliquée :

*« Pour Sellal, ces réformes seront confortées avec l'adoption de la loi de finances pour 2016. Le chef de l'exécutif a affirmé que cette loi de finances permettra de faciliter davantage l'investissement, elle encouragera le secteur national productif et elle va soutenir l'entreprise. »*²⁷

*« C'est le Premier ministre, dont le discours était des plus rassurants il y a seulement quelques semaines, qui annonce cette première batterie de mesures visant à «sauver» le pays d'une crise économique ingérable. »*²⁸

Ou encore :

*« Abdelmalek Sellal rappelle les mesures prises dans le cadre de la LFC 2015 et la loi de finances 2016 qui permettront à l'Algérie, assure-t-il, de mieux encaisser la baisse brutale des prix du pétrole. « A nous maintenant de transformer cette capacité de résilience en levier de transformation de notre économie vers la création de richesses et d'emplois »*²⁹

1.4.5 Infantiliser le public

Dans ce type de discours, les politiques utilisent des mots et des expressions qui sont accommodants et trempés dans une certaine crédulité.

L'objectif est de démonter la résistance chez l'individu, et chercher à neutraliser son sens critique. Les politiciens emploient également ces tactiques, se montrant parfois comme des figures paternelles ou en les renvoyant à d'autres figures de ce type, comme ce qui est souvent le cas en

²⁶ Le Quotidien d'Oran : « Alors que les cours du pétrole s'effondrent : Le gouvernement se veut toujours rassurant » le 25/08/2015.

²⁷ Le Quotidien d'Oran : « Les «vœux» de Sellal » le 22/09/2015

²⁸ El Watan : « Coupes budgétaires et rigorisme : ce qui s'est décidé à la présidence » Le 25/12/2014

²⁹ El Watan : « Sellal optimiste malgré tout » le 15/10/15

Algérie avec les Premiers ministres Sellal ou Ouyahia qui font souvent appel à la figure du « père de tous les algériens, son excellence, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika ».

« L'Algérie ne vacillera jamais avec le père de tous les algériens, son excellence Abdelaziz Bouteflika et son gouvernement est là pour servir le peuple et défendre la pérennité de l'État, quel qu'en soit le prix. »³⁰

« Dans la paix restaurée, et sous la sage direction du Président Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie s'est remise à la tâche pour rattraper les années perdues dans la tourmente »³¹

1.4.6 Recourir aux émotions

Les discours politiques n'ont pas pour objectif un esprit critique chez l'interlocuteur, de par le pathos, cette projection reste, selon Patrick Charaudeau non représentative de l'état d'âme de celui qui produit le discours :

*« Dans une perspective d'analyse du discours, les sentiments ne peuvent être considérés ni comme une *sensation*, ni comme un *éprouvé*, ni même comme un *exprimé*, car si le discours peut être porteur et déclencheur de sentiments ou d'émotions, ce n'est pas en lui que se trouve la preuve de l'authenticité du ressenti. »³²*

Ces « déclencheurs de sentiments » cherchent principalement à générer des émotions et atteindre l'inconscient des individus et non d'en produire. Par conséquent, beaucoup de ces messages sont remplis d'émotivité :

« Je sais bien que les fatalistes risquent de douter de cette démarche, mais nous sommes déterminés à leur opposer un message d'espoir et de courage pas du tout naïf, mais fondé sur une parfaite connaissance des potentialités nationales et sur une foi inébranlable en nos concitoyens. »³³

« Les efforts de rationalisation seront ciblés et épargneront les couches défavorisées car nous sommes pour un État fort, régulateur d'une société libre dans ses initiatives et solidaire des plus faibles. »³⁴

³⁰ Allocution du Premier ministre Abdelmalek Sellal à l'ouverture de la Tripartite Biskra le : 14/10/2015

³¹ Discours d'Ahmed Ouyahia le 6 Octobre 2018.

³² <http://www.patrick-charaudeau.com/Pathos-et-discours-politique.html>. Consulté le 14/02/2020.

³³ Allocution du Premier ministre Abdelmalek Sellal à l'ouverture de la Tripartite Biskra le : 14/10/2015

³⁴ Idem

« Nous rendons hommage à notre vaillant peuple qui a résisté durant plus de dix années à la folie destructrice du terrorisme, au prix d'immenses sacrifices, et qui a su ensuite dépasser ses douleurs au servir de l'unité de la Nation et de la stabilité du pays. »³⁵

Des discours hautement colorés d'émotion et d'empathie dans un moment critique, celui de la crise économique, traduisent l'envie des politiques de créer une sorte de « court-circuit » avec la part la plus rationnelle de l'individu. Le contenu global du message est capturé grâce aux émotions, alors que ses éléments spécifiques restent ambigus. La capacité critique s'en trouve dès lors neutralisée.

1.4.7 Maintenir le public dans l'ignorance

Dans la suite logique de l'infantilisation et du recours aux émotions, et surtout avec un esprit critique neutralisé, garder son interlocuteur dans l'ignorance est l'un des objectifs du politique. Informer un individu, c'est lui donner les outils nécessaires pour analyser la réalité par lui-même.

« Dans ce cadre, Bouteflika a laissé entendre en filigrane que le temps de la distribution de la rente est bel et bien révolu, rappelant dans son message qu'il a « ordonné au gouvernement de rationaliser les dépenses publiques et de dire la vérité au peuple sur la conjoncture actuelle »³⁶

« Nous devons dire quelques vérités, nous ne devons pas mentir aux Algériens. La situation est difficile et l'Algérie a besoin d'une trêve sociale».³⁷

« Dire la vérité » est un aveu flagrant des deux hommes politiques face à leurs interlocuteurs, même si nous doutons que cet emploi du mot soit purement rhétorique, visant à rassurer son auditoire de la véracité de ses dires, nous retrouvons dans la presse des traces de « culpabilité » ou de « cachoteries » des hommes politiques algériens sur la conjoncture économique « inquiétante », comme le témoigne ce passage :

« Au moment où tous les voyants économiques donnent des signes d'inquiétude, le Premier ministre, chantre ces dernières années de l'Etat-providence, s'est présenté face aux Algériens pour dissiper leurs craintes. Dans un discours qui se voulait empreint de vérité », M. Sellal a annoncé les mesures prises par le gouvernement et validées la veille lors d'un Conseil des ministres présidé par le président Bouteflika. »³⁸

³⁵ Discours d'Ahmed Ouyahia le 06/10/2018.

³⁶ Le Quotidien d'Oran : « Bouteflika plaide pour un retour aux valeurs sacrées du travail » le 05/01/2016

³⁷ Propos d'Ahmed Ouyahia relatés par El Watan ; « La mort, si on ne réduit pas les importations » le 13/09/2015

³⁸ El Watan : « Abdelmalek Sellal tente de rassurer les Algériens » le 25/07/2015

« Abdelmalek Sellal cache mal le malaise de son gouvernement. Pour faire face à une réalité économique devenue beaucoup plus amère que ce que le pouvoir voulait faire croire... »³⁹

Un dernier exemple, où se glisse, ce que nous considérons personnellement, un lapsus révélateur, observez le passage suivant :

« Le citoyen algérien, les médias, la classe politique et la société civile sont en droit de s'interroger sur les impacts de ces crises sur notre pays et son développement futur. Face à ces questionnements légitimes, le Gouvernement a constamment fait le choix de la vérité et de la transparence car nous sommes convaincus que c'est l'unique voie pour gagner la confiance et l'adhésion de tous à l'œuvre de renouveau national mais aussi pour mettre à nu les amalgames, les surenchères et les tentatives de manipulation. »⁴⁰

En lisant l'intégralité du discours (que vous trouverez dans les annexes), il ne donne à aucun moment la moindre vérité sur la crise. Il commence d'abord par se distancier du concept, en le dénaturant avec le pronom démonstratif « ces », et s'en suit une digression vers la négation de cette conjoncture, avec une assertion qui suppose que le gouvernement a toujours dit la vérité aux citoyens. Et terminant enfin par une autre digression sur une supposée théorie de complot visant à « manipuler l'opinion », ce que nous considérons comme un lapsus révélateur du discours politique en général.

1.4.8 Promouvoir des publics complaisants

Dans le même esprit que la stratégie de distraction des masses, il s'agit là d'une volonté politique, souvent appuyée par les médias, de promouvoir des événements, des tendances ou des modes qui poussent les individus à se complaire dans la médiocrité. Dans le contexte de la crise économique, l'état algérien, malgré les mesures d'austérité appliquées, nous citons, à titre d'exemple, le maintien des fêtes et concerts d'artistes venus de l'orient à des prix exorbitants. Un autre exemple, le fameux discours de Sellal du 30 avril 2017 à Sétif, où il s'adresse aux femmes en demandant à la fin de son discours à Samia Benmaghssoula, haut fonctionnaire du ministère de la Jeunesse et des Sports, d'augmenter le volume de la musique, car les femmes sont venues pour danser.

1.4.9 Renforcement de l'auto-culpabilité

La rhétorique étant essentiellement perceptible grâce aux pronoms, cette stratégie nous permet de détecter, au milieu de discours compassionnels, les indices de cette implication où,

³⁹ El Watan : « L'optimisme, la recette magique de Sellal » le 07/01/2015

⁴⁰ Discours d'Abdelmalek Sellal 20/09/2015.

généralement, les hommes politiques se mettent avec leurs interlocuteurs comme spectateurs de la gestion de la crise, comme s'ils ne faisaient pas partie du problème, comme s'ils subissaient comme leurs interlocuteurs cette situation, en d'autres termes, se mettre à l'extérieur des critiques et se mettre à l'intérieur de la résolution des problèmes, une sorte de « déresponsabilisation » :

« ... concernant le système national de retraite, nous devons d'abord souligner que ses difficultés financières s'aggravent d'année en année. »⁴¹

Ensuite, et au sein du même discours :

« Nous appelons également la population et tous les agents économiques du pays à s'investir au profit du pays et de ses générations montantes. »⁴²

1.5 La manipulation par la désinformation

Ce que nous appelons aujourd'hui « *Fake News* », littéralement, « fausse information », un terme démocratisé par Donald Trump depuis son émergence dans la scène politique internationale est une entreprise délibérée de diffusion d'intox⁴³ servant, généralement, une idéologie politique. La simple diffusion de fausses informations n'est pas en elle-même considérée comme une désinformation, celle-ci doit servir des intérêts particuliers. Nous allons énumérer dans ce qui suit les facteurs principaux de cette manœuvre, nous projeterons ces techniques sur la conjoncture de la crise économique en Algérie :

1.5.1 La multiplicité et la surcharge informationnelle :

Avec le développement des technologies d'information, il existe une multitude de sources ; relayer une information devient alors simplifié par un simple clic.

Nous prendrons à titre d'exemple, le remboursement de la dette extérieure algérienne. Rappelons d'abord le contexte, en 2004, Abdelaziz Bouteflika est élu pour un 2^e mandat, il promet alors de rembourser toute la dette extérieure, un processus qui s'étalera sur cinq années. Une manœuvre qui a trouvé de l'écho chez les médias connus pour leurs positionnements politiques ; El Moudjahid et l'APS :

El Moudjahid :

⁴¹ Ahmed Ouyahia le 17/09/2017

⁴² Idem.

⁴³ Terme utilisé dans le jargon médiatique par opposition à la forme tronquée d'information : info.

« Remboursement par anticipation de la dette extérieure : L'Algérie a opté pour le bon choix »⁴⁴

L'APS :

« L'Algérie "résiste" aux chocs économiques grâce au remboursement de la dette extérieure »⁴⁵

Dans ces deux articles, les journalistes louent la politique de remboursement des dettes extérieures que le pays a emprunté depuis 2004, il cite en particulier un « *choix positif* » dans El Moudjahid, et un « *choix stratégique* », chez leurs confrères de l'APS, qui a empêché que l'Algérie sombre dans la crise. Signalons au passage la parution des articles en l'espace de deux jours (le 10/02 et le 08/02 de l'année 2019), dans un contexte de protestation et de révolte marqué par le début du Hirak une dizaine de jours après (le 22/02/2019). Cette glorification des accomplissements du président Bouteflika a, en effet, toujours précédé les échéances électorales. On explique alors, dans les médias, que ce remboursement de la dette extérieure est une excellente manœuvre économique ; or, Denis Clerc, chercheur et expert économiste, nous explique que l'endettement est une opération vitale pour l'économie de l'état :

« L'endettement est vital, dans le sens où les fonds engagés dans une opération économique, principalement dans un investissement, sont une prise de risque en vue d'une économie marche, investir des fonds publics serait alors dangereux pour l'économie interne. »⁴⁶

L'information qui consiste à dire : le remboursement était un coup de maître de la part du président de la République, était relayée partout sous l'emblème « Grâce à son excellence, le président Bouteflika, l'Algérie ne doit rien à personne », profitant de l'absence de deux facteurs caractérisant le consommateur d'informations, celui de son manque de connaissances en économie, et surtout de l'absence du réflexe du *fact-checking*.

1.5.2 L'absence du fact-checking

Le fact-checking, terme emprunté à l'anglais, qui signifie littéralement « vérification des faits » est devenu un nouveau genre du contre-discours journalistique, qui consiste à chercher la véracité d'une information à travers le recoupement et l'investigation autour de la solidité des sources. Il s'agit donc d'un travail d'investigation journalistique, mais, qui reste tout de même, à la portée du consommateur d'information. La désinformation dans le cas que nous venons de citer

⁴⁴ EL Moudjahid le 10/02/2019.

⁴⁵ APS le 08/02/2019.

⁴⁶ <https://www.revue-projet.com/articles/2003-3-endettement-maux-et-bienfaits/7384>. Consulté le 25/02/2020.

réside dans deux aspects majeurs : celui d'une campagne électorale anticipée, rappelant les exploits du président, il est question de servir une idéologie de suprématie qui pousse le lecteur à avoir en tête l'information selon laquelle il s'agit d'un homme qui a fait beaucoup de bien à l'économie du pays. Un deuxième aspect est celui de véhiculer des informations faussées, dans la mesure où, dans la conception populaire d'un novice en économie, le consommateur d'information sait qu'avoir des dettes n'est pas une bonne chose, il se fait la projection de la situation financière de l'individu avec celle de l'économie d'un état ; or, comme, nous l'avions cité auparavant, avec Denis Clerc, l'économie d'un état n'est pas à l'image de celle de l'individu. En comparant avec d'autres pays, cinq des premières économies mondiales, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et le Japon⁴⁷ sont les premières du classement des pays qui ont une dette extérieure. Disons-nous que ces pays ne savent pas gérer leur économie, et que L'Algérie a bien fait de rembourser sa dette ? Nous ne sommes pas spécialistes en économie pour en fournir la réponse exacte, mais certains médias algériens semblent répondre par l'affirmatif.

2 La propagande :

C'est un ensemble d'actions psychologiques exercées sur les pensées et les actes d'une population, afin de l'influencer, l'endoctriner ou l'embrigader. Elle se distingue de la publicité par son objet, car elle n'est pas censée faire la promotion de produits de type commercial.

Certains systèmes politiques peuvent, à travers la propagande, exercer une certaine forme de pouvoir, comme la capacité d'organiser des campagnes de protestation contre le traitement d'une information. Ils fournissent ainsi des experts qui confirment la version officielle d'un événement donné. Et s'ajoute à cette capacité à propager une idéologie et des principes, le fait que les politiques, les hauts responsables, les oligarques et le personnel médiatique tiennent pour acquise cette transmission alors même qu'une bonne partie de la population n'y adhère pas. Dans de telles circonstances, le pouvoir en place s'accorde avec ceux qui possèdent les médias, pour les financer par le biais de la publicité, et obtiennent ainsi un droit de regard leur permettant de définir l'information *a priori* puis produisent tant les contre-feux que les experts sur mesure nous semblent être au cœur de la production de l'idéologie dominante et des catégories d'entendement.

Nous citerons à titre d'exemple l'affaire du rachat du groupe média El Khabar par la société Ness Prod, filiale du groupe Cevital de l'entrepreneur Issad Rebrab ; une affaire qui remonte au début de l'année 2016, coïncidant avec la nouvelle loi des finances interdisant l'importation de

⁴⁷ Un classement établi par « The World Factbook », un service de recensements et statistiques de la Central Intelligence Agency (CIA).

plusieurs produits. L'homme d'affaires est alors l'un des plus grands perdants dans la scène économique. Se lancent alors deux campagnes parallèles, la première était celle du gouvernement ; en appliquant la loi promulguée stipulant l'interdiction de certains produits à l'importation, l'état bloque la marchandise de l'homme d'affaires dans les ports. Les médias alors, sauf Liberté dans laquelle Isaad Rebrab est actionnaire principal, n'accordent aucune tribune à l'homme d'affaires, allant jusqu'à interdire la publicité des produits du groupe agroalimentaire Cevital. Le groupe médiatique El Khabar, alors au bord de la faillite, se voit proposer un rachat comme nous l'avions susmentionné. Se dégagent alors deux théories qui s'opposent, la première, celle des journaux arabophones, avec à leur tête Ennahar qui cite dans ses articles (à titre d'exemple) :

« *Ennahar révèle avec les documents et les preuves l'autre face de l'Empire de Rebrab* »⁴⁸ où ils « révèlent » notamment, une tentative de l'homme d'affaires à mettre la main sur un groupe médiatique important comme El Khabar à des fins de propagande. De l'autre côté, justement chez le groupe d'El Khabar, à un jour d'intervalle avec l'article de l'Ennahar, on publie un article intitulé « *Rebrab à El Khabar : Je paie ma volonté de rester et d'investir dans mon pays* »⁴⁹ le contraste entre les deux médias est très clair, nous ne nous posons pas en arbitre dans cette affaire, mais l'achat d'un groupe médiatique constitue, sans doute, une arme de défense importante.

La propagande en dit plus sur les médias que sur les politiques, ils construisent un modèle de fonctionnement auquel ils sont tenus de suivre. La technique mêle à la fois idéologie et argent, bien que ces deux-là sont, à notre humble avis, indissociables. La publicité, aussi, joue un rôle important, en effet, elle fait autant de bien que de mal à l'appareil médiatique, elle peut le faire vivre, comme elle peut le corrompre.

3 La manipulation par la rumeur

Dans son ouvrage « Rumeurs : le plus vieux média du monde » Jean Noël Kapferer s'interroge sur la définition de cette notion, il en évoquera alors trois :

« *Une proposition liée aux événements du jour, destinée à être crue, colportée de personne en personne, d'habitude par le bouche-à-oreille, sans qu'il existe de données concrètes permettant de témoigner de son exactitude.* »⁵⁰ Allport, Postman L.

⁴⁸ Traduction de l'arabe d'un article publié le 12/05/2016

⁴⁹ Traduction de l'arabe d'un article publié le 13/05/2016

⁵⁰ Jean Noël Kapferer « Rumeurs : le plus vieux média du monde » Seuil, Paris, (1987) P7

« Une déclaration destinée à être crue, se rapportant à l'actualité et répandue sans vérification officielle. »⁵¹ Knapp R

« Un compte rendu ou une explication non vérifiés, circulant de personne à personne et portant sur un objet, un événement ou une question d'intérêt public. »⁵² Peterson, Gist.

Il s'agit, à la base, d'une information qui concerne un nouvel élément en rapport avec l'actualité. Elle a pour objectif d'être crue par ceux qui l'entendent, et surtout les pousse à la relayer. Et enfin, elle chercherait plutôt à convaincre l'autre de sa véracité. En Algérie, la rumeur concernait surtout la présumée richesse financière⁵³ dans laquelle vivait le pays. Entre 2009 et 2015, un système de prêts bancaires avait vu le jour sous l'égide du président Abdelaziz Bouteflika, qui permettait aux jeunes de créer leurs entreprises en s'affiliant à l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), ce système avait créé l'illusion que le pays passait par période de vaches grasses, alors que les experts économistes avertissaient l'opinion publique sur la dangerosité de ces prêts, à l'image du professeur Abderrahmane Mebtoul, Professeur des universités et expert international en économie, qui affirmait au *Matin d'Algérie* :

« Le système bancaire algérien déconnecté de la sphère réelle productive ».⁵⁴

Dans un article en réaction à une circulaire du Premier ministre alors Sellal, qui ordonnait de faciliter les procédures de prêts pour renforcer l'émergence des petites et moyennes entreprises, l'expert avait confié que les banques algériennes ne généraient pas de bénéfices par rapport aux prêts accordés, puisqu'elles étaient dépendantes de la rente des hydrocarbures :

« Le système financier algérien connecté à la rente des hydrocarbures »⁵⁵

Ce qui fausse naturellement la notion de richesse financière, en termes profanes, l'argent qui sort des banques est remboursé par la rente pétrolière, ainsi, le déficit enregistré dans le système bancaire s'annule grâce au renflouement dont il bénéficie du pétrole. Cette rumeur de « richesse financière » avait beaucoup participé dans la réélection d'Abdelaziz Bouteflika en 2014, car si le pays passe par une période de développement, c'était grâce à lui. Cependant, deux mois après son élection, Abdelmalek Sellal d'adressa à l'APN (le 01/06/2014) pour affirmer que :

⁵¹ Idem.

⁵² Idem.

⁵³ Cette notion était plus répandue en arabe sous le nom de "البحيوحة المالية"

⁵⁴ Le *Matin d'Algérie* « La portée de la circulaire de Sellal concernant les procédures bancaires » le 02/01/2013

⁵⁵ Idem.

« D'ici 2030, l'Algérie ne sera plus en mesure d'exporter les hydrocarbures, sinon en petites quantités seulement [...]. D'ici 2030, nos réserves couvriront nos besoins internes seulement. »

L'historien et spécialiste de l'Afrique Bernard Lugan affirme alors dans RT France que :

« L'Algérie ayant connu son pic pétrolier entre 2005 et 2007 avec 2 millions de barils/jour, la courbe décroissante avait commencé dès 2008 »⁵⁶

Il affirma dans la suite de l'article (voir annexe) que les déclarations de Sellal étaient, malgré leurs accents pessimistes, loin de la vérité, et que cette prévision était encore très optimiste compte tenu de la crise à venir.

⁵⁶ <https://francais.rt.com/opinions/6847-algerie-produira-t-elle-encore-petrole-gaz-2030> Consulté le 26/02/2020

Chapitre III : *l'effacement énonciatif*

1 L'effacement énonciatif

Dans une dynamique d'énonciation, détecter les marques de la personne est primordial pour déterminer le degré d'implication de l'énonciateur dans son produit. Les analystes du discours tels que Catherine Kerbrat-Orecchioni, ou Dominique Maingueneau sont unanimes sur la réflexion suivante ; tout discours est sujet à de la subjectivité de la part du locuteur, quel que soit son degré. Le discours se retrouve alors empruntant une direction différente de l'information qu'on veut nous vendre. Dans le discours politique, comme dans le journalistique la direction que prend l'information est, très souvent, le reflet conscient ou inconscient la pensée de l'énonciateur.

Quand un politique proclame un discours, il est souvent, si ce n'est tout le temps, bien calculé. Il abordera les sujets qui le mettent en valeur, et évitera, naturellement, ceux qui le font tomber dans l'embarras. Aussi, lors de la rédaction d'un article, le journaliste alterne entre la subjectivité, dans la mesure où il doit embrayer son énoncé, et ce qu'on appelle un « effacement énonciatif » réalisé grâce à certaines tournures linguistiques dénuées de marques énonciatives et surtout en évitant les jugements de valeur. Ces tournures permettent au scripteur d'annoncer l'information sans en assumer la charge.

Ces tournures linguistiques ne sont pas les seules à être utilisées pour se distancier de l'information, il existe d'autres stratégies, ou différentes méthodes que peut employer l'énonciateur, telles que la polyphonie, ou l'utilisation du discours rapporté, pour ne citer que ces deux. En effet, ils permettent à l'énonciateur de projeter son énoncé vers sa *source*¹ dans le discours journalistique. Dans le discours politique, ce n'est pas la même méthode, il s'agit surtout de stratégies d'évitement, de surénonciation² et de participation,³ c'est ainsi qu'il donne à son discours une certaine légitimité par le tri qu'il fait dans les sujets traités. À travers cette tournure, l'énonciateur fait revêtir son discours par ce qu'il perçoit comme de l'objectivité, ce qui conduira à ce qu'appelle Patrick Charaudeau ; *une impossible transparence du discours*⁴.

¹ Le concept de la source est pris d'un point de vue médiatique pour dire origine de l'information.

² Dominer l'énonciataire par la force que procure la situation d'énonciation, exemple : dans un discours politique (président – citoyen), l'énonciateur est de facto supérieur à l'énonciataire, il lui impose sa loi et la thématique qu'il veut développer dans son discours.

³ La participation (mot-valise qui mêle « participation » et « citation ») est un régime citationnel qui diffère de la citation prototypique. En effet, l'énoncé « participité » est un énoncé autonome : parce qu'il l'est originellement, ou bien parce qu'il a préalablement été autonomisé par détachement d'un texte. Le locuteur « participant » n'indique pas sa source, ni même qu'il effectue une citation. Le caractère de citation est seulement marqué par un décalage interne à l'énonciation, qui peut être de nature graphique, phonétique, paralinguistique.

⁴ Il s'agit du sous-titre de son ouvrage Charaudeau, Patrick, (2005), *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, de boeck, Paris, 256 p.

Le discours politique, hormis les clichés le stigmatisant, est un contrat qui relie l'élu à son électeur, du moins dans notre cas d'étude. Un événement tel que la crise économique est, pour nous, l'occasion idéale pour nous de « vérifier » les termes de ce contrat.

Il est aussi question de contrat de parole chez les journalistes, qui leur impose de rapporter les événements tels qu'ils se sont produits dans la réalité. Le journaliste n'est cependant pas dans une relation directe avec les faits qu'il distingue comme événements et sur lesquels il produit un discours d'information. Ces faits, il n'en a accès, dans la plupart des cas, qu'à travers d'autres discours dits « intermédiaires ».

1.1 La mise à distance de l'information

« ... dans la plupart des cas, le journaliste n'a accès aux faits qu'à travers des discours intermédiaires qui prétendent eux-mêmes à la représentation de ces événements. »⁵. Entre l'événement supposé représenter la réalité, et sa propre narration dans l'article de presse, d'autres discours peuvent s'insérer, et du coup altérer cette réalité : récits de témoins directs, déclarations institutionnelles, dépêches d'agence de presse, autres articles de presse, etc. Il est donc normal que subsistent, à des degrés divers, des indices de ces autres discours auxquels le journaliste se réfère. En revanche, la prise en charge énonciative prendra des formes variées selon son attitude à l'égard d'un énoncé vis-à-vis duquel il voudra plus ou moins se distancier.

1.2 L'effacement par évitement :

La création d'un écran permettant l'immunité de l'énonciateur est l'une des grandes spécialités du discours politique. Dans le cas du discours algérien sur la crise, il est d'abord interdit de parler d'une crise comme étant factuelle. La crise économique est noyée avec d'autres problèmes aussi graves, afin d'en atténuer les effets :

« Notre pays passe par une période d'édification et de renouveau, dans une conjoncture internationale marquée par des mutations politiques, des tensions sécuritaires, des crises économiques et des interventions étrangères. »⁶

Où la crise économique est plurielle, une pluralité qui la banalise, et arrivant à l'avant-dernière énumération. La banalisation, toujours, dans le discours politique algérien quand Bouteflika dit :

⁵ Darde, J.N, (1998), « Ce qui se dit, ce qui se passe », in *Mimesis : Imiter, représenter, circuler*, Hermès, 22.

⁶ Bouteflika le 23/02/2012.

« La crise économique et financière n'est guère l'apanage d'un pays particulier, notamment dans l'économie mondiale globalisée. C'est la réponse à cette crise qui varie d'un pays à l'autre, selon le degré de mobilisation et de consensus interne mis en place, et en cela, notre pays est en droit d'envisager avec sérénité et espérance, le dépassement de la crise financière actuelle. »⁷

La première étape d'évitement consiste donc à une banalisation de l'événement, elle passe ensuite à l'invocation de la mémoire collective :

« En ce jour mémorable, je m'incline à la mémoire des martyrs de la liberté et du devoir national, du mouvement syndical national, de ses pionniers militants, d'Aissat Idir à Abdelhaq Benhamouda »⁸

« ... je m'incline d'abord à la mémoire de nos glorieux martyrs de la lutte de Libération nationale. »⁹

« Nous nous inclinons à la mémoire de tous les martyrs du devoir national. Ils sont morts pour préserver le legs des Martyrs de la glorieuse Révolution de Novembre. Nous implorons Dieu de les accueillir dans son vaste paradis. »¹⁰

« Par ailleurs, notre Histoire dans toute sa grandeur, et notamment celle de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, demeureront au centre de nos programmes de formation ainsi que de notre engagement pour le Devoir de Mémoire, afin que notre jeunesse nourrisse sa fierté d'appartenir à un grand peuple plusieurs fois millénaire, qui a apporté une contribution avérée à l'histoire et à la civilisation universelles, un peuple dont la Majestueuse. »¹¹

Et autres rappels, de ce que les politiques considèrent comme exploits réalisés lors de leur période de gouvernance :

« ... l'Algérie vit dans la paix et la sécurité grâce à la vigilance, aux efforts et aux sacrifices de l'Armée Nationale Populaire et des Forces de sécurité auxquelles nous rendons hommage et nous inclinons à la mémoire des martyrs du devoir national. »¹²

⁷ Bouteflika le 04/07/2016.

⁸ Bouteflika le 23/02/2012

⁹ Bouteflika le 04/07/2016

¹⁰ Ouyahia le 17/09/2017

¹¹ Idem

¹² Ouyahia le 25/02/2019

« L'enjeu national majeur était, au début de la décennie écoulée, d'éteindre le feu de la Fitna, d'œuvrer au rétablissement de la paix et de la concorde et de consacrer la réconciliation nationale. Grâce à Dieu et à votre engagement à mes côtés, ces objectifs ont été atteints conformément à nos valeurs séculaires de clémence et de pardon. Les craintes se sont dissipées et les esprits apaisés. »¹³

1.3 Gradualité de la prise en charge énonciative

J-M Adam¹⁴ (2005) avait proposé une typologie des catégories linguistiques qui révèlent la gradualité : les différentes sortes de discours rapportés, les indications de cadres médiatifs, les modalités, etc. La manière dont ces catégories s'appliquent au discours permet de proposer une gradualité dans la distance que l'énonciateur instaure entre lui et son propos. Les exemples qui suivent illustrent cette gradualité.

- (a) Le président Bouteflika a annoncé une réforme.
- (b) Le président Bouteflika aurait annoncé une réforme.
- (c) Le président Bouteflika aurait annoncé une réforme si la situation l'exigeait.
- (d) Le président Bouteflika dit qu'il a annoncé une réforme.
- (e) Selon un membre du gouvernement, le président Bouteflika a annoncé une réforme.
- (f) Selon un membre du gouvernement, le président Bouteflika dit qu'il aurait annoncé une réforme.

En (a), l'énonciateur assume pleinement son énoncé. En (b), le changement de mode permet d'introduire une distance dans la prise en charge, cette distance est amplifiée si elle est complétée par une subordonnée conditionnelle comme dans (c). On parlera alors de modalisation de l'énoncé. En attribuant les propos à une instance, comme dans (d) ou (e), l'énonciateur se démarque très clairement des propos rapportés. L'exemple (f) montre comment les catégories, le discours rapporté, la modalisation et la médiation peuvent interagir entre elles pour introduire une distance forte entre l'énonciateur et son énoncé.

¹³ Bouteflika le 15/04/2011

¹⁴ Adam, J.-M., *Analyse de La linguistique textuelle – Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin, collection « Coursus ». (2005),

1.4 Marqueurs linguistiques et référentiels

Ces deux catégories sont repérables par la présence de marqueurs typographiques formels (comme les deux points et les guillemets), ou marqueurs grammaticaux, comme les temps verbaux ou encore les groupes adverbiaux, ou lexico-syntaxiques avec des structures introduites par « selon » ou « d'après » ou des verbes introducteurs comme « déclarer » ou « affirmer ».

Il est ainsi possible de détecter les segments qui ne sont pas assumés par l'énonciateur. Deux types de référentiels doivent être alors distingués :

- Un référentiel énonciatif global (dit REG) qui est le référentiel de l'énonciateur et à l'intérieur duquel le contenu est pleinement assumé.
- Des référentiels locaux convoqués à différents moments du texte et dont la portée sera variable. On distinguera les référentiels énonciatifs locaux (dits REL) à l'intérieur desquels le contenu est directement assumé par un énonciateur tiers et les référentiels possibles, notés RP, qui sont les référentiels à l'intérieur desquels le contenu est soit éventuel (noté RPE), soit contrefactuel (noté RPC).

Considérons le passage suivant :

« Des sources sûres, ^{REL1}celles-là algéroises de haut lieu, jugent ces idées saugrenues et les réfutent carrément et soutiennent que «Bedoui est bien là où il est». Nos^{REG} interlocuteurs affirment qu'«en haut, une telle idée n'a pas même frôlé l'esprit, par contre, il a été dit^{REL2} à Sellal qu'il n'a pas besoin d'être candidat, il est bien comme il est». Un «conseil» à qui des analystes donnent deux lectures^{REL3}. La première est que Sellal fait l'affaire de la présidence, «il est bien pour continuer sa mission». La seconde «ça ne te servira à rien de te présenter, tu seras changé dès que possible». Pour l'heure, Sellal affiche une sérénité rassurante, voire prometteuse. Nos^{REG} sources algéroises le confirment et lui prédiraient «un avenir sans remous»^{REL4} »¹⁵

Dans cet extrait, l'énoncé s'articule autour de quatre référentiels énonciatifs locaux (REL1, 2, 3, 4) et un référentiel énonciatif global REG, celui de l'énonciateur. Ce dernier n'apparaît textuellement que deux fois à travers l'adjectif possessif « nos » et implicitement, une fois à travers l'adjectif « sûres ». Le premier référentiel local est *les sources algéroises*, qualifiées de « sûres », elles-mêmes reprennent le même schéma de référentiel en faisant appel à un second référentiel énonciatif REL2, inconnu, car présenté sous forme impersonnelle « il a été dit ». Un troisième référentiel est invoqué, cette fois directement par le Reg, il s'agit des *analystes qui donnent deux*

¹⁵ Le Quotidien d'Oran le 08/01/2017

lectures. Et se termine par un recours à un dernier référentiel énonciatif, à travers la déclaration de l'expression rapportée «un avenir sans remous». Le passage contient pas mal de verbes introducteurs, parfois porteurs de jugement de valeur «juger» «réfuter» «soutenir que» «affirmer» «dire» et «confirmer». Le passage présente une distanciation de la part de l'énonciateur, où il est question de *participation*. En effet, l'énonciateur et les référentiels énonciatifs qu'il évoque dans son énoncé ne forment qu'un, les derniers assument alors les propos relatés par le premier, qui, à son tour, valide à travers le jugement de valeur «sûres».

1.5 Représentation de la prise en charge énonciative

1.5.1 La structure discursive :

Un énoncé peut donc être considéré comme une suite de segments, de propositions organisées au sein de référentiels distincts. Cette structure organisée peut être représentée par un arbre. Il s'agit d'un arbre enraciné dont la racine (r) correspond au référentiel énonciatif global, dont chaque branche est étiquetée par l'identifiant qui indique le type de référentiel qu'il dénote et une étiquette de contenu qui indique l'ensemble des propositions qui se rattachent à ce référentiel. Nous illustrons ici la construction d'un arbre à partir de l'exemple précédent. Les étapes suivies correspondent à celles du traitement informatique qui permet de repérer automatiquement des référentiels à l'œuvre dans les textes. L'extrait choisi dans le texte sera segmenté en propositions, l'objectif est de situer ces propositions dans l'arborescence de la structure discursive.

P1 : Des sources sûres, celles-ci algéroises de haut lieu, jugent ces idées saugrenues et les réfutent carrément.

P2 : et soutiennent que « Bedoui est bien là où il est ».

P3 : Nos interlocuteurs affirment qu'« en haut, une telle idée n'a pas même frôlé l'esprit

P4 : par contre, il a été dit à Sellal qu'il n'a pas besoin d'être candidat, il est bien comme il est »

P5 : Un « conseil » à qui des analystes donnent deux lectures

P6 : La première est que Sellal fait l'affaire de la présidence, « il est bien pour continuer sa mission ».

P7 : La seconde « ça ne te servira à rien de te présenter, tu seras changé dès que possible »

P8 : Pour l'heure, Sellal affiche une sérénité rassurante, voire prometteuse

P9 : Nos sources algéroises le confirment et lui prédiraient « un avenir sans remous »

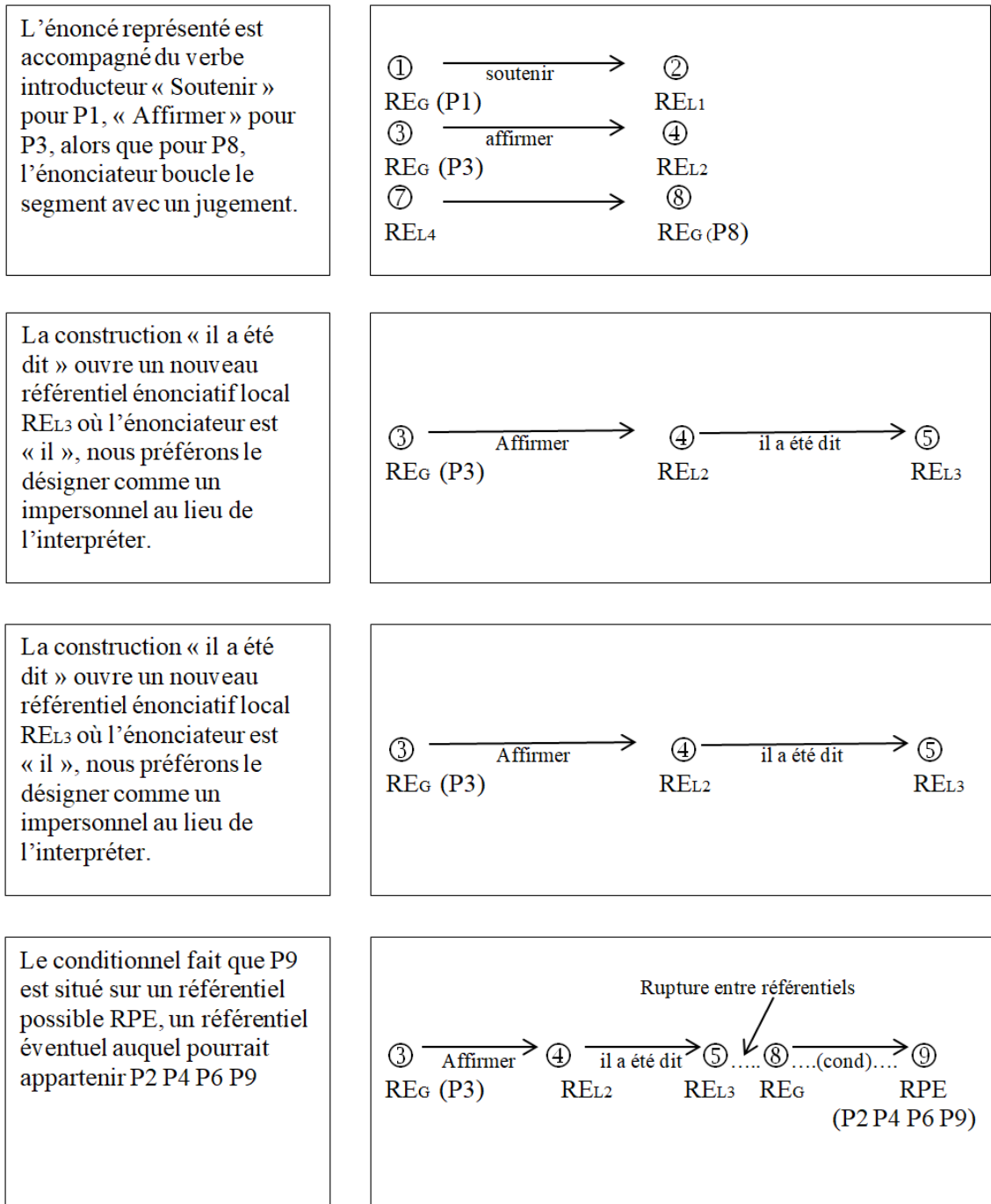


Fig. 12 Schéma représentatif de l'énoncé

1.5.2 Exploitation de la structure discursive

Le schéma supra nous permet de construire les arbres discursifs afin d'accéder directement à l'organisation référentielle des textes et nous rendre compte de la gradualité de la prise en charge énonciative. Ils peuvent être exploités au niveau global, celui du texte, pour établir des typologies ; au niveau local, celui de la proposition, pour en évaluer la crédibilité : plus une proposition va se situer à un niveau profond de l'arbre et moins elle sera assumée par l'auteur.

Au niveau global, exploiter la structure discursive va permettre de qualifier le texte. Le schéma précédent illustre l'article complet dont est extrait l'énoncé analysé. Ainsi, par exemple, sans lire le contenu informatif de l'article, il est possible de déduire que le texte articule de nombreuses citations. Nous prendrons à titre d'exemple quelques articles des médias classiques illustrant la prise en charge, entre énoncé assumé et distanciation, nous finirons avec un discours politique pour vérifier s'ils obéissent aux mêmes règles :

- Les discours journalistiques :

A. El Watan :

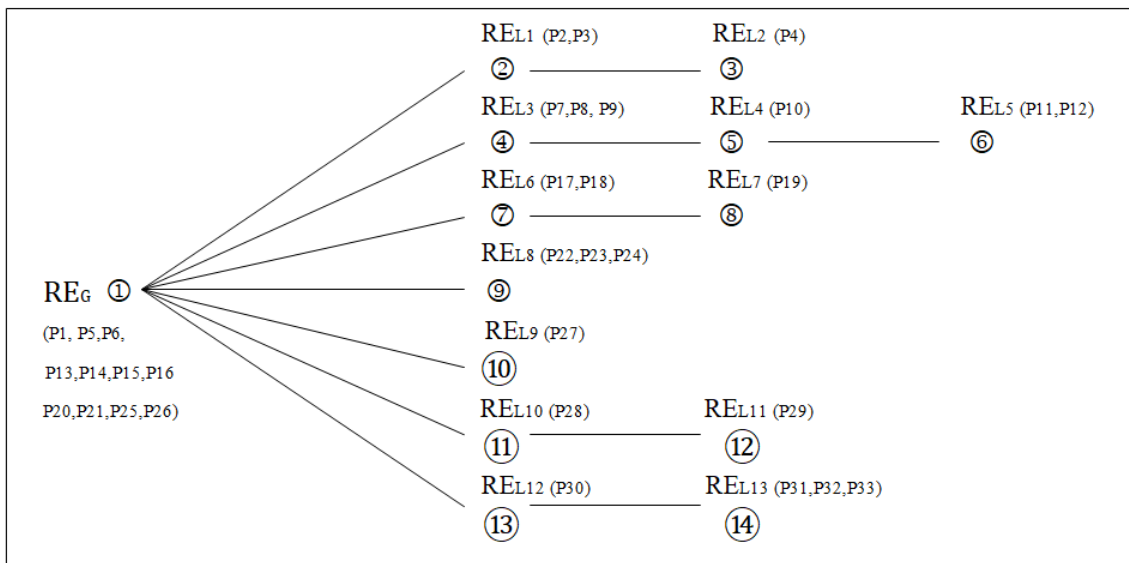


Fig. 13 Structure discursive de l'article d'El Watan du 15/04/2011

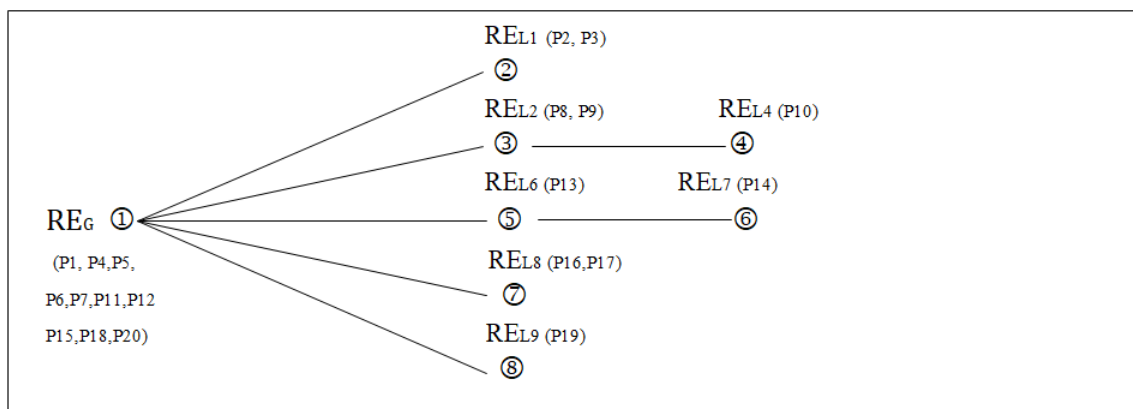


Fig. 14 Structure discursive de l'article d'El Watan du 18/09/2015

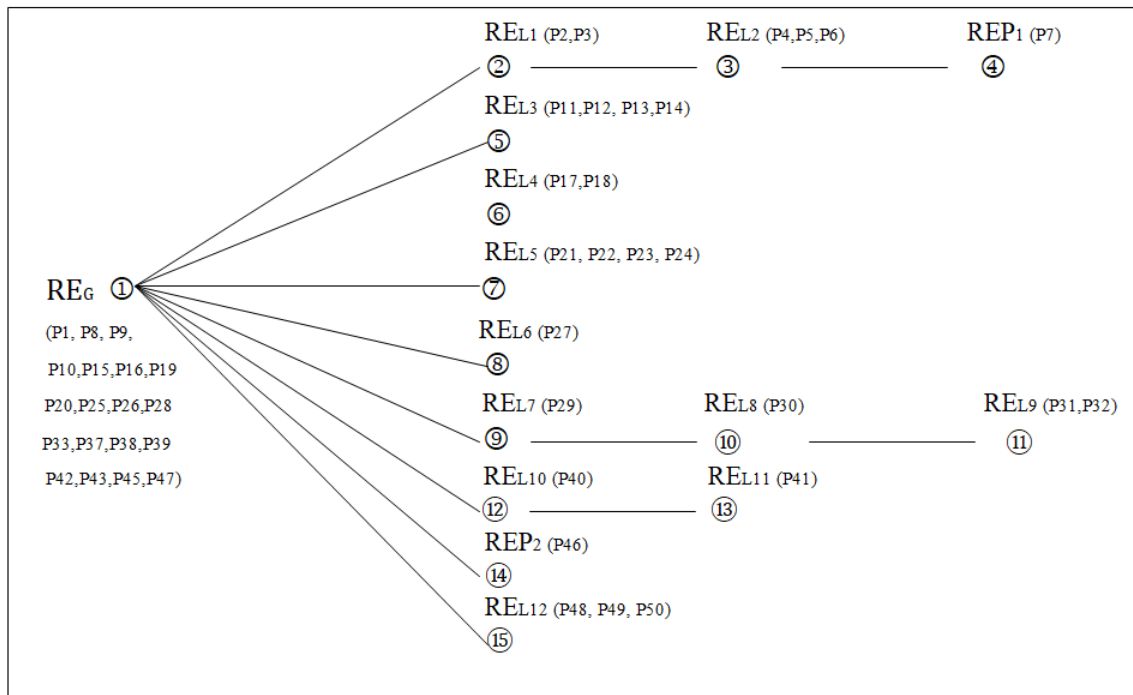


Fig. 15 Structure discursive de l'article d'El Watan du 02/12/2015

Dans les articles d'El Watan, la représentation montre qu'il existe une distanciation à travers l'appel aux référentiels énonciatifs (les propos rapportés). Il est rare de voir des référentiels possibles, ce que nous interprétons par la confiance accordée aux sources de l'information. Le taux de prise en charge de l'information varie d'un article à l'autre :

1^{er} article : 11 propositions prises en charge par le référentiel global sur 33 possibles, avec un taux de 33 %.

2^e article : 10 propositions prises en charge par le référentiel global sur 20 possibles, avec un taux de 50 %.

3^e article : 19 propositions prises en charge par le référentiel global sur 50 possibles, avec un taux de 38 %.

Il faut signaler la surcharge propositionnelle de certains nœuds dans les arbres, ce qui indique une déresponsabilisation de la part de l'énonciateur comme dans les nœuds 2, 9 et 14 du premier article, et les nœuds 3, 7 et 15 du troisième article, où se trouvent trois propositions ou plus.

B. Le Quotidien d'Oran

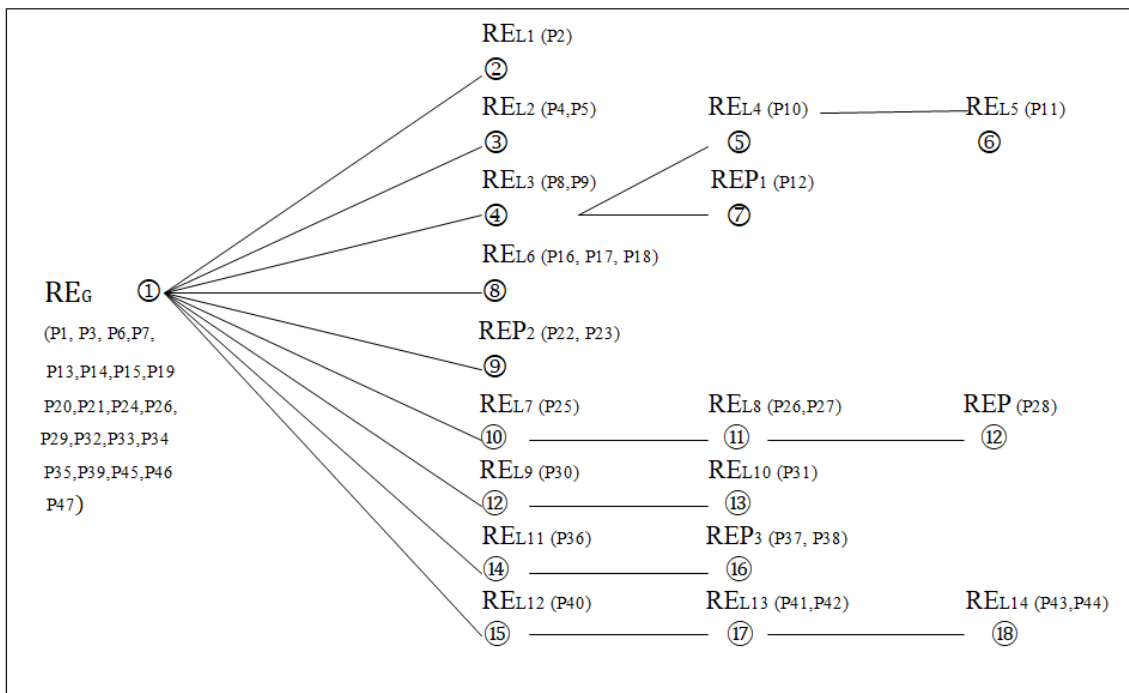


Fig. 16 Structure discursive de l'article du Quotidien d'Oran du 17/11/2016

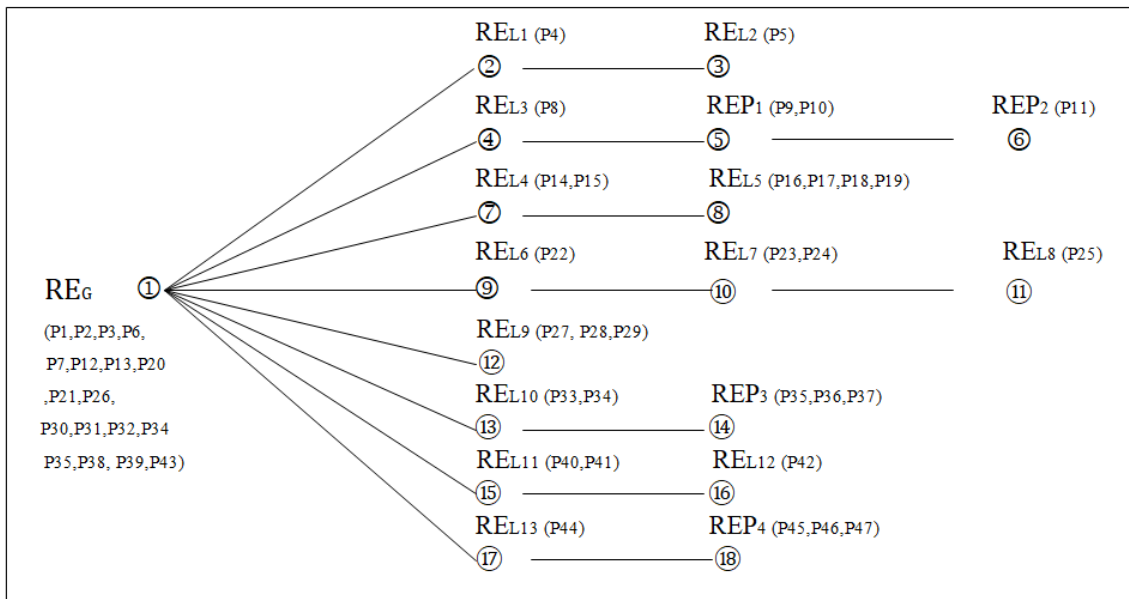


Fig. 17 Structure discursive de l'article du Quotidien d'Oran du 08/01/2017



Fig. 18 Structure discursive de l'article du Quotidien d'Oran du 06/06/2016

Dans les deux premiers articles du Quotidien d'Oran, les énonciateurs font appel à des référentiels locaux à hauteur de 18 chacun, et des référentiels possibles à hauteur de 3 pour le premier et 4 pour le second. Utiliser le conditionnel aussi souvent dans un article d'information est rarement bon signe. Par cette entreprise, l'énonciateur sème le doute sur la qualité des informations rapportées et la fiabilité des instances énonciatives convoquées dans le discours. Le troisième article est un éditorial où la totalité de l'énoncé est prise en charge par une seule instance, un seul référentiel, celui de l'énonciateur.

Le taux de prise en charge augmente avec l'utilisation des référentiels possibles, qui sont assumés par l'énonciateur malgré lui :

1^{er} article : 30 propositions prises en charge par le référentiel global sur 47 possibles, avec un taux de 62 %.

2^e article : 32 propositions prises en charge par le référentiel global sur 48 possibles, avec un taux de 65 %.

La surcharge de certains nœuds dans les référentiels possibles peut nuire à la crédibilité de l'information. En effet, le conditionnel suivi de trois propositions comme dans les nœuds 14 et 18 du 2^e article est un signe d'une charge informationnelle importante qui est mise dans l'incertitude.

- Le discours politique :

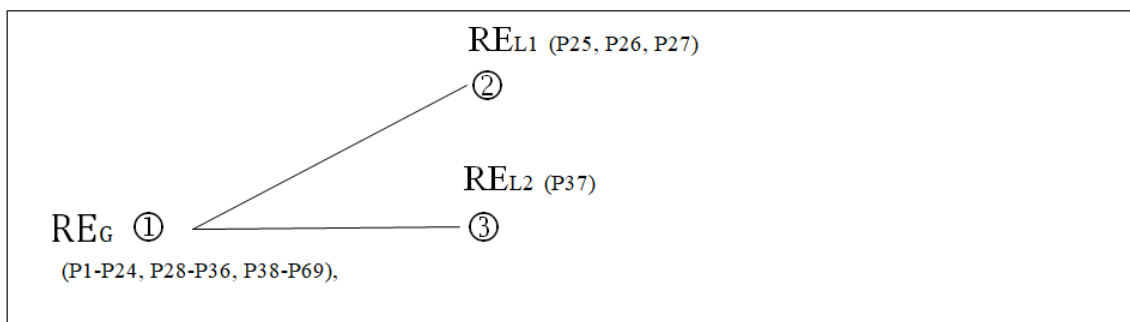


Fig. 19 Structure discursive du discours d'Abdelaziz Bouteflika le 15/04/2011

Comme dans la plupart des discours politiques, celui-ci est entièrement assumé sur le plan référentiel, l'énonciateur fait appel à deux instances pour illustrer ses propos, il s'agissait de deux citations qui confortaient son argumentaire.

Au niveau discursif, il est possible de mesurer le degré de « confiance » d'une information en fonction de sa position dans l'arbre. Tout processus de mise à distance provoque un recul dans la profondeur, et par conséquent une distanciation de la part de l'énonciateur. On définit alors la

profondeur d'un nœud comme la distance entre la racine (le REG) et le nœud (REL et REP), c'est-à-dire le nombre d'arêtes qui les séparent. Ainsi dans l'analyse détaillée de l'exemple du 2^e article du Quotidien d'Oran, où nous avons établi la première schématisation, les trois propositions P4, P5 et P6 ont une profondeur de 3 : l'information est possible, dans le référentiel des *sources inconnues* représentées par *il a été dit*, elle-même située dans le référentiel des *sources sûres (algéroises)*.

1.6 Effacement énonciatif ou surénonciation ?

Le modèle de représentation que nous avons fourni permet de clarifier les différentes variations de prise en charge par l'énonciateur dans ses textes. La complexité de la structure d'un article est dans un rapport avec la distance entre l'énonciateur avec les informations. Il se « réfugie » alors dans une énonciation fuyante qui laisse la parole à d'autres autorités. Alain Rabatel proposait la notion de *sous-énonciateur* pour désigner cet énonciateur qui n'« assume pas » ses propos par rapport à celle de *surénonciateur* qui désigne un énonciateur omniprésent dans le texte. La posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme *sous-énonciateur* dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts ou des repères, alors que le discours politique impose les propos énoncés par une autorité, imposée par la situation du discours, et exercée sur l'énonciataire.

Cet effacement a plusieurs buts. Tout d'abord, il augmente les chances d'objectivation de l'article, et par conséquent, consolide sa crédibilité. L'effacement énonciatif dans les médias contraste avec le nombre, néanmoins important, de paroles expertes invoquées dans l'article : l'énonciateur semble parfaitement respecter son rôle de « cueilleur d'informations » et non celui de créateur d'événement. Plus les points de vue des experts¹⁶ mis face à face seront nombreux et hétérogènes, plus cette impression ou tentative de fournir une information en toute objectivité sera forte. Dans notre cas d'étude, il est clair que les « experts » sont partagés sur la question de la crise économique, et pour cause, certaines instances présentées comme expertes font partie du gouvernement. Les autres instances sont celles qui représentent l'opposition comme dans le 3^e article d'El Watan.

Ensuite, le degré de véracité de l'information est renforcé, bien que la notion de vérité n'est pas sujette à la gradation, nous parlerons alors de degré de crédibilité : le propos devient « digne de confiance » parce qu'il est porté par une autorité le plus souvent « digne de confiance ». Sans

¹⁶ Nous appellerons expert, toute instance que les médias ont jugé habilitée à parler de la crise, car ils font figure d'autorité dans le discours.

oublier l'utilisation d'une typographie claire (entre guillemets ou propos en italique à titre d'exemple) pourrait conforter l'exactitude des citations et des propos relatés, et ce, pour se mettre à l'abri de toute accusation de malhonnêteté informationnelle, et dans le cas du discours politique, de mauvaise foi.

Enfin, dans un souci de neutralité, dans les énoncés portant sur des sujets polémiques, comme la crise, des contenus contradictoires sont juxtaposés afin de permettre de traiter l'information en échappant à toute critique de parti pris. Considérons le passage suivant :

*« Des personnalités politiques, tels Sofiane Djilali, ou Ali Benflis ont immédiatement dénoncé le non-respect des Algériens avec des réformes qu'ils qualifient de « hold-up » et de « vol au vu et au su de tous les Algériens » empêchant une vie digne, et imposant un pouvoir d'achat qui place le citoyen dans une situation de précarité. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et l'ensemble des représentants du gouvernement se défendent et disent au contraire avoir agi à temps, allant jusqu'à dire qu'ils ont empêché la « dégringolade » de l'économie algérienne, grâce, notamment, à la « sagesse » du président Abdelaziz Bouteflika. »*¹⁷

Le sujet polémique traité dans ce passage concerne la crise économique, et plus précisément le pouvoir d'achat du citoyen algérien. Les deux contenus contradictoires sont portés, d'une part, par Sofiane Djilali (chef du parti Jil Jadid) et Ali Benflis (chef du parti Talai El Horiyat), et de l'autre, par le Premier ministre Abdelmalek Sellal et les membres du gouvernement. Dans cet énoncé, il n'existe aucun engagement franc de la part de l'énonciateur, il est par conséquent absent, et ne se prononce à aucun moment sur le fait d'actualité, les mesures, lois et taxes qui ont été approuvées par le parlement, et les membres du gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2016 sont défendues par le Premier ministre et son gouvernement ; alors que les figures de l'opposition déclarent que cette nouvelle loi va « plonger le citoyen algérien, encore plus, dans la misère »¹⁸. Le collage d'opinions d'autorités convoquées évite toute analyse argumentée.

Pourtant, en réalité, le locuteur-scripteur a un réel statut de *surénonciateur*, et ce, à plusieurs titres. Premièrement, en tant que diffuseur d'information, c'est lui qui choisit et nomme les autorités, il crée alors cette juxtaposition. Comme le souligne (Charaudeau 2005), présenter ses sources implique un mode de dénomination qui fait appel à une certaine posture de considération à une autorité ou une source plutôt qu'une autre. Privilégier Sofiane Djilali, Ali Benflis, Louisa Hanoune, ou encore Said Saidi n'est pas anodin. Pour appuyer cette stratégie, Pierre Bourdieu dira

¹⁷ El Watan le 23/02/2016

¹⁸ Idem

que « l'apparence de l'objectivité est assurée par le fait que les positions partisans de certains participants sont déguisées (à travers le jeu avec les titres ou la mise en avant de fonctions d'expertise.) ». ¹⁹

Deuxièmement, le fait de mettre en perspective et représenter linguistiquement le contenu modifie la portée argumentative et la véracité de l'énoncé. Tout d'abord, la citation est souvent raccourcie sous forme de fragments textuels. Ensuite, les marqueurs du discours rapporté peuvent potentiellement pousser le récepteur à se poser des questions quant à la véracité des faits présentés dans la citation ou discréditer le locuteur-scripteur. La sémantique des verbes introducteurs peut se révéler très concluante à cet égard. Ainsi, l'utilisation du verbe « dénoncer », qui fait écho à celle de « défendre », indique explicitement un jugement de valeur de l'énonciateur, jugement qui sera également amplifié par « allant jusqu'à dire ».

Le jugement de valeur négatif peut également être souligné par l'insistance de la mise à distance du propos avec l'utilisation des guillemets sur certaines occurrences comme « *hold-up* », « *vol au vu et au su de tous les Algériens* », « *dégringolade* » et « *sagesse* ». Ainsi, même le discours rapporté permet de déterminer les intentions communicatives d'un locuteur-scripteur à travers la sémantique des verbes introducteurs ou les expressions qui précèdent ou closent une citation.

Troisièmement, bien que l'analyse des textes nous montre que le discours journalistique fait appel, très souvent, au discours rapporté pour convoquer une parole qui fait autorité (parole d'expert, responsable de l'événement ou de témoin direct), la citation ou parole de l'expert n'a de valeur que si l'énonciataire ne lui en donne une. La restitution fidèle des propos, effectivement énoncée, est peu vérifiée dans la plupart des discours et surtout dans le discours journalistique.

2 La dimension dialogique du discours de la crise

Travailler sur un texte écrit, comme nous le faisons, nous conduit à considérer le sujet de l'énonciation comme « individuel ». Or, la multitude de *voix* que rencontre chaque discours rend quasi impossible l'originalité d'une parole :

« Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non-dit, le solitaire Adam, pouvait

¹⁹ <https://www.monde-diplomatique.fr/1996/04/BOURDIEU/5425>. consulté le 25/03/2020 à 22h32.

vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui, qui se produit sur le chemin de l'objet. »²⁰

Si l'on s'appuie sur cette citation de Bakhtine, il n'y aurait eu que *Adam* (le père de l'humanité) qui a été capable de réaliser un discours à voix unique sans *s'encombrer* d'une autre voix ou d'un autre discours, en d'autres termes il s'agit du discours originel. À partir de ce moment, tous les discours qui ont été produits sont de manière consciente ou inconsciente infiltrés par d'autres, en convoquant différentes instances énonciatives, et en construisant ce qu'on appelle en analyse du discours « *la mémoire interdiscursive* ».

Il est indispensable de considérer le discours, bien que nous le traitions textuellement, comme un processus interactif, nous nous retrouverons alors face à ce problème de « grammaire conversationnelle »²¹. Nous nous appuierons sur les règles générales qui définissent un bon usage du processus interactif, une sorte de code déontologique auquel les énonciateurs sont censés se conformer si l'ils veulent se prêter au jeu dialogique.

L'aspect récursif du discours de la crise économique est l'un des indices de la dimension dialogique du sujet que nous traitons. Que ce soit dans les discours journalistiques ou politiques, certains segments répétés constituent un inventaire auquel nous avons consacré une partie dans le chapitre de l'analyse lexicométrique.

3 La polyphonie

« La polyphonie est associée au niveau de l'énoncé. Que l'énoncé renferme des traces des protagonistes de son énonciation est bien connu. Et cela de multiples façons. On peut songer aux pronoms personnels, aux adjectifs subjectifs, aux modalités, etc. »²² En effet, outre les protagonistes de l'énonciation, cette notion renvoie aux différents points de vue que nous pouvons retrouver dans un énoncé ; l'énonciateur peut donc faire parler plusieurs voix à travers son texte. Le terme polyphonie s'est fait connaître grâce aux travaux de Mikhaïl Bakhtine dans les années 1920, qui lui donna dans son livre sur Dostoïevski une nouvelle portée de sens, mais il est important de signaler qu'il réserve le terme de *polyphonie* à certaines utilisations littéraires du dialogisme. L'énonciateur fait entendre plusieurs voix non hiérarchisées, ce qui fait de la polyphonie un sous-genre de dialogisme dans la conception bakhtinienne. Sur le plan analytique elle surtout appliquée sur le romanesque étant une sorte d'hybridation, la polyphonie est définie

²⁰ Bakhtine, in Todorov (1981), 98.

²¹ Kerbrat-Orecchioni Op.cit. 1979, p184.

²² Maingueneau et Al 2002 : 444.

par Bakhtine comme suit « *un système de fusion des langages littérairement organisé.* »²³ Dans les années 1980, Ducrot faisait appel à cette conception bakhtinienne de l'énonciation en remettant en cause « l'unicité du sujet parlant » à travers les traces « des langages » dans l'énoncé décelé par les mots et expressions qui permettent la subjectivation tels que *les adjectifs subjectifs, les modalités*²⁴, etc.

Dans le domaine de la polyphonie, le discours journalistique se rapporte aux citations au discours direct ou indirect, sans oublier qu'il doit sa crédibilité au rapport de certitude à des discours tiers. Sophie Moirand généralise ce constat avec ses propres termes : « *Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité [...].* »²⁵

Dans le cadre de l'action politique, souvent régie par des principes d'influence et de « violence symbolique », l'énoncé politique constitue, sans doute, le lieu de rapports de force entre les différentes visions du pouvoir et celles du contrepouvoir. La parole des hommes politiques, à cet effet, est généralement croisée avec d'autres dans l'optique d'une critique des uns vis-à-vis des autres.

3.1 Discours rapporté :

« *Discours Représenté* », « *Discours Considéré* », « *Discours Cité* » : ce sont les différentes appellations qui désignent le plus souvent le discours rapporté. Ce dernier est la manifestation la plus flagrante de la polyphonie. La problématique du discours rapporté traite généralement la multitude de modes de représenter le discours d'autrui, il reste, néanmoins, souvent reconnu par des paroles attribuées à des instances autres que le locuteur.

Au début, la grammaire traditionnelle se limitait à, seulement, trois types de discours rapporté : discours direct, discours indirect, et le discours indirect libre ; mais, certains linguistes tels que L. Rosier, J. Autier-Revuz et D. Maingueneau ont montré que le croisement théorique et le développement de la théorie polyphonique ont conduit à introduire d'autres procédés, qui s'ajoutent à la traditionnelle tripartition ; les formes hybrides, le discours direct libre, et même des phénomènes comme la mise entre guillemets, l'italique, la modalisation par renvoi à un autre

²³ Mikhaïl Bakhtine, , Esthétique et théorie du roman, Paris Gallimard, (1978) P 178.

²⁴ Voir le chapitre « Ancrage de la crise économique dans le discours ».

²⁵ Moirand, Sophie, *Le Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre.* Paris Presses universitaires de Paris, (2007), P 85.

discours, les multiples formes d'allusion à des discours déjà tenus... Sans oublier les formes libres des discours direct et indirect.

Le discours rapporté délimite les formes citées par des marqueurs, dits canoniques, qui servent à désigner la multiplicité des voix dans l'énoncé, à l'image des verbes introducteurs, qui se placent en avant, en incise, ou à la fin des discours cités directs ou indirects. Ces verbes peuvent nuancer la neutralité, comme dans le verbe (dire), qui peut véhiculer une valeur descriptive (répéter, annoncer...) ou bien impliquer un jugement de valeur de l'énonciateur quant au caractère bon / mauvais, vrai/faux de l'énoncé cité (reprocher/prétendre...).

Ces procédés sont souvent utilisés dans le discours indirect, l'énonciation perd sa neutralité et devient dépendante du verbe introducteur. De même pour l'utilisation des formes typographiques qui indiquent souvent leur présence par des marqueurs tels que (l'italique, les guillemets, les parenthèses, et les tirets)

En ce qui suit, nous dévoilerons les différents types de discours rapportés, en nous basant principalement sur les travaux de Maingueneau :

3.2 Le discours direct :

Cette forme du discours où l'on rapporte des propos d'une tierce personne est plus courante dans le discours journalistique, comme nous l'avons vu auparavant dans les schémas représentant la structure énonciative de certains discours.

Le discours direct est le résultat de l'enchâssement de deux énonciations, ce procédé met en relation deux événements énonciatifs : une énonciation *citante* et une autre *citée*. Dominique Maingueneau consolide cette idée davantage en affirmant que : « *le discours direct préserve l'indépendance des discours cités à l'égard des discours citant.* »²⁶

Dans cette optique, il est reconnu que le discours direct est la reproduction plus ou moins fidèle d'un discours cité, cette opération ne tente pas d'envisager communément la responsabilité d'énonciateur, mais prétend restituer les paroles citées, nous pouvons le constater dans les discours politiques :

²⁶ D. Maingueneau, Op.cit. 1981 : 98

« Le chef de l'État vous assure de son soutien et vous encourage à redoubler d'efforts pour l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés : « *développer notre pays dans la paix et la fraternité et bâtir ensemble un avenir meilleur pour tous ses enfants* » »²⁷.

« Nous sommes donc tenus de réaliser ensemble, ici à Paris, notre engagement de Durban. Un plan B n'est pas et ne peut être à l'ordre du jour, car, comme l'**a dit** si justement le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon : "*Nous n'avons pas de planète B.* » »²⁸

Ou encore dans les discours journalistiques, où il est plus courant de trouver le discours direct :

« *«Pour 2015, les recrutements dans la Fonction publique, tous secteurs confondus, seront gelés. Les grands projets qui ne revêtent pas un caractère urgent, à l'exemple des chantiers de tramway et de transport ferroviaire, seront reportés. Désormais, les grands projets ne seront plus financés par l'État, mais leur réalisation se fera via des financements bancaires. Nous allons changer le mode de financement», **déclare**-t-il aux journalistes en marge de l'inauguration, hier à Alger, de la 23e Foire de la production nationale* »²⁹

« *«La question n'est pas d'ordre économique ou financier. La question qui est très importante est celle du changement des mentalités», a-t-il **déclaré*** »³⁰

« *«Il n'y aura pas de changement de gouvernement et Sellal et Ouyahia ne seront pas candidats aux prochaines élections législatives», nous **dit** un haut responsable.* »³¹

« *«La première mission du PDG de Sonatrach, c'est la multiplication de l'exploration, les découvertes, la production et la commercialisation du pétrole et du gaz», **a fait savoir** Sellal.* »³²

Le principe polyphonique dans le discours direct se manifeste par un énonciateur (citant) qui rapporte, et délègue la responsabilité de l'acte de l'énonciation à travers les propos rapportés d'un second énonciateur, tout en s'inscrivant dans une scénographie, autrement dit, « *reproduire textuellement les paroles ou les pensées originales, dans la forme même où elles ont été énoncées, sans les modifier, comme dans une citation* ». ³³ Ainsi dans les exemples que nous venons de citer ;

²⁷ Sellal le 20/09/2015

²⁸ Sellal le 30/11/2015

²⁹ El Watan le 25/12/2014

³⁰ El Watan le 21/09/2015

³¹ LE Quotidien d'Oran le 08/01/2017

³² Le Quotidien d'Oran le 29/05/2015

³³ D. Maingueneau, 2010 : 182

1^{er} exemple : le Premier ministre Abdelmalek Sellal cite Bouteflika, sans l'utilisation des verbes introducteurs.

2^e exemple : le Premier ministre Abdelmalek Sellal cite le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-Moon, en utilisant le verbe introducteur « dire ».

3^e et 4^e exemples : Le journaliste d'El Watan cite le Premier ministre Abdelmalek Sellal, en utilisant le verbe « déclarer ».

5^e exemple : Le journaliste du Quotidien d'Oran cite « un haut responsable », en utilisant le verbe « dire ».

6^e exemple : Le journaliste du Quotidien d'Oran cite le Premier ministre Abdelmalek Sellal, en utilisant comme verbe introducteur « faire savoir ».

Cette démarche conduit l'énonciateur-citant à être « authentique », en montrant qu'il rapporte les paroles telles qu'elles ont été dites, et il se met à distance par la n'adhérant pas aux propos cités, de ce fait, son énonciation ne se « mélange » pas avec celles des autorités qu'il invoque ; ce qui le rapproche en somme de l'objectivité énonciative.

Il existe deux grands critères qui permettent d'identifier le discours direct : le premier est typographique, il s'agit des deux points, des guillemets, l'écriture italique, et les tirets et parfois les parenthèses englobant tous ces signes. Alors que le second concerne les « marques de discordance » comme les appelle Autier-Revuz, car c'est en absence des marques typographiques, citées précédemment, que ces éléments créent la rupture sur le plan énonciatif en proposant un changement de locuteur.

3.3 Le discours indirect

*« Le discours indirect enlève toute autonomie au discours cité et le subordonne à l'acte d'énonciation du discours citant. »*³⁴

En rapportant indirectement les propos d'un énonciateur tiers, l'énonciateur-citant peut alors insérer cet énoncé de la façon qu'il veut. Dans ce cas de figure, il ne s'agit pas des propos, ou de l'énoncé qui est rapporté, mais plutôt, la pensée qu'il véhicule. En effet, les propos rapportés sont présentés sous une forme complétive d'objet direct, introduite, éventuellement, par un verbe introducteur, ainsi, le choix de ce verbe est souvent porteur de jugement de valeur, ce qui conditionne de son côté l'interprétation.

³⁴ D. Maingueneau, Op.cit. 1981, P 98.

À la différence des discours directs, les discours indirects n'ont qu'une seule situation d'énonciation. Or, il ne s'agit plus de rapporter fidèlement, mais plutôt une version que propose l'énonciateur :

*« Cela implique que toutes les traces de l'énonciation de discours cité (embrayeurs, mais aussi des tournures expressives, interrogations, etc.) soient systématiquement effacées au profit de celles du discours citant, parce que dans le discours indirect le discours cité a le statut d'une simple complétive complément d'objet du verbe de la phrase matrice, c'est-à-dire du verbe de discours citant. Il n'y a plus de place dès lors que pour un seul acte d'énonciation, celui de discours citant. »*³⁵

Dans le discours politique :

*« Le président **avait annoncé** en début de l'année que la dignité de l'algérien était au-dessus de tout, et qu'il fallait la préserver coûte que coûte. »*³⁶

*« ... son excellence **a déclaré** vouloir appliquer ces mesures dans les plus brefs délais, il **tenait** particulièrement aux lois qui favorisent la situation de la femme algérienne... »*³⁷

Dans le discours journalistique :

*« Djamel Kaouane, le P-DG de l'Anep **déclarait** que la situation économique du pays impactait négativement le marché publicitaire »*³⁸

*« Sellal **semble dire** que l'exploitation du gaz de schiste est inévitable en raison de la chute permanente des cours du pétrole dont l'Algérie est fortement dépendante »*³⁹

*« Fin décembre dernier, le ministre de la Communication, à propos des chaînes TV privées, **avait indiqué** qu'il souhaitait que celles qui n'avaient pas d'agrément, cessent d'émettre »*⁴⁰

4 Synthèse :

Représenter le discours par des schémas et des arbres, comme nous l'avons fait, nous a permis d'accéder directement à la visualisation des différents référentiels en jeu dans les textes énoncés étudiés, et nous a offert un autre regard sur l'organisation discursive. Cette analyse nous

³⁵ Ibid p100

³⁶ Sellal le 14/10/2015

³⁷ Ouyahia le 27/06/2018

³⁸ Le Quotidien d'Oran le 11/04/2017.

³⁹ El Watan le 22/01/2015.

⁴⁰ Le Quotidien d'Oran le 24/05/2016.

a montré significativement, comment les énonciateurs font recours à des citations ou à des procédés de modalisation, et ainsi mesurer la distance à laquelle un journaliste ou un homme politique se situe par rapport à un énoncé. Inscire ainsi une posture médiatique ou politique dans la linguistique discursive permet d'une part de proposer des éléments formels sur lesquels ancrer l'analyse et d'autre part de fournir des outils de représentation et d'analyse qui quantifient les phénomènes repérés, à l'image de la polyphonie.

En représentant la structure discursive de notre corpus, nous ne proposons pas d'analyser l'apport de la polyphonie ou des autres phénomènes, mais simplement de les identifier. En convoquant les opinions d'autorités, ainsi que celle du public cible lui-même, le discours établit avec son récepteur une relation de confiance qui éclipse les procédés subjectifs et insidieux de mise en scène de la parole. Peut-être parce que le pouvoir pour s'exercer dans les sociétés occidentales a de plus en plus besoin de l'alibi démocratique, lequel s'institue grâce à un jeu d'échange de paroles.

Chapitre IV : *effet de la crise dans les médias*

1 Enquête sur l'effet de la crise dans les médias

1.1 L'effet du discours dans un contexte de production

Dans sa « tentative »¹ de définition du discours, Dominique Maingueneau met l'accent sur la difficulté que rencontre l'analyste pour définir son objet d'étude « *Contrairement à ce qui se passe dans d'autres domaines de la linguistique, l'analyse du discours maîtrise très difficilement son objet* »,² il présente le discours comme ayant certaines facettes de fond, et d'autres de contextes, ces dernières nous aideront à définir cet effet du discours comme notion sur le contexte de la crise économique ; selon Maingueneau, le discours peut être :

Pédagogique, quand le locuteur fait appel à des procédés de renforcement comme la répétition, ce cas-là est plus flagrant dans le discours politique, où le locuteur cherche par tous les moyens à faire passer, voire, imposer une unité lexicale dans la psyché du récepteur. Il s'agit dans notre corpus de tout un champ lexical ou sémantique relatifs à la crise économique.

Didactique, quand le locuteur entend faire la leçon à son interlocuteur. Il se présente alors comme étant celui qui « sait », à cet effet, le discours journalistique est par excellence un discours informatif, le locuteur-scripteur « instruit » son récepteur, en lui présentant les tenants et les aboutissants de cette crise économique, le traitant ainsi comme un « non-informé ».

Prescriptif, quand le locuteur adopte le ton du conseiller ou dicte des comportements à adopter. À partir des propos relatés dans la presse, écrite surtout dans notre cas, le locuteur-scripteur véhicule des consignes des hommes politiques, nous retiendrons le passage suivant :

« *Dans la foulée, Abdelmalek Sellal s'adresse à l'opinion, lui demandant de soutenir le gouvernement pour affronter cette crise : « Nous aurons besoin de solidarité et de confiance entre les gouvernants et les gouvernés pour dépasser cette situation. Il faut faire de 2015 une année de solidarité et de confiance solide entre gouverneur et gouverné. »* »³

1.2 Le discours, véhicule d'opinion

Pour parler du rapport qui existe entre le discours et l'opinion, Patrick Charaudeau pose la question suivante :

« L'opinion, serait-elle la nouvelle « reine du monde », comme le dit déjà au XVIIIe siècle le dictionnaire de l'Académie et le suggère Jacques Julliard dans un ouvrage qui porte ce titre ? Ou serait-elle cette masse, toujours victime de manipulation, comme le prétend Chomsky dans sa

¹ Le linguiste préfère utiliser ce terme afin de donner une dimension indéfinissable du « discours », car selon lui, cette notion est sujette aux changements que lui impose l'analyste.

² Initiation aux méthodes de l'analyse du discours p11

³ El Watan : « Coupes budgétaires et rigorisme : Ce qui s'est décidé à la Présidence » Le 25/12/2014.

fabrique de l'opinion publique ? Belle et séduisante expression qu'il faut tempérer, voire détricoter, tant cette notion d'opinion échappe à la saisie de l'esprit dès lors qu'il croit la tenir. »⁴

L'opinion semble insaisissable et d'humeur inanalysable, néanmoins, à notre niveau, et dans des conditions que nous avons créées, nous avons tenté de répondre à cette question, du moins à une partie.

Parler du discours comme instrument nous pousse à l'étudier comme une unité close, nous devrions d'abord nous intéresser à son rôle lors des échanges verbaux, et ensuite à sa constitution matérielle comme unité linguistique (ce que nous ferons dans le chapitre suivant) à la fois sur les plans lexical, morphologique et sémantique. L'aspect pragmatique est donc ce que nous allons développer, car nous voulons répondre à la question qui tourne autour de l'effet du discours de la crise chez le récepteur, et pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser un outil d'investigation propre à la sociologie ; le questionnaire.

1.3 Le questionnaire :

Constitué de dix questions, certaines sont directives, afin d'amener le questionné vers le vif du sujet, la crise économique, et nous assurer qu'il correspond à notre cible (les enseignants universitaires qui lisent les journaux d'expression francophone), le reste des questions est construit sur l'appel à témoignage des questionnés sur base de leurs opinions respectives.

1.3.1 La cible :

Nous avons choisi comme cible les enseignants universitaires. Nous voudrions nous intéresser à l'effet du discours sur une catégorie socioprofessionnelle considérée comme l'élite de la société, une catégorie qui contribue à la construction des opinions des futurs cadres. Un autre facteur anime notre choix, celui de l'initiation de cette catégorie aux notions de communication, de langage. Nous ne voulons pas biaiser notre enquête en choisissant une profession ou même une discipline qui ne soient pas initiées à certaines notions primordiales à l'avancement de notre recherche.

Nous avons choisi cette catégorie afin d'avoir des réponses plus élaborées, compte tenu de la nature de nos questions, nous nous sommes aperçu, après essai avec d'autres tranches de la société (des étudiants et des enseignants de l'éducation nationale), que les réponses étaient souvent biaisées par l'opinion publique.

⁴ Patrick Charaudeau, 2016, la conquête du pouvoir, P19

Nous avons diffusé notre questionnaire par divers canaux, physiquement, en nous déplaçant vers les universités les plus proches, et par internet (Facebook – par mail) sur un nombre de cinquante (50) enseignants universitaires, nous n'avons obtenu finalement que 34 réponses validées.

1.3.2 Les difficultés rencontrées

L'obstacle majeur auquel nous avons eu affaire est l'indifférence de certains questionnés à l'égard de notre sujet, en effet, beaucoup d'enseignants nous ont garanti qu'ils contribueraient à notre enquête, mais après maintes relances, nous nous sommes rendus à l'évidence. Le second est une sorte de biais que nous nous sommes imposés, ce qui peut aussi expliquer le premier obstacle d'ailleurs, il s'agit du nombre de questions ouvertes de l'enquête, certains questionnés ne voulaient (ou ne pouvaient) tout simplement pas répondre en justifiant et en développant.

1.3.3 Analyse du questionnaire

Item 1 : Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?

Résultats : 50 réponses

Oui	Non	Parfois
34	10	6
68 %	20 %	12 %

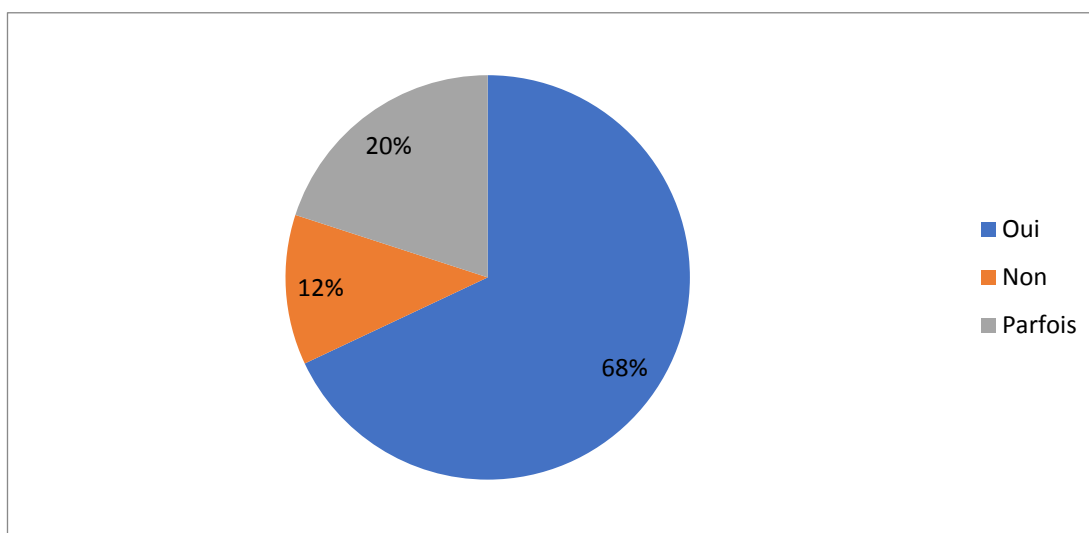


Fig. 20 Réponses à la question 1

Lecture des données :

Sur cinquante (50) questionnés, 68 % des enseignants, ce qui correspond à 34, ont répondu par l'affirmatif, 12 % ont déclaré qu'ils ne lisaient pas de journaux algériens d'expression francophone, et enfin 20 % ont dit qu'il leur arrivait parfois de les lire.

Commentaire :

Cette question nous a servi de filtre pour le reste du questionnaire afin d'affiner notre panel. Au départ nous avons annoncé cinquante (50) enseignants universitaires questionnés, nous n'avons eu que trente-quatre (34) qui sont continuellement exposés au discours médiatique, et par conséquent, au discours politique qui en est la source et 'inspiration du premier.

Pour le bon déroulement de notre enquête, et pour optimiser nos résultats, nous n'avons pris que les réponses des 34 enseignants qui lisent régulièrement les journaux algériens d'expression française.

Item 2 : À quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)

Résultats

Politique	Économie	Sports	Faits divers	Autres
22	16	12	14	11
64,7 %	47,1 %	35,3 %	41,2 %	32,4 %

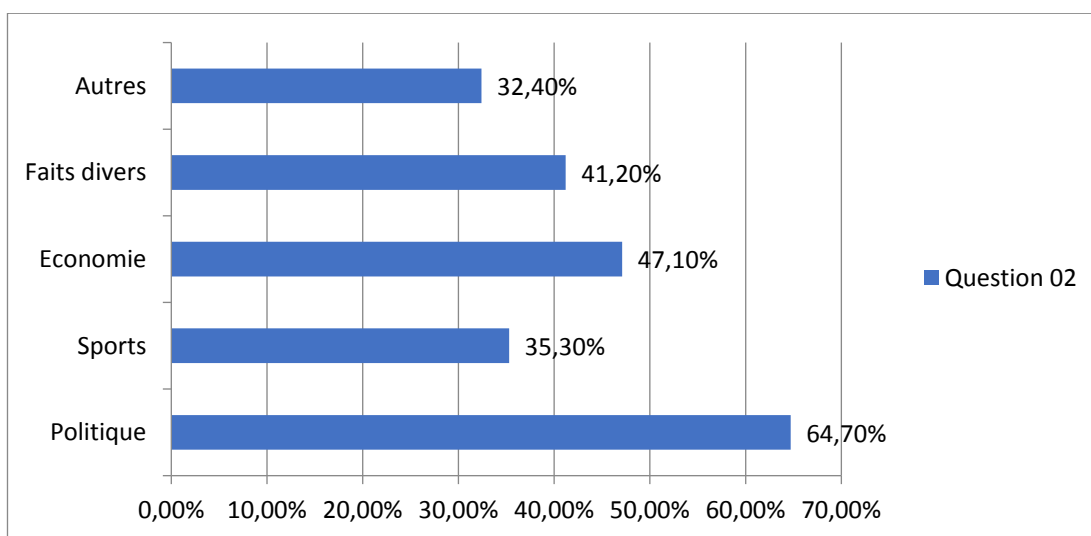


Fig. 21 Réponses question 2

Lecture des données :

Cette question offrait la possibilité de cocher plusieurs cases en même temps, nous remarquons que notre panel est constitué essentiellement d'enseignants s'intéressant à la rubrique politique et économique avec respectivement 64,7 % et 47,1 %, suivi de la rubrique faits divers avec 41,2 % et enfin sports avec 35,3 %.

Commentaire :

Les résultats de cette question nous ont réconforté dans l'idée que les questionnés s'intéressent à deux rubriques qui compose le centre de la thématique discursive. Le panel pourra facilement identifier la crise économique et le discours qui la porte.

Item 3 : Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تقشف » dans les journaux algériens d'expression française ?

Résultats :

Oui	Non
25	9
73,5	26,5

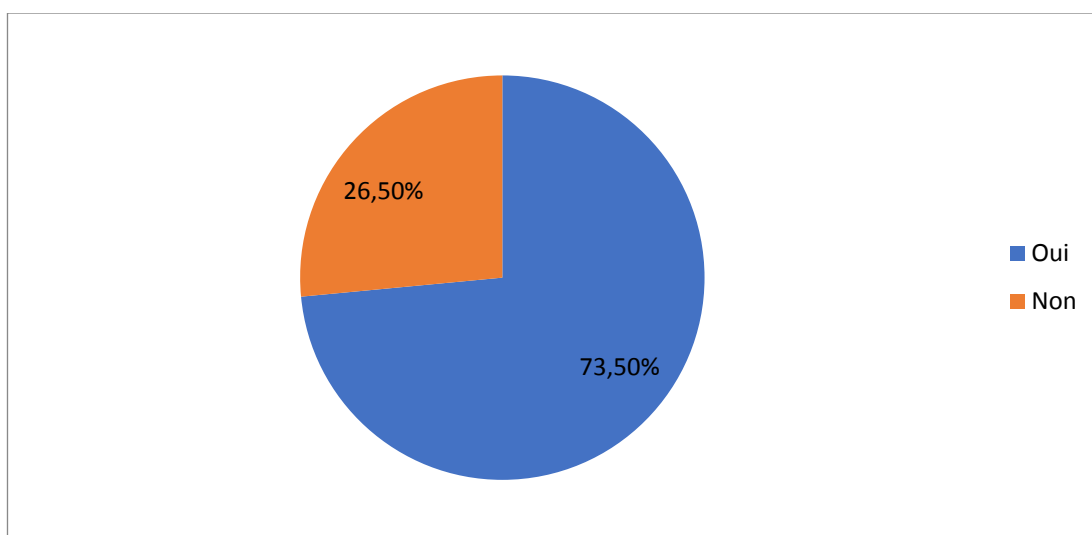


Fig. 22 Réponses question 3

Lecture des données :

25 de nos 34 questionnés disent avoir entendu ce terme, alors que les neuf autres affirment ne l'avoir jamais entendu.

Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?

Résultats :

La 2^e partie de 3^e question était ouverte, ce qui a laissé le champ libre aux questionnés de répondre à propos des circonstances dans lesquelles ils ont entendu parler du terme « austérité », nous les avons classés par thème, et quatre en sont sortis

Discours du Premier ministre	La crise économique	La loi des finances	Dans les médias
6	12	4	2
25 %	50 %	16,6 %	8,3 %

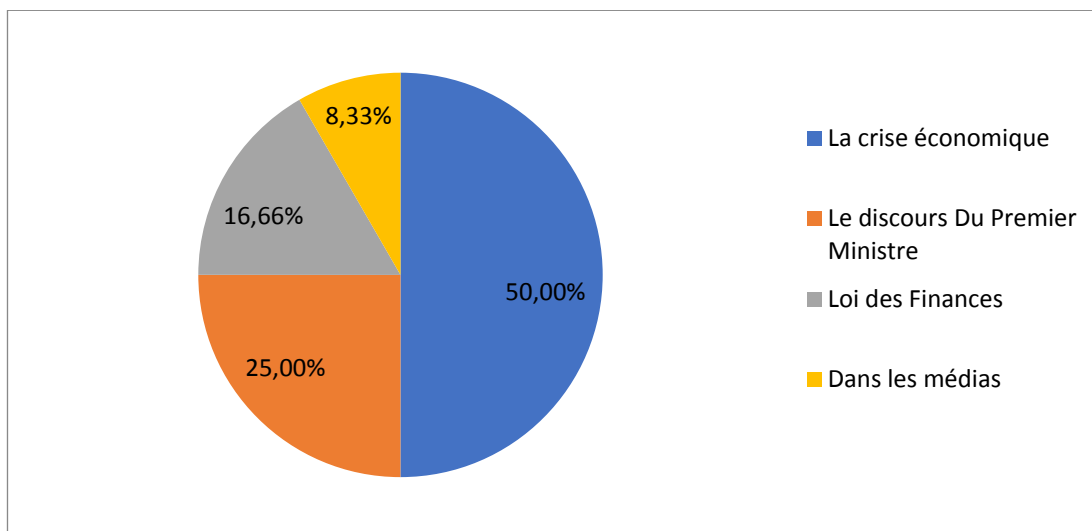


Fig. 23 Réponses question 3 bis

Lecture des données

Parmi les 24 questionnés qui ont répondu à la seconde partie de la 3^e question, 12 affirment qu'ils ont entendu parler de la notion d'austérité dans le cadre de la crise économique, sans préciser les conditions exactes, six autres disent l'avoir entendu lors du discours du Premier ministre (Ouyahia ou Sellal). Ensuite, quatre l'ont trouvé en consultant la nouvelle loi des finances, et enfin deux seulement affirment l'avoir entendu ou lu dans les médias.

Commentaire :

Cette question nous a permis de situer le contexte du discours, nous avons tout de même relevé quelques singularités dans certaines réponses. En effet, vu la nature de la question (ouverte), les questionnés se sont permis quelques développements sur le sujet, signalant au passage les prémisses des premiers effets de ce discours sur certains. Nous citons par exemple :

- « Lors de la chute du prix du baril de pétrole. Ouyahia détenait l'exclusivité sur ce mot. »

Ou encore

- « lorsque le gouvernement sous l'autorité de Bouteflika a voulu serrer la ceinture après avoir trop gaspillé »

Il s'agit de quelques représentations qui se sont cristallisées après moult matraquages de discours politiques affirmant que le pays passe par une crise économique, et qu'une politique d'urgence de « rationalisation » des dépenses, en d'autres termes « austérité », doit s'imposer, le mot « gaspiller » auquel nous avons déjà eu affaire est aussi cité dans des exemples précédents (voir supra, *l'argumentation dans le discours politique*).

Item 4 : Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs ? développez votre réponse

Objectifs	Subjectifs	Ne se prononce pas
06	24	04
17,64 %	70,58 %	11,76 %

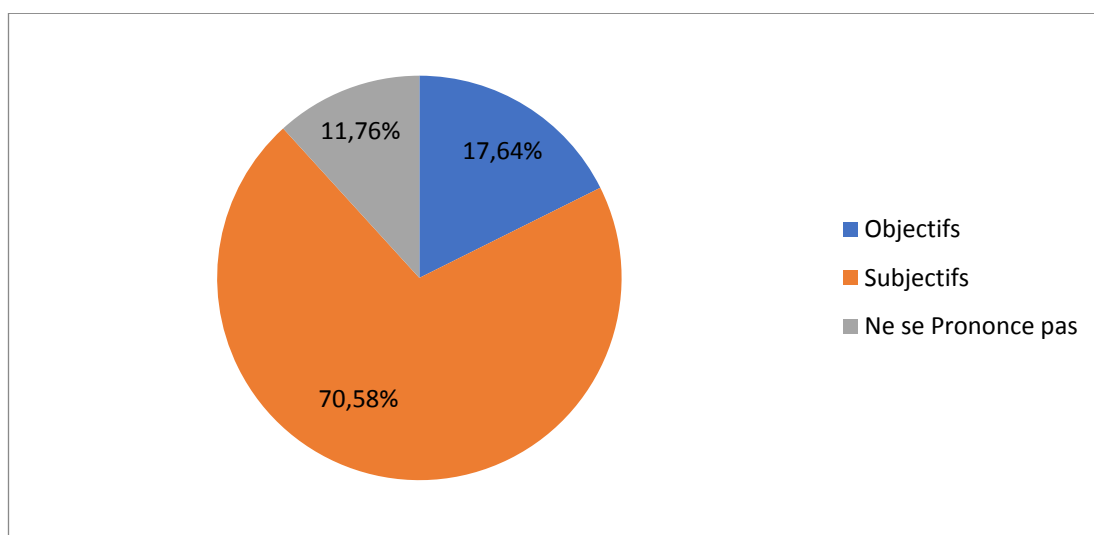


Fig. 24 Réponses question 4

Lecture des données

La majorité des questionnés, soit 24 sur 34, ont répondu que les médias étaient, selon eux, subjectifs, 06 ont affirmé que le traitement du sujet de crise économique était assuré par des experts en économie, ils sont donc objectifs, et enfin quatre questionnés ont souhaité ne pas se prononcer sur la question, jugeant (selon leurs propos) qu'ils n'avaient pas les compétences requises pour dire si les médias étaient objectifs ou subjectifs à propos de la crise économique.

Commentaire

Dans cette question, nous voulions relever un paradoxe auquel nous avons déjà eu affaire lors de notre recherche préliminaire ; en effet, lire un journal, regarder la télévision, écouter la radio dans le cadre de l'information n'est pas synonyme, du moins pour notre panel, de croire à

l'information véhiculée. Pourtant, le succès de certains médias est conditionné par ce facteur de consommation. Il s'agit pour le média en question d'une preuve de légitimation, les chiffres en sont témoins, ce qui explique l'accroissement de certains médias malgré l'image qui leur colle.

Dans la seconde partie de la question, nous avons demandé à notre panel de justifier leurs propos, dans certaines réponses, nous avons relevé le paradoxe précédemment cité dans :

« Et bien **pas vraiment objectif** parce qu'ils sont **influencés** par la politique qui dicte des orientations à prendre »

Dans cette réponse, le questionné théorise (nous parlerons de théorie jusqu'à preuve du contraire) sur le fait que la presse ne soit pas libre, dans un sujet sensible, celui de la crise économique, l'information véhiculée est, selon lui, infectée par des enjeux politiques, pour notre part, nous n'allons pas nous aventurer dans ce terrain épineux.

Et deux autres réponses qui se rejoignent dans l'idée sont :

« Je pense qu'il y a une sorte **d'amplification** du phénomène qui n'est pas pour rassurer le citoyen algérien »

« C'est la subjectivité qui domine. Les spécialistes sont **alarmistes**, les politiques relativisent. »

« Ils ne disaient pas les vrais facteurs, ni que le gouvernement était responsable, **tout le monde se prend pour un connaisseur** de système économique. Mais personne n'a fait une vraie étude ou analyse puis un projet pour surpasser cette crise. »

« je pense que tant que les journaux **n'ont pas assez de courage** pour aborder des sujets qui sont en grand rapport avec la crise économique »

Ces deux réponses prouvent qu'il existe un certain recul dans la lecture de l'information chez certains enseignants de notre panel, et une tendance à l'interprétation, bien que les discours sur la crise soient rédigés par des experts en économie. Une première tendance à l'optimisme, « amplification » « alarmistes » et une seconde à l'opposé, plus pessimiste avec « tout le monde se prend pour un connaisseur » ou encore « les journaux n'ont pas assez de courage... ». Il s'agit dans ce cas, d'une lecture subjective de l'évènement, ce qui est intéressant pour nous dans la mesure où nous voudrions vérifier l'effet du discours sur notre panel. Nous développerons davantage cette idée dans la synthèse.

D'autres réponses étaient plus équilibrées, ils parlent d'une presse qui décrit l'information relative à la crise économique comme objective dans certains cas, et subjective dans d'autres, nous citons ces deux réponses à titre d'exemple :

« Et bien tout dépend du journal en question et de l'auteur de l'article, la plupart ne font que **rapporter l'information**, et pour ceux qui font une analyse, c'est souvent **tendancieux**, mais il y a certains auteurs qui font des analyses objectives. »

« Parfois ils sont objectifs et dans certains cas sont subjectifs. Dans le premier cas, s'il s'agit **d'une réalité économique ou d'un constat social**, et dans le deuxième cas s'il s'agit d'une carte utilisée pour **aggraver l'analyse des évènements** pour mettre de la pression au gouvernement de libérer encore la presse écrite et la soutenir avec des budgets liés à la publicité. »

Item 5 : Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.

Oui	Non
16	18
47,06 %	52,94 %

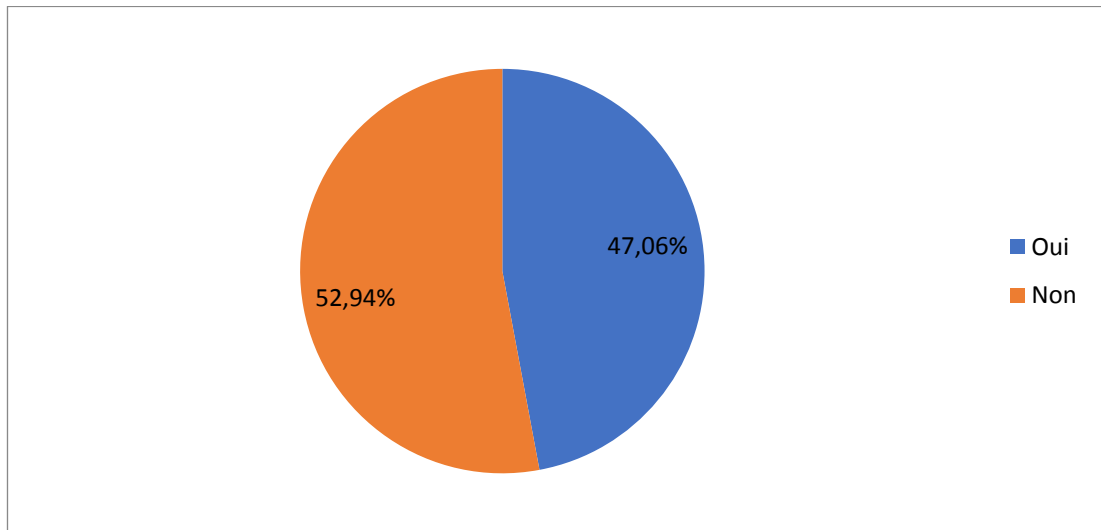


Fig. 25 Réponses question 5

Lecture des données :

Un panel partagé sur cette question, la quasi-moitié affirme que les journaux algériens influencent, ou contribuent dans la création de l'opinion publique. Le développement de cette question nous explique encore mieux la position de chaque questionné.

Commentaire :

Nous assistons à des réponses tranchées, les avis des uns et des autres sont bien arrêtés et argumentés comme dans :

« Non, parce que les gens savent que ce qui se dit dans les médias **n'a rien à voir avec la réalité.** »

« Non, ils n'influencent pas l'opinion publique dans la mesure où **tout le monde sait que l'Algérie va mal.** »

Dans les deux cas, les questionnés font une projection sur la réalité, ils comparent les faits, ils rejoignent en partie la question précédente où ils affirment que la presse écrite ne serait pas fidèle à la réalité.

Dans une autre mesure, et représentant 47,06 % de notre panel, ils affirment que la presse contribue à la construction de l'opinion :

« Tout à fait, c'est **un des rôles de la presse,** ils le font de façon préméditée ou involontaire, surtout dans les périodes où un sujet est traité avec insistance et où l'organe de presse a **une certaine ligne idéologique** ou **d'intérêt.** »

« Ils (les journaux) **usent de tous les alibis et de l'opinion publique à chaque fois,** il se révolte. Le soulèvement d'octobre 88 fut déclenché par la presse (en partie). Le hirak est aussi déclenché par l'alerte médiatique (en partie). »

Nous avons tout de même remarqué que les questionnés ne s'incluent pas dans les faits quand ils répondent par « oui », ils évoquent le sujet comme s'il ne les concernait pas comme nous pouvons le voir dans les réponses :

« Les journaux mentent. C'est la phrase qu'on entend souvent **chez les Algériens.** Mais **une certaine catégorie d'Algériens est bien influencée** par ce que colportent les journaux ».

« Ils influencent **une certaine partie du peuple,** il est clair qu'une majorité rapporte ce qui se dit dans les médias, dans les lieux publics comme les cafés, **certaines personnes construisent** leur opinion en se basant sur des faits relatés par les médias. »

Il s'agit d'une attitude dont Jean Claude Kaufmann avait dit : « L'homme ne devient un être social que lorsque l'outil, l'œuvre, l'institution ou la règle qu'il a produits deviennent

extérieurs à lui, lui échappent, et agissant en retour comme une contrainte.»⁵. En effet, la construction de l'opinion étant considérée comme un processus inhérent à leur propre personne, ils s'excluent par conséquent de ce procédé qu'ils maîtrisent, et des médias qui, semble-t-il, n'ont pas de maîtrise sur eux, du moins dans ce processus complexe de la fabrication de l'opinion.

Item 6 : Pensez-vous que la presse algérienne écrite soit le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.

Oui	Non
07	27
20,58 %	79,42 %

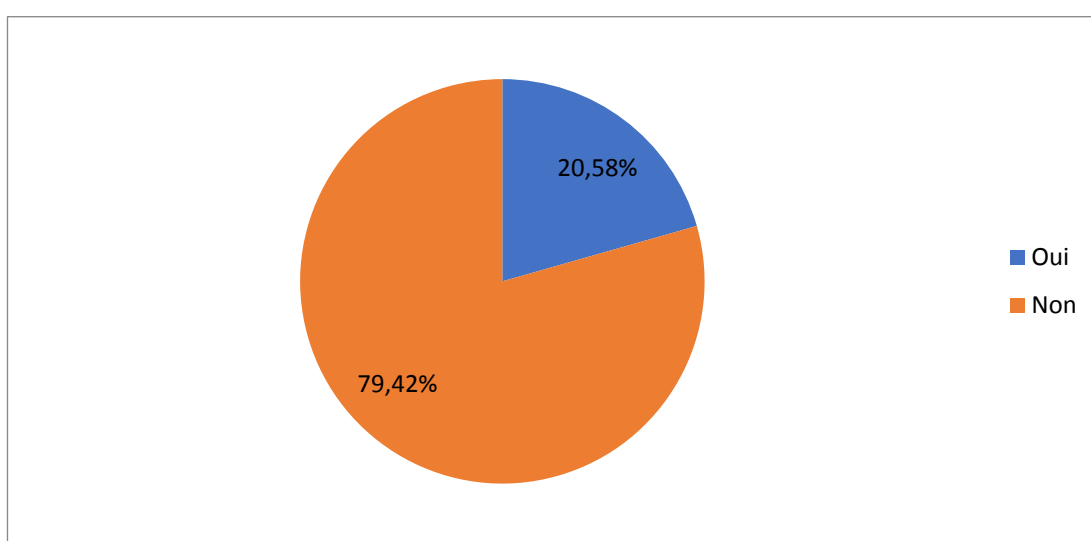


Fig. 26 Réponses question 6

Lecture des données :

Les réponses sont presque unanimes, 79,42 % pensent que la presse algérienne écrite ne serait pas le meilleur moyen pour parler de la crise économique, mais encore une fois, les réponses les plus intéressantes, sont celles que notre panel a fournies pour justifier sa réponse.

Commentaire

En prenant en considération l'enchaînement des résultats des questions précédentes, ceux-là s'inscrivent dans la même logique et confirment le même paradoxe relevé dans la question autour de la subjectivité.

Les causes principales qui ont poussé les questionnés à répondre par « non », sont au nombre de trois :

⁵ Kaufmann Jean-Claude, *Ego. Pour une sociologie de l'individu. Une autre vision de l'homme et de la construction du sujet*. In: *Revue française de sociologie*, 2001, 42-4. p.760.

- Les médias traditionnels ont été dépassés par la technologie et les réseaux sociaux :

« Non, mais à part **la presse électronique où les réseaux sociaux**, aucun autre média n'a les infrastructures que possèdent les médias comme les journaux. »

« Il s'agit d'un **problème générationnel**, ou d'époque puis qu'avec **la technologie**, les journaux ont perdu de leur valeur. »

- Les journalistes ne veulent (ou ne peuvent) pas communiquer à ce sujet pour des raisons politiques :

« Non car dans le tiers-monde **on n'a pas la liberté d'expression**. »

« Franchement, il me semble que la presse algérienne **n'a jamais été en possession d'informations réelles** et utiles qui traitent de la crise économique. Il y a cependant **un black-out sur des infos stratégiques** auxquelles ne peuvent avoir accès les journalistes algériens »

- Ils ne sont pas experts dans le domaine, donc ils disent « n'importe quoi » :

« Non du tout, car ils **ne sont pas professionnels** donc ils disent parfois n'importe quoi. »

« Non parce qu'ils sont **incompétents**. »

Item 7 : Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?

Oui	Non
26	08
76,47 %	23,53 %

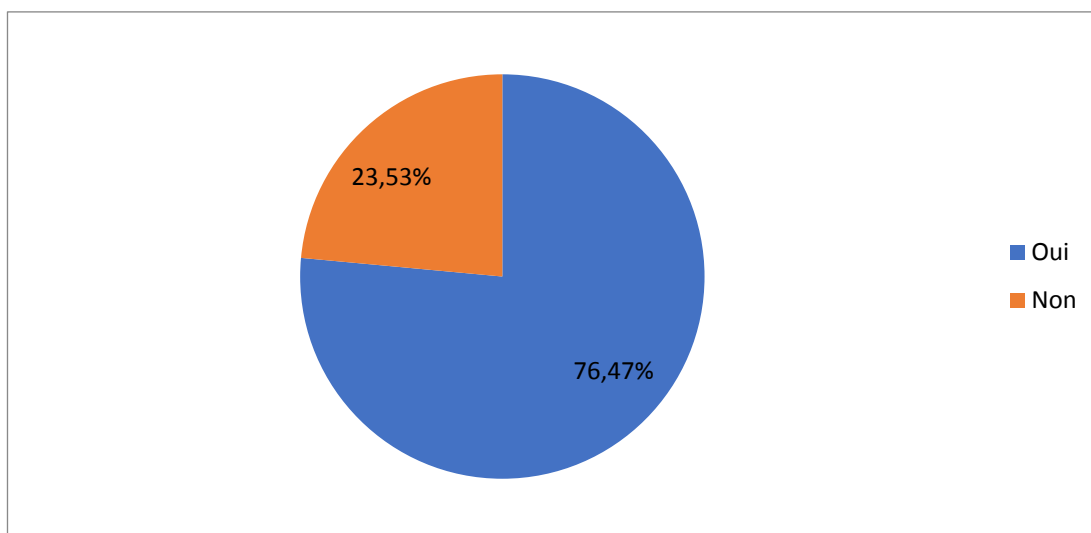


Fig. 27 Réponses question 7

Lecture des données

Dans cette question, trois questionnés sur quatre avouent avoir déjà rapporté une information véhiculée par les médias à propos de la crise économique. Les sujets rapportés sont : la loi des finances, la politique d'austérité, la baisse du cours du pétrole, les restrictions d'importation et la suppression de l'IRG.

Commentaire

Notre panel, malgré sa réticence quant à la crédibilité de l'information véhiculée par les médias, il participe au processus de diffusion de l'information concernant la crise économique, deux hypothèses ne sont alors parues possibles pour justifier cette action :

- Nos questionnés (76,47 %) analysent l'information, la reconditionnent et la véhiculent par la suite.
- Comme le dit Cyrille Frank⁶, il s'agit d'un « mécanisme de valorisation sociale... gagner la sympathie de l'autre en lui procurant une satisfaction, et quoi de plus efficace que de le divertir ou l'avertir ? »⁷ l'information est donc source de socialisation et de divertissement.

Nous précisons qu'il ne s'agit que d'hypothèses, mais nous maintenons tout de même notre position là-dessus, l'une de nos deux hypothèses nous paraît la plus à même à expliquer un tel comportement compte tenu des résultats précédents ; 70,58 % croient que ces médias sont subjectifs, 52,49 % affirment que ces médias n'influencent pas l'opinion et 79,42 % disent que la presse algérienne n'est pas le meilleur moyen pour communiquer autour de la crise économique.

Item 8 : Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?

La télévision	La radio	La presse écrite	Aucun
18	10	3	3
52,94 %	29,41 %	8,82 %	8,82 %

⁶ Journaliste, formateur, consultant pour les médias et les marques. Spécialiste de l'optimisation des contenus en ligne et de leur monétisation.

⁷ Article paru dans LES ECLAIREURS DE LA COM, Cyrille Frank, « La socialisation contre l'information » le 12/09/2017, consulté le 27/09/2019 à 17 h 30.

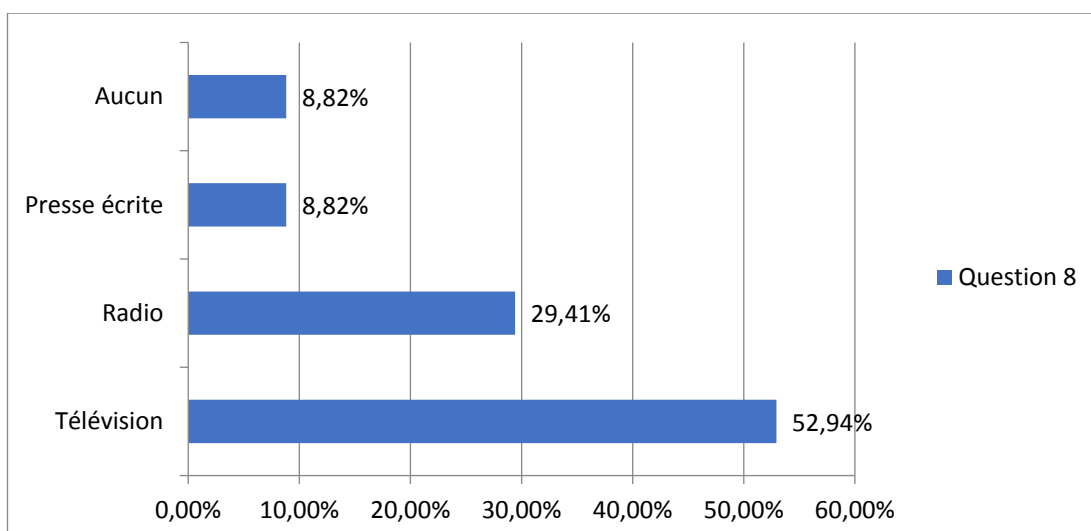


Fig. 28 Réponses question 8

Lecture des données :

Parmi les médias classiques, la télévision a la part du lion avec 52,94 % représentant 18 enseignants sur 34, la radio arrive en 2^e position avec 29,41 % et enfin, 8,82 %, soit 3 questionnés seulement de notre panel pensent que la presse écrite est le moyen le plus efficace pour communiquer sur des sujets tels que la crise économique par exemple. La raison principale de ce choix étant que la télévision passait des images et du son.

Commentaire :

Le choix de la télévision, notamment avec l’ouverture de l’audiovisuel pour le secteur privé, a offert à notre panel une large palette de traitement d’information, il semble que nos questionnés trouvent que l’information munie d’une image et d’un son soit la plus efficace, ce qui ne veut pas forcément dire que ce moyen soit le plus crédible, l’efficacité de la transmission de l’information ne concernant que le médium qui arrive à atteindre le plus de public, alors que la crédibilité reste toujours relative à l’information véhiculée. Pour ce, nous vous renvoyons à la fin de notre enquête avec une question qui explore le champ de la crédibilité.

Item 9 : Quel moyen d’information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?

Facebook	YouTube	Twitter
32	24	03
94,11 %	70,58 %	8,82 %

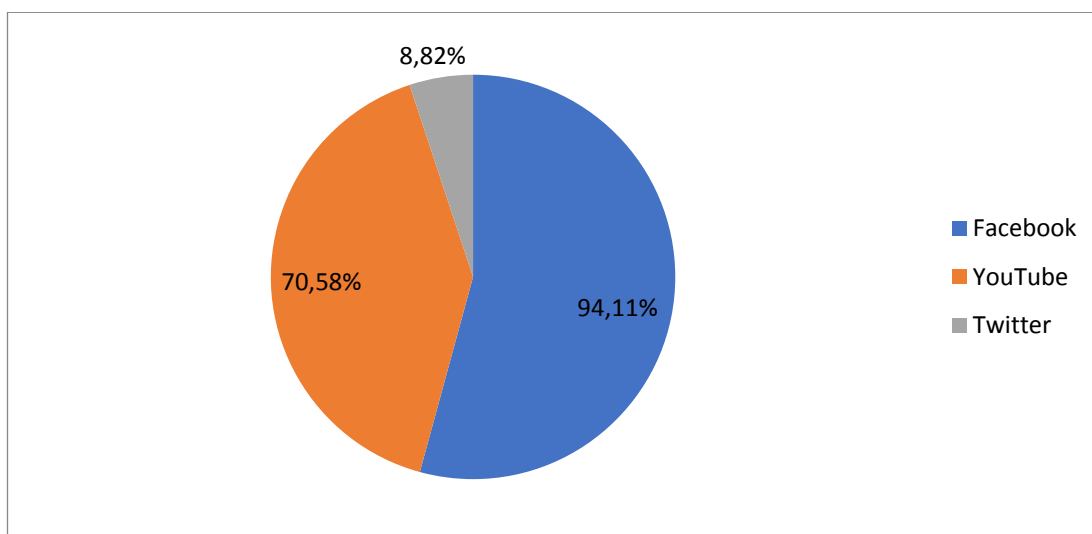


Fig. 29 Réponses question 9

Lecture des données :

La quasi-totalité de notre panel se renseigne sur Facebook, YouTube constituant une alternative à la télévision se trouve 2^e, et en dernière position, nous retrouvons Twitter avec seulement 8,82 % d'utilisateurs. La cause principale est la forte affluence sur le réseau Facebook, et l'image sur YouTube.

Commentaire :

Avec 25 millions de comptes Facebook⁸, le réseau social est la première source d'information en Algérie, il constitue la première source d'information du pays, le problème, ce sont les fake news qui deviennent rapidement virales, le niveau de fiabilité est donc très faible, vu que les sources ne sont absolument pas vérifiées. La question que nous nous posons alors est d'ordre dichotomique, face à cette émergence des nouveaux médias, y-t-il encore de la place pour la télévision, la radio ou encore la presse écrite ?

Item 10 : Décrieriez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :

Résultats

Excellente	Bonne	Moyenne	Médiocre	Ne valant rien
00	02	14	14	4
0 %	5,90 %	41,2 %	41,2 %	11,80 %

⁸ Statistique décembre 2019, source Facebook stats

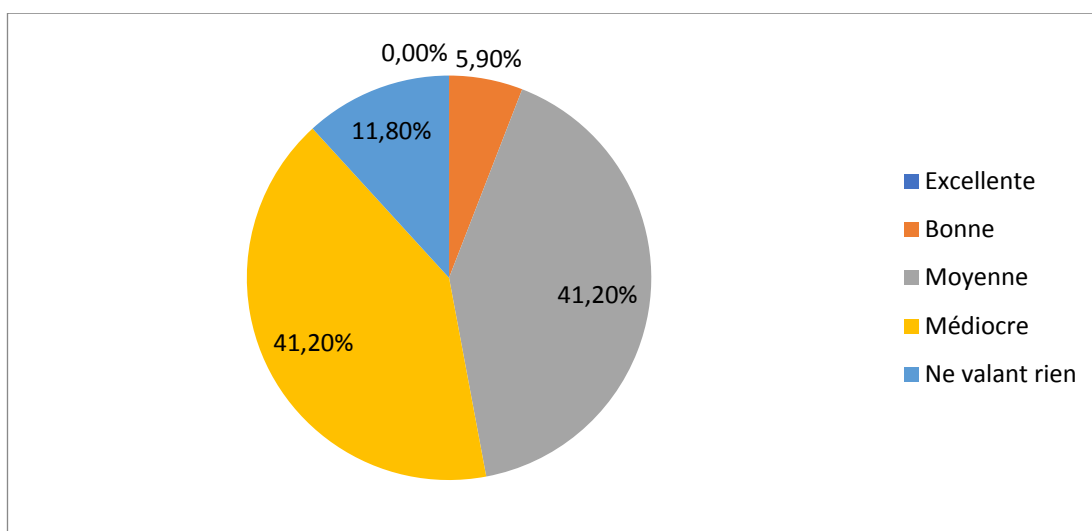


Fig. 30 Réponses question 10

Lecture des données

Avec 0 %, personne de notre panel ne pense que la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne est excellente, ensuite, 2 questionnés seulement, soit 5,9 % jugent que la qualité est bonne, viennent ensuite à 41,2 % chacun à hauteur de 14 personnes qui pensent que l'information est soit médiocre, soit moyenne, et enfin 4 personnes disent que l'information ne vaut carrément rien.

Commentaire

Les résultats de cette question nous paraissent en adéquation avec l'ensemble du questionnaire, en se référant aux questions 4 portant sur le degré de subjectivité, 5 sur l'influence et 6 sur l'efficacité, cette question s'inscrit dans la même lignée pour confirmer que notre panel ne croit pas au produit de l'appareil médiatique en Algérie, spécifiquement dans le contexte de la crise économique.

2 Synthèse des résultats

Sous couvert d'une étude sociologique sur la politique de l'austérité dans la presse algérienne, nous avons pu enquêter sur un phénomène purement linguistique, appartenant à la pragmatique qu'est celui de l'effet du discours médiatique sur le récepteur.

Outre le problème de lecture, qui nous a un peu étonné au départ, les résultats de l'étude suivent une certaine logique, et une première interprétation se dégage d'emblée ; notre cible, qui n'est pas des moindres, de hauts cadres de la société, à leur tour formateurs de cadres de la société, s'inscrivent dans un paradoxe bien connu du rapport de l'homme avec l'information. En effet, lire

à titre informatif devrait contenir un critère de sélection de la part du lecteur, il doit être en mesure de choisir la source d'information qu'il juge crédible et fiable, or, notre enquête nous a révélé le contraire.

Quatrième pouvoir, exerçant son privilège d'agir par le moyen du langage et par sa capacité à faire accepter à l'autre une représentation de la réalité qui n'a pas besoin d'être objective pour être crédible, la presse s'impose et impose son marketing en Algérie, elle vend et fait vendre l'information, circule et fait circuler l'information, quelle que soit sa qualité, son médium et surtout son consommateur, l'appareil médiatique a prouvé, du moins à travers cette enquête, son efficacité sur le plan commercial, bien loin de la quête d'une vérité ou d'un travail journalistique qui s'inscrit dans les règles de l'art.

3 Conclusion partielle

Quel que soient les objectifs des discours à travers le message transmis, ils confirment sans cesse l'impact qu'ils ont sur la société, prouvant ainsi que le discours journalistique et politique ont une place incontestablement, indiscutable dans l'interaction qu'ils peuvent créer chez les différentes sphères de la société. Cette influence a fait que les médias constituent dorénavant un atout majeur pour les appareils étatiques, en leur permettant d'influencer, et d'ancrer des idées dans un souci d'hégémonie de la part de ceux qui tiennent le pouvoir, et même les prétendants.

Cette action que subissent les acteurs sociaux est rarement identifiable chez les masses de communication. C'est pourquoi le mécanisme de la manipulation est stable, et se livre à l'analyse, comme nous avons pu le démontrer.

Signalons à la fin, que même si l'étude de l'impact médiatique que nous avons effectuée paraît sommaire, par rapport à tout ce qu'on pourrait réaliser comme analyse dans le domaine de l'information et de la communication, elle nous a permis de répondre à la problématique précédemment citée.

L'euphémisme et la langue de bois demeurent des instruments effectifs dans le champ politique notamment le cas du discours algérien qui nous a démontré les différents procédés utilisés tâchant à rendre la crise pétrolière comme un simple fait qui ne constitue guère une menace sur le pays, après avoir constaté que la politique d'austérité est devenue une rationalisation des dépenses, le gel des recrutements comme une optimisation des dépenses non prioritaires, et l'adoption de la loi de finances de 2016, 2017 et 2018 comme une orthodoxie financière.

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés aussi à l'argumentation dans le discours politique, comme étant une pratique discursive se préoccupant de convaincre et persuader les interlocuteurs et d'accroître l'unanimité autour de la conjoncture économique, spécifiquement par le biais du discours épideictique officiel, dans le cas où nous avons assisté à un discours de glorification de l'ère Bouteflika, dans ce sens les politiques ont répondu à la conjoncture économique actuelle en citant les exploits réalisés ces 20 dernières années.

Conclusion générale

« Chercher à cerner dans un texte les instances idéologique et énonciative, c'est s'aventurer dans une quête dont on sait que jamais elle ne saurait s'achever »¹

L'analyse des discours de la crise économique nous a doublement marqué, subjectivement, en notre qualité de citoyen, qui par sa nature s'intéresse aux événements d'une telle ampleur, et objectivement, comme étant chercheur en sciences du langage ; une discipline, qui constitue un outil d'analyse aussi important que la sociologie ou la psychologie, et s'associe parfois à eux dans une perspective de recherche qui vise à décortiquer l'évolution du langage, comme un fait que la communauté linguistique revendique afin de maintenir le statut des usages langagier, quelles que soient ses visées.

L'analyse du discours à l'entrée lexicale a investi son étude dans les discours politiques, à la lumière de Jean Baptiste Marcellesi, qui a étudié les discours politiques en Corse. C'est en partie dans cette lignée que s'inscrit l'analyse que nous avons effectuée. En illustrant cela dans l'importance que nous avons donnée à l'entrée lexicale, représentée par le lexème, ce dernier est issu d'un choix que nous avons justifié par la position dans laquelle nous nous sommes situé, c'est-à-dire la langue, car elle constitue un espace d'investigation plus avantageux que la parole, qui peut limiter l'étude des unités en un simple répertoire de vocables. Nous n'omettons pas le fait que les vocables sont issus des productions discursives, mais le phénomène de l'interaction a fait que ces productions deviennent sociales, et de cette idée, nous avons préféré puiser dans un champ plus large que celui qu'offre l'aspect individuel du discours, pour le situer dans un aspect conversationnel tel que Grice l'a défini.

Pour répondre à la question : « Quelles sont les pratiques discursives utilisées par les énonciateurs dans le dessein de diminuer ou d'amplifier l'étendue de la crise économique ? », nous avons jugé utile de scinder notre étude en trois chapitres. Parler de pratiques discursives veut dire : s'intéresser au contexte du discours, à sa construction et enfin à son effet. Nous avons alors entrepris à la théorie de l'énonciation pour le contexte, appliquer une approche lexicométrique pour étudier la construction du discours, et enfin, une approche argumentative jumelée avec une enquête en sociologie du langage, pour répondre à la question de l'effet du discours de la crise sur tranche sociale bien déterminée. Nous avons obtenu les résultats suivants :

Dans le premier chapitre, intitulé « ancrage de la crise économique dans le discours », nous avons comme objectif de positionner le discours dans un contexte énonciatif. En nous inspirant

¹ KERBRAT-ORECCHONI Catherine, *L'énonciation ; de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, (1980). p 226

de la théorie de l'énonciation instaurée par Émile Benveniste, nous avons, naturellement, entamé notre étude par le repérage de la triade *je / ici / maintenant*. L'inscription du « je » dans un discours politique s'est avérée une affirmation, l'énonciateur assume et prend en charge son énoncé, cette posture énonciative est intrinsèquement annonciatrice d'un pouvoir exercé. Il s'adresse essentiellement à un « vous », qui, grammaticalement, englobant le « tu », les trois énonciateurs que nous avons choisis s'adressent au peuple algérien, comme un public acquis, un énonciataire gouverné. Quant au « je » dans le discours journalistique, il était plus difficile à « débusquer », car, tenu par le contrat déontologique, celui-ci l'empêche de s'affirmer dans son énoncé. Néanmoins, la présence de l'énonciateur se ressent à travers la prise en charge d'autres « je » comme nous l'avons expliqué lors de notre analyse. Un discours sur la crise économique embrayé, grâce à l'inscription de ses énonciateurs. Les politiques ne se situent pas dans la spatio-temporalité, la question de la crise ne se pose pas, selon les inscriptions spatiales dans les énoncés étudiés, l'Algérie (comme lieu) n'est pas en crise, quant à la temporalité, les énoncés échappent à l'actualisation des faits par le présent, et se réfugient, très souvent, dans les temporalités du passé ou du futur. Les discours journalistiques de la crise se sont, quant à eux, repérés grâce à la crise économique, relatant, rapportant et commentant les discours politiques sur la crise, la spatio-temporalité des médias à propos de la crise se retrouve greffée sur celle des politiques, et subi, par conséquent, le même sort.

Lors du deuxième volet du premier chapitre, nous avons exploré la dimension modale des énoncés, dans cette partie que qualifie Maingueneau d'« instable », nous nous sommes retrouvés à interpréter les rapports qui existent entre les protagonistes de l'énonciation, l'énonciateur et son énoncé, et enfin la construction du message. Les premières modalités étaient révélatrices de deux types de discours politiques ; le premier, platonicien, prêchant l'idéalité républicaine, celui où l'énonciateur s'entretient avec son peuple, pour lui parler du peuple, de sa gouvernance, de sa vision de la nation. Le second discours, aristotélien, évoque les techniques d'organisation de la vie politique et économique. Le discours politique algérien s'inscrit plutôt dans la première catégorie, à l'exception des discours d'Ahmed Ouyahia, qui comportent des éléments organisationnels de la vie politique et économique. Dans le discours journalistique, l'équation des modalités d'énonciation est plutôt simplifiée, le rapport qu'entretiennent les protagonistes de l'énonciation est celui d'informateur / informé, l'interaction est absente du processus énonciatif, le flux d'énonciation est à sens unique. Les deuxièmes modalités sont celles qui définissent le rapport entre l'énonciateur et son produit. Nous avons constaté que les politiques étaient parqués par les indicateurs de vérité, cela ne veut pas dire que les politiques « disent la vérité » (notre étude

ne prétend pas à ces conclusions), mais qu'ils l'expriment. Les discours journalistiques sont, quant à eux, marqués par la certitude, une démarche que nous comprenons, on ne lit pas un article qui présente des incertitudes. Les dernières modalités sont celles du message, celles-ci nous ont aidés à comprendre l'apport de certains changements syntaxiques, qui paraissent, à première vue, anodins, mais qui peuvent créer une incidence sémantique, à l'image de la passivation ou la nominalisation.

Le dernier volet de ce chapitre était consacré à l'inscription des énonciateurs dans le discours par le biais de trois moyens linguistiques, les adjectifs, les verbes et les adverbes. Ces éléments nous ont fortement confortés dans la réflexion que nous nous faisons des discours politiques et journalistiques algériens. En effet, à travers les adjectifs, nous avons pu relever une dimension évaluative et axiologique, et une volonté d'accentuer son discours par l'utilisation des subjectivèmes. Les verbes subjectifs marquent une expression d'opinion assez prononcée. L'aspect axiologique de certains verbes était révélateur d'une intention d'inscription énonciative dans le registre mélioratif pour les politiques, péjoratifs chez El Watan, et ambigu pour le Quotidien d'Oran.

Le deuxième chapitre est une analyse lexicométrique. Nous l'avons entamé par le discours politique, nous avons choisi trois énonciateurs ; Abdelaziz Bouteflika, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal. Nous avons utilisé le logiciel Tropes V8.5, afin de segmenter les textes dans une démarche quantitative, mais qui se prête à l'interprétation. Les premiers résultats ont révélé une typologie de discours assez singulière chez les trois énonciateurs. Le premier, Bouteflika, préconise un discours relativement vide d'information. Un discours où domine une vision rétrospective, quasi-nostalgique dans un contexte de crise économique. Les univers référentiels, appelés communément « champs lexicaux », dressent un discours plein de laïus, les sujets abordés sont estampillés de sacralité (la révolution / le patriotisme / la paix / la sécurité), il garantit alors sa non-contestation en dépit de l'information sur la crise économique. Abdelmalek Sellal, Premier ministre alors, construit son discours autour du pathos. Il essaie d'éteindre les voix, qu'il considère comme « pessimistes », à travers un argument majeur que nous avons retenu « l'Algérie ne vacillera pas avec Bouteflika ». La dernière instance politique que nous avons étudiée est celle d'Ahmed Ouyahia, Premier ministre aussi, succédant à Abdelmadjid Tebboune. L'analyse des résultats de la segmentation nous a permis d'assister à un changement de ton dans le discours de la crise économique ; à cet effet, Ouyahia était le premier à parler d'une crise effective, d'une politique d'austérité, une interdiction d'importation, une imposition revue à la hausse...

Le deuxième discours auquel nous nous sommes intéressé est celui des médias classiques (ou traditionnels). Lors de notre analyse, nous avons mesuré l'importance de la ligne éditoriale dans le traitement de l'information. La segmentation a révélé que la crise économique n'a pas eu le même traitement à El Watan que dans le Quotidien d'Oran. Le premier propose un aspect argumentatif du sujet, alors que le second traite la crise économique dans un support textuel descriptif. La nuance la plus flagrante est sans doute celle qui concerne la médiation discursive, à cet effet, les discours d'El Watan proposent l'entrée lexicale « crise » comme étant l'occurrence la plus fréquente, et lui oppose l'entrée « développement », alors que les discours du Quotidien d'Oran sont centrés sur l'entrée « croissance », rejoignant, quelque peu, l'orientation politique d'Abdelmalek Sellal dans le traitement de la crise économique.

Le dernier volet de ce chapitre concerne les nouveaux médias. Nous ne pouvons pas ignorer ce médium qui connaît un ascendant sur son ancêtre, en effet, le développement technologique a imposé ces médias à travers les réseaux sociaux, la gratuité et l'accès rapide à l'information, et c'est peut-être cela qui lui fait défaut. La construction du texte reste relativement maladroite, le style indéfini, on y trouve les caractéristiques encore indéfinies. Quant au traitement de la crise économique, ces nouveaux médias ne délivrent aucune vision claire à propos du sujet, proposent des titres « aguicheurs » pour pousser l'internaute à cliquer sur le titre. Nous réitérerons ce que nous avons constaté dans cette partie du travail : les codes du journalisme électronique restent encore à définir, et à penser.

L'utilisation de l'outil informatique dans cette partie nous a garanti une certaine précision, dans une démarche méthodologique qui ne tolère pas l'incertitude. Parmi les résultats que nous avons obtenus à travers cette analyse, une élaboration d'un répertoire propre aux discours de la crise économique et de la politique d'austérité. De cette manière nous avons conclu que ces productions langagières qui concernent la crise économique sont particulièrement marquées différemment par les instances énonciatrices au niveau des stratégies de conception des discours.

Le troisième chapitre est composé de quatre volets ; le premier concerne l'argumentation dans le discours, où nous avons défini la typologie du discours qui prime dans les manifestations langagières concernant la crise économique. La classification aristotélicienne des genres nous permet de dire que les discours de la crise sont à dominance épideictique, où nous assistons à des démonstrations argumentatives visant à glorifier les succès d'un temps passé. D'autres discours, le journalistique en particulier, sont plutôt délibératifs, où l'énonciateur exerce un pouvoir de pensée sur son récepteur en le poussant au débat. Mais la « majeure trouvaille » de cette partie est

les stratégies d'euphémisation et de langue de bois que nous avons pu relever dans les discours. Ces deux stratégies ont longtemps été présentées comme des caractéristiques « stigmatisant » le discours politique, nous avons relevé des éléments prouvant que cette connotation péjorative était légitime, du moins concernant notre corpus.

Le second volet de ce chapitre concerne la manipulation de l'information, un titre qui peut paraître tendancieux, c'est pourquoi nous avons tenu à nous prémunir en nous inspirant des travaux de Noam Chomsky. La synthèse de ses travaux sur la manipulation de l'information a permis de dégager neuf stratégies que nous avons toutes pu vérifier, pour arriver à la conclusion que, consciemment ou non, les médias et les politiques manipulent l'information pour des raisons qui ont été détaillées dans l'analyse. Nous nous sommes intéressés sous le même volet à la désinformation, et à ses mécanismes que nous avons démontré, à l'image de la surcharge informationnelle, l'absence du fact-checking ou encore la propagande et la rumeur.

Le troisième volet se recentre sur l'effacement énonciatif. Bien que cette notion appartienne à la théorie de l'énonciation, nous l'avons envisagé comme une stratégie discursive de traitement de l'information, et non comme une désinscription de l'énonciateur de son énoncé. À cet effet, nous avons schématisé la gradualité de la prise en charge énonciative afin de vérifier le rapprochement ou l'éloignement de l'information de son énoncé. Pour ce, nous avons représenté cette prise en charge en prenant comme exemple des discours journalistiques et politiques sous forme d'arbres, où se dressent des branches de référentiels énonciatifs, plus l'arbre est complexe, plus l'énonciateur se désengage des propos relatés. À ce titre, la structure des discours journalistiques est la plus complexe, du fait qu'elle invoque régulièrement des référentiels énonciatifs à titre informatif ou argumentatif. Quant au discours politique, l'effacement n'a pas lieu d'être, la nature de ce discours lui permet des stratégies d'évitement plus efficaces, et lui impose une présence de par la nature des rapports qu'il entretient avec ses énonciataires.

Dans le dernier volet du chapitre, nous avons proposé une enquête sous forme d'un questionnaire adressé aux enseignants universitaires qui porte sur l'effet du discours de la crise économique. Cette partie relie les trois premières dans la mesure où nous vérifions à travers cette enquête :

- L'argumentation du discours sur la crise, convainc-t-elle ?
- Le lecteur algérien, est-il sujet à la manipulation ?
- L'effacement énonciatif, est-il efficace ?

Le récepteur algérien est bien conscient que les médias essaient de manipuler l'information (pour ne pas dire qu'ils la manipulent) mais, paradoxalement, il continue à consommer la matière médiatique, que l'effacement énonciatif soit efficace ou non, le consommateur de l'information est toujours au rendez-vous.

Cette étude avait confirmé que, seule, la linguistique ne peut contenir le discours, car celui-ci n'est pas issu d'une simple production de mots, en les enchaînant les uns aux autres ; la construction d'un discours obéit à plusieurs facteurs, et pour lesquels nous avons pu relever diverses dimensions sociales. Cette étude nous a permis de redéfinir les productions langagières selon leurs caractéristiques, pour arriver à une distinction nette entre discours, et parole ; le premier s'appuyant sur le contexte social dans une tentative de convaincre l'autre « l'interlocuteur(s) », en puisant dans un registre historico-social, dans lequel tous les acteurs sociaux s'identifient, alors que la parole reste un mécanisme machinal, malgré son dynamisme lorsqu'il s'agit de l'actualisation du langage.

L'analyse de discours à l'entrée lexicale, que nous avons effectuée s'est révélé fructueuse. Cette partie, qui nous a été inspirée par de grands analystes, tels que Jean Baptiste Marcellesi, et Dominique Maingueneau, a répondu au questionnement qui concerne le rôle de cette unité, étant la pièce maîtresse de toute construction d'un discours. À cet égard, nous avons relevé un nombre considérable de fonctions relatives à la contribution des lexèmes dans l'élaboration de tout un système fonctionnel au sein d'un organisme complexe, qui requiert une étude particulière pour permettre l'ajournement des représentations précédemment prises dans la partie argumentative de l'analyse.

Nous avons, de surcroît, pu confirmer les hypothèses que nous avons avancées au début de notre travail supposant que le discours politique algérien concernant la crise économique est un discours euphémique par excellence sur lequel les formulations se multiplient et s'entrechoquent pour désigner une seule vérité qui est (la crise économique n'existe pas).

Pour terminer, nous admettons que certaines notions n'ont pas été prises par considération, et que certaines incohésions seraient présentes dans notre travail de recherche, c'est le cas par exemple de la stratégie que nous avons utilisée pour passer de l'effacement énonciatif à la parole politique, mais nous signalons que nous avons tenu compte des différentes notions, des majeurs constituants de l'analyse du discours politique et sa relation avec les sciences du langage, en d'autres termes, nous avons analysé le discours politique dans sa dimension linguistique (énonciative).

À travers cette étude, nous pensons avoir accompli un travail qui a partiellement résolu notre problématique, mais aussi servant de lancer d'autres pistes de recherche que nous allons exploiter dans les recherches à venir. Nous nous plaçons dans une vision selon laquelle toute recherche en sciences humaines reste inachevée dans la mesure où les théories, les notions et les concepts changent constamment, créant une multitude de perspectives de recherche au service des sciences humaines d'une manière générale, et les sciences du langage dans notre cas.

Bibliographie

1. Les ouvrages :

- ADAM, Jean-Michel, (2005), *Analyse de La linguistique textuelle – Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin, collection « Coursus ».
- ADAM Jean-Michel, (2001). *Les textes : types et prototypes*, éditions Nathan,
- ALLOUCHE Victor, (2012). *Approche interprétative des discours de presse*, L'Harmattan,
- AMOSSY Ruth, HERSCHBERG PIERROT Anne, (2005). *Stéréotypes et clichés*, éditions Armand Colin,
- ANQUETIL Sophie, (2013). *Représentation et traitement des actes de langage indirects*, Classiques Grenier,
- ANSCOMBRE Jean-Claude, DUCROT Oswald, (1997). *L'argumentation dans la langue*, 3^e édition, Mardaga,
- BACHMAN Christian et Al, (1991). *Langage et communications sociales*, éditions Didier,
- BAKHTINE Mikhail, (1978) *Esthétique et théorie du roman*, Paris Gallimard,
- BAYLON Christian, FABRE Paul, (1990). *Initiation à la linguistique, cours et applications corrigés*, éditions Armand Colin, 2^e édition,
- BENVENISTE Emile, (1974). *Problèmes de linguistique générale II*, édition Gallimard,
- Bourdieu, Pierre, (2004), *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, fayard
- BRACOPS Martine, (2006). *Introduction à la pragmatique*, éditions de boeck,
- BRETON Philippe, (1996), *L'argumentation dans la communication*, Editions la découverte.
- BURGER Marcel, (2008). *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, éditions Nota Bene,
- CAUNE jean, (2006). *Culture et communication : convergences théoriques et lieux de médiation*, éditions PUG (Grenoble), 2^e édition.
- CHARAUDEAU Patrick, (2013). *La conquête du pouvoir ; opinions, persuasion, valeur. Le discours d'une nouvelle donne politique*. L'Harmattan,

- CHARAUDEAU Patrick, (1983). *Langages et discours : Eléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, éditions Hachette,
- CHARAUDEAU Patrick, (1997). *Le discours d'information médiatique, construction du miroir social*, éditions NATHAN,
- CHARAUDEAU Patrick, (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, éd de Boeck, Paris,
- CHEURFI Achour, (2010). *La presse algérienne (Genèse, conflits et défis)*, Editions Casbah,
- CHOMSKY Noam, Herman Edward, (2008). *La fabrication du consentement : de la propagande médiatique en démocratie*, Editions Agone,
- CHOMSKY Noam, (2013) *Le bien commun*, Editions écosociété, Montréal.
- CHUQUET Jean et Al, (2011). *Le langage et ses niveaux d'analyse ; cognition, production de formes, production du sens*, édition PUR,
- COURAULT, Marcel, (1957) *Les Voies de la composition française : manuel pratique de l'art d'écrire*, Tome 2 (La Phrase, le style), Paris, Hachette,
- COURTES Joseph, (2007). *La sémiologie du langage*, Armand Colin,
- DANON-BOILEAU Laurent, (2007). *Le sujet de l'énonciation*, éditions Orphys,
- DENDALE Patrick, COLTIER Danielle, (2011). *La prise en charge énonciative : études théoriques* Éd. De Boeck/Duculot,
- DOSTIE Gaétane, (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, éditions de boeck,
- DUBOIS Jean et AL, (2007). *Grand Dictionnaire de Linguistique et sciences du langage*, éditions, Larousse
- DUCROT Oswald et TODOROV Tzvetan, (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, édition du Seuil,
- DUCROT Oswald, *Le dire et le dit*, Les éditions de Minuit, (1984). DUCROT Oswald et Al, *Les mots du discours*, Les éditions de Minuit, (1980).

DUCROT Oswald, (1989). *Logique, structure, énonciation : lecture sur le langage*, éditions de minuit,

GREVISSE Benoît, (2014). *Écriture journalistiques stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, 2ème éd De Boeck,

HAILLET Pierre Patrick, (2005). *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques (actes du colloque de CERISY)*, éditions de boeck,

HAILLET Pierre Patrick, (2007). *Pour une linguistique des représentations discursives*, éditions de boeck,

KAPFERER Jean Noel, (1987), *Rumeurs : le plus vieux média du monde*, Seuil, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (1979). *Analyse sémiotique des textes*, éditions PUL (Lyon),

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (1983). *La connotation*, Presses Universitaires de Lyon,

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (1980). *L'énonciation ; de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin,

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (2001). *Les actes de langage dans le discours : théories et fonctionnement*, éditions Nathan,

LAFONT Robert, Gardès-Madray Françoise, (1976). *Introduction à l'analyse textuelle*, Librairie Larousse,

LAGARDETTE Jean-Luc Martin, (2005). *Le guide de l'écriture journalistique*, édition La Découverte, Paris,

LANE Philippe, (2005). *Des discours aux textes : modèles et analyses*, publications des universités de Rouen et du Havre

LEHMAN Alise, MARTIN-BERTHET Françoise, (1998). *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, NATHAN,

MAINGUENEAU Dominique, (2007), *Analyser les textes de communication*, éditions Armand Colin, 2^e édition.

- MAINGUENEAU Dominique, (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique : « Embrayeurs « temps » Discours rapporté »*, éd Hachette, Paris,
- MAINGUENEAU Dominique, (2014). *Discours et analyse du discours*, Armand Colin,
- MAINGUENEAU Dominique, (1979). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, éditions Hachette,
- MAINGUENEAU Dominique et Al, (2001). *Introduction à la linguistique française tome 1*, éditions Hachette,
- MAINGUENEAU, Dominique, (1994). *L'énonciation en linguistique française*, Hachette,
- MAINGUENEAU Dominique, (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*, Editions du Seuil, avril 2009 (nouvelle édition)
- MAINGUENEAU Dominique, (2003), *Linguistique pour le texte littéraire*, éditions Nathan, 4^e édition.
- MARTIN Olivier, (2009), *L'enquête et ses méthodes : L'analyse des données quantitatives*, Armand Colin, Paris.
- MAZIERE Francine, (2015) *L'analyse du discours*, PUF, (3^e édition).
- MENDENHALL Vance, (1990), *Une introduction à l'analyse du discours argumentatif : des savoirs et savoir-faire fondamentaux*, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- MOEHLER Jaques, AUCHLIN Antoine, (2009). *Introduction à la linguistique contemporaine*, éd Armand Colin, Paris,
- MOESHLER jacques, (1998). *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, éditions Armand Colin,
- MOURAND, Sophie, (2007) *Le Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris Presses universitaires de Paris,
- MOUNIN Georges, (2004). *Dictionnaire de la linguistique*, éditions PUF, 1^{ère} édition (1974), 4^e édition, janvier
- NEVEU Franck, (2015). *Dictionnaire des sciences du langage*, éd Armand Colin, Paris,

- PLANQUE Alice Krieg, (2013). *Analyser les discours institutionnels*, éd Armand Colin, Paris.
- RICALENS-POURCHOT Nicole, (2005) Dictionnaire des figures de styles, Armand Colin, Paris
- ROSIER Laurence, (2008). *Le discours rapporté en français*, éd Ophrys, Paris,
- SARFATI George Elia, (2005). *éléments d'analyse de discours*, éditions Armand Colin,
- SARFATI, Georges Elia, (2002). *Précis de pragmatique*, éditions Nathan,
- SAUSSURE Ferdinand de, (2002). *Cours de linguistique générale*, éditions TALANTIKIT, Bejaia
- SAUSSURE Ferdinand de, (2014). *Cours de linguistique générale*, édition critique établie par Tullio de Mauro, TALANTIKIT,
- SIOUFFI Gilles, RAEMDONCK Dan Van, (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*, éditions Bréal,
- SOUTET Olivier, (1995). *Linguistique*, éditions PUF,
- THILLOY Greta Komur, (2010) *Presse écrite et discours rapporté*, édition Orizons, Paris.
- VALETTE Mathieu et Al, (2006) *Linguistiques énonciatives et cognitives française*, , Paris.

2. Articles et revues :

- ARIFON Olivier, Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente. In Hermès La Revue. 2010/3 n° 58 | pages 69-78
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline. Hétérogénéité(s) énonciative(s). In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 98-111.
- BABOU Igor. Des discours d'accompagnement aux langages : les nouveaux médias. In : *Etudes de Linguistique Appliquée N° 114, Paris, Didier Erudition, 1998, p. 407-420*
- BELANGER André. VAN DROM Andy, Les apports de la linguistique à la théorie des contrats : panorama des principales théories du dialogisme et de la polyphonie à inscrire au sein du phénomène contractuel. In Les Cahiers de droit, vol. 52, n° 1, 2011, p. 37-69 URI : <http://id.erudit.org/iderudit/1005487ar>

- BENABDALLAH Imene, La polyphonie de la négation dans le discours journalistique, in *Synergies Algérie* n° 14, 2011, pp. 115-122.
- BIRKELUND Merete, Pierre n'est pas français mais danois. Une structure polyphonique à part. In *Langue française* (n° 164), 2009, p. 123-135.
- BOUHOU Kassim, L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé, *Politique étrangère*, 2009/2 Eté, p. 323-335.
- CALABRESE Laura, Décoder les titres de presse. In *Recherches en communication*, n° 33 (2010). Pp 115-129.
- CANU Roland, BONNET Valérie, *L'ordre des discours de la crise : un agencement hétérogène. In Mots. Les langages du politique n°115. 2017. pp 9-19.*
- CHAGNOUX Marie, Subjective objectivité : l'effacement énonciatif dans le discours journalistique. In *Revue Mosaïques* N04. 2009. pp 10-15.
- CHARAUDEAU Patrick. : Discours journalistique et positionnement énonciatif. Frontières et dérives. In *Semen, Presse universitaire de franche- comté, Besançon, 2006.*
- CHARAUDEAU Patrick. Une analyse sémiolinguistique du discours. In: *Langages*, 29e année, n°117, 1995. pp. 96-111.
- CHARAUDEAU Patrick, Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? In *revue Communication*, Vol. 27, N° 2, Edition Nota Bene, Québec, 2016.
- CHARLOT Monica. Étude de la presse à travers ses gros titres. In: *Revue française de science politique*, 17^e année, n°1, 1967. pp. 115-118
- CONSTNTIN DE CHANAY Hugues. Dialogisme, polyphonie, diaphonie : quelques critères de distinction. In : *Gragoata*, 2006 ; N° 20, 63-82
- COUDART Laurence. Formes du discours, structure du journal : l'exemple de La Gazette de Paris . In: *Annales historiques de la Révolution française*. N°303, 1996. pp. 49-66.
- DAVIER Lucile. Polyphonie dans le discours journalistique : une étude comparative de la presse anglophone et francophone. In : *ASP* N 56 2009 pp 2-16

- DEWITTE Jacques, La lignification de la langue. In Hermès La Revue. 2010/3 n° 58 | pages 47-54
- DUFAYS Jean-Louis, Stéréotypie et langue de bois. In Hermès La Revue. 2010/3 n° 58 | pages 41-46.
- DURKHEIM Émile, Représentations individuelles et représentations collectives. In Les cahiers psychologie politique [En ligne], numéro 8, Janvier 2006.
- GILLES Philippe. Embrayage énonciatif et théorie de la conscience : à propos de l'Être et le Néant. In: Langages, 29e année, n°119, 1995. pp. 95-108.
- GUILHAUMOU Jacques. Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive. In Marges Linguistiques, N9. Mai 2005. Pp 2-20
- KAUFMANN Jean-Claude, *Ego. Pour une sociologie de l'individu. Une autre vision de l'homme et de la construction du sujet*. In : *Revue française de sociologie*, 2001
- KAUFMANN Laurence, La société de déférence Médias, médiations et communication, *Réseaux*, 2008/2 n° 148-149, p. 79-116.
- KECK Frédéric, Ebola, entre science et fiction , anthropologie & santé [en ligne] 11/2015, mis en ligne le 203 novembre 2015,
- Kleiber Georges. Déictiques, embrayeurs, "token-réflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? . In: L'Information Grammaticale, N. 30, 1986. pp. 3-22.
- LARRAZET Christine, « Politically correct » : une guerre des mots américaine. In Hermès La Revue. 2010/3 n° 58 | pages 111-112
- LAURENT Perrin, La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes, *Langue française* /4 (n° 164), 2009, p. 61-79.
- LAURENT Perrin, La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage, in *Questions de communication* [En ligne], 6 | 2004, mis en ligne
- LEIMDORFER François, SALEM André, Usages de la lexicométrie en Analyse du discours. In Cahiers des Sciences Humaines N 31 (1), 1995 PP 131-143.

- LEPOUTRE Nicolas, SERRES Thomas, *L'Algérie face à la catastrophe suspendue. Gérer la crise et blâmer le peuple sous Bouteflika (1999-2014). In Lectures (mis en ligne)*
- LEVEAU Rémy. Le monde arabe à la croisée des chemins. In: Politique étrangère N°4 - 2001 - 66e année pp. 793-799.
- MAINGUEANEAU Dominique. Hyperénonciateur et « participation ». In: Langages, 38e année, n°156, 2004. pp. 111-126.
- MAINGUENEAU Dominique. Le discours politique et son « environnement, *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 94 | 2010
- MENARD Nathan, SANTERRE Laurent, La richesse lexicale individuelle comme marqueur sociolinguistique. In Cahier de linguistique, n° 9, 1979, p. 165-188.
- MIHAI Coman. Éthique de l'information. Essai sur la déontologie journalistique (Boris Libois). In: Réseaux, 1996, volume 14. n°75. pp. 201-202.
- NØLKE Henning. OSLEN Michel, Polyphonie : théorie et terminologie, lien en ligne http://rudar.ruc.dk/bitstream/1800/3698/1/Olsen_Polyphonie.pdf
- NØLKE Henning, L'ancrage linguistique de la polyphonie, n. 26 (2), Linha d'Água, 2013, p 135-158.
- PINCEMIN Bénédicte. Lexicométrie sur corpus étiquetés, in Le poids des mots, *Actes des 7es journées internationales d'analyse statistique des données textuelles (JADT 2004)*, G. Purnelle et al. (éds), vol. II, pp. 865-873.
- RABATEL Alain, Stratégies d'effacement énonciatif et posture de surénonciation dans le Dictionnaire philosophique de Comte-Sponville. In *Langages*, 2004/4 n° 156, p. 18-33.
- ROSIER Laurence. La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué. In: L'Information Grammaticale, N. 94, 2002. pp. 27-32.
- RUCCELLA Loredana, L'homogénéité du discours politique sur la crise économique. In Halshs, Juin 2014 (mis en ligne).
- SALEM André. Analyse factorielle et lexicométrie : synthèse de quelques expériences. In: *Mots*, mars 1982, N°4. pp. 147-168.

Salès-Wuillemin, E., Morlot, R. L'évolution de la représentation des médias de communication : le cas d'Internet, In ILLETISIM N 01 (2008) 343-359"

STOEAN Carmen Tefania, Les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative, in Dialogos, N°8, 2003.

THOM Françoise, Langue de bois et Aphasie moderne. In Hermès La Revue. 2010/3 n° 58 | pages 129-133

VION Robert. Modalités, modalisations et discours représentés. In: Langages, 38e année, n°156, 2004. pp. 96-110.

3. Thèses ou mémoires :

BENMANSOUR Hadjer, *Le positionnement énonciatif dans le discours journalistique : entre engagement et effacement*. « Le cas de la chronique « pousse avec eux » et « point zéro » ». Mémoire soutenu à l'Université Abou Bakr Belkaid Tlemcen, 2014 /2015.

HAKIM Abla, *Étude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale d'avril 2009 ; dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran*, département de français Université Mohamed Cherif Massaadia Souk Ahras, mémoire de magister, soutenu en 2013.

HANTI Naïl, *Étude de l'emprunt de l'arabe dans le traitement des thèmes liés à la délinquance dans les médias français, de 2012 à 2014*. Cas d'étude : le mot *Caïd*. Mémoire soutenu à l'Université ZIANE ACHOUR - DJELFA, 2013 /2014.

MOHAMMADI-AGHDASH Mohammad, *Approche stylistique de la polyphonie énonciative dans le théâtre de Samuel Beckett*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Lorraine, le 25 janvier 2013.

PEROUSE Diane, *Manifestations de la polyphonie dans des représentations discursives issues de la presse écrite*, Thèse de doctorat en science du langage soutenue à l'université de Cergy-Pontoise, en novembre 2008.

RAHMOUNE Nourddine, *Analyse de l'activité énonciative dans la chronique « Pousse avec eux » de LAALAM Hakim* Mémoire soutenu à l'Université Mohammed Khider Biskra, 2014 /2015.

ROITMAN Malin, *Polyphonie argumentative : Étude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde*. Cahiers de la Recherche 31, Département de français, d'italien et de langues classiques Université de Stockholm Suède : Thèse pour le doctorat, soutenue en : 2006.

4. Les dictionnaires :

Dictionnaire Le Robert, Dictionnaire de la Langue Française, Tome IV, Paris, 1995

Dictionnaire « Le Petit Larousse », Compact, Larousse, Paris, 1996.

Dictionnaire Robert, IV, 2006.

Encyclopedia Universalis, tome XV, 1992.

Encyclopédie Universalis, 2012.

Le Nouveau Petit Robert, 1999.

Le Petit Larousse 2013.

Micro-Robert, 1986. Dictionnaire du français primordial, Paris.

TIEGHEM VAN, Philippe, Octobre 1984. « Dictionnaire des Littératures », Quadrige PUF, Presses Universitaires de France.

TODOROV, T., Ducrot, O., 1972. « Dictionnaire Encyclopédique des sciences du langage », Le Seuil, Collection. « Points ».

VARGA, A. Kibedi ; 1987. « Dictionnaire des littératures de langue française », Bordas.

Liste des figures

Partie 1

Chapitre I : l'approche énonciative

Fig. 1 arbre de représentation de la structure des champs des termes métalinguistiques.....33

Fig. 2 Schéma de la visée temporelle selon Maingueneau40

Chapitre III : les lieux d'inscription du discours

Fig. 3 Catherine Kerbrat-Orecchioni : classification des adjectifs.....76

Fig. 4 Kerbrat-Orecchioni : les verbes d'opinion.....90

Partie 2

Chapitre I : analyse lexicométrique du discours politique

Fig. 5 l'accroissement du vocabulaire dans le discours de Bouteflika (2009-2016).....117

Fig. 6 L'accroissement du vocabulaire dans le discours de A. Sellal (2015-2017)127

Fig. 7 L'accroissement du vocabulaire dans le discours de A. Ouyahia (2017-2019).....140

Chapitre II : analyse lexicométrique du discours journalistique

Fig. 8 L'accroissement du vocabulaire dans le discours d'El Watan.....224

Fig. 9 L'accroissement du vocabulaire dans les discours du Quotidien d'Oran224

Fig. 10 La concordance de l'occurrence "croissance" dans les discours du Quotidien d'Oran ..225

Fig. 11 L'accroissement du vocabulaire dans le discours des nouveaux médias.....236

Partie 3

Chapitre III : l'effacement énonciatif

Fig. 12 Schéma représentatif de l'énoncé286

Fig. 13 Structure discursive de l'article d'El Watan du 15/04/2011287

Fig. 14 Structure discursive de l'article d'El Watan du 18/09/2015287

Fig. 15 Structure discursive de l'article d'El Watan du 02/12/2015288

Fig. 16 Structure discursive de l'article du Quotidien d'Oran du 17/11/2016289

Fig. 17 Structure discursive de l'article du Quotidien d'Oran du 08/01/2017289

Fig. 18 Structure discursive de l'article du Quotidien d'Oran du 06/06/2016289

Fig. 19 Structure discursive du discours d'Abdelaziz Bouteflika le 15/04/2011290

Chapitre IV : effet de la crise dans les médias

Fig. 20 Réponses à la question 1304

Fig. 21 Réponses question 2305

Fig. 22 Réponses question 3306

Fig. 23 Réponses question 3 bis307

Fig. 24 Réponses question 4308

Fig. 25 Réponses question 5310

Fig. 26 Réponses question 6	312
Fig. 27 Réponses question 7	313
Fig. 28 Réponses question 8	315
Fig. 29 Réponses question 9	316
Fig. 30 Réponses question 10	317

Liste des tableaux

Tableau 1 récapitulatif des adjectifs axiologiques.....	84
Tableau 2 Discours de Bouteflika 1	106
Tableau 3 Discours de Bouteflika 2	108
Tableau 4 Discours de Bouteflika 3	110
Tableau 5 Discours de Bouteflika 4	112
Tableau 6 Discours de Bouteflika 5	114
Tableau 7 Discours de A. Sellal 1	118
Tableau 8 Discours de A. Sellal 2	120
Tableau 9 Discours de A. Sellal 3	122
Tableau 10 Discours de A. Sellal 4	124
Tableau 11 Discours A. Ouyahia 1.....	128
Tableau 12 Discours A. Ouyahia 2.....	130
Tableau 13 Discours A. Ouyahia 3.....	132
Tableau 14 Discours A. Ouyahia 4.....	134
Tableau 15 Discours A. Ouyahia 5.....	136
Tableau 16 El Watan article 1	142
Tableau 17 El Watan article 2	144
Tableau 18 El Watan article 3	146
Tableau 19 El Watan article 4	148
Tableau 20 El Watan article 5	150
Tableau 21 El Watan article 6	152
Tableau 22 El Watan article 7	154
Tableau 23 El Watan article 8	156
Tableau 24 El Watan article 9	158
Tableau 25 El Watan article 10	160
Tableau 26 El Watan article 11	162
Tableau 27 El Watan article 12	164
Tableau 28 El Watan article 13	166
Tableau 29 El Watan article 14	168
Tableau 30 El Watan article 15	170
Tableau 31 El Watan article 16	172
Tableau 32 El Watan article 17	174
Tableau 33 El Watan article 18	176
Tableau 34 El Watan article 19	178

Tableau 35 El Watan article 20	180
Tableau 36 Le Quotidien d'Oran article 1	182
Tableau 37 Le Quotidien d'Oran article 2	184
Tableau 38 Le Quotidien d'Oran article 3	186
Tableau 39 Le Quotidien d'Oran article 4	188
Tableau 40 Le Quotidien d'Oran article 5	190
Tableau 41 Le Quotidien d'Oran article 6	192
Tableau 42 Le Quotidien d'Oran article 6	194
Tableau 43 Le Quotidien d'Oran article 8	196
Tableau 44 Le Quotidien d'Oran article 9	198
Tableau 45 Le Quotidien d'Oran article 10	200
Tableau 46 Le Quotidien d'Oran article 11	202
Tableau 47 Le Quotidien d'Oran article 12	204
Tableau 48 Le Quotidien d'Oran article 13	206
Tableau 49 Le Quotidien d'Oran article 14	208
Tableau 50 Le Quotidien d'Oran article 15	210
Tableau 51 Le Quotidien d'Oran article 16	212
Tableau 52 Le Quotidien d'Oran article 17	214
Tableau 53 Le Quotidien d'Oran article 18	216
Tableau 54 Le Quotidien d'Oran article 19	218
Tableau 55 Le Quotidien d'Oran article 20	220
Tableau 56 Algérie Focus articles 1-5	226
Tableau 57 TSA articles 1-5	228
Tableau 58 Algérie Part articles 1-5	230
Tableau 59 Algérie 360 articles 1-5	233

Annexes

Les discours politiques

1. Les discours d'Abdelaziz Bouteflika

Annexe 01 :

Discours 01 : Le 20/01/2009

Votre Altesse Cheikh Sabah Al Ahmed Al Djâbir Al Sabah, Majestés et Excellences, Altesses, Monsieur le Secrétaire Général, Excellences, Messieurs les Ministres et les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en tout premier lieu, de remercier Son Altesse le Cheikh Sabah, le peuple et le gouvernement du Koweït frère, pour l'accueil chaleureux et les marques particulières d'hospitalité, dont nous avons été entourés, ainsi que pour les excellentes conditions réunies pour le succès de ce sommet économique et social.

Mes remerciements s'adressent, également, à Monsieur Amr Moussa, Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes, pour les efforts considérables déployés sous son autorité, dans le cadre du processus préparatoire de nos assises.

Notre sommet se tient, à un moment politique grave pour le devenir de notre nation, moment qui requiert, plus que jamais, son unité et sa mobilisation.

L'agression sauvage déclenchée par Israël contre le territoire palestinien occupé de Gaza, interpelle la conscience de chacun d'entre nous, pour refuser le fait accompli, mettre fin à l'agression, exiger la levée du blocus injuste qu'elle subit et continuer à œuvrer à la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien frère, à un Etat indépendant, avec pour capitale El-Qods Ech-Charif, et à la récupération de tous les territoires arabes occupés.

Cet épisode supplémentaire dans la souffrance du peuple palestinien frère, qui est partagée par tous les citoyens de notre nation, nous oblige à réfléchir, une nouvelle fois, au concept de sécurité collective arabe et, en particulier, à la composante économique fondamentale de ce concept. A cet égard, nous espérons que nos travaux pourront représenter un saut qualitatif dans l'action arabe commune, et jeter les fondements d'un ensemble économique fort dans notre région, avec la conviction partagée, qu'à l'ère de la mondialisation, seuls les regroupements permettent de résister à la marginalisation et à la dépendance.

Notre sommet est historique, parce qu'il se tient dans un contexte économique international, marqué par une crise financière et économique profonde, dont on ne connaît pas encore toutes les retombées, une crise de l'énergie et une crise environnementale, sans précédent, crises qui constituent des défis colossaux pour la communauté internationale en général et, singulièrement, pour notre région.

Monsieur le Président,

Les défis globaux, auxquels doit faire face la communauté internationale, en ce début du 21ème siècle, dont certains sont nouveaux, sont sans commune mesure avec ceux du siècle dernier, en raison, principalement, de l'accélération du phénomène de mondialisation, qui a renforcé l'interdépendance entre les nations.

Ces défis, de par leur nature globale, requièrent des réponses collectives, passant impérativement, par le renforcement de la gouvernance internationale et régionale.

La crise financière, dont les effets néfastes se propagent rapidement à l'économie réelle, et dont on commence à percevoir les retombées sur nos exportations, les flux d'investissements étrangers directs, les recettes touristiques ou les remises des travailleurs émigrés, est une crise de la dérégulation et de la faiblesse de la gouvernance financière internationale. Il est essentiel, que les pays arabes participent, pleinement, à l'identification des ripostes internationales, aux défis posés par cette crise et, en particulier, à la négociation de la future architecture monétaire et financière internationale.

La crise de l'énergie, due, essentiellement, à l'épuisement progressif des énergies fossiles, compliquée par le phénomène du réchauffement climatique, dû aux émissions de gaz à effet de serre, somme la communauté internationale de rechercher d'autres modèles de consommation énergétique, par l'introduction progressive des énergies renouvelables, préservant l'environnement et à un cout assurant un développement économique suffisant.

L'un des défis de ce siècle est de parvenir, de manière coordonnée, à la mise en place de ces nouveaux modèles énergétiques. Les pays arabes doivent se préparer à faire face de manière solidaire au défi des énergies renouvelables, et leurs atouts ne sont pas négligeables en la matière, notamment, pour ce qui est de l'énergie solaire.

Lié au défi énergétique, sans se confondre complètement avec lui, le défi des changements climatiques est assurément l'un des plus cruciaux que doit affronter notre planète au cours de ce siècle. Ses effets sont, déjà, perceptibles en termes de sécheresse et de désertification, d'inondations ou de rareté de l'eau, ou de remontée du niveau des mers. Mais, le pire semble à venir, avec les probables déplacements de populations dans certaines régions du monde, dus aux bouleversements climatiques, avec les conséquences économiques et politiques, qu'ils ne manqueront pas de provoquer. La région arabe devrait être, selon les experts, parmi les régions du monde qui seront affectées par le phénomène des changements climatiques.

Il est essentiel, que nos pays affrontent de manière coordonnée et solidaire ce défi, et définissent, ensemble, une position commune dans les négociations engagées par la communauté internationale, pour faire face à ce phénomène. Le défi de la sécurité alimentaire, essentielle dans la réduction de la pauvreté, et inscrit parmi les Objectifs du Millénaire pour le Développement, menace, malheureusement, encore une partie non négligeable des populations de notre région, en dépit de son potentiel agricole important.

La définition et la mise en œuvre d'une stratégie agricole régionale, permettant d'exploiter tout notre potentiel de terres arables, en particulier, dans les pays souffrant moins de la rareté de l'eau, peuvent contribuer à réduire cette menace. Les ressources financières, la technologie et le savoir-faire, pour le succès d'une telle entreprise, existent dans notre région. Une telle stratégie devrait être, cependant, soutenue par la conjonction de nos efforts dans l'arène internationale en vue, notamment, d'une conclusion heureuse du cycle de négociations commerciales de Doha, accordant un rang de priorité élevé à l'agriculture.

Monsieur le Président,

Les défis globaux, que je viens de citer, sont probablement, les plus importants. Mais, ils ne sont pas les seuls. De nombreux autres existent. On peut en citer quelques-uns, tels que le terrorisme, le trafic transfrontière de stupéfiants, la criminalité transnationale ou la pandémie du Sida. Aucun ne peut être efficacement, et durablement, combattu sans démarche globale.

La démarche régionale ne nous semble pas moins essentielle, tant pour ses mérites intrinsèques, en tant que cadre d'une stratégie, engageant les pays étroitement liés par un destin commun, qu'en tant qu'instrument au service de la transformation du cadre global. Les pays qui ont mis en place des ensembles régionaux en Europe, puis en Asie du Sud-est et en Amérique Latine et, aujourd'hui, en Afrique, ont compris l'utilité et l'apport important de tels regroupements, à leur capacité de négociation internationale et au bien-être de leurs peuples.

Le temps est, sans doute, venu de passer à une étape nouvelle et à un changement qualitatif sur la voie de la mise en place d'un ensemble régional crédible et cohérent. Notre héritage historique et civilisationnel commun, la continuité géographique qui caractérise nos pays, et l'emplacement stratégique de la région arabe, l'abondance des ressources humaines et naturelles, en particulier l'énergie, la disponibilité de ressources financières et les mécanismes institutionnels, mis en place, depuis plus d'un demi-siècle, autour de la Ligue des Etats Arabes, autant que la volonté politique de plus en plus affirmée des dirigeants arabes, constituent des atouts qui rendent possible la réalisation de cet objectif dans un avenir raisonnable.

Il demeure entendu, que le progrès sur la voie de la mise en place de cet ensemble, nécessite la mise en évidence des complémentarités économiques, sur lesquelles il serait bâti, de même qu'une harmonisation et une convergence des politiques économiques de nos pays et des différents espaces, qui composeront le futur ensemble, tels que l'espace enseignement et recherche scientifique ou l'espace social.

Un tel ensemble requiert enfin, la mise en œuvre de quelques grands projets arabes structurants, tels que ceux identifiés au cours du processus préparatoire à ce sommet, en matière de raccordement des réseaux électriques et ferroviaires, et d'autres dans le domaine des ressources en eau, ou dans celui de la sécurité alimentaire.

L'un des indicateurs éloquentes de la faiblesse actuelle de notre intégration est, sans doute, le commerce. Alors que, la part des pays en développement dans les échanges mondiaux, s'est accrue de manière considérable, au cours des dernières années, jusqu'à représenter 34% de ces échanges, ce qui en fait, l'un des grands bouleversements de notre époque, dans le domaine des relations économiques internationales, les échanges interarabes ne se situent qu'à 13% du commerce total de nos pays, malgré les complémentarités nombreuses existant entre nos économies.

J'ai le plaisir, dans ce domaine, d'annoncer la finalisation le mois dernier, par mon pays, de l'ensemble des procédures relatives à son adhésion à la Zone arabe de libre-échange.

Au-delà du commerce, les investissements interarabes recèlent un potentiel considérable pour le développement de nos économies et la création de richesses. Alors que la période actuelle se caractérise par des progrès importants dans la mise en place d'entreprises communes entre capitaux arabes et capitaux provenant de pays industrialisés, la part des entreprises associant des capitaux arabes entre eux, bien qu'elle ait enregistré, récemment, un essor remarquable, reste encore faible.

Je suis persuadé que l'apparition récente d'entreprises du secteur privé arabe, modernes et performantes, aux côtés des entreprises du secteur public, est de nature à apporter une contribution significative au développement économique et social de notre région.

Par ailleurs, et en dépit de nos potentialités et des efforts significatifs menés par certains de nos pays, notre indice moyen de développement humain, est encore parmi les plus faibles de la planète, que cela soit pour les aspects relatifs à l'éducation, à la santé ou à la participation des femmes au développement.

De même, le taux moyen de pénétration des technologies de l'information et de la communication, reste modeste dans la région arabe. Je suis persuadé, qu'une amélioration suffisante de nos performances dans ces domaines, qui reflètent en dernière analyse le bien-être de nos populations, représente, non seulement, l'objectif ultime de nos politiques et de nos efforts, mais également, une condition indispensable à la modernisation économique et sociale de nos pays.

Monsieur le Président,

Pour ce qui la concerne, l'Algérie a, au cours de la dernière décennie, recouvré sa stabilité et s'est engagée dans un vaste processus de développement et de modernisation de son économie. C'est ainsi, qu'elle a lancé un Programme de soutien à la croissance pour la période 2005-2009, d'un montant dépassant 200 milliards de dollars. Ce programme a, d'ores et déjà, des retombées d'une grande importance sur les citoyens, mais aussi, sur les opérateurs économiques et l'environnement des investissements.

Il porte, essentiellement, sur de grands projets d'infrastructures tels que la construction de l'autoroute Est/Ouest, le développement du transport ferroviaire, des projets de transfert d'eau, de réalisation d'un million de logements ou le

développement des Hauts-Plateaux et de la région sud. Ce programme permet au partenariat, notamment arabe, de connaître une dynamique nouvelle que devrait accélérer l'adhésion de l'Algérie à la Zone arabe de libre-échange. Parallèlement à ce programme, un grand effort d'adaptation et de réforme de notre cadre législatif et réglementaire a été entrepris en vue de le rendre plus avantageux et plus souple et d'encourager l'activité économique et l'investissement, de même qu'une modernisation du secteur bancaire visant à améliorer notre système de paiement. Ce renforcement des équilibres internes et externes de notre économie se reflète, très clairement, dans les principaux indicateurs pour l'année 2008, avec une croissance économique globale de 6,1% hors hydrocarbures, taux de croissance qui me permet de dire aux investisseurs arabes, qu'il y a, en Algérie, une croissance à partager.

Monsieur le Président,

Les potentialités importantes que recèlent nos pays constituent des atouts précieux pour l'édification d'un ensemble solide et crédible, permettant de mieux résister aux retombées négatives de la mondialisation, mais également, de satisfaire les aspirations de nos peuples à un devenir commun, conforme à leur héritage historique et civilisationnel. Pour cela, une démarche déterminée et rationnelle, adossée à des mécanismes de suivi et de financement efficaces, sera sans doute nécessaire, à toutes les étapes de ce processus, afin de ne pas hypothéquer les chances de succès de ce projet crucial pour notre nation. Notre intégration réussie à l'économie mondiale et notre inscription parmi les acteurs importants d'un monde en perpétuelle mutation sont à ce prix

Annexe 02 :

Discours 02 : Le 14/04/2011

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je suis heureux d'avoir aujourd'hui la possibilité de m'adresser à vous et d'affirmer, devant vous, que je suis attentif aux problèmes de notre jeunesse et reste convaincu de la nécessité de leur apporter des solutions, car la jeunesse occupe une place prééminente dans notre société. C'est en vous que nous plaçons nos espoirs d'un avenir prospère et heureux pour le pays.

Dans leur jeunesse, vos aînés ont libéré le pays, portés par l'amour de la patrie et le refus d'accepter la perpétuation de la domination étrangère.

Ils se sont par la suite attelés, aux côtés de leurs cadets, à la construction de l'Algérie indépendante. Certes l'élan de construction nationale a eu à connaître une halte douloureuse. Mais, grâce à Dieu, l'Algérie s'est remise en marche depuis une décennie, pansant ses blessures et réactivant la dynamique de développement qu'elle entend poursuivre. C'est de cela que je suis venu vous entretenir dans cette belle ville de Sidi Bel-Abbès qui, à travers son pôle de sciences médicales, son industrie mécanique et son complexe électronique qui renaîtront témoigne de ce que peut réaliser la conjugaison des volontés, des énergies et des atouts du pays.

Un atout majeur de notre pays réside dans sa jeunesse dont la vigueur, l'énergie et la compétence constituent à la fois le levain et la locomotive du développement. Sans nul doute, le développement national sera, demain, le fruit de votre labeur, se conjuguant ainsi avec votre propre avenir.

Aujourd'hui, les problèmes de la jeunesse sont cependant variés leur traitement exige beaucoup de temps et leur analyse demande beaucoup de rhétorique.

Je ne suivrai pas ce chemin pour vous en parler car à chaque contexte son langage. J'ai choisi la manière de vous en entretenir en sachant que la problématique de la jeunesse est prise en charge par l'ensemble des secteurs ministériels et par l'ensemble des institutions de l'Etat et ceci ne vous échappe certainement pas. Ainsi, ai-je choisi d'éclairer pour vous notre démarche immédiate et à venir pour les secteurs qui composent le système éducatif national, en commençant par la formation professionnelle. Nos propositions en la matière seront concrètes et ne relèveront ni de considération abstraites ni de slogans démagogiques.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Dans le secteur de la formation professionnelle, la décennie écoulée a notamment connu un doublement des effectifs des stagiaires et une forte progression de l'apprentissage en entreprise. Ainsi, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels s'est engagé à concrétiser progressivement les recommandations de la première conférence et à prendre en charge les attentes des jeunes, telles qu'elles ont été exprimées alors. La conférence d'aujourd'hui, la deuxième, va vous permettre de faire le point sur les différentes actions entreprises dans ce cadre et, en même temps, de poursuivre et d'approfondir la réflexion autour des questions qui constituent pour nous, comme pour vous, des sujets de préoccupations et d'intérêt. Ce secteur dispose aujourd'hui d'un réseau de 1035 établissements de formation, totalisant une capacité d'accueil de 248.000 places pédagogiques et une capacité d'internat de 45.000 lits. C'est ce qui a permis de faire passer les effectifs des stagiaires en établissement et en apprentissage de 340.000 en 1999 à 654.000 en 2008. Le secteur s'est renforcé récemment par la création de 300 sections détachées qui fonctionnent actuellement au profit du monde rural.

Le budget de fonctionnement de ce secteur est passé de près de 8 milliards de dinars en 1999, à 26 milliards de dinars pour l'année 2009. Il a donc été multiplié par plus de trois, facilitant le renforcement des établissements de formation en moyens nécessaire à leur bon fonctionnement.

La formation professionnelle continuera de bénéficier de notre soutien, pour assurer la qualification de nos jeunes et faciliter leur insertion professionnelle. Avec une enveloppe allouée de près de 60 milliards de dinars, le programme

d'investissement, dont bénéficie ce secteur, porte notamment sur la construction de 438 structures nouvelles de formation et d'hébergement, représentant 56.000 postes de formation et 9.120 places d'internat, ainsi que l'acquisition de 4.277 sections d'équipements technico-pédagogiques.

L'effort de l'Etat ne s'est pas limité à la réalisation d'établissement et à la fourniture d'équipements pédagogiques. Il a également porté sur l'extension des capacités d'apprentissage, le développement de la formation à distance et la mise en place de dispositifs spécifiques de formation en faveur de certaines catégories de la population, notamment les femmes au foyer, les handicapés physiques, les jeunes sans niveau scolaire et les jeunes en danger moral. Ce secteur a beaucoup évolué et ne cesse d'améliorer les conditions de formation des jeunes. Il a su nouer des relations de collaboration avec son environnement, qui ont permis de réaliser un grand nombre de programmes de formation et de perfectionnement adaptés à des besoins spécifiques. Les cadres de partenariat qui ont été mis en place avec les autres secteurs et les grandes entités économiques constituent autant d'espaces de concertation et de travail en commun qui méritent d'être renforcés pour rapprocher au maximum la formation de l'emploi.

C'est pour renforcer cet élan que j'annonce, qu'à partir de l'automne prochain, la bourse d'équipement servie annuellement aux stagiaires passera de 300 DA à 2.000 DA. En outre, tous les stagiaires qui ne bénéficient pas déjà d'une bourse de formation professionnelle, recevront désormais une bourse mensuelle de 500 DA. Enfin, les stagiaires du niveau supérieur de la formation professionnelle verront leurs bourses relevées d'un seuil de 50%.

Nous renforcerons également les encouragements à l'accès des élèves de la formation professionnelle aux stages d'apprentissage. La prochaine loi de finances complémentaire inclura des dispositions fiscales appropriées en faveur des entreprises qui accueilleront les apprentis stagiaires. Pour sa part, la formation professionnelle devra accroître ses capacités d'accueil et adapter encore davantage ses filières aux besoins réels de notre développement. Par ailleurs, des cellules de conseil seront créées au niveau de chaque centre de formation professionnelle, comme dans chaque établissement universitaire, pour assister les étudiants et les stagiaires désireux de créer leur propre activité à l'issue de leur formation.

La formation et l'enseignement professionnels constituent à cet égard de puissants leviers pour le développement humain et la croissance économique, comme ils contribuent fortement à assurer la cohésion sociale.

C'est pourquoi il faut se projeter dans le futur en intégrant les évolutions qui se dessinent déjà par la préparation des travailleurs et des futurs travailleurs aux exigences de demain.

Les sociétés développées sont celles qui ont adopté des politiques d'éducation et de formation visant des objectifs tout à la fois réalistes, anticipatifs et ambitieux. Notre système d'éducation et de formation doit intégrer des démarches de prospective et d'innovation.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

A ce titre, un effort sans précédent a été engagé au niveau de tout le système national d'enseignement, effort qui s'est concentré sur une réforme profonde appelée à se poursuivre, et qui a été accompagnée de nombreuses réalisations. Ainsi, au niveau de l'éducation nationale, il suffira de relever que la moitié des lycées et les trois quarts des collèges qui existent aujourd'hui ont été réalisés durant les dix dernières années. Un soutien massif a également été instauré au profit des enfants des familles démunies, y compris pour la restauration et le transport scolaire. Grâce à Dieu, les résultats de ces efforts sont là, comme en témoigne la proportion de plus en plus élevée des lauréats au baccalauréat. La réforme du système national d'enseignement doit se poursuivre dans plusieurs directions, y compris pour consolider l'appartenance patriotique et identitaire chez nos générations montantes. Nul doute que la constitutionnalisation du devoir de l'Etat d'œuvrer à l'écriture de l'histoire et à son enseignement aux jeunes générations renforcera cette dynamique.

Cette réforme doit également se poursuivre pour rehausser la qualité et l'efficacité des enseignements dispensés à tous les niveaux.

A ce titre, l'éducation nationale devra poursuivre la formation et le recyclage de ses personnels, ainsi que la progression de la place de matières scientifiques et technologiques dans ses programmes.

Nous devons également travailler à renforcer la cohérence et la modernisation de notre système national d'enseignement dans son ensemble, pour le mettre davantage en synergie avec notre politique nationale de développement.

A ce titre, l'instance nationale de planification et de prospective conduira une étude sur le développement du système national d'enseignement sur la décennie à venir, en collaboration étroite avec les trois secteurs formateurs. Nous généraliserons également durant les cinq prochaines années un véritable enseignement de l'informatique à tous les paliers du primaire à l'université, pour développer l'économie du savoir dans le pays et permettre aux générations montantes de maîtriser les technologies contemporaines de l'information.

C'est ainsi que l'ensemble des personnels du système national d'enseignement, auxquels j'exprime la considération de la nation, verront leurs conditions sociales s'améliorer encore avec la révision de leurs régimes indemnitaires respectifs, dès que seront finalisés, cette année, les statuts particuliers découlant du nouveau statut général de la Fonction publique. Nous veillerons également à la réalisation de logements pour ces catégories de personnels publics, notamment dans les régions déshéritées.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, les capacités d'accueil pédagogiques et sociales ont été triplées, permettant ainsi de recevoir plus de un million d'étudiants durant l'année en cours. Un important renforcement de l'effectif enseignant a également contribué au triplement du nombre annuel de diplômés en graduation, alors que celui des lauréats en post graduation a été multiplié par quatre.

La généralisation du système +licence, master et doctorat+ sera poursuivie au niveau de l'université, et réunira un consensus plus large grâce à l'approfondissement du dialogue que j'encourage. Les filières scientifiques et techniques y seront encore renforcées en même temps que seront institués des pôles universitaires d'excellence. Enfin, les conditions requises pour le perfectionnement des enseignants universitaires seront améliorées.

Pour sa part, la recherche scientifique a vécu une véritable renaissance qui a mobilisé de 100 milliards DA de crédits publics au cours de la décennie.

Cette dynamique sera soutenue davantage avec un concours public de 100 milliards DA durant les cinq prochaines années. Des encouragements seront offerts aussi aux entreprises qui s'engageront dans ce même domaine pour la modernisation de notre économie.

Les conditions d'accueil et de travail des étudiants s'amélioreront encore, grâce à l'important programme de réalisations d'infrastructures pédagogiques, sociales et scientifiques qui sera poursuivi au niveau de l'université.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que les bourses universitaires connaîtront, à partir de la prochaine rentrée, une augmentation de 50%, pour les étudiants de graduation et de post-graduation. En outre, une bourse de soutien de 12.000 DA par mois sera servie, à partir de la prochaine rentrée, aux étudiants en doctorat qui ne disposent pas d'un salaire.

Cette mesure innovante au profit des doctorants nécessitera seule la mobilisation d'une enveloppe budgétaire moyenne de plus de 1440 millions de DA par an. Elle permettra de renforcer davantage l'encadrement pédagogique et scientifique de rang magistral, au niveau de nos universités et de nos laboratoires de recherche.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En parallèle à cette quête du savoir pour ses enfants, le pays a également engagé une véritable bataille contre le chômage qui enregistra un recul remarquable, comme vient de la confirmer l'organisme national des statistiques.

La jeunesse, victime première du chômage, a bénéficié d'une part appréciable des emplois créés par la relance de l'économie et du développement. Elle a aussi été accompagnée par des mécanismes spécifiques pour l'aider à créer ses propres activités ou à s'insérer dans le monde du travail.

Pour substantiels qu'ils soient, tous ces résultats ne doivent cependant pas occulter l'ensemble des défis qui sont encore devant nous, en ce qui concerne la prise en charge des attentes de notre jeunesse. En effet, 70% de notre population est âgée de moins de 35 ans. Cela constitue une richesse énorme, mais cela donne également la mesure des multiples demandes à satisfaire demain et dont je citerai le doublement du nombre d'étudiants, pendant les cinq prochaines années où ils atteindront un effectif total de 2 millions. De même, outre les progrès déjà enregistrés, notre système national d'enseignement et de formation doit encore connaître une amélioration profonde pour réduire les déperditions, à tous les paliers, et s'adapter davantage aux besoins de l'économie nationale afin de repousser ainsi le spectre du chômage des jeunes diplômés.

A ce titre, l'important programme de développement qui sera exécuté durant les cinq prochaines années avec un concours publics équivalent à 150 milliards de dollars, verra une part appréciable de ces ressources s'orienter vers la création de richesses et d'emplois, à laquelle prendra part également le capital privé national ainsi que l'investissement étranger. En même temps, nous continuerons de consacrer un effort particulier à la résorption du chômage dans les rangs de la jeunesse, notamment par une mobilisation soutenue des différents dispositifs mis en place à cet effet. Dans cet esprit, la prochaine loi de finances complémentaire introduira de nouveaux encouragements fiscaux pour le recrutement de jeunes chômeurs au niveau des entreprises.

J'attends une coopération plus dense de nos opérateurs économiques à la concrétisation de cet objectif, notamment au niveau des petites et moyennes entreprises, qui voient le jour avec d'importants encouragements publics dans le cadre du code des investissements. La nation est donc en droit d'attendre d'eux, en retour, qu'ils offrent des emplois à ses enfants.

Toutes ces mesures ont un seul et même but, celui d'assurer à la jeunesse algérienne un environnement qui favorise son épanouissement, qui lui permette de s'exprimer pleinement et qui l'encourage à satisfaire ses ambitions les plus légitimes.

Notre intention est de rénover les modes de l'intervention publique en faveur de la jeunesse, à travers une dynamique par laquelle les institutions de l'Etat ne se présentent plus en ordre dispersé dans les efforts importants fournis depuis une dizaine d'années pour faire face aux problèmes multiples de notre jeunesse.

Il est important de préciser que ce regain d'intérêt pour la jeunesse n'est pas conjoncturel dans la mesure où il s'inscrit dans une stratégie établie depuis le début de la décennie actuelle et qu'il constitue aujourd'hui une exigence majeure de la nouvelle phase du processus de redressement national. Comme il convient de rappeler que les problèmes de la jeunesse interpellent la société dans son ensemble. Ils exigent une action coordonnée et concertée pour rassembler les moyens nécessaires et les rentabiliser, de sorte que le plus grand nombre de jeunes puissent en bénéficier.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les problèmes d'emploi sont au coeur des préoccupations des jeunes qui s'interrogent sur leur devenir face au phénomène du chômage qui est aggravé par la récession qui frappe actuellement l'ensemble des pays.

Le phénomène du chômage a pour conséquences malheureusement le départ des meilleurs de nos enfants vers l'étranger. C'est un phénomène qu'il nous faudra rapidement juguler si nous voulons poursuivre notre entreprise de réforme de notre économie et relancer le développement du pays.

Le développement économique et social réside principalement dans les qualifications et compétences des individus et donc dans les investissements qui sont faits dans l'éducation et la formation. C'est ainsi que les Etats modernes s'appuient sur leur système d'éducation/formation pour amener les populations à des niveaux élevés de connaissance et de savoir-faire.

Les emplois de soutien et les petits emplois sont aussi importants que les emplois de haute technicité. Beaucoup d'activités nécessitent des emplois manuels et des métiers de base, de niveau ouvrier et maîtrise, en appui aux emplois d'encadrement. Certains secteurs sont à fort potentiel de main d'œuvre de niveau d'exécution. C'est le cas de l'artisanat du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, de l'agriculture et des forêts, de la pêche et des ressources halieutiques. Ces secteurs en pleine expansion ont un besoin important en main d'œuvre qualifiée compétente et directement opérationnelle.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

A quelques jours du 19 mars, date de commémoration de la victoire de notre peuple sur le colonialisme, j'ai tenu à partager avec vous ce message d'espoir qui s'adresse en fait à toute la nation. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire, je vous exhorte à prendre en charge votre destin en participant de manière active au développement du pays. Il faut que chacun de vous sache que le travail est la clé de voûte de l'édification du pays et de la promotion sociale de sa jeunesse. C'est l'unique voie vers le progrès économique et la prospérité. L'activité scientifique développée dans les universités et l'activité productrice à laquelle préparent les établissements de formation professionnelle doivent trouver leur application dans les ateliers à créer, les chantiers à ouvrir et les champs à mettre en valeur pour permettre à l'Algérie d'assurer son indépendance économique et l'amélioration du niveau de vie de sa population. Comme chacun peut l'observer, l'Etat a mobilisé ses ressources et oeuvré à réunir les conditions qui permettent à sa jeunesse de se former et de se doter des qualifications qui la rendent plus apte à réaliser son avenir et concrétiser ses aspirations par la construction d'une économie dynamique et prospère, dans une société humaine stable et apaisée.

C'est par son courage, son travail et ses performances que notre jeunesse doit devenir la principale ressource du pays et contribuer davantage, par l'éclosion des volontés, des qualifications et des énergies fécondes, à promouvoir la mentalité des ambitieux, des bâtisseurs et des entrepreneurs dont l'Algérie a besoin pour conquérir pacifiquement sa place dans l'économie mondiale. L'Algérie a besoin de vos qualifications, elle a besoin aussi de votre ambition, elle a besoin surtout d'une participation efficace de toute sa jeunesse. L'idéal démocratique et le développement économique auxquels nous aspirons, requièrent, en effet, la participation active de chaque citoyenne et citoyen, notamment des jeunes, chacun selon ses possibilités et ses moyens. C'est à ce prix et par le travail soutenu que l'Etat de droit pourra assurer la prospérité, la justice sociale, la paix civile, la cohésion de la société et les libertés publiques.

A vous qui êtes appelés à présider demain à l'avenir de l'Algérie et à consolider sa place dans le monde, j'adresse toute mon affection, et en même temps un message d'espoir pour vous dire qu'il faut faire confiance à notre pays et à notre peuple et que vous trouverez la force et le courage d'affronter tous les obstacles dans l'exemple de vos aînés qui ont su libérer l'Algérie et assurer son indépendance. Sachez que vous êtes les citoyens d'un pays qui a su défendre sa dignité et qui a payé sa liberté d'un prix très élevé.

Je vous remercie pour votre attention et souhaite plein succès à vos travaux

Annexe 03 :

Discours 03 : le 15/04/2011

Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux,

Que le salut de Dieu soit sur le plus noble des messagers, ses proches et ses compagnons jusqu'au jour du jugement dernier.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'enjeu national majeur était, au début de la décennie écoulée, d'éteindre le feu de la Fitna, d'œuvrer au rétablissement de la paix et de la concorde et de consacrer la réconciliation nationale.

Grâce à Dieu et à votre engagement à mes côtés, ces objectifs ont été atteints conformément à nos valeurs séculaires de clémence et de pardon. Les craintes se sont dissipées et les esprits apaisés.

Avec le retour de la paix, il devenait impératif de dépasser les séquelles de la destruction et de rattraper les retards accumulés. A cet effet, nous avons engagé successivement deux gigantesques programmes d'investissements publics à tous les niveaux. Le troisième programme est en cours de réalisation.

Ces programmes ont incontestablement porté leurs fruits et les années 2000 furent riches en réalisations à tous les niveaux et sur tout le territoire national, notamment en matière d'infrastructures de base et d'équipements socio-économiques.

Dans le même temps, le déficit en logements a été considérablement pallié par la réalisation, tous les cinq ans, d'un million de logements et le chômage a été également résorbé dans une large proportion. Le pays a renoué avec ses

principes de justice sociale et de solidarité nationale, en témoignent les importants transferts sociaux et les multiples formes d'aide octroyées par l'État pour subventionner les produits de première nécessité et améliorer les services publics.

Ces réalisations ont été accompagnées par le règlement anticipé de la dette extérieure par l'Algérie qui a retrouvé la place qui est sienne aux niveaux africain, arabe et international dans le cadre du respect mutuel.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'Algérie suit, naturellement, les mutations en cours sur la scène internationale, particulièrement celles survenues dans certains pays arabes. Face à cette situation, l'Algérie réaffirme son attachement à la souveraineté des pays frères et à leur unité, son rejet de toute ingérence étrangère et son respect de la décision de chaque peuple découlant de sa souveraineté nationale.

Au plan national et dès lors que nous vivons dans une société pluraliste, il est tout à fait naturel que des courants se préoccupent des vents de changement qui soufflent sur la région.

Il est évident que nous penchions plus vers les positions des forces politiques imprégnées du sens nationaliste qui bannissent toute ingérence dans les affaires des autres et rejettent, en contrepartie, toute ingérence étrangère dans les leurs.

C'est là la position de la majorité écrasante de notre peuple qui suit avec intérêt les différentes initiatives et qui est en droit de s'exprimer quand la stabilité du pays est menacée.

Tous les peuples, particulièrement les jeunes, aspirent au progrès social et économique et à davantage de justice et de liberté, et plus encore à une meilleure gouvernance. La démocratie, la liberté, la justice et l'État de droit sont autant de revendications légitimes que nul ne saurait ignorer.

Notre peuple est jeune et ambitieux, d'où la nécessité de satisfaire, jour après jour, aux multiples revendications dans tous les domaines et nous sommes aujourd'hui, plus que jamais, interpellés pour opérer des réformes socio-économiques et politiques.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Sur cette base, nous avons engagé des actions pour satisfaire les revendications sociales légitimes de nos citoyens. Un nouveau mécanisme a été mis en place pour stabiliser les prix des produits alimentaires de base qui connaissent une flambée sur les marchés internationaux.

L'investissement a été soutenu par d'importantes mesures incitatives à travers l'accès au foncier et une plus grande disponibilité des crédits bancaires. Ces mesures favoriseront la création de richesses et l'amélioration de l'offre d'emploi.

Les différents dispositifs de soutien destinés aux jeunes et aux sans emploi désirant créer leurs propres microentreprises ont été également renforcés.

Parallèlement, les mécanismes de l'État visant à encourager l'emploi de jeunes diplômés ont été améliorés aux plans qualitatif et quantitatif. La durée des contrats a été prolongée, ces contrats sont devenus renouvelables et les bénéficiaires deviennent prioritaires lors de la titularisation.

Concernant l'habitat, un effort incommensurable est consenti depuis 2000 à ce jour à travers la satisfaction d'une grande partie de la demande et la réduction de la protestation.

Je demeure convaincu, en dépit du programme ambitieux en cours de réalisation, que de nouvelles demandes seront exprimées. Des demandes que nous devons prendre en charge en toute objectivité et avec mesure.

L'actuel programme quinquennal prévoit la réalisation de deux millions de logements dont plus d'un million seront délivrés avant 2014.

Nous avons décidé de promouvoir l'accès des citoyens à l'habitat rural y compris au niveau des petites agglomérations et de permettre au plus grand nombre de familles désireuses de construire ou d'acquérir un logement de bénéficier de prêts à cet effet.

En résumé, les réalisations sont palpables et les statistiques connues de tous. Elles appartiennent exclusivement à la collectivité nationale et nul ne pourrait faire croire que les fruits du développement ne profiteraient qu'à certaines catégories sociales. Cependant, peut-on affirmer que tout va pour le mieux ?

A l'évidence non ! Des fléaux sociaux tels la corruption, le népotisme et le gaspillage sévissent et l'État s'emploie à les combattre avec vigueur et détermination.

Voilà une autre bataille qu'on ne peut remporter qu'avec la participation de toutes les catégories de la population, car tout ce qui est réalisé l'est pour vous, avec vous et grâce à vous.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

D'importantes mesures seront prochainement prises qui insuffleront un nouvel élan à la gestion de nos programmes et à la dynamisation de l'appareil de l'État. Elles viendront conforter la lutte contre la bureaucratie et les dysfonctionnements enregistrés au sein de notre Administration et faire face à toute atteinte aux deniers publics.

Une concertation sera engagée cette année au niveau local avec les citoyens, les élus, le mouvement associatif et l'Administration pour définir les objectifs d'un meilleur développement local et les adapter aux attentes de la population.

Dans ce contexte, une action sérieuse sera engagée en direction de l'entreprise économique, publique ou privée, en ce sens qu'elle constitue, par excellence, la source génératrice de richesse et d'emploi, dans le but d'assurer son développement et sa modernisation.

La promotion et la mise à niveau de l'entreprise essentielles à la consolidation de la croissance économique du pays, à relever le niveau de productivité et à améliorer la compétitivité.

A cet effet, le gouvernement doit élaborer un programme national d'investissement destiné aux entreprises économiques, tous secteurs d'activités confondus, en concertation avec tous les opérateurs économiques et sociaux.

Le gouvernement doit également réunir les conditions optimales pour libérer les initiatives à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et, en général, l'instauration d'un climat propice aux affaires et à l'investissement.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

L'Algérie a engagé, depuis plus de deux décennies, un pluralisme politique pour lequel le peuple a payé un lourd tribut, sans aide ni assistance de quiconque de par le monde.

Le pluralisme politique dans notre pays est illustré par l'existence d'une trentaine de partis politiques et d'un parlement pluriel.

Le pluralisme se traduit aussi par la liberté d'expression, une réalité que reflètent nos médias de par leur diversité et par l'audace dans le ton qui les caractérise.

Nous pouvons être fiers d'appartenir à un pays où la liberté d'expression est une réalité palpable, un pays qui ne compte aucun prisonnier d'opinion ni détenu politique. Un acquis remarquable qu'il convient de consolider pour en assurer la pérennité.

La Fitna est plus grave que le meurtre et c'est au prix de sang et de larmes que l'Algérie demeure unie et forte, que la République et ses acquis démocratiques sont préservés et que l'espoir est à nouveau permis.

Nul n'a donc le droit de réinstaller, d'une façon ou d'une autre, la peur dans les familles algériennes, inquiètes pour la sécurité de leurs enfants ou de leurs biens ou plus grave encore, l'inquiétude de toute la nation sur l'avenir de l'Algérie, son unité, son indépendance et sa souveraineté nationale.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Nous sommes aujourd'hui appelés à aller de l'avant dans l'approfondissement du processus démocratique, le renforcement des bases de l'État de droit, la réduction des disparités et l'accélération du développement socioéconomique.

Cette mission ambitieuse et décisive pour l'avenir de notre pays exige l'adhésion de la majorité, la participation de toutes les forces politiques et sociales et la contribution des compétences nationales. Elle requiert aussi un État fort capable d'instaurer une plus grande confiance entre l'administration et les citoyens. Un État reposant sur une administration compétente et crédible et un système judiciaire placé sous la seule autorité de la loi.

Cette mission nécessite surtout que nos instances élues puissent jouir d'une légitimité incontestable.

Après le recouvrement de la paix et de la sécurité, le lancement de programmes de développement ambitieux et la levée de l'État d'urgence, j'ai décidé de parachever cette démarche par un programme de réformes politiques, visant à approfondir le processus démocratique et à permettre aux citoyens de contribuer davantage aux décisions dont dépendent leur avenir et celui de leurs enfants.

Le rôle des différentes assemblées élues est un rôle vital qui sera renforcé car ce sont les élus qui sont en contact direct avec les citoyens et la réalité vécue.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

M'appuyant sur la Constitution, j'userai du droit qu'elle me confère pour demander au parlement de réviser l'ensemble de l'arsenal législatif sur lequel reposent les règles de l'exercice démocratique et le libre choix des citoyens.

Conscient de la responsabilité qui m'incombe, fort de votre soutien et soucieux de préserver l'équilibre des pouvoirs, j'œuvrerai à introduire des amendements législatifs et constitutionnels en vue de renforcer la démocratie représentative dans notre pays.

Il sera procédé à une profonde révision de la loi électorale. Cette révision doit répondre à l'aspiration de nos concitoyens à exercer leur droit électoral dans les meilleures conditions, empreintes de démocratie et de transparence, afin de choisir leurs représentants dans les assemblées élues.

Nous ambitionnons de mettre notre système électoral aux normes les plus modernes des démocraties représentatives consacrées par la Constitution, afin que notre peuple puisse exprimer, en toute souveraineté et en toute clarté, son intime conviction.

A cette fin, tous les partis politiques, qu'ils soient représentés ou non au parlement, seront mis à contribution et consultés en vue d'élaborer le nouveau système électoral.

Une fois cette loi électorale adoptée, toutes les mesures seront prises afin de garantir la transparence et la régularité des scrutins, y compris la supervision des élections par des observateurs internationaux, et ce, en concertation avec tous les partis agréés.

De plus, une loi organique sur les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire sera introduite en conformité avec la Constitution.

Il appartiendra alors aux partis de s'organiser, de renforcer leurs rangs, d'exprimer leurs opinions et d'activer dans le cadre de la Constitution et de la loi afin de convaincre les citoyens, notamment les plus jeunes, de la pertinence et de l'utilité de leurs programmes.

Cette démarche sera renforcée par la révision de la loi relative aux partis politiques, à travers la révision de leur rôle, de leur mission et de leur organisation, afin qu'ils contribuent plus efficacement au processus de renouveau.

Le dépôt et la promulgation de la loi organique relative à la représentation des femmes au sein des assemblées élues interviendront avant les prochaines échéances électorales.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Dans le cadre d'une décentralisation plus large et plus efficiente et pour que les citoyens soient mis à contribution dans la prise des décisions qui concernent leur quotidien et leur environnement économique, social et culturel, il importe d'accroître les prérogatives des assemblées locales élues et de les doter des moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de leurs prérogatives. Et c'est à cette même fin que le code de wilaya sera révisé.

Cette démarche portera aussi sur l'élargissement et la définition du domaine, des objectifs et des moyens d'activité et d'organisation du mouvement associatif, en vue de réhabiliter la place des associations dans la société, en tant qu'espaces d'intermédiation et de médiation entre les citoyens et les pouvoirs publics.

En attendant la révision prévue de la loi régissant l'activité des associations, j'appelle les organisations du mouvement associatif à intensifier les initiatives, dans le cadre de leur mission, en s'inscrivant dès à présent dans cette vision.

Le respect des droits de l'homme doit devenir une préoccupation permanente des différentes ligues et associations nationales chargées de cette question. Tous les moyens leur seront garantis afin qu'elles puissent se faire entendre et accomplir leurs missions de manière optimale. Les institutions et les administrations concernées doivent y participer pleinement.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Pour couronner cet édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importe d'introduire les amendements nécessaires à la Constitution du pays.

J'ai exprimé, à maintes reprises, ma volonté de faire réviser la Constitution et j'ai réaffirmé cette conviction et cette volonté à plusieurs occasions.

Ceci passera par la création d'une commission constitutionnelle, à laquelle participeront les courants politiques agissants et des experts en droit constitutionnel. Elle me fera des propositions dont je m'assurerai de la conformité avec les valeurs fondamentales de notre société, avant de les soumettre à l'approbation du parlement ou à vos suffrages par la voie référendaire.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Je me dois de vous rappeler que les médias lourds, à savoir la Télévision et la Radio, représentent aussi la voix de l'Algérie dans le monde. Ce qui leur impose de contribuer à la consécration de l'identité et de l'unité nationales, et dans le même temps, de propager la culture et le divertissement. Mais ils sont surtout appelés à s'ouvrir aux différents courants de pensée politique, dans le respect des règles d'éthique qui régissent tout débat.

Afin d'élargir cette ouverture aux citoyens, à leurs représentants élus et aux différents partis présents sur la scène nationale, le paysage audiovisuel public sera renforcé par la création de chaînes thématiques spécialisées et ouvertes à toutes les opinions, dans leur diversité.

La loi sur l'information, elle, introduira les repères d'une charte déontologique et complètera la législation actuelle, notamment à travers la dépénalisation du délit de presse.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Une année seulement nous sépare du rendez-vous des prochaines échéances électorales nationales. C'est une période suffisante pour procéder à la révision, à l'amélioration et au renforcement des bases juridiques de l'exercice démocratique et de l'expression de la volonté populaire, de manière à répondre à vos aspirations à une représentation de qualité au sein des assemblées élues.

J'appelle chaque citoyen et chaque citoyenne d'entre-vous, quelles que soient vos appartenances, à joindre vos efforts afin que cette nouvelle opportunité soit celle de l'ouverture sur une vie politique pluraliste qui reflète l'esprit et la lettre de la Constitution, et qui permette à chacun et à chacune de participer au renouveau et au progrès de l'État algérien, ainsi qu'au renforcement de ses fondements. Un État pour lequel de nombreux hommes et femmes ont sacrifié leur vie pour s'affranchir du joug colonial et de sortir de l'emprise de l'ignorance et du sous-développement.

Parce que l'État est responsable de la politique de développement, de l'ordre et la sécurité publics dans le pays, je continuerai à veiller pleinement à la réalisation de nos objectifs, en comptant sur la participation des citoyens et en m'appuyant sur les institutions de l'État, conformément aux dispositions de la Constitution et des lois de la République.

Je m'adresse à l'ensemble des citoyennes et des citoyens, que j'invite à apporter leur soutien pour le renouveau de notre pays et la réalisation des ambitions de notre peuple au développement dans un climat de liberté, de paix et d'entraide.

Plus nous sommes unis, plus nous ferons de notre cher pays la patrie du progrès, de la justice et de la fraternité.

Gloire et paix à nos valeureux martyrs.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe 04 :

Discours 04 : le 23/02/2012

Chères sœurs,

Chères frères,

L'Algérie célèbre deux évènements marquants de son parcours pour le recouvrement de l'indépendance et le renforcement de sa souveraineté nationale, en l'occurrence l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens le 24 février 1956 qui a encadré le combat des travailleurs et les a mobilisés autour de la cause nationale sous la bannière du Front de libération nationale dans le pays et en exil.

Nous célébrons aussi l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le 24 février 1971, une décision historique intervenue en parachèvement de l'indépendance économique du pays qui a ainsi recouvré sa pleine souveraineté sur l'ensemble des richesses nationales.

Je suis heureux de partager avec vous la célébration de ce double anniversaire cher à nos cœurs et durant lequel nous évoquons avec fidélité et fierté les combats de travailleuses et travailleurs algériens et leur sacrifices continus le long des années de libération et d'édification pour saluer leur inestimables efforts, leurs vaillantes positions et leur engagement au service des grands objectifs nationaux.

En ce jour mémorable, je m'incline à la mémoire des martyrs de la liberté et du devoir national, du mouvement syndical national, de ses pionniers militants, d'Aissat Idir à Abdelhaq Benhamouda qui, au prix de leur vie, ont servi la patrie qu'ils ont placée au-dessus de toute considération, de toute sensibilité et de tout différend. Tous ces martyrs qui ont payé le tribut d'une Algérie libre, unie et prospère.

Je rends hommage à toutes les travailleuses et tous les travailleurs auxquels j'exprime ma considération et ma reconnaissance. L'occasion pour moi est également de dire à l'Union générale des travailleurs algériens ma gratitude et ma reconnaissance pour sa mobilisation continue au service du pays.

L'histoire de la nationalisation des hydrocarbures a été liée, sciemment et délibérément, à celle de la création de l'union syndicale nationale pour montrer que la prise de conscience syndicale était indissociable de la prise de conscience révolutionnaire qui croyait fermement que l'indépendance devait ne pouvait être que globale et que les richesses du pays gagnaient plus en valeur en valorisant le travail et la place des travailleurs qui en sont en fait les protecteurs.

Chères sœurs,

Chers frères,

Cinquante ans après le recouvrement de son indépendance nationale, notre pays a amorcé un parcours riche en réalisations et réformes avec tout ce qu'une telle entreprise implique comme défis exigeant de tous davantage d'unité, de mobilisation et d'efforts.

Le peuple algérien a beaucoup souffert. Il a consenti de nombreux sacrifices pour la liberté, la paix et la stabilité. Il a œuvré sans relâche pour concrétiser le développement global en faveur de toutes les régions du pays, un développement équitable et équilibré ayant pour finalité de garantir une vie digne à tous les citoyennes et citoyens.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre pays a été le premier à mener l'expérience démocratique pluraliste dans des conditions internes des plus complexes qui ont coïncidé avec des mutations et des influences externes difficiles induites par une mondialisation fulgurante et envahissante.

Une rude et éprouvante étape pour le peuple algérien qui en est cependant sorti vainqueur et plus soudé sans l'aide de quiconque. Il en est effé sorti plus fort, après avoir tiré les enseignements, plus solidaire et plus tolérant dans le cadre de la concorde civile et de la réconciliation nationale, rejetant extrémisme et violence et bannissant à jamais la division et les aventures aux conséquences funestes en s'attachant davantage à son identité amazighe et arabo-musulmane et en se tournant résolument vers la modernité et la démocratie.

Notre pays a réalisé au cours des dernières années d'importantes avancées que seul le profane ou l'ingrat seraient tentés de nier. Le pays a franchi des pas importants sur la voie des réformes politiques qui ont été consolidées par des décisions nouvelles portant sur la modernisation de l'arsenal législatif qui sera suivie par la révision de la Constitution dans l'objectif d'emboîter le pas à l'évolution somme toute normale de notre société, répondre aux attentes légitimes et, surtout, pour se mettre au diapason des mutations en cours de par le monde.

Les réformes engagées ambitionnent d'élargir la démocratie participative et représentative et de consolider les droits et libertés individuels et collectifs des citoyens de manière à conforter les fondements de l'Etat de droit et consacrer la démocratie en tant que choix irréversible.

“Mesdames, messieurs,

Notre pays passe par une période d'édification et de renouveau, dans une conjoncture internationale marquée par des mutations politiques, des tensions sécuritaires, des crises économiques et des interventions étrangères. Une période sensible tant sur le plan interne qu'externe qui impose de composer avec ses exigences avec sagesse et sérénité, confiance et optimisme, à la lumière des orientations et des priorités de la stratégie nationale.

Le peuple algérien a atteint un niveau d'éveil, de conscience et de maturité qui lui permet d'appréhender les dimensions et les défis du contexte actuel. Il saisit l'importance des échéances et des engagements qui l'attendent et exprime ses revendications et ses préoccupations avec responsabilité sans succomber aux sinistres tromperies ni aux comparaisons fallacieuses qui nous ramènent à une période funeste que le peuple algérien a définitivement dépassée. Dans le contexte du renouvellement des institutions de la République, les prochaines élections législatives revêtent une importance capitale car s'inscrivant dans le parachèvement du processus de réformes politiques. Celles-ci constituent un point d'appui solide pour les grands programmes de développement engagés et dont les effets positifs sur la vie des citoyennes et des citoyens sont palpables.

Le prochain scrutin connaîtra une large participation des partis, y compris ceux nouvellement agréés, pour donner naissance à un parlement démocratique et pluraliste. Un parlement que nous souhaitons plus représentatif, plus diversifié, plus qualifié et surtout plus à même de poursuivre sa mission législative d'adaptation et de développement du dispositif législatif du pays, notamment l'amendement de la Constitution, en adéquation avec les mutations que connaît la société, la progression des réformes politiques et les exigences du développement accéléré.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Les sociétés ne sauraient prétendre à l'essor dans un climat de verbiage, de dispersion et d'anarchie. L'essor des sociétés passe par l'opinion constructive, l'acte créateur, la cohésion et le rassemblement autour d'objectifs nationaux majeurs. On est en ce moment où il faut opérer un changement qualitatif dans la mentalité et les comportements.

Le moment est venu de rompre avec les mauvaises habitudes et les pratiques négatives telles que le laisser-aller, la négligence et bien d'autres vices qui ne siéent guère à un pays engagé dans un projet de développement d'envergure et une démarche de modernisation ambitieuse et qui aspire à une place de choix parmi les nations.

La réussite des élections demeure tributaire du niveau de participation des électrices et des électeurs au scrutin. Cette participation doit être le souci de tout un chacun. L'administration est, quant à elle, tenue de réunir les moyens nécessaires et les conditions idoines, mais il appartient, en premier lieu, aux partis de mobiliser de larges franges du peuple et de gagner les voix des électeurs.

Le mouvement associatif a, lui aussi, une part de responsabilité en assumant son rôle vital d'encadrement et de sensibilisation des citoyens. Les médias, tous types confondus, ne sont pas en reste puisqu'ils ont pour devoir professionnel et national d'informer et de sensibiliser les citoyens à l'importance et à la portée du scrutin.

Les partis doivent être à la hauteur de cette échéance nationale, en proposant des programmes utiles et des candidates et candidats compétents et crédibles, capables d'attirer et de convaincre les électeurs et de contribuer au développement de la société et au renforcement des institutions de l'Etat.

“La réussite des prochaines élections, en ce qu'elles constituent une mise à l'épreuve de la citoyenneté et de la démocratie, permettra, d'une part, de raffermir la relation entre le citoyen et les institutions constitutionnelles, de renforcer la confiance des électeurs en les élus et de conforter la crédibilité des assemblées élues, contribuant ainsi davantage à la construction et au renouveau national. Ces élections imprimeront, d'autre part, une dynamique au processus de réformes politiques en cours pour donner la preuve d'une prise de conscience nationale et d'une avancée démocratique incontestable. Tel sera le message de l'Algérie au monde entier.

Dans le souci d'assurer des élections régulières et honnêtes, la loi électorale amendée récemment prévoit plusieurs dispositions à même de garantir la neutralité de l'administration et la transparence du scrutin. Des mesures auxquelles viennent s'ajouter la forte présence d'observateurs étrangers et une couverture médiatique nationale et internationale large et libre.

J'ai, à cet effet, donné des instructions à toutes les parties concernées, à savoir l'administration, les magistrats et les commissions de surveillance indépendantes afin que la loi soit respectée et appliquée rigoureusement, que chacun assume pleinement ses responsabilités et que toute partie qui contrevient à la loi, faillit à son devoir professionnel ou entrave la régularité des élections soit sanctionnée.

J'insiste sur la neutralité totale de l'administration et le sérieux des commis de l'Etat dans l'accomplissement de leurs missions et leur plein engagement à l'application de la loi et à la mise en œuvre des décisions de justice.

La supervision judiciaire du processus électoral sera un véritable test de la crédibilité de la justice et une opportunité pour renforcer son rôle vital dans la consécration de la démocratie et la promotion des droits politiques dans la société, en garantissant la transparence du scrutin et la compétition loyale et libre entre les différentes forces politiques. Une telle démarche contribuera à la réussite des prochaines échéances politiques et permettra de mener le processus de réformes à bon terme.

Il convient également de rappeler que la loi garantit à tous le droit d'introduire des recours devant les parties compétentes qui prendront les mesures nécessaires conformément aux lois en vigueur. Le Conseil constitutionnel

examinera les résultats et tranchera les recours, de manière à garantir la régularité du scrutin. Ses décisions sont sans appel et contraignantes pour tous.

“Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Voter est un droit et un devoir constitutionnel. Un acte qui dénote d'un engagement national et d'un sens de citoyenneté et de civisme. Je souhaite que vous y participiez pour exprimer votre libre choix et faire entendre votre voix influente. Il ne faut pas laisser les autres choisir à votre place et décider de votre avenir en votre absence.

A tous les travailleuses et travailleurs de l'Algérie, piliers d'un développement fort et solide et aux autres, agriculteurs qui sèment les graines de la prospérité en terre d'Algérie, bientôt vous serez au rendez-vous électoral comme vous êtes aujourd'hui et comme vous avez été de tout temps, mobilisés, solidaires, engagés et fidèles à votre devoir national pour exprimer votre voix et votre libre choix.

La jeunesse est l'enjeu majeur de l'avenir du pays. A cette génération de l'indépendance et à ceux qui participent pour la première fois à ces élections je dirais qu'ils sont la richesse de la Nation. Porteurs des espérances du pays, ils sont les bâtisseurs d'un lendemain prometteur.

Aptes à relever le défi, comme vos prédécesseurs parmi les vaillants combattants et les martyrs, ne ratez pas cette opportunité pour prouver que vous êtes une génération plus consciente et plus engagée. Soyez au rendez-vous pour confirmer votre forte adhésion à la vie politique qui vous permettra de concrétiser vos aspirations, de participer à la promotion des principes et valeurs de la République et d'édifier la société moderne à laquelle vous aspirez.

La femme a réalisé, grâce à ses efforts, ses sacrifices et sa résistance extraordinaire pendant de longues années face à la machine meurtrière et destructive de la décennie noire, d'importants acquis dans différents domaines. Cependant, sa participation effective à la vie politique est restée en deçà des attentes.

C'est pour cela que nous avons intégré à la faveur de la dernière révision de la Constitution, un nouvel article dans le sens de la +promotion des droits politiques de la femme à travers l'élargissement de ses chances de représentation au sein des assemblées élues+.

Les mécanismes d'application de cette disposition, conformément à la loi organique adoptée récemment, ne représentent qu'un premier pas, compte tenu de considérations et entraves socio-culturelles objectives, dans une démarche que nous comptons mener à terme pour permettre à la femme d'occuper la place qui lui sied au sein de la société et des Institutions de l'Etat.

“Je voudrais à cet égard signaler que les parties en charge de l'application de cette loi organique, au niveau de l'Administration et des partis, doivent tenir compte de l'esprit et de la lettre de la Constitution qui vise essentiellement à encourager la femme à participer à la vie politique et élargir sa contribution à l'édification démocratique.

Il s'agit en effet de libérer son potentiel créatif et de conférer davantage de force et de cohésion à la famille et à la société algériennes. Il convient donc d'impliquer la femme dans ces élections de manière à élargir sa représentation dans le prochain Parlement.

La réalisation d'un tel objectif reste dans tous les cas tributaire de la volonté et de la mobilisation de la femme que j'invite à intégrer l'action associative et partisane, tout comme je l'invite à participer massivement au scrutin. Cela lui permettra sans nul doute de multiplier ses acquis et de contribuer à la réussite des réformes et des prochaines échéances politiques.

J'invite également les membres de notre communauté nationale à l'étranger, dont je salue l'engagement permanent en faveur du devoir national, à participer massivement aux prochaines élections comme ce fut le cas lors des précédentes échéances, afin d'exprimer son attachement au pays et confirmer sa fidélité habituelle et son soutien précieux et constant à l'Algérie dans son processus démocratique et de développement.

L'Etat puise sa légitimité de la volonté du peuple qui exerce sa souveraineté à travers les institutions constitutionnelles qu'il choisit. Le vote est une position et un engagement qui permet d'exprimer une opinion, quelle que soit l'appartenance et le choix de l'électeur. C'est un acte positif, bénéfique et important. C'est un droit et un devoir constitutionnel auquel il ne faut jamais renoncer.

Les élections nationales sont des choix politiques qui ont des dimensions importantes et des répercussions sur la vie des citoyens et le destin de la Nation. Je demeure confiant en la sagesse du peuple algérien qui a, de tout temps, fait preuve de comportement exemplaire et relevé les défis. Un peuple fidèle à ses engagements et toujours présent lors des grands événements pour accomplir son devoir national au service de la patrie

Annexe 05 :

Discours 05 : le 04/07/2016

Mes chers compatriotes,

A l'occasion de la célébration du 54ème anniversaire du recouvrement de l'Indépendance nationale et de la Fête de la Jeunesse, je m'incline d'abord à la mémoire de nos glorieux martyrs de la lutte de Libération nationale.

Je vous présente aussi mes meilleurs vœux, et je salue également mes compagnons d'armes, les moudjahidine, auxquels je renouvelle l'hommage de la Nation pour leurs sacrifices.

J'exprime aussi, au nom du Peuple, notre considération aux Officiers, Sous-Officiers, et djounoud de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, ainsi qu'aux personnels des corps de sécurité,

pour leur mobilisation et leur sacrifice en vue d'assurer la sécurité des citoyens et de protéger efficacement l'intégrité du territoire national au milieu d'un voisinage malheureusement perturbé par plusieurs foyers de tensions.

Mes chers compatriotes,

La célébration de la Fête Nationale de l'Indépendance et de celle de la Jeunesse est une occasion propice à la rétrospection et au regard sur l'avenir.

La rétrospection est d'abord un Devoir de Mémoire à cultiver pour que notre peuple se souvienne au fil de ses générations qui se succèdent, du prix de son indépendance et de sa liberté.

De fait, notre jeunesse doit cultiver le souvenir du martyr enduré par notre peuple 132 années durant, un martyr fait de massacres, de tentatives d'extermination de nos ancêtres, de spoliations de leurs terres, et d'une tentative d'éradiquer notre culture et notre identité et de nous reléguer au temps passé. N'en a-t-il pas été de même pour les Omeyyades et les Abassides ?

Nous devons aussi faire connaître à nos enfants, les répressions barbares qui ont frappé leurs ancêtres, chaque fois qu'ils ont tenté de briser le joug colonial, allant jusqu'aux déportations de milliers d'Algériens au-delà des océans.

Les générations montantes doivent connaître également l'embrigadement forcé de nos compatriotes dans les troupes du colonisateur, au fil des guerres que celui-ci a livrées ou qu'il a subies, les dizaines de milliers d'Algériens tombés en Europe notamment pour la défaite du nazisme, mais aussi les massacres de leurs parents, ici en Algérie, en Mai 1945, alors que le Monde fêtait la victoire sur le nazisme.

Mes chers compatriotes,

Prendre en charge notre devoir de Mémoire, c'est chérir également l'épopée de la Révolution du 1er Novembre 1954. Cette Révolution a été un majestueux sursaut libérateur d'un peuple armé de sa foi et de sa détermination, face à l'une des premières armées au monde, l'armée d'un colonisateur qui, de surcroît, nourrissait l'illusion que notre Patrie faisait partie de son propre territoire.

La Révolution de Novembre est exceptionnelle aussi, par le lourd tribut que notre vaillant peuple a versé, avec un million et demi de martyrs, des millions d'Algériens parqués ici, dans des camps de concentration, ou réfugiés dans les pays voisins, un peuple dont les villages et l'économie rurale ont été dévastés.

La Révolution de Novembre est exceptionnelle également, car elle fut le catalyseur de la libération de plusieurs peuples africains, et elle a été à l'origine de la consécration par les Nations Unies en Décembre 1960, du Droit des Peuples coloniaux à l'indépendance, en écho aux revendications populaires sanglantes durant le même mois, à travers plusieurs villes algériennes.

J'appelle les responsables du système national d'enseignement, les chercheurs, ainsi que les hommes et les femmes de lettres et de culture, à redoubler d'efforts pour enseigner et faire connaître davantage notre Histoire et notamment celle du recouvrement de notre indépendance, car, l'Histoire est une source de fierté et d'unité nationales, et un puissant levier mobilisateur pour toutes les nobles causes, dont celle du développement national.

Mes chers compatriotes,

La rétrospection à laquelle invitent les dates commémoratives, consiste aussi à rappeler le chemin parcouru par notre pays depuis l'indépendance, de sorte à mesurer les progrès réalisés, à éviter la répétition des erreurs survenues, et à puiser un surcroît de détermination face aux défis contemporains.

C'est le lieu de rappeler que, pour avoir tant souffert des horreurs de la guerre, notre peuple a, dès l'indépendance, affirmé son attachement farouche à sa souveraineté et proclamé aussi son profond désir de paix.

Le primat de la souveraineté nationale a été rapidement concrétisé à travers des décisions historiques successives, décrétées au sujet des terres agricoles, des ressources minières, et du système financier local, en même temps qu'il a été graduellement mis fin à toute présence militaire étrangère à travers le pays.

Dans cette même lancée, l'Algérie prit des mesures légitimes en vue d'intégrer au domaine de l'Etat les biens individuels et collectifs demeurés vacants au lendemain de l'indépendance.

Cette démarche a une relation avec ce que fit le colonisateur, au cours des années quarante du siècle dernier, des biens des populations de notre pays, elle a induit une mesure irréversible qui fait désormais partie intégrante de notre législation contemporaine.

En parallèle, notre peuple s'est attelé à la bataille du développement pour prendre sa revanche sur tous les retards que lui a fait subir plus d'un siècle d'occupation coloniale.

Il en sera ainsi, notamment, avec la généralisation de l'éducation et de la formation universitaire, ou le développement de la médecine à travers tout le pays. Il en sera de même en ce qui concerne la construction d'un outil industriel prometteur, ou le développement des infrastructures de base.

D'importants résultats ont été concrétisés en quelques années seulement. Malheureusement, cette dynamique a été contrariée par des vicissitudes politiques et économiques, qui déboucheront d'ailleurs, sur une tragédie nationale sanglante qui aurait pu détruire notre pays, une Tragédie que Dieu nous a aidé à dépasser et dont nous pansons encore les plaies.

En puisant une nouvelle fois dans notre attachement séculaire à la Patrie et en nous inspirant aussi des nobles valeurs de l'Islam, nous avons su réaliser la Réconciliation nationale et restaurer la paix civile, conditions indispensables pour tout développement.

Nous avons ravivé aussi la flamme patriotique héritée de la Révolution de Novembre pour nous atteler à rebâtir ce qui a été détruit, à apporter des réponses aux attentes sociales de la population, à relancer le processus de développement économique, à faire reculer le chômage, à restaurer l'Algérie à sa place réelle dans le concert des nations, et à conforter l'édifice institutionnel et démocratique du pays.

Les fruits de tous ces efforts sont là sur le terrain, et nul ne peut les contester, tout comme ces résultats constituent autant de réponses à ceux qui s'interrogent sur la destination prise par les revenus des hydrocarbures.

En effet, plus de trois millions de familles ont bénéficié d'un toit, alors que le raccordement à l'eau potable, à l'électricité et au gaz naturel a enregistré une progression remarquable dans toutes les contrées du pays. Dans le même temps, des dizaines de nouvelles infrastructures de santé publique ont été livrées, et nos universités accueillent désormais plus d'un million et demi d'étudiants.

Le monde rural, berceau de la Révolution de Novembre à laquelle il a versé un lourd tribut, a pu accéder davantage aux bienfaits du développement. Nos efforts triomphent aussi, graduellement, de l'habitat précaire, au bénéfice de milliers de familles et au profit de nos villes et cités.

Parce qu'elle s'est transformée en un vaste chantier, l'Algérie a pu également réduire fortement le chômage qui rongait la société il y a près de deux décennies.

De même, les infrastructures de base ont été fortement développées à travers l'ensemble du territoire national, consolidant ainsi les fondements d'un décollage économique dans la diversification et la compétitivité.

La dépense publique a été, durant ces dernières années, le moteur de la croissance hors hydrocarbures, en attendant que l'économie diversifiée s'affirme davantage sur le terrain, comme fruit des réformes et des soutiens économiques déployés.

En effet, les entreprises locales, publiques et privées, ont bénéficié d'importants encouragements fiscaux, fonciers, ou financiers, dont la bonification des crédits et le rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales.

L'agriculture a aussi été l'objet de soutiens multiformes, dont la population commence à recueillir les premiers fruits, sous la forme d'une offre plus importante.

En parallèle, nous avons œuvré à consolider l'Etat de droit et le pluralisme démocratique tout en agissant pour raffermir l'unité nationale.

La récente révision constitutionnelle atteste des acquis nouveaux en ce qui concerne notamment la promotion et la protection des libertés individuelles et collectives, la consolidation de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance du pouvoir judiciaire, et la constitutionnalisation des droits de l'opposition.

Dans le même temps, la constitutionnalisation de Tamazight comme langue nationale et officielle, dans une Algérie fière aussi de son arabité et attachée à l'Islam religion de l'Etat, est venue conforter le socle de notre unité nationale.

Mes chers compatriotes,

Notre pays est confronté aujourd'hui aux aléas sévères de la chute des prix des hydrocarbures, une ressource qui pèse encore fortement sur notre économie et notre développement comme cela est le cas d'ailleurs dans d'autres pays producteurs de cette matière première.

Ce choc n'est pas la conséquence de failles dans notre démarche interne. Bien au contraire, ce sont les décisions nationales prudentes que nous avons prises il y a quelques années, notamment un important remboursement anticipé de la dette extérieure, dont la dette militaire, ce qui nous permet d'accomplir un bond qualitatif dans la mise à niveau des capacités et des équipements de l'Armée Nationale Populaire, la digne héritière de l'Armée de Libération Nationale.

Dans la même démarche, nous avons décidé de cesser tout recours aux crédits extérieurs, et en gérant avec prudence nos réserves de change, ce qui nous permet aujourd'hui de faire face à la crise financière, et d'engager souverainement les correctifs que celle-ci requiert, en tenant compte de nos réalités propres et dans la fidélité à nos options sociales fondamentales.

La crise économique et financière n'est guère l'apanage d'un pays particulier, notamment dans l'économie mondiale globalisée. C'est la réponse à cette crise qui varie d'un pays à l'autre, selon le degré de mobilisation et de consensus interne mis en place, et en cela, notre pays est en droit d'envisager avec sérénité et espérance, le dépassement de la crise financière actuelle.

La sérénité est à notre portée, grâce d'abord à la tradition de dialogue et de concertation entre le Gouvernement et ses partenaires économiques et sociaux.

Cette sérénité est à notre portée également du fait de notre attachement à la justice sociale et à la solidarité nationale qu'il est cependant nécessaire de rationaliser.

La sérénité se propagera davantage également si nos acteurs politiques acceptent de concourir au débat et aux propositions de solutions, dès lors que l'enjeu n'est pas le pouvoir ou l'opposition, mais bien le devenir économique du pays et le sort de toute la population.

L'espérance est, quant à elle, légitime pour le dépassement de la crise financière actuelle, tant les atouts sont nombreux à la disposition de notre pays.

En fait, la crise actuelle pourra se révéler une opportunité d'accélérer notre sursaut collectif pour rompre avec le confort de la rente, pour rompre aussi avec les pesanteurs de la bureaucratie, et pour réhabiliter également la valeur du travail que notre religion sacralise et que le développement exige.

Dans tous ces domaines, la mutation est déjà là, comme en témoignent l'accélération des réformes, le consensus croissant pour rationaliser notre modèle social, ainsi que le rythme auquel se concrétisent des résultats palpables dans le développement économique hors hydrocarbures.

Toutes ces mutations ne manqueront pas de se raffermir dans le cadre du nouveau modèle de croissance et de développement dont sont convenus le Gouvernement et ses partenaires économiques et sociaux, et avec le concours du Pacte économique et social que la Tripartite vient de confirmer aussi.

Dans cette perspective, notre base industrielle, qui est déjà honorable, a vocation à s'élargir, car notre marché intérieur le requiert et nos besoins d'exportation le commandent, alors que nos ressources minérales à transformer et à valoriser sont substantielles, et que notre potentiel en énergies renouvelables est prometteur.

L'économie des services a encore tout un champ à exploiter, qu'il s'agisse du tourisme ou qu'il s'agisse de l'économie numérique en essor.

Le potentiel agricole attend souvent d'être défriché et nécessite partout une modernisation pour satisfaire la demande locale et pour générer de nouvelles ressources extérieures par les exportations.

Mais notre pays est riche avant tout de sa jeunesse, de surcroît éduquée et souvent hautement qualifiée. C'est donc la mobilisation de cette jeunesse pour fructifier les richesses nombreuses du pays qui sera le levier grâce auquel l'Algérie dépassera, avec l'aide de Dieu, la crise actuelle sans dommage, et accélérera le cours de son développement pour accéder demain, à son statut légitime de pays émergent.

Voilà pourquoi, j'appelle la jeunesse à réaliser un sursaut pacifique et généreux pour gagner la bataille du développement. Une telle bataille est au-dessus de tous les clivages politiques, idéologiques, ou de quelque autre nature qu'ils soient, car c'est tout simplement la bataille de votre propre avenir, jeunes de mon pays, la bataille du devenir de l'Algérie.

En dépit d'insuffisances certaines, l'Algérie vous a donné à vous, ses jeunes enfants, une éducation et un environnement social honorable. Elle met aujourd'hui à votre disposition ses atouts et ses richesses qu'il vous revient de fructifier davantage. Pour cela, elle interpelle votre génie, votre savoir, votre sueur et vos bras, tout comme elle espère bénéficier de vos avis propres que vous aurez à faire connaître au sein du Conseil Supérieur de la Jeunesse qui verra bientôt le jour.

Cet appel que je vous adresse, jeunes de mon pays, est dénué de tout paternalisme. C'est l'appel d'un de vos aînés qui a consacré sa jeunesse et toute sa vie au service de la Patrie. C'est un appel qui vous invite, en cette fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, à vous inspirer de l'exemple des meilleurs de vos aînés, les glorieux martyrs auxquels nous devons tous de vivre indépendants et souverains dans l'Algérie libérée.

Je conclus ce message, mes chers compatriotes, en priant Dieu d'accepter votre jeûne et vos prières, et en vous souhaitant une bonne et heureuse fête de l'Aïd El Fitr.

Gloire à nos martyrs,

Vive l'Algérie

2. Les discours d'Abdelmalek Sellal

Annexe 06 :

Discours 01 : Le 20/09/2015

Mesdames et messieurs,

Il me plaît au début de cette intervention de souhaiter la bienvenue à chacune et chacun d'entre vous et de vous transmettre les salutations de son excellence monsieur le Président de la République notamment à madame et messieurs les walis qui ont été nommés dans leurs nouvelles fonctions ou redéployés vers d'autres wilayas. Le chef de l'Etat vous assure de son soutien et vous encourage à redoubler d'efforts pour l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés : « développer notre pays dans la paix et la fraternité et bâtir ensemble un avenir meilleur pour tous ses enfants ».

Notre rencontre se tient à quelques jours de la rentrée sociale de la seconde année du quinquennat 2014/2019. Les derniers mois qui se sont écoulés ont été marqués au niveau mondial par des tensions économiques, politiques et sécuritaires.

Le citoyen algérien, les médias, la classe politique et la société civile sont en droit de s'interroger sur les impacts de ces crises sur notre pays et son développement futur. Face à ces questionnements légitimes, le Gouvernement a constamment fait le choix de la vérité et de la transparence car nous sommes convaincus que c'est l'unique voie pour gagner la confiance et l'adhésion de tous à l'œuvre de renouveau national mais aussi pour mettre à nu les amalgames, les surenchères et les tentatives de manipulation.

Ce conclave participe à cette démarche de transparence et de pédagogie. Il sera suivi par une rencontre avec des académiciens et des universitaires organisée par le CNES ainsi qu'une troisième avec le patronat et les partenaires sociaux dans le cadre de la tripartite.

La communication institutionnelle ne doit plus être ponctuelle ou conjoncturelle, c'est un effort continu pour expliquer notre démarche mais aussi pour écouter et échanger avec les différentes forces vives de la nation.

« L'avenir ne peut être subi si les volontés s'expriment, si les choses sont dites avec franchise »

La baisse des cours pétroliers sur les marchés internationaux a été brutale et soudaine. Nombre d'analyses convergent vers l'étalement de cet épisode baissier sur une période plus au moins longue avant des remontées prévisionnelles.

L'économie mondiale traverse une zone de turbulence qui risque de s'étaler dans le temps. L'équation qui se pose à nous est simple : faire traverser au « navire Algérie » cette tempête, en continuant à moderniser notre pays et à le doter d'infrastructures socio-économiques tout en préservant les acquis sociaux d'autrefois et en puisant le moins possible dans notre trésor de famille constitué de nos réserves.

L'étalement de la baisse des cours pétroliers aura pour conséquences la contraction des ressources du Fonds de régulation des recettes et l'accroissement de la dette publique interne. La situation est plus tendue pour les finances publiques que pour la balance des paiements. Cela plaide pour des actions en matière de rationalisation des dépenses publiques et le développement du marché des capitaux.

Nos marges de manœuvre budgétaires et financières nous permettent d'aborder avec sérénité la situation, mais elles ne doivent pas être avancées pour justifier le statu quo. Il ne faut ni s'alarmer, ni s'endormir, mais bouger dans la bonne direction avec ambition et courage.

La conjoncture actuelle est certes difficile mais elle offre aussi une excellente opportunité d'introspection et de prise de décisions audacieuses pour construire une nouvelle vision économique et modifier nos modes de fonctionnement et de régulation.

Au lieu et place de l'austérité, nous optons en Algérie pour la croissance et la relance économique. Des actions de rationalisation sont et seront menées pour mieux maîtriser les dépenses de l'Etat et elles seront étendues aux collectivités locales dont nous attendons la même discipline dans l'allocation et l'utilisation des deniers publics.

Des mesures de réajustement ont été décidées pour rationaliser la dépense publique et mieux maîtriser le commerce extérieur et les flux de capitaux. Cependant le Chef de l'Etat a été clair dans ses directives au Gouvernement afin de préserver le pouvoir d'achat des Algériens et poursuivre l'effort en matière d'action sociale et des programmes dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de l'éducation.

Pour réduire le flux des importations, une définition plus précise a été fixée pour les filières préférentielles à haute valeur ajoutée et en capacité à contribuer à la modernisation du pays et au transfert de technologies. Une action est également menée sur la structure et les modes d'attribution des contingents d'importation.

Les dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2015 et celles de la loi de finances pour 2016, actuellement en cours d'élaboration, vont dans cette direction à savoir l'optimisation des recettes du budget de l'Etat, le soutien aux entreprises, la facilitation de l'investissement ainsi que l'encouragement du secteur national productif, et rester dans une perspective de croissance.

En 2016, le gouvernement présentera un budget qui table sur une croissance de 4,6% (en hausse d'un point par rapport à 2015) et dont les dépenses globale seront en baisse de près de 9%, sans pour autant entraver la réalisation du programme de logement (approbation des marchés de 22.000 unités rien que mercredi passé) ou les recrutements dans les secteurs de formation et de santé qui enregistreront l'ouverture de près de 10.000 nouveaux postes budgétaires.

« Il faut mieux compter nos sous mais sans faire caler le moteur économique qui soutient l'emploi et le pouvoir d'achat »

L'acte de commerce est actuellement plus attractif que l'investissement et la production. Nous devons inverser cette situation et pour cela nos chantiers prioritaires sont l'amélioration du climat des affaires et la facilitation des procédures économiques et des créations d'entreprises.

La promotion de l'investissement national, qu'il soit public ou privé, est une priorité nationale et c'est ensemble que nous devons trouver les solutions aux contraintes et aux entraves qui empêchent son développement.

La complexité des procédures, les confusions de prérogatives et de missions, les réflexes de passivité sont autant de verrous qu'il nous faut sauter pour libérer les potentialités nationales et la créativité de nos opérateurs économiques.

Il faut mettre fin aux comportements bureaucratiques qui paralysent les initiatives et portent préjudice à notre crédibilité et à notre économie. Le rôle des autorités locales et à leur tête les walis, et bien sûr les P/APC, est déterminant dans cette démarche. Vous êtes madame et messieurs la clé de voute de notre dispositif et c'est un véritable surpassement de soi que nous attendons de vous. Bien qu'importants, les taux d'avancement des projets et la consommation de crédits ne doivent plus constituer les seuls indicateurs de performance de la gestion locale.

Aujourd'hui vous serez évalués sur les créations d'activités et d'emplois, l'implantation d'investissements et d'entreprises et l'évolution de l'attractivité économique des territoires dont vous avez la responsabilité. La relation de l'administration locale avec l'entrepreneur ne doit plus se limiter à une prestation administrative de délivrance d'autorisations ou d'agrément. Il s'agit de mettre en place des dispositifs d'accompagnement continu en amont et en aval où le wali serait un véritable VRP (Vendeur, Représentant et Placier ou représentant commercial –NDLR) de sa wilaya en allant démarcher les potentiels investisseurs et en faisant la promotion des atouts de ses communes et daïras. Désormais, c'est aux walis qu'échoit, à travers une procédure simplifiée, la prérogative d'octroi du foncier industriel qu'il relève du domaine privé de l'Etat, d'actifs résiduels d'EPE ou des terrains des zones industrielles ou d'activités. Je compte sur vous pour prendre les dispositions nécessaires pour garantir un traitement diligent des demandes de cette nature et pour veiller personnellement à la réception rapide de la cinquantaine de parcs industriels en cours de réalisation.

Les domaines prioritaires de développement sont identifiés et connus de tous il s'agit de l'agriculture et de ses industries de transformation, du tourisme, de la pétrochimie, des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que des énergies renouvelables. A chacun d'opter en relation avec les secteurs concernés et en fonction des potentialités de sa wilaya, pour les créneaux qu'il juge créateurs de richesse et de plus-value.

Les élus locaux de tous bords et appartenances doivent être vos partenaires dans cette bataille pour la croissance. Impliquez-les dans vos plans de développement de vos territoires et dans la communication avec les citoyens pour expliquer les différents choix et options. Mais surtout et avant tout, veillez à ce que les communes et vos administrations donnent l'exemple en matière de rationalisation des dépenses et de lutte contre les gaspillages, la gabegie, la bureaucratie et le laisser aller.

Durant ces dernières années, plusieurs actions ont été menées visant la redynamisation du développement local et l'amélioration du quotidien du citoyen. Concentrons nos ressources sur l'amélioration des services publics et des différentes prestations rendues et sur l'entretien et la maintenance des innombrables infrastructures et équipements réalisés et acquis au prix d'un effort lourd de la collectivité nationale. « Notre objectif est de faire mieux avec moins de moyens tout en favorisant la production nationale »

Un intérêt particulier doit être accordé à la promotion des régions du sud et des hauts-plateaux pour atténuer les disparités en termes de développement local et entreprendre des actions de mise à niveau au profit des populations de ces wilayas.

Messieurs les walis délégués nouvellement nommés dans le sud, sous l'autorité de leurs walis respectifs, auront la responsabilité de l'accomplissement de cette lourde tâche.

Mesdames et messieurs,

La prochaine rentrée sociale et celles des secteurs de formation est un rendez-vous important pour lequel l'ensemble des conditions de réussite devront être réunies. En relation avec les secteurs en charge de services publics, les autorités locales devront s'assurer de la mobilisation des moyens humains et matériels adéquats en matière de continuité des services de l'eau, de l'énergie, des postes, de la santé ainsi que du déroulements des inscriptions scolaires et universitaires sans oublier l'approvisionnement réguliers du marché national et la réactivité optimale des services de sécurité et de protection civile.

Les walis et les élus locaux doivent s'impliquer pleinement dans les opérations de distribution et de cession des logements sociaux et d'éradication de l'habitat précaire. Il est également important d'instaurer un système de gestion urbaine qui consacre le principe de l'unité de la ville afin de garantir une gestion cohérente et un développement harmonieux, tout en faisant bénéficier les citoyens d'administrations de proximité et des services de bases dont ils ont besoins.

Nous devons débarrasser nos villes et nos localités de l'anarchique, des fléaux qui les dégradent comme l'insécurité, l'insalubrité et l'occupation malsaine des espaces.

Toutes ces décisions pour relancer notre économie et absorber le choc pétrolier toucheront des habitudes, des vieux réflexes et des intérêts. Elles recevront donc, des résistances plus au moins fortes. Mais notre principal allié dans ce combat futur sera la population si nous lui disons la vérité, lui expliquons notre démarche et si nous arrivons à gagner sa confiance.

Les Algériens doivent savoir par exemple que se sont les mêmes personnes qui dix ans auparavant hurlaient qu'il ne fallait pas rembourser la dette par anticipation, qui crient aujourd'hui à la catastrophe et sèment un discours de défaite et de capitulation.

Je suis de ceux qui croient en leur pays, en ces capacités énormes et en le génie de ses enfants. Malgré le contexte économique défavorable, nous pouvons bâtir une économie émergente et diversifiée.

« Le scepticisme est le mal incurable des nations dont nous devons impérativement prémunir l'Algérie »

Je vous remercie.

Annexe 07 :

Discours 02 : le 14/10/2015

A la joie d'être de nouveau des vôtres à l'occasion de cette réunion de la tripartite, s'ajoute un motif supplémentaire de satisfaction. Il s'agit du lieu d'organisation de notre rencontre : Biskra, reine des Zibans et réel carrefour de la diversité nationale et de notre algérianité.

Nous sommes également honorés par la présence parmi nous de Monsieur Guy Ryder, le Directeur général du Bureau international du travail, qui nous fait le plaisir d'assister à cette séquence de dialogue entre les acteurs de l'économie algérienne qui fait la fierté de notre pays.

Le Pacte national économique et social pour la croissance a scellé ce consensus entre patronat, syndicat et exécutif en faveur de la croissance et de l'édification d'une économie émergente, élément central du programme présidentiel.

Sur chacune des composantes de cet accord historique, des avancées législatives et organisationnelles substantielles sont enregistrées, et cet instrument de concertation et de coordination fait désormais référence au plan international en matière de dialogue social franc et fructueux.

Le choix de cette wilaya est aussi, une façon de donner un signal fort sur la volonté des pouvoirs publics d'assurer un développement socio-économique harmonieux et équilibré entre les différentes régions du pays et de faire du Sud et

des Hauts plateaux le berceau de la relance industrielle et agricole projetée pour opérer la mue de l'économie nationale.

Biskra est aussi un bel exemple du défi de notre résilience : une agriculture qui s'est bien développée et une industrie émergente. Car on ne peut espérer devenir un pays industrialisé si on n'est pas d'abord un pays agricole.

Cette tripartite vient couronner un long processus de dialogue sur la situation économique du pays, entamé par le gouvernement avec l'ensemble des forces vives de la nation.

Durant ces échanges fructueux et instructifs, l'exécutif a partagé avec ses partenaires et interlocuteurs la réalité de l'ensemble des données macroéconomiques et financières du pays ainsi que le détail de son dispositif de riposte (cadre économique à 2019 et vision prospective à 2030) face à la détérioration des cours sur le marché mondial des hydrocarbures, pour mobiliser la force de travail du pays afin de faire face aux défis qui nous attendent.

Dire la vérité, c'est tabler sur un baril de pétrole à 45 dollars comme base d'élaboration de la loi de finances pour 2016 qui ira dans le sens de la croissance et non dans celui de l'austérité car nous avons largement les capacités de résister et de nous améliorer.

Les résultats obtenus, l'efficacité des différentes mesures, les contraintes et les blocages sont toujours pris en charge sans maquillage ni surinterprétation.

Il s'agit avant tout d'expliquer et de gagner l'adhésion de tous autour de l'objectif commun: le développement du pays.

En effet et face à la contraction des ressources financières, le réflexe primaire ainsi que le calcul froid et cynique prôné par certains analystes, voulaient que l'on procède de la manière la plus basique: si les revenus ont baissé de 47% sur l'année écoulée, des coupes dans les mêmes proportions doivent être opérées sur les dépenses notamment celles non productives, à savoir les transferts sociaux.

Cette arithmétique macabre ne tient pas compte de la nature sociale et démocratique de l'Etat algérien moderne voulue par ses pères fondateurs et exprimée dans l'appel du premier novembre 1954 dont nous célébrerons dans quelques jours le 61^{ème} anniversaire, à savoir :

- Ne jamais transiger avec l'indépendance et la souveraineté nationales.
- Ne reconnaître d'autre pouvoir que celui du peuple.
- Ne jamais abandonner le faible et le nécessiteux.

Et je puis vous assurer mesdames et messieurs, que l'homme politique qui matérialise le mieux l'attachement à ces principes, c'est bien son excellence Monsieur le président de la République qui n'acceptera jamais que soit aliénée sous son autorité la dignité de l'Algérie et des Algériens ou remis en cause la vocation sociale et le développement économique de son Etat.

La gestion rationnelle des finances publiques et les décisions d'anticipation prises permettent à l'Algérie de mieux encaisser la baisse brutale des prix du pétrole. A nous maintenant, de transformer cette capacité de résilience en levier de transformation de notre économie vers la création de richesses et d'emplois.

La démarche du Gouvernement vise particulièrement l'amélioration et la préservation du pouvoir d'achat des Algériens ainsi que la poursuite de l'effort en matière d'action sociale et des programmes dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de l'éducation.

A ce titre, il est bon de rappeler les décisions prises en matière de soutien social car nous misons sur le développement de la ressource humaine, seule créatrice de richesses avec notamment :

- 8,5 millions d'élèves scolarisés.
- 1,5 million d'étudiants dans l'enseignement supérieur.
- 1.800 milliards de dinars de transferts sociaux par année.
- La gratuité des soins et la prise en charge de 3 millions de malades chroniques grâce à la carte Chiffa.
- La mise en œuvre de l'engagement de révision de l'article 87-bis de la loi relative aux relations de travail et de redéfinition du SNMG avec la revalorisation de l'indemnité forfaitaire compensatrice pour près de 1,5 million de travailleurs.
- La poursuite des programmes de logements notamment en faveur des catégories sociales démunies et intermédiaires (LPL et AADL) avec le développement des formules de lotissements.

Il ne s'agit pas de culpabiliser nos concitoyens mais de travailler encore plus et ensemble pour améliorer nos facteurs de production et préserver ce modèle social en améliorant sa performance.

Je prétends qu'il n'y a qu'une seule voie pour atteindre ces objectifs: la croissance et la foi dans le génie des Algériens, notamment les jeunes.

Tous nos efforts et nos capacités sont orientés vers la réunion des conditions d'émergence d'une base productive et industrielle nationale, moderne et compétitive à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée.

La promotion de la production nationale bénéficie désormais, de la réintroduction, en sa faveur exclusive, du crédit à la consommation ainsi que de la mise en place du dispositif des licences d'importation.

Les établissements financiers sont encouragés à l'effet d'accompagner les entrepreneurs et les porteurs de projets à travers le développement des crédits à l'économie, qui ont certes progressé de 22,7% en 2015, mais qui doivent encore augmenter car notre objectif est de permettre aux entrepreneurs d'investir plus.

Les banques publiques sont appelées à rationaliser la gestion des crédits à l'économie et les banques privées à participer à l'effort de développement national et à ne pas se cantonner principalement au financement du commerce extérieur. Une procédure simplifiée a été récemment mise en place pour encadrer la gestion du foncier industriel, ouvert même à l'investissement privé, et messieurs les walis ont reçu des instructions fermes en matière de soutien et d'accompagnement des projets d'investissement.

La majorité des actions retenues au titre du plan national "Dowing business" ont connu une mise en oeuvre effective par des amendements législatifs et réglementaires ainsi que des simplifications de procédures.

L'avant-projet de loi relative à la promotion de l'investissement introduit, pour sa part, de nouvelles dispositions incitatives tout en clarifiant et en assouplissant les règles d'investissement avec le maintien de la règle du 51/49.

En parallèle à l'action déterminée pour la sécurisation de nos cadres gestionnaires à travers l'amendement du Code de procédure pénale, je rappelle l'obligation de lutter contre le phénomène de corruption et de dilapidation des moyens des entreprises.

Une approche franche, sincère et honnête est développée en direction des acteurs de la sphère informelle pour les mettre en confiance et leur permettre de régulariser leurs situations à travers des dispositifs de mise en conformité simples, transparents et sans implications autre qu'un droit minime dont il doivent s'acquitter.

Je les encourage vivement à déposer en toute confiance leurs avoirs dans les banques et à déclarer leurs salariés non pas parce qu'ils sont obligés de le faire, mais parce que qu'ils y trouveront avantage et pourront investir leurs moyens financiers dans le secteur productif.

A messieurs les représentants des travailleurs et du patronat, je vous assure de notre soutien et vous encourage à faire preuve de plus d'ambition et de créativité. Créez de la richesse sans complexe. L'Etat soutiendra et protégera vos investissements pour l'intérêt du pays.

La dernière initiative du FCE relative à la création d'un fonds privé d'investissement donne un signal important sur la convergence de vues que nous partageons désormais avec le monde de l'entreprise sur le développement du pays.

Les dispositions contenues dans les avant-projets de lois de finances, complémentaire pour 2015 et celle pour 2016, vont dans cette même direction et visent l'optimisation des recettes du budget de l'Etat, une plus grande rationalisation des dépenses, le soutien aux entreprises, la facilitation de l'investissement ainsi que l'encouragement du secteur national productif.

L'objectif de croissance pour 2016, a été fixé à 4,6%, soit un point de plus qu'en 2015 (et il est réalisable), illustrant cette volonté de favoriser la croissance, alors que les dépenses budgétaires globales continueront d'enregistrer des baisses (-8,9% par rapport à l'exercice 2015).

Les actions visant le contrôle des importations s'intensifieront sans pour autant entraver les approvisionnements de l'outil de production ou la disponibilité des produits au niveau du marché national.

Le marché algérien doit rester accessible, libre et ouvert, avec des règles fixées par l'Etat et appliquées par lui en toute transparence.

Les efforts de rationalisation seront ciblés et épargneront les couches défavorisées car nous sommes pour un Etat fort, régulateur d'une société libre dans ses initiatives et solidaire des plus faibles.

Notre patriotisme économique implique le soutien à tous les opérateurs nationaux à condition qu'ils respectent les règles et qu'ils n'aient pas des pratiques de concurrence déloyale.

Les mesures les plus contraignantes seront aisément acceptées si elles sont appliquées à tous dans une totale transparence.

Mesdames et messieurs,

Je sais bien que les fatalistes risquent de douter de cette démarche, mais nous sommes déterminés à leur opposer un message d'espoir et de courage pas du tout naïf, mais fondé sur une parfaite connaissance des potentialités nationales et sur une foi inébranlable en nos concitoyens.

Notre objectif est de mettre en place une économie moderne et viable.

Quand ils se sont unis, les Algériens ont balayé le colonisateur et ont opposé à la barbarie et à l'obscurantisme la paix et la réconciliation dont nous fêtons ces jours-ci, le dixième anniversaire. Ce n'est sûrement pas une conjoncture économique, certes difficile, qui nous empêchera de bâtir l'Algérie du 21ème siècle, avec une économie réellement émergente.

L'Algérie ne vacillera jamais avec le président Bouteflika et son gouvernement est là pour servir le peuple et défendre la pérennité de l'Etat quel qu'en soit le prix.

Nous savons tous qu'il y aura des résistances au changement auquel les habitudes ou les intérêts essayeront de s'opposer, mais on ne peut échapper à notre devoir : construire une économie forte sans compromission.

Ceux qui se complaisent dans la critique et poussent au renoncement et à la démission collective, doivent savoir qu'ils ne servent pas leur pays en agissant de la sorte et que leur véritable responsabilité est de s'approprier la chose publique pour que nous puissions tous contribuer au nouveau national.

Je ne peux pas croire qu'il existe des Algériens qui se désintéressent de l'avenir de leurs enfants.

Nos jeunes doivent savoir aussi que les opportunités qui leurs sont offertes en Algérie dans les domaines de l'enseignement, de l'emploi, du logement et de l'entrepreneuriat, sont une chance et une réalité tangible. Le Chef de

l'Etat en personne leur fait confiance et place en eux de grands espoirs. Il leur appartient d'être à la hauteur de la grandeur de leur pays en étant innovants et créatifs. Nous serons constamment à leurs côtés".

Annexe 08 :

Discours 03 : le 30/11/2015

Monsieur le Président, Excellence, Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement, Mesdames et Messieurs,

L'Algérie, qui a payé un lourd tribut au terrorisme une décennie durant, mesure et partage la peine du peuple français engendrée par les attaques terroristes qui ont causé la perte de précieuses vies humaines.

Que le peuple français, son Gouvernement et son Président trouvent, ici, l'expression renouvelée de la sympathie et de la solidarité du peuple algérien, de son Gouvernement et de son Président, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika qui vous adresse également ses salutations et ses meilleurs vœux de succès à cette conférence.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Comme le terrorisme, le changement climatique ne connaît pas de frontières. Aucun pays n'est épargné par les effets multiformes du dérèglement climatique, les pays les plus vulnérables étant ceux qui y sont le plus exposés par les méfaits de l'homme ou de la nature.

La communauté internationale a fini par admettre que les changements climatiques sont un facteur multiplicateur des menaces sur la paix et la sécurité mondiales. Il aggrave les tensions, l'insécurité, le flux des réfugiés climatiques, comme il accroît le nombre et l'intensité des crimes transfrontaliers.

C'est pour cela qu'à Durban, en Afrique du Sud, il y a quatre ans, nous étions convenus d'adopter à Paris un nouvel accord international contraignant, avec la participation de tous, afin d'éviter toute augmentation de la température de la surface de la planète qui mettrait en péril ses équilibres écologiques essentiels.

A Durban, dans cette région du monde, l'Afrique, berceau de l'humanité, nous nous sommes donc engagés, en tant que membres responsables et solidaires de notre village planétaire, d'adopter ici, à Paris, un nouveau régime international du climat afin d'éviter à l'humanité de franchir le seuil de l'irréparable et le point de non-retour tels que définis par la science par la voix de l'autorité scientifique du climat de notre convention-cadre de Rio.

Nous voilà donc réunis, à Paris, dans le cadre de la plus grande conférence diplomatique jamais organisée dans l'histoire proche et lointaine, pour remplir notre engagement générationnel, assumer nos responsabilités morales intergénérationnelles et réaliser notre promesse intra-générationnelle faite à Durban à tous les enfants du monde, de leur léguer une planète aussi saine que celle que nous avons héritée de nos ancêtres.

Jamais dans l'histoire de la coopération multilatérale, une rencontre internationale n'a été préparée par autant de réunions formelles et informelles à tous les niveaux, y compris au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement.

Nous sommes donc tenus de réaliser ensemble, ici à Paris, notre engagement de Durban. Un plan B n'est pas et ne peut être à l'ordre du jour car, comme l'a dit si justement le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon: "Nous n'avons pas de planète B".

Excellence, Mesdames et Messieurs, L'Algérie tient à réaffirmer une nouvelle fois sa détermination à œuvrer en vue de l'adoption d'un nouvel accord international ambitieux avec la participation de tous, un accord orienté vers l'action, fondé sur l'équité, d'aujourd'hui et de demain, ainsi que sur la solidarité climatique inspirée par le sens de l'appartenance commune à un destin planétaire partagé.

C'est pourquoi l'Algérie a accepté la lourde responsabilité, comme elle l'avait déjà fait lors des négociations de la Convention sur le climat de Rio, de co-présider, à travers un de ses éminents diplomates, avec un éminent citoyen des Etats-Unis d'Amérique, le comité préparatoire de notre conférence.

C'est pour cela aussi que l'Algérie a été parmi les tout premiers pays en voie de développement à soumettre, dès le 4 septembre dernier, sa contribution provisoire et déterminée au niveau national qui reflète l'engagement et la détermination des plus hautes autorités de mon pays d'initier sans délai une transition énergétique basée sur des énergies propres, y compris les énergies renouvelables.

A cette fin, l'Algérie ambitionne d'œuvrer à la mise sur pied d'un forum africain des énergies renouvelables qui constituerait une plate-forme annuelle de dialogue et de concertation entre les décideurs politiques, les chefs d'entreprise et la communauté scientifique, ainsi qu'un espace idoine de la dissémination des bonnes pratiques et de présentation des dernières innovations techniques et technologiques.

En effet, pour mon pays, qui dispose de gisements considérables d'énergies renouvelables, le développement de ces dernières n'est pas seulement une décision écologique, c'est aussi un pari sur l'avenir, un choix économique délibéré et donc une ambition industrielle bien pensée.

L'Algérie est aussi disposée à travailler avec d'autres à augmenter son ambition propre et à stimuler un effort concerté et coordonné en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. A cette fin, nous encourageons nos partenaires du Nord et du Sud à se joindre à nous dans le cadre de Amis de l'accompagnement de l'ambition algérienne en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Les résultats de ce mécanisme novateur seront reflétés dans la version finale de la contribution de l'Algérie qui sera soumise lors de l'entrée en vigueur de l'accord de Paris en 2020. Une saine émulation devrait pouvoir aider à la pleine réalisation du potentiel de cette démarche.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Il y a quatre années, à Durban, nous avons solidairement décidé de regarder en face l'incendie qui menace pernicieusement et inexorablement l'avenir de nos enfants.

Faisons donc en sorte qu'ici, à Paris, nous puissions adopter les décisions qui s'imposent pour éteindre à terme cet incendie planétaire qu'est le dérèglement climatique. Ce faisant, l'histoire retiendra que la ville des lumières, qui a donné naissance le 10 décembre 1948 à la déclaration universelle des droits de l'Homme, a aussi donné naissance, le 11 décembre 2015, à cette entente civilisationnelle universelle que serait un Accord de Paris sur le climat qui garantit le droit à la vie au genre humain dont la réalisation conditionne la satisfaction des autres droits inhérents à la dignité humaine.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 09 :

Discours 04 : le 06/03/2017

Mesdames et Messieurs,

Depuis le début des années 2000, notre pays engrange les réalisations et érige pierre après pierre son édifice national. La tripartite est un acquis de la démocratie algérienne et un indicateur fort de l'évolution de notre société. Cet espace de dialogue et d'innovation fait, également, référence au plan international.

Son excellence Monsieur le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, salue amicalement chacun des participants à cette 20ème session de la tripartite. Il sait votre patriotisme et votre engagement et vous encourage à redoubler d'efforts en faveur de l'essor de l'Algérie et l'épanouissement des Algériens dans le cadre de la paix et de la justice sociale.

Après Biskra en 2015, la tripartite délocalise pour la seconde fois ses travaux en dehors de la capitale pour marquer, encore plus fort, notre volonté commune d'assurer un développement socioéconomique harmonieux et équilibré entre les différentes régions du pays.

Annaba, qui nous accueille aujourd'hui, symbolise la détermination de l'Etat à préserver l'outil national de production et à le développer. La remise en service des hauts fourneaux du complexe sidérurgique d'El Hadjar confirme cette volonté faite en faveur d'une base industrielle moderne et compétitive, qu'elle soit privée publique ou en partenariat. La démarche de diversification de l'économie et de soutien à la production nationale, reste notre cap.

Les grands projets structurants de pétrochimie, de ciment, de sidérurgie et dans les phosphates confortent nos choix pour la valorisation de nos ressources naturelles minières et énergétiques dans une logique de plus value, de couverture de la demande nationale et de conquête du marché international.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour faire le point sur l'évolution des principaux indicateurs de l'économie nationale après la mise en œuvre du nouveau modèle pour la croissance adopté en juillet 2016, et pour explorer des voies nouvelles et innovantes pour soutenir et promouvoir la production nationale.

Les éléments de conjoncture commandent de rester vigilants sur le plan budgétaire, afin de soutenir la gestion de la vie socioéconomique du pays car il est important de rappeler que les efforts importants de l'Etat pour soutenir la croissance et honorer les engagements sociaux, sont déployés dans un contexte mondial de décélération de la croissance et où le Gouvernement travaillait en parallèle sur trois autres fronts, la maîtrise de la dépense publique, la réduction des importations et le soutien à l'investissement productif.

Le Gouvernement est parvenu à stabiliser le cadre macroéconomique sans pratiquer une politique d'austérité et a privilégié la recherche constante de la croissance et de la création de richesse à la gestion comptable froide et cynique.

En rationalisant l'exécution de la dépense publique et en ciblant les niches de gaspillage, nous avons pu obtenir une stabilisation du budget de fonctionnement ainsi qu'une réduction notable de celui d'équipement, Les réserves de changes se stabilisent à plus de 112 milliards de dollars US et le niveau de liquidité dans les banques a atteint en janvier 2017, 1.037 milliards de DA, contrairement aux présages alarmants de certains.

Le volume d'importations illustre également l'efficacité de cette méthode de rationalisation souple qui a permis de passer de 66,6 milliards de dollars US en 2014, à 35 milliards en 2016, et nous visons pour l'année en cours une réduction supplémentaire de 5 autres milliards de dollars US.

Ces résultats ont été obtenus sans créer des situations de pénuries ou de non approvisionnement de l'appareil national de production dont la montée en cadence dans plusieurs domaines a permis la substitution aux marques étrangères et a facilité la mise en place d'un dispositif de licence d'importation simple, équitable et transparent.

En résumé, nous n'interdisons et nous n'interdirons aucun produit. Nous ne stopperons pas non plus les programmes de logements, de santé ou d'éducation. Nous faisons juste plus attention à nos moyens financiers qui se sont réduits et les mettons là où ils créent de la plus-value en termes d'emplois et de développement socioéconomique du pays.

Ainsi, le budget 2017 vise la réalisation d'un taux de croissance de 3,9%, avec une progression des segments hors hydrocarbures de 3,7%, la stabilisation de l'inflation au niveau de 4% (pour la fin janvier, elle était conjoncturellement à 6,4%) et la clôture de l'exercice avec des réserves de changes supérieures à 100 milliards de dollars US.

L'encouragement de l'investissement et de la création d'activité seront confortées par un train de mesures financières et fiscales allant dans le sens de la simplification et de la transparence tout en continuant à développer les crédits à

l'économie qui passeront de 9.100 milliards de dinars en 2016, à 11.400 milliards pour 2017, soit une progression de près de 25% alors qu'ils étaient de 5,156 milliards DA en 2013.

Avec plus de 1.630 milliards de dinars, les transferts sociaux continueront de constituer un chapitre important dans le budget de l'Etat (23,7%), et sont essentiellement orientés vers le soutien aux familles, à travers la subvention des produits de base, l'éducation et l'accès à l'eau et l'énergie, la santé, le logement, les retraites et enfin l'accompagnement des faibles revenus, des démunis et des handicapés, A cela s'ajoutera un contrôle plus rigoureux des prix à la consommation.

La pérennisation de notre modèle social fondé sur la solidarité entre les générations et les catégories sociales et la poursuite des programmes publics dans les domaines du logement de la santé et de l'éducation, nécessite l'émergence d'une économie créatrice de richesse et d'emplois dont l'entreprise restera la clé de voûte et où l'Etat ne doit plus demeurer le seul bailleur de fonds.

Des instruments alternatifs et innovants de financements de l'économie sont et seront mis en place et encouragés à l'instar du marché financier et du partenariat qui constitue un levier important dans le domaine de l'investissement.

Notre vision est de privilégier les partenariats pour les projets structurants et de développement de la base industrielle et productive nationale, en s'entourant des garanties nécessaires et en instaurant un environnement réglementaire, économique et financier favorable pour faciliter aux opérateurs économiques algériens, la captation du savoir-faire et des possibilités de financement disponibles sur le marché domestique ou international.

Nos opérateurs économiques commencent à ressentir les effets bénéfiques du dispositif de gestion du foncier agricole, des dispositions nouvelles du code des investissements ainsi que des mesures d'encouragements et de facilitation introduites par les lois de finances successives, à l'instar du comité restreint de veille et d'accompagnement de l'investissement, dont l'installation a été décidée pour lutter davantage contre les freins bureaucratiques à l'acte d'investir.

Toutefois, le dynamisme et l'enthousiasme de nos entrepreneurs ne doit pas les mener vers la duplication d'activités similaires et vers le phénomène de saturation que nous enregistrons dans certaines filières (minoteries ou cimenteries) alors que des segments entiers de production et de services demeurent quasi vierges et nous contraignent à la prestation extérieure.

L'agriculture et l'agroalimentaire, le renouvelable, le fret, l'ingénierie et les études, les TIC, le tourisme domestique et bien d'autres domaines constituent autant d'opportunités de réussites personnelles et de contribution à la démarche de diversifications de l'économie nationale.

Mesdames et Messieurs,

Tous les jours et dans tous les domaines de la vie du citoyen, Nous nous retrouvons à la veille d'échéances importantes, l'Etat a pour mission constante de concrétiser l'impératif de justice sociale. Il a également le devoir de dire la vérité aux Algériens pour mettre en échec les colporteurs de calomnies et de mensonges qui n'arrivent pas à accepter que notre pays demeure stable, uni et surtout en paix.

Oui mes amis, l'Algérie brave la conjoncture économique et les tentatives de déstabilisation, elle commence à enregistrer les premiers résultats de sa démarche de renouveau économique et social.

Si nous obtenons aujourd'hui une progression significative du produit de la fiscalité ordinaire (+ 10% entre 2015 et 2016), cela n'est sûrement pas le fait des prélèvements sur les salariés dont le nombre n'a varié que légèrement à la hausse, mais bien du secteur économique où de nombreux projets sont entrés en phase d'exploitation.

Des règles justes et simples acceptées par tous et appliquées à tous dans l'équité et la transparence. Voilà la ligne directrice de notre action et qui est à la fois un gage de réussite et un rempart contre la corruption et les passe-droits.

La réforme de plusieurs textes législatifs (douanes, investissements, pratiques commerciales, procédures et code pénal) ainsi que le niveau de professionnalisme de nos services de sécurité permettent l'obtention d'excellents résultats dans la lutte contre la corruption qui a vu ces trois dernières années, le traitement de 5.498 affaires par les tribunaux couvrant la corruption (3.058), l'évasion fiscale (144), l'infraction douanière et les mouvements illicites de capitaux (2.299).

C'est un combat sans relâche que mènent au quotidien et avec détermination les institutions concernées car en plus d'être une pratique illégale et immorale, la corruption sape le moral des citoyens et érode la confiance au sein de la société.

Or, la confiance est un bien des plus précieux. Je suis persuadé que comme moi, l'immense majorité des Algériennes et des Algériens ont confiance dans leur pays et dans le Moudjahid qui le dirige. Ils veulent aussi que l'Algérie demeure souveraine et maître de sa décision politique et économique et maintienne sa vocation d'Etat démocratique et social.

Je renouvelle la disponibilité du Gouvernement à la concertation et au dialogue sans exclusive et sur toutes les questions d'intérêt national mais dans le cadre du strict respect des lois et règlements.

Je vous remercie

3. Les discours d'Ahmed Ouyahia

Annexe 10 :

Discours 01 : le 17/09/2017

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale, Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs de la Presse, Mesdames et Messieurs, C'est un privilège que de m'adresser à votre Honorable Assemblée pour lui présenter le projet de Plan d'Action du Gouvernement, et vous solliciter pour son approbation.

A cette occasion, je voudrai d'emblée, vous assurer de la volonté du Gouvernement de ne ménager aucun effort pour instaurer avec les députés du Peuple, une solide relation de complémentarité, dans le cadre des dispositions de la Constitution.

J'adresse également, à partir de cette Tribune, un message de respect et d'affection à tous nos compatriotes, partout où ils se trouvent, en Algérie ou à l'étranger, en priant Dieu qu'il aide le Gouvernement à les servir avec succès.

Je salue aussi tous les personnels de notre valeureuse Armée Nationale Populaire ainsi que les éléments de la Gendarmerie Nationale et de la Sûreté Nationale. C'est grâce à leur engagement et à leurs sacrifices, que notre peuple bénéficie de la sécurité et que notre pays est préservé des troubles qui entourent ses frontières.

Nous nous inclinons à la mémoire de tous les martyrs du devoir national. Ils sont morts pour préserver le legs des Martyrs de la glorieuse Révolution de Novembre. Nous implorons Dieu de les accueillir dans son vaste paradis.

Par ailleurs, je salue la presse nationale et lui réitère les engagements énoncés dans le Plan d'action, pour le développement de cette profession ainsi que pour la consolidation de la liberté d'expression.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Le Gouvernement vous a soumis son Plan d'action depuis une semaine déjà. Ce document a également été mis à la disposition de la presse et de l'opinion, à travers le réseau Internet.

Ce Plan d'action est celui d'un Gouvernement qui a l'honneur de poursuivre la mise en œuvre du Programme de Son Excellence M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République. Il est donc utile de rappeler d'abord les objectifs majeurs de ce programme présidentiel plébiscité par la majorité du peuple souverain le 17 Avril 2014, à savoir :

- a- Conforter la stabilité du pays ;
- b- Enraciner davantage une démocratie apaisée ;
- c- Poursuivre le développement et la croissance économiques ;
- d- Valoriser le capital humain national ;
- e- Conforter le progrès social ;
- f- Renforcer la solidarité au sein de notre société ;
- g- Et consolider les liens de l'Algérie avec ses enfants à l'étranger.

Dans ce contexte, le Gouvernement compte mener sa mission en investissant ses efforts autour de 04 axes.

En premier lieu, il s'agit de la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'unité du pays, y compris avec le renforcement de la démocratie et de l'Etat de Droit et avec la modernisation de la Gouvernance.

En second lieu, il s'agit de la sauvegarde de l'indépendance financière du pays.

En troisième lieu, il s'agit de l'intensification du développement économique dans tous les domaines

En quatrième lieu, il s'agit de la consolidation du progrès social, de la justice sociale et de la solidarité nationale.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Chacun de nous conviendra qu'il n'y a ni développement ni bien être lorsque la sécurité est absente, lorsque la stabilité d'un pays est remise en cause, ou lorsque l'unité d'une nation est atteinte. Notre histoire récente nous a douloureusement appris cela et l'actualité à travers le monde nous en donne aussi de nombreuses preuves.

Voilà pourquoi le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour préserver la sécurité et la paix civile qui sont des fruits précieux de la Réconciliation nationale.

Nos forces de sécurité, à leur tête l'Armée Nationale Populaire, bénéficieront de tout l'appui nécessaire pour poursuivre la lutte contre le terrorisme, pour combattre la criminalité transfrontalière, et pour préserver l'intégrité du territoire national.

Dans le même temps, le Gouvernement travaillera au développement d'une culture de vigilance qui sera d'un apport certain contre toute tentative d'attentat terroriste suicidaire, notamment en milieu urbain.

Parallèlement, notre société sera mise à l'abri de toute tentative de raviver la Fitna. Notre peuple sera protégé de l'infiltration des sectes étrangères. La Loi sera appliquée avec fermeté pour protéger les Mosquées ainsi que les Imams. L'éducation islamique, les médias nationaux ainsi que nos zaouias seront également mis à contribution pour préserver notre authenticité.

Par ailleurs, l'unité de notre peuple autour de son identité sera consolidée grâce à la mise en valeur de l'arabe, langue nationale et officielle, dans nos actes, dans notre environnement, ainsi que dans notre culture.

L'officialisation de Tamazight sera confortée aussi par la mise en place de l'Académie Algérienne de la Langue Amazighe, pour la promotion de cette langue. L'enseignement de Tamazight qui couvrira 28 wilayas cette année, continuera de se propager à travers le reste du pays.

Mon propos sur ce sujet serait incomplet, si je ne rappelai ici, que c'est la volonté politique du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA, traduite dans la constitutionnalisation de Tamazight langue nationale puis langue officielle, qui permet désormais à notre pays de renforcer son unité avec cette dimension de notre identité nationale.

Par ailleurs, notre Histoire dans toute sa grandeur, et notamment celle de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, demeureront au centre de nos programmes de formation ainsi que de notre engagement pour le Devoir de

Mémoire, afin que notre jeunesse nourrisse sa fierté d'appartenir à un grand peuple plusieurs fois millénaire, qui a apporté une contribution avérée à l'histoire et à la civilisation universelles, un peuple dont la Majestueuse Révolution libératrice, a concouru à la libération de plusieurs autres peuples à travers le Monde.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

La préservation de la sécurité et de la stabilité se poursuivra également par le canal d'une lutte sévère contre toutes les formes de criminalité.

Ainsi, la prévention et la sensibilisation seront mises en avant en direction des jeunes exposés aux maux sociaux, notamment la drogue. La législation pénale sera durcie contre certains crimes, tels que le trafic de drogue ou les enlèvements de personnes. L'application de la loi dans toute sa vigueur pour la préservation de la sécurité et la quiétude des citoyens. En outre, la réforme de la Justice sera approfondie et contribuera à la promotion d'un Etat de Droit et d'une société apaisée.

L'enracinement de la démocratie pluraliste sera poursuivi et contribuera à la stabilité du pays.

A cette fin, dans le respect des dispositions de la Constitution et des lois en vigueur, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour promouvoir le rôle des partis dans leur diversité, pour consolider la liberté de la presse et le droit à l'information, et pour dynamiser la contribution du mouvement associatif et de la société civile.

Par ailleurs, le Gouvernement sera toujours disponible pour le dialogue avec tous les partis politiques qui en exprimeront la demande, chaque fois que l'objet en sera l'intérêt de la collectivité nationale. Dans le même temps, le Gouvernement entretiendra une relation soutenue avec les partis de la majorité présidentielle qui constituent sa propre majorité au niveau du Parlement.

La modernisation du Service public, et notamment de l'Administration territoriale, sera poursuivie à un rythme soutenu non seulement pour accompagner l'amélioration du climat des affaires dans notre pays, mais aussi pour répondre avec plus d'efficacité aux besoins des citoyens. Dans ce même cadre, la démocratie participative sera renforcée au niveau local.

Le souci de promouvoir la paix sociale se traduira également à travers un attachement constant du Gouvernement au dialogue avec les partenaires sociaux au niveau des différents secteurs d'activités.

La concertation dans le cadre tripartite avec l'Union Générale des Travailleurs Algériens et les organisations patronales publiques et privées, demeurera aussi au centre de l'action du Gouvernement, autour du Pacte National Economique et Social de Croissance.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

J'aborderai maintenant l'approche par laquelle le Gouvernement compte sauvegarder l'indépendance financière du pays et poursuivre le financement de la construction nationale.

Comme chacun le sait, les prix des hydrocarbures ont connu une chute de plus de moitié sur le marché mondial. Cette véritable crise qui persiste encore, a eu des effets douloureux sur tous les pays producteurs de pétrole.

En effet, certains pays exportateurs d'hydrocarbures ont recouru à d'importants emprunts à l'étranger pour faire face aux déficits de leurs budgets. D'autres Etats pétroliers ont même été contraints de faire appel au Fonds Monétaire International. L'Algérie a, quant à elle, pu résister trois années durant à l'effondrement de ses recettes d'exportations des hydrocarbures ainsi qu'à une baisse de plus de 50% des revenus de la fiscalité pétrolière. Cette résistance a été possible grâce à des mesures financières prises par M. le Président de la République, il y a quelques années.

La première de ces mesures a été le remboursement anticipé de la dette extérieure qui était supérieure à 20 milliards USD en 2005, en même temps qu'a été prohibé le recours à de nouveaux emprunts à l'étranger. La seconde a été la création du Fonds de Régulation des Recettes pour accueillir l'épargne du Trésor. La troisième mesure a été une gestion prudente des réserves de change malgré les recommandations de nombreux experts pour les placer à l'extérieur.

Cependant, la capacité de résistance offerte par ces mesures est allée en s'érodant avec la persistance de la crise des prix du pétrole.

Ainsi, s'agissant de la sauvegarde de l'indépendance financière du pays, les réserves de change qui ont culminé à près de 200 milliards USD en 2014 sont tombées à près de 100 milliards USD cette année. En réaction, le Gouvernement s'est attelé à une politique de sauvegarde grâce au contingentement des importations par le biais de licences.

Cette politique sera poursuivie et affinée en même temps que sera renforcé l'investissement dans tous les secteurs productifs de biens et de services, de sorte à augmenter et diversifier sensiblement, à moyen terme, les exportations de notre pays.

Le défi de la sauvegarde de l'indépendance financière du pays concerne en fait toute la société, car c'est ensemble que nous devons évoluer d'une société de consommation vers une véritable société productive, une société qui réhabilitera le travail et l'effort, une société assainie des pratiques parasitaires du gain facile même en dehors du cadre de la loi et même au détriment de l'intérêt de la collectivité nationale.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Concernant le financement de la construction nationale, le Gouvernement s'est retrouvé confronté à une situation complexe.

En effet, les avoirs du Fonds de Régulation des Recettes qui ont culminé à plus de 5000 milliards DA en 2012 ont été épuisés au début de cette année par le fait de déficits budgétaires successifs. Le marché financier local n'est, quant à

lui, pas de taille à permettre au Trésor de s'y endetter, d'autant que les banques de la place se retrouvent elles-mêmes confrontées à une raréfaction des liquidités, ce qui ralentit le financement des projets d'investissements même lorsqu'ils sont déclarés rentables.

Parallèlement, le recours à l'endettement extérieur a été judicieusement prohibé par M. le Président de la République pour éviter à notre pays le risque d'être pris dans la spirale des emprunts à l'extérieur, et de se retrouver après quelques années, en situation d'insolvabilité envers ses créanciers, et en obligation de solliciter l'aide du Fonds Monétaire International en contrepartie d'un ajustement structurel économiquement et socialement tragique.

Face à cette crise financière importée de l'extérieur, le Gouvernement a décidé de recourir au financement non conventionnel interne comme l'ont fait d'autres pays, développés, à la suite de la crise financière mondiale d'il y a quelques années.

Dans ce cadre, que le Gouvernement vient de déposer au Parlement un projet de Loi portant amendement de la Loi relative à la Monnaie et au crédit, pour autoriser la Banque d'Algérie à acquérir directement des Titres qui seront émis par le Trésor.

Le Trésor public s'endettera ainsi pour financer les déficits du Budget. Il financera aussi le remboursement de ses importantes dettes vis à vis de la SONATRACH ou des banques publiques engagées dans l'assainissement de la SONELGAZ, de sorte que les banques publiques retrouvent des liquidités qu'elles utiliseront pour le financement de l'investissement économique.

Ce financement exceptionnel sera limité à une durée maximale de cinq années, et il sera accompagné de réformes économiques et financières pour rétablir l'équilibre des finances publiques ainsi que l'équilibre de la balance des paiements.

Les emprunts que le Trésor public obtiendra auprès de la Banque d'Algérie auront un impact positif direct sur les citoyens, car ils permettront de relancer ou d'achever des projets de développement humain gelés ou bloqués ces dernières années, dans plusieurs domaines y compris la santé ou l'éducation.

Ces mêmes emprunts non conventionnels auprès de la Banque d'Algérie permettront à l'Etat de continuer de fonctionner normalement sans devoir imposer aux citoyens de nombreux impôts nouveaux.

Ces financements auront également un impact positif sur les entreprises locales qui recouvreront leurs créances sur l'administration et pourront ainsi survivre et se développer, alors certaines autres PMI ont malheureusement été déjà acculées à la disparition.

Certaines voix ont accueilli l'annonce du recours au financement non conventionnel interne en prédisant au pays une explosion de l'inflation. Le Gouvernement tient donc à rassurer la population avec deux arguments.

En premier lieu, les fonds qui seront empruntés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie ne sont pas destinés à alimenter la consommation mais bien à financer l'investissement public ce qui ne sera donc pas source d'inflation.

En second lieu, le Trésor fait face actuellement à une dette publique qui ne dépasse pas les 20% du Produit intérieur brut. Il dispose ainsi d'une marge raisonnable d'endettement. A titre de comparaison, le pays européen disposant des finances publiques les plus solides a aussi une dette publique proche de 70% du Produit Intérieur Brut.

En tout état de cause, l'Algérie vient de s'assurer ainsi la sauvegarde de son indépendance financière et la poursuite de son effort de construction nationale.

Le Gouvernement entend accompagner cette solution avec les réformes requises pour que les Finances publiques retrouvent leur équilibre. Il appelle également la population et tous les agents économiques du pays à s'investir dans cet effort au profit du pays et de ses générations montantes.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

J'aborde à présent le volet économique du Plan d'Action du gouvernement, volet qui dérive du Programme présidentiel et du Nouveau modèle de croissance adopté par le Conseil des Ministres.

Cette démarche s'oriente vers une intensification de l'activité économique, pour la création d'emplois et de richesses pour la Nation, ainsi que pour une augmentation graduelle des exportations hors hydrocarbures.

A cet effet, le Gouvernement poursuivra les réformes en cours destinée à la modernisation du système bancaire et financier et pour une amélioration de la régulation commerciale. La révision de certaines lois consolidera également l'environnement juridique de l'économie.

Par ailleurs, le développement de la société numérique contribuera à la modernisation des transactions économiques et financières.

Enfin, la décision en matière d'investissement sera décentralisée au niveau des wilayas, à l'exception des projets majeurs et des partenariats avec des investisseurs étrangers.

Avec ces réformes comme toile de fond, le Gouvernement agira dans les douze directions ci-après.

Premièrement, sauf situation exceptionnelle, le cadre juridique et réglementaire des affaires sera stabilisé, pour permettre aux investisseurs et aux opérateurs de disposer d'une visibilité.

Deuxièmement, une carte des opportunités d'investissements à travers le territoire sera élaborée pour orienter et inciter les candidats à la réalisation de projets.

Troisièmement, l'ensemble des avantages fiscaux et parafiscaux reconnu par la Loi aux investissements seront maintenus, y compris lorsqu'il s'agit d'avantages spécifiques destinés à encourager l'investissement dans les wilayas

du sud et des hauts plateaux. Les avantages complémentaires octroyés par la loi au profit de l'investissement touristique demeureront également en vigueur.

Quatrièmement, la demande de foncier industriel sera satisfaite grâce à l'aménagement de nouvelles zones d'activités à travers les wilayas ainsi que la réalisation graduelle des 50 nouvelles zones industrielles programmées.

Cinquièmement, la mise à niveau des entreprises publiques par l'Etat propriétaire se poursuivra jusqu'au parachèvement du programme en cours, dont le financement global est supérieur à 1000 milliards DA, sous forme de crédits bancaires bonifiés.

En parallèle, l'effort sera poursuivi pour convaincre les entreprises privées d'adhérer au programme de mise à niveau instauré par l'Etat à leur profit, avec des conditions attrayantes.

Sixièmement, la recherche scientifique et la recherche/développement seront soutenues davantage.

Ainsi, la recherche à l'université bénéficiera de nouveau d'un financement budgétaire à hauteur de 20 milliards DA par an. La recherche en entreprise sera également soutenue par des avantages concrets. L'établissement de passerelles entre l'université et l'entreprise sera encouragé aussi au profit du développement économique.

Septièmement, outre les efforts du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour répondre aux besoins des entreprises en cadres et en main-d'œuvre qualifiée, les opérateurs économiques seront eux-mêmes encouragés à développer une formation aux métiers, tout comme ils seront incités à offrir des stages aux élèves des centres de formation.

Huitièmement, dans le domaine agricole, l'ensemble des aides décidées par M. le Président de la République en 2009, seront réactivées, tout comme sera rétabli le soutien public au prix de l'aliment du bétail.

Neuvièmement, tout le foncier agricole disponible sera mis en valeur par l'appel aux investisseurs nationaux et même au partenariat. Cette démarche déjà engagée, se poursuivra pour les fermes pilotes propriétés de l'Etat, ainsi que par la concession de larges périmètres à travers le sud et les hauts plateaux.

Cette agriculture intensive fournira des emplois pour la population des régions concernées. Elle renforcera également la sécurité alimentaire du pays notamment dans les domaines où persiste une forte dépendance aux importations, tels que les céréales ou le lait.

Dixièmement, la préférence à la production nationale édictée par le Code des marchés publics a été réactivée et fera l'objet d'un suivi constant. En outre, la réduction du volume et de la facture des importations, dégagera des parts de marchés supplémentaires pour la production nationale.

Onzièmement, le Gouvernement travaillera à la promotion des exportations hors hydrocarbures, y compris par l'encouragement des opérateurs privés à investir dans les services à l'exportation et à mettre en place les chaînes d'interventions économiques que requiert la pénétration des marchés étrangers.

Douzièmement, le Gouvernement accompagnera cet encouragement à l'activité économique dans tous les secteurs, par un effort accru en matière de développement du territoire.

A ce titre, les programmes communaux de développement verront leur dotation budgétaire fortement relevée.

Le Programme de développement rural sera également doté de ressources financières plus appropriées.

Le Fonds spécial dédié à la mise à niveau des Hauts Plateaux sera réactivé pour un développement accru des régions concernées.

Les interventions du Fonds spécial pour le Sud seront relancées pour le développement des wilayas concernées, ce qui accompagnera le renforcement récent de leur gestion par la création de wilayas déléguées.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Le développement humain constitue le quatrième volet du Plan d'action du Gouvernement.

Le bien-être de la population, la justice sociale et la solidarité nationale sont des choix cardinaux de notre pays, des choix qui trouvent leur ancrage originel dans la Déclaration du 1er Novembre, et que la Constitution révisée l'année dernière, a également réaffirmé d'une manière explicite.

Ces options sont aussi, régulièrement réaffirmées par M. le Président de la République. Le Gouvernement veillera à promouvoir ces choix, avec une détermination consolidée par trois raisons particulières.

En effet, une fois sortie de la Tragédie nationale, l'Algérie a réussi à réaliser de grands rattrapages puis d'importantes avancées dans tous les domaines du développement humain. Ce sont là les fruits des programmes successifs décidés par le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA. Un résumé annexé au Plan d'action reflète la mesure de ces avancées dans différents secteurs.

En second lieu, l'effort de l'Etat pour le développement humain a connu, ces dernières années, un léger ralentissement du fait de difficultés financières, ayant conduit au gel ou au report de certaines réalisations, y compris dans les domaines de l'éducation ou de la santé.

En troisième lieu enfin, le Gouvernement entend faire face aux besoins immédiats de la population mais aussi engager la préparation des réponses aux besoins du futur proche.

Le Plan d'Action détaille les engagements du Gouvernement dans les différents domaines du développement humain, parmi lesquels, la promotion de la culture, ou la réponse aux besoins et aux attentes des moudjahidine et ayants droits, de la jeunesse, des femmes, ainsi que des personnes aux besoins spécifiques.

Permettez-moi de revenir dans cette présentation, sur certains autres volets de la démarche gouvernementale en matière de développement humain.

Premièrement, s'agissant de l'éducation nationale, un effort particulier sera engagé pour améliorer les conditions des études durant l'année scolaire en cours, pour réunir aussi toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des examens, et pour organiser également une prochaine rentrée scolaire plus réussie.

La réhabilitation des établissements scolaires existants sera réalisée, et les projets en cours seront accélérés. De nouveaux établissements seront mis en chantier pour réduire la surcharge des classes. Le transport scolaire sera renforcé y compris pour assurer une répartition plus rationnelle des élèves entre les établissements scolaires d'une même commune ou d'une même agglomération. Le nombre de classes destinées aux élèves à besoins spécifiques sera augmenté autant que de besoin, dès cette année pédagogique.

En parallèle, la réforme de l'éducation nationale se poursuivra dans une quête résolue du savoir et de la science, et dans l'attachement constant à nos valeurs et à nos références identitaires.

Deuxièmement, Les chantiers du secteur de la santé seront poursuivis et complétés par de nouveaux.

Ainsi, le rattrapage des déficits en infrastructures sanitaires sera engagé, y compris par la relance des projets de moyenne taille qui ont été gelés. La formation des cadres paramédicaux sera intensifiée aussi pour faire reculer l'important déficit dans ce domaine.

Les différents programmes de prévention et de soins déjà en application, dont le plan anti-cancer, seront poursuivis et consolidés selon que de besoin.

Par ailleurs, le planning familial fera l'objet d'un intérêt accru pour rationaliser la croissance démographique et garantir un bien-être social aux générations futures.

Troisièmement, le système de sécurité sociale sera préservé et consolidé.

A ce titre, la garantie de la disponibilité des médicaments sera accompagnée de la promotion de médicaments génériques de qualité. La mise en œuvre de la contractualisation des soins entre les établissements de santé et les caisses de sécurité sociale permettra également de rationaliser les dépenses. La lutte contre toutes les formes de fraude à la sécurité sociale, y compris la non déclaration des salariés se poursuivra aussi avec vigueur.

Quatrièmement, dans le domaine du logement, le programme en cours sera parachevé, ce qui permettra la livraison de centaines de milliers de logements nouveaux. Un effort sera également investi pour rattraper les retards dans la réalisation des VRD.

Les citoyens ayant signé des contrats d'acquisition de logements en location-vente doivent savoir que leurs logements seront réalisés et livrés à leurs bénéficiaires.

Par ailleurs, le Gouvernement adaptera la politique de l'habitat aux besoins du monde rural et à la nécessité de freiner l'exode vers les villes et les localités urbaines qui abritent déjà plus de 60% de la population.

Cinquièmement, en matière d'accès à l'énergie, le taux de raccordement à l'électricité, qui atteint 99%, sera amélioré encore. Le raccordement au gaz dont la moyenne nationale est de 55%, sera poursuivi, avec un effort particulier dans les wilayas accusant du retard.

Sixièmement, concernant l'approvisionnement de la population en eau potable, des programmes seront mis en place pour en améliorer la disponibilité et pour planifier la réponse aux besoins futurs.

A ce titre, l'exploitation de plus de 200 barrages de faibles contenances sera dynamisée en même temps que sera accélérée la finalisation des projets hydrauliques en cours.

Dans le même temps, la station de dessalement d'eau de mer projetée dans la wilaya de TARF verra sa capacité revue à la hausse et sa réalisation lancée dans les meilleurs délais possibles au profit des populations du Nord Est du pays.

En outre, les grands projets de transfert d'eau depuis la nappe albiennaise au sud vers les Hauts plateaux seront repris. Les études y afférentes seront engagées dans le cours de l'année prochaine. Ces futures réalisations s'inscriront dans le cadre de la réponse aux besoins de la population en eau potable, ainsi que dans la perspective d'un développement plus intense des Hauts Plateaux.

Septièmement, la lutte contre le chômage se poursuivra pour contenir ce phénomène qui enregistre une légère remontée.

La réponse majeure à ce défi proviendra de l'intensification de l'investissement économique dans tous les secteurs ainsi que de la relance des programmes publics d'investissements. En parallèle, cette réponse sera soutenue par des programmes complémentaires.

Ainsi, la création de micros entreprises par les chômeurs, y compris les jeunes, sera poursuivie en même temps que la réglementation pertinente sera revue pour concrétiser dès l'année 2018, la réservation de 20% de la commande publique locale aux micros entreprises créées par les jeunes entrepreneurs.

En outre, l'ensemble des dispositifs d'emplois d'attente seront maintenus avec une nouvelle reconduction des contrats arrivant à expiration.

Huitièmement, l'effort de l'Etat en matière de solidarité nationale sera maintenu en direction de tous ses bénéficiaires. Les catégories sociales à besoin spécifiques seront également entourées du soutien de l'Etat. Les transferts sociaux seront maintenus au même niveau dans le budget de l'Etat.

Neuvièmement, Les subventions publiques directes ou indirectes feront l'objet d'une rationalisation précédée d'une bonne préparation, pour éviter les injustices et les incompréhensions.

En attendant la finalisation de ce dossier au niveau des administrations publiques, puis les consultations dont il fera l'objet, l'ensemble des subventions en place sur les produits de base, demeureront en vigueur.

Dixièmement, concernant le système national de retraite, nous devons d'abord souligner que ses difficultés financières s'aggravent d'année en année.

Le Gouvernement veillera à la préservation du dispositif de retraite, par le biais de la lutte contre la fraude sociale, ainsi que par des ressources additionnelles qui seront mobilisées dans le cadre de la Loi de finances pour 2018.

Cependant, tous ces efforts ne pourront dispenser le pays d'aller à terme, vers une réforme du système national des retraites, pour faire face au vieillissement de la population et pour que notre société s'acquitte de ses devoirs envers les générations qui ont construit le pays.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Je viens donc de vous présenter le projet de Plan d'action du Gouvernement, lequel énonce aussi les démarches qui seront suivies sous l'Autorité de Monsieur le Président de la République, pour l'édification, autour de l'Armée Nationale Populaire, d'un potentiel de défense national dissuasif et professionnel.

Ce même document énonce ce que le Gouvernement compte faire pour que, l'action extérieure de l'Algérie, sous la Direction du Chef de l'Etat, se raffermisse au service des intérêts multiformes de notre pays, et aux côtés des causes que notre peuple a embrassées.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

A travers ce Plan d'action, le Gouvernement aspire à être à la hauteur du processus de renaissance nationale que mène M. le Président de la République, depuis près de deux décennies.

C'est l'ampleur de cette œuvre et l'importance des fruits qu'elle a générée au profit de nos compatriotes, à travers toutes les contrées du pays, qui a forgé cette communion solide à travers laquelle le peuple est uni autour de son Président, le Moudjahid Abdelaziz BOUTEFLIKA. Cette unité est en fait la meilleure réponse aux partisans de l'instabilité chronique et à ceux qui guettent l'avènement du chaos.

Dieu fasse que le Gouvernement soit à la hauteur de sa mission, et à la hauteur des attentes légitimes de notre peuple. Je vous remercie de votre attention.

Annexe 11 :

Discours 02 : le 27/06/2018

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Wali d'Alger,

Distingués invités,

Honorables compatriotes venus de l'étranger,

Mesdames et Messieurs les participants locaux.

Il m'est agréable de prendre part à l'ouverture des travaux de cette conférence sur les villes intelligentes, les technologies globales et l'investissement, qui se tient sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République dont je vous transmets les salutations et les encouragements.

Ma présence parmi vous ainsi que celle de membres du Gouvernement se veut d'abord un témoignage d'intérêt pour vos travaux et pour les recommandations qui en sortiront.

C'est dans cet esprit que je voudrai partager avec vous quelques remarques.

Mesdames, Messieurs,

Votre rencontre revêt un intérêt particulier pour notre Gouvernement car elle se penche sur quelques uns de nos défis nationaux majeurs dont je citerai trois en particulier : le premier est l'association de notre jeunesse au développement du pays ; le second est la valorisation des nouvelles technologies de l'information ; le troisième est l'association des capacités de notre communauté à l'étranger au développement national.

S'agissant de l'association de la jeunesse au développement national, je relèverai d'abord trois données :

1°. Les jeunes de moins de 30 ans représentent la majorité de notre population.

2°. Ce mois de Juin qui s'achève a vu l'organisation des épreuves et des examens pour près de dix millions d'élèves dans tous les cycles scolaires alors que se préparent aussi les examens de fin d'année ou de fin d'étude pour près de 1.500.000 étudiants.

3°. Même s'il a été fortement réduit ces deux dernières décennies, le chômage demeure pesant sur la catégorie des jeunes et notamment des jeunes diplômés qui sont très nombreux dans toutes les spécialités.

Voilà pourquoi, l'Algérie a mis en place sous la direction du Président BOUTEFLIKA une politique volontariste de soutien des jeunes à créer leurs micros entreprises en mettant à leur disposition des ressources financières fortement bonifiées, pour un montant de 10 millions de DA chacune, soit l'équivalent de près de 90.000 dollars ou de près de 75.000 euros.

Au fil des années, cette politique a permis la création de centaines de milliers de micros entreprises par les jeunes, dont plus de 500.000 ont été des réussites.

S'agissant des START UP basées sur les nouvelles technologies de l'information, elles se comptent encore par centaines seulement en Algérie, car c'est un modèle nouveau dans notre pays, un modèle qui connaîtra certainement un développement futur accéléré.

Nul doute que vos échanges et vos recommandations finales contribueront à cette accélération.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant de la mobilisation des technologies du numérique au service du développement, j'ai déjà eu l'occasion de souligner ici même devant un précédent colloque international, tous les efforts et toute la volonté que l'Algérie mobilise à ce sujet. J'en rappellerai brièvement quelques uns :

1°. Nous avons annuellement plus de 20.000 diplômés universitaires dans le domaine du numérique.

2°. Nous disposons de dizaines de milliers de kilomètres de fibres optiques à travers tout le pays.

3°. Nous travaillons à la mise en place d'une administration numérique et d'un environnement numérique dans tous les domaines.

Certes, nous ne disposons pas encore de villes intelligentes, mais nous avons déjà quelques noyaux appelés à se développer. De plus, la wilaya d'Alger travaille à promouvoir des projets prometteurs dans ce domaine.

A cette occasion, je tiens à dire à nos amis et partenaires étrangers que si mon pays offre des avantages attractifs aux investissements en général, il sera disposé à accorder aux investisseurs dans les nouvelles technologies de l'information des conditions et des avantages encore meilleurs, car l'Algérie entend tirer sa part de bénéfices de l'économie numérique qui est l'économie de demain à travers le monde.

Mesdames, Messieurs,

S'agissant de la valorisation des compétences nationales expatriées au service du développement national, votre réunion à laquelle prennent part quelques-uns de ces distingués compatriotes établis à l'étranger m'offre l'occasion de faire quelques commentaires.

En premier lieu, l'Algérie ne fait pas de distinction entre ses citoyens résidents et ceux d'entre eux établis à l'étranger. Les dernières mesures volontaristes engagées par le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA en direction de la communauté nationale à l'étranger, en matière de logement, d'emploi ou d'investissement en sont des témoignages éloquentes.

En second lieu, les nouvelles technologies de l'information constituent un pont virtuel par lequel nos compétences établies à l'étranger peuvent, à partir de leurs pays de résidence, contribuer efficacement au développement de l'Algérie dans tous les domaines.

En effet, l'Algérie dispose de ressources appréciables dans tous les domaines. Elle est par contre en grand besoin de savoir et d'expérience, notamment dans le domaine des technologies. Cette expérience et ce savoir sont disponibles en quantité et en qualité chez nos compatriotes exerçant dans des pays développés.

Nous lançons donc un appel à nos compétences expatriées pour concourir au développement de l'Algérie, à l'image de ce que font d'autres diasporas à travers le monde au bénéfice de leur Patrie ou de leur Patrie d'origine.

Mesdames et Messieurs,

A travers ces quelques remarques, je tenais à souligner combien l'Algérie attend de votre Conférence pour éclairer davantage sa marche sur la voie du développement de l'économie numérique.

J'espère que nos amis étrangers ici présents tireront bénéfice aussi des expériences algériennes qui seront présentées et débattues durant vos travaux.

De notre côté, soyez assurés que le Gouvernement étudiera avec intérêt les recommandations pratiques que vous dégagerez.

Certes, l'Algérie a encore des retards dans plusieurs domaines. Mais, ceux qui l'observent avec objectivité témoigneront que mon pays rattrape ces retards à une vitesse très honorable, grâce aux politiques et programmes arrêtés par le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA.

L'Algérie est un pays d'avenir par sa jeunesse, par ses capacités économiques diverses et par la détermination de son peuple. J'espère que votre rencontre permettra à nos participants étrangers de s'en convaincre eux-mêmes.

C'est sur cette note d'optimisme que je conclus mon propos en souhaitant plein succès à vos travaux et en vous remerciant de votre aimable attention.

Annexe 12 :

Discours 03 : le 06/10/2018

C'est avec plaisir que je prends la parole devant cette conférence nationale des militantes du Rassemblement National Démocratique.

Je vous salue chères sœurs participantes, et je salue à travers vous près de 50.000 militantes de notre parti.

Au RND la femme occupe pleinement sa place, avec 30% des instances dirigeantes, soit, six membres du Bureau National, et 131 membres du Conseil National. Elles sont aussi des dizaines au Parlement et plus d'un million d'élues dans les assemblées locales. Sur le terrain, nos militantes assument des responsabilités importantes, dont deux dirigeantes de bureaux de wilayas ainsi que la direction des militantes au niveau de tous les bureaux de wilayas et de tous les bureaux communaux.

Voilà pourquoi je félicite les sœurs responsables qui ont organisé cette conférence nationale de formation et d'orientation des militantes de notre parti.

Voilà pourquoi également, j'ai l'honneur de m'adresser à travers vous à une part essentielle de la famille politique de notre Rassemblement.

Votre rencontre se tient alors que notre peuple vit une double commémoration.

Il s'agit d'abord de la 30ème commémoration des événements tragiques du 5 Octobre 1988, des événements qui ont endeuillé l'Algérie toute entière pour la perte de centaines de ses enfants, nos enfants, à la mémoire desquels nous nous inclinons une nouvelle fois.

Ces jeunes algériens ont été victimes de manipulations politiciennes, des manipulations qui ont poussé le pays vers l'anarchie, puis l'instabilité, et enfin le terrorisme barbare.

Le deuxième événement plus heureux que nous commémorons est le 13ème anniversaire du référendum du 29 Septembre 2005, par lequel le peuple souverain a adopté la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Nous remercions toujours Dieu de nous avoir guidé vers cette voie du salut.

Nous rendons hommage à notre vaillant peuple qui a résisté durant plus de dix années à la folie destructrice du terrorisme, au prix d'immenses sacrifices, et qui a su ensuite dépasser ses douleurs au servir de l'unité de la Nation et de la stabilité du pays.

Nous rendons hommage également au Président Abdelaziz BOUTEFLIKA pour avoir promu la Réconciliation nationale qui a couronné un processus entamé en 1999, avec la Concorde Civile.

La femme Algérienne a toujours été en première ligne dans tous les combats pour l'Algérie.

En effet, les Algériennes ont été nombreuses à se battre contre l'invasion colonialiste, à l'image de Lalla Fatma N'soumeur.

Les Algériennes ont été des centaines de milliers à s'engager dans la glorieuse révolution de Novembre 1954, en tant que combattantes ou en tant qu'appui précieux à la lutte. Les algériennes se compte en milliers parmi les glorieux chouchadas de la Libération nationale ; nous en citerons comme exemples, Meriem BOUATTOURA, Hassiba BEN BOUALI, et Zoubida OULD KABLIA.

Les mères ont été les plus cruellement meurtries par les événements d'Octobre 1988, et elles ont pleuré leurs enfants sacrifiés à l'ambition des politiciens.

Les filles de l'Algérie ont payé aussi un tribut immense dans leurs familles, dans leurs chairs, et parfois même dans leur honneur, durant les années terribles de la tragédie nationale.

En effet, les algériennes ont été meurtries par la perte de leurs enfants durant la démence meurtrière. Elles ont résisté aussi, et parfois même péri pour que l'Algérie demeure debout face au terrorisme barbare, à l'image de ces enseignantes martyres de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Voilà pourquoi, votre présente rencontre de femmes militantes est l'une des meilleures tribunes pour parler des progrès et des défis de l'Algérie contemporaine.

Dans la paix restaurée, et sous la sage direction du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA, l'Algérie s'est remise à la tâche pour rattraper les années perdues dans la tourmente, pour rebâtir ce qui a été détruit par la furie terroriste, et pour poursuivre l'œuvre d'édification nationale qui est le couronnement indispensable de la libération nationale.

Oui, chères sœurs, dans la paix restaurée, la démocratie algérienne s'est épanouie, avec des élections régulières, avec plus de 70 partis, avec plus de 150 journaux et avec plus de 20 chaînes de télévisions.

La condition de la femme a profondément progressé ces dernières années, grâce aux décisions prises par le Président de la République, dans le cadre de la constitution et de la loi et à travers la politique et les décisions qu'il a engagées.

Le large accès des femmes à l'emploi a amélioré leur situation sociale, alors que l'amendement du Code de la Famille et la révision de la Constitution ont protégé leurs droits d'épouses et de mères.

Nos filles et nos jeunes filles constituent la majorité de notre population scolaire et universitaire. L'encadrement de tous les secteurs de l'Etat enregistre une forte présence féminine, y compris dans le corps des magistrats, des officiers de l'armée et des corps de sécurité, en même temps que l'Etat travaille à garantir la parité dans l'emploi, comme l'a décidé la Constitution.

Dans le domaine politique, la Constitution et la Loi ont déjà assuré la présence de plus d'un quart de femmes parmi les députés, ainsi que de milliers de femmes parmi les élus locaux.

En parallèle, nul ne peut nier que durant deux décennies le pays est devenu un vaste chantier aux résultats palpables. Près de 4 millions de logements ont été livrés. Plus de 11 millions de nos enfants et de nos jeunes sont à l'école, au centre de formation professionnelle ou à l'université. Le niveau de vie de la population s'est substantiellement amélioré comme en témoignent les millions de nos compatriotes qui prennent leurs vacances à l'étranger ou les millions de véhicules mis en circulation depuis le début de cette décennie.

La chute dramatique du prix du baril à partir de 2014, a amené certains à croire que le pouvoir allait se retrouver en difficulté et que sa politique sociale allait cesser, comme si cela n'aurait pas été au détriment du peuple algérien.

Cependant, grâce à la sagesse du Président BOUTEFLIKA, l'Etat a mobilisé des ressources financières par un recours temporaire à l'emprunt interne, assurant ainsi la poursuite du processus de développement économique et social, en même temps que l'inflation demeure maîtrisée.

Le meilleur exemple du bien-fondé de cette démarche présidentielle vient d'être donné par le projet de loi de finances pour 2019 qui se distingue par l'augmentation des transferts sociaux ainsi que par l'absence de toute nouvelle taxe ou impôt.

Le rappel des progrès réalisés par l'Algérie durant ces vingt dernières années est source d'une fierté légitime chez tout citoyen amoureux de sa Patrie. Mais ce rappel n'est pas une omission des lacunes qui demeurent ainsi que des défis qui persistent.

En effet, l'Algérie compte encore des pauvres qui attendent l'amélioration de leur condition sociale, des chômeurs qui espèrent un emploi, et des familles qui attendent un toit. Elle fait face aussi à des problèmes de gouvernance à améliorer. Ces situations existent en Algérie comme elles existent ailleurs à travers le monde, y compris dans des pays développés. Ces situations seront résolues dans notre pays grâce aux programmes de réalisations et de réformes qui se poursuivent. Ces lacunes seront rapidement corrigées si notre pays réussit à relever quatre défis dont je voudrai vous entretenir à présent.

Le premier défi que notre société doit vaincre est celui de l'anarchie et de la violence.

L'anarchie s'est développée depuis la dérive d'Octobre 1988, avec comme conséquence, l'incivisme, la négation de l'autorité de la loi, et la tentative de dictat de la rue. La violence a été quant à elle léguée par le terrorisme qui a banalisé l'agression et même l'assassinat.

Ces maux que tout rejette, et d'abord les préceptes de l'Islam, doivent être extirpés de notre société pour que la quiétude sociale s'affirme, pour que les mères n'aient plus peur pour leurs enfants, et pour que nos chantiers ne soient plus entravés.

L'Etat utilisera la loi contre le crime. Il utilisera le dialogue et la loi contre l'anarchie. Il fera appel aussi au concours de l'école et de la mosquée pour éduquer nos enfants et orienter nos citoyens.

Cependant, la consolidation pleine et entière du civisme et de la quiétude sociale se réalisera surtout avec le concours des familles et des mères.

Le deuxième défi que l'Algérie devra relever est celui de la victoire sur le populisme et la démagogie.

Le développement exige des efforts et du travail. La pérennité de la politique sociale exige des réformes comme vient de le rappeler le Président BOUTEFLIKA. La libération de la dépendance au pétrole exige la mobilisation de toutes nos capacités économiques nationales, publiques ou privées.

Ces changements seront progressifs mais ils devront être déterminés aussi. C'est à ce prix que notre pays ne sera pas confronté de nouveau à la perte de sa souveraineté économique, et que nos familles ne seront pas exposées encore une fois, même à long terme, aux affres de l'ajustement structurel.

Le troisième défi que notre pays doit relever est celui de la préservation de sa stabilité.

Le pluralisme et la démocratie ne doivent pas être instrumentés pour semer la division.

Les manipulations au service des ambitions politiciennes ont déjà coûté au pays une tragédie nationale sanglante. Ces ambitions et ces manipulations refont surface à chaque rendez-vous politique important, et nous devons leur opposer la vigilance et la mobilisation des patriotes sincères.

Il y a quelques semaines, le Président de la République a lancé un appel à un Front populaire. Le Rassemblement national démocratique en est une des composantes et il travaille dans ce cadre en bonne entente avec le Parti du Front de Libération Nationale.

Le Front Populaire doit s'enraciner dans la société. Les femmes, doivent en être un relai puissant pour que leurs enfants, leurs frères, leurs époux ne soient plus de nouveaux les victimes des ambitions et des manoeuvres politiciennes.

Le quatrième défi qui se dresse devant nous est la préservation de la sécurité du pays.

L'Armée Nationale Populaire, à laquelle nous rendons hommage est mobilisée partout et notamment à nos frontières, avec des capacités puissantes, pour protéger l'intégrité du territoire ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Cependant, la sécurité du pays a besoin d'une stabilité interne garantie par une mobilisation patriotique permanente. C'est là une mission qui incombe à plusieurs composantes de la nation, partis politiques, société civile, mais aussi et surtout, les familles à même d'éduquer et d'orienter nos enfants.

A travers ces quelques remarques, j'ai voulu mettre en évidence tout ce que nous avons versé comme sacrifices pour notre liberté et notre sécurité, et tout ce que notre pays a réalisé comme progrès dans la paix et la stabilité retrouvées. J'ais considéré utile également d'attirer votre attention sur tous les défis que l'Algérie doit relever encore pour continuer d'avancer sur la voie du développement et du bien être.

Au Rassemblement national démocratique, nous sommes convaincus que de nouveaux progrès nationaux nécessitent la continuité de la mission du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Certains opposent à notre analyse l'alternance démocratique. Nous plaidons pour notre part, l'exemple des pays qui ont réussi leur décollage économique et social en Asie du Sud Est ou en Amérique du Sud par exemple, des décollages accomplis il y a quelques décennies déjà, grâce aux mérites de la continuité.

Voilà pourquoi, notre Parti a appelé le Moudjahid Abdelaziz BOUTEFLIKA à poursuivre son engagement et son sacrifice au service de l'Algérie, au service du leg de ses compagnons chouhada et moudjahidine de la révolution de Novembre, en se présentant aux élections présidentielles du printemps 2019.

Je renouvelle cet appel aujourd'hui, en votre nom chères sœurs militantes, à la poursuite de la mission du Moudjahid Abdelaziz BOUTEFLIKA à la direction de l'Algérie, pour une Algérie qui avance, pour une Algérie de justice sociale, pour une Algérie d'égalité entre les hommes et les femmes devant les efforts, les sacrifices mais aussi dans les droits, pour une Algérie fière et souveraine dans le monde.

Gloire à nos vaillants martyrs,

Vive l'Algérie,

Je vous remercie

Annexe 13 :

Discours 04 : le 29/11/2018

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Walis,

Il m'est agréable d'entamer mon propos en vous transmettant les salutations de Son Excellence, Monsieur le Président de la République qui m'a chargé de clôturer en son nom cette importante réunion entre le Gouvernement et les Walis. Je voudrai aussi vous féliciter pour la confiance placée en chacun de vous par le Chef de l'Etat, lors du dernier Mouvement dans le Corps des Walis.

Vous êtes, conformément à la Loi, les représentants du Gouvernement. Mais sur le terrain, vous êtes l'incarnation directe de l'Etat, pour conduire les programmes de développement, pour faire face aux doléances des citoyens, mais aussi pour canaliser et maîtriser les situations de crises découlant de catastrophes naturelles ou provoquées par les perturbations sociales.

Voilà pourquoi, je tiens à vous exprimer, au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, un hommage bien mérité ainsi qu'un soutien total dans l'accomplissement de votre mission.

Mesdames et Messieurs les Walis,

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les recommandations des cinq ateliers que vous avez animés durant cette rencontre, recommandations qui s'inscrivent en droite ligne avec les actions que développe le Gouvernement.

Ces recommandations sont également riches en propositions qui seront étudiées avec soin par le Gouvernement et qui, je n'en doute pas, seront aussi traduites en actions concrètes sur le terrain.

C'est dans un esprit de complémentarité entre l'action du Gouvernement et vos interventions locales, que je voudrai vous faire part de quelques remarques et de quelques orientations, qui seront regroupées en 04 axes, à savoir :

1°. La situation financière du pays dont vous devez être parfaitement imprégnés pour qu'elle se reflète dans vos demandes et dans vos réalisations ;

2°. La promotion locale du développement économique ;

3°. La prise en charge du défi démographique sur le terrain ;

4°. L'adaptation du service public aux évolutions de la société.

Mesdames et Messieurs les Walis,

Au titre du premier axe, je tiens à vous entretenir de la situation financière du pays et des mutations qu'elle nous dicte dans la conduite de la politique publique de développement.

Parlant de la situation financière, je vous rappelle que le prix du baril de pétrole a connu une grave chute de 70% en 2014, passant de plus de 100 \$ à près de 30 \$. Le budget de l'Etat a pu tenir jusqu'en 2016 grâce à une épargne publique proche de 6000 milliards DA, accumulée dans le Fonds de régulation des recettes créé par M. le Président de la République. Ce Fonds a été totalement épuisé au début de l'année 2017.

A partir de 2017, le Trésor s'endette continuellement auprès de la Banque d'Algérie pour financer le déficit budgétaire proche de 2000 milliards DA par an. A ce jour, le Trésor a emprunté près de 4000 milliards DA auprès de la Banque d'Algérie, ce qui représente une dette publique de 36 % du PIB. Cela n'est pas une catastrophe comme le prétendent certains et cela n'a pas produit une explosion de l'inflation comme d'autres l'annonçaient : l'inflation est à moins de 5%.

Cependant, La cessation du financement du Trésor auprès de la Banque d'Algérie en 2022 conformément à la loi. D'ici là, nous devons avoir progressé dans les réformes qui nous permettront de rétablir l'équilibre du budget de l'Etat.

Evitons aussi de tomber dans l'illusion d'une remontée des prix du pétrole : ils viennent de perdre de nouveau 30% ces dernières semaines, chutant de 86 \$ à moins de 60 \$.

Nous devons donc rationaliser nos dépenses grâce à des réformes qui sont en cours de préparation et qui seront mises en place à un rythme supportable pour la société et sans casser la dynamique du développement.

Certaines de ces réformes dépendent du seul comportement des administrations publiques centrales et locales, et elles devront donc mobiliser notre attention.

En premier lieu, nous devons pousser les entreprises qui contractent les commandes publiques de réalisations à revoir à la baisse leurs offres. Le prix du ciment a baissé. Le prix du rond à béton a baissé. Mais les contrats des chantiers publics ne baissent pas.

Cela doit changer car il s'agit de l'argent public, et si l'Etat a des difficultés financières, les entreprises en souffrent directement. Nous l'avons constaté avec l'accumulation ces dernières années de près de 1000 milliards DA de créances impayées détenues par des entreprises, dont certaines ont même été poussées à la faillite.

En second lieu, les Ministères mais aussi les Wilayas doivent adapter leurs demandes de projets à réaliser non seulement à la situation financière du Trésor mais aussi à la réalité du portefeuille national des projets déjà inscrits.

A la fin de l'année 2017, le Programme En Cours totalisait plus de 13.500 milliards DA. L'exécution de ce programme est toujours trop lente. Il en résulte de coûteuses réévaluations. A titre illustratif, le projet de Loi de Finances pour 2019 comporte un budget d'équipement doté de 2600 milliards DA en Autorisations de Programmes, parmi lesquelles 500 milliards DA de réévaluations, soit 20% du total. Il vous reviendra donc de vous en tenir à la réalisation du Programme en cours. Les mesures prises avec les Ministères bloquent toute nouvelle inscription jusqu'en 2021. Par contre, nous continuerons à dégeler des réalisations déjà entamées, selon les capacités financières disponibles.

En troisième lieu : le Gouvernement compte sur vous, Mesdames et Messieurs les Walis pour apporter votre éclairage du terrain afin que soit améliorée la rentabilité des infrastructures existantes. Visitez vos hôpitaux par exemple : souvent il ne leur manque que quelques équipements que nous devons allouer ce qui sera à la satisfaction des citoyens. En quatrième lieu : aidez-nous à développer et à entretenir des réalisations locales peu coûteuses mais importantes pour les citoyens : des routes communales et de wilayas, des petites infrastructures sportives et culturelles, et autres.

Nous avons tracé un cap dans cette direction en augmentant de 60 à 100 milliards DA les Programmes communaux de développement (PCD). Nous sommes prêts à faire plus, y compris au titre des programmes sectoriels, pour améliorer le quotidien des citoyens dans les quartiers et dans les villages : le développement ne doit pas être concentré dans les Chefs-lieux et sur les grands axes uniquement. C'est cela aussi la justice sociale et la solidarité nationale.

En cinquième lieu : nous vous demandons une attention plus soutenue pour ces petits projets de développement local, au niveau des wilayas frontalières, au niveau des wilayas des Hauts Plateaux et au niveau des wilayas du Sud. M. le Président de la République a décidé à juste titre que ces zones bénéficieront d'efforts de développement supplémentaires, en plus de leurs parts dans le budget national.

Faites donc des propositions avec des montants raisonnables, et le Gouvernement y répondra favorablement.

Mesdames et Messieurs les Walis,

Le second axe dont je souhaite vous parler est celui du développement hors hydrocarbures, qui progresse partout mais qui doit être accéléré.

Pour arriver à cette fin, nous avons d'abord pris la décision de décentraliser, vers l'autorité des walis, tout investissement de moins de 10 milliards DA.

Nous avons également doté les guichets locaux de l'ANDI des personnels nécessaires pour qu'ils soient réellement des « guichets uniques ».

Nous avons aussi mis en chantier 50 nouvelles zones industrielles à travers les wilayas avec une enveloppe budgétaire de 100 milliards DA. La réception de la quasi-totalité de ces zones est attendue en 2019. Nous sommes prêts à aider les wilayas à développer aussi des Zones d'activités au niveau des communes.

Nous venons de rétablir l'accès aux avantages du Code des investissements pour près de 30 activités économiques dont le déficit existe dans plusieurs wilayas.

Nous allons engager avant la fin de cette année, un programme de mise à niveau de plus d'une centaine de Zones d'expansion touristique à travers toutes les wilayas.

La pleine autorité vous est donnée aussi sur l'investissement et la mise en valeur dans le domaine de l'agriculture.

Il vous reviendra désormais d'être de véritables promoteurs du développement économique dans chaque wilaya. Pour cela, il vous reviendra chacun de faire connaître les capacités et les opportunités de chaque wilaya et d'en faire la promotion pour attirer les investisseurs.

La création de richesses et d'emplois est désormais aussi importante que la seule satisfaction de la demande sociale en logements et autres commodités. Je dirai même que c'est la création de plus de richesses, dans toutes les wilayas, qui permettra au pays d'assurer la poursuite de sa généreuse politique sociale.

Du côté du Gouvernement, et conformément aux directives de M. le Président de la République, nous avons décidé d'avancer rapidement dans l'approfondissement de la décentralisation.

Ainsi, durant le mois passé, le Gouvernement a décidé de transférer totalement 14 domaines de décisions du niveau central au niveau de la wilaya. Parmi ces transferts, je citerai des questions relevant de l'urbanisme, et d'autres concernant la conduite de l'investissement dans tous les secteurs.

Le Gouvernement va poursuivre cette décentralisation des attributions et nous vous demandons de nous faire des propositions en la matière.

Mesdames et Messieurs les Walis,

Le troisième axe sur lequel le Gouvernement attend une plus grande contribution de votre part, est celui relatif au défi de la croissance démographique.

Comme vous le savez, la population augmente à présent chaque année d'un million de citoyens. Ce sont là autant de demandes nouvelles dans tous les domaines, dont je distinguerai deux.

En premier lieu, nous devons tout faire pour garantir des conditions de scolarisation correcte à nos enfants.

En cela, nous avons été quelque peu dépassés, du fait de (i) l'augmentation de la demande, de (ii) l'effet des gels de construction des établissements scolaires ; (iii) de la livraison de cités nouvelles sans écoles.

Le gel des constructions scolaires a été largement résorbé, avec plus de 1700 projets libérés, et nous finaliserons ce processus en 2019.

Nous avons aussi interdit la livraison de cités nouvelles sans établissements scolaires et vous devrez veiller au strict respect de cette instruction.

Quant à l'augmentation de la demande, elle demeurera forte pour les années à venir, et je vous charge d'accorder une grande priorité aux constructions et aux extensions d'établissements scolaires, jusqu'à maîtrise totale de cette question. En second lieu, et concernant toujours le défi de la croissance démographique, nous devons tout faire pour garantir une plus grande offre d'emplois à nos jeunes sur le terrain.

Certes, le développement de l'investissement générera plus d'emplois, mais cela restera insuffisant.

Voilà pourquoi, tous les programmes publics de soutien et d'encouragement à la création d'emplois devront être dynamisés encore plus dans tous les secteurs, et j'en citerai trois devant vous.

Il s'agit d'abord de la création des micros entreprises dans tous les créneaux d'activités. Faites en sorte de les promouvoir, de conseiller les jeunes sur les créneaux rentables et faites en sorte aussi de leur aménager des locaux dans les zones industrielles et les zones d'activités.

Mettez aussi le même intérêt à orienter les jeunes vers la création d'activités dans le large domaine de l'agriculture. Faites connaître les opportunités existantes, et dotez-vous de structures et d'équipes locales d'accompagnement des jeunes qui s'engageront dans ces créneaux.

Enfin, engagez sur le terrain la mise en œuvre de la délégation de service public qui est désormais réglementée et qui apportera plusieurs solutions aux besoins locaux. Cela mettra en activité des infrastructures réalisées mais non exploitées faute de budget. Cela offrira aussi des emplois à de jeunes compétences qui seront concessionnaires de ces services publics. Cela permettra enfin d'améliorer les réponses aux attentes de la population, notamment en matière de développement humain.

Mesdames et Messieurs les Walis.

Le quatrième et dernier axe de mes remarques est relatif à l'amélioration du service public en direction du citoyen.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que nos citoyens attendent beaucoup sinon même tout, de l'Etat que vous incarnez.

En matière de développement humain, le pays a enregistré des avancées énormes sous la direction du Président BOUTEFLIKA et d'importants programmes sont encore en réalisation. Concernant le développement économique, je vous disais il y a peu qu'il doit devenir notre priorité localement. Il reste donc à améliorer l'efficacité de l'administration locale, la sécurité publique ainsi que la communication.

S'agissant de l'efficacité de l'administration elle continuera à progresser grâce à la numérisation qui fait l'objet d'une véritable mobilisation du gouvernement.

En effet, l'année 2019 connaîtra une interconnexion approfondie entre le niveau central et le niveau local de nombreuses administrations ainsi qu'une interconnexion élargie entre secteurs, avec tous les moyens que cela exige. A l'horizon 2021, l'Algérie aura parachevé sa profonde mutation en matière de numérisation et d'administration électronique comme l'a décidé M. le Président de la République.

S'agissant de l'amélioration de la sécurité publique, le pays soutient un nombre incalculable d'associations locales qui doivent être mises à contribution dans la prévention des incidents et dérapages sur le terrain.

L'Etat s'est également doté d'importantes forces de police et de gendarmerie parfaitement formées pour contenir toutes tentatives de semer le trouble dans les cités, dans les stades et sur la voie publique.

Le Gouvernement compte donc sur vous, Mesdames et Messieurs les Walis, pour faire usage avec discernement de ces moyens préventifs et de maintien de l'ordre.

Enfin, la communication est une véritable lacune dans notre gouvernance tant au niveau national qu'au niveau local. Cela s'aggrave de plus en plus avec le développement des réseaux sociaux.

Le redressement de cette lacune est un défi que nous veillerons à relever. Au niveau local, la diffusion de l'information par toute administration concernée ne laissera pas le terrain à la rumeur et, parfois même, à la manœuvre subversive. Vous êtes donc instruits de communiquer davantage, vous mêmes Mesdames et Messieurs les Walis ainsi que vos collaborateurs, y compris les Chefs de daïras. Utilisez les radios locales. Dotez-vous aussi de sites de vos services sur la Toile.

Nous sommes naturellement disposés à organiser et à financer tout programme de formation ou de perfectionnement qui sera jugé nécessaire.

Au nom du Gouvernement aussi, nous garantissons par avance la couverture requise pour toute initiative engagée dans ce domaine, car c'est avec la pratique que se développera une communication bien efficace.

Mesdames et Messieurs les Walis,

A travers mes remarques, je n'ai pas parlé des élus locaux qui sont vos partenaires dans l'action au quotidien, et dont la prochaine révision des Codes pertinents consolidera la place et le rôle.

Ainsi que vous l'aurez constaté, j'ai souhaité vous entretenir de questions pratiques, en espérant avoir complété ainsi les bénéfices que vous aurez retiré de ces importantes Assises.

De plus, j'espère que ce message qui reflète les orientations et les directives régulièrement soulignées par M. le Président de la République, nous permettra de mobiliser les énergies requises pour franchir cette étape nationale financièrement difficile, encouragés en cela par les perspectives prometteuses de notre pays à moyen terme.

En effet, en termes d'infrastructures et de développement humain, l'Algérie a doublé ses capacités durant les vingt dernières années.

Dans le domaine agricole, les progrès sont immenses et les marges de progression demeurent encore très importantes. Dans le domaine industriel, d'importantes réalisations démarrent chaque mois dans divers secteurs et dans toutes les régions du pays. Il en est de même pour les projets moins visibles engagés localement et qui ont été de plus de 8000 au cours des dix-huit derniers mois.

Pour les hydrocarbures, les potentialités à mettre en valeur sont immenses, qu'il s'agisse des hydrocarbures conventionnels y compris en offshore, ou qu'il s'agisse des hydrocarbures de schiste.

Dans le domaine minier enfin, le pays a enregistré au début de cette semaine le lancement du chantier à travers plusieurs wilayas de l'Est, d'un énorme complexe d'exploitation de phosphates et de production d'engrais, qui, à lui seul, générera 2 milliards \$ d'exportations hors hydrocarbures à partir de 2022.

Tout cela souligne que l'Algérie a de grandes potentialités à mettre en valeur, avec un peu de patience et avec beaucoup plus de travail.

Il nous revient à nous, Ministres et Walis, serviteurs de l'Algérie et dirigeants de son administration centrale et locale, d'y concourir avec plus de rationalité dans nos efforts et avec plus de proximité dans notre action.

Dans cette noble bataille au service du pays, le Gouvernement sait pouvoir compter sur votre précieuse contribution Mesdames et Messieurs les Walis.

Je vous remercie de votre attention et formule tous mes vœux pour votre succès.

Annexe 14 :

Discours 05 : le 25/02/2019

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer les salutations du Gouvernement, à vous même Monsieur le Président de l'Assemblée, ainsi qu'aux honorables députés.

Le Gouvernement vous présentera aujourd'hui sa Déclaration de Politique Générale faisant le bilan de son action depuis Septembre 2017.

Le texte de cette Déclaration a été mis à votre disposition depuis une semaine déjà. Aussi, en attendant de répondre à vos commentaires et à vos questions à l'issue du débat, mon exposé se limitera aujourd'hui à une série de remarques articulées autour de quatre axes.

Le premier axe résumera la Déclaration de Politique Générale. Le second portera sur la mise en œuvre du programme présidentiel pour la période 2014 à 2018, programme dans lequel s'inscrit l'action du Gouvernement. Le troisième axe rappellera les avancées du pays durant ces deux dernières décennies, grâce à la continuité de la démarche, sous la direction du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA. La dernière partie de cette intervention sera un regard vers l'avenir du pays.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs,

S'agissant de la Déclaration de Politique Générale riche d'une quarantaine de pages, je me limiterai à en rappeler quelques éléments.

En premier lieu, l'Algérie vit dans la paix et la sécurité grâce à la vigilance, aux efforts et aux sacrifices de l'Armée Nationale Populaire et des Forces de sécurité auxquelles nous rendons hommage et nous inclinons à la mémoire des martyrs du devoir national.

En second lieu, durant ces deux dernières années, le pays a poursuivi les réformes pour la modernisation de la Justice et de la Gouvernance, ainsi que pour l'amélioration de l'environnement financier et de l'investissement. Ces réformes seront également abordées dans la deuxième partie de ce discours.

En troisième lieu, dans le domaine économique, le pays a enregistré des progrès. L'agriculture a connu un taux de croissance proche de 9%. L'industrie arrive à satisfaire la demande nationale dans plusieurs filières et même à accroître ses exportations hors hydrocarbures.

La croissance économique a été robuste, se rapprochant de 4% en 2018 hors des hydrocarbures. Le secteur des hydrocarbures qui est en phase de mise à niveau, dispose d'un avenir prometteur grâce à sa future législation révisée, à l'exploration des ressources non conventionnelles et au développement de la pétrochimie.

En quatrième lieu, le développement humain a connu d'importantes avancées dans tout le système national d'éducation, d'enseignement et de formation, dans le domaine du logement, et l'alimentation en eau potable et en énergies.

En cinquième lieu, la politique sociale maintient son niveau malgré les contraintes financières. La solidarité nationale reste forte en faveur des couches défavorisées et des personnes en détresse. Les dispositifs de protection sociale et de retraite poursuivent leurs importantes prestations, y compris avec le soutien de l'Etat. Les transferts sociaux représentent plus de 1500 milliards DA par an. Le taux de chômage est stabilisé à 11%, malgré l'importance des nouvelles demandes d'emplois.

En sixième lieu, la prise en charge des Moudjahidine et ayants droits se poursuit, notamment en matière de pensions et de couverture médicale. La Mémoire de la Glorieuse Révolution de Novembre est cultivée à travers son enseignement, la réalisation des musées et cimetières des martyrs et l'écriture de l'Histoire.

En septième lieu, la Jeunesse reste au centre de nos préoccupations, pour sa formation et pour son épanouissement à travers des activités de détente, de loisirs et sportives, ainsi que pour son insertion sociale par l'offre d'emplois.

En huitième lieu, l'Identité nationale demeure l'objet d'actions multiples.

Ainsi, la promotion de l'Islam religion de l'Etat, s'effectue notamment à travers le renforcement du rôle de la Mosquée, l'unification des programmes d'enseignement islamique et la propagation de la culture islamique.

La promotion de Tamazight a notamment enregistré l'extension de son enseignement à 44 wilayas, ainsi que la promulgation de la loi relative à l'Académie algérienne de la Langue amazighe dont la composition a été rendue publique et dont l'installation est imminente.

La langue et la culture arabes sont au centre des intérêts du système de formation, ainsi que de l'espace culturel et médiatique.

En neuvième lieu, la Communauté nationale à l'étranger est l'objet d'une attention soutenue. Outre sa protection et sa prise en charge consulaire, désormais facilitées par la délivrance de documents numérisés, cette Communauté bénéficie également de mesures nouvelles décidées par le Président de la République il y a une année.

Ainsi, 21.000 dossiers ont déjà été traités pour l'accès au logement promotionnel, alors que plus de 900 dossiers ont été finalisés pour le bénéfice de micros crédits en faveur des jeunes. En outre, des dizaines de projets d'investissements de nos expatriés sont traités par l'ANDI. Enfin, l'ouverture d'une banque algérienne en France sera concrétisée cette année.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs,

J'aborderai à présent le 2ème axe de cet exposé, consacré à la mise en œuvre du programme du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA pour la période 2014 à 2018, programme dans lequel s'inscrit l'action du Gouvernement.

Dans ce cadre, je relèverai d'abord qu'en matière de réformes, les cinq dernières années ont été riches en réalisations. La révision de la Constitution en 2016 a été entourée d'une large consultation de la classe politique et du mouvement associatif et a débouché sur d'importantes avancées dans plusieurs domaines. Cette révision a été suivie de la mise à jour de nombreuses lois.

La Justice a parachevé le déploiement d'un vaste réseau de juridictions à travers toutes les wilayas. La réforme de la législation se poursuit au profit des justiciables, y compris avec l'instauration du second degré de juridiction en matière criminelle et l'avènement de l'exception d'inconstitutionnalité devant le Conseil Constitutionnel.

L'Administration progresse dans sa modernisation avec, notamment, le renforcement du maillage territorial au sud et dans les grandes agglomérations, une avancée sensible dans la numérisation des actes, procédures et documents, ainsi que la décentralisation des actes et des décisions dans plusieurs domaines au profit des wilayas.

Dans le domaine économique, l'investissement a bénéficié de facilitations supplémentaires, notamment à travers la décentralisation des procédures, une offre plus grande du foncier industriel, d'importantes mesures de défiscalisation et de bonification des crédits bancaires, ainsi que le soutien aux exportations hors hydrocarbures.

S'agissant des réalisations physiques, les cinq dernières années dégagent un bilan éloquent, exposé dans l'Annexe II à la Déclaration de Politique Générale. Ce bilan a été atteint en dépit du choc pétrolier apparu en 2014 et qui a réduit de 70% les revenus extérieurs du pays.

A titre d'illustration, je citerai quelques exemples des réalisations entre 2014 et 2018.

-i- 1.200.000 logements ont été livrés.

-ii- Près de 1000 lycées et collèges ont été réceptionnés en même temps que 5000 nouvelles classes et près de 700 cantines scolaires.

-iii- L'université s'est renforcée avec 200.000 places pédagogiques et 120.000 places d'hébergement.

-iv- La formation professionnelle a réceptionné une centaine de nouveaux établissements.

-v- La santé a bénéficié de nouvelles infrastructures dont 29 hôpitaux, 130 polycliniques et centres de santé, 4 centres anti-cancer et 12 complexes de soins pour la mère et l'enfant.

-vi- 1,6 million de foyers ont été raccordés au gaz naturel et près de 2 millions de foyers ont été raccordés à l'énergie électrique.

-vii- 08 barrages, 1300 forages, et 02 stations de dessalement d'eau de mer ont renforcé les capacités de mobilisation d'eau potable. Les réseaux d'assainissement ont été consolidés avec près de 600 opérations ainsi que la réalisation de 26 stations d'épuration.

-viii- Le réseau routier s'est accru de plus de 3500 kilomètres. Le réseau ferroviaire enregistre la construction et la modernisation de plus de 1000 kilomètres. A cela, se sont ajoutées de nombreuses infrastructures portuaires, aéroportuaires et de transport urbain.

-ix- L'ANDI a enregistré plus de 26.000 projets d'un montant supérieur à 8000 milliards DA. L'investissement agricole a totalisé 67.000 projets soutenus par les fonds publics avec un montant de 351 milliards DA.

De tout ce qui précède, il se confirme que la mise en œuvre du programme de M. le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA pour la période 2014 à 2018, à laquelle a pris part ce Gouvernement, aura été caractérisée par des avancées majeures dans tous les domaines.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs,

J'aborderai à présent, les acquis que notre pays a accumulés dans la continuité de la démarche menée depuis 1999 par le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Ces vingt dernières années auront connu une véritable renaissance nationale. L'annexe III à la Déclaration de Politique Générale livre une somme impressionnante de données sur les réalisations de ces 20 dernières années, qui ont profondément transformé le pays. Cette même annexe indique aussi tout le volume du programme en cours, ce qui est d'ores et déjà annonciateur d'autres réalisations durant les années à venir.

Les réalisations physiques des vingt dernières années sont le fruit d'une véritable entreprise de reconstruction nationale d'un pays mis à genou par une grave crise économique, mais aussi terriblement frappé par une Tragédie nationale sanglante. Trois exemples illustrent l'importance du chemin parcouru au cours des deux dernières décennies.

Le premier exemple est le rétablissement de la paix. L'Algérie n'est pas le seul pays ayant affronté une tragédie nationale, mais c'est le seul pays qui a réussi à restaurer totalement la paix et la sécurité et à réaliser la réconciliation nationale, au point de devenir une référence mondiale en la matière.

Le second exemple est celui de la restauration de l'indépendance financière du pays.

En 1999, l'Algérie croulait sous un endettement extérieur de plus de 30 milliards de dollars. C'est la continuité qui a permis de rembourser par anticipation plus de 25 milliards de dollars de cette dette, de mettre un terme au recours à l'endettement extérieur, de mener une gestion prudente des réserves de change et de constituer une importante épargne du Trésor. Ce sont ces différentes mesures qui ont permis à notre pays de faire face au récent choc pétrolier.

En effet, la chute du prix du baril en 1986 avait coûté à notre pays l'arrêt du processus de développement, puis un endettement extérieur étouffant et, enfin, un ajustement structurel douloureux. Plus près de nous, la chute des prix du baril à partir de 2014, a acculé des pays pétroliers à la récession et poussé d'autres à contracter des programmes d'ajustement financier.

En ce qui le concerne, notre pays a pu traverser cette tourmente avec ses propres ressources financières préservant son indépendance de décision économique. Ce faisant, le processus de développement n'a pas été bloqué même s'il a connu un ralentissement, avant d'être relancé grâce à des mesures financières internes prises souverainement.

Enfin, le troisième exemple est celui de la maturation du développement économique lequel est souvent décrié partant de lectures immédiates. Cependant, son analyse plus attentive ne pourrait manquer de confirmer l'apparition graduelle de ses fruits.

Dans le domaine agricole par exemple, l'important programme de soutien public à l'investissement, aux productions stratégiques ainsi qu'à l'irrigation, donne déjà des résultats probants. Le pays réduit de plus en plus sa dépendance en matière de viande et de lait et relèvera ce défi dans quelques années. Pour le reste de la production agricole, l'Algérie dépasse de plus en plus le seuil de l'autosuffisance et dégage des capacités supplémentaires destinées à une exportation croissante.

Dans le domaine de l'entreprise, les importants avantages incitatifs concédés au niveau fiscal et parafiscal ainsi que les crédits bonifiés, sont à l'origine des dizaines de milliers d'investissements notamment nationaux de tailles diverses. Les partenaires étrangers font aussi de plus en plus confiance à la stabilité politique mais aussi juridique de notre pays et les grands projets mixtes se multiplient.

La continuité et la persévérance dans la démarche confirment aujourd'hui leur pertinence à travers les résultats atteints sous la conduite du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Dans le domaine du développement humain, le taux de scolarisation est désormais proche de 100%, tout comme celui du raccordement des foyers à l'eau potable, aux réseaux d'assainissement et d'électricité. Aujourd'hui, les organisations internationales placent notre pays en tête des Etats membres de la région maghrébine en termes d'indice de développement humain.

Tous ces progrès sont des sources d'inspiration et d'encouragement face aux défis qui restent encore à relever, et dont je voudrais à présent vous entretenir au titre du quatrième et dernier axe de cette intervention.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,
Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes en droit d'appréhender l'avenir avec l'enthousiasme et l'optimisme qu'autorisent les grandes capacités de notre pays et le génie créateur de son peuple. Dans le même temps, nous sommes en devoir d'aller de l'avant en toute conscience des défis de demain.

Au plan interne, ces défis ont notamment pour noms, l'importante progression que nous avons déjà réalisée dans le domaine du développement notamment humain, les ambitions légitimes nouvelles de nos jeunes générations, les exigences intégrales d'un Etat de droit et de démocratie pluraliste. Ces défis ont également pour nom la nécessité de développer davantage une économie diversifiée et compétitive, créatrice d'emplois suffisants pour nos jeunes et fournissant à l'Etat les ressources nécessaires pour la pérennité de notre politique nationale de justice sociale et de solidarité nationale.

Au niveau extérieur, les défis ne sont pas de moindre importance. Nous en citerons ici l'instabilité, ainsi que les foyers de tension, de terrorisme et de crime transnational qui persistent dans notre voisinage immédiat. Nous en citerons également les incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale en général, ainsi que les facteurs de bouleversement qui s'accroissent sur le marché international des hydrocarbures.

Face à ces défis et à ces enjeux, notre pays est interpellé pour redoubler d'efforts et pour approfondir ses réformes, ses mutations et ses progressions. De tels défis et de tels enjeux exigent aussi une conjonction féconde des énergies politiques, économiques et sociales du pays, dans le respect des diversités d'opinions.

Une telle conjonction des énergies, des volontés et des efforts a permis à notre Peuple de se libérer du colonialisme, tout comme elle a permis, plus de proche de nous, à notre pays de réaliser la concorde civile et la réconciliation dans un consensus national salvateur. Demain aussi, l'Algérie pourra et devra tirer profit des vertus du consensus national au service de son développement, pour l'avenir de ses enfants et pour sa place dans le concert des nations.

Une Conférence nationale de consensus est proposée à la volonté du peuple souverain. Cette Conférence est aussi une main tendue sincèrement par le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA aux forces politiques, sociales et économiques du pays sans exclusion, afin de s'asseoir ensemble, de débattre librement, de dégager une plateforme politique, économique et sociale, et de proposer aussi une réforme constitutionnelle à la hauteur de leurs attentes.

M. le Président de l'Assemblée Populaire Nationale,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs,

C'est sur ces notes d'espoir et d'optimisme que je conclus mon intervention, en vous remerciant de votre patience et de votre attention. »

les discours journalistiques

1. Les médias classiques

a. El Watan

Annexe 15 :

Article 01 : Coupes budgétaires et rigorisme « Ce qui s'est décidé à la Présidence » paru Le 25/12/2014

Gel des recrutements dans la Fonction publique, report des grands projets dont le caractère n'est pas urgent et restrictions sur les dépenses du fonctionnement des administrations et institutions publiques.

Ce sont les plus importantes décisions prises par le gouvernement pour faire face à la chute libre des prix du pétrole. Visiblement affolé par la dégringolade subite des prix de l'or noir, l'Exécutif commence par élaguer sa politique économique. Il tente d'abord de réduire les investissements publics et certaines dépenses de fonctionnement. C'est le Premier ministre, dont le discours était des plus rassurants il y a seulement quelques semaines, qui annonce cette première batterie de mesures visant à «sauver» le pays d'une crise économique ingérable.

«Pour 2015, les recrutements dans la Fonction publique, tous secteurs confondus, seront gelés. Les grands projets qui ne revêtent pas un caractère urgent, à l'exemple des chantiers de tramway et de transport ferroviaire, seront reportés. Désormais, les grands projets ne seront plus financés par l'Etat, mais leur réalisation se fera via des financements bancaires. Nous allons changer le mode de financement», déclare-t-il aux journalistes en marge de l'inauguration, hier à Alger, de la 23e Foire de la production nationale. Il y a aussi d'autres mesures restrictives. Dans sa déclaration, le Premier ministre fait allusion également à un gel des augmentations salariales. «Il ne faut pas être trop exigeant en matière de salaires», lance-t-il, en annonçant aussi la réduction des dépenses pour les administrations et les institutions publiques. «Il faut mettre fin au gaspillage», martèle-t-il.

«Nous aurons besoin de solidarité»

Dans la foulée, Abdelmalek Sellal s'adresse à l'opinion, lui demandant de soutenir le gouvernement pour affronter cette crise : «Nous aurons besoin de solidarité et de confiance entre les gouvernants et les gouvernés pour dépasser cette situation. Il faut faire de 2015 une année de solidarité et de confiance solide entre gouverneur et gouverné.»

Après l'annonce de ces premières coupes budgétaires, M. Sellal tente de rassurer l'opinion que la situation économique

du pays n'est pas, selon lui, «comparable à celle de la fin des années 1980». «L'Algérie n'est pas dans la même situation qu'en 1986 ; nous n'avons pas de dette extérieure et nos réserves de change vont nous permettre de tenir le coup pendant au moins quatre ans», précise-t-il.

Pour encore tranquilliser les Algériens, le gouvernement, indique-t-il, maintiendra les dépenses sociales, en l'occurrence les subventions des produits alimentaires de base, de l'eau, de l'électricité... et la réalisation de logements. «L'Etat maintiendra les subventions à la cadence prévue dans le plan d'action 2015-2019. Les décisions prises n'affecteront ni le développement économique ni le niveau de vie des citoyens», enchaîne-t-il. Le premier responsable de l'Exécutif affirme également que le gouvernement continuera à suivre l'évolution de la situation : «Une commission est installée au niveau de la chefferie du gouvernement et du ministère des Finances pour évaluer la situation tous les trois mois. Lors des derniers conseils du gouvernement, nous avons examiné toutes les probabilités ; nous avons prévu des mesures en fonction de l'évolution des prix du pétrole. Nous avons prévu des décisions pour faire face à un prix de pétrole à 60 dollars, à 70 dollar et 90 dollars.»

S'agissant de la production pétrolière nationale, Abdelmalek Sellal indique qu'elle n'augmentera pas en 2015. «Cela ne veut pas dire que nous allons arrêter les investissements dans ce secteur. La production va augmenter à partir de 2016. 120 gisements de pétrole et de gaz, découverts ces deux dernières années, vont entrer en production», annonce-t-il encore. Lors de sa visite des stands de la foire, le Premier ministre a invité les producteurs nationaux à consentir encore beaucoup d'efforts pour développer la production interne et exporter pour sortir l'économie algérienne de sa dépendance des hydrocarbures.

Annexe 16 :

Article 02 : Ahmed Ouyahia : «La mort, si on ne réduit pas les importations» paru Le 13/09/2015

A l'opposé des assurances du Premier ministre à propos de la crise économique, le chef du RND, Ahmed Ouyahia, prédit des lendemains incertains si le gouvernement ne prend pas de mesures audacieuses.

Alternant le costume de chef du RND et celui de chef de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia est apparu, hier, à l'occasion de sa conférence de presse trimestrielle, comme celui qui «ose» affronter les situations difficiles.

Nous devons dire quelques vérités, nous ne devons pas mentir aux Algériens. La situation est difficile et l'Algérie a besoin d'une trêve sociale», a affirmé Ahmed Ouyahia.

Et si le patron du RND se défend de tout «conflit entre lui et le Premier ministre Abdelmalek Sellal», il a tenu à marquer sa différence sur bien des choix du gouvernement. A commencer par le retour du crédit à la consommation. Le secrétaire général du RND s'est «opposé» à cette mesure stoppée en 2009 par Ouyahia lui-même.

«Le crédit à la consommation, nous n'avons pas de quoi le financer, c'est une solution facile», tance-t-il. Il va loin dans sa divergence en affirmant que le pays se trouve «face à un danger et que d'ici cinq ans il ne restera aucun dollar dans les caisses si nous ne réformons pas».

Et d'user d'une formule populaire pour dire toute la gravité de la situation : «Que Dieu nous préserve d'ici cinq ans», prévient encore celui qui a été trois fois chef de gouvernement.

Ouyahia estime que si «le pays dispose d'une marge de sécurité et surtout des capacités humaines et des potentiels économiques», il indique, par ailleurs, où le gouvernement devrait aller chercher les mesures à même de freiner la descente aux enfers, sur fond d'incertitudes politiques.

«Il faut en finir définitivement avec l'import-import», martèle-t-il en défendant l'instauration de la licence d'importation car sans elle, «nous irons à la mort», assène-t-il.

Tout en rappelant «toutes les facilités données aux investisseurs», Ahmed Ouyahia recommande «une lutte implacable contre la bureaucratie, la corruption et la compétition inégale de l'argent sale. Il faut tuer l'économie invisible et l'argent sale qui avaient tenté de frapper l'Etat en 2011».

Il est utile de rappeler à ce propos qu'Ahmed Ouyahia a été limogé du poste de Premier ministre au lendemain d'une déclaration affirmant que «c'est l'argent sale qui dirige».

Pour de nombreux observateurs, la situation n'a pas changé depuis et l'économie souterraine ne cesse de grandir et de gagner des espaces.

Les lobbys de l'informel, qui prend forme dans une oligarchie conquérante, apparaissent aujourd'hui comme une puissance contre laquelle le gouvernement ne peut rien. S'employant à jouer la synthèse entre courants opposés, Ouyahia va jusqu'à reprendre à son compte une des revendications phare du Parti des travailleurs : instaurer un impôt sur la fortune : «Le pays sera obligé tôt ou tard d'aller vers l'instauration de l'impôt sur la fortune.»

Soutien critique

Cependant, concernant les mesures annoncées dans le cadre de la loi de finances 2006 en cours d'élaboration, Ahmed Ouyahia s'est dit «favorable à l'instauration de la vignette sur les véhicules, c'est une nécessité».

Son penchant libéral assumé ne l'a pas empêché de défendre – du moins tactiquement – les politiques dites sociales engagées par l'Etat : «Nous ne pouvons pas renoncer au soutien des prix des produits de santé, de logement, sinon on aura un soulèvement dans la société.»

Et d'ajouter qu'«il faut aller vers un changement graduel». Pour lui, «la rationalisation des dépenses n'est pas catastrophique pour le citoyen, les gens doivent sentir la valeur de l'argent».

Tout comme le gouvernement, Ouyahia évite de parler d'austérité, alors que toutes les mesures déclinées y mènent tout droit.

Et pour ne pas «froisser» ses amis et adversaires au sein du pouvoir, Ouyahia «lave» le gouvernement de toute responsabilité de la crise qui enserre le pays de toutes parts : «La crise économique n'est pas une erreur du pouvoir en Algérie, mais est liée à la chute des cours du pétrole.»

Et pour répondre aux opposants qui reprochent au pouvoir d'avoir dépensé des milliards de dollars sans parvenir à diversifier et à relancer l'économie nationale, Ahmed Ouyahia s'est lancé dans un exercice dont lui seul détient la maîtrise, pour expliquer, chiffres à l'appui, toutes les «réalisations, infrastructures scolaires, sanitaires, logements».

Enfin, Ouyahia rassure Sellal, à la veille d'une rentrée politique et sociale difficile, affirmant qu'il est «d'accord à 90% avec le gouvernement».

En somme, c'est un Ouyahia fidèle à l'étiquette que lui colle Louisa Hanoune : «Il a l'art de tout justifier et avec aplomb.» Louer et blâmer.

Annexe 17 :

Article 03 : L'économie dans l'impasse « Les experts se penchent sur la crise » paru le 21/09/2015

Durant la rencontre organisée par le Conseil national économique et social (CNES) hier, le Premier ministre a reconnu la difficulté de la situation, notamment en raison de la baisse des recettes du pétrole (moins de 35 milliards de dollars en 2015).

Un mélange d'aveux, d'appels au changement et de tentatives d'assurance. C'est l'exercice auquel s'est livré, hier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, devant les experts et universitaires ayant pris part à la rencontre organisée par le Conseil national économique et social (CNES), sous le thème «Défi de la résilience à l'exigence de l'émergence de l'économie algérienne». Dans son allocution, il reconnaît d'emblée «la difficulté de la situation», notamment en raison de l'importante baisse des recettes pétrolières, dont le niveau (moins de 35 milliards de dollars en 2015) est très inquiétant.

En faisant cet aveu ponctué, toutefois, d'une note d'optimisme, Abdelmalek Sellal semble vouloir préparer l'opinion au pire. Il appelle au changement des mentalités et dresse même le profil «du citoyen modèle», à ses yeux. «La question n'est pas d'ordre économique ou financier. La question qui est très importante est celle du changement des mentalités», a-t-il déclaré. Le premier responsable du gouvernement appelle, dans ce sens, à changer le regard des Algériens sur le travail. «Il faut travailler plus et il faut changer notre regard sur le travail.

Il y a une différence entre partir travailler et aller au travail», a-t-il lancé, reprenant les anecdotes populaires qui critiquent l'attitude des fonctionnaires algériens qui font plutôt acte de présence sur leur lieu de travail. Il appelle aussi à mettre un terme au gaspillage. «Il faut comprendre que le bon citoyen ne gaspille pas l'eau, ne gaspille pas le pain, ne gaspille pas l'énergie. On lutte contre le gaspillage et la renonciation», a-t-il insisté.

Cependant, M. Sellal ne veut pas être alarmiste. Selon lui, il faut refuser de sombrer dans le pessimisme, d'autant plus que la situation macroéconomique actuelle de l'Algérie «est nettement meilleure que celle qui prévalait en 1986». «Notre pays est doté aujourd'hui d'infrastructures modernes et de capacités humaines clairement supérieures», a-t-il lancé. Pour Abdelmalek Sellal, la conjoncture actuelle «offre une opportunité d'introspection et de prise de décisions audacieuses pour construire une nouvelle vision économique et modifier les modes de fonctionnement et de régulation».

«Notre pari, c'est l'entreprise»

«Notre repère, c'est la croissance», a affirmé M. Sellal. Il a indiqué, dans la foulée, que «le modèle de croissance de l'économie nationale ainsi que le cadrage budgétaire du programme quinquennal 2015/2019, qui prenaient en compte la dégradation possible des cours des hydrocarbures, avaient été validés depuis juillet 2014 par le gouvernement».

Rappelant les décisions prises en décembre 2014 pour faire face à cette situation, le Premier ministre a évoqué les quelques mesures que le gouvernement compte mettre en œuvre en 2016. Ainsi, a-t-il dit, le gouvernement poursuivra en 2016 ses actions destinées à la promotion de l'investissement, au soutien de l'entreprise et à l'encouragement du secteur national productif. M. Sellal a estimé que «l'entrepreneur algérien demeure au cœur de la création de croissance». «Notre pari, ce sont l'entreprise et l'entrepreneur algériens qui sont au cœur de la création de richesses et de croissance», a-t-il lancé.

Selon lui, les dispositions de la loi de finances complémentaire 2015 et de la loi de finances 2016 «vont dans cette direction d'optimisation des recettes du budget de l'Etat, de soutien aux entreprises, de facilitation de l'investissement ainsi que d'encouragement du secteur national productif». «La promotion de l'investissement est une priorité et c'est ensemble que nous devons trouver les solutions aux contraintes et aux entraves qui empêchent son développement et le rendent moins attractif que l'activité de commerce», a-t-il soutenu. Parmi les mesures aussi, il cite la volonté de contenir l'évolution des engagements budgétaires de l'Etat par le changement des comportements des ordonnateurs au niveau central et local, et d'engager concrètement le passage du budget au marché par la captation de l'épargne des ménages, la dynamisation des circuits du Trésor et la bancarisation des liquidités de la sphère informelle.

Annexe 18 :

Article 04 : Mesures d'austérité et inquiétudes de la population « Bouteflika tente de rassurer » Paru Le 31/12/2014

Présidant hier un Conseil des ministres, le chef de l'Etat confirme d'abord la gravité de la situation et avance que l'avènement de cette crise peut être un déclencheur pour s'employer à construire une économie diversifiée.

Après le malaise provoqué par l'annonce de ses mesures d'austérité, à la fin de la semaine dernière, le gouvernement tente de rectifier le tir et de rassurer l'opinion. Surtout en ce qui concerne le front social. Présidant hier un Conseil des ministres, le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, confirme d'abord la gravité de la situation. Mais il se dit «convaincu» que l'Algérie est «en mesure de traverser sans difficultés majeures les graves perturbations que connaît le marché international des hydrocarbures». «Je suis convaincu que dans une sérénité légitime et grâce à la mobilisation qui nous est traditionnelle face aux défis, l'Algérie traversera sans difficultés majeures les graves perturbations que connaît le marché international des hydrocarbures», lit-on dans un communiqué de la Présidence diffusé, à l'issue du Conseil des ministres, par l'agence APS. Selon ce document, le président Bouteflika, qui s'adresse à la nation, souligne que les décisions «prises et annoncées» ne remettront pas en cause le développement.

«La dynamique de développement ne sera pas arrêtée par la crise, afin de continuer à créer des emplois pour nos jeunes et de continuer de construire des logements, des écoles, des universités et des infrastructures de santé pour toute la population», estime Abdelaziz Bouteflika. Selon le chef de l'Etat, l'avènement de cette crise peut être une aubaine pour, enfin, s'employer à construire une économie diversifiée. «La prise de conscience et l'effort de tous permettront aussi d'accélérer les réformes économiques requises ainsi que la construction d'une économie nationale diversifiée et compétitive, cela dans un attachement permanent à la justice sociale et à la solidarité nationale», indique-t-il.

Le communiqué de la Présidence ne donne pas davantage de détails sur la nouvelle politique à appliquer pour «traverser avec succès» cette situation. Le président Bouteflika convoque, à cette occasion, «la paix et la stabilité» qui permettront, selon lui, «au pays d'aller vers des progrès nouveaux devant être réalisés au milieu d'un environnement international lourd d'incertitudes et dans un contexte régional où des foyers de tensions font peser des menaces réelles sur la sécurité de tous les pays».

«Cette paix et cette stabilité, ainsi que ces avancées dans la réponse aux besoins des citoyens, tirent leur essence des valeurs de notre civilisation et des leçons de notre lutte de libération nationale, avec lesquelles nous avons raffermi notre unité dans la réconciliation nationale», enchaîne-t-il. Et d'ajouter : «Cette paix et cette stabilité se nourrissent aussi des efforts quotidiens des Algériens pour valoriser les nombreux atouts dont dispose le pays.»

Annexe 19 :

Article 05 : Sellal s'emporte contre les «discours alarmistes» paru Le 28/11/2015

Alors qu'il subit les tirs croisés de l'opposition à l'Assemblée nationale populaire (ANP), qui a été le théâtre d'un échange houleux autour des mesures d'austérité contenues dans le projet de loi de finances 2016, l'Exécutif fait le dos rond et tente de rassurer.

En visite, jeudi dernier, dans la wilaya de Aïn Defla, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, tente, à nouveau, d'injecter une dose d'optimisme pour atténuer l'ampleur de la détresse nationale. «La conjoncture est difficile, mais nous détenons des solutions», lance-t-il devant les invités de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA).

Devant annoncer des mesures en faveur du monde de l'agriculture, le premier responsable du gouvernement a préféré aborder d'abord l'avenir du pétrole et de la production nationale. Même s'il qualifie de «péché (kofr)» le fait de compter encore sur cette ressource, Abdelmalek Sellal essaie de rassurer sur les réserves pétrolières du pays. «Il ne faut pas croire les discours alarmistes qui prédisent la fin du pétrole en Algérie pour les toutes prochaines années.

Le gisement de Hassi Messaoud n'est exploité qu'à 18%. Nous sommes capables d'augmenter notre production en hydrocarbures. Nous l'avons fait d'ailleurs cette année à hauteur de 4% et nous le ferons davantage l'année prochaine pour augmenter la production de 4,5%», a-t-il déclaré, dans une salle plutôt crispée, où régnait une atmosphère morose. Dans la foulée, Abdelmalek Sellal revient sur les critiques de la loi de finances 2016 pour donner ses appréciations. «Nous avons assisté, ces derniers jours, à des débats tendus autour du projet du gouvernement à l'ANP. Je tiens à préciser, en ma qualité de Premier ministre, deux choses. Le gouvernement maîtrise la situation en dépit de la chute du cours du pétrole. Il est vrai que cette tendance se poursuivra en 2016 et peut-être même en 2017», affirme-t-il.

Digressions et omissions

Pour le gouvernement, l'une des alternatives est sans conteste l'agriculture. «La solution économique est actuellement entre les mains des producteurs agricoles. Le secteur a connu une évolution notable ces dernières années, mais il faut fournir des efforts supplémentaires», recommande-t-il. Il appelle les agriculteurs à moderniser leurs moyens de production pour sortir le pays de la dépendance à l'importation. «Cela fait quatre ans qu'on me dit que nous produisons 70% de nos besoins en produits agricoles. Je ne sais plus où nous sommes aujourd'hui, on ne me dit pas la vérité», lance-t-il, rappelant les décisions prises, depuis 2010, pour redynamiser ce secteur. Il rappelle notamment les dispositions de la loi 03-10 d'août 2010 relative à l'exploitation des terres agricoles relevant du domaine de l'Etat. Ce texte, dit-il, a permis la distribution de 176 000 contrats de concession pour l'exploitation des terres agricoles, précisant que cette opération, qui a connu un «grand succès», se poursuit toujours.

Abdelmalek Sellal a terminé son discours sans annoncer les mesures attendues depuis une semaine par les paysans et les agriculteurs. Pourtant, ces dernières ont bien été énumérées dans un discours écrit et distribué, dans la matinée à

la presse, avant d'être retiré. Parmi ces mesures figurent notamment la prise en charge par la Sécurité sociale de 1,5 million d'agriculteurs et leurs familles, ainsi que la création «du crédit de campagne». M. Sellal a-t-il seulement omis de les annoncer ?

Annexe 20 :

Article 06 : « Sellal optimiste malgré tout » paru Le 15/10/2015.

Quelle vérité annoncer aux Algériens ? La réponse arrive, quelques jours après le Conseil des ministres lors duquel le président Bouteflika a ordonné à son gouvernement d'informer le citoyen sur la réalité économique du pays. Et celle-ci ne tend pas à reconnaître l'échec et l'aggravation de la crise financière, dont les contours se sont dessinés depuis plusieurs mois auparavant.

Le Premier ministre préfère parler d'«optimisme» et de «larges capacités de résistance» à la crise économique. «Dire la vérité, c'est tabler sur un baril de pétrole à 45 dollars comme base d'élaboration de la loi de finances pour 2016 qui ira dans le sens de la croissance et non dans celui de l'austérité, car nous avons largement les capacités de résister et de nous améliorer», déclare-t-il à partir de Biskra où il a présidé, hier matin, les travaux de la 18e tripartite gouvernement-UGTA-patronat. Une réunion à laquelle a été invité, pour la première fois, le directeur général du Bureau international du travail (BIT), Guy Ryder. Selon M. Sellal, il n'est pas question de procéder à des coupes budgétaires qui toucheraient aux transferts sociaux pour faire face à la contraction des ressources financières.

Une éventualité qu'il qualifie de «cynique» et «macabre». «Le réflexe primaire ainsi que le calcul froid et cynique prôné par certains analystes voudraient que l'on procède de la manière la plus basique : si les revenus ont baissé de 47% sur l'année écoulée, des coupes dans les mêmes proportions doivent être opérées sur les dépenses, notamment celles non productives, à savoir les transferts sociaux», déclare-t-il. Pour lui, cette recommandation «macabre» ne tient pas compte de la nature «sociale et démocratique de l'Etat algérien» qui n'acceptera pas, dit-il, d'abandonner «le faible et le nécessaire».

Ce faisant, Abdelmalek Sellal rappelle les mesures prises dans le cadre de la LFC 2015 et la loi de finances 2016 qui permettront à l'Algérie, assure-t-il, de mieux encaisser la baisse brutale des prix du pétrole. «A nous maintenant de transformer cette capacité de résilience en levier de transformation de notre économie vers la création de richesses et d'emplois», indique-t-il. Et d'ajouter : «La démarche du gouvernement vise particulièrement l'amélioration et la préservation du pouvoir d'achat des Algériens ainsi que la poursuite de l'effort en matière d'action sociale».

«Nous ne sommes pas un gouvernement de choc»

Abdelmalek Sellal anticipe sur d'éventuelles critiques de cette démarche et les résistances auxquelles seront confrontées les réformes du gouvernement : «Je sais bien que les fatalistes risquent de douter de cette démarche, mais nous sommes déterminés à leur opposer un message d'espoir et de courage pas du tout naïf, mais fondé sur une parfaite connaissance des potentialités nationales et sur une foi inébranlable en nos concitoyens.» Dans la foulée, il réitère l'engagement de son Exécutif «à bâtir l'Algérie du XXIe siècle, dotée d'une économie émergente». «Nous savons tous qu'il y aura des résistances au changement auquel les habitudes ou les intérêts essayeront de s'opposer.

Mais nous ferons des réformes. Nous ne sommes pas un gouvernement de choc. Nous réaliserons des réformes acceptées socialement», lance-t-il. Traçant les objectifs de croissance pour 2016 fixés à 4,6%, le Premier ministre incite les opérateurs économiques à contribuer à la réussite de la démarche du gouvernement, et ce, en tablant sur le couple agriculture-industrie. Il assure, dans ce sens, que le gouvernement est engagé à accompagner les opérateurs économiques et les investisseurs. Cela passe, dit-il, par leurs problèmes, notamment ceux concernant l'accès au foncier industriel.

«Il n'y aura pas changement de monnaie»

Le gouvernement se donne, à cet effet, un délai de six mois. «Des instructions ont été données aux walis pour faciliter les investissements. Les maires, de leur côté, doivent dégager des assiettes foncières», déclare-t-il. Et de lancer à l'adresse des opérateurs économiques : «Nous sommes pour l'enrichissement. En vous enrichissant, vous aller enrichir le pays». Abdelmalek Sellal appelle également les banques publiques et privées à accompagner les investisseurs.

Revenant sur la tentative d'intégrer le secteur informel dans l'économie formelle, il tente de rassurer les détenteurs de capitaux, affirmant qu'il n'y aura aucune poursuite judiciaire contre les personnes qui acceptent de mettre leur argent dans les banques.

A cet effet, il dément les rumeurs évoquant une volonté du gouvernement de changer la monnaie, notamment les billets de 1000 et 2000 DA : «Il n'est pas du tout prévu de changer la monnaie.»

Annexe 21 :

Article 07 : Comme seule condition de la relance : L'optimisme, la recette magique de Sellal Paru Le 07/01/2015

Abdelmalek Sellal cache mal le malaise de son gouvernement. Pour faire face à une réalité économique devenue beaucoup plus amère que ce que le pouvoir voulait faire croire, le Premier ministre invite à se départir du «pessimisme». C'est cette recette magique qui serait, selon lui, susceptible de donner au pays une chance de se relancer en 2015.

«Nous avons le potentiel pour réaliser une croissance plus forte et durable, mais il nous faut d'abord nous départir du pessimisme ambiant», a déclaré le Premier ministre dans une interview accordée à l'agence officielle APS. Abdelmalek Sellal pense que seul «le pessimisme ambiant» constitue un frein à la relance économique, occultant ainsi toutes les tares qu'on colle à son gouvernement. Pire, plus loin, M. Sellal revient à la charge en invitant «tout» le monde à «cesser la gabegie», oubliant de fait que c'est lui qui gère le gouvernement.

«On doit tous se mobiliser, faire cesser la gabegie et croire en notre destin. Notre pays a des capacités formidables : la vitalité de son économie, la jeunesse de sa population et la crédibilité et la constance de position de ses gouvernants doivent conduire l'Algérie, naturellement, à être un pays émergent et un acteur international sur lequel on doit compter», a-t-il estimé. S'il faut donner une preuve de la gabegie dont parle le Premier ministre, il suffit de suivre la politique de son gouvernement.

En plus de la tendance orientée vers l'épuisement des ressources naturelles, le pouvoir ne semble pas vouloir changer sa politique dépensière. Et pour ne rien laisser filtrer, il ne dit rien des projets de prestige qu'il construit à coups de milliards de dollars. Ces projets, à l'image de la Grande Mosquée d'Alger, seront-ils retardés ? On n'en sait rien.

Ce n'est pas la première fois que le pouvoir met ses échecs sur le compte de l'opposition. Lors des discours prononcés au cours de la dernière campagne présidentielle, Abdelmalek Sellal avait lancé des «défis» à ceux qui «nous font peur» avec des discours «pessimistes». Ces adjectifs ciblent, bien sûr, l'opposition et certains journaux libres qui ont attiré l'attention des autorités sur les dangers de compter uniquement sur la rente pétrolière.

Ces discours rappellent ceux du début des années 1990, la fameuse «économie de guerre» de Belaïd Abdeslam. Ce dernier demandait aux Algériens de se «serrer la ceinture». Manière de rappeler que les mêmes recettes produisent toujours les mêmes effets. Et l'austérité ne touchera, une nouvelle fois, que les citoyens.

Annexe 22 :

Article 08 : Abdelmalek Sellal : «Pas d'austérité mais une rationalisation des dépenses» Paru Le 22/01/2015

Acculé par une forte mobilisation dans le Sud opposée à l'exploitation du gaz de schiste, le gouvernement sort de sa réserve. Le chef de l'Exécutif, Abdelmalek Sellal, invité à l'émission «Débat de l'heure» diffusée hier par l'ENTV, a tenté de rassurer les populations du Sud et les militants opposés au gaz non conventionnel : «Nous ne sommes pas dans la phase d'exploitation du gaz de schiste, ce n'est pas à l'ordre du jour du gouvernement.» Il a également affirmé que son gouvernement n'a octroyé aucune licence d'exploitation.

Admettant le manque d'explication en direction des citoyens, le Premier ministre a indiqué que le puits d'In Salah – à l'origine d'une large contestation – «n'est pas destiné à l'exploitation, mais seulement à l'expérimentation et l'étude. L'Etat s'est donné quatre ans avant de s'engager dans l'exploitation. Nous ne disposons pas de la technologie nécessaire permettant à Sonatrach d'exploiter cette énergie. Il faut qu'elle se donne le temps d'acquérir l'expérience». Il faudra attendre 2022 pour voir si l'Etat s'engage dans l'exploitation du gaz non conventionnel. Cette option n'est pas définitivement enterrée, selon les propos du Premier ministre : «Le gaz de schiste est une nécessité économique et nous en avons besoin. Toutes les études internationales montrent que l'Algérie recèle la seconde ou la troisième réserve mondiale en matière de gaz de schiste.»

Réduire les importations

Mettant en avant sa sensibilité pour le Sud et son attachement, Abdelmalek Sellal s'est montré aussi défenseur de l'écologie en déclarant que «la richesse la plus importante dans le Sud est bien l'eau et nous devons à l'avenir nous assurer que l'exploitation du schiste n'affectera pas la nappe phréatique». En tout état de cause, Sellal semble dire que l'exploitation du gaz de schiste est inévitable en raison de la chute permanente des cours du pétrole dont l'Algérie est fortement dépendante. Les conséquences de l'effondrement du prix de baril sur l'économie nationale commencent à se faire sentir.

Dans son analyse, Sellal estime que cette situation est surtout le résultat d'une «guerre géostratégique liée à certains acteurs internationaux». Sur ce chapitre, le Premier ministre a essayé également de rassurer, mais sans trop convaincre. S'il admet que le pays est «en crise», Sellal préfère parler de «rationalisation» des dépenses mais pas de «politique d'austérité».

«Notre politique consiste en la réduction de la facture des importations en réintroduisant la licence d'importation et en facilitant par ailleurs les conditions d'investissement privé et public créateur de richesse», explique-il. Le Premier ministre a pris l'engagement que son gouvernement ne touchera pas aux dépenses liées à la politique sociale.

Les restrictions budgétaires concerneront essentiellement certains projets comme «le tramway, le rail et le recrutement dans certaines branches de la Fonction publique. L'éducation, la santé, la construction de logements et les crédits alloués aux jeunes seront maintenus», affirme-t-il.

Interrogé sur les mesures prises par son gouvernement et les moyens de financement du plan quinquennal 2014-2019, Abdelmalek Sellal est resté évasif, se contentant d'assurer que l'Exécutif s'engage à «prendre des mesures pour réduire les dépenses non prioritaires, lutter contre le gaspillage, la fraude et la fuite de capitaux». Vaste chantier que les différents gouvernements avaient promis de lancer, mais sans concrétisation. La politique dépensière n'a jamais été aussi assumée à grande échelle que ces dernières années.

Annexe 23 :

**Article 09 : Benflis réunit le Bureau politique de son parti : «La loi de finances 2016 a un caractère antinational»
Paru Le 06/12/15**

Le parti Talaie El Houriat a vivement dénoncé la loi de finances 2016.

Dans une déclaration sanctionnant les travaux de son bureau politique, hier, la formation de l'ex-candidat à la présidentielle a mis en exergue «le caractère antisocial et antinational» de cette loi qui a été vivement contestée par les députés de l'opposition.

Le parti de Benflis a en effet exprimé «la solidarité de Talaie El Houriat avec l'opposition nationale représentée au Parlement dans la stigmatisation du caractère antisocial et antinational de ladite loi» et dénoncé «la violation manifeste des droits des députés opposés» à ce projet de loi.

Cette formation politique considère ce qui s'est passé à l'APN comme un preuve que l'opposition n'a aucun droit. Cette violation est commise, affirme ce parti, au moment où «le régime politique en place prétend travailler à une révision constitutionnelle confortant la place de l'opposition dans la vie politique de la nation».

Il a ainsi condamné «l'extension de l'instrumentalisation de la fraude et de la contrefaçon du champ électoral au champ du travail législatif».

Pour le parti de Benflis, il est clair que le régime politique en place, à travers la loi de finances proposée, veut «faire supporter le fardeau des ajustements que requiert la crise économique actuelle par les seules couches les plus vulnérables de la collectivité nationale».

Il a exprimé sa totale désapprobation de cette politique qui protège les réseaux et les clientèles économiques accapareuses et prédatrices de ce régime.

Le plus grave, pour le parti de Ali Benflis, est «l'influence gagnée par les forces de l'argent douteux dans l'orientation de la législation nationale vers la satisfaction de leurs intérêts illégitimes et indus». Le coup de force à l'APN pour faire passer le projet de loi de finances en est une preuve, pour cette formation politique.

Péril terroriste

Abordant la conjoncture sécuritaire, le parti de Ali Benflis souligne que le péril terroriste est toujours là, rappelant les attentats qui ont secoué récemment la Tunisie et le Mali.

«Les derniers attentats terroristes et en particulier ceux commis dans notre voisinage méditerranéen et sahélien le plus immédiat viennent rappeler que le péril terroriste n'a pas totalement disparu et qu'il impose toujours un devoir de vigilance et de mobilisation autour de nos forces armées et de nos corps de sécurité», a relevé ce parti, qui a rappelé ce qu'a vécu l'Algérie qui était pendant de longues années solitaire dans sa lutte contre le terrorisme.

«Pour avoir été confronté à ce fléau de manière solitaire, notre pays sait combien est indispensable une action qui mobiliserait toutes les capacités de la communauté internationale à l'effet d'isoler ce phénomène criminel, de tarir les sources dont il tire ses capacités de nuisance et de mettre fin à la menace qu'il représente pour la sécurité et la stabilité d'un nombre grandissant de pays», a soutenu Talaie El Houriat, qui a évoqué le rôle des vaillantes forces de l'Armée nationale populaire et des différents corps de sécurité dans la lutte contre ce phénomène.

«La nation toute entière est redevable à ces forces pour le sens élevé du devoir et du sacrifice qu'elles ont investi dans l'accomplissement de leurs tâches nationales, celles concernant la défense effective de la sécurité et de la stabilité de la nation», a ajouté ce parti.

Talaie El Houriat a réaffirmé sa position de soutien au Sahara occidental. «L'Algérie, dont la politique étrangère a érigé en constante intransgressible le soutien aux mouvements de libération partout dans le monde, ne saurait être que solidaire, dans son propre voisinage, du peuple sahraoui frère et de sa juste cause nationale ayant pour but le parachèvement de la décolonisation de son territoire», a souligné ce parti, qui répond indirectement au secrétaire général du FLN qui a remis en cause la position de l'Etat algérien sur la question du Sahara occidental.

Annexe 24 :

Article 10 : Secteur public : Sellal ordonne plus de rigueur financière Paru Le 17/09/2015

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a demandé aux membres du gouvernement de veiller à une gestion plus rigoureuse des ressources financières allouées aux administrations, organismes et établissements publics, selon une instruction envoyée aux différentes administrations et aux organismes publics.

«Dans le cadre de la rationalisation des dépenses publiques (...), je vous instruis de veiller personnellement à l'effet d'attirer l'attention des gestionnaires des administrations, organismes et établissements publics sous votre tutelle à faire preuve de plus de rigueur dans la gestion des ressources financières qui leur sont allouées», a indiqué M. Sellal dans son instruction datée, selon l'APS, du 10 septembre 2015. Ces ressources doivent être consacrées exclusivement aux dépenses incompressibles afin d'assurer les missions dont elles sont investies et «ne doivent en aucun cas être affectées à des dépenses superflues», a-t-il souligné.

Les administrations et organismes publics sont tenus ainsi de diminuer de 4% leurs dépenses de fonctionnement et de 20% les prestations téléphoniques et achats de fournitures, alors que les cadeaux de fin d'année sont à prohiber, a précisé M. Sellal, expliquant que ces réductions étaient «une nécessité fondamentale».

Cette démarche nécessite, a-t-il poursuivi, un audit et un contrôle précis sur ces actes de gestion en matière de dépenses afin de moraliser l'action publique. Pour leur part, les organismes chargés du contrôle de la dépense publique seront

tenus pour responsables de toute complicité ou défaillance, a souligné le Premier ministre, ajoutant que des sanctions administratives seront prises à l'encontre de tout responsable défaillant. M. Sellal a demandé, dans le cadre de la «stricte» mise en œuvre de ces dispositions, de gérer de manière «rigoureuse et efficiente» les missions à l'étranger, en limitant notamment leur nombre et leur durée.

Annexe 25 :

Article 11 : «La baisse du prix du pétrole n'affectera pas notre programme» Paru le 05/11/2014

La baisse des prix du pétrole n'affectera pas, selon le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le plan d'action du gouvernement pour les cinq années à venir. Intervenant à l'ouverture de la Conférence nationale sur le développement économique et social, ouverte hier après-midi au Palais des nations à Alger, M. Sellal a estimé que «le gouvernement a pris ses dispositions pour faire face à la chute du prix du baril». Il s'est montré également confiant et optimiste quant à la mise en œuvre du plan quinquennal 2015-2019, estimant qu'il n'y a aucune raison d'avoir des craintes étant donné la conjoncture économique actuelle. «Nous n'avons pas peur», assène le Premier ministre « nous devons éviter la politique de démoralisation pratiquée par certains. »

Même s'il ne le nomme pas, M. Sellal s'en prend clairement aux représentants de l'opposition qui sont adeptes, selon lui, d'une vision pessimiste afin d'affecter le moral des Algériens. «Nous avons le potentiel pour réaliser une croissance plus forte et durable, mais il nous faut d'abord nous départir du pessimisme ambiant. Nous devons avoir de l'ambition pour le pays et nous projeter dans le futur en valorisant nos avantages et nos atouts et en opérant les réformes nécessaires», a-t-il martelé. Pour le Premier ministre, il est tout à fait possible de réaliser la prévision de croissance de 7% comprise dans le programme du gouvernement à l'horizon 2019.

Annexe 26 :

Article 12 : La question de la semaine : Les mesures de rigueur de Sellal sont-elles réalisables ? Paru Le 18/09/2015

«Veiller à une gestion plus rigoureuse des ressources financières allouées aux administrations, organismes et établissements publics, selon une instruction envoyée aux différentes administrations et aux organismes publics».

C'est la proposition du Premier ministre Abdelmalek Sellal aux membres du gouvernement et qui provoque déjà les critiques de plus d'un. «L'action du gouvernement n'est manifestement pas à la hauteur de la gravité de la crise économique actuelle», répond Ali Benflis, ex-chef du gouvernement et président du parti Talaie El houriat.

Ce dernier désapprouve ces choix et affirme qu'une «gouvernance qui s'est fait remarquer plus par les déperditions, les gaspillages et la corruption ne peut pas convaincre nos concitoyens de consentir à la rigueur, à l'austérité et aux sacrifices que la crise économique actuelle finira inévitablement par imposer».

De son côté, Soufiane Djilali, président du parti Jil Jadid partage cet avis : «Comme à son habitude, le gouvernement veut lutter contre une hémorragie mortelle avec une lotion anti-pelliculaire !» «Ce n'est pas la baisse des 4% des dépenses des administrations ou des 20% des factures téléphoniques qui va booster l'économie. Non, il aurait fallu des décisions courageuses», ajoute-t-il. Pour ce dernier, il faut relancer l'économie par une véritable politique des dépenses qui consiste à «supprimer le faste des gouvernants et établir de vraies règles pour les contrats publics, source inépuisable de détournements de fonds...», explique-t-il.

Par ailleurs, l'ex-candidat à la présidence propose «d'abaisser l'IBS pour les producteurs aux alentours de 15%, exonérer les bénéficiaires réinvestis dans la production de prélèvements fiscaux et mettre en vente publique des surfaces agricoles à des sociétés algériennes pour moderniser et intensifier la production». «L'Algérie a encore une année où elle peut relativement avoir une marge de manœuvre. Au-delà, MM. Sellal, Ouyahia et tous les fossoyeurs de l'Algérie prendront d'urgence leur avion à partir de Boufarik et abandonneront le pays au chaos et à la destruction», conclut Soufiane Djilali.

Annexe 27 :

Article 13 : Louisa Hanoune, secrétaire générale du parti des travailleurs «La loi de finances démolit le caractère social de l'Etat» Paru Le 28/11/2015

Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des...

«La loi sur l'investissement est destinée à sauver des compagnies étrangères en crise, elle prépare une néo-colonisation. Cette loi doit être retirée impérativement, elle n'est pas amendable, elle consacre une orientation économique pouvant mener à un point de rupture», a déclaré Mme Hanoune.

C'est une loi de finances antisociale, antinationale, réactionnaire et comprador qui prépare des lendemains incertains», pis «c'est de la haute trahison». La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, «loi de finances 2016 c'est une austérité destructrice du pouvoir d'achat de la majorité » Intervenant lors des travaux du conseil national élargi de son parti, Mme Hanoune a eu des mots d'une rare dureté à l'égard du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, qu'elle accuse d'avoir «opéré un coup de force» à l'APN pour réintroduire un article de loi pourtant «éliminé» par la commission des finances. Il s'agit de l'article 71 auquel ladite commission a fait barrage.

«Durant la nuit de jeudi à vendredi, il s'est produit quelque chose d'une extrême gravité. Le ministre des Finances a mis une pression terrible, une manœuvre pour réintroduire l'article en question en toute illégalité. Et c'est un homme d'affaires connu, chef du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemaï, qui a dirigé les travaux de la commission alors qu'il n'est pas membre. C'est une dissolution pure et simple de l'Assemblée nationale», accuse la patronne du PT.

L'article 71 du projet de loi de finances stipule que le ministre peut intervenir dans l'année budgétaire. «C'est une disposition moyenâgeuse qui confirme une caporalisation des institutions et confisque les prérogatives de l'Assemblée nationale et celles du Conseil des ministres», s'insurge Louisa Hanoune. Pour elle, le PLF 2016 «prépare une récession inévitable et démolit le caractère social de l'Etat». A deux jours de son adoption, la secrétaire générale du PT appelle les députés à la résistance. «N'assumez pas la responsabilité de provoquer le chaos et l'irréversible».

La résistance est une question de survie, vous êtes en face d'un choix historique, si vous votez pour ce projet, ce sera condamner la nation à une mort certaine, exposer le pays à une dévastation générale et ainsi préparer le lit du terrorisme. Ce projet de loi est une guerre contre l'Etat, l'école, la santé, le monde du travail et les entreprises publiques. Le ministre des Finances veut tout raser, il provoque une rupture entre l'Etat et le peuple», avertit-elle.

Louisa Hanoune s'en est prise également au ministre de l'Industrie, Abdesslem Bouchouareb, qui a introduit des dispositions de loi sur l'investissement dans le cadre de le PLF. «La loi sur l'investissement est destinée à sauver des compagnies étrangères en crise, elle prépare une néo-colonisation. Cette loi doit être retirée impérativement, elle n'est pas amendable, elle consacre une orientation économique pouvant mener à un point de rupture», affirme Mme Hanoune. «Ces deux ministres sont au service des intérêts d'une minorité et ceux des étrangers», assène-t-elle.

«Le vaccin des années 1990 ne suffira pas»

Louisa Hanoune estime que les oligarques sont «saisis de panique en raison de la chute du cours du pétrole». Elle accuse le «plus grand des oligarques» d'ouvrir des sociétés sur les décombres des compagnies publiques. Certaines entreprises publiques ferment au prétexte d'absence de marché auxquelles se sont substituées des sociétés privées «à qui on trouve curieusement des marchés», s'indigne la dirigeante de gauche, avançant le cas de l'Enageo.

Visiblement, l'oligarchie concurrente n'a plus de limite et ne recule devant rien. «Elle ne cache plus ses intentions, elle veut investir y compris l'industrie militaire», prévient-elle. Elle dénonce avec la même vigueur des «dérives multiples et dangereuses en raison de la domination oligarchique qui imprime les orientations économiques du pays». Mme Hanoune évoque par ailleurs une Algérie «encerclée par le terrorisme». A la fragilité politique s'ajoute la faiblesse économique et sociale. «Le vaccin des années 1990 ne suffit pas», tempête-t-elle. Commentant les attaques terroristes qui ont frappé Paris, elle estime que «le monde connaît un basculement total et une généralisation des guerres». «Les actes terroristes de Daech – une fabrication des services américains, de l'aveu même des anciens de la CIA, financée par l'Arabie Saoudite, le Qatar et la Turquie – sont devenus incontrôlables», fulmine-t-elle.

«Paris n'est pas seulement la capitale de la France, mais un centre mondial. Ce qui s'est passé ressemble au 11 Septembre 2001 dans un contexte de crise du capitalisme et ses conséquences sur les travailleurs en Europe... Nous assistons à des guerres de dislocation des nations, une guerre contre la civilisation humaine.» Pour elle, il n'est pas de doute que «le terrorisme et la crise économique sont les deux faces d'une même médaille. La propagation de Daech sert les intérêts du capitalisme mondialisé en crise».

Annexe 28 :

Article 14 : Message du président Bouteflika à l'occasion de l'adoption de la loi sur la révision de la Constitution Paru Le 08/02/2016

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier un message à l'occasion de l'adoption par le Parlement de la loi portant révision de la Constitution, dont voici le texte intégral lu par le président du Parlement, Abdelkader Bensalah.

«Monsieur le président du Parlement, Monsieur le président de l'Assemblée populaire nationale, Mesdames et Messieurs les membres du Parlement, notre pays vient d'écrire une nouvelle page de son histoire politique et constitutionnelle. Une ère prometteuse s'ouvre aujourd'hui pour notre peuple, une ère marquée par des conquêtes démocratiques substantielles et illustrée notamment par des acquis irréversibles visant la préservation des constantes nationales et des principes fondateurs de notre société.

En ce jour historique, il m'est particulièrement agréable de saluer le sens élevé de la responsabilité, du patriotisme et la clairvoyance dont ont fait preuve, résolument, les membres du Parlement, toutes tendances politiques et tous courants idéologiques confondus. En adoptant, aujourd'hui, à une large majorité, le projet de loi portant révision de la Constitution soumis à votre auguste Parlement, vous venez de marquer votre entière adhésion, en votre qualité de représentants de la nation, aux conquêtes démocratiques que ce nouveau texte ambitionne de réaliser.

Cependant, si un constat s'impose, à l'évidence, c'est celui qui atteste la vitalité de notre jeune démocratie et la dynamique constante qui la fait vivre. En effet, si un certain nombre de parlementaires ont voté contre le projet et que d'autres ont préféré s'abstenir, cela ne peut être que révélateur d'un Parlement qui fonctionne au rythme d'une démocratie pluraliste, un Parlement librement choisi par le peuple pour exprimer sa volonté et refléter la diversité des courants d'idées et d'opinions qui animent notre société.

Mesdames et Messieurs, lorsque j'avais pris la décision de mener à son terme le processus des réformes dans leur volet politique, mon objectif visait en premier lieu à répondre aux attentes légitimes de notre peuple en symbiose avec les évolutions du monde, à approfondir la démocratie, à consolider les fondements de l'Etat de droit et à renforcer les garanties constitutionnelles de promotion et de protection des droits et libertés de l'homme et du citoyen dans notre pays. La décision d'engager des réformes politiques, comme vous le savez, est intervenue après celles que j'avais entreprises quelques années auparavant sur la concorde civile et la réconciliation nationale, dans l'objectif, devenu hautement prioritaire, de ramener la paix et la sécurité des personnes et des biens dans notre pays comme je m'y étais engagé en 1999.

La paix des cœurs et des esprits est revenue, après de longues années de terrorisme, un terrorisme barbare dont l'objectif principal était de saper les fondements de l'Etat et de nier aux Algériens le droit à la différence, voire même le droit à la vie. L'image de l'Algérie, pendant longtemps ternie par les affres de ce phénomène relevant d'un autre âge révolu, a profondément changé aujourd'hui pour donner place à une Algérie apaisée et réconciliée avec elle-même, une Algérie résolument tournée vers l'avenir, dans la modernité.

A cet égard, il n'est que justice de réitérer solennellement l'hommage vibrant à notre peuple pour tous les sacrifices consentis, de saluer, une nouvelle fois, le courage et l'héroïsme de l'Armée nationale populaire, digne héritière de notre glorieuse Armée de libération nationale ainsi que l'abnégation et l'admirable détermination de tous les autres corps de sécurité sans oublier, bien entendu, le lourd tribut payé par celles et ceux qui, par la plume, l'image ou la parole ont porté haut et fort la voix de l'Algérie au moment même où elle s'est trouvée, seule, à affronter l'épreuve et de surcroît, soumise à l'arbitraire d'un embargo international quasi intégral durant de longues années.

Le combat mené contre le terrorisme n'a contraint notre pays ni à geler ses institutions, ni à arrêter en chemin le processus d'approfondissement de la démocratie pluraliste, ni à occulter l'effort de développement national. Bien au contraire, il a stimulé la détermination de notre peuple à relever les défis et à mobiliser les énergies à poursuivre, à la fois, la concrétisation des avancées démocratiques et le rythme de la construction nationale.

S'il est vrai que les conséquences économiques induites par la chute des prix des hydrocarbures, à l'instar d'autres pays, peuvent avoir pour effet immédiat de repenser le rythme des priorités nationales de développement, cela ne saurait affecter notre volonté de préserver la protection du volet social. Jamais, le moindre doute n'a effleuré notre peuple quant à sa capacité à surmonter les difficultés. Chaque fois que le destin l'a placé devant des dangers imminents, il a su s'en prémunir avec clairvoyance et à faire preuve de persévérance imperturbable et de sérénité, refusant toute forme de défaitisme ou de fatalité, fidèle à lui-même, confiant en la vigueur de sa jeunesse, celle d'aujourd'hui comme celle de demain.

Annexe 29 :

rticle 15 : Chute des prix des hydrocarbures : Bouteflika rassure Paru Le 24/02/2016

Alors que les prix des hydrocarbures persistent dans la baisse, le président de la République rassure sur la capacité de l'Algérie à y faire face.

L'Algérie est en mesure de faire face à l'effondrement des prix des hydrocarbures sur le marché international, rassure le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika dans un message qu'il a adressé mercredi à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 45e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Il a assuré dans son message que l'Algérie a ultérieurement pris toutes les mesures capables de la prémunir des effets de cette crise.

« Conscients de l'instabilité cyclique du marché international des hydrocarbures, nous avons procédé, outre la forte dynamique insufflée au développement socio-économique dans le cadre d'un véritable sursaut national, au remboursement anticipé de la dette extérieure et cessé le recours à l'endettement. Dans le même temps nous avons mis en place un dispositif prudentiel à travers la création d'un fonds de régulation des recettes » peut on lire dans ce message repris par APS.

Et d'ajouter « c'est grâce à cette démarche que nous sommes, à l'heure actuelle, en mesure de faire face à l'effondrement des prix du pétrole qui ont chuté de près de 70% en moins de deux ans ».

Lesquelles mesures ont permis, ajoute M. Bouteflika « de soutenir la dynamique de création d'emplois, à maintenir le taux de chômage à un niveau acceptable, à poursuivre la réalisation des programmes d'investissement et à réduire progressivement la facture d'importation ».

Le président de la République qui estime avoir promulgué de nombreux textes législatifs favorables à l'investissement productif et créateur d'emplois et au renforcement des capacités économiques hors hydrocarbures en appelle à l'implication des travailleurs pour mettre en valeur les potentialités économiques du pays, tous secteurs confondus.

Annexe 30 :

Article 16 : Le président Bouteflika réaffirme l'engagement de l'Etat à soutenir l'agriculture Paru le 28/12/2015

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a réaffirmé, dimanche, l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien à l'Agriculture, rassurant que la conjoncture financière difficile que connaît l'Algérie "n'entamera en rien la détermination de l'Etat à promouvoir ce secteur".

Dans un message adressé au Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le président Bouteflika qui a été destinataire d'une motion de l'UNPA à l'occasion du 41^{ème} anniversaire de sa création, a souligné que cette motion "traduit l'engagement des agriculteurs algériens à contribuer au processus d'édification de l'Algérie et de préservation de ses richesses".

Le président de la République a tenu à exprimer aux agriculteurs sa "haute considération pour leur dévouement et leur attachement aux nobles principes unificateurs ainsi qu'aux valeurs authentiques de notre peuple, mus par une forte volonté de promouvoir ce secteur vital pour permettre à notre pays de surmonter les épreuves, tout en préservant sa stabilité et la cohésion du front interne à l'ombre des crises économiques et soubresauts politiques qui secouent le monde".

"Nous n'avons eu de cesse, depuis des années, de mettre en garde contre les soubresauts qui secouent d'autres secteurs exposés, de par leur vulnérabilité et pour de multiples raisons, aux bouleversements et aux fluctuations, particulièrement le marché des hydrocarbures sur lequel repose grandement l'économie nationale", a écrit le président Bouteflika.

"L'Algérie a pu se prémunir contre les répercussions de la chute des cours du pétrole grâce à une politique judicieuse et par un paiement anticipé de la dette en sus de la réalisation de projets stratégiques -infrastructures de base en tête- et la préservation des réserves nationales, autant de mesures qui ont mis l'Algérie à l'abri d'une récession dévastatrice", a poursuivi le chef de l'Etat.

"Il est plus judicieux aujourd'hui de s'orienter vers d'autres secteurs générateurs de richesses et d'emplois pour nos jeunes. L'Agriculture qui permet d'atteindre l'autosuffisance, voire d'aller vers l'exportation permettra à notre pays de compter avec les recettes nationales, diversifier ses sources d'investissement et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens", a-t-il affirmé.

Le président Bouteflika a, dans ce contexte, vanté les mérites de la nation qui vit de ses propres ressources, tel que recommandé par le Prophète Mohammad (QSSSL).

"Nous n'avons d'autre alternative, si nous voulons trouver un substitut économique à l'énergie tarissable, que de réhabiliter et restructurer ce secteur à travers une vision stratégique moderne qui repose sur la science et les technologies, la revalorisation des expériences, la mécanisation et une bonne gestion du processus de production, de distribution, de stockage et de commercialisation", poursuit le président de la République.

"Il est important de mettre un terme à la dépendance à la production étrangère soumise aux règles d'un marché instable. C'est pourquoi nous nous devons de développer notre économie et de renforcer notre indépendance et notre souveraineté en matière de prise de décision politique", a indiqué le Président Bouteflika ajoutant qu'"outre le secteur de l'agriculture, la terre recèle des énergies renouvelables susceptibles de couvrir nos besoins croissants en hydrocarbures", a encore écrit le Chef de l'Etat.

Le président de la République a ainsi appelé l'UNPA à l'occasion du 41^{ème} anniversaire de sa création célébré il y a quelques jours, "à tirer les enseignements des défis et enjeux que connaît le monde économique aujourd'hui afin d'y faire face avec plus de connaissances, de travail et de mobilisation de toutes les bonnes volontés du pays. Ceci permettra de se prémunir de tout ce qui pourrait constituer une menace à notre stabilité et union et un obstacle à nos projets de développement déjà réalisés ou en voie de réalisation".

Rappelant que le secteur de l'agriculture avait "occupé une importante place dans le programme de développement à travers le soutien au secteur, une distribution équitable des terres, l'effacement de la dette des agriculteurs et l'injection de plus de 800 milliards DA pour le soutien à l'activité agricole, le président de la République a affirmé que l'"Etat demeure fidèle à son engagement dans l'accompagnement de nos agriculteurs en faveur de la cristallisation du projet de développement national global".

Il a, dans ce cadre, réaffirmé l'engagement de l'Etat à continuer à soutenir l'Agriculture en application des mesures qu'il a annoncées personnellement en février 2009 à Biskra.

"Il est vrai que l'Algérie connaît une situation financière difficile mais sachez que cette conjoncture n'entamera en rien notre détermination, ni notre effort y compris financier, à promouvoir l'agriculture et son apport à l'indépendance économique nationale", a poursuivi le président de la République à l'adresse des agriculteurs.

Annexe 31 :

Article 17 : 24e Foire de la production nationale Sellal défend à nouveau la loi de finances 2016 Paru Le 24/12/2015

Le Premier ministre n'a pas cessé, tout au long de sa tournée dans les stands des différents exposants, de faire référence aux dispositions de cette loi qui «régleront tous les problèmes des producteurs nationaux».

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, défend à nouveau la très controversée loi de finances 2016. Alors que la contestation de ce texte, adopté dans des conditions particulières par le Parlement, se poursuit toujours avec cet appel lancé par un groupe de 92 députés au président Bouteflika, l'exhortant à ne pas le signer, le premier responsable du gouvernement tente de balayer d'un revers de main tous les soupçons suscités. «La loi de finances 2016 ne présente que des avantages « (ma fiha ghir el khir)», lance-t-il, à l'occasion de l'inauguration de la 24e Foire de la production nationale qui se tient jusqu'à mardi prochain au Palais des expositions, à Alger.

En effet, Abdelmalek Sellal n'a pas cessé, tout au long de sa tournée dans les stands des exposants, de faire référence aux dispositions de cette loi qui «régleront tous les problèmes des producteurs nationaux», selon lui. Dans ses réponses aux doléances des exposants qui sollicitent clairement davantage de soutien de l'Etat, il cite «les aides aux producteurs nationaux et la création de la ligne verte pour l'exportation des produits locaux».

Comme pour la précédente édition, Abdelmalek Sellal exhorte, cette fois aussi, les opérateurs locaux à conquérir les marchés extérieurs. «Il faut être concurrentiels pour conquérir ces marchés. Il faut aller aussi vers les marchés ouverts grâce à la Zone arabe de libre-échange et faire preuve de patriotisme économique», lance-t-il devant le stand Leather Industrie.

Dans la foulée, Abdelmalek Sellal incite les producteurs nationaux à améliorer la qualité de leurs produits afin de répondre aux attentes et aux exigences du consommateur algérien et d'accéder aux marchés extérieurs. «Il faut se montrer plus agressifs sur le plan extérieur afin de rééquilibrer la balance commerciale du pays, en réduisant les sorties de devises et de diversifier les exportations», souligne-t-il.

Dans le même contexte, il appelle aussi les industriels de l'agroalimentaire à contribuer au développement de cette filière et d'accompagner les producteurs pour contribuer à réduire la dépendance des importations, notamment en matière du lait et de céréales. «Nous allons vous aider pour vous faciliter l'accès au financement et au foncier», promet-il. Pour faciliter l'accès aux financements des projets, Abdelmalek Sellal invite aussi les banques à faire des efforts supplémentaires dans l'attribution des crédits qui doivent passer de 22,30% actuellement à 30% en 2016.

Annexe 32 :

Article 18 : Invité jeudi soir de l'émission «Hiwar Essaâ» de l'ENTV Abdelmalek Sellal tente de rassurer les Algériens Paru Le 25/07/2015

Abdelmalek Sellal s'est livré à un exercice d'équilibriste lors de l'émission «Hiwar Essaâ» (débat de l'heure) diffusée par la Télévision publique ENTV.

Au moment où tous les voyants économiques donnent des signes d'inquiétude, le Premier ministre, chantre ces dernières années de l'Etat-providence, s'est présenté face aux Algériens pour dissiper leurs craintes. Dans un discours qui se voulait empreint de «vérité», M. Sellal a annoncé les mesures prises par le gouvernement et validées la veille lors d'un Conseil des ministres présidé par le président Bouteflika.

Sans surprise, il a annoncé la décision du gouvernement «de rationaliser les dépenses sans pour autant aller vers une politique d'austérité» car pour lui, «les acquis sociaux des Algériens sont irrévocables». De même, le Premier ministre a voulu rassurer la classe ouvrière ; il a affirmé que la rationalisation des dépenses, l'ajournement de certains projets non urgents et la réduction des nouveaux postes de travail dans certains secteurs n'ont pas amené le gouvernement à renoncer à sa politique de soutien des classes ouvrières ; pour preuve, l'entrée en vigueur de l'article 87bis du code du travail depuis janvier 2015.

Les travailleurs, au nombre de 1,6 million, bénéficieront d'une augmentation de salaire à compter d'août prochain avec effet rétroactif depuis janvier 2015, soulignant que cette mesure coûtera au Trésor public 54 milliards de dinars. M. Sellal a également affirmé que l'Etat était déterminé à poursuivre sa politique de soutien aux jeunes investisseurs, notamment à travers l'Ansej, à condition que les investissements soient générateurs de richesses et rentables «pour éviter le gaspillage», a-t-il insisté.

Dans un autre registre, le Premier ministre a confirmé la démarche des autorités en direction de la sphère informelle, qualifiée d'«économie parallèle mais non illicite» et espère parvenir à la «légaliser» à la faveur des décisions prises dans le cadre de la LFC 2015. «Nous ciblons quelque 700 millions à un milliard de dinars actuellement dans l'économie informelle, qui pourraient être inclus dans l'économie officielle», a-t-il reconnu.

Le gouvernement est décidé à remettre dans le circuit bancaire les quelque 3000 milliards de dinars qui échappent à tout contrôle. Pour cela, une réunion doit se tenir avec les P-DG des banques pour étudier les dispositions à mettre en œuvre pour capter cet argent. Le but étant, par ailleurs, de faciliter le crédit à l'investissement en vue de créer des richesses et d'impulser l'économie.

Lors de son intervention, M. Sellal a annoncé la suppression des commissions de daïra en charge des dossiers de cession des logements au profit des locataires ; le gouvernement a opté pour une relation directe entre les OPGI et l'acquéreur pour arriver à une cession rapide de milliers de logements, dont seulement 48 000 ont été vendus sur un total de 650 000. Un allègement des procédures qui permettrait, selon l'intervenant, de financer «la construction de nouveaux logements sociaux au lieu de recourir, comme toujours, au budget de l'Etat».

Le Premier ministre a, en outre, plaidé pour la rationalisation de l'utilisation de l'énergie notamment le carburant et pour la réduction du gaspillage en créant l'esprit de «citoyenneté économique» chez tous les Algériens et en «intensifiant les efforts pour mieux contrôler ces énergies et combattre la négligence», sans pour autant préciser quelles mesures le gouvernement comptait mettre en place pour ce faire.

Il n'en demeure pas moins qu'avec des revenus pétroliers en baisse de 47% durant le premier trimestre 2015, le Premier ministre sait très bien que l'Algérie ne pourra pas éviter une politique d'austérité si le prix du baril devait se situer autour des 60 dollars.

Pour l'heure, le régime croise les doigts et espère une remontée des cours en 2017... dans le meilleur des cas. En dépit de ces données, M. Sellal reste optimiste pour l'avenir. Car pour lui, «les décisions du président Bouteflika ont permis

d'anticiper et de mieux affronter la crise» et «nos réserves en dollars se maintiennent à un niveau élevé». Des réserves de change qui permettront à l'Algérie «de couvrir 26 mois d'importations au rythme actuel sans aucun problème», a-t-il indiqué.

Annexe 33 :

Article 19 : Plan de sortie de crise : Benkhalfa défend la démarche gouvernementale Paru Le 29/09/2015

Par la voix de son ministre des Finances, l'Etat croit en la pertinence des politiques engagées pour sortir de la crise, malgré les critiques des experts, économistes et opérateurs lors de la dernière réunion organisée par le CNES, il y a une semaine.

Le gouvernement persiste et signe et croit en la pertinence des politiques engagées pour sortir de la crise. Une semaine après la grand-messe organisée avec le soutien du Conseil national économique et social (CNES), qui a ouvert la voie à une salve de critiques de la part d'experts, d'économistes et d'opérateurs à l'encontre de la démarche gouvernementale actuelle et des inquiétudes exprimées quant à l'évolution de la situation, le gouvernement réagit par la voie de son ministre des Finances.

Profitant de son intervention à l'ouverture de la journée d'étude organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) consacrée aux dispositions de la loi de finances complémentaire 2015, Abderrahmane Benkhalfa a tenu à répondre à tous les détracteurs de la démarche gouvernementale. Il dénonce d'emblée «une ambiance de pessimisme surdimensionné», avant d'asséner fermement que «celui souhaite nous complexer ne le fera pas, quelle que soit sa lecture». Il reconnaît certes que la situation appelle à la vigilance, mais il estime qu'«en dépit de la contraction de nos recettes, nous sommes complètement optimistes».

C'est ainsi que le premier argentier du pays rappelle que la vigilance incombe d'optimiser l'usage «des ressources, d'introduire de la flexibilité dans les procédures et d'instaurer de l'efficacité dans les comportements aussi bien des ordonnateurs de la dépense publique, que des opérateurs économiques et des consommateurs». Et c'est dans ce contexte justement que le ministre refuse de parler d'austérité et de recul, mais plutôt de consolidation budgétaire. Et à force de vouloir défendre l'indéfendable, il a levé le voile presque involontairement sur certaines tares du fonctionnement de l'économie nationale. Le fait que M. Benkhalfa vantait les mérites de la dépense publique qui fait travailler, selon lui, des millions d'Algériens.

Le fait est que le ministre des Finances réaffirme un constat connu de tous en affirmant que «sur dix investisseurs, il y en a sept qui ont un contrat avec l'Etat». Tout compte fait 70 % des opérateurs nationaux dépendent des programmes d'équipement publics. Quel sera donc l'impact du resserrement budgétaire ? Pour le ministre, la dépense publique est «le levain de l'activité économique et elle se poursuivra». Conclusion : le gouvernement ne remet pas en cause sa démarche, même si le rythme des dépenses devra décélérer et recentré sur les priorités.

Une réorientation qui trouve d'ailleurs toute sa justification, selon le ministre, dans les capacités d'absorption de l'économie nationale. A ce titre, M. Benkhalfa explique que «les capacités d'absorption et de réalisation de l'économie nationale ne correspondent qu'à un programme d'équipement de 2400 milliards de dinars par an». Et d'ajouter qu'avec la rigueur budgétaire, l'on reste largement au-dessus de ces capacités de réalisation. Il se fera insistant en estimant le gouvernement «a reculé sur les engagements budgétaires, mais on n'a pas reculé sur la capacité des entreprises à travailler.

Celles-ci n'ont pas encore dépassé cette capacité d'absorption de 2500 milliards de dinars. Nous sommes dans une rigueur, oui, mais nous ne sommes pas dans un recul préjudiciable à la machine économique.» Une déclaration qui donne la mesure de tout le gaspillage de ressources ayant émaillé les années d'«aisance financière».

Informel et fisc, l'équation qui dérange

Et si la question de l'efficacité de la dépense publique fait couler beaucoup d'encre, celle de «l'optimisation des ressources» fait plus que jamais débat. Là encore, le ministre des Finances tient mordicus à son projet-phare : la mise en conformité fiscale volontaire. Qualifiée tantôt d'amnistie fiscale ou même de tentation de blanchiment, la nouvelle mesure introduite par la LFC 2015 en prend pour son grade. Et c'est justement à ce propos que le ministre affirme et réaffirme que «l'Algérie est l'un des premiers pays à avoir finalisé son dispositif antiblanchiment». Il ira même plus loin en estimant que le gouvernement «n'a de leçon à recevoir de personne en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment».

Se faisant l'avocat de la disposition, il estime que, selon les prévisions de la Banque d'Algérie, «l'opération pourrait permettre de recouvrer 1300 milliards de dinars à réinjecter dans le circuit pour le financement d'investissements futurs». M. Benkhalfa indique également avoir instruit les banques pour innover et proposer des produits d'épargne qui permettent la rémunération par taux d'intérêt à ceux qui souhaitent ou par marge pour ceux qui, pour des raisons de morale religieuse, refusent la notion même d'intérêt. Une rémunération assise sur le principe de partage des bénéfices entre la banque et l'épargnant, selon le ministre, ou autrement dit le principe de mourabaha bien assis parmi les concepts de la finance islamique.

Estimant que l'opération lancée en août a déjà permis de collecter des sommes importantes, le ministre des Finances a expliqué que l'objectif est d'entrer dans un cercle budgétaire vertueux, où la fiscalité ordinaire dépasse la fiscalité pétrolière en élargissant l'assiette fiscale. Il en appelle ainsi au «patriotisme fiscal», estimant que dans de nombreux pays, «le fait de payer ses impôts est un acte de citoyenneté». Un discours qui peine pourtant à convaincre. C'est à ce

titre que le PDG de NCA Rouiba, Slim Othmani, a mis en avant la réticence des grossistes et intermédiaires intervenant dans les circuits de distribution à entrer dans ce cercle vertueux. En cause, cette taxe sur l'activité professionnelle (TAP) qui rogne toutes leurs marges. M. Othmani affirme ainsi que «la TAP, c'est l'informel !»

Annexe 34 :

Article 20 : Des partis critiquent la loi de Finances 2016 «Le pouvoir fait dans l'improvisation» Paru le 02/12/2015

«Ceux qui ont élaboré ce projet de loi de finances visent le pétrole des Algériens. Le pouvoir n'a plus honte. Ce qui se passe actuellement ce n'est pas un hold-up masqué, mais un vol au vu et au su de tout le monde», note le président de Jil Jadid.

La loi de finances 2016 n'est pas uniquement contestée et critiquée par l'opposition parlementaire, mais aussi par d'autres formations politiques qui ne siègent pas à l'Assemblée et qui qualifient certaines de ses dispositions de «très graves» car elles sont «antinationales».

Le RCD, par la voix de son chargé de communication, estime que la loi de finances adoptée à l'APN est une sérieuse menace pour le quotidien des citoyens et la stabilité du pays.

Elle signe l'échec incontestable du pouvoir. «Après avoir vidé les caisses de l'Etat, le gouvernement veut subtiliser le portefeuille du citoyen», dénonce Mazouz. Pour lui, ce texte de loi tel qu'adopté vise à faire payer les conséquences de la mauvaise gestion, de la corruption et de la faillite de ceux qui nous gouvernent par les couches sociales moyennes et les citoyens les plus défavorisés.

«Au moment où les Algériens subissent de plein fouet les affres du chômage, du sous-développement et des choix incohérents du gouvernement, il aurait été plus conséquent de réduire le train de vie de l'Etat et de s'attaquer aux effets ravageurs de la corruption et de l'inaction du gouvernement», suggère Mazouz qui pense que dans ce texte, tout le contraire de ce que le bon sens dicte est envisagé pour aboutir, assurément, à l'accentuation des tensions sociales. Revisitant certaines dispositions de la LF 2016, Mazouz relève que dans les mesures annoncées par le gouvernement, il apparaît une introduction massive et incohérente de taxes qui assècheront considérablement le porte-monnaie du citoyen.

Le citoyen sanctionné

«Devant l'aggravation de la situation économique et sociale, le gouvernement continue de faire dans l'improvisation ; l'incohérence des mesures introduites dans la loi de finances 2016, le creusement des déficits et le recours inconsidéré au Fonds de régulation sont des signes qui ne trompent pas», note le RCD. Qui invite les citoyens, en l'absence d'un Parlement légitime, à se mobiliser pour faire échec à ces décisions. «L'absence de vision économique et l'improvisation dans l'élaboration des lois de finances chez les tenants du pouvoir ne doivent pas être supportées par le citoyen que, après avoir été dépossédé de sa voix, on cherche à rançonner», conclut Mazouz.

Ali Fawzi Rebaïne, président de Ahd 54, estime, pour sa part, que cette loi, qui est la résultante de toutes les politiques menées par le système en place, a été conçue pour les riches et pour sanctionner les pauvres. «Comment peut-on sanctionner le citoyen alors que le pouvoir a gaspillé 1000 milliards de dollars ?» s'est interrogé Rebaïne, qui est persuadé que l'argent que l'on extirpera au citoyen servira à renflouer les caisses des riches. «La LF 2016 n'est que la résultante des compromissions du système avec le pouvoir de l'argent. Il ne fallait pas s'étonner d'avoir des assemblées de milliardaires», affirme le président de Ahd 54.

Tous les chiffres que renferment les lois de finances élaborées à ce jour-là ne reflètent pas, selon Rebaïne, la réalité de notre économie. «Les chiffres ont été maquillés et nous n'avons jamais eu de saut ni qualitatif ni quantitatif en matière économique. Nous n'avons rien produit», déplore-t-il. Soufiane Djilali, leader de Jil Jadid, s'est dit optimiste de voir enfin les députés assumer leur position et dénonce le contenu de la loi de finances notamment l'article 66 qui permet aux prédateurs d'avoir la main mise sur Sonatrach. «Ceux qui ont élaboré ce projet de loi de finances vise le pétrole des Algériens.

Le pouvoir n'a plus honte. Ce qui se passe actuellement ce n'est pas un hold-up masqué, mais un vol au vu et au su de tout le monde», note S. Djilali. Il explique qu'il n'est pas contre la privatisation, mais qu'il s'oppose aux privatisations telles que réfléchies et conçues par le pouvoir. «Le pouvoir ne privatise rien. Toutes les privatisations qui ont été faites l'ont été de manière occulte. Nous assistons à la déperdition du patrimoine algérien pour alimenter la corruption et les prédateurs», accuse Djilali. Notons que l'opposition parlementaire (FFS, PT, AAV) décidera aujourd'hui de la suite à donner à son action.

Annexe 35 :

Article 21 : Austérité, dépréciation et inflation : Les temps seront durs... Paru Le 03/01/2016

Aux écueils de la crise pétrolière, de...

Imprimer Envoyer à un ami Flux RSS Partager

Pour l'Algérie, dont l'économie se nourrit presque exclusivement de la rente pétrolière, cela signifie à la fois une fragilisation plus inquiétante des fondamentaux macroéconomiques, mais aussi une plus forte dégradation des équilibres budgétaires, déjà vacillants en 2015.

Des prix pétroliers toujours au plus bas, des réserves en devises en perpétuelle érosion, un dinar en chute libre et des prix à la consommation appelés à se renchérir fortement. Telles sont les sombres perspectives socioéconomiques de l'Algérie pour la nouvelle année qui commence. 2016, l'an «un» de l'austérité et de la rupture avec l'ère de l'aisance financière et du pétrole cher des années 2000, sera vraisemblablement peu heureuse, tant pour les entreprises que pour les ménages. De prime abord, les prévisions énoncées à la fin de l'année écoulée convergent, presque toutes, vers le maintien, en 2016, des prix mondiaux du brut dans leur fourchette actuelle de 35 à 40 dollars le baril, soit au plus bas depuis plus de dix ans.

Pour l'Algérie, dont l'économie se nourrit presque exclusivement de la rente pétrolière, cela signifie à la fois une fragilisation plus inquiétante des fondamentaux macroéconomiques, mais aussi une plus forte dégradation des équilibres budgétaires, déjà trop vacillants en 2015. Ainsi, au registre des finances publiques, la loi de finances 2016 (LF 2016), désormais en vigueur, annonce clairement la couleur. Bien qu'élaborée sur la base de prévisions qui s'avèrent au final plutôt optimistes par rapport à la nouvelle réalité du marché pétrolier, la LF 2016 prévoit d'emblée des niveaux de déficits abyssaux.

Basé sur un prix de référence du pétrole de 37 dollars le baril et un prix réel du marché à 45 dollars, le budget de l'Etat, même avec des dépenses globales réduites de 9%, cumulera un déficit projeté pour 2016 de l'ordre 17,3% par rapport au PIB. Encore faut-il que la prévision d'un prix du baril à 45 dollars se concrétise, tout comme celle d'un taux de change à 98 DA pour un dollar, alors que ce dernier caracole déjà à plus de 107 DA.

Quoi qu'il en soit, le déséquilibre des finances publiques risque d'être d'autant plus aggravé que le Fonds de régulation des recettes (FRR), qui permettait jusque-là de couvrir les déficits officiels du budget, pourrait ne plus être alimenté faute de fiscalité pétrolière suffisante. Ses réserves, en tout cas, ne seront plus que de 1797 milliards de dinars à la fin de l'exercice en cours, si l'on s'en tient aux projections de la loi de finances.

De même, les réserves officielles de change, déjà en chute à 151 milliards de dollars à fin 2015, devraient continuer à baisser pour n'être plus que de 121 milliards de dollars à fin 2016, soit l'équivalent d'à peine deux années d'importations. Les pertes sèches à prévoir sur ce matelas de devises qui, faut-il le rappeler, sous-tend à la fois la solvabilité extérieure du pays et le pouvoir d'achat de sa monnaie, précipiteront probablement le scénario d'un retour à l'endettement et, bien entendu, à l'érosion de la valeur du dinar.

Combinée au retour des fortes tendances inflationnistes, la dépréciation continue du dinar plombera et le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité déjà faible des entreprises de production. Projetée à 4% pour 2016, l'inflation caracolait déjà à 4,9% à novembre dernier, tandis que l'effet hausse de TVA sur le prix des carburants risque sans doute de se faire rapidement ressentir, entraînant d'autres hausses en cascade, notamment sur les coûts des transports et de la distribution.

Un contexte pour le moins peu propice à la relance de la production nationale, les entreprises locales subissant déjà de plein fouet les conséquences de la dégringolade du dinar et se retrouvant contraintes à relever leurs prix de vente. Aux écueils de la crise pétrolière, de l'austérité et de l'inflation qui menacent en ce début d'année s'ajoutent, sans doute, des risques réels de tensions sociales et politiques. Des tensions qui pourraient vite naître, en effet, de la mise en application de certaines dispositions contestées de la loi de finances, surtout celles relatives aux privatisations et aux possibles gels de projets publics en cas d'aggravation de la crise.

Annexe 36 :

Article 22 : Face à l'ampleur de la crise : Quelle parade pour le gouvernement ? Paru Le 07/01/2016

La situation économique se dégrade à tel point que les prévisions d'encadrement budgétaire et les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2016 s'avèrent d'ores et déjà insuffisantes.

Comment peut-il en être autrement lorsque la cadence des alertes pessimistes du gouverneur de la Banque d'Algérie — qui n'est pas connu pour le maniement de la langue de bois — s'accélère au fil de la dégradation de la situation économique du pays qui voit ses ressources s'amenuiser au fur et à mesure que le baril du pétrole se déprécie sur le marché mondial ? Hier, Mohamed Laksaci a monté de plusieurs crans ses alertes, à la faveur de la présentation de la note de conjoncture préparée par son institution, pour confirmer l'ampleur du choc externe que subit l'économie algérienne dans le sillage de la chute des prix du pétrole qui a perdu plus de 60% de sa valeur depuis juin 2014.

Les recettes en nette baisse qui mettent tous les indicateurs macroéconomiques du pays au rouge et creusent le déficit budgétaire au-delà des prédictions les plus alarmantes, sonnant le glas de la parade imaginée par le gouvernement. En annonçant des tendances monétaires et financières enregistrées au cours des neuf premiers mois de l'année 2015, Mohamed Laksaci insiste notamment sur le creusement du déficit budgétaire et l'érosion des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) dont le solde se hissait à peine au-dessus de 28 milliards de dollars en septembre 2015. Une détérioration accélérée des indicateurs macroéconomiques qui risque de se poursuivre en 2016 des suites de la baisse drastique des revenus du pays, tirés d'un baril de pétrole en glissement effréné ces derniers mois. Hier, il a même chuté — au moment même où M. Laksaci égrenait les mauvaises nouvelles accumulées depuis quelques mois — en dessous de 35 dollars le baril, un seuil jamais atteint depuis juillet 2004. Des mauvaises nouvelles qui s'amoncellent à un rythme effréné et qui risquent d'annuler toutes les anticipations budgétaires du gouvernement qui a notamment maintenu un baril de référence de 37 dollars le baril dans la loi de finances 2016, ce qui risque de l'amener à revoir sa copie lors d'une LFC 2016 qui s'avère d'ores et déjà incontournable.

Le gouvernement aura aussi le loisir de recourir à l'application répétée et accélérée de l'article 71 de la LF 2016 qui permet au gouvernement de rédiger des décrets d'ajustement pour l'annulation de crédits préalablement votés dans le cadre de la loi de finances lorsque les équilibres budgétaires sont compromis. L'Exécutif n'aura d'autre choix que de mettre entre parenthèses certains projets pour en privilégier d'autres.

Des secteurs entiers risquent de se voir ainsi dépouillés de leur budget, si l'on s'en tient à l'explication donnée par le ministre des Finances pour justifier l'introduction de l'article 71 dans la LF 2016.

Le gouvernement envisage en effet, en vertu de cette disposition, de collecter les ressources au profit de projets qu'il jugera prioritaires et nécessaires au détriment d'autres moins stratégiques à ses yeux. La gravité des informations collectées par la Banque d'Algérie concernant les indicateurs macroéconomiques du pays rend, par ailleurs, quasi insignifiantes les augmentations mises en application par le gouvernement concernant notamment le carburant, le gaz et l'électricité. Des augmentations qui vont grever le budget des ménages, sans nécessairement constituer un quelconque rempart contre l'érosion accélérée des ressources de l'Etat.

Annexe 37 :

Article 23 : Le gouvernement désarmé face à la crise : Les réserves s'épuisent dangereusement. Paru Le 07/01/2016

Les données de la Banque d'Algérie mettent en avant une baisse du stock d'épargne financière du Trésor, lequel s'est contracté de 40,4% durant les neuf premiers mois de l'année 2015 pour passer à 2913,3 milliards de dinars, soit l'équivalent de 28 milliards de dollars, à septembre 2015.

Attendus depuis plusieurs semaines, les chiffres de la conjoncture monétaire et financière pour les neuf premiers mois ont été rendus publics hier. Sur fond de conjoncture morose, les indicateurs s'installent, sans surprise, dans le rouge. Cependant, le rapport présenté par le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) pousse à l'inquiétude, d'autant que les constats et les agrégats dépeignent une situation plus grave que prévu. L'élément le plus représentatif étant la situation du Fonds de régulation des recettes (FRR), dont les ressources ont fortement décliné en 2015.

C'est ainsi que les données de la Banque d'Algérie mettent en avant une baisse du stock d'épargne financière du Trésor lequel s'est contracté de 40,4% durant les neuf premiers mois de l'année pour passer à 2913,3 milliards de dinars, soit l'équivalent de 28 milliards de dollars en septembre. Pis, ces chiffres sont très en deçà des prévisions de clôture du ministère des Finances pour le FRR à plus de 3080 milliards de dinars en décembre 2015.

Cela jette ainsi un doute sur le maintien des capacités de couverture du déficit par le recours à une épargne publique qui fond plus vite que prévu. Il y a péril en la demeure, ceci d'autant que la BA pointe, au-delà de la baisse des cours du brut, «des dépenses budgétaires toujours élevées». L'autorité monétaire explique ainsi que le contexte budgétaire se caractérise par une forte contraction des recettes de la fiscalité pétrolière qui a perdu près de la moitié de ses revenus en une année.

Une situation née, bien entendu, de la baisse des cours du baril de brut qui s'est établi en moyenne à 55,76 dollars contre 106,65 dollars en 2014. L'effet sur la valeur des exportations d'hydrocarbures a été décuplé par la baisse des expéditions en volumes des hydrocarbures à hauteur de 3,09%. C'est dans ce contexte que le compte courant de la balance des paiements affiche un déficit de plus de 20 milliards de dollars en septembre 2015, et ce, malgré un net recul des importations de biens et services. Un déficit qui a été aussi alimenté, note la BA, par d'importants transferts de dividendes au premier trimestre 2015.

Un déficit qui s'est traduit par une nouvelle baisse des réserves de change qui ont perdu 32,57 milliards de dollars entre septembre 2014 et septembre 2015, s'établissant à 152 milliards de dollars. Un recul également alimenté par l'effet de valorisation des réserves de change.

Il faut aussi noter que la conjoncture a affecté le taux de change du dinar, lequel s'est déprécié de 19,57% face au dollar et de 2,16% face à l'euro. L'autorité monétaire note cependant que «le taux de change effectif réel du dinar demeure apprécié par rapport à son niveau d'équilibre». L'amenuisement des ressources incite d'ailleurs les autorités à rechercher de nouvelles sources de financement, notamment dans le secteur bancaire.

D'ailleurs, Mohamed Laksaci, gouverneur de la BA, n'hésite pas à évoquer un choc persistant pour quelques années, à la lumière des prévisions pour les cours du pétrole pour les trois années à venir. Cependant, la BA note une baisse de la liquidité globale des banques qui a enregistré une contraction de plus de 6 milliards de dollars entre janvier et septembre 2015, en raison du déclin des dépôts d'hydrocarbures. Cependant, malgré ce déclin, les crédits à l'économie ont augmenté de 13,35%.

Ce qui incite la BA à avertir que «ce rythme d'expansion des crédits à l'économie ne semble pas être soutenable, sans recours de certaines banques au refinancement auprès de la Banque d'Algérie». C'est dans ce sens que M. Laksaci a annoncé la finalisation du dispositif relatif au refinancement et au réescompte d'ici fin janvier 2016. Il a aussi indiqué que la BA veille à la solidité et à la solvabilité des banques de la place et opère depuis quelques mois un audit et une série de stress tests auprès des banques, lesquels devraient prendre fin au plus tard au premier trimestre 2016.

Annexe 38 :

Article 24 : La crise pétrolière plus grave que prévu : L'Etat face à ses faux calculs. Paru le 17/01/2016

Le gouvernement sera-t-il amené à actionner plus tôt que prévu le très contesté article 71 de la loi de finances 2016 ? Fort probablement, si l'on se réfère à la nouvelle réalité des cours pétroliers mondiaux.

De fait, les prix du brut évoluent désormais à de nouveaux plus bas jamais atteints depuis douze ans et, surtout, pas du tout prévus, lors de l'élaboration du budget de l'Etat pour l'année qui commence.

Alors que le baril de Brent, qui sert de référence pour l'Algérie, ne vaut plus que quelque 29,20 dollars actuellement, les recettes et les dépenses prévues dans la loi de finances 2016 sont basées, elles, sur un prix de référence fiscale du brut à 37 dollars et un prix réel du marché à 45 dollars.

A ce calcul, le déficit budgétaire prévisionnel pour l'année en cours sera de l'ordre de 3237 milliards de dinars, tandis que le solde du fameux Fonds de régulation des recettes (FRR) devra se contracter, après prélèvement pour financer le déficit du Trésor, à seulement 1797 milliards de dinars.

Or, toute cette arithmétique budgétaire, déjà porteuse en l'état de graves déséquilibres pour les finances publiques, semble être d'emblée faussée par la nouvelle réalité des cours pétroliers, qui se situent désormais - excusez du peu ! - à moins de 7 dollars de celui de référence fiscale de la loi de finances et à moins de 15 dollars de celui qui fonde le cadrage réel du budget de l'Etat.

Que fera donc le gouvernement pour rectifier sa copie et éviter un épuisement accéléré des ressources financières de l'Etat, sachant que le nouveau dévissage vertigineux que viennent d'amorcer les prix du brut, risque de perdurer, voire de s'accroître, selon de nombreux analystes ? Voté par l'Assemblée populaire nationale (APN), presque «malgré» elle, l'article 71 de la loi de finances offre une petite sortie de secours à l'Exécutif, mais qui risque de vite s'avérer socialement et politiquement trop coûteuse.

Cet article, qui outrepassa les attributions du pouvoir législatif, donne pour ainsi dire une sorte de pouvoir «discrétionnaire» au ministre des Finances de geler ou d'annuler à tout moment et sans passer par le Parlement des financements déjà votés par ce dernier, et ce, dans le cas où les équilibres budgétaires prévus viennent à être faussés.

Ce scénario étant déjà de mise, le gouvernement pourrait donc recourir à cette solution politiquement périlleuse, qui consisterait à geler des projets d'investissements en sacrifiant au passage quelques salaires et emplois. A défaut - ou même peut-être en même temps - il pourrait être amené à renoncer ne serait-ce que partiellement à sa position dogmatique de ne pas recourir aux financements extérieurs, en sollicitant dès à présent quelques emprunts auprès de créanciers internationaux.

Quoi qu'il en soit, la crise de la rente pétrolière étant désormais installée pour longtemps, le gouvernement devra tôt ou tard opérer des choix économiques douloureux, même s'il dispose encore de quelques subterfuges, dont ses responsables se servent habituellement pour ne pas perdre complètement la face.

Et tandis qu'aucune alternative hors hydrocarbures ne s'offre au pays à court terme, toutes les hypothèses convergent actuellement vers l'imminence d'un retour à l'endettement extérieur et surtout vers de nouveaux tours de vis dans la politique de rigueur et d'austérité.

Annexe 39 :

Article 25 : Les caisses de l'état virent au rouge : La crise pétrolière menace la stabilité sociale. Paru Le 26/01/2016

Balance des paiements nettement déficitaire, réserves de change en perpétuelle érosion, Fonds de régulation des recettes (FRR) en voie d'épuisement...

Presque tous les indicateurs de l'économie nationale commencent à virer dangereusement au rouge, laissant craindre un tarissement accéléré des caisses de l'Etat et, par conséquent, de sérieuses menaces de précarisation et de malaises sociaux. Experts et analystes internationaux le mettent désormais en évidence : les pays producteurs de pétrole, habitués depuis des années à financer leur croissance avec l'argent de la rente, encourrent aujourd'hui de sérieux risques d'instabilité sociale.

Des pays pétroliers comme l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Angola ou encore l'Equateur risquent très vite «d'arriver au bout des outils de politique économique pouvant les ramener à un petit peu de croissance», avertit en ce sens Ludovic Subran, chef économiste à la société d'assurance-crédit Euler Hermes, cité hier par l'AFP. Pour faire face à la chute de leurs revenus, tranche cet analyste, les pays producteurs de pétrole n'ont pas de choix : «Davantage de dettes, davantage de privatisations ou d'austérité.» Une voie que le gouvernement algérien commence en effet à emprunter, même à pas de velours, à en juger en tout cas par l'esprit de la loi des finances en vigueur.

Le malaise risque d'être d'autant plus attisé si les cours du pétrole ne retrouvent pas au moins leur niveau d'avant le début de l'année. Dans une déclaration faite hier au quotidien français Les Echos, Jean-Michel Six, chef économiste chez Standard & Poor's, en charge de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique, n'hésite pas à évoquer l'existence de risques géopolitiques que la baisse du prix du pétrole ferait désormais peser sur les pays producteurs, notamment en Algérie, au Venezuela et au Nigeria, dont les systèmes de gouvernance, estime-t-il, sont fragiles. «On se focalise sur la Chine alors que le danger principal pèse sur d'autres émergents, notamment ceux d'Afrique.

Il y a là matière à être inquiet», a-t-il déclaré. Un point de vue que partage également Olivier Garnier, chef économiste du groupe à la Société générale, qui évoque, pour sa part, des risques de «déstabilisation d'un certain nombre de pays» producteurs de brut, qui avaient jusque-là l'habitude de nourrir la paix sociale grâce à d'abondants revenus du pétrole.

Dans le cas de l'Algérie, même si le pays dispose encore d'une certaine couverture en devises, à savoir un stock de réserves de change suffisant pour un peu plus de deux années d'importation, il n'en demeure pas moins que la marge de manœuvre du gouvernement se rétrécit à vue d'œil et que les ménages et les entreprises commencent à subir de plein fouet les effets de la crise.

Un dinar dont le pouvoir d'achat s'amenuise de jour en jour, des prix qui flambent sous l'effet de la hausse des taxes à la consommation, des finances publiques trop chétives pour continuer à alimenter la croissance et, surtout, des courbes de chômage qui repartent dangereusement à la hausse. Les effets de la crise pétrolière et financière, faut-il l'admettre, ont déjà eu raison d'une bonne partie des hausses salariales consenties ces quelques dernières années, en guise d'efforts de rattrapage du pouvoir d'achat. La chute des prix du pétrole commence désormais à générer un inquiétant regain de précarité.

b. Le Quotidien d'Oran

Annexe 40 :

Article 01 : Coupes budgétaires et rigorisme « Ce qui s'est décidé à la Présidence » paru Le 25/12/2014

Aspects économique, politique, sécuritaire et religieux..., toutes ces questions d'actualité, parfois brûlantes, ont été décortiquées dans un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lu en son nom, hier à Constantine, par M. Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 17e Semaine nationale du Coran, en présence des deux ministres des Affaires religieuses et de la Solidarité nationale. Placée sous le slogan « Le travail, une valeur coranique », la manifestation a été une opportunité pour le président de la République de situer la richesse réelle des peuples, le travail en l'occurrence, élevé à un rang sacré par la religion musulmane. Dans ce cadre, Bouteflika a laissé entendre en filigrane que le temps de la distribution de la rente est bel et bien révolu, rappelant dans son message qu'il a « ordonné au gouvernement de rationaliser les dépenses publiques et de dire la vérité au peuple sur la conjoncture actuelle, pour que nous adoptions tous un mode de consommation adapté à ce que nous produisons comme richesse et que nous renoncions à l'économie basée essentiellement sur les recettes des hydrocarbures en vue de passer à une économie diversifiée axée sur l'agriculture, l'industrie et les services ». Et la vérité à dire au peuple sera crûment donnée par le président Bouteflika qui a souligné que ces décisions avaient été prises sur fond de « crises économiques sévères qui ont impacté notre pays et influé sur nos réserves, nous poussant à revoir notre mode de consommation et la cadence de notre travail et de nos activités ». En d'autres termes, le message qui fait référence à un retour obligatoire vers l'économie réelle appelle à un bannissement de l'esprit rentier, en relevant que « toute personne connaissant les valeurs de l'islam, son essence et ses enseignements sait pertinemment que cette religion est une religion de savoir et de travail ». S'adressant dans ce contexte aux participants à cette 17e Semaine nationale du Coran, Bouteflika soulignera dans son message que « la notion du travail en tant que valeur apparaît clairement dans plusieurs versets du Coran, dans lesquels le Tout-Puissant a ordonné à ses créatures de travailler et de mériter ses bienfaits par le travail et l'effort.

Vous, récitant du Coran, connaissez plus que quiconque ces versets et leur nombre ». L'occasion était, ainsi, pour le président Bouteflika de rappeler, aussi, que « le messager de Dieu a également appelé les musulmans à s'appliquer dans leur travail, en disant : « Certes, Allah aime que quand l'un de vous fait un travail, qu'il le perfectionne ». Toute une culture que dirigeants et peuple ont fini par mettre aux oubliettes à l'ombre d'un baril à plus de 120 dollars. Enfin, il y a eu un lourd investissement public durant toutes ces dernières années, « un accomplissement de réalisations économiques et sociales incontestables, grâce auxquelles nous œuvrons à atteindre l'autosuffisance dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures, en privilégiant les investissements alternatifs », comme le précise Bouteflika dans son message, mais il faut en convenir que cela n'a pas trop incité ou secoué la machine économique nationale. Mais, crise ou pas crise, s'éloignant du ton moralisateur et adoptant un profil politique, le président de la République lance un défi, dans son message, à tous ceux qui « propagent le désespoir et l'amertume », en soulignant que « nous sommes très optimistes quant à notre capacité de relever les défis..., forts de la volonté de notre peuple, de son courage et de sa détermination à aplanir les difficultés ». « A cette occasion, j'appelle nos jeunes à se tourner vers le labour pour récolter les fruits et richesses de la terre, mais aussi vers les ateliers, usines et entreprises afin de participer à l'édification de leur pays, à son progrès et sa prospérité. Je les invite à présenter des œuvres intelligemment élaborées et perfectionnées », a-t-il ajouté.

Et vu l'amalgame sciemment entretenu par certains entre islam et terrorisme, Bouteflika a tenu à remettre les pendules à l'heure en déplorant que « le terrorisme a terni l'image de l'islam, jeté les musulmans dans l'égarement et permis aux non-musulmans d'attenter au Coran et de discréditer le Prophète dont la véracité des paroles, la douceur de caractère et l'honneur de la prophétie ne sauraient faire l'objet d'un quelconque doute ». Le président de la République a affirmé dans ce sillage que « la société algérienne était parvenue, grâce à son référent et à la sagesse de ses enfants, à éteindre le feu de la fitna et à mettre fin à l'extrémisme et à la violence. Vigilante et aguerrie, elle saura faire face au moindre danger qui pourrait guetter ses enfants et à la première des tentatives d'endoctrinement de ses jeunes », a-t-il encore

affirmé. Et, s'adressant aux participants de la 17e Semaine nationale du Coran, il ajoutera : « Je souhaite à votre rencontre le plus grand succès et que vos débats, recherches et conclusions soient aussi riches, fondés que fructueux au mieux des intérêts de votre nation, à laquelle vous êtes appelés -en puisant dans le Coran et la tradition du Prophète- à offrir une source intarissable où elle pourra s'abreuver pour mieux appréhender les multiples et complexes questions auxquelles elle est confrontée ».

Annexe 41 :

Article 02 : Ahmed Ouyahia : «La mort, si on ne réduit pas les importations» paru Le 13/09/2015

Abderrahmane Benkhalfa, le ministre des Finances, s'est voulu rassurant en s'adressant, hier, aux Algériens à travers les ondes de la radio Chaîne III. Alors que les cours du pétrole évoluent toujours à leurs plus bas niveaux depuis 2009, plombés comme d'autres marchés mondiaux par l'écroulement des Bourses chinoises, l'Algérie se dit être pour l'instant à l'abri d'une crise économique qui a touché frontalement d'autres pays. Le ministre l'explique par le fait que l'Algérie n'est pas endettée et ne compte pas le faire pour le moment, et «nous disposons d'épargne institutionnelle», ajoutera-t-il, en mettant toutefois un bémol en préconisant le traitement de la situation puisque «personne n'est à l'abri». Face à la chute continue des prix du pétrole et d'un marché qui a déjà anticipé le retour de l'Iran, le premier argentier du pays préconise comme traitement «l'optimisation de l'utilisation des ressources» pour «préserver notre épargne institutionnelle», se chargeant encore de rassurer les citoyens en écartant toute révision des subventions des produits de large consommation.

Revenant sur ce qu'on a appelé une «amnistie fiscale», une démarche de l'Etat pour récupérer une partie des 42 milliards de dinars qui circulent dans la seule sphère du commerce informel, Abderrahmane Benkhalfa voit dans la bancarisation des ressources, «une solution adaptée à la situation économique de notre pays». Quant à la baisse du dinar, pour ne pas parler de sa dévaluation, il répondra que «c'est le dollar qui a augmenté», le liant avec une économie compétitive. Quant aux mesures premières prises par le gouvernement pour arrêter l'hémorragie de son fonds de régulation avec notamment la diminution des importations, le ministre parlera de mesures «structurelles» et dévoilera les mesures financières prévues par la loi «pour toute entreprise qui se substituera à l'importation». Parmi elles, des réductions de 10 à 20 %, en matière d'impôts, aussi bien sur l'IBS, sur la TAP, sur l'IRG, ou la TVA ainsi que sur les droits de douanes. Ainsi, pour pallier aux produits habituellement importés, les entreprises qui s'engageront dans des investissements locaux bénéficieront de ces réductions en attendant «des mesures structurelles», a-t-il précisé. Cet optimisme mesuré survient alors que les cours du pétrole continuaient de chuter à New York, tombant nettement sous les 40 dollars pour le baril «light sweet crude». Le Brent est également en forte baisse à Londres. Le marché du pétrole, dont dépend exclusivement l'économie algérienne, doit faire face actuellement à la demande en recul à cause de l'effondrement des Bourses en Asie alors que l'économie de la Chine, deuxième consommateur de pétrole après les Etats-Unis, ne répond pas aux performances attendues. Cette morosité chinoise affecte directement les Bourses européennes, les investisseurs s'inquiétant des conséquences de ce ralentissement sur la croissance mondiale. En plus de ces inquiétudes sur la demande, le marché pétrolier reste plombé par le niveau élevé de l'offre. Au sujet de l'Iran, les investisseurs pétroliers s'inquiètent des conséquences d'une levée des sanctions à la suite de l'accord nucléaire conclu mi-juillet.

Annexe 42 :

Article 03 : L'économie dans l'impasse « Les experts se penchent sur la crise » paru le 21/09/2015

L'Algérie n'est pas à l'abri d'une crise économique majeure. La sentence est du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a reconnu hier, pour la première fois peut-être et sans ambages, que le temps des vaches grasses est révolu. Les «fanfaronnades» du gouvernement concernant les mesures prises pour faire face à la baisse des prix du pétrole ont été battues en brèche par le même Premier ministre qui prône désormais plus de rigueur dans la gestion des affaires de l'Etat, au risque de vivre une véritable «banqueroute».

Intervenant à l'occasion d'une rencontre des cadres du secteur de l'énergie au niveau du siège de Sonatrach, Sellal n'est plus cet homme décontracté qui place des anecdotes entre deux phrases. L'air grave, le Premier ministre, qui affirme cependant qu'il existe encore une certaine «liberté de mouvement» du gouvernement, notamment avec les réserves de change et le fonds de régulation des recettes (FRR), annonce que le budget de l'Etat ne pourra plus soutenir certains projets et fera état de la décision de baisser le budget de fonctionnement qui engloutit chaque année des centaines de milliards de DA.

Certains projets, à l'image de l'extension de l'aéroport international d'Alger ou la réalisation du nouveau port de la capitale, ne seront pas financés par le Trésor public mais recourront à des crédits bancaires, soutient le Premier ministre, qui annonce également l'arrêt de l'importation de certains produits dans le cadre d'une nouvelle politique d'austérité dont les contours n'ont pas encore été définis clairement.

Des mesures ont été toutefois énoncées hier par le Premier ministre. Il s'agit notamment de la «réduction des importations, la lutte contre les transferts illicites de capitaux par plus de contrôle du commerce extérieur et de ses modes de paiement dont le CREDOC, la mise en place de licences d'importation, un meilleur recouvrement des recettes fiscales ainsi que l'économie des ressources par une lutte contre le gaspillage».

Ainsi l'Algérie, avec en moyenne un prix de baril de pétrole à hauteur de 60 dollars, ne pourra tenir que jusqu'en 2019 en engloutissant du coup ses réserves de change et son FRR qui ont constitué jusqu'ici une sorte de soupape de sécurité.

«Je m'adresse à vous, cadres du secteur de l'énergie, à travers vous, à l'ensemble des cadres de la nation, que j'exhorte à une plus grande mobilisation pour consolider les efforts de développement que mène le gouvernement et faire face aux défis de reconstruction de l'économie nationale en cette période de recul des recettes budgétaires», a déclaré le Premier ministre, qui dira par ailleurs que la nomination du nouveau ministre de l'Energie ainsi que le PDG de Sonatrach vise à donner un autre souffle à ce secteur stratégique.

«La première mission du PDG de Sonatrach, c'est la multiplication de l'exploration, les découvertes, la production et la commercialisation du pétrole et du gaz», a fait savoir Sellal, qui note que notre pays n'a pas encore su développer le secteur en matière de forage des puits notamment.

«Les hydrocarbures constituent la principale source de l'Etat et de nos réserves de change. Le financement du développement économique et social repose sur cette ressource. Notre défi à tous est d'accélérer le processus de sortie de la dépendance totale des hydrocarbures», explique encore le Premier ministre, qui appelle à un «accroissement de la production mais pour, dit-il, accompagner la croissance économique basée sur la production hors hydrocarbures». Abdelmalek Sellal prône par ailleurs la mise en place d'une économie diversifiée ou l'entreprise (publique et privée) sera placée au centre de la démarche de «rupture de la dépendance», avec l'aide du gouvernement dans le but de créer de la richesse et de l'emploi.

A ce sujet, le Premier ministre fera état de la nécessité d'engager certaines réformes sans remettre en cause les «fondamentaux nationaux» dans le domaine social.

Il s'agit de l'amélioration du climat des affaires par une simplification des procédures pour la création d'entreprises notamment, la disponibilité du foncier, l'accès au crédit et aux services publics de qualité.

Sellal annoncera également des mesures de soutien et d'encouragement en faveur de ce qu'il qualifie de «l'investissement productif créateur de richesses et d'emplois au détriment des activités commerciales». Les mesures en question seront contenues dans la loi de finance complémentaire (LFC) 2015 et résident dans la révision de la TAP et de l'IBS au profit de l'investissement lié à la production mais aussi l'insertion des activités informelles et la récupération de la masse monétaire en circulation dans le circuit informel (3.700 milliards de DA) pour l'injecter graduellement dans le circuit formel et l'investissement productif.

«L'équation qui se pose à nous est simple: faire traverser au navire Algérie cette turbulence et engager, en même temps, de façon résolue et irréversible la diversification de notre économie et son indépendance vis-à-vis des hydrocarbures», dira le Premier ministre qui évoque par ailleurs une véritable course contre la montre et un réel défi auquel doit faire face l'Algérie en ce début du 21^e siècle.

Annexe 43 :

Article 04 : Mesures d'austérité et inquiétudes de la population « Bouteflika tente de rassurer » Paru Le 31/12/2014

Invité jeudi de l'émission «Hiwar Essaaa» (débat de l'heure) de la Télévision algérienne, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé que son gouvernement allait poursuivre sa politique de diversification de l'économie pour bâtir une économie nationale forte, soulignant la nécessité de remplacer la politique de la dépense publique par la performance économique.

Selon lui, en dépit du recul des revenus de l'Etat en raison de la baisse des prix du pétrole, «le pays jouit de tous les moyens de faire face à cette situation» appelant à renoncer à la politique de l'économie basée sur les recettes des hydrocarbures et de s'orienter vers une économie basée sur l'investissement dans les secteurs productifs. L'Algérie possède des réserves de change qui lui permettent de couvrir 26 mois d'importations avec le rythme actuel sans aucun problème, a-t-il précisé.

RECUPERER LES FONDS DES COMMERÇANTS INFORMELS

Evoquant les décisions du Conseil des ministres, notamment celles relatives à l'assainissement de l'économie des activités illégales, le Premier ministre a annoncé une rencontre lundi prochain avec les responsables des banques en vue de récupérer les fonds des commerçants informels et qui ont atteint près de 3.700 milliards dont 700 à 1.000 milliards constituent un excédent et de les intégrer dans les cinq années à venir dans les banques pour les exploiter dans l'économie nationale. «Les acquis sociaux des Algériens sont irrévocables». M. Sellal a en outre souligné que la politique de rationalisation des dépenses s'applique par le passage du développement à la croissance économique à travers l'ouverture de l'investissement aux secteurs productifs, mais cela ne signifie pas renoncer aux acquis sociaux.

«Le citoyen algérien est habitué à un certain niveau de vie auquel il faut s'adapter et pour cela, il faut augmenter la production nationale qui est en évolution constante depuis quelques années», a-t-il précisé. Il a ajouté que la rationalisation des dépenses, l'ajournement de certains projets non urgents et la réduction des nouveaux postes de travail dans certains secteurs n'ont pas amené le gouvernement à renoncer à sa politique de soutien des classes ouvrières et, pour preuve, l'entrée en vigueur de l'article 87 bis du code du travail depuis janvier 2015.

AUGMENTATION DE SALAIRE

Les travailleurs, au nombre de 1,6 million, bénéficieront d'une augmentation de salaire à compter du mois d'août prochain avec effet rétroactif à compter de janvier 2015 soulignant que cette mesure coûtera au Trésor public 54 milliards de DA. Le Premier ministre a annoncé la tenue de la prochaine réunion de la tripartite (gouvernement-centrale syndicale-patronat) début octobre prochain dans la wilaya de Biskra en présence du directeur général du Bureau international du travail (BIT) à sa demande, précisant que la capitale des Zibans a été choisie car étant la première wilaya en matière de production agricole comme elle draine d'importants investissements industriels. L'Etat est déterminé à poursuivre sa politique de soutien aux jeunes investisseurs notamment à travers l'ANSEJ, à condition que les investissements soient générateurs de richesse et rentables pour éviter le gaspillage.

«Nous sommes capables de réaliser le développement économique à condition d'intensifier les efforts», a-t-il déclaré, plaidant pour la rationalisation de l'utilisation de l'énergie notamment le carburant et pour la réduction du gaspillage. D'autre part, il a affirmé que la politique adoptée par le gouvernement avait pour objectif la rationalisation des dépenses publiques et qu'il (gouvernement) n'envisageait pas une politique d'austérité eu égard à la dynamique économique que connaît l'Algérie. «Le gouvernement n'envisage pas d'adopter la politique d'austérité qui, a-t-il dit, a toujours engendré la pauvreté» et que l'Algérie «n'est pas arrivée à ce stade eu égard à la dynamique économique que connaît le pays». Le produit national hors hydrocarbures a dépassé au cours du premier semestre 2015, le taux de 7%, a-t-il précisé avant d'ajouter que «Cela dénote que la politique du gouvernement pour la relance de l'économie nationale hors hydrocarbures a commencé à donner ses fruits».

FACILITER L'INVESTISSEMENT

Evoquant les mesures de facilitation au profit des opérateurs économiques, prises lors du dernier Conseil des ministres, pour la facilitation de l'investissement et la levée des entraves bureaucratiques au profit des investisseurs, ajoutant que l'investissement doit rester «purement économique» et non «administratif». M. Sellal a rappelé notamment celle permettant aux investisseurs de présenter leur dossier au niveau local où il sera, après traitement, validé par la signature du wali. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour le règlement du problème du foncier industriel. Il s'agit d'imposer un impôt de 3% sur chaque année de retard pour les personnes ayant bénéficié d'un contrat de foncier agricole sans l'exploiter afin d'éviter leur appropriation et leur revente. Il a été décidé d'ouvrir, dès septembre prochain, 31 nouveaux parcs industriels à travers plusieurs wilayas, Il s'agit de nouvelles zones industrielles qui devront être réceptionnées avant la fin de l'année.

Il est revenu également sur les mesures de protection des cadres gestionnaires publics, soulignant que la partie habilitée à mettre en mouvement l'action publique en cas d'infractions pénales, est le conseil d'administration de l'entreprise afin d'éviter «tout acte arbitraire de quiconque». Concernant la mesure visant l'assainissement de l'économie des activités illégales, M. Sellal a rappelé les incitations en faveur des détenteurs de capitaux placés dans les canaux illégaux pour les placer dans les banques contre un impôt forfaitaire de 7%, a-t-il rappelé.

Annexe 44 :

Article 05 : Sellal s'emporte contre les «discours alarmistes» paru Le 28/11/2015

Abderrahmane Benkhalfa, le nouveau ministre des Finances, appelle les Algériens à faire preuve de «patriotisme économique» pour faire face à la crise financière que traverse le pays. L'ancien président de l'ABEF (association des banques et établissements financiers) qui reproche aux médias de verser dans l'alarmisme, voire dans des analyses fantaisistes, affirme tout de go qu'en dépit des «contractions» des recettes, il n'y a pas lieu de s'alarmer.

S'exprimant hier à l'ouverture d'une journée d'étude organisée par la chambre algérienne de commerce et d'industrie, (CACI) à l'hôtel Hilton d'Alger, autour de la loi de finances complémentaire 2015 (LFC), le ministre ne veut pas reconnaître qu'il existe de «crise financière » mais affirme cependant que «nous devons revoir notre stratégie et notre comportement en matière de dépenses publiques ».

La LFC a été pensée et élaborée dans le but « d'ajuster » les dépenses, affirme M Benkhalfa, qui dénonce une « ambiance de pessimisme » qui n'a pas lieu d'être.

«Nous sommes dans des pratiques d'ajustement et de rigueur introduits dans la LFC» déclare le ministre, qui souligne que le but est «d'optimiser» les dépenses publiques.

L'ancien analyste et expert financier ne veut pas tenir compte des signaux d'alarme lancés par de nombreux économistes sérieux de la place.

Il affirme, sans donner de chiffres, que désormais grâce aux dispositions de la loi de finances complémentaire, entrée en vigueur il y a à peine un mois, l'Etat est en train de ramasser plus de fiscalité ordinaire que de fiscalité pétrolière.

Mieux, le ministre soutient que l'appel lancé par le gouvernement pour « bancariser » l'argent qui circule dans le circuit informel est en train de donner des fruits.

Des « sommes importantes » sont déposées par des « individus » assure le ministre des Finances qui ne donnera pas également de chiffres précis. Il assure dans le même cadre que les déposants de ces « sommes importantes » ont tous reçu, dans la semaine, un document qui stipule que l'argent déposé au niveau des agences bancaires n'est pas « redressable », autrement dit n'est pas soumis à un quelconque impôt.

Abderrahmane Benkhalfa dira que cet argent qui circule dans l'informel et estimé selon lui entre 13 et 14 milliards d'euros, peut constituer un véritable gisement pour l'investissement national.

«Pourquoi voulez-vous qu'on s'endette de l'extérieur alors qu'on peut utiliser l'argent des Algériens », tonne encore le ministre des Finances qui assure, par ailleurs, en ce sens, que des instructions ont été données à toutes les banques pour trouver une nouvelle formule aux déposants qui sont contre « riba » (l'intérêt). Ce dernier sera substitué par des « marges bénéficiaires » qui seront accordées à tous ceux qui, par conscience religieuse, sont contre l'intérêt bancaire. L'invité de la CACI soutient que beaucoup de pays ont fait la même chose et que l'opération a permis de bancariser des sommes considérables.

«Nous avons à ce sujet notre propre démarche», renchérit Benkhalfa qui ajoute que « nous n'allons pas ne pas dormir à cause du recul de quelques dollars du prix du baril de pétrole».

Le ministre veut rester optimiste. En fait, M Benkhalfa, a mis de côté hier sa longue carrière d'expert financier pour parler comme un quelconque membre du gouvernement qui veut rassurer le citoyen et surtout les opérateurs économiques qui attendent des gestes forts et du concret.

A ce sujet justement, le ministre a annoncé que la loi de finances 2016 a prévu d'exonérer d'impôt (IBS, TAP, TVA, droits de douanes et même l'IRG) durant 5 ans les opérateurs économiques d'environ une douzaine de filières. L'objectif visé est de développer ces filières dans la perspective de substituer la production locale aux importations, affirme encore le ministre des Finances qui prône une baisse de la « pression fiscale » pour diversifier notre économie. Le ministre des Finances, dont les intentions sont sûrement louables, est en train de faire les mêmes erreurs que tous les membres du gouvernement qui se sont succédés à la tête de ce pays. Sachant que les textes ne valent que par leur application sur le terrain, il serait intéressant de voir l'état d'avancement de ces «mesures d'ajustement» l'année prochaine sans une véritable réforme de l'administration qui constitue le plus grand obstacle pour la diversification de notre économie.

Annexe 45 :

Article 06 : « Sellal optimiste malgré tout » paru Le 15/10/2015.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a présenté hier, lors d'une rencontre économique organisée avec le CNES à Djanan El Mithak, «un plan d'action préventif de crise». Jusqu'à hier encore, le gouvernement de Sellal ne voulait pas admettre ou reconnaître que notre pays est dans «une situation de pré-faillite», comme a tenu à le souligner le ministre des Finances, hier, en réponse au constat alarmant des experts sur la situation économique et financière de l'Algérie. S'il y a eu divergences entre les membres du gouvernement et les experts invités à enrichir et valider ou invalider l'action du gouvernement sur les qualificatifs à donner sur la situation économique avec la baisse des prix du baril, le Premier ministre a, tout de même, avancé que les recettes algériennes connaîtront un recul de de 33 à 35 milliards de dollars en 2015. Il a expliqué devant l'auditoire que «la baisse brutale des cours des hydrocarbures, qui risque de durer dans le temps, affectera les ressources de notre pays, c'est un recul de 33 à 35 milliards de dollars en moins sur l'ensemble de l'année 2015». Et de poursuivre: «les conséquences d'une baisse étalée des prix de pétrole seront la contraction des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) et l'accroissement de la dette publique interne». Bien qu'on ne soit pas en pleine crise, Abdelmalek Sellal a recommandé une «vision courageuse» pour développer une économie basée sur le travail, plutôt «sur une nouvelle vision du travail» et sur la création de la valeur ajoutée afin de ne plus dépendre de la rente pétrolière.

Il a précisé dans ce sens que le gouvernement a déjà engagé des réformes par l'introduction de quelques mesures, et ce depuis juillet 2014. Et de rappeler qu'une feuille de route a été élaborée en décembre 2014 pour réduire les dépenses, maîtriser le marché extérieur et diversifier notre économie. Pour Sellal, ces réformes seront confortées avec l'adoption de la loi de finance pour 2016. Le chef de l'exécutif a affirmé que cette loi de finance permettra de faciliter davantage l'investissement, elle encouragera le secteur national productif et elle va soutenir l'entreprise.

Mais pour Sellal, tout le monde doit s'impliquer en exécutant le programme du gouvernement. Il a fait état de cinq mesures inscrites dans le cadre du projet de la loi de finance 2016.

Il s'agit de contenir l'évolution des engagements budgétaires de l'Etat par le changement des comportements des ordonnateurs au niveau central et local.

Il est nécessaire aussi d'engager concrètement le passage du budget au marché par la captation de l'épargne des ménages, la dynamisation des circuits du Trésor et la bancarisation des liquidités de la sphère informelle. Il a été recommandé la mobilisation de nouvelles ressources budgétaires et lutter contre les phénomènes de gaspillage et de contrebande. Abdelmalek Sellal a précisé dans le même contexte que l'Algérie perd 3 milliards de dollars par an, en matière de carburant, en raison de la contrebande. Le 1er ministre a précisé qu'avec ces réformes et la feuille de route engagée, notre pays arrivera à atteindre l'objectif de 4,6% de croissance en 2016, et améliorera son PIB hors hydrocarbures, à hauteur de 7%. Confiant, il dira que ces objectifs sont à notre portée, mais si on arrive à enclencher une révolution des mentalités. Car, selon Abdelmalek Sellal, «le problème en Algérie n'est pas d'ordre économique ou financier, mais nous avons un problème de mentalité». Il a saisi l'occasion pour appeler les Algériens à sacraliser le travail. Il a appelé également les banques à jouer leur rôle qui consiste à chercher les clients et non pas à attendre les clients. Il a également appelé les auxiliaires de la fonction publique à être au service des citoyens et non pas l'inverse.

Sellal a également lancé un appel aux citoyens pour préserver et rationaliser notre consommation en matière de ressources hydriques et en énergie et à éviter le gaspillage, même en matière de denrées alimentaires, notamment le pain.

DES CONSTATS INQUIETANTS ET DES PROPOSITIONS

Un expert, M. Rabeh Arezki, responsable de l'équipe de recherche au FMI, a affirmé que l'Algérie n'est pas au bord du gouffre, mais, prévient-il, «il y a beaucoup de risque et la faillite se fait menaçante en fonction de la dépendance de l'Algérie au secteur des hydrocarbures». Pour cet expert, «la tendance baissière des prix du pétrole va se poursuivre pour longtemps, c'est un scénario très probable». Et de poursuivre que «le scénario d'un prix de 15 à 20 dollars le baril est très plausible». Pour Rabeh Arezki, cette situation n'est pas fatale car des manœuvres existent pour développer l'économie algérienne. Il recommande des mesures à la faveur des start-up, car, estime-t-il, il ne faut pas se focaliser sur les PME. «Les PME en Algérie se limitent dans des créneaux qui ne rapportent pas la valeur ajoutée, il faut donner l'occasion aux universitaires pour des projets innovants en matière de technologie», a-t-il suggéré. Le panel d'experts algériens et étrangers, ayant évoqué le contexte international et ses retombées sur l'économie nationale, ont fait plusieurs propositions. Notamment l'idée d'aller vers un grand emprunt national, tout en instaurant la confiance à travers la légitimité des institutions, ou encore la reconfiguration du système de subventions. Ils ont également proposé un débat national sur le mix énergétique et sur la consommation énergétique.

Certains sont catégoriques: «on n'échappera pas à la crise sans une profonde réforme structurelle».

Annexe 46 :

Article 07 : L'opposition à propos de la loi de finances 2017: «Le peuple ne doit pas payer pour les erreurs de gouvernance» Paru le 17/11/2016

Les chefs de groupes parlementaires des partis de l'opposition, ayant intervenu hier lors des débats sur le projet de loi de finances 2017, ont suggéré aux pouvoirs publics de récupérer l'argent public dans les droits de douane non payés, les impôts non recouverts, les factures gonflées et l'argent qui circule dans l'informel, au lieu de punir les citoyens par des augmentations d'impôts pour des «erreurs de gouvernance commises par le système en place».

Ramtane Taâzibt, chef du groupe parlementaire du Parti des Travailleurs, a affirmé lors de son intervention que les solutions existent et le chaos n'est pas une fatalité. Au lieu «d'écraser la majorité et gêner la minorité», le gouvernement doit en premier lieu récupérer les 9.981 milliards de DA d'impôts non recouverts depuis 2013 et de récupérer en outre les 7500 milliards de DA de crédits dits économiques, octroyés «aux oligarques» qui ne sont toujours pas remboursés. Il demandera pourquoi les pouvoirs publics n'essayent pas de récupérer les millions de dollars d'argent public détourné au lieu de réduire le budget de fonctionnement de 215 milliards de dinars et celui de l'équipement de 1000 milliards de dinars et geler des projets de développement, sans parler, dit-il, des augmentations des taxes comme celle du carburant, avec une hausse de 8 à 14%, ainsi que d'autres impôts. Des augmentations qui vont fragiliser davantage le pouvoir d'achat des citoyens, déjà en baisse de 40%, selon les chiffres de l'office national des statistiques (l'ONS).

Chafaâ Bouaïche, chef du groupe parlementaire du FFS, a affirmé pour sa part que le peuple et le simple citoyen ne doivent pas payer à la place des auteurs des grandes évasions fiscales qui tournent autour de 1,5 milliards de dollars pour atteindre parfois les 2 à 3 milliards de dollars.

Le chef du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) Abderrahmane Ferhat a, quant à lui, suggéré au gouvernement de récupérer les 40 milliards de dollars qui circulent sur le marché de l'informel.

Les explications de Hadji Baba Ammi sur la dette fiscale

Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, en réponse à une série de préoccupations et de questions formulées par les députés notamment de l'opposition, a affirmé que sur les 7.000 milliards de DA de retards de paiement ou d'amendes fiscales non recouverts il y a 5.000 milliards de DA qui sont dues par deux banques en liquidation. «Deux banques que tout le monde connaît, en l'occurrence Khalifa Bank et la Banque commerciale et industrielle d'Algérie», dit-il.

Le ministre a affirmé que le projet de loi de finances de 2017 contribuera à pérenniser la croissance économique tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens malgré les augmentations des taxes prévues. Il dira qu'il s'agit d'un projet global et équilibré qui intervient dans une conjoncture difficile, voire très difficile, et qui vise à garantir la pérennité de la croissance économique et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

Il expliquera qu'« il y a certainement des augmentations de taxes comme la TVA et la taxe sur les produits énergétiques, mais d'autre part, il y a énormément de dispositions qui sont là pour améliorer, booster et valoriser la croissance économique». Une croissance économique, dit-t-il, qui est restée à un niveau très élevé en comparaison avec celle de nos voisins ou bien même des autres pays pétroliers. Et que l'Algérie tablait sur une croissance de 3,9% pour 2017 alors que la croissance moyenne dans les pays exportateurs de pétrole de la région ne dépasse pas 1,9%. Il conclura qu'il y a en fait une différence très grande dans le comportement économique en Algérie par rapport à des pays similaires.

Quand le FLN parle de lui-même

Mohamed Djemaa, chef du groupe parlementaire du FLN, n'a soufflé aucun mot sur le projet de loi de finances 2017. Il s'est contenté durant son intervention d'expliquer pourquoi les députés FLN ont dit oui au programme du président

de la République. Il a salué et rendu hommage aux députés FLN, aux militants FLN et au président d'honneur du FLN, Abdelaziz Bouteflika, sur toutes les réalisations, notamment sur le plan sécuritaire et sur le plan économique. Djemaa n'a pas cessé de défendre son parti et les députés du FLN qui, selon lui, ont fait preuve d'une étonnante patience et sérénité contre vents et marrées et malgré les critiques les plus virulentes.

Annexe 47 :

Article 08 : Gouvernement: Sellal, Ouyahia et les élections Paru le 08/01/2017

«Il n'y aura pas de changement de gouvernement et Sellal et Ouyahia ne seront pas candidats aux prochaines élections législatives», nous dit un haut responsable.

La dernière sortie à l'est du pays du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales n'a pas laissé insensible le microcosme guelmois. Beaucoup de Guelmis sont persuadés qu'il est l'homme de la transition d'ici aux prochaines élections. Ce membre du gouvernement se démène en permanence pour faire amorcer un développement local mais peine à faire émanciper les mentalités, première exigence pour relever un tel défi. La preuve est simple. Sur le site paradisiaque des termes de Hammam Debagh (El-Maskhotine), se trouve un centre de repos des moudjahidine dont l'état d'hygiène des bungalows provoque des haut-le-cœur. Leurs salles de bain dégagent des odeurs nauséabondes, à cause des toilettes qui ne sont pas nettoyées et dont la chasse ne fonctionne pas. L'eau est froide, sauf si on la laisse couler pendant près d'une heure pour à peine tiédir. Les douches ont des tombées de pomme au débit d'eau faible mais allant dans tous les sens, des tapis crasseux, des frigidaires (vides) ouverts mais branchés, des téléviseurs qui peinent à capter une image. Il est dur de penser tourisme quand le peu de structures hôtelières que le pays possède ne sont conformes à aucune norme. «Il faut absolument que vous réalisez des projets rentables, fixez-vous des normes universelles parce qu'il n'y a pas de normes algériennes», n'a eu de cesse de répéter le ministre de l'Intérieur à Guelma. En termes de normes, le privé ne fait pas mieux que le public. La valeur du travail reste galvaudée tant l'environnement est hostile au changement. La situation d'abandon de grandes entreprises publiques comme celle de la levure ou de la céramique à Guelma, dont les équipements sont rongés par la rouille, doit inquiéter le gouvernement. Mais l'une dans l'autre difficulté de développement, un ministre comme Bedoui peinera à faire triompher son enthousiasme débordant même s'il y croit fortement.

Idees saugrenues et certitudes

Son allure alerte et sa parole rassurante mais ferme a laissé les Guelmois avancer qu'il est tout indiqué pour diriger un gouvernement d'organisation des prochaines élections législatives et locales. Tout autant que la capitale, Guelma se laisse évoluer au gré de rumeurs les unes plus étonnantes que les autres même si certaines d'entre elles ont déjà été publiées par les médias. La candidature de Abdelmalek Sellal comme tête de liste d'Alger sous la bannière du FLN est avancée avec l'anticipation sur non seulement sa victoire mais sa désignation après les élections en tant que 1er ministre de la majorité, conformément à la Constitution. Ici, il est affirmé par nos sources que la majorité sera donnée au FLN pour des considérations de précautions à prendre afin d'assurer «le bon déroulement» de l'élection présidentielle de 2019, comme le veut le clan présidentiel.

Des sources sûres, celles-là algéroises de haut lieu, jugent ces idées saugrenues et les réfutent carrément et soutiennent que «Bedoui est bien là où il est». Nos interlocuteurs affirment qu'«en haut, une telle idée n'a pas même frôlé l'esprit, par contre, il a été dit à Sellal qu'il n'a pas besoin d'être candidat, il est bien comme il est». Un «conseil» à qui des analystes, donnent deux lectures. La première est que Sellal fait l'affaire de la présidence, «il est bien pour continuer sa mission». La seconde «ça ne te servira à rien de te présenter, tu seras changé dès que possible». Pour l'heure, Sellal affiche une sérénité rassurante voire prometteuse. Nos sources algéroises le confirment et lui prédisent «un avenir sans remous».

La colère qui aurait pris le président de la République lorsqu'il a eu écho récemment des bêtises de ses ministres devait, selon les analystes, entraîner «un grand coup de balai d'un certain nombre de responsables, et ce pour éviter un délitement de l'action gouvernementale dans son ensemble». Rien pour l'heure. «Bouteflika a horreur d'agir sous la contrainte», entendons-nous dire à chaque fois que l'atmosphère nationale se détériore. «Non, le changement de gouvernement ne sert à rien avant les élections», nous disent ces mêmes sources. L'on avance cependant que «les ministres qu'on voudra faire partir seront encouragés à se porter candidats pour ne plus garder leur portefeuille ministériel». Il est vrai que depuis 1999, le choix des hommes a constitué le mauvais point du chef de l'Etat. Ses conséquences sont désastreuses.

«La fraude sera de mise»

Les moyens qui ont été mis pour la prise en charge des besoins socio-économiques des citoyens sont colossaux mais leurs effets, censés être positifs sur leur quotidien, semblent s'effriter à travers les entraves bureaucratiques, le laisser-aller, l'anarchie ambiante et l'impunité généralisée. «Non, un changement de gouvernement ne sert à rien, ce sera le même état d'esprit, les mêmes habitudes, le même comportement, ça ne changera rien à la situation ambiante», nous dit Abderrezak Makri, président du MSP.

D'ores et déjà, des partis politiques gagent sur le manque de transparence des prochaines élections législatives et locales. Makri est persuadé que «le Parlement sera mal élu, c'est une fatalité, la fraude sera encore de mise, le système placera comme d'habitude le FLN et le RND en premier et repêchera ou éliminera les partis qu'il veut».

Des observateurs s'attendent à ce que le FLN demande le retrait d'Ouyahia d'un de ses deux postes «pour qu'il ne soit pas juge et parti, pour une question d'équilibre entre les pouvoirs des deux partis». Un avis pas vraiment partagé par le chef du MSP. «Demander le départ d'Ouyahia à cause des élections est une futilité par rapport à tous les déséquilibres qui existent au sein du système», nous dit-il. Pour lui, «l'ensemble des institutions fonctionnent en dehors des lois». Il note à cet effet que «les magistrats qui doivent siéger dans la commission de surveillance des élections, nouvellement mise en place, sont désignés par le président de la République qui est président du FLN» et demande «que représente alors Ouyahia dans tous ces dysfonctionnements ?». Makri remonte dans le temps pour rappeler que «le président Bouteflika lui-même s'était adressé au peuple en 2012 (année des législatives et locales) pour leur dire que vous connaissez bien mon parti, il n'y a pas consigne de vote plus directe». Pour être «véritablement indépendante», la commission devait, selon Makri, être présidée et composée par «des personnalités choisies dans un cadre consensuel, avec des prérogatives plus larges et un financement indépendant, on n'invente rien, c'est ce qui se fait dans les pays démocratiques».

«Le système court à la perte de tout le pays»

Le président du MSP ne pense pas être candidat aux législatives de cette année. «A quoi ça servirait ?», interroge-t-il. «Nous nous devons de continuer à faire de la résistance», dit-il. La situation économique «exceptionnelle» que vit le pays le laisse même penser que «le Parlement qui sera mis en place à l'issue de ces élections risque de ne pas terminer son mandat parce qu'il sera confronté à des situations très difficiles, les institutions seront davantage fragilisées et ne pourront pas continuer à faire semblant». Il est convaincu que «le système en place excelle dans la magie noire, ce sont des faiseurs d'horreurs». Pourquoi alors avez-vous décidé de participer aux élections ?, lui demandons-nous. «Nous faisons de la résistance, l'opposition ne peut pas faire plus qu'elle a fait jusqu'à aujourd'hui, on ne veut pas sortir dans la rue pour ne pas nuire à notre pays, on est dans une situation fragile», dit-il. Il affirme faire ce qu'il peut en «animant deux meetings par semaine, je me déplace à travers les villes, je discute avec les citoyens dans les quartiers, cafés et autres contrées, je fais salle pleine, c'est important». Son scepticisme est inquiétant à propos de l'évolution de la situation nationale. «Le problème confrontera le système politique et le peuple (et non les partis) à cause de la mal- vie qui va se propager sur les deux années à venir, 2018 et 2019 seront des années très difficiles». Pour atténuer de tels déboires, le président du MSP veut que «le système permette à la société civile et aux partis politiques de manifester dans la rue, nous pouvons aider à désamorcer ces mauvaises situations avec des moyens pacifiques, l'Etat doit être là pour encadrer les marches, pour assurer la sécurité, c'est ça l'Etat de droit, c'est ça la démocratie». Parce qu'il assure qu'«on ne fera pas de politique pour détruire notre pays, mais ce qui est sûr, en continuant d'agir comme il le fait, le système politique court à sa perte». Le plus dangereux pour Makri est que «le système court à la perte de tout le pays, c'est ce qui nous fait le plus peur».

Annexe 48 :

Article 09 : PIB: Une croissance de 4% au 4e trimestre 2016 Paru le 20/04/2017

Le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie, indicateur rattaché à la sphère réelle, a connu une croissance de 4% au quatrième trimestre 2016 contre une croissance de 4,8% durant la même période de 2015, comme rapporté par l'APS sur la base des chiffres de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette croissance, qualifiée d'«appréciable», a été comme attendue, essentiellement tirée par le secteur des hydrocarbures qui a connu une performance soutenue de 13,3% au 4ème trimestre 2016 contre 5,3% au 4ème trimestre 2015. Un secteur qui a déjà été à l'origine de la croissance globale de 3% au 3ème trimestre 2016 contre 3,5% au même trimestre 2015, contribuant grandement à tirer la croissance vers le haut, enregistrant une performance de 7,7% (contre une croissance négative de 1,4% au 3ème trimestre 2015). Poursuivant sa phase descendante, le secteur de l'agriculture a encore enregistré un fléchissement de son activité de l'ordre de 4,1% par rapport au même trimestre 2015. Pour le 3e trimestre de l'année dernière, la croissance avait lourdement chuté pour les secteurs de l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Selon la même source, ces évolutions couplées aux performances des autres secteurs d'activité ont conduit à une croissance modérée du PIB hors hydrocarbures de 1,7% au 4ème trimestre 2016, alors qu'elle était de 2,3% pour le 3e trimestre, contre 4,5% durant la même période de 2015. En valeurs courantes, le PIB du dernier trimestre 2016 a connu une croissance jugée «importante» de 7,1% contre une baisse de 1% pour la même période de 2015, pourtant en deçà de la performance du 3e trimestre de l'année dernière. Le déflateur du PIB au 4ème trimestre 2016 a connu une variation positive de 3,1% contre une baisse de 5,5% au 4ème trimestre 2015, note enfin l'ONS. Ces résultats positifs restent toujours tributaires du secteur des hydrocarbures.

Rappelons que le Fonds monétaire international (FMI) a relevé ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2016, la croissance réelle de son PIB s'établissant à 4,2% contre 3,6% dans sa prévision faite en janvier dernier. Par contre, il a abaissé sa prévision pour 2017 en tablant désormais sur un tassement de la croissance, longtemps soutenue par la dépense publique, en la ramenant à 1,4% contre 2,9% prévue en janvier. Dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, le FMI explique que cette tendance baissière se maintiendra en 2018 à 0,6%, selon les mêmes projections. Pour sa part, la Banque mondiale avait prévu une croissance soutenue à 3,8%, expliquant que la baisse prévue de la croissance serait due au rééquilibrage des finances publiques qui exige une réduction et une rationalisation des dépenses publiques. La BM explique que cet assainissement devra aider à réduire davantage les déficits budgétaires et compte courant de l'Algérie.

Annexe 49 :**Article 10 : Sellal à Oran: Le gaz, le monopole du sucre et l'exportation Paru le 20/04/2017**

«Nous ne pouvons plus exporter notre gaz (...), nous devons aller vers la transformation (...), la France a accepté de nous aider.»

Les propos sont du 1er ministre au moment où il posait hier la première pierre pour la réalisation de l'unité de production des lubrifiants de Total Algérie à Bethioua, dans la wilaya d'Oran. « Nous avons une vision stratégique avec Total, celle de développer le secteur du gaz et aller rapidement vers la pétrochimie, nous avons longuement discuté avec les responsables de Total et la France a accepté de nous aider », a-t-il déclaré sans ambages aux responsables du projet de Bethioua. Abdelmalek Sellal a affirmé ainsi qu' «on ne peut plus exporter notre gaz, nous sommes prêts à en tirer des produits dérivés dans le cadre d'un partenariat avec la France ». Le 1er ministre reprochera cependant à l'équipe Total Algérie d'avancer lentement. « Vous avancez mais vous n'êtes pas passés à la vitesse supérieure », leur a-t-il dit. « On va essayer de faire la totale pour ce pays, c'est un investissement de 4,5 milliards de DA avec en prime la création de 200 emplois directs et indirects, c'est notre manière d'aider l'économie de ce pays », lui a répondu le responsable de Total Algérie. « Il faut que ça démarre et ça produit en Algérie, il faut jouer la totale », réclame Sellal avec insistance.

A son inauguration dans la même commune de l'extension du complexe sidérurgique de Tosyali Algérie fer et acier, un partenaire turc, le 1er ministre demandera d'emblée « il faut qu'on aille exploiter le minerai de fer de Ghar Djibilet parce que notre objectif est que l'Algérie devienne un grand producteur de fer, nous commençons à l'être mais il faut qu'on le devienne rapidement ». Il évoquera El Hadjar et les différents partenariats à l'exemple de celui avec les Qataris, qui ont boosté la production du fer et de l'acier en Algérie. «Il ne faut pas avoir peur de la concurrence, il faut qu'on passe à un Etat émergent et aller vendre notre fer à l'extérieur.»

« On va casser le monopole du sucre »

Sellal demandera aux Turcs d'œuvrer pour «la création de PME tout autour de ce projet structurant » et fera savoir que « notre objectif est de faire de l'Algérie un pays émergent à l'horizon 2020, et on le sera ! » Tosyali Algérie a déjà à son actif sur le même site deux autres unités de fer et d'acier qui sont fonctionnelles. L'on affirme que c'est le plus lourd investissement que les Turcs ont engagé dans le domaine comparativement à ce qu'ils font à travers le monde. « Nous souhaitons une bonne santé à notre ami Erdogan, tachakor (merci en turc, ndlr)... », leur a lancé le 1er ministre. Dans la matinée d'hier, le chef de l'exécutif avait inauguré à Tafraoui le complexe industriel (Berrahal) de raffinage du sucre d'une capacité de 700 000 tonnes par an. « Nous produisons actuellement 1,6 million de tonnes an, avec cette raffinerie, nous allons atteindre 2,5 millions de tonnes, en plus de trois autres qui sont en cours de réalisation, nous aurons encore 2 autres millions de tonnes, ce qui pourra nous donner plus de 5 millions de tonnes an, on pourra alors exporter », a-t-il commenté. Il estime alors que « c'est un projet économique important qui va nous permettre de casser le monopole, améliorer le marché et casser les prix ».

« Il faut exploiter Sebkhha »

A Misserghine, le 1er ministre a procédé à la pose de la première pierre du nouveau pôle urbain Ahmed Zabana qui devra accueillir 50 000 logements dont 6000 en location-vente, 700 AADL et 2000 LPP au profit des habitants de la cité des Planteurs. « Il faut que cet été les travaux démarrent, il faut ouvrir aux privés pour une construction de haut niveau de commerces et autres structures socio-économiques, il faut soigner le style architectural, il faut des immeubles modernes avec toutes les commodités, il faut que cette nouvelle ville soit une ville intelligente, et avant même que les logements soient finis, il faut que l'ensemble des structures socio-économiques et culturelles soient finalisées », a-t-il recommandé. Il instruit par ailleurs les promoteurs du projet de « lier la nouvelle ville Ahmed Zabana à la Sebkhha, il est nécessaire de l'exploiter ». Il exhorte «les agriculteurs à exploiter les eaux salées pour irriguer certaines cultures à l'exemple de l'artichaut, il aura ainsi une valeur ajoutée, on peut alors l'exporter ». Il note qu' «Oran est devenue une ville d'émergence comme Sétif, Annaba, Constantine, ce sont des villes qui vont tirer le pays vers le haut, vers l'émergence ». Il recommandera de faire appel aux privés pour construire des centres de santé, «pour la lutte contre le cancer par exemple à condition d'éviter de le faire là où il y a des déchets industriels ». Lors de sa visite à une ferme pilote à Oued Tlélat, il demandera aux promoteurs de projets dans le domaine d'irriguer les cultures à partir des eaux traitées. Il insistera aussi sur le partenariat public-privé ou avec les étrangers « pour booster l'économie nationale et créer de l'emploi ».

En fin d'après-midi, le 1er ministre a rencontré les représentants de la société civile dans la salle Abdelhamid Benbadis jouxtant la splendide mosquée portant le même nom. Il leur a promis de prendre en charge leurs préoccupations. Ce lundi, il sera probablement à Batna, samedi à Tamanrasset et le 30 avril il inspectera les chantiers et projets de la capitale et ses banlieues.

Annexe 50 :**Article 11 : Selon l'assureur français Coface: L'économie algérienne dans le rouge Paru le 02/07/2016**

L'économie algérienne serait dans le rouge avec un risque « élevé », indique dans son dernier rapport trimestriel de juin 2016, l'assureur-crédit français Coface, qui a déclassé la note de l'Algérie de B à C, avec risque élevé. La Coface estime dans cette évaluation trimestrielle de juin que la croissance économique mondiale sera en baisse en 2016. Dans

sa révision trimestrielle des évaluations risque pays, la Coface annonce dans un communiqué rendu public mardi à Paris que « la prévision de croissance mondiale en 2016 a été revue à la baisse de 0,2 point à 2,5%, que la moyenne du risque mondial correspond à B (risque assez élevé), et que de « plus en plus de pays émergents figurent dans les catégories de risque extrême et très élevé. » En outre, les trois plus grandes économies mondiales (Etats-Unis, Chine et Japon) « sont fragilisées », alors que « l'Europe est engagée dans une dynamique positive, mais le risque politique alimenté par le Brexit est à surveiller ». Globalement, l'économie mondiale, exceptée l'« Europe, est en décroissance, et le risque pays est en hausse, selon la Coface, qui a déclassé plusieurs pays, dont l'Algérie, qui passe de la note A4 en 2015 à B au premier trimestre 2016 et maintenant à C (risque élevé) dans la dernière révision. En cause, la chute du prix du pétrole, l'Algérie étant un pays mono-exportateur d'hydrocarbures. Or, sur le marché pétrolier, la baisse permanente des prix du brut a fait que l'Algérie ne va plus engranger fin 2016 que la moitié de ses recettes pétrolières de 2015, soit un peu plus de 34,5 milliards de dollars, au moment où le déficit budgétaire, couplé à une baisse des investissements publics, devrait atteindre les 30 milliards de dollars au 1er semestre 2016. Dans sa dernière prévision, la Coface relève que « la baisse des prix du pétrole continue à se faire ressentir au sein des pays exportateurs de pétrole. L'Arabie saoudite (nouvelle évaluation B), Koweït (A3), Qatar (A3) et l'Algérie (C) voient leur déficit public se creuser davantage et l'activité hors hydrocarbure ralentir ».

Algérie : fondamentaux en chute libre

Les évaluations risque pays de Coface mesurent le risque de crédit moyen des entreprises d'un pays, sur une échelle de 8 niveaux : A1, A2, A3, A4, B, C, D, E, dans l'ordre croissant du risque. L'assureur français, qui a déclassé l'Algérie en C avec risque élevé après un B en janvier dernier pour le climat des affaires, note dans son rapport de juin que « le pays reste fortement dépendant des hydrocarbures » et « la politique budgétaire expansionniste menée jusqu'en 2015 a permis de limiter l'impact du choc pétrolier sur l'activité économique, mais la croissance devrait ralentir en 2016 en raison d'une baisse des dépenses publiques ». En outre, l'Algérie « a connu en 2015 un déficit record pour la seconde année consécutive. Ce dernier atteindrait 15% en 2016, après avoir atteint 16% en 2015 selon les dernières données du FMI ». Plus loin, la Coface ne manque pas de relever que « le Fonds de régulation des recettes (FRR) tend à s'épuiser (passant de 25,6% du PIB en 2014 à de 12,3% du PIB en 2016) », et « le déficit du compte courant continue de se creuser, alors que les exportations d'hydrocarbures ont chuté de près de moitié ». Dans cette grisaille, la Coface fait remarquer que « les flux IDE restent faibles et n'excèdent pas 1% du PIB », alors que « les réserves de change bien qu'importantes ont diminué ». Dans son intervention lors de la dernière tripartite, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait situé ces réserves de change à 136,9 milliards de dollars à fin mai 2016 contre 143 md de dollars à fin 2015.

Menaces sur les réserves de change

Déjà, lors de sa révision en janvier dernier, le Coface notait que « les importantes réserves de change et le faible endettement public ont permis aux autorités de faire face au choc induit par la baisse du prix des hydrocarbures en 2014 et 2015 ». « Cependant, la fonte des réserves de change et la diminution de moitié du fonds de régulation en 2015 limiterait les perspectives de financement en 2016 et conduirait à une augmentation de la dette publique estimée à 30 % », prévenait alors l'assureur-crédit français, pour qui « les comptes extérieurs continueraient de souffrir de la baisse des recettes d'exportations en 2016 ». La COFACE a, par ailleurs, dégradé en janvier dernier la note de l'Algérie de A4 à B, en raison du « faible prix » des hydrocarbures qui continue à « peser sur l'activité algérienne en 2016 ». La note B concerne les pays dont les perspectives économiques et financières présentent des incertitudes et dont l'environnement des affaires peut présenter « d'importantes lacunes », avec une fiabilité et une disponibilité des bilans d'entreprises « très variables » et un recouvrement des créances « souvent difficile ». Bref, l'Algérie traverse une dure période économique, avec à la clé une baisse de ses recettes d'hydrocarbures et des IDE sur fond de détérioration des principaux fondamentaux dont une hausse du déficit de la balance des paiements et budgétaire, ainsi qu'un affaiblissement du FRR. Ailleurs, l'assureur-crédit estime également le risque « assez élevé » en Tunisie, « élevé » en Égypte et « extrême » en Libye. Parmi les pays arabes, le Qatar, le Koweït, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite maintiennent les meilleures notes (A2 à A3), mais ont été déclassés.

Annexe 51 :

Article 12 : Ouyahia à Khenchela: Eviter l'endettement pour préserver la souveraineté nationale Paru le 11/04/2017

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a considéré lundi à Souk Ahras que la sécurité de l'Algérie et sa stabilité constituent « le fondement pour tout projet aspirant à servir le peuple et à lui assurer sa prospérité ». Lors d'un meeting populaire animé à la salle Miloud Tahri dans le cadre de la campagne électorale pour les Législatives du 4 mai prochain, M. Ouyahia a souligné que la défense de l'unité, de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie signifie, pour le RND, « la défense de la proclamation du 1er novembre 1954, la défense de la Constitution et le soutien au président de la République, Abdelaziz Bouteflika ». S'exprimant devant une foule nombreuse, le responsable du RND a estimé également que « la préservation de la sécurité du pays signifie aussi se ranger au côté de l'Armée nationale populaire et tous les autres corps de sécurité », soulignant que cet esprit de préservation de la sécurité est « puisé de la politique de réconciliation nationale qui a forgé la cohésion et l'unité du peuple algérien ». Le RND est un parti « patriotique et républicain » qui s'inspire, dans sa politique, du message de la

Révolution de novembre 1954, a ajouté son secrétaire général qui a également noté que le programme de son parti aspire, outre la sécurité et la stabilité du pays, à améliorer la conduite des affaires du pays et à développer les performances de l'économie nationale pour sortir de la dépendance à l'égard de la rente pétrolière. Il a aussi souligné l'importance accordée, dans ce programme, à l'amélioration du climat des investissements et au soutien du secteur agricole et au logement. M. Ouyahia a, à cette occasion, appelé à éviter l'endettement pour préserver la souveraineté nationale. Pour le secteur agricole, le RND propose l'adoption d'un programme de développement des zones montagneuses pour lutter contre l'exode rural, a encore ajouté Ouyahia qui a plaidé pour la maîtrise des prix des denrées de large consommation et l'intensification du contrôle des marchés. Il a enfin invité les citoyens à se rendre en nombre aux urnes lors des prochaines législatives.

Annexe 52 :

Article 13 : Difficultés financières: La presse publique affectée à son tour Paru le 11/04/2017

La presse écrite publique se réorganise pour essayer de survivre et s'adapter aux exigences des lois du marché, comme toute autre entreprise publique économique. A cet effet, les six titres de la presse écrite publique, El moudjahid, Echaab, El Massa, Horizons, El Djoumhouria et Ennasr, seront rassemblés dans un même groupe de presse, à terme, a appris l'APS auprès du ministère de la Communication. Ce groupe sera chapeauté par un Président-directeur général commun à tous les titres ainsi que des directeurs exécutifs des quotidiens publics qui pourraient également être regroupés par langue.

La réorganisation pourrait même toucher la périodicité de ces journaux dont certains pourraient être transformés en hebdomadaires. Ce réaménagement ne concerne pas uniquement le journal papier mais s'étend vers l'Anep et le groupe imprimerie qui réunit toutes les sociétés d'impression des journaux du pays. Ainsi, deux autres groupes seront créés, dans la même foulée, suivant le même organigramme (PD-G et directeurs exécutifs). Pour rassurer les employés de ces titres, le ministre de la Communication, Hamid Grine, a assuré, ce dimanche, les responsables de ces médias publics, au cours d'une réunion tenue au siège de son ministère, de la pérennité des postes et des salaires. En parallèle, il a rappelé qu'il est difficile d'ignorer «la désaffection» qui frappe les médias publics et les difficultés économiques rencontrées, à l'exception relative des médias qui assument encore une fonction utilitaire et symbolique, à l'image de la très officielle APS ou de la télévision publique.

Ces difficultés économiques ne sont pas inhérentes au seul secteur public puisque la presse privée subit, dans sa grande majorité, les contrecoups d'une crise économique et les décisions gouvernementales s'y rapportant. Les grands annonceurs de la presse privée que sont les concessionnaires automobile ou les opérateurs de la téléphonie mobile, ont vu leur publicité chuter de presque 90%. Le premier est frappé d'une crise sans précédent, résultat du blocage des importations par le gouvernement. Le second semble avoir orienté ses dépenses publicitaires vers la télévision, avec le boom des chaînes privées.

Si certains journaux sont frappés par l'interdiction de publicité étatique et survivent tant bien que mal, d'autres titres ont carrément fermé faute d'un quota de l'Anep viable. La faute à une baisse drastique dans le volume de la publicité publique, estimée à 65 % en 2015 et 2016, comme révélé par Grine en réponse à une question d'un député, dans le cadre d'une séance plénière de l'APN, concernant les critères de distribution de la publicité publique par l'Anep. Le ministre avait expliqué ce recul par les effets de la crise économique mondiale. En effet, la chute drastique des prix du pétrole a plombé les marchés nationaux et presque tous les avis d'appel d'offres, représentant quasiment les ¾ des placards publicitaires publiés sur les journaux, sinon plus, ont disparu. Les projets locaux ou d'envergure nationale ont simplement été remisés dans les tiroirs, austérité budgétaire oblige. Dans un entretien accordé à Horizon, Djamel Kaouane, le P-DG de l'Anep déclarait que la situation économique du pays impactait négativement le marché publicitaire. «C'est une relation de cause à effet», dira-t-il, précisant qu'«il y a un rétrécissement très sensible du marché publicitaire public en raison de cette crise qui dure depuis un peu plus de deux années». Ceci expliquant cela. Fidèle à sa ligne de conduite, Grine rappelle que la presse privée bénéficie de 90 % de la publicité distribuée par l'Anep, tandis que la part de la presse publique est de moins de 10% sans pour autant donner des précisions sur la nature de ces journaux dont la plupart est réputée proche du pouvoir et dont le tirage est symbolique et ne vivant exclusivement que de la pub distribuée par l'Agence.

L'Anep, quant à elle, ne gère pas plus de 20% du marché publicitaire national. En ces temps de crise, et avec la réduction de la manne publicitaire étatique, plusieurs titres de la presse régionale ont fermé, licenciant leur personnel souvent dans l'anonymat le plus total. La faute, selon les éditeurs, est directement liée au manque de pub de l'Anep.

Annexe 53 :

Article 14 : Législatives: La crise économique s'invite dans la campagne électorale Paru le 11/04/2017

Tous les partis politiques engagés dans les élections législatives 2017 ont pris conscience de la gravité sociale et économique actuelle, estime M. Mustapha Mékidèche, vice-président du Conseil national économique et social (CNES).

Il a expliqué, hier lundi, dans une intervention à la radio nationale qu'il ne suffit pas «d'avoir un pacte social pour aborder l'étape difficile actuelle pour un changement de paradigme de croissance». Il relève, face aux différents programmes économiques des partis engagés dans cette campagne électorale, qu'«il y a d'abord un progrès très

significatif du contenu économique des différents programmes, tous partis confondus». «J'ai plus trouvé des éléments de convergence entre les différents programmes que des éléments clivants», précise-t-il, soulignant un consensus des partis sur la question de la maîtrise budgétaire, car «l'expérience de ces partis fait que la maîtrise budgétaire apparaît dans ces différents programmes comme un élément important dans le processus de redressement économique, la promotion des énergies renouvelables et la transition énergétique, la recherche de sources de financement ou la promotion du secteur privé". Selon M. Mékidèche, "il y a une perception de la gravité de la crise actuelle par l'ensemble de la société, qui s'est approprié cette situation, avec élimination des discours populistes et électoralistes. C'est la crédibilité des programmes qui fera qu'on vote ou pas". D'autre part, le vice-président du CNES relève que "les thèmes de campagne ont un aspect symbolique et psychologique, mais il faut voir dans le contenu qui reflète la gravité de la crise, on perd plus de 50% de nos revenus, ce qui fait qu'il y a eu de la résilience, qui a une limite et qu'il faut s'engager dans un processus différent et voir quelle est la crédibilité des différents programmes" des partis en lice. Dès lors, "on retrouve comme prérequis de l'émergence économique, souligne-t-il, la sécurité et la stabilité politique du pays", et donc le discours de ces partis en campagne électorale est qu'"il n'y a pas de reprise économique, s'il n'y a pas de paix et sécurité, c'est récurrent aux partis politiques". M. Mékidèche relève, d'autre part, l'évolution des programmes des partis vers les aspects économiques et les solutions de sortie de crise, soulignant que "des partis parlent de la nécessité d'une réforme fiscale, des niches fiscales à supprimer et inverser le paradigme de bâtir le budget sur la base d'un budget infini mais sur nos possibilités économiques, comme le dit le RCD". "Ou améliorer le recouvrement fiscal au lieu d'élargir la base fiscale, et lutter contre l'évasion fiscale, et là, on voit apparaître des éléments de convergence de politique économique en dépit de divergence sur d'autres sujets, comme l'énergie renouvelable ou la nécessité de revoir la loi sur les hydrocarbures, qui n'a pas été efficace", estime M. Mékidèche. Pour lui, "il faut arrêter les incantations, on a une loi sur les hydrocarbures qu'il faut revoir froidement et cela n'a pas été abordé par les différents partis". "C'est un sujet sérieux sur le choix du mix énergétique de notre pays", prévient-il, avant de revenir sur "les sujets de certains partis comme la fermeture des robinets de rente, comme le réclame le PT", et "fermer progressivement les niches de rente comme les bulles spéculatives dont l'immobilier". "Nous sommes dans la troisième année d'un choc externe sur l'économie du pays, et on a toutes les chances de passer à un autre type de croissance assise sur la création de richesses par le secteur productif, même s'il y a un autre débat sur les secteurs de production public/privé", relève le vice-président du CNES, pour qui, "il faut dépasser ce débat". Il préconise, sur le fonctionnement des entreprises publiques, qu'"il faut donner l'autonomie de gestion aux entreprises publiques et aller vers le partenariat public-privé".

Annexe 54 :

Article 15 : Entre économie et «campagne» anti-boycott: Sellal, aujourd'hui à Oran Paru le 19/04/2017

Abdelmalek Sellal sera, aujourd'hui, à Oran, accompagné de plusieurs de ses ministres mais aussi du président du FCE, des secrétaires généraux de l'UGTA et de l'UNPA ainsi que la secrétaire générale de l'UNFA.

Le Premier ministre semble, aujourd'hui, allier visite de travail et appel au vote, puisqu'il occupe le terrain en ces temps de campagne électorale, pour les élections législatives du 4 mai prochain. Il l'a fait à partir de Djelfa, en ce deuxième jour de la campagne électorale. «C'est de bonne guerre,» disent certains observateurs qui ne trouvent aucun inconvénient à ce que «le gouvernement appelle au vote pour contrer les adeptes du boycott.» Au-delà du fait que l'éthique prend un sérieux coup, il est plutôt reconnu qu'«en politique, il n'y a pas de morale.» Il est, surtout, noté qu'aucune loi n'interdit au gouvernement de se déplacer à travers le pays, en temps de campagne électorale.

Le Premier ministre sera, aujourd'hui, à Oran avec un programme assez chargé. Il sera accompagné en plus de quelques-uns de ses ministres, de Ali Haddad (FCE), Nouria Hafsi (UNFA), Abdelmadjid Sidi Saïd (UGTA) et Abdelkader Alloui (UNPA). Il est rare que Sellal invite dans ses déplacements des représentants de la Société civile. Oran étant un grand pôle industriel, il a, peut-être, pensé que ses hôtes pourraient l'aider à faire passer «la consigne» de vote, auprès des travailleurs, femmes et hommes... Il voudrait, aussi, montrer que les organisations sont, directement, impliquées dans ce que fait le gouvernement. L'on note, ainsi, qu'une grande partie des haltes qu'il aura à faire, sur sites, relèvent du secteur de l'Industrie et des Mines. Mais c'est, évidemment, Abdesselem Bouchouareb qui sera en pôle position pour expliquer l'avancement et la réalisation d'importants projets qu'il a lancés, dans la région, en 2014. Une opportunité que le ministre saisira, certainement, avec enthousiasme pour montrer sa bonne foi, en tout point de vue, notamment sa disponibilité à exécuter la feuille de route du gouvernement dans le domaine économique. Si le premier point inscrit à l'ordre du jour oranais du Premier ministre sera une ferme pilote, réalisée dans le cadre du partenariat public-privé, à Oued Tlélat et irriguée par les eaux traitées d'El Kerma, l'essentiel de ce qui suivra concernera le secteur de Bouchouareb. Tout de suite, après Oued Tlélat, la délégation se dirigera vers Taфраoui, pour visiter un complexe industriel de raffinage du sucre d'une capacité de 700.000 tonnes par an. Le sucre est faut-il le rappeler comme l'huile, deux produits dont le monopole est détenu, depuis longtemps par Issad Rebrab. Le Premier ministre et son ministre de l'Industrie et des Mines se feront un honneur de booster cet important complexe du sucre dont les propriétaires prévoient d'en couvrir les besoins de tout l'Ouest et même de beaucoup d'autres régions du pays et d'en exporter 40%. A Béthioua, il est prévu l'inauguration d'un complexe de l'industriel privé Haddad de production de tubes en acier. Le Premier ministre procédera, ensuite, à la pause de la 1re pierre d'une unité de production de lubrifiants de 'Total Algérie' et d'une autre pour l'extension du complexe sidérurgique 'Tosyalie Algérie' pour la

production de 2,1 millions de tonnes de rond à béton et aciers divers. A Hassi Benokba, la halte sera faite à l'unité de production d'antibiotiques. La délégation se dirigera, après, vers Bir Djir pour le lancement d'un complexe sportif. Le nouveau pôle urbain 'Ahmed Zabana' de 50.000 logements sera lancé à Misserghine. Des clefs seront remises à 700 souscripteurs AADL et à 2.000 bénéficiaires du LPL de la cité 'Les Planteurs.' Dans la ville d'Oran, le Premier ministre procédera au lancement de la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest et prendra connaissance du projet de l'aménagement de la frange maritime. Vers 16h, Sellal rencontrera les représentants de la Société civile, dans la salle 'Abdelhamid Benbadis'. Un déjeuner lui sera offert à l'hôtel 'Four points', une réalisation privée récente.

Annexe 55 :

Article 16 : Face à l'argent, le gouvernement abdique Paru le 24/05/2016

L'éthique et la transparence ne sont pas seulement des slogans. Elles sont essentielles pour rétablir la confiance dans l'avenir économique d'un pays.

Un P-DG de banque a osé la sentence. « L'argent n'a pas d'odeur », a déclaré le patron de la BDL. Sa formule est reprise à la volée par le célèbre Farouk Ksentini, qui l'interprète à sa manière: il faut une amnistie fiscale, lance-t-il. Pourquoi amnistier des terroristes et pas des gens qui ont fraudé le fisc ?

L'Algérie est, ainsi, publiquement invitée à plonger dans l'immoralité, et à consacrer une situation de fait, accepter de vivre à côté de la loi, ou en dehors de la loi. Enfreindre la loi n'est plus une faute qu'il faut payer, c'est simplement une erreur de jeunesse, une bourde, une faute d'inattention qui peut être, rapidement, oubliée. Puisque le pas est en pleine dérive, qu'il n'est pas en mesure d'obliger les gens à payer l'impôt, autant leur pardonner, en leur disant qu'ils ne doivent pas recommencer...

Farouk Ksentini se présente, ainsi, comme l'homme qui lave les pêchés des autres. Mais au plan de la décision, il a un peu de retard. Car sur ce terrain du rapport à l'argent, le gouvernement a pris de l'avance. La démarche a été lancée l'été dernier, avec la célèbre mesure de « mise en conformité fiscale », cette formule qui autorise les Algériens à blanchir leur argent, en payant un impôt forfaitaire de sept pour cent. L'Etat garantissait qu'il n'y aurait pas de questions, pas de poursuite, pas de curiosité. Le pas à franchir devait être discret, anonyme. Pas de question gênante, pas de volonté affichée de savoir qui sont ces Algériens ayant amassé des fortunes, en argent liquide, comment opéraient-ils, où cachaient-ils leur argent.

Aller plus loin

Comme prévu, l'opération a donné de maigres résultats. Si maigres que le gouvernement n'a pas osé communiquer sur les sommes récoltées. Mais comme souvent dans de pareils cas, le ministère des Finances n'a pas remis en cause sa démarche, il a simplement estimé que son initiative a échoué parce qu'elle n'est pas allée assez loin. Il faut, donc, crever l'abcès et traiter avec l'argent informel comme on traite avec n'importe quelle fortune : le rémunérer, pourvu qu'il accepte d'intégrer la sphère officielle. D'autant plus qu'en ces temps de vaches maigres, tous les apports sont les bienvenus. Ce fut donc l'emprunt obligataire. De l'argent rémunéré à un taux supérieur à l'inflation, en vue de maintenir un niveau élevé d'investissements publics, assure-t-on. Combien le gouvernement compte-t-il lever ? A quel niveau cet argent pourrait participer à la relance de l'investissement ? Combien de points de PIB espère-t-on ? Aucune réponse, évidemment. Pour le gouvernement, une seule certitude : il ne maîtrise rien. A part donner une injonction aux banques et aux institutionnels de souscrire à l'emprunt pour sauver la mise, il n'a aucun levier sur lequel appuyer. Opacité et absence de contre-pouvoirs

Sur un plan strictement économique, le résultat est dérisoire. Ceci apparaîtra, clairement, lorsqu'il faudra faire les comptes -après le départ de M. Benkhalfa, pas avant. Au mieux, l'argent récolté par l'emprunt sera défalqué ailleurs. Ainsi, au lieu de financer, directement, des investissements, les banques donneront leur argent à l'Etat qui l'utilisera pour payer les salaires. De son côté, le pouvoir demandera à la Banque centrale de fabriquer de la monnaie, laquelle sera remise aux banques pour servir au financement normal de l'économie. Dans la réalité, l'évolution sera plus grave. Le gouvernement affirme que l'argent récolté servira à financer des investissements. Comment, dans le budget, différencier de l'argent destiné au financement d'une route, et celui consacré aux subventions? Avec l'opacité qui domine les finances publiques, rien n'est plus facile pour le gouvernement que de se servir là où il trouve l'argent. Et il ne s'en prive pas. Il n'y a aucun contre-pouvoir viable en mesure de contester son action.

Renoncement

Ce faisant, le gouvernement contribue, à sa façon, à détruire le peu de crédit qui reste aux institutions. C'est, désormais, le pouvoir, à travers ses différents porte-paroles, qui reconnaît publiquement, l'inexistence de règles, morales ou autres, dans la gestion de l'argent. C'est là, le coup le plus grave porté à l'économie du pays. La baisse de moitié des recettes des hydrocarbures est moins dangereuse qu'un renoncement aux règles éthiques. Pris dans l'urgence, le gouvernement pense utiliser le peu de moyens dont il dispose pour rétablir la situation, en acceptant de fermer les yeux sur de graves dérives économiques. Il se trompe lourdement: le pays a moins besoin de recettes en devises que de règles claires, publiques et transparentes dans le fonctionnement quotidien de l'économie. C'est le gouvernement, lui-même, qui le confirme : en empêchant Issaad Rebrad de tenir une conférence de presse, il confirme que l'économie et l'entreprise ne sont rien face au pouvoir arbitraire. Ultime erreur commise dans l'emprunt obligataire : le choix du moment. Le gouvernement est aux abois. Il est incapable d'imposer ses conditions. Il se soumet, donc, aux conditions des détenteurs d'argent. Y compris l'argent sale, qu'on voulait dans un premier temps, taxer à sept pour cent, et qu'on finira par

rémunérer à cinq pour cent. C'est, d'une certaine manière, une abdication ; une reddition en rase campagne, pas uniquement face aux détenteurs d'argent : il s'agit surtout d'un renoncement à des règles, sans lesquelles il serait impossible de rétablir la confiance et la foi en l'avenir.

Annexe 56 :

Article 17 : L'inflation à 4,8%: Les prix à la hausse tirés par les fruits et légumes Paru le 24/05/2016

Le rythme d'inflation en glissement annuel s'est établi à 4,8% en avril 2016, en légère hausse par rapport à celui de mars dernier qui était de 4,7%, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Le rythme d'inflation en glissement annuel d'avril 2016 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période mai 2015-avril 2016 par rapport à mai 2014-avril 2015. Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la variation en avril 2016 par rapport à avril 2015, elle a enregistré une hausse de 6,7%. S'agissant de l'évolution mensuelle, l'indice brut des prix à la consommation en avril 2016 a augmenté de 1% par rapport à mars 2016 (contre 1,9% en mars 2016 par rapport à février 2016). Cette évolution mensuelle a résulté essentiellement d'une hausse des prix de l'ordre de 1,7% pour les biens alimentaires qui ont continué d'augmenter pour le deuxième mois consécutif (+2% en mars 2016 par rapport à février 2016).

Dans cette catégorie de produits, les produits agricoles frais ont affiché une croissance de 3,5% tandis que les produits agroalimentaires sont restés presque stables (-0,01%). L'augmentation des prix des produits frais a été induite par les hausses des prix de la pomme de terre (+18,9%), des fruits (+10,4%) et des légumes (+9,4%). Par contre, des baisses ont été enregistrées pour d'autres produits: -3,8% pour les viandes blanche (poulet) -0,5% pour la viande ovine -0,2% pour celle bovine, -2,7% pour le poisson frais et -1,8% pour les œufs. Par ailleurs, les prix des biens manufacturés ont affiché une hausse modérée de 0,4% en avril dernier par rapport à un mois plus tôt, tandis que ceux des services ont augmenté de 0,2%. En 2015, le taux d'inflation s'était établi à 4,8% contre des prévisions de 3% par la loi de finances initiale 2015 et de 4% par la loi de finances complémentaire 2015. Pour l'année 2016, la loi de finances prévoit une inflation de 4%.

Annexe 57 :

Article 18 : Sellal ordonne l'assainissement de l'audiovisuel: Des TV privées menacées de fermeture paru le 24/05/2016

Intervention musclée, hier, du Premier ministre Abdelmalek Sellal, devant un parterre d'artistes, de ministres, d'intellectuels et d'ambassadeurs. M. Sellal a, en fait, lors d'un forum international sur la propriété culturelle, agité le glaive de l'interdiction des chaînes de télévisions privées qui ne sont pas dûment agréées pour exercer en Algérie. Dans un discours d'un peu plus de dix minutes, il a indiqué avoir chargé le ministre de la Communication (Hamid Grine) «d'organiser et d'assainir en urgence» la situation des chaînes TV privées. Il a indiqué, notamment, que sur les 60 TV privées, de droit étranger, qui activent en Algérie, seulement 5 sont agréées. Pour lui, certaines de ces TV privées ont «franchi les lignes rouges», qui sont «le respect des principes de la société algérienne, et la dignité des Algériens.»

Il a confirmé par ailleurs que pour le gouvernement, et hormis cinq chaînes agréées, les autres activent «dans un cadre illégal, c'est-à-dire en offshore.» Et, en attendant l'installation de la commission nationale de l'Audiovisuel, qui doit élaborer un cahier des charges pour l'agrément des chaînes TV privées, il a indiqué, donc, avoir «chargé le ministre de la Communication, qui représente le gouvernement, d'organiser et assainir la situation, en urgence.» M. Sellal a affirmé, en outre, qu'un cahier des charges a été mis en œuvre, récemment, «pour tous les opérateurs des chaînes TV. Toutes les chaînes qui respectent ce cahier des charges, seront agréées comme chaînes algériennes, qui auront le soutien et l'encouragement dictés par la loi. Quant aux autres, (qui ne respecteront pas ce cahier des charges), elles seront interdites d'activer sur le territoire algérien», a prévenu le Premier ministre, qui a expliqué que «ceci ne veut pas dire qu'on revient sur l'ouverture du secteur, mais mettre en place une organisation qui est la même, partout dans le monde.» «Oui, à la liberté de la presse, mais non à la 'Fitna' et aux discours et apologie de la violence, oui à la culture de la citoyenneté», a-t-il, notamment, souligné.

«A ceux qui veulent exploiter le métier d'informer pour réaliser des objectifs personnels, et attenter à la culture et la civilisation algérienne, je leur dis que votre adversaire n'est pas seulement le gouvernement, mais également le peuple algérien, qui refuse votre aventurisme.»

M. Sellal clôture son discours en affirmant qu'«à partir de ce jour, il ne sera plus accepté tout dépassement, et la loi sera appliquée, dans toute sa rigueur et dans toutes les circonstances», car «nous sommes déterminés à combattre la fraude dans tous les domaines.»

Fin décembre dernier, le ministre de la Communication, à propos des chaînes TV privées, avait indiqué qu'il souhaitait que celles qui n'avaient pas d'agrément, cessent d'émettre». Depuis l'ouverture du champ audiovisuel, en 2011, plus d'une quarantaine de chaînes privées ont vu le jour, mais la plupart ne sont pas actives. Cinq d'entre elles ont obtenu un agrément, et travaillent, en toute légalité, avec un statut de «droit étranger». Et, jusqu'à ce discours de M. Sellal, les autorités.

Annexe 58 :

Article 19 : Les nuances de Sellal Paru le 06/06/2016

«Voilà bientôt deux années que les cours mondiaux des hydrocarbures enregistrent une chute spectaculaire et brutale, occasionnant des contractions drastiques des revenus avec une perte de plus de la moitié de nos ressources financières,» a déclaré, hier, le 1er ministre.

Des propos qu'il a voulu alarmants mais qu'il nuance tout de suite après en soulignant que «certains ont parié sur un vacillement rapide de l'Algérie, d'autres ont abandonné le navire pour ne pas être comptables d'un naufrage qu'ils pensaient inéluctable(...), pourtant dans ce contexte très difficile et à l'évolution improbable, l'Algérie résiste». Sellal confirme son optimisme en notant que «je le dis sans démagogie, la situation est dure et les contraintes sont réelles avec des lendemains incertains, mais économiquement, l'Algérie résiste bien». «Oui, Messieurs, malgré la violence et les impacts du choc pétrolier, les performances de notre économie et notre capacité à améliorer la croissance, demeurent réelles,» persiste-t-il sur un ton convaincu de «la sagesse et de l'intelligence collective de notre peuple qui a toujours rejeté les discours de la panique et de l'aventure politique et qui manifeste à chaque occasion ses choix en faveur de la stabilité et du développement et sa confiance en l'homme à qui il a confié souverainement la direction du pays». Il conforte plus son optimisme en faisant savoir que «les performances de notre économie» se traduisent par «un volume d'importations en baisse de 13,07% par rapport à la même période de 2015, des réserves de changes établies à 136,9 milliards de dollars, un taux d'inflation stabilisé à 4,11%, un niveau de liquidités dans les banques de 1,684 milliards de dinars et des crédits à l'économie en constante progression, +9% par rapport à la même période de 2015». Sellal tient à «corroborer ces données» par ce qui a été avancé dans le rapport annuel du FMI rendu public il y a près d'un mois, à savoir que «le choc pétrolier n'a eu qu'un effet limité sur la croissance, que l'Algérie a la possibilité de mener l'ajustement de manière progressive et de reconfigurer son modèle de croissance, que la progression du taux de change est faible, de 10,6% en 2014 à 11,2% fin 2015 et enfin, le niveau correct des réserves de change et celui très bas de la dette extérieure, 1,8% du PIB».

L'optimisme de Sellal

Se voulant davantage rassurant, le 1er ministre dit que «l'Algérie est parmi les rares producteurs de pétrole qui continuent de faire de la croissance et de créer des activités et de l'emploi, le nombre des investissements déclarés sur les trois dernières années représente 70% des créations d'activités depuis 2002 (24 386 projets lancés entre 2013 et 2016), l'emprunt national pour la croissance engagé le 17 avril 2016, évolue correctement, ce sont des signaux forts de confiance des investisseurs en l'économie algérienne». L'on se demande alors pourquoi faudra-t-il s'inquiéter «des contractions drastiques des revenus avec une perte de plus de la moitié de nos ressources financières» et «ce contexte très difficile et à l'évolution improbable» qu'il a évoqué tout au début de son intervention.

D'autant qu'il affirme encore que «depuis son indépendance, l'Algérie a bâti un modèle politique et social auquel elle tient et ne veut sous aucun prétexte y renoncer». Il nuance encore une fois en soutenant que «préserver ce modèle à un coût qui jusque-là était supporté par l'exploitation des richesses naturelles qui ne pourront plus à l'avenir garantir sa pérennité, il nous faut donc chercher la croissance ailleurs, c'est-à-dire dans la sphère économique réelle là où l'entreprise publique ou privée est la clé de voûte».

Le nouveau modèle économique de croissance que le gouvernement veut faire valoir doit, dit le 1er ministre, «faire aboutir en bout de cycle, à des niveaux soutenables en matière d'équilibres des finances publiques». Il comprend, explique-t-il «des mesures pour consolider la justice sociale sans surcoûts économiques, réformer la fiscalité et mettre le budget au service de la croissance et du développement humain et durable». Le tout doit être orienté, précise Sellal «vers la réunion des conditions d'émergence d'une base productive et industrielle nationale modernes et compétitives à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et la promotion de la production nationale, en luttant ensemble contre ce qui bloque son épanouissement et en écartant les bureaucrates et les véreux». Il appelle à allier «vision stratégique, pragmatisme et responsabilité sociale et politique (...), égalité devant la loi, équilibre entre nos territoires, égalité de chances et équité dans l'application des normes et règlements (...)».

Stratégie économique à huis clos

Le 1er ministre fait ainsi de «l'obligation de justice sociale, une ligne directrice intangible dans l'action de l'exécutif» et précise-t-il encore, «c'est dans cet esprit que s'inscriront les aménagements législatifs à engager en matière de droit du travail et de retraite après l'atteinte du consensus au sein de la tripartite». Sellal appelle alors «toute la société à œuvrer de toutes ses forces pour accélérer encore plus cette dynamique vertueuse parce que désormais, le temps nous est compté». Il fera le serment que «votre pays est sûr et stable, il est souverain et maître de sa décision politique et économique (...), il traverse des difficultés économiques mais ne reniera jamais ses engagements envers les citoyens, il est engagé dans une formidable œuvre de renouveau national (...)».

Il a décidé que la présentation du nouveau schéma de croissance économique et le débat autour de son contenu se fassent à huis clos. Dans ce même huis clos, le ministre des Finances devait faire le point sur la situation financière du pays et celui de l'Industrie et des Mines devait faire connaître «les facilitations de l'investissement (défis et perspectives). Le ministre du Travail devait, pour sa part, présenter le nouveau régime de retraite. «Il s'agira de garantir à tous les travailleurs les mêmes droits sociaux sans privilèges indus ni exceptions dérogatoires, afin d'assurer la pérennité du système national de retraite basé, faut-il le rappeler, essentiellement sur la solidarité intergénérationnelle, ce qui nous recommande de mettre en œuvre des réformes justes,» a dit le 1er ministre.

Annexe 59 :**Article 20 :19ème Tripartite: Nouveau modèle économique et... vieux réflexes Paru le 06/06/2016.**

Les partenaires économiques et sociaux ont pris acte, hier, du nouveau modèle économique de croissance que le gouvernement a élaboré, sous les auspices «de nombreux experts qui ne sont pas dans l'administration.»

La précision, c'est le Premier ministre qui l'a faite, hier, à l'ouverture, à la Résidence d'Etat 'El Mithak', des travaux de la 15ème Tripartite, en présence comme son nom l'indique des membres du gouvernement, de l'UGTA et des organisations patronales publiques et privées.

Par «de nombreux experts qui ne sont pas dans l'administration», Sellal veut, certainement, dire qu'ils n'ont rien à voir avec le pouvoir, qu'ils ne peuvent être, par conséquent, ni complaisants ni médiocres. C'est peut-être le seul élément nouveau qui sort du cadre de la «rituelle» tripartite dans lequel «les partenaires» s'essayaient, depuis les années 90 ; époque de «la consécration du dialogue social» par les autorités politiques du pays, à l'art du verbiage avec une loquacité lassante. Au regard de l'atmosphère qui y régnait, hier, à 'El Mithak', il serait hasardeux de croire que ces mêmes responsables politiques, syndicalistes, patrons publics et privés, responsables d'institutions, sauront sortir l'Economie nationale de la rente des hydrocarbures vers la production et la productivité de richesses diverses et d'emplois. Le Premier ministre a expliqué, dans son discours, que «le nouveau modèle de croissance intègre un cadrage budgétaire sur les court et moyen termes, réaménagé en fonction des éléments factuels de conjoncture, tout en maintenant les objectifs de croissance et d'édification d'une économie émergente, fixés par l'Autorité politique.»

Habités qu'ils sont à dépenser, sans compter, l'argent du pétrole, les deux doigts dans le nez et les pieds sur la table, ceux qui ont toujours animé les 18 tripartites précédentes et celle d'hier, n'ont, certainement, pas eu le temps nécessaire d'avoir l'étoffe de véritables gestionnaires, au courage et à la volonté politiques avérés, d'hommes d'affaires «producteurs» de richesses, évoluant librement, sans compter sur l'appui ou le repêchage de l'Etat, et de syndicalistes, à la parole ferme et l'acte libre, loin des compromissions.

«On ira vers un endettement qu'on pourra rembourser»

Hier, les intervenants s'écoutaient parler avec la même intonation et la même suffisance d'il y a plusieurs années. Il serait curieux de savoir comment des esprits, nés et grandis assistés, pourront-ils apprendre à produire et à construire avec la sueur de leur front et leur propre argent. Il faut admettre que le discours politique a semé et préservé la culture de la prétention jusque dans les esprits les plus téméraires et les moins corrompus. La Tripartite d'hier a consacré toute une matinée, de sa seule journée de travail, à des discours redondants et récurrents sur le comment du pourquoi l'Economie nationale doit changer de cap. Ils dressent, tous, des modèles économiques dignes d'une relance réelle et d'un développement moderne. Mais, en évidence, sans résultats depuis que ces «grands» orateurs se sont habitués à animer une tribune solennelle, sans trop d'efforts.

Mais, encore une fois, c'est le discours politique ambiant qui permet ce genre de «villégiature» à de nombreux responsables publics et privés qui raffolent du côtoiement des hautes instances. Le secrétaire général de l'UGTA a su repeindre ce piteux tableau, en suggérant que «nous devons décrocher dans le réel notre automatisme mental de l'action économique basée sur son financement par la rente pétrolière.» «Tous nos automatismes mentaux devront changer,» dira-t-il. Automatismes qui ont été reconduits, hier, dans leur totalité dans la gestion des travaux de la Tripartite.

Sellal lui-même a avoué que «le problème est dans les mentalités, chacun a un Etat dans sa tête.» Il reconnaîtra que «le problème des financements des investissements et du foncier sont récurrents.» Sellal recommandera au «responsable de l'environnement, (un exemple qu'il a pris), (qui) vous crée des problèmes, occupe-toi du ciel bleu et reste tranquille !» Il rappelle que «les walis ont toutes les prérogatives pour régler le problème du foncier, celui qui a besoin de dérogation, je suis là.»

La 19ème Tripartite a été élargie à de nouvelles organisations de femmes entrepreneuses et à 8 walis sur les 48 en poste. Sellal exclura le recours de l'Etat à l'endettement extérieur mais a-t-il dit «on ira vers un endettement qu'on pourra rembourser et non pas d'autres qu'on ne pourra pas gérer.» Beaucoup salueront la nomination «d'un banquier» à la tête de la Banque d'Algérie. Mais s'inquiètent les spécialistes : «dans une conjoncture financière aussi difficile, il faut nommer un macro-économiste et non pas un banquier.»

L'on avance d'emblée que la désignation d'un tel responsable plaide en faveur d'un recours du gouvernement «à la planche à billets.» Une pratique que Laksaci, paraît-il, n'a pas voulu assumer... L'on dit dans les alcôves de la Résidence 'El Mithak' que le remaniement du gouvernement est sous le coude du président de la République, ne sachant plus quoi faire devant les scandales qui se suivent : les Panama Papers, le dossier Chakib Khelil, les ministres embourbés dans l'affaire de l'autoroute...

Annexe 60 :**Article 21 : Sellal impose un modèle économique débridé. Paru le 14/06/2016**

Le remaniement du gouvernement a accéléré l'émergence du nouveau modèle économique promis par le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Abdelmalek Sellal n'a pas exposé son nouveau modèle économique devant la tripartite, mais il est en train de le décliner, par bribes, à travers des actes et des décisions qui mettent l'Algérie sur une nouvelle trajectoire économique. Et ce que promet le Premier ministre relève d'un modèle débridé, sans règles, sans encadrement et sans arbitrage. M.

Sellal avait annoncé son nouveau modèle économique pour avril, avant de reporter sa décision pour mai. En fin de compte, il a choisi d'en donner la primeur à la réunion de la tripartite, qui devait se réunir le 5 juin. Entre-temps, un nouvel agenda s'était imposé. Le remaniement du 11 juin a bouleversé la donne, avec notamment le départ de deux hommes essentiels dans la gestion économique du pays, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, et celui de l'Energie, Salah Khebri. Auparavant, M. Mohamed Laksaci, gouverneur de la Banque d'Algérie, avait été remercié. C'est donc toute la gouvernance économique du pays qui change de main. Parmi ces trois personnages qui quittent la scène, M. Khebri était transparent, et M. Benkhalfa vendait des idées qui ne marchaient pas. Restait M. Laksaci. Sans être un Che Guevara de la finance, l'homme avait une connaissance des dossiers qui le poussait à attirer régulièrement l'attention sur les dérives à éviter, et les dangers qui guettaient le pays. C'était un bouton rouge qui s'allumait à chaque accident. Il fallait l'éliminer. M. Laksaci est donc la cible principale du remaniement.

Lobbying

Face à lui, le monde des affaires s'impatientait. Avec la baisse des recettes extérieures, une certaine inquiétude commençait à percer. Qui serait sacrifié ? L'expérience des licences d'importation de véhicules avait fait des victimes. Elle a montré que le pouvoir peut être amené à arbitrer en faveur des uns contre les autres. Il fallait donc éviter de voir le scénario des licences s'élargir à d'autres secteurs. Le pire, ce serait de voir se mettre en place un nouveau système, plus rigoureux, économe, rationnel, couvrant toutes les importations. Le lobbying des milieux d'affaires a payé. Un banquier conventionnel a été désigné à la tête de la Banque d'Algérie. A la Banque extérieure d'Algérie, l'homme a géré les devises des hydrocarbures. Il sait comment procéder avec les monnaies étrangères. Cette victoire a donné des ailes aux milieux d'affaires, qui veulent aller plus loin. Faire sauter deux autres digues : celle du 51/49 et celle du droit de préemption. L'auteur de ces mesures, Ahmed Ouyahia, fait partie de la liste rouge dressée par Amar Saadani. Tous les hauts responsables pris à partie par M. Saadani ont été limogés. Ce qui fait dire à la plupart des analyses que le tour de M. Ouyahia va venir, probablement à la faveur d'un remaniement plus vaste, à la rentrée. Entre-temps, les dossiers administratifs qu'il avait érigés auront sauté.

Bureaucratie archaïque contre capitalisme débridé

Au total, tout cela débouche sur une nouvelle donne économique : un système totalement ouvert, débridé, sans garde-fous ni barrière, avec des facilités encore plus grandes pour l'accès aux ressources du pays en devises. Le monde des affaires se réjouit, pas l'économie du pays, qui se retrouve sans protection. Dans ce parcours, la bureaucratie traditionnelle, incarnée par Ahmed Ouyahia, a perdu. Tatillonne, paralysante, arborant un comportement totalitaire sous l'habit du nationalisme, elle n'a pas compris qu'il fallait changer de méthodes, pour mettre en place de nouvelles règles, avec des institutions indépendantes, crédibles, capables de réguler le marché et de permettre aux forces sociales de s'organiser librement. En maintenant en place des pratiques inadaptées, la bureaucratie a empêché l'investissement et freiné la croissance. Elle sera contrainte de quitter le terrain en laissant une économie sans règles. Les partenaires étrangers sont eux aussi rassurés. Non seulement il n'y aura pas de restrictions sur les devises, mais le marché algérien est désormais ouvert. Plus de 51/49, plus de droit de préemption. De nouvelles facilités sont à envisager, avec le nouveau code des investissements.

Défaillance interne

Dans l'absolu, l'ouverture n'est pas un mal en soi. Bien au contraire. Faciliter les investissements étrangers, attirer les grandes firmes internationales est un gage de solidité de l'économie et une garantie sur de nombreux terrains, comme le transfert de savoir, la modernisation de l'économie, le renforcement de la concurrence, etc. Mais cela serait valable dans un pays où existent des institutions crédibles, viables, transparentes, capables d'édicter et de faire respecter des règles. L'inverse, dans un pays où les deux nouveaux ministres qui viennent de faire leur entrée au gouvernement ont été cités dans de graves affaires de détournements, aucune garantie n'est offerte. Ce n'est pas de la langue de bois : l'économie algérienne est menacée par des prédateurs internes et externes. Le ministre du Commerce lui-même a déclaré que 30% des devises exportées le sont de manière illicite et injustifiée. Les scandales à répétition ont montré que les services de sécurité ne sont pas en mesure de protéger l'économie. La Banque d'Algérie est désarmée par son manque d'indépendance. Les organisations politiques et sociales susceptibles de protester ont été laminées. Pire : quand elles arborent des intentions de révolte, elles le font selon des méthodes éculées et inefficaces.

Le nouveau modèle économique de M. Sellal est en marche

Annexe 61 :

Article 22 : Sellal sur les traces de Lénine : Le nouveau modèle économique commence par le limogage de Laksaci. Paru le 04/06/2016

Le nouveau modèle économique de M. Abdelmalek Sellal est en marche. Avec Abderrahmane Benkhalfa et le futur gouverneur de la Banque d'Algérie à la baguette.

Difficile de dire si le « nouveau modèle économique », annoncé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal marquera autant l'histoire de la théorie économique que l'avait fait la NEP, la fameuse Nouvelle Politique Economique, lancée en 1921 par Lénine. Le leader de la révolution soviétique, solidement ancré dans une pensée politique innovante pour son époque, voulait imposer un virage majeur parce que la situation l'exigeait. Pour lui, la Russie, alors en proie à la famine, à la suite d'une guerre mondiale et d'une guerre civile, était dans l'obligation de faire une pause pour atténuer les effets des bouleversements qu'elle avait subis, et pour doter la révolution d'une meilleure assise économique.

Affaibli à cette époque par une santé fragile, Lénine était victime d'une série d'alertes cardiaques, qui l'avaient écarté de l'exercice direct du pouvoir. Il disparaîtra avant de savoir sur quelle issue allait déboucher sa NEP.

L'Algérie de Bouteflika est dans une situation beaucoup moins grave que la Russie de Lénine. Elle a des réserves de change, mais pas de famine. Elle a un Fonds de régulation des réserves qui va bientôt s'épuiser, mais pas de dette extérieure. Elle vit dans un environnement international plutôt hostile, mais elle ne subit pas de pressions directes de la part de forces externes visant à la détruire. Mais à sa défaveur, elle a du pétrole, mais pas d'idées. A part le nouveau projet proposé par M. Sellal.

Virage

C'est dans cette conjoncture que le Premier ministre a lancé ce fameux virage devant mener à « un nouveau modèle économique ». De quoi s'agit-il, en fait ? Selon le président Abdelaziz Bouteflika, il s'agit de « dynamiser la croissance et l'investissement hors hydrocarbures, tout en préservant la cohésion sociale de notre nation, dans le cadre de la justice sociale et de l'Etat de droit ».

La formule est vague. Il faut chercher les détails chez M. Sellal. Celui-ci donne une première indication : l'ère du pétrole est révolue, dit-il. Hélas, cette formule n'est pas significative non plus. Elle figurait déjà dans un film réalisé par Mohamed Hilmi dans les années 1980.

Pressé de donner plus d'indications, M. Sellal a préféré les réserver à la tripartite, qui se réunit le 5 juin. C'est là que sera examiné le « nouveau modèle économique », dont M. Sellal consent toutefois à révéler quelques éléments. Selon lui, il faut « diversifier l'économie nationale ». Comment ? Que faut-il privilégier ? « Le développement du secteur du tourisme fait partie des priorités du gouvernement, au même titre que l'agriculture, l'industrie et les services », consent à dire M. Sellal. Ultime détail, il souligne que « l'Algérie connaît une conjoncture économique difficile du fait de la chute des prix de pétrole sur le marché international », avant de se reprendre pour affirmer que l'Algérie est « dans la bonne voie » et « maîtrise » la situation.

Platitudes

Faut-il poursuivre la quête, et chercher des éléments de ce que sera le « nouveau modèle économique » chez d'autres membres du gouvernement ? M. Abderrahmane Benkhalfa, ministre des Finances, apporte cette précision décisive : il faut « diversifier l'économie, améliorer l'investissement, tout en préservant le système social qui fait la fierté de l'Algérie ». M. Abdeslam Bouchouareb, ministre de l'Energie, est tout aussi catégorique : il déclare qu'il va proposer, lors de la prochaine tripartite, de « faciliter les investissements pour relancer la croissance et créer des emplois ».

Il faut visiblement chercher ailleurs que dans ce monde de platitudes pour donner un contenu à ce que sera le nouveau modèle économique. En creusant d'abord dans les orientations déjà amorcées par le gouvernement, ensuite en donnant un sens économique aux plus récentes décisions, comme le limogeage du gouverneur de la Banque d'Algérie.

Le premier volet est déjà assez fourni. Il y a la dépréciation du dinar, les mesures administratives destinées à réduire les importations, le recours systématique aux réserves de change et au Fonds de régulation des recettes pour combler les déficits financiers. Ce sont des mesures classiques, primaires, prises sans aucun accompagnement politique destiné à en amortir l'impact ou à les faire assumer par les partis et la société.

Planche à billets

Quant au limogeage de M. Laksaci, il montre à quelle extrémité le gouvernement est prêt à aller. Le désormais ex-gouverneur n'avait pas l'âme d'un résistant. Il était tellement docile qu'il a accompagné toutes les politiques économiques mises en œuvre depuis quinze ans. Mais il avait tort sur un point: il existait encore. Il lui arrivait de rappeler, de manière discrète, mais à intervalles réguliers, certaines limites qui lui semblaient difficiles à envisager. Juste pour cela, il a payé.

Aujourd'hui, l'exécutif est disposé à aller plus loin. En jargon financier, il veut opter pour « des avances de la Banque centrale au Trésor ». En langage simple, cela veut dire recourir à la planche à billets. Mais la loi astreint cet exercice à des règles strictes.

M. Laksaci voulait éviter d'en arriver là. Il a demandé au gouvernement d'anticiper, et de prendre des mesures d'austérité qui éviteraient d'aller à cette extrémité. L'exécutif ne voulait pas, et ne pouvait pas le suivre : il n'a pas la force politique et managériale pour le faire.

Le résultat était inévitable. L'histoire devait se terminer par le départ de M. Laksaci, et son remplacement par un banquier apte à appliquer la nouvelle politique économique. Ce qui fera entrer M. Sellal au panthéon de la non gouvernance.

Annexe 62 :

Article 23 : L'Iran exclut un accord aujourd'hui à la réunion de l'Opep: L'heure est au pessimisme. Paru le 28/09/2016

«Les principaux acteurs énergétiques se doivent d'aboutir à un accord sur les niveaux de production pour conforter durablement les cours.»

C'est l'un des propos affirmé, hier, par le Premier ministre dans son discours d'ouverture de la 15ème session du Forum international sur l'énergie au Centre International des Conférences, 'Abdelatif Rahal', de Club des Pins. C'est surtout le vœu le plus cher des gouvernants algériens mais qui risque de rester pieux en raison des positions des responsables des pays membres de l'OPEP, les plus en vue qui demeurent, pratiquement, figées depuis près de trois ans, soit depuis

la chute vertigineuse des cours du baril de pétrole. Le ministre iranien du Pétrole n'a pas mâché ses mots, hier, pour déclarer à la presse que son pays reste sur sa position de principe d'augmenter «sur le court terme » sa production pour la faire passer de 3,6 à 4,1 millions de barils par jour, ce qui constituera 13% du marché mondial. Et que ce n'est pas la demi-journée de demain consacrée à la tenue, ici, à Alger, de la réunion informelle de l'OPEP qui lui fera changer d'avis.

Au passage, il n'oubliera pas de souligner que cette réunion est «informelle» et que d'ici, le 30 novembre prochain, date de la tenue de la réunion de l'OPEP, à Vienne, Dieu reconnaîtra les siens (Ndlr). Les ministres saoudien, irakien et koweïtien feront la même précision et attendent eux, aussi, novembre. Les sessions de travail et tables rondes programmées durant cette 15ème session de l'IEF permettront certes, de fructifier le dialogue et la concertation, tant précieux à l'Algérie en premier et à une communauté de producteurs et de consommateurs, dont les intérêts se confrontent souvent sous le poids et pressions d'agendas géostratégiques qui sont élaborés bien loin des feux des forums et des réunions notamment, quand ces derniers sont marqués par le sceau de l'informel. Au-delà de ces faits «avérés», les problèmes posés par les uns et les autres membres de l'OPEP sont de réels obstacles à toute entente entre eux-mêmes s'ils font de la nécessité de stabiliser le marché pétrolier leur véritable leitmotiv. Les nombreuses et intenses tractations menées par les responsables algériens de l'Energie et des Affaires étrangères l'ont bien affirmé, mais le problème comme noté par le ministre de l'Energie, réside dans « la technique, la formule et le calendrier qui doivent permettre et fixer cette stabilisation.»

Probable recentrage des problématiques

Les choses ne sont pas simples. « La situation est très complexe et le mécanisme de l'OPEP l'est davantage, » avait affirmé Bouterfa. Bien sûr, qu'« il n'y aura pas d'échec à Alger » ne serait-ce que parce que ses invités de «marque » auront discuté ensemble, autour d'une même table, même si certains d'entre eux couvent de profondes divergences de vues. Il est certain, donc sûr, que les (mêmes) choses seront (re)dites encore une fois clairement et peut-être d'une manière plus précise. L'Iran et l'Arabie Saoudite tenteront de recentrer les débats autour de ce qui les oppose et qui éloigne en évidence une réponse claire à la question de tous «comment stabiliser le marché.» Si le ministre iranien du pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, a affirmé juste, quelques heures, avant d'arriver à Alger et hier au CIC de Club des pins, que son pays veut revenir à son seuil de production d'avant les sanctions internationales qui lui ont été appliquées, pendant 40 ans, sur décision des Etats-Unis, le ministre saoudien, lui, rappelle que son pays est prêt à baisser sa production de 500 000 barils par jour. Réduire la production est une solution que l'Algérie a adopté, depuis longtemps, parce qu'elle pense que c'est la formule idoine pour absorber la surabondance de l'offre sur le marché mondial du pétrole.

Il faut avouer qu'elle a procédé à une baisse de 100.000 barils de sa production pour la maintenir à 1,1 million par jour pour surtout des raisons de manque de moyens financiers qui lui facilitent l'exploration et l'exploitation de son potentiel en hydrocarbures. Mais que peut peser le 1 million de barils l'Algérie devant les 10 millions et plus que l'Arabie Saoudite injectent quotidiennement, dans le marché. C'est cette différence de quantités de l'un et de l'autre pays, au sein de l'OPEP qui force les bras de fer, celui entre Ryadh et Téhéran étant le plus dur.

«L'inadéquation» qui irrite Téhéran

L'Iran estime, selon ses gouvernants que la raison n'admet pas que l'Arabie Saoudite qui, de ses plus de 10 millions ne diminue que 500 000 barils/jour alors que lui veut rajouter un million pour n'atteindre qu'un peu plus de 4 millions de barils jour pour rattraper le temps perdu sous le joug des sanctions internationales. Cette inadéquation est mise en exergue à chaque fois que des pays comme l'Algérie ou la Russie veulent rapprocher les deux antagonistes. L'on dit que l'Iran a même dénoncé «le piège » dans lequel certains membres de l'OPEP voulaient le faire tomber, notamment après la rencontre restreinte de Genève, des dernières semaines, où il lui a été demandé de « faire un effort » en allégeant sa production pour permettre à la Libye et l'Irak de renforcer leurs capacités sur le marché parce qu'ils ont de graves crises à gérer. L'Iran se demande pourquoi c'est lui qui devrait faire cet effort et pas l'Arabie Saoudite qu'il a toujours accusée de faire le jeu des Américains et Israéliens et d'être même à l'origine de la dégringolade du prix du pétrole, depuis trois ans parce qu'il lui a été demandé de provoquer des crises aux économies « émergentes » pour préserver des raisons d'intérêts géostratégiques. Le ministre russe de l'Energie a, quant à lui, dit, hier à Alger, que c'est le marché qui déterminera la manière avec laquelle il doit être rééquilibré et que pour l'heure, il n'y a pas d'agenda précis à ce sujet. Moscou se dit disposé à «écouter et discuter avec l'OPEP.» Alexandre Novak annoncera, au passage que la grande commission mixte algéro-russe se réunira en décembre prochain. Toutes les déclarations d'hier ont versé vers la réunion de l'après-midi d'aujourd'hui. C'est dire qu'informelle ou pas, la réunion de l'OPEP a mis entre parenthèses celle de l'IEF.

Sellal reçoit le ministre iranien du Pétrole

En tout état de cause, si l'on doit évaluer l'impact de l'optimisme de Bouterfa, sur les premières heures de la rencontre d'Alger, on aura vu qu'un consensus est effectivement construit, autour de la nécessité de la stabilité du marché. Les ministres des pays membres de l'OPEP ne sont pas cependant, disposés à transformer, du moins jusqu'à hier soir, la réunion d'Alger en réunion extraordinaire comme Bouterfa l'avait souhaité. Elle aura en évidence, comme il l'a voulu aussi, des déterminants pour un éventuel accord en novembre prochain, à Vienne.

Ceci étant dit, l'Algérie continuera d'être plus optimiste que jamais et compte sur les bilatérales prévues durant ces quelques heures pour tenter de rapprocher les vues. Elle a déjà fait valoir sa diplomatie à travers les périples de

Lamamra. La chaleureuse accolade avec le président iranien, Hassan Rohani, pourrait être un gage « d'amitié et de fraternité » qui pourrait permettre aux deux parties de se comprendre pour être comprises. Après son ouverture de l'IEF15, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu, hier, en premier, le ministre iranien du Pétrole, Bijane Zengana...

L'esprit algérien de la médiation nourrit la forte ambition de convaincre de la nécessité d'un accord pour «sauver les Nations». Novembre n'est pas loin mais d'ici-là, Alger aura peut-être franchi des pas intéressants, dans ce sens même, si la conjoncture ne distribue pas de bons points sans une contrepartie «géostratégique» d'envergure. L'Algérie l'a d'ailleurs, bien compris, particulièrement, depuis que «les printemps arabes» ont été enclenchés et que ses territoires ont été encerclés depuis, par les pires conflits qu'elle n'a jamais vécus depuis son indépendance.

Annexe 63 :

Article 24 : Sellal: L'absence de «consensus» aura de graves répercussions. Paru le 28/09/2016

Sellal prédit de graves perturbations en cas d'échec des pourparlers entre les pays producteurs de pétrole.

Le ton est donné par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. L'absence de « consensus » pour redresser la barre des prix du pétrole sur le marché international aura de graves répercussions sur les pays producteurs mais aussi sur les pays industrialisés.

S'exprimant à l'ouverture de la réunion du forum international de l'énergie qui se déroule au nouveau Centre international des conférences (CIC) à Sidi Fredj sur la côte ouest d'Alger, le Premier ministre dira devant près de 600 participants venus de 54 pays qu'il faudrait absolument refuser le « fatalisme et la résignation ».

Il soulignera que l'Algérie milite pour la formation d'un prix «juste et raisonnable» permettant les investissements dans la chaîne énergétique, la rémunération des producteurs, la sécurisation de l'approvisionnement des consommateurs et la stabilité des marchés, ajoutant que les principaux acteurs énergétiques se doivent d'aboutir à un accord sur les niveaux de production pour conforter durablement les cours.

«Votre forum est un message d'espoir et contribuera certainement à cet élan de confiance car il s'agit d'une rencontre d'intérêt susceptible d'apporter de la visibilité et de la stabilité aux marchés, de relancer la croissance de l'économie mondiale », a encore déclaré le Premier ministre qui semblait s'adresser à l'Arabie Saoudite et l'Iran qui continuent de se regarder en chiens de faïence et qui constituent vraisemblablement le seul obstacle à tout accord de gel de la production pour provoquer un raffermissement des prix du pétrole.

«Les principaux acteurs énergétiques se doivent d'aboutir à un accord sur les niveaux de production pour conforter durablement les cours », a tenu à faire savoir le Premier ministre qui avertit clairement que faute d'un accord, les marchés connaîtraient des perturbations si graves qu'elles mettraient en péril à terme, la viabilité de l'industrie pétrolière et entraîneraient l'économie mondiale dans un long cycle de récession.

De leur côté, les deux ministres représentant l'Arabie Saoudite et l'Iran qui ont assisté à la réunion d'Alger n'ont montré pour leur part aucun signe de flexibilité quant à une quelconque intention de geler leur production pour redonner des couleurs au marché.

Dans une déclaration à la presse en marge du 15e forum d'Alger, le ministre Iranien du Pétrole, Bijar Namdar Zanganeh, acculé par les journalistes, soulignera clairement que son pays œuvre pour le recouvrement de sa production de pétrole qui était de 4 millions de barils, avant les sanctions infligées par la communauté internationale.

Le ministre a été encore plus clair en affirmant que son pays ne peut pas s'engager maintenant en donnant cependant rendez-vous le mois de novembre prochain à l'occasion de la réunion des pays membres de l'OPEP à Vienne en Autriche.

«L'Iran préférerait que la réunion de mercredi se limite à des concertations entre les pays membres de l'Opep sur la production de l'organisation et que la décision finale soit adoptée lors de la rencontre de Vienne en novembre prochain», conclut M. Zanganeh.

Même son de cloche du côté de l'Arabie Saoudite. Son ministre de l'Energie Khalid Al-Falih, entouré de nombre de journalistes, presque harcelé par la presse, soutient également que « l'heure n'est pas à la prise de décision ». Le ministre de l'Energie saoudien soutient qu'il était venu écouter tout le monde, y compris les représentants des pays consommateurs et a écarté sans ambages l'éventualité d'un accord ici à Alger pour réduire ou geler la production sur le marché.

Annexe 64 :

Article 25 : L'austérité. Paru le 11/12/2016

Aucune crise n'est invincible si le cœur est épargné. Il suffit de supprimer l'idiotie et les fausses croyances économiques, d'accroître l'écoute et de sacraliser l'égalité.

La crise n'est pas le produit de nos tenanciers, elle survient comme une désharmonie pour bouleverser les partitions les plus performantes. Elle craint toutefois l'Etat fort, juste, serein et tranchant. Le seul profit d'une crise c'est l'effet de surprise. Elle vous prend lorsque vous pensez être en pleine croissance. La prévention évite la fatalité et la programmation suspend l'aléatoire.

Le soleil ne brille pas pour tous

Malgré l'énergie lumineuse que la nature lui octroie pour rayonner sur l'univers, il ne semble pas briller cependant pour tous. Les zones d'ombres sont nombreuses et fortement peuplées. Le soleil n'étant heureusement pas un projecteur que l'on régente envers son choix, demeure quand bien même ce régime actif dans un système figé. Système solaire bien entendu.

Ce sont ces innombrables opportunités toutes servies pour les uns et impossibles pour le reste qui dans un tel pays approfondissent les fossés et démolissent tous les ponts. Un vaurien peut être une fortune, une grande raison sociale ou un répertoire de contacts bien solidifié. Un autre, qui valait quelques choses, par aptitude, mesure ou décence est vite déprécié et coincé aux étages inférieurs d'une classe qui ne fait que respirer. Il contemple broyé, la bêtise vêtir les signes de la vertu. C'est cette forfaiture commise dans le discours et la pratique quotidiens qui vient chaque matin conforter aux autres que le monde n'appartient pas à ceux qui se lèvent tôt beaucoup plus qu'il se crée, pour eux justement dans les plus vives ténèbres. On l'imagine la nuit, on le fait subir le jour.

Le monde, ce beau pays ne tend à faire partager sa beauté que pour ceux qui n'en voient qu'un canal et un seul. Le leur. Pourtant quand le soleil se lève à l'est, il est n'est pas censé répandre ses premiers rayons outre la géographie qu'il arrose en premier. C'est au fur et à mesure de l'effilement du temps que par principe astral naissent le jour et la nuit. Mais quand on arrive à garder pour soi le soleil et ne le braquer que sur une cible et ses alentours, le cosmos ira un jour s'approfondir dans une longue nuit. Le sort et la météo ne peuvent être dans une certaine approche une œuvre purement céleste. La prévention évite la fatalité et la programmation suspend l'aléatoire. C'est dire que la justice dans ce bas monde n'est pas une dictée venue d'ailleurs. Elle en est néanmoins le concept, l'embryon, la genèse. Ce sont la loi, l'intérêt et la force qui définissent ses profiteurs et ses exclus.

Essayer de tout ramener vers son ego, défaire le talent d'autrui ou le prendre pour une audace face à son démerite a été toujours une réaction de survie. Et partant une simple négation de son semblable. Ce sont ces gens qui pourtant ne nous émerveillent plus mais continuent à nous habiter et s'investir dans nos identités tout en confisquant nos parts de chance et de bien-être qui nous horripilent. D'autres plus reculés, qui ne sont plus de ce monde exercent encore et à posteriori la magie qui nous a tant bercés ou le sacrifice qui les a tant animés. Fidel n'est plus là, Boumediene aussi. Alors que dire de Benboulaïd, Amirouche, Lotfi et beaucoup bien d'autres ?

L'illusion des uns et le sacrifice des autres sont partis au gré des mauvaises et fatales connivences. Le viol commis contre le rêve collectif n'est plus une légende à faire coudre nos blessures toujours fraîches. Il n'est qu'une absence à l'appel de vérité. Voilà que viennent des apocryphes, des indus occupants prendre en charge la trajectoire de tout le mouvement astral pour couper court le circuit fusionnel qui lie l'entité à son destin. Abusant de la crédulité des nullards et la résignation des consciences, ils abusent à vouloir prendre le soleil pour un lot de terrain et Dieu pour un simple citoyen. Ils ont été confectionnés totalement par le papier fiduciaire des banques nationales.

La convoitise, la leur, celle de ces gens-là est comme une pathologie infectieuse. Elle se propage d'un Forum à l'hectare à bâtir. De la banque à l'immunité. Prenez-le ce soleil et laissez-nous son histoire. C'est d'Elle que nous nous illuminerons.

L'argent est là, il suffit de le cueillir

Le pays dit avoir besoin de fonds. L'impôt tel que pratiqué, assis et collecté n'est pas prêt pour annihiler le déficit qui s'accroît. Au moment où l'argent est là où tout le monde croit facile de le prendre, l'on cherche dans la tête d'un chauve l'infime cheveu croyant y régénérer toute une nouvelle chevelure. Ce ne sont pas les gisements fiscaux qui font défaut. Ils sont tous là, à portée des fiscalistes. Il suffirait de bien regarder pour capter la source. L'égalité fiscale a été de tout temps décriée. L'on parle de ponction sur les salaires mais pas sur les rentes. Un salaire est un mérite face à un travail accompli. Une rente est un multiple grotesque d'un salaire obtenu sans nulle contrepartie. Une justice fiscale n'est pas forcément une égalité devant l'impôt, ni un traitement indifférent dans la coercition participative. Elle ne peut, par conséquent être le paradis pour certains et l'enfer pour les autres. M. Ouyahia, au temps où il était premier ministre semblait dire, face à la crise financière d'alors « qu'à défaut de partager une ressource, ou qu'en la partageant, que l'on partage également le dénuement social ». Indigence et pauvreté. Les ponctions salariales s'identifiaient déjà au dit partage. Les salaires sont d'une misère que le partage n'en vaut guère la guerre.

Alors les 10% que l'on tend à pomper volontairement des soldes ministérielles restent largement dérisoires même au plan de la symbolique. Il serait plus judicieux de laisser tranquilles les fonctionnaires, les retraités et les bourses estudiantines et aller puiser là où les fonds publics se perdent à volonté. L'argent est là, dans les billets du transport international et les voyages répétitifs que ne peuvent effectuer les couches sociales démunies. Il est là dans la TVA des restaurants chics de la côte ouest et ses grands palaces que ne peuvent fréquenter les smicards. Il est là aussi dans la taxe d'habitation des logements promotionnels haut standing que ne peuvent acquérir les souscripteurs du social. L'argent est à rechercher dans l'arrêt de subvenir aux besoins artificiels de quelques entités façadières.

Adieu le Senat... pour une APN à 48x3

Il y a lieu donc de commencer à jeter le regard vers la liquidation des institutions budgétivores. Tels le Senat et certains hauts conseils. Si le Senat est une exigence constitutionnelle, il n'est pas une exclusivité dans l'expression démocratique notamment au stade où sont menées les choses. Le parlement suffirait à remplir ce rôle fondamental. Deux députés par wilaya, nonobstant le ratio démographique adoucirait les dépenses en toutes espèces de monnaie. Que l'on rapporte le mode de fonctionnement du tiers présidentiel dans ce parlement, ce qui fera 3x48. Calculez le gain à réaliser, la réjouissance du peuple à de telles modifications de la constitution. Soumettez cette suppression à

referendum ; un score brejnévien sera assuré en toute vérité et transparence. Le peuple se dit souffrir de ses représentants. D'anonymes unités, inconnus dans leurs contrées « la représentativité » en a fait de prestigieux personnages payés au prorata tant des absences répétées que des entremises de coulisses. La tâche du moins de présider ou coprésider les commissions se limite à faire le procès verbal de lecture et en donne significations aux membres. Ça ne parle point des antagonismes qui chipotent leur cité au moment où, candidats ils flamboyaient dans la reproduction du constat catastrophique qu'ils promettaient de régler une fois élus. Certes tout est renversé, même leur structure ménagère ou leur embarras mental. Préférant le brouhaha d'Alger au mutisme de leur localité, le menu de la pêche à leurs tajines oubliés. Les délices de « la représentativité populaire » se dégustent en rigolant de la niaiserie populaire. Réduire à outrance les dépenses de fonctionnement en faisant disparaître l'inutilité organique de certains macrocosmes ramènerait une grande quiétude dans la projection d'avenir. On ne perd rien, à approfondir le regard sur la probabilité de passer outre de tout ce qui consomme sans produire, de tout qui gangrène sans guérir, de tout ce qui entrave sans faire espérer.

Vous en avez assez pris, faites-en le rendu de monnaie !

Le pays a aidé plusieurs personnes physiques ou morales à monter des affaires. Les fortunes qui se sont amassées par le concours actif ou passif des pouvoirs publics peuvent allégrement permettre un souffle d'aisance financière au bled. Les avantages fiscaux étaient une belle occasion pour quelques aventuriers intrépides dans les savanes vierges d'un monde qui vient juste de se créer. L'ouverture économique. Ils ont été et pour longtemps la faveur d'une libéralisation inconstante. Ils sont par contre devenus un fiasco pour le pays et une malchance budgétaire pour la collectivité. L'assistanat fiscal affaiblit l'effort et majore les risques de fraude. Il tue à petits taux l'initiative et renforce le compter sur les dégrèvements. L'idée majoritaire d'un premier investissement venait parfois au hasard. Par nif, jalousie ou défi. Rarement par souci d'utilité économique. Maintenant, si. L'Etat devrait davantage chercher et exiger au nom de la collectivité, des preuves matérielles et tangibles de la bonne foi de l'investisseur, avant d'accorder le moindre avantage fiscal qui pénaliserait sans doute la cagnotte commune. Les banques et autres « encourageurs » s'occuperont du reste. C'est ça l'esprit d'entreprise ! la prise de connaissance du risque !

Car dans le passé aucune activité ne semblait obéir à la réunion impérieuse de conditions professionnelles et techniques. Quiconque qui tendait, encouragé par des finances du moins équivoques, à monter une usine où il est demandé une haute technologie, ne rougissait point devant les encouragements et les concessions mis à sa disposition par une actualité économique pressée de consommer l'économie de marché.

«L'économie de marché, ça ne se décrète pas, c'est comme la démocratie ça se fait » Dans ces années-là, qui pouvait prétendre connaître l'économie de marché ? Ne sommes-nous pas, tous des produits de l'école socialiste ou socialisante ? Avions-nous, administration, personnel politique ou ensemble commercial, que nous sommes, la moindre culture de cette économie ? Nous connaissions uniquement le marché couvert, le souk hebdomadaire et les sociétés nationales. Voilà que nos entreprises privées sont à l'aise, arborent les marques les plus prisées, jouissent d'un bon plan de charge. Qu'elles mettent un peu la main dans la poche et fassent ici et là des œuvres de salubrité financière. Rendez-la monnaie à celle qui vous a fait, érigé et modelé. L'Algérie. Grand, omnipotent et colossal qu'était l'Etat algérien, il ne peut se faire secourir par ceux-là même qu'il a rendu autant riches mais il doit se faire rembourser autrement.

L'effort national

Il n'y a pas de crise quand les coudes se serrent, quand les cœurs s'embrassent. La solidarité ne doit pas se cantonner aux portes d'une aumône ou d'une charité. Faudrait-il, étant face à une situation d'impasse, revoir tout l'arsenal juridique traitant la matière ? Est-il opportun que la mentalité nationale à la lumière ténébreuse de nos expériences altérées dans le domaine de l'ouverture du marché prenne conscience du danger qui la guette à partir des mutations encore profondes qui s'opèrent à chaque instant au plan international ? Combien d'unités de production ainsi montées, parmi le peu qui ont vu le jour pourraient se rendre plus viables et allonger leur espérance de vie économique dans un environnement cruel et menaçant ?

L'Etat aussi fort et puissant qu'il s'en défend et s'en définit d'être n'a pas à tendre la main. Il doit tendre le filet et brandir haut la loi. Ce sont les prérogatives de puissance publiques qui doivent en cas de péril en caisse être fermement mobilisées. Ce sont ces mesures sévères et intrépides qui vaincraient la somnolence et contraindraient l'indécision et l'insouciance. Elles doivent s'exécuter au service d'un pays qui a donné et tant donné à tous. Algérie, Etat et nation demeurera un grand pays malgré la modicité d'esprit qui garnit les étages de la pensée économique nationale. Aimez-le ce beau pays !

2. Les nouveaux médias

a. Algérie Focus

Annexe 65 :

1^{er} article : Décryptage. Projet de loi de Finance pour 2017/ C'est parti pour l'austérité budgétaire Paru le 02/10/2016

Les informations ont commencé à filtrer depuis quelques semaines sur le contenu de la loi de finance 2017. L'attention du grand public reste focalisée sur les augmentations de tarifs et de taxes.

Elle seront en effet nombreuses (carburants, tabacs, produits de luxe, produits électroménagers...) à partir du 1er janvier prochain. Mais le passage devant l'APN est encore nécessaire pour préciser le niveau exact de ces nouvelles taxes. L'un des aspects les plus importants de la nouvelle loi de finance est cependant ailleurs. Il concerne la stratégie financière de l'Etat algérien pour la période 2016-2019 qui a commencé à être dévoilée. Cette stratégie porte un nom : Austérité budgétaire.

C'est une vraie nouveauté. La loi de finances 2017 ne nous parlera pas seulement des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'année à venir mais également de la stratégie financière adoptée par l'Etat algérien dans le but d'éliminer progressivement le déficit colossal de nos finances publiques qui représentera cette année encore plus de 16 % du PIB. On commence donc enfin à connaître le contenu de cette « trajectoire budgétaire » sur 3 ans évoquée depuis plusieurs mois à propos du « nouveau modèle économique algérien ».

Eliminer le déficit en 3 à 5 ans

Les autorités financières algériennes évoquent une période de 3 à 5 ans au cours de laquelle sera réalisée « graduellement la maîtrise des dépenses et leur adaptation à nos ressources financières ». Une démarche d'autant plus nécessaire que le financement des déficits du budget de l'Etat a été essentiellement réalisé au cours des dernières années par le recours aux réserves financières accumulées pendant plus de 10 ans dans le Fonds de Régulation des Recettes, le fameux FRR, et que ce dernier est en voie d'épuisement, même si, contrairement à ce qu'on peut lire ici et là, il devrait continuer encore à jouer ce rôle en 2017.

C'est ainsi que dès l'année prochaine, si on en juge par **les projections contenues dans l'avant projet de loi de finance pour 2107**, le déficit du budget de l'Etat, qui atteindra un pic historique proche de 15 à 16 % du PIB en 2016, devrait être réduit de moitié et représenter moins de 8% du PIB. Pour l'année prochaine, le déficit budgétaire de l'Etat a été chiffré précisément à 1248 milliards de dinars, soit l'équivalent de près de 12 milliards de dollars, sur la base d'un taux de change de 110 dinars pour un dollar. La réduction du déficit devrait se poursuivre en 2018 et 2019 avec un objectif chiffré de 400 milliards de dinars de déficit en 2019 soit à peine 2% du PIB.

Une Progression rapide des recettes dans les prochaines années

La réalisation de ces objectifs devrait être facilitée par la croissance rapide des recettes de l'Etat au cours des prochaines années. Le gouvernement compte en effet sur une hausse sensible des recettes dès l'année prochaine. Elles passent à 5 635 milliards de dinars en 2017 contre 4925 milliards en 2016. Ce qui représente une variation de 14,4% sur un an. Une progression qui devrait se poursuivre plus modérément avec des recettes globales de 5 798 milliards de dinars en 2018, avant d'augmenter de nouveau fortement à 6424 milliards en 2019.

Un baril entre 50 et 60 dollars d'ici 2019

Dans le détail, les recettes budgétaires provenant de la fiscalité pétrolière devraient être de 2359 milliards de dinars en 2018, avant d'atteindre 2643 milliards de dinars en 2019. Des chiffres qui confirment la cible, relativement conservatrice, d'une augmentation par pallier de 50 à 60 dollars retenue par les autorités financières algériennes pour le prix du baril au cours des 3 prochaines années. Pour sa part, la fiscalité ordinaire serait de 3438 milliards en 2018 et connaîtrait une nouvelle hausse en 2019, à 3780 milliards de dinars.

Une forte réduction des dépenses en 2017

l'autre volet de la stratégie financière de l'Etat au cours des prochaines années concerne l'évolution des dépenses

Dans ce domaine le gouvernement semble décidé à faire un effort substantiel. En 2017, il annonce d'abord une réduction de 13,8% des dépenses par rapport à 2016. Au total, elles passent de 7983 milliards en 2016 à 6 883 milliards pour l'année prochaine.

Dans le détail, même le budget de fonctionnement, dont les dépenses sont pourtant réputées « incompressibles », est en recul. Les dépenses au titre du budget de fonctionnement se chiffrent ainsi à 4591 milliards de dinars, selon l'APLF 2017, contre un niveau de 4807 milliards en 2016 en diminution de près de 5 %. Mais ce sont surtout les dépenses d'équipement qui font les frais de l'austérité budgétaire avec un budget d'équipement qui est en très net repli, à 2291 milliards de dinars au lieu de 3176 milliards programmés pour l'année en cours soit une diminution de près de 30 %.

.....Et un gel des dépenses en 2018 et 2019

Outre cet effort particulièrement sensible de réduction des dépenses en 2017, il est intéressant de noter que le gouvernement mise sur un gel des dépenses pour les deux années suivantes. C'est ainsi que le niveau du budget de fonctionnement restera fixé à 4 500 milliards de dinars pour 2018 et 2019.

De son côté, le budget d'équipement devrait, lui aussi, rester stable à 2 300 milliards de dinars pour ces deux années. Au total, les dépenses de l'Etat pour 2018 et 2019 devraient donc s'élever à 6 800 milliards de dinars. Un niveau très proche de celui atteint en 2017.

Des règles budgétaires plus vertueuses

Cette démarche de « consolidation budgétaire » dans le jargon de finances publiques et qui passe à la fois par un accroissement sensible des recettes fiscales et la diminution des dépenses de l'Etat au cours des prochaines années est « encadrée » par un certain nombre de principes et d'objectifs en rupture avec les pratiques des dernières années et qui sont également intéressants à relever.

Le premier d'entre eux est désormais représenté par la prépondérance des recettes ordinaires de l'Etat. Depuis des décennies, c'était devenu un poncif de tous les commentaires sur l'économie algérienne : La fiscalité pétrolière représentait « plus de 60 % des recettes du budget de l'Etat algérien ». Ce n'est déjà plus vrai depuis l'année dernière et ce sera de moins en moins vrai au cours des prochaines années. A telle enseigne que, dès 2017, c'est la fiscalité ordinaire qui représentera 60 % des recettes de l'Etat et que cette proportion devrait passer à près des 2/3 en 2019.

Un autre objectif, également considéré comme très vertueux et recommandé par beaucoup d'économistes au cours des dernières années est associé au premier dans les projections du gouvernement pour les prochaines années. Il concerne la couverture totale des dépenses courantes de l'Etat par la fiscalité non pétrolière. C'est dire que la fiscalité pétrolière devrait à l'avenir servir uniquement à financer les dépenses d'équipement de l'Etat. Un objectif qui sera cependant encore loin d'être réalisé en 2019.

Annexe 66 :

2^e article : Augmentations de taxes et baisse des budgets/ L'austérité, le tout nouveau modèle économique de l'Algérie Paru le 13/10/2016

Annoncé à grandes pompes il y a quelques mois, le « nouveau modèle économique » n'a jamais été réellement expliqué. Les explications, données à cette époque par Abdelmalek Sellal n'ont jamais convaincu les observateurs.

Le journal Liberté a publié, jeudi, des extraits de ce qu'il présente comme le projet gouvernemental portant sur le « nouveau modèle économique ». Et à première vue, il ne s'agit ni plus ni moins que [d'une politique d'austérité érigée en stratégie économique](#). Ainsi, le gouvernement veut s'attaquer de manière graduelle aux subventions qu'il pratique sur les produits de large consommation.

“Pour compléter ce processus de maîtrise et de rationalisation de certaines dépenses courantes, lit-on dans le document, des réflexions sont menées pour rompre graduellement avec les procédés actuels de subventions généralisées pour parvenir à la mise en œuvre d'une politique de ciblage des populations à faibles revenus permettant une meilleure équité dans l'allocation des ressources de l'État aux franges de population les plus nécessiteuses et une réduction de la dépense publique à un niveau soutenable.”

Le deuxième axe de cette « politique » est le gel des recrutements dans la majeure partie des secteurs de la Fonction publique. Le gouvernement veut [donc stabiliser les dépenses de fonctionnements à leurs niveaux actuels](#). “Les orientations de cadrage pour la période 2016-2019 préconisent notamment : pour le budget de fonctionnement, de maîtriser l'évolution de la masse salariale à l'exception de la prise en charge de l'avancement statutaire du personnel et de contenir les recrutements dans les limites nécessaires au bon fonctionnement du service public.”, indique le document. Ce qui signifie qu'il n'y aura pas de recrutements possibles en dehors des secteurs de la santé, de l'Education et des services de sécurité.

Sur le plan infrastructurel, le document du gouvernement confirme le gel des projets d'investissements. Ne seront achevés, apparemment, que les projets lancés déjà.

Le document du gouvernement détaille également le contenu du FRR (Fond de régulation des recettes). Celui-ci alimentera encore à hauteur de 10 milliards de dollars le déficit budgétaire de l'exercice 2017. Il ne restera dans le fond que 4 milliards de dollars en 2018 et il disparaîtra définitivement en 2019, révèle le quotidien. Quand aux réserves de change, elles seront de 113 milliards de dollars en 2019, prévoit le gouvernement

Annexe 67 :

3^e article : Loi de Finances 2018/ Encore plus d'austérité Paru le 24/05/2017

La Loi de finances 2018 risque d'être encore plus restrictive que celle de l'année en cours. Selon le mémorandum du ministère des Finances aux autres administrations et départements ministériels, il est clairement demandé de réduire leurs prétentions budgétaires pour l'année prochaine.

Selon le contenu de cette circulaire, dont des extraits ont été révélés par le journal *El Khabar*, le ministère des Finances précise que les baisses concernent notamment les mobiliers de bureau, le parc automobile et tout ce que est relatif aux services et réceptions. Cela sans parler des [budgets de fonctionnement et d'équipement](#) qui doivent encore baisser pour la seconde année consécutive.

Lors de la Loi de finances 2017, le budget d'équipement a baissé de plus de 12 milliards de dollars. Ce qui a impacté les investissements de l'Etat.

Des observateurs craignent également des hausses de certains produits et prestations. Le gouvernement prévoit, aussi, d'abandonner les subventions données aux produits de base.

Annexe 68 :

4^e article : Crise économique/ Des dizaines d'entreprises de bâtiment et de travaux publics au bord de la faillite Paru le 26/04/2017

Même s'ils ne le crient pas sur tous les toits, des dizaines de gérants d'entreprises de [bâtiment et de travaux publics](#) vivent dans le désarroi. Faute d'avoir été payées par l'Etat après la réalisation de différents projets, ces

sociétés se trouvent dans une situation de cessation de paiement. Leurs salariés ne sont pas payés ou sont carrément licenciés.

C'est le cas de ces dizaines d'entrepreneurs qui campent depuis quelques jours devant le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'espoir de récupérer leur argent. Selon des sources médiatiques locales, le rang des entrepreneurs désabusés ne cesse de grossir. Et aucune issue ne semble se dessiner à l'horizon. Après un premier mouvement de protestation, organisé le mois de janvier dernier, la situation de ces entreprises semblait être en voie de règlement. Mais en vain!

A Boumerdès, des dizaines de petits entrepreneurs, venus de plusieurs régions du pays, se sont rassemblés devant le siège de la wilaya pour réclamer leur argent. Des témoins évoquent des situations sociales délicates pour des dizaines d'employés qui risquent de se retrouver, du jour au lendemain, sans emploi.

Plus inquiétant, cette crise commence même à toucher des entrepreneurs qui participent à la construction de projets de logements sociaux au profit de l'Etat. Une information que le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, s'est empressé de démentir. Mais les retards pris au niveau de certains chantiers en disent long sur les difficultés que vivent ces sociétés.

Annexe 69 :

5^e article : Crise économique/ Sellal tente de mobiliser son gouvernement Paru le 15/05/2016

Pour tenter de trouver une parade à la [crise économique qui met en danger le pays](#), Abdelmalek Sellal a réuni, samedi, un conseil interministériel pour tenter de trouver des solutions. Plusieurs ministres, dont celui des Finances, de l'industrie, de l'Education et du Budget ont pris part à cette rencontre.

Le gouvernement ne communiqué pas depuis 2008. Mais selon certaines sources, ce sont les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), concernant la situation financière du pays durant les premiers mois de l'année en cours, qui ont sonné la mobilisation générale.

Selon l'ONS en effet, le [déficit du Trésor](#) a atteint près de 1 404 milliards de dinars à fin février 2016, contre près de 413 milliards de dinars à fin février 2015, soit une hausse de près de 240%. Plus, les dépenses budgétaires ont augmenté en passant à près de 2 040 milliards de dinars sur les deux premiers mois 2016, contre 1 222,6 milliards de dinars sur la même période de 2015, soit une hausse de 66,85%. Les dépenses de fonctionnement ont crû à 1 256,5 milliards de dinars contre 937,64 milliards de dinars (+34%).

Cette réunion a également été consacrée à l'étude de la nouvelle «orientation économique» que voulait amorcer le gouvernement après le lancement de l'emprunt obligataire public le mois d'avril dernier. Or, ce projet, destiné à ramasser un maximum de fonds pour soutenir l'économie, n'a pas encore donné de résultats palpables.

b. TSA (Tout Sur l'Algérie)

Annexe 70 :

1^{er} article : Ouyahia impose une cure d'austérité aux entreprises et établissements publics. Paru le 07/11/2017

Tous les établissements et entreprises publics sont tenus de se conformer aux mesures de rationalisation des dépenses. C'est ce que contient une instruction, datant du 29 octobre, dont TSA détient une copie et qui a été adressée à tous les départements ministériels par le premier ministre Ahmed Ouyahia.

L'instruction cible particulièrement les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et les établissements publics à gestion spécifique (EPGS).

« En règle générale, toutes les institutions et tous les établissements publics non autonomes et financés partiellement ou intégralement sur le budget d'État, et soumis aux règles comptables et financières et exempts, compte tenu de leur statut juridique, du champ d'application des règles de la comptabilité publique (contrôleurs financiers et trésoriers) » sont concernés, est-il précisé dans le document.

« Il a été observé que ces établissements n'ont pas intégré dans leur gestion les instruments permettant de réaliser des résultats en prenant en compte les contraintes financières actuelles et les efforts pour limiter leur train de vie à l'image des administrations et les établissements publics à caractère administratif », est-il écrit.

Les ministres sont instruits pour prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'imposer plus de rigueur dans la gestion des dotations financières accordées aux institutions et établissements publics et dans l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs notamment au régime comptable et financier. Il est ainsi demandé de procéder au gel de toute révision des structures organisationnelles (organigramme) qui implique l'engagement de nouvelles dépenses comme la création d'annexes ou d'agences.

Gel des recrutements

Il est également exigé des établissements publics le gel des recrutements en procédant à un redéploiement des personnels et l'arrêt d'accorder certains avantages en s'alignant sur ceux des administrations publiques en application de la réglementation en vigueur.

Cela concerne les frais de restauration et d'hébergement, les logements de fonction pour les cadres gestionnaires, les frais de mission et les billets d'avion. Les voyages en avion doivent se faire en classe économique pour les employés et en classe Affaires pour les chefs d'entreprises.

Les établissements publics sont tenus, par ailleurs, de diversifier leurs ressources et de reverser au trésor public 50% du produit des fonds investis réalisés sur le compte des ressources de l'État. Ils sont également obligés de reverser au trésor public les dotations financières non utilisées (projets non réalisés).

Le Premier ministre demande au ministère des Finances de créer un cadre contractuel avec les institutions sous sa tutelle consistant en l'élaboration d'un cahier de charges « précisant des objectifs clairs et pertinents destinés à des opérations pouvant être évaluées ou soumises aux mesures quantitatives ».

Améliorer le système de contrôle

Ahmed Ouyahia exige aussi des établissements publics d'améliorer le système de contrôle interne en précisant les postes financiers qui doivent être soumis à l'approbation du contrôleur financier dans des délais indiqués par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

« Cela permettra d'introduire davantage de transparence dans la gestion financière de ces établissements », est-il indiqué. Selon la même instruction, les ministres des Finances et du Commerce seront chargés de supprimer, à la faveur de la prochaine Loi de finances, l'article 17 de la loi 04/08 du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

Cet article stipule que « les établissements à caractère industriel et commercial ne sont pas soumis aux publicités légales prévues par les dispositions de la présente loi ».

Les publicités légales se font au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC). « Cette modification permettra de mieux suivre et de mieux évaluer les EPIC », est-il expliqué. À noter enfin que les établissements publics à caractère administratif (EPA) ne sont pas concernés par l'instruction d'Ouyahia.

Annexe 71 :

2^e article : Les curiosités des dépenses de l'État prévues en 2018, année de crise et d'austérité Paru le 22/02/2018

Les répartitions des crédits ouverts au titre du budget du fonctionnement de l'État pour l'année 2018 ont été publiées, ce jeudi 22 février, au dernier Journal officiel. Plus de 4500 milliards de dinars sont ainsi répartis à travers les différents ministères du gouvernement et institutions de la République.

Une idée détaillée des dépenses

Les décrets présidentiels et exécutifs publiés au Journal officiel permettent d'avoir une idée détaillée des dépenses prévues de l'État, où l'on peut constater plusieurs curiosités dans un budget établi dans un contexte de crise économique majeure en Algérie suite à l'effondrement des recettes tirées des hydrocarbures.

Il est ainsi possible de constater que le Centre culturel algérien à Paris dispose d'une subvention de 140 millions de dinars dans le cadre du budget de fonctionnement du ministère des Affaires étrangères. Ce dernier dispose également d'une enveloppe de subvention allouée à l'Institut diplomatique et des relations internationales (Idri), de l'ordre de 50 millions de dinars, soit un total de 190 millions.

Les services à l'étranger du ministère des Affaires étrangères disposent de leur côté d'une enveloppe de 1,6 milliard de dinars pour les loyers, de 365 millions pour l'entretien des immeubles et de 350 millions pour le parc automobile. 250 millions de dinars sont également alloués pour des « dépenses imprévues », tandis que 244 millions de dinars sont alloués pour des « dépenses diverses » dans l'action diplomatique, sans plus de précisions. En parallèle, seuls 100 millions de dinars sont alloués aux frais d'assistance aux ressortissants nationaux à l'étranger.

Plus de 400 millions de dinars pour le Club des Pins

Le budget du Premier ministre contient également quelques curiosités en période de crise. La plus notable concerne la contribution à la résidence d'État du Sahel, également connue sous le nom de Club des Pins. Une contribution de l'ordre 400 millions de dinars. Le Premier ministre dispose aussi d'une enveloppe pour les « frais de gestion des services communs de la résidence d'État du Club des Pins » qui s'établit à 3,3 millions de dinars.

En outre, 200 millions de dinars sont alloués au Premier ministre au titre de frais de dépenses relatives à la communication institutionnelle. De même que le Premier ministre dispose de 14 millions de dinars à dépenser dans le cadre du « fonctionnement de la commission de bonne gouvernance ».

Le ministère de la Communication n'est pas en reste, puisque la majeure partie de son budget est alloué aux subventions accordées aux médias publics. 6,76 milliards de dinars sont ainsi à disposition au titre de contribution pour l'Entreprise nationale de télévision (ENTV), tandis que l'agence de presse officielle APS se voit attribuer 680 millions de dinars de subventions.

Une contribution au titre de la « location de répéteurs pour diffusion de programmes de télévision par les satellites, abonnements et droits de diffusion » est également à la disposition du ministère de la Communication, à hauteur de 1.7 milliard de dinars. De même que 380 millions de dinars de contribution au centre international de presse sont alloués.

Le ministère de l'Énergie quant à lui dispose de plusieurs enveloppes de dépenses notables. 3 milliards de dinars sont ainsi alloués au titre de « contribution aux centres de recherche », ainsi que 195 millions de dinars comme contribution à l'établissement de la nouvelle ville de Hassi Messaoud.

745 millions de dinars de compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité pour trois wilayas des Hauts Plateaux font également partie du budget du ministère de l'Énergie. Plus remarquable encore sont les 44 milliards de dinars alloués comme compensation au titre du prix de l'eau en provenance des unités de dessalement.

Le budget des moudjahidine absent

Avec 225 milliards de dinars en 2018, le ministère des Moudjahidine a vu son budget être réduit de 20 milliards par rapport à l'année d'avant. Plusieurs subventions demeurent toutefois. Ainsi, le musée national du moudjahid dispose d'une subvention établie à 100 millions de dinars, tandis que les musées régionaux du moudjahid disposent d'une enveloppe de 392 millions de dinars.

30 millions de dinars sont de plus alloués aux « journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale », et un million de dinars est prévue dans le cadre de dépenses relatives à la confection de médailles. 6 millions de dinars sont également prévus au titre de contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre. La contribution liée aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale s'élève quant à elle à 121 millions de dinars. Une ligne de dépenses de 100 millions de dinars a également été ouverte dans le cadre de la préparation et de l'organisation du 65e anniversaire de la guerre de libération nationale, prévu pour 2019.

Le ministère des Affaires religieuses se voit attribuer dans son budget une subvention au Centre culturel islamique d'Alger, à hauteur de 323,5 millions de dinars. 206 millions de dinars ont également été alloués au titre d'« action internationale », tandis que 400 millions de dinars de « frais d'encadrement de l'activité culturelle et culturelle en faveur de l'émigration » ont été prévus dans les dépenses du ministère.

Le ministère de la Culture dispose de son côté de 8,9 milliards de dinars de subventions de fonctionnement. Les exemples de subventions incluent 127 millions pour le Palais de la Culture Moufid Zakaria, 2 milliards pour les maisons de la culture, 2,5 milliards pour les bibliothèques principales de lecture publique, 938 millions pour les musées publics nationaux ou encore 534 millions de dinars de subvention pour l'école supérieure des beaux-arts.

L'État a alloué également 2,86 milliards de dinars pour diverses contributions. Parmi celles-ci, l'on peut citer les contributions aux activités théâtrales (864 millions de dinars), à l'office national de l'information et de la culture (425 millions), à l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (90 millions) ou encore à l'Opéra d'Alger (170 millions de dinars).

Dans le budget du ministère de la Jeunesse et des Sports, 40 millions de dinars sont alloués aux festivités commémoratives des fêtes nationales, tandis qu'ont été prévus 2 milliards de dinars de frais liés à la préparation et à l'organisation des troisième jeux africains de la jeunesse en Algérie en 2018.

150 milliards de dinars pour les céréales, plus de 2 milliards pour Air Algérie

Le ministère de l'Agriculture n'est pas en reste dans les subventions, puisque 150 milliards de dinars sont alloués au titre de contribution à l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), et 32,4 milliards sont destinés à l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL).

Le ministère du Commerce subventionne quant à lui de manière notable à hauteur de 5,25 milliards de dinars le fonds de compensation des frais de transport. Un milliard de dinars sont également prévus au titre de contribution à la stabilisation des prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire ordinaire raffinée.

Le ministère des Transports subventionne pour sa part de manière notable les deux compagnies aériennes Air Algérie et Tassili Airlines, avec des contributions respectives établies à 2,1 milliards et 500 millions de dinars.

Enfin, le ministère des Ressources en eau subventionne quant à lui l'agence nationale des ressources hydrauliques à hauteur de 630 millions de dinars, l'Algérienne des eaux (ADE) à hauteur d'un milliard de dinars, l'Office national d'irrigation et du drainage à hauteur de 355 millions de dinars, et l'Office national d'assainissement (ONA) à hauteur de 880 millions de dinars.

Annexe 72 :

3^e article : Austérité, amnistie fiscale, migrants, salaires... Les principales prises de position d'Ouyahia paru le 16/08/2017

[Ahmed Ouyahia](#) est [de retour au Palais du gouvernement](#), cinq ans après avoir cédé sa place à Abdelmalek Sellal. Durant ces cinq dernières années, l'homme a pris position sur plusieurs dossiers économiques et sociaux. Il a particulièrement développé sa vision de l'économie et de la société en avril dernier lors de la campagne des législatives.

Hausse des salaires : il était contre

Ahmed Ouyahia a critiqué, le 26 avril dernier, lors de la campagne électorale aux législatives, [les augmentations de salaires des fonctionnaires](#). « Il y avait des demandes d'augmentation de salaires. Moi je disais que les salaires augmentent avec l'augmentation de la production », a-t-il déclaré, en référence aux hausses décidées en 2011 et 2012 après le Printemps arabe.

Privatisations et amnistie fiscale

Durant la campagne électorale, le Secrétaire général du RND s'est prononcé en faveur d'une amnistie fiscale. Il a également plaidé pour la privatisation des petites entreprises publiques.

« *Le pays doit revenir aux grands projets et favoriser les exportations. Les petites entreprises publiques doivent être privatisées. Nous ne voulons pas être de nouveau endettés. Nous voulons rester souverains et maîtres de nos décisions* ».

« Les hôtels, les moulins, on leur trouvera des acheteurs nationaux, il vaut mieux les vendre tant qu'ils sont en bon état, pour ne pas revivre ce que nous avons vécu durant les années 1990 » a-t-il déclaré en juin dernier lors d'une conférence de presse.

Supprimer les subventions généralisées

À plusieurs reprises, Ahmed Ouyahia a critiqué le système actuel de subventions généralisées. « *Notre système de subvention est trop généreux. Il profite à tout le monde. Il ne profite pas aux nécessiteux. L'aide de l'État doit aller à ceux qui la méritent, alors qu'aujourd'hui tout le monde peut acheter un sachet de lait à 25 dinars* », expliquait-il il y a moins d'un an, en septembre 2016.

Selon lui, les subventions alimentent la contrebande et font perdre à l'Algérie plus de deux milliards de dollars par an. Lors de la campagne électorale, Ahmed Ouyahia a proposé de supprimer le couffin du Ramadan et de le remplacer par un chèque postal d'une valeur de 10.000 dinars à distribuer sur les démunis. « *De cette manière, nous pouvons éviter le détournement* », a-t-il dit.

Endettement extérieur et austérité

Ahmed Ouyahia est hostile au recours à l'endettement extérieur. À plusieurs reprises, il a appelé à « *ne pas céder aux appels aux solutions de facilités dont le recours à l'endettement extérieur* ».

La suite logique du raisonnement signifie par conséquent qu'Ouyahia suggère d'adopter une politique d'ajustement structurel, basée sur la réduction des dépenses publiques et les subventions afin de ne pas se retrouver contraint à terme de recourir à l'endettement extérieur.

« *Il est préférable d'adopter une politique d'austérité que de s'endetter auprès d'institutions financières internationales* », a-t-il souligné en avril dernier lors d'un meeting à Sétif.

Relations avec le FLN, parti majoritaire à l'APN

La dernière campagne électorale a été marquée par de [vifs échanges](#) entre Ahmed Ouyahia et Djamel Ould Abbes. Le chef du RND n'a pas hésité à accuser le FLN d'utiliser l'argent sale. « *Nos listes sont propres, ne sont pas souillées par l'argent sale ni le fruit de la chikara. Le RND soutient le Président de la République depuis 18 ans. C'est un parti novembriste, né dans une période difficile de l'Histoire du pays (...) Aujourd'hui, nous proposons un programme pour contribuer à la gestion du pays* », a notamment déclaré Ouyahia lors d'un meeting à Tipaza.

Gaz de schiste

Ouyahia est favorable à l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Il l'a répété à plusieurs reprises ces derniers mois. « *Le recul du prix du baril va durer* », a-t-il affirmé à plusieurs reprises. À propos de la chute des prix du pétrole, il a prévenu : « *La crise va durer plusieurs années. Les Algériens doivent se mobiliser pour s'en sortir* ».

Peine de mort

Ahmed Ouyahia s'est dit favorable à l'application de la peine de mort contre les trafiquants de drogue et les kidnappeurs d'enfants.

Migrants subsahariens

Ahmed Ouyahia s'est illustré par une déclaration polémique sur les migrants subsahariens. « *Ces étrangers en séjour irrégulier sont source de crime, de drogue et de plusieurs autres fléaux* », a affirmé le directeur de cabinet de la présidence de la République, le 9 juillet.

Annexe 73 :

4^e article : PLF2019 : l'opposition critique sévèrement le gouvernement Politique Paru le 11/11/2018

Le projet de loi de finance 2019 a été présenté à l'APN, ce dimanche 11 novembre, par le ministre des Finances Abderrahmane Raouya. À l'exception du FFS qui a boycotté la plénière pour protester contre la destitution de l'ancien président de l'APN Saïd Bouhadja, les autres partis de l'opposition ont pris part aux débats, qui vont dérouler durant deux jours seulement.

Le PLF 2019 « s'inscrit dans la continuité des efforts consentis par l'État dans le but d'alléger les effets négatifs de la diminution des ressources financières sur l'économie nationale, et ce dans un contexte marqué par des tensions sur l'équilibre financier interne et externe du pays, en raison de la baisse des cours du pétrole », a soutenu Raouya. Cette introduction a été suivie d'un bilan chiffré des prévisions du gouvernement pour la période 2019-2021.

Durant cette période, le déficit de la balance des paiements devrait passer de 17.2 milliards USD en 2019, à 14.2 milliards USD en 2020, puis 14 milliards de dollars en 2021, selon la même source.

« Ce recul conduira à une contraction des réserves de change à 62 milliards USD en 2019, puis 47,8 milliards USD en 2020 et 33.8 milliards USD en 2021 », a précisé le ministre.

A moyen terme, la croissance économique augmentera à 3,4% en 2020 et 3,2% en 2021 avec une moyenne de croissance hors hydrocarbure de 3,1% en 2020-2021.

Le projet de loi prévoit également une hausse du volume des exportations des hydrocarbures de 4,2% en 2020 avec des recettes estimées à 34,5 milliards dollars et de 2% en 2021 avec 35,2 milliards USD de recettes.

M. Raouya a évoqué aussi le recul de l'importation des marchandises à 44 milliards de dollars en 2019, 42,9 milliards de dollars en 2020, et 41,8 milliards de dollars en 2021.

Le ministre a souligné le ralentissement du déficit de la balance commerciale pour passer «de 10,4 milliards de dollars en 2019 à 8,2 milliards de dollars en 2020 et 6,4 milliards de dollars en 2021».

«Ce recul va impacter les réserves de changes qui passeront de 62 milliards USD en 2019 à 33,8 milliards USD en 2021», a-t-il souligné.

L'ombre de Bouhadja

Même si aucune décision n'a été prise par leurs partis respectifs, plusieurs députés de l'opposition ont choisi de ne pas intervenir. La séance du matin a été d'ailleurs marquée par les interventions de la majorité parlementaire FLN, RND qui a exprimé un soutien, sans ambages, au président de la République.

C'est le cas d'Abdelhamid Si Affif, député FLN qui, après avoir félicité le nouveau président de l'APN Moad Bouchareb, a mis en avant «la décision du président de soutenir les couches sociales les plus défavorables à travers le maintien à un niveau élevé des transferts sociaux», sans omettre de rappeler «la relance des projets gelés».

Mustapha Nassi, du même parti, a fait remarquer que «les résultats positifs» de l'économie nationale étaient dus aux «orientations données au gouvernement» par le président de la République.

Les députés du RND ont défendu leur chef Ahmed Ouyahia, le Premier ministre.

Guidji Mohamed, a raillé «les voix pessimistes et alarmistes qui s'étaient élevées contre l'application de la planche à billets prétextant le risque inflationniste».

«Contrairement aux prévisions de ces parties, l'économie nationale se porte mieux. Une bonne santé confirmée par le PLF 2019», a-t-il dit.

Par ailleurs, Nadia Chouitem du PT s'est montré très critique envers le gouvernement. «Pour certains secteurs, notamment la santé, nous assistons carrément au retour au moyen âge et ce à cause de l'austérité», a-t-elle dénoncé.

Pour la députée du parti de Louisa Hanoune, le gouvernement a instauré «un climat favorable à la violence». «C'est votre politique qui constitue la vraie menace à la stabilité du pays», a-t-elle accusé.

Le député islamiste Hassan Laribi a, de sa part, tiré à boulet rouge contre le Ouyahia qu'il a accusé notamment «de mener, d'une manière anarchique, une politique pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures», et «de vouloir endosser aux peuples les échecs du gouvernement».

Pire, Laribi a reproché à Ouyahia de mentir aux Algériens sur la situation économique du pays et l'a accusé d'avoir mené «dans le passé, une campagne contre les cadres de l'État».

Fatima Said du MSP, a rappelé que «depuis le début de la crise économique en 2014, le gouvernement a promulgué 5 projets de loi de finances, sans pour autant prévoir des réformes structurelles».

«Les gouvernements successifs ont opté pour la facilité et les solutions conjoncturelles», a-t-elle déploré.

Les débats vont se poursuivre demain lundi. Le projet de loi de finances sera soumis à l'adoption des députés le 15 novembre.

Annexe 74 :

5^e article : Le pétrole à plus de 80 dollars : vers le retour à la frénésie dépensière ? Paru le 26/09/2018

Au moment où le prix du baril de pétrole franchissait pour la première fois depuis près de quatre ans [la barre symbolique des 80 dollars](#), le PDG de Sonatrach [exprimait des inquiétudes](#), au lieu du satisfecit auquel on pouvait logiquement s'attendre.

Abdelmoumène Ould Kadour pense d'abord à la trésorerie de la compagnie qu'il dirige, expliquant que des prix trop élevés vont inexorablement faire baisser la demande, donc les revenus des producteurs, mais il semble aussi se soucier de la future politique économique du pays à la lumière de la nouvelle embellie financière qui s'annonce, à en croire ses propos rapportés par le quotidien El Khabar.

«Quand le baril est à 140 dollars, on gaspille beaucoup, et on cherche à éteindre le feu quand il redescend à 40 dollars».

Certes, l'orientation économique de l'État n'est pas du ressort d'un dirigeant d'une entreprise économique, fut-elle le premier contribuable du pays, mais la sortie du patron de Sonatrach a le mérite de rappeler une amère vérité : l'État algérien ne sait compter ses sous que sous la contrainte des conjonctures économiques difficiles. La hausse des prix du brut peuvent donc bien présager d'un abandon définitif du cap de la rigueur budgétaire et d'un retour à la frénésie dépensière des années 2008-2014.

On n'en est pas encore là, mais la question mérite au moins d'être posée : que feront les autorités algériennes dans les années à venir maintenant que le baril, aidé par l'entente des membres de l'Opep et la perspective de l'entrée en vigueur des sanctions américaines contre l'Iran, semble bien parti pour franchir de nouveau le seuil psychologique des 100 dollars et retrouver, du moins se rapprocher, des niveaux records atteints il y a quelques années ?

Sur le court terme, du moins pour ce qui reste de l'exercice en cours et la première moitié de l'année prochaine, il ne faudra pas s'attendre à de grands chamboulements, pour au moins deux raisons. D'abord, les prix du brut ne sont pas encore suffisamment élevés pour couvrir l'énorme déficit attendu, les spécialistes estimant qu'il faut un baril à 90,

voire à 100 dollars sur toute l'année pour rétablir les équilibres internes et externes. Du reste, la loi de finances, le seul cadre légal dans lequel se définit la politique budgétaire de l'Etat, est déjà presque finalisée pour l'exercice à venir. Il faudra donc attendre une éventuelle loi de finances complémentaire pour 2019 pour avoir un début de réponse. Néanmoins, on sait maintenant d'expérience que les politiques budgétaires publiques sont presque exclusivement déterminées par le comportement du marché pétrolier. La rigueur budgétaire ne dure que le temps de la disette, pour laisser place à une politique sociale généreuse dès que l'argent se remet à couler à flots, de surcroît lorsque l'embellie s'accompagne d'un front social bouillonnant et coïncide avec une échéance électorale cruciale.

Jusque-là, les leçons des différentes crises économiques qui ont frappé le pays n'ont pas toujours été retenues. La dernière en date, celle qui a débuté en 2014 et qui a amené le gouvernement, faute d'alternative viable, à recourir à la planche à billets, n'a pas débouché sur une prise de conscience salvatrice, comme l'a montré l'avant-projet de Loi de finances pour 2019. Rédigé dans une conjoncture marquée par une remontée progressive des prix du brut, le texte, sans consacrer un retour franc aux largesses de l'Etat-providence, n'est pas non plus un exemple de rigueur budgétaire, ne prévoyant aucune nouvelle taxe et maintenant l'intégralité des subventions publiques, même les plus controversées, comme celles de l'énergie. Surtout, il prévoit une très forte hausse du budget de fonctionnement, ce qui trahit une volonté de faire retrouver à l'Etat son train de vie coûteux de ces dernières années.

Ce jeu de yoyo entre austérité suffocante et largesses sans fin semble parti pour rythmer la vie nationale pour longtemps encore, car les autorités n'ont pas fait qu'ignorer les leçons des années de disette. Elles ont surtout omis de mettre à profit la période de grande opulence pour engager des réformes structurelles à même de permettre ne serait-ce qu'un début de diversification de l'économie.

c. Algérie Part

Annexe 75 :

1^{er} article : L'austérité c'est pour les autres ! Le ministre contrôle-il les comptes de l'ENNA. Paru le 09/03/2018
Alors que les Entreprises publiques sont sommées de faire un effort sur les dépenses publiques à cause de la crise financière que traverse l'Algérie, les cadres de l'Entreprise Nationale de la Navigation Aérienne (ENNA), dans l'indifférence ou la complicité des autorités et des syndicats, défient l'Algérie et se distinguent par des abus inacceptables.

Ainsi, Algeriepart a appris que Mr Safir Youcef, DG de l'ENNA par le biais de Mr Boutaleb Tahar, Directeur de la Logistique de l'ENNA, aurait procédé le 07 juillet 2016 au renouvellement total du mobilier de la villa, appartenant à l'ENNA, qu'il occupe avec sa famille.

L'acquisition de ce nouveau mobilier opéré avec l'étrange silence du syndicat ou du Directeur des Finances ou même du commissaire aux comptes, appelle des questions qui nécessitent réponses.

"Il suffirait de se pencher sur la convention collective et voir comment s'est décidé la distribution de primes et indemnités financière sur mesure", nous confie un interlocuteur interne.

Si tel est le cas, une enquête s'impose par l'inspection de travail du Ministère du Travail ou du Ministère des Transport et des Travaux Publiques.

La Direction de l'ENNA respecte-t-elle la politique d'austérité prônée par le Premier Ministre ?

L'ancien Directeur de l'ENNA, apprend-t-on, avait déjà défrayé la chronique dans le passé sans être inquiété. Ce qui qui laisserait supposer qu'au sein de cet entreprise publique il y a une certaine tolérance vis-à-vis des dépenses injustifiées.

Car comment expliquer que l'ENNA prenne en charge en pension complète toute la famille de l'ex Directeur, pour un montant de 816.000 Dinars durant un mois d'été au complexe de la Corne d'Or ?

D'après nos sources, l'actuel DG de l'ENNA Mr Safir Youcef, utilise également les moyens et les biens de l'ENNA. Nous avons appris que ce dernier aurait fait réparer la voiture personnelle de son épouse par l'ENNA alors qu'elle n'y est pas employée...

Notre source nous a fait parvenir cette photo prise le 25 juillet 2016, au niveau du garage de la Direction Technique de l'ENNA au 03 Rue, Kaddour Rahim à Hussein Dey, dépendant du Directeur Technique Zadi Omar.

On y distingue un véhicule de marque Clio blanche immatriculée : XX289.195.35 en réparation par les mécaniciens et tôliers de l'ENNA et qui appartiendrait selon les déclarations de la même source à l'épouse même de Mr Safir...

Bien évidemment, nous avons effacé les deux premiers chiffres du matricule pour des raisons de sécurité, mais en laissant la possibilité aux éventuels enquêteurs de confirmer, ou pas, la véracité du document photographique.

A-t-on vu un règlement personnel de la part du DG de l'ENNA pour tous les matériaux et main-d'œuvre utilisés lors de cette réparation ? Personne n'a pris au sérieux notre question...

Cela laisserait entendre que Mr Youcef Safir profiterait pleinement des moyens humains, matériels et financiers de l'Entreprise pour ses affaires personnelles, alors que cela est strictement interdit par la loi.

Que se passe-t-il alors au sein de cette entreprise sous votre tutelle Monsieur le Ministre ?

Nos colonnes sont ouvertes pour tout droit de réponse.

Annexe 76 :

2^e article : Pour vivre dignement en Algérie, il faut au moins un salaire de 76 mille DA. Paru le 27/11/2018
En cette fin d'année 2018, vivre en Algérie coûte cher, très cher ! Et c'est une étude bien ficelée réalisée par la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA) qui vient de le démontrer. D'après cette étude, il faut un salaire d'environ 76 mille DA pour qu'une famille composée de 5 personnes puisse vivre dignement.

Cette évaluation prend en considération le coût de l'habillement, des soins de santé, de la scolarité, des transports et du logement ainsi que de la nutrition. Avec les prix actuels pratiqués sur le marché national, une famille algérienne a besoin donc de plus de 76 mille DA pour prendre en charge dignement ses besoins les plus élémentaires.

On est bien loin des 35 mille DA, à savoir le montant du salaire moyen en Algérie d'après les calculs de l'Office National des Statistiques (ONS). Quant au SMIG, le salaire minimum, de 18 mille DA, il ne convient tout simplement pas à la réalité algérienne ! Il ne permet à aucune famille algérienne de tenir une semaine face à l'actuelle cherté de la vie.

« Si l'on compare, le SMIG et le salaire moyen de 2012 par rapport à l'euro et qui étaient respectivement de 18 000 DA et 35 000 DA et qui n'ont pas connu depuis une augmentation, on notera que les valeurs réelles du salaire moyen ont diminué en 2018 de 11.782 DA et le SMIG de 6.059 DA par rapport à 2012 », constate encore à ce propos la CGATA dans son étude pour pointer du doigt l'impact de la dévaluation du dinar sur le portefeuille des Algériens. [Mais ces transferts sociaux sont plus que jamais menacés en raison de la baisse des recettes en devises de l'Etat.](#)

« A cela, il faudrait ajouter la politique d'austérité appliquée par le gouvernement. Cela explique les différentes augmentations des prix des produits dues aux dévaluations du dinar et donc la faiblesse de notre monnaie face au dollar et à l'euro », analyse la CGATA selon laquelle « cela a mené à l'érosion et l'anéantissement du pouvoir d'achat à un point jamais atteint ce qui a fait basculer des millions d'algériens, y compris les couches moyennes, dans la précarité ». Une précarité masquée enfin par le coût élevé des subventions sociales financées à coup de plusieurs milliards de dollars par les autorités algériennes.

Annexe 77 :

3^e article : Qu'est-ce qui ne va pas en Algérie ? Le diagnostic et les solutions par l'International Crisis Group. Paru le 20/11/2018

Depuis la chute du cours du pétrole en 2014, le modèle économique de l'Algérie, qui a émergé de la guerre civile des années 1990, paraît s'essouffler de plus en plus. Malgré de nombreuses promesses de réformes, le système politique reste paralysé, avec à sa tête un président vieillissant et malade qui semble prêt à entamer un nouveau mandat de cinq ans après les élections de 2019.

En quoi est-ce significatif ? La réforme de la politique économique de l'Algérie n'a que trop tardé. Mais l'incertitude autour d'une éventuelle succession présidentielle et la volonté d'une classe entrepreneuriale très dépendante de l'Etat de maintenir le statu quo entravent la capacité du gouvernement à prendre les mesures indispensables pour faire face aux défis de la prochaine décennie.

Comment agir ? Les premières étapes pourraient consister à améliorer la transparence des finances publiques, à mener un débat élargi sur les défis auxquels l'Algérie est confrontée et sur les moyens de les relever, et à mettre l'accent sur la jeunesse algérienne, qui représente la majeure partie de la population et dont l'avenir est en jeu, lors des discussions sur les réformes.

L'urgence !

La nécessité de diversifier l'économie algérienne pour diminuer sa dépendance aux hydrocarbures revêt un caractère d'urgence depuis que le cours du pétrole a commencé à chuter de façon spectaculaire, en 2014. Les nouvelles réalités financières ne permettent plus de maintenir le niveau élevé de dépenses publiques des dix dernières années, qui vide rapidement les caisses de l'Etat et augmente le déficit.

Malgré les promesses des gouvernements successifs de faire des réformes et de rééquilibrer les finances publiques, la paralysie politique a fait obstacle à toute mesure décisive. L'histoire récente du pays – marquée par la récession économique des années 1980 et l'instabilité politique qui s'ensuivit, puis la guerre civile des années 1990 – entrave les efforts du gouvernement pour trouver un consensus politique sur des réformes et les mettre en œuvre. Faute d'y parvenir, une nouvelle période d'instabilité risque de s'ouvrir. Pour sortir de cette impasse, le gouvernement devrait tenter d'être plus transparent et de mieux communiquer sur les difficultés économiques du pays, de consulter un éventail plus large d'acteurs socio-économiques et de mettre l'accent en particulier sur les jeunes.

Le pays se heurte à deux difficultés majeures. Certains groupes réunis autour d'intérêts particuliers et disposant d'une influence politique notable défendent le statu quo, dont bénéficie la sphère entrepreneuriale très dépendante de l'Etat. Par ailleurs, des considérations politiques limitent l'enthousiasme pour une approche plus agressive. Les troubles politiques et le bain de sang qui ont suivi les mesures d'austérité et les réformes politiques des années 1980 et 1990 continuent de hanter les esprits.

Le gouvernement se montre logiquement réticent à renoncer aux dépenses publiques généreuses qui ont aidé à rétablir la paix dans le pays à la suite de la « décennie noire » des années 1990 – au moins 200 000 Algériens sont morts dans les combats qui ont opposé l'Etat aux groupes islamistes. La question de la succession et de l'héritage d'Abdelaziz Bouteflika, président depuis 1999 et architecte de la réconciliation nationale, est un autre élément important.

Bouteflika semble déterminé à se présenter pour un cinquième mandat de cinq ans en avril prochain, en dépit d'une santé fragile et des voix qui s'élèvent pour lui demander de passer le relais à une nouvelle génération. Ce facteur contribue au sentiment général de paralysie. Malgré une augmentation des recettes en 2018 du fait d'un rétablissement (peut-être temporaire) du cours du pétrole, la crise économique pourrait frapper le pays dès 2019.

Elle pourrait se greffer aux tensions qui entourent l'élection présidentielle (que Bouteflika gagnerait haut la main si, comme prévu, il se représentait) et, au-delà, la transition politique à venir. Pour éviter la crise, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs séries de coupes budgétaires, dont les résultats ne seront pas immédiats, et a mené une politique monétaire expansionniste, qui alimente l'inflation et permet seulement au gouvernement de gagner du temps sans s'attaquer aux problèmes de fond. Bien que les responsables gouvernementaux aient tracé les contours d'un programme plus large de diversification industrielle et de réforme des subventions, entre a

Autres mesures, les experts nationaux et internationaux soulignent toujours l'absence de stratégie de réforme globale. Le changement menace trop d'intérêts politiques et commerciaux et cela gâche les chances d'anticiper une crise fiscale qui, si elle n'est pas maîtrisée assez tôt, nécessitera des politiques plus douloureuses et sources d'instabilité.

L'incertitude politique qui caractérise l'élaboration de la politique économique était manifeste au temps du Premier ministre Abdelmajid Tebboune, remercié en 2017 après avoir tenté d'opérer de profonds changements de politique économique. Son successeur, Ahmed Ouyahia, trois fois Premier ministre par le passé, est un pilier de la classe dirigeante ; à défaut de nouveauté, il apporte son expérience et sa capacité à naviguer dans les eaux troubles d'un gouvernement divisé.

Néanmoins, tous les gouvernements algériens finissent par être affectés par la paralysie croissante – dans le domaine de la politique économique comme ailleurs – d'un régime présidentiel fort, résultat de l'état de santé de Bouteflika et de l'incertitude sur la façon dont son éventuel successeur fera évoluer la relation entre le pouvoir politique, le secteur public et le secteur privé.

A terme, l'Algérie ne pourra pas se contenter d'apporter de petits ajustements techniques à sa politique économique. Elle devrait tenter de renégocier le contrat social implicite entre l'Etat et les citoyens, longtemps façonné par les avantages (et inconvénients) d'une économie fondée sur la rente pétrolière, à savoir que l'Etat pourvoyait aux besoins d'une population tenue de s'exécuter. Les failles de ce *modus vivendi* sont de plus en plus apparentes, en particulier lors des fréquentes manifestations socio-économiques qui agitent le du pays.

Néanmoins, depuis la fin des années 1980, les modes de contestation exprimant un désir de changement – manifestations de masse, appels à des réformes politiques et nombre d'autres formes d'activisme obligeant parfois l'Etat à faire des concessions – ont souvent généré une profonde instabilité et des conflits. Près de vingt ans après la fin de la guerre civile des années 1990, il est temps d'abandonner ce modèle de moins en moins viable, tout en reconnaissant ce qu'il a pu apporter en matière de paix et de stabilité.

Les Solutions ?

Pour lancer ce processus, le gouvernement devrait prendre des mesures simples pour établir une feuille de route de la réforme économique :

- Communiquer davantage avec le public et être plus transparent concernant l'état des finances publiques et les mesures qu'il compte prendre dans ce domaine. Le gouvernement devrait éviter d'introduire de nouvelles politiques sans consulter les institutions étatiques et sans les préparer. Il devrait également répondre aux préoccupations croissantes de la population en matière de corruption, par exemple en nommant une commission chargée d'examiner quelles réformes administratives et législatives seraient le mieux à même d'y couper court. Sur le long terme, ce serait un outil plus efficace que les procès, perçus comme très politisés et peu dissuasifs ;
- Inclure un éventail plus large d'acteurs de la société civile et du secteur privé dans ses consultations sur la politique économique, au-delà des associations d'entreprises et des syndicats qui sont actuellement ses principaux interlocuteurs ;
- Mettre l'accent en particulier sur les jeunes dans l'élaboration du programme de réforme, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou entrepreneurs. Cela pourrait passer, dans un premier temps, par une enquête sur les besoins des jeunes Algériens et par la création de mécanismes de consultation pour prendre en compte leur opinion.

Alger/Bruxelles, 19 novembre 2018

Source : International Crisis Group, une importante organisation internationale dont la mission est de prévenir et résoudre les conflits meurtriers grâce à une analyse de la situation sur le terrain et des recommandations indépendantes.

Annexe 78 :

4^e article : Décryptage. Comment l'Algérie a ruiné sa propre agriculture en hypothéquant sa sécurité alimentaire Paru le 20/08/2018

Ces lignes, comme bon nombre d'alertes émises par le passé, sont destinées à nous interpeller sur une crise alimentaire dans l'histoire des peuples du Maghreb sans précédent.

Oui, nous sommes déjà confrontés à un problème de survie, à la lumière d'un petit calcul d'épicier, une certaine lucidité dans la prospective nous met directement dans le giron de l'aide humanitaire internationale. Ce sont nos attachements au virtuel du quotidien qui nous font croire que le chaos est loin devant nous, mais en fait nous le vivons depuis un certain temps déjà.

Les révoltes, immolation, harraga..., sont autant d'innombrables alertes à la ruine du pays qui éclaboussent quotidiennement la bulle dans laquelle nous tentons de nous protéger, sans pour autant arriver à la faire éclater. Le vide de notre soumission et l'absence sociale, ont fini par les assimiler en faits divers et sans plus.

Nous pouvons considérer que nous avons adopté l'économie rentière comme mode de gestion depuis que le baril a dépassé les 20 \$ c'est-à-dire au milieu des années 70. Il est connu aussi qu'entre 1999 et aujourd'hui, 80% des recettes des hydrocarbures du pays depuis 1962 ont fini par nous piéger dans le système rentier. Mais nous savons que la production d'hydrocarbures est entrée dans un déclin naturel depuis 2008, et que toutes les gesticulations des hommes du pouvoir ne pourront pas la redresser de façon sensible.

Nous savons que ce déclin suit une courbe régressive en valeur et en volume qui va rencontrer celle de notre consommation engagée dans une croissance frénétique et incontrôlable.

En l'absence de tout dialogue autour d'une réflexion d'une Algérie Républicaine, la jonction des deux courbes est imminente. L'orientation de la nouvelle loi des finances est là pour le confirmer. De façon unanime les analystes crient au tsunami et à la glaciation pour qualifier l'inévitable misère qui s'abattra d'une façon effroyable sur le pays. Cependant sans tissus productifs, il apparaît clairement que la souveraineté et l'intégrité nationale sont plus que jamais menacées par la confrontation à la survie de la population.

Insidieusement le pouvoir s'est arrangé pour qu'il ne doive absolument plus rien au travail et au génie de la population, il a réduit l'économie du pays à un simple troc et toutes les compétences se retrouvent marginalisées avec une fuite de cerveaux hémorragique inégalée. Nous savons que notre consommation n'est pas le reflet du fruit de notre labeur, mais celle de la valeur des recettes de pétrole.

Au jour aujourd'hui, qui d'entre nous ne serait pas désarçonné par la naïve question ; que produit votre pays ? Comment en sommes-nous arrivés là ?

Jusqu'à la fin des années 60, l'Algérie était le premier exportateur des produits de la terre de la rive sud méditerranéenne (niveau qui aurait été atteint par le Maroc en 2000 !).

Depuis l'adoption de l'économie de rente, les importations alimentaires sont passées successivement de 1- 2-2,7- 8,9 milliards de \$ correspondant aux années 70-80-2003-2008, pour atteindre 9 milliards de \$ en 2011, en 2014, nous avons dépassé les 10 milliards de \$. Nous remarquons que dans l'évolution exponentielle des chiffres, prise dans la frénésie générale, la facture alimentaire s'est multipliée par trois en cinq ans en corrélation étroite avec les recettes de Sonatrach.

Juste pour les quatre premiers mois de l'année en cours (2014) les blés (tendre et dur) à eux seuls ont coûté près d'un milliard de \$ soit l'ensemble de la facture alimentaire de 1970. Les chiffres nous montrent aussi que depuis 1970 la facture alimentaire s'est multipliée par 10 alors que la population qui s'est multipliée par à peine 3 !!

Aujourd'hui, il faut remarquer que les céréales à elles seules représentent le double de la facture alimentaire de 1999 ! Par le biais de ces importations tout azimut, qui ont augmenté les six premiers mois de 2013 de 18% !? Nous n'achetons pas que des produits de premières nécessités représentés par sept produits qui englobent entre 78%-85% de la facture alimentaire, chasse gardée de quelques proches du pouvoir. Les importations touchent tous les domaines et même des produits largement disponibles dans le pays. Si dans ces cas, l'importation ne répond pas à un besoin, elle révèle par contre l'existence et la puissance d'un lobby du circuit de l'importation alimenté par la rente. Il a exercé sa mainmise sur les transferts de capitaux vers l'étranger. Il en a résulté l'édification de tout un dispositif machiavélique érigé en un véritable mécanisme d'extorsion des richesses du pays.

Aucun discours politique ne pourra affronter le langage acerbe de ces chiffres sans reconnaître (comme dans notre cas), les effets d'un cocktail, d'incompétence, de malhonnêteté..., en action.

La lecture des données nous montre à quel point nous nous sommes faits piégés dans le gouffre de la dépendance alimentaire, mais aussi la curieuse et inquiétante vitesse sans cesse croissante avec laquelle nous y sommes parvenus. Actuellement les produits agricoles représentent plus de 30% du total des importations du pays, avec un soutien financier irréfléchi et démesuré nous assurons à peine 50 % de nos besoins alimentaires.

En 1962, l'agriculture était le fer de lance de l'économie algérienne, c'est le secteur qui a été le plus pénalisé, il s'est complètement résorbé sans être remplacé. Réanimer le secteur agricole ne se présente pas comme une alternative, mais l'unique façon de retrouver sa souveraineté nationale. Dans une situation de conflits (la crise en Ukraine), l'arme alimentaire par des sanctions imposées aurait un effet dévastateur sur le pays, notre armée ne pourra le repousser.

Pour se remettre à apprendre à semer du blé il faut du temps et des efforts illimités. Le domaine agricole comme les autres domaines a subi une érosion du capital humain et une perte d'une bonne partie du savoir-faire. L'agriculture appartient à des systèmes biologiques régies par des lois et qui s'insère dans une continuité et non pas dans une rupture avec le passé, ce que tous les peuples ont compris, sauf nos technocrates.

La production nationale existante est totalement tributaire de l'importation, à commencer par la semence. Dans la même logique de développement, nous nous sommes limités au copier-coller, confondant distribution de rente et politique de développement.

Toutes intentions de réanimer ce secteur se font dans un semblant de développement, la corruption incontrôlée a fini par s'y incruster au point d'en assurer la dynamique ! Il est fréquent de voir les mêmes animaux, matériel, équipements, ... subventionnés facturés et surfacturés parfois 10 fois de suite !!

L'exemple de l'importation de races étrangères pour booster la production a laissé en liberté des animaux dans la nature sans aucun contrôle ne fait que menacer le patrimoine génétique de nos races locales adaptées aux conditions régionales fruits d'une sélection séculaire. Dans une infinité d'exemples tous aussi affligeants les uns que les autres, il serait utile de noter qu'il y a même eu des programmes pour de la production piscicole en zone désertique. Le Tilapia poisson des bords du Nil, importé Égypte, s'est vu projeté sur des territoires à hiver gélif sans tenir compte des conditions du milieu (sur les bords du Nil il ne gèle pas), sans être un spécialiste il est facile d'imaginer les résultats catastrophiques obtenus. Ainsi dans le pays du mouton on se met à faire du poisson en guise de développement.

Le cas du mouton est édifiant; fleuron de nos produits du terroir, il a été victime en 1973 de la troisième phase de la révolution agraire. En voulant augmenter la production les dirigeants avaient décidé d'introduire l'orge en tant qu'aliment énergétique (ce qui explique la présence d'un bout de graisse que l'on appelle côtelettes dans nos assiettes). La relation trophique animal- végétal (steppe) dans un équilibre naturel n'a pas été considérée.

Quelque temps plus tard un rapport de la Banque Mondiale faisait remarquer que les responsables subventionnaient la destruction de la steppe à coût de milliards de \$.

Résultat : nos parcours de 20 millions d'hectares ne peuvent nourrir qu'un million de têtes sur une vingtaine de millions. Le reste, quasiment la totalité, est à la charge de la rente pétrolière.

Il est utile de remarquer que ce rapport aurait pu extrapoler le cas de la steppe à l'Algérie toute entière.

De toute façon les échecs récurrents sont exprimés dans la facture alimentaire et par la menace lancinante qu'elle exerce. C'est le produit du travail acharné de technocrates qui bricolent du fond de leurs bureaux des projets à échelle réelle pour un pays dont ils n'ont qu'une vision approximative. Croyant fermement à l'application de projets importés clés en main comme si l'agriculture pouvait se pratiquer en dehors de la nature, c'est comme s'il n'y avait aucune différence entre In Salah et Blida.

A l'unanimité, les observateurs prévoient que la jonction des courbes d'exportation et de consommation va avoir lieu avant 2028, ce sera le point Zéro Exportation, ou la fin du sursis. Chaque jour les recettes pétrolières diminuent, grevées par les effets cumulés d'une consommation galopante (12.5% par an), un volume de production en chute (9% par an), auxquels vient s'ajouter une baisse (15% ces derniers mois) des prix.

Nous sommes le seul pays du Maghreb à ne pas avoir assuré sa sécurité alimentaire depuis son indépendance. Il est difficile d'admettre que toutes les décisions des politiques ont fait intensifier la menace sur la survie de la population par le financement de notre dépendance alimentaire. Même si nous faisons immédiatement un virage à 180°, nous n'aurons jamais le temps de repousser la catastrophe alimentaire d'ici 2028.

A moins d'exercer des mesures restrictives et une politique d'austérité draconienne par un puissant contrat social que seul un gouvernement légitime aura le courage d'appliquer. A défaut l'impasse politico économique dans laquelle nous sommes provoquera l'inévitablement choc d'une déflagration que l'on attend silencieusement les yeux fermés. D'ailleurs, c'est l'unique promesse fiable inscrite sous ce 5em mandat...

Annexe 79 :

5^e article : Décryptage. Si elle s'endette à l'étranger, l'Algérie ne sera pas capable de rembourser. Paru le 22/07/2018

En 2017, la croissance du PIB réel devrait descendre à 2,5 %, contre 3,3 % en 2016. Cette diminution est imputable à la baisse des investissements publics, résultant de la réduction des ressources de l'État intervenue malgré la stabilité de la croissance du secteur des hydrocarbures, où une reprise de la production est amorcée depuis 2015.

Les projections pour 2018 (3,5 %) et 2019 (3,8 %) annoncent un retour de la croissance à un niveau comparable à ceux d'avant 2017 grâce, entre autres, aux efforts d'assainissement des dépenses publiques, au rééquilibrage des comptes extérieurs, à la poursuite de la reprise du secteur des hydrocarbures, ainsi qu'à la relance des investissements publics. L'inflation devrait s'établir à 5,3 % en 2017, puis à 4,5 % et 4 %.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Même si son impact sur le secteur réel a été limité, la baisse des prix du pétrole affecte depuis 2014 les comptes public et extérieur, avec pour corollaires un épuisement de l'épargne budgétaire et une baisse du stock de devises (97 milliards de dollars EU à la fin 2017 contre 179 milliards en 2014). Ainsi, après un doublement du déficit budgétaire entre 2014 (7,1 % du PIB) et 2015 (15 %), celui-ci a baissé en 2016 (12,6 %) et 2017 (6,4 %), et la tendance devait se poursuivre en 2018 (3 %) jusqu'à une quasi-résorption en 2019 (-0,3 %). L'impact sur les comptes extérieurs a porté le déficit du compte courant de 4,3 % du PIB en 2014 à 16,4 % en 2016. Celui-ci devrait diminuer en 2017 (9,8 %), ainsi qu'en 2018 (5,6 %) et 2019 (1,4 %). Ces évolutions sont le résultat des efforts d'assainissement des dépenses publiques et de rééquilibrage des comptes extérieurs.

La chute des cours du brut a aggravé le déficit budgétaire et réduit les réserves de change de près de la moitié. En septembre, les autorités ont publié un audacieux plan d'action quinquennal visant à équilibrer le budget à l'horizon 2022. Il comprend des emprunts directs auprès de la banque centrale, en vue de compenser la baisse des revenus

pétroliers sans avoir recours aux marchés internationaux de la dette. Avec une dette intérieure d'environ 20 % du PIB, l'Algérie a encore de la marge pour des emprunts supplémentaires. Le FMI a également suggéré que les autorités se tournent vers la dette extérieure pour financer le déficit. Les autorités ont toutefois publiquement indiqué que si elles le faisaient, il leur faudrait emprunter environ 20 milliards de dollars par an et que dans quatre années, elles risquaient de ne pas être capables de rembourser. Elles ont également avancé que les mesures d'austérité et la dépréciation de la monnaie n'auraient qu'un impact limité sur le déficit du compte courant, qui devrait être partiellement contrebalancé par une demande intérieure plus forte.

Facteurs positifs

Un nouveau Plan d'action du Gouvernement (PAG) a été adopté en septembre 2017 dans un contexte financier difficile. Il comprend, notamment, trois mesures majeures : i) la poursuite de l'assainissement des finances de l'État entamée dans le cadre du Nouveau modèle de croissance économique (NMCE) 2016–2030 et de la Trajectoire budgétaire 2016–2019 retenus par les autorités en juillet 2016 ; ii) une interdiction de l'endettement extérieur ; et iii) l'adoption d'un Financement non conventionnel (FNC) faisant appel à la Banque centrale pour les besoins de financement du Trésor, notamment destinés à résorber le déficit. Le volet assainissement du PAG poursuivra le plan de rééquilibrage budgétaire et extérieur, prévu pour 2017–2019 dans le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) en vue d'atteindre un équilibre budgétaire et extérieur en 2020. Les projections indiquent une avancée dans cette direction, due en partie à la performance retrouvée dans le secteur des hydrocarbures et à la remontée des cours du pétrole depuis juin 2017.

Facteurs négatifs

En 2017, l'exercice de consolidation budgétaire a induit une réduction de 28 % des dépenses d'équipement et le gel de certains projets budgétés en 2014–2019. L'assèchement des liquidités des banques a restreint leur capacité d'intermédiation financière et, par conséquent, leur aptitude à financer des projets d'investissement publics et privés. Il en a résulté une baisse de la croissance du PIB réel hors hydrocarbures. De plus, la limitation des salaires, la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (2 %), la réduction des subventions, et la hausse des prix de l'énergie affecteront la consommation privée et publique. Au cours du deuxième semestre 2017, l'augmentation des cours du baril a permis de prendre des mesures correctives pour libérer les prêts bancaires et accroître de 4 milliards de dollars EU les dépenses d'investissement. Par ailleurs, s'il n'est pas géré avec parcimonie, le volet « planche à billets » du PAG pourrait porter l'inflation bien au-delà des 5,3 %, 4,5 % et 4 % projetés respectivement pour 2017, 2018 et 2019.

d. Algérie 360

Annexe 80 :

1^{er} article : International Crisis Group annonce que l'Algérie risquerait une crise économique dès 2019 Paru le 19/11/2018

Le centre d'analyses International Crisis Group (ICG) trouve qu'il est urgent que l'Algérie introduise des réformes dans le but de diversifier une économie dépendante aux hydrocarbures et éviter une crise économique dès 2019.

Dans un rapport nommé « *Surmonter la paralysie économique de l'Algérie* », l'ICG précise: *“les nouvelles réalités financières ne permettent plus de maintenir le niveau élevé de dépenses publiques des dix dernières années, qui vide rapidement les caisses de l'Etat”*, en ajoutant : *“Malgré les promesses des gouvernements successifs de faire des réformes et de rééquilibrer les finances publiques, la paralysie politique a fait obstacle à toute mesure décisive”*.

Le centre d'analyses International Crisis Group (ICG) informe que : *“le rétablissement du cours du pétrole, la crise économique pourrait frapper le pays dès 2019 et se greffer aux tensions entourant la présidentielle”*.

D'après l'ICG deux facteurs paralysent l'économie en Algérie: *“des groupes d'intérêt” influents qui “défendent le statu quo” et le souvenir de la guerre civile, née des troubles politico-sociaux ayant suivi les mesures d'austérité des années 1980 et 1990”*.

L'ICG trouve que : *“la politique monétaire expansionniste, qui alimente l'inflation et permet seulement au gouvernement de gagner du temps sans s'attaquer aux problèmes de fond”*.

Ainsi L'ICG incite le pays à : *« élargir son “éventail” d'interlocuteurs, limités à l'UGTA et au Forum des chefs d'entreprises », et à “mettre l'accent sur les jeunes dans l'élaboration du programme de réformes”*.

Annexe 81 :

2^e article : La crise économique n'est guère l'apanage d'un pays particulier (Bouteflika) paru le 04/7/2016

La crise économique et financière actuelle n'est guère l'apanage d'un pays particulier, ni « la conséquence de faille » dans la démarche économique interne de l'Algérie, a souligné le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

« La crise économique et financière n'est guère l'apanage d'un pays particulier, notamment dans l'économie mondiale globalisée. C'est la réponse à cette crise qui varie d'un pays à l'autre, selon le degré de mobilisation et de consensus interne mis en place », a indiqué le Président Bouteflika dans un message à l'occasion de la 54^{ème} anniversaire de l'indépendance et de la fête de la jeunesse.

Le Chef de l'Etat a considéré que le pays est « confronté aujourd'hui aux aléas sévères de la chute des prix des hydrocarbures, une ressource qui pèse encore fortement sur notre économie et notre développement comme cela est le cas d'ailleurs dans d'autres pays producteurs de cette matière première ».

Il a, à cet effet, souligné que cette crise « n'est pas la conséquence de faille dans notre démarche interne ».

Bien au contraire, a-t-il poursuivi, « ce sont les décisions nationales prudentes prises il y a quelques années, notamment un important remboursement anticipé de la dette extérieure, dont la dette militaire ».

Ce qui a permis à l'Algérie « d'accomplir un bond qualitatif dans la mise à niveau des capacités et des équipements de l'Armée nationale populaire, la digne héritière de l'Armée de libération nationale », a ajouté le Chef de l'Etat.

Dans la même démarche, a rappelé M. Bouteflika, « nous avons décidé de cesser tout recours aux crédits extérieurs, et en gérant avec prudence nos réserves de change, ce qui nous permet aujourd'hui de faire face à la crise financière et d'engager souverainement les correctifs que celle-ci requiert, en tenant compte de nos réalités propres et dans la fidélité à nos options sociales fondamentales ».

Le Président a avancé que la crise actuelle « pourra se révéler une opportunité d'accélérer notre sursaut collectif pour rompre avec le confort de la rente, pour rompre aussi avec les pesanteurs de la bureaucratie, et pour réhabiliter également la valeur du travail que notre religion sacralise et que le développement exige ».

Pour lui, « la mutation est déjà là » dans tous les domaines « comme en témoignent l'accélération des réformes, le consensus croissant pour rationaliser notre modèle social, ainsi que le rythme auquel se concrétisent des résultats palpables dans le développement économique hors hydrocarbures ».

En effet, toutes ces mutations « ne manqueront pas de se raffermir dans le cadre du nouveau modèle de croissance et de développement dont sont convenus le gouvernement et ses partenaires économiques et sociaux et avec le concours du pacte économique et social que la tripartite vient de confirmer aussi », a observé M. Bouteflika.

Il s'est félicité, dans cette perspective de l'évolution qu'a connue la base industrielle du pays ces dernières années.

Cette base, qui est déjà honorable, a vocation à s'élargir « car notre marché intérieur le requiert et nos besoins d'exportation le commandent, alors que nos ressources minérales à transformer et à valoriser sont substantielles, et que notre potentiel en énergies renouvelables est promoteur », a détaillé le Chef de l'Etat.

Cap sur le développement de l'économie des services

De même, l'économie des services « a encore tout un champ à exploiter, qu'il s'agisse du tourisme ou qu'il s'agisse de l'économie numérique en essor », alors que le potentiel agricole « attend souvent d'être défriché et nécessite partout une modernisation pour satisfaire la demande locale et pour générer de nouvelles ressources extérieures par les exportations », a-t-il relevé.

Le président Bouteflika a, par ailleurs, mis l'accent sur les différentes réalisations obtenues à la faveur des efforts consentis par l'Etat pour relancer le processus de développement économique et qui a transformé l'Algérie en « un vaste chantier ».

Ceci a permis surtout de réduire fortement le chômage « qui rongait la société il y a près de deux décennies ».

De même, les infrastructures de base ont été « fortement développées à travers l'ensemble du territoire national, consolidant ainsi les fondements d'un décollage économique dans la diversification et la compétitivité ».

Parallèlement, la dépense publique a été, durant ces dernières années, « le moteur de la croissance hors hydrocarbures, en attendant que l'économie diversifiée s'affirme davantage sur le terrain, comme fruit des réformes et des soutiens économiques déployés ».

Dans le même chapitre, les entreprises locales, publiques et privées, ont bénéficié d'importants encouragements fiscaux, fonciers, ou financiers, dont la bonification des crédits et le rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales, a-t-il encore rappelé.

Il a également cité l'agriculture qui, a-t-il noté, a été l'objet de soutiens multiformes et « dont la population commence à recueillir les premiers fruits, sous la forme d'une offre plus importante ».

Annexe 82 :

3^e article : Crise économique: Que fera le gouvernement Tebboune ? Paru le 28/05/2017

Les changements intervenus jeudi au sein de l'équipe gouvernementale confirment à bien des égards la gravité de la crise économique qui frappe de plein fouet le pays. Les départements en charge des questions économiques ont tous changé de main, illustrant l'inquiétude qui s'est emparée de l'Exécutif. Il s'agit là du troisième remaniement intervenant depuis la chute des cours pétroliers en juillet 2014. Que ce soit pour les secteurs des Finances, l'Energie, l'Industrie, les Travaux publics, le Commerce ou le tourisme, l'Algérie a consommé durant un laps de temps un nombre très important de ministres.

On peut citer, entre autres, les noms de Youcef Yousfi, Salah Khebri, Nouredine Boutarfa, Abderrahmane Benkhalfa, Hadji Babaammi, Amara Benyouène, Boudjemaâ Talai, Mohamed Djellab ... et bien d'autres compétences nationales qui ont eu à gérer ces dernières années les différents départements. Ceci ne s'est pas traduit, comme souhaité par les hautes autorités, par des résultats palpables sur le terrain.

Bien au contraire. La situation économique et financière s'est aggravée considérablement, marquée par une baisse conséquente des recettes des exportations pétrolières, l'effondrement du fameux fonds de régulation des recettes, une facture d'importation trop élevée et insoutenable, ainsi qu'un recul inquiétant des réserves officielles de change.

Conjugée à cette instabilité caractérisant le staff gouvernemental, la situation ne risque pas de changer positivement de sitôt malgré les bonnes volontés affichées par les nouveaux ministres installés. Il faut admettre qu'il n'est pas aussi facile de briser du jour au lendemain cette dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des recettes pétrolières.

Après presque 40 ans de fonctionnement dans le cadre d'un système figé et basé sur le partage de la rente, l'économie nationale est aujourd'hui incapable de se départir de cette réalité et de connaître une trajectoire plus prometteuse. Le nouveau premier ministre a reconnu d'ailleurs, lors de sa prise de fonction, qu'une reconversion économique «nécessaire et urgente» sera la priorité de la nouvelle équipe.

Abdelmadjid Tebboune a soutenu, dans le même contexte, que le gouvernement va travailler pour que le pays ne dépende plus des «fluctuations des prix des hydrocarbures». Cette précision vaut son pesant d'or. Elle confirme, à plus d'un titre, que les gouvernements précédents ont tous échoué à modifier cet état de fait. La diversification économique tant galvaudée et psalmodiée dans le discours officiel demeure en fin de compte un leurre.

La fin de l'ère des grands chantiers et du financement tous azimuts de projets d'infrastructures publiques donne à réfléchir sur le devenir économique et la préservation de la stabilité sociale. Le gouvernement est acculé et amené plus que jamais à trouver les solutions qui s'imposent, notamment le lancement des réformes structurelles et la refonte du système de gestion budgétaire. Car cette politique de changer de figurants a atteint ses limites. Les défis et les attentes sont énormes et il va falloir s'attaquer aux problèmes de fond de l'économie algérienne. Le premier ministre l'a souligné d'ailleurs avec force et promet de présenter prochainement à la nouvelle assemblée populaire nationale une nouvelle feuille de route. L'heure est désormais au passage à l'action sur le terrain.

Annexe 83 :

4^e article : Sellal fait le bilan des trois ans de crise économique : « On a résisté » Paru le 07/03/2017.

Les réserves de changes devraient baisser vers le mois de juillet jusqu'aux alentours de 96 milliards de dollars avant de remonter à leur niveau actuel à la fin de l'année.

Hier, Annaba la Coquette accueillait la 20^{ème} tripartite. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a profité de cette traditionnelle réunion, qui regroupe dans le même endroit gouvernement, patronat et syndicat, pour faire le bilan des trois ans de crise économique que vient de traverser le pays. «On a résisté», s'est-il réjoui en affirmant que l'Algérie n'a jamais subi, mais a toujours agi. Le chef de l'Exécutif argumente son optimisme par les indicateurs macroéconomiques qui, selon ses dires, sont «maîtrisés».

«Le gouvernement est parvenu à stabiliser le cadre macroéconomique sans pratiquer une politique d'austérité et privilégier la recherche constante de la croissance et la création de richesse», a-t-il soutenu, avant de donner des indicateurs chiffrés. «En rationalisant l'exécution de la dépense publique et en ciblant les niches de gaspillage, nous avons pu obtenir une stabilisation du budget de fonctionnement ainsi qu'une réduction notable de celui d'équipement», a-t-il souligné. «Les réserves de changes se stabilisent à plus de 112 milliards de dollars.

Elles devraient baisser vers le mois de juillet jusqu'aux alentours de 96 milliards de dollars avant de remonter à leur niveau actuel à la fin de l'année», a-t-il révélé. «Le niveau de liquidité dans les banques a atteint en janvier 2017, 1037 milliards de dinars», a poursuivi un Sellal en grande forme.

Il s'est également félicité de la réduction des volumes d'importation qui sont passés de 66 milliards de dollars en 2014 à 35 milliards en 2016. «Nous visons cette année une réduction supplémentaire de 5 autres milliards de dollars», assure-t-il en se réjouissant que cette situation ait été obtenue sans créer de pénurie ou de problème d'approvisionnement de l'appareil national de production. Pour Abdelmalek Sellal, cette «résistance» se poursuivra en 2017 pour se transformer en victoire... «Le budget 2017 vise la réalisation d'un taux de croissance de 3,9% avec une progression des segments hors hydrocarbures de 3,7%, la stabilisation de l'inflation au niveau de 4% contre 6,4% actuellement et la clôture de l'exercice avec des réserves de changes de 100 milliards de dollars», a-t-il dévoilé.

Il assure que cela sera accompagné par un train de mesures financières et fiscales allant dans le sens de la simplification et de la transparence tout en continuant à développer les crédits à l'économie qui passeront de 9100 milliards de dinars à 11.400 milliards de dinars, soit une progression de 25%.

«Entrepreneurs, diversifiez vos activités»

Le chef de l'Exécutif a dans ce sens réitéré l'engagement de l'Etat à aider les entrepreneurs dans leurs investissements, notamment en ce qui concerne l'élimination de freins bureaucratiques. Néanmoins, il appelle ces derniers à diversifier leurs investissements en «assiégeant» de nouveaux domaines que ceux qui sont déjà saturés. «Le dynamisme et l'enthousiasme de nos entrepreneurs ne doivent pas mener vers la duplication et la saturation que nous enregistrons dans certaines filières comme la minoterie ou les cimenteries, alors que des segments entiers de production et services demeurent vierges et nous contraignent à la prestation extérieure», a-t-il averti, avant de donner quelques niches aux investisseurs.

Il cite entre autres l'agriculture et l'agroalimentaire, le renouvelable, le fret, l'ingénierie et les études, les Toic, le tourisme domestique... Sellal rassure également la population sur l'engagement du Président Bouteflika à poursuivre la politique de transferts sociaux avec une enveloppe de plus de 1630 milliards de DA qui leur sont réservés dans le budget de l'Etat.

«On est ouvert au dialogue»

Aux syndicats tous genres confondus, il garantit la disponibilité du gouvernement au dialogue. «Je renouvelle la disponibilité du gouvernement à la concertation et au dialogue sans exclusive et sur toutes les questions d'intérêt national, mais dans le cadre du strict respect des lois et règlements», précise-t-il. Enfin, Abdelmalek Sellal a lancé un avertissement à ceux qui seront tentés par l'«aventure» de la corruption.

C'est en effet avec ce sujet sensible qui gangrène la société qu'il a tenu à conclure son discours à l'ouverture de cet important rendez-vous. «La lutte contre la corruption a vu ces trois dernières années, le traitement de 5498 affaires par les tribunaux couvrant la corruption «3058», l'évasion fiscale «144», l'infraction douanière et les mouvements illicites de capitaux (2299)», a-t-il mis en avant. «C'est un combat sans relâche que mènent au quotidien et avec détermination les institutions concernées car, en plus d'être une pratique illégale et immorale, la corruption sape le moral des citoyens et érode la confiance au sein de la société», a-t-il conclu avec ce qui sonne comme un message.

Annexe 84 :

5^e article : Bilan, Enjeux et Stratégie pour sortir de la crise économique. Paru le 23/07/2015

Seize ans après la première élection de Abdelaziz Bouteflika à la présidence de la République, l'économie algérienne peine toujours à sortir définitivement d'une logique rentière qui l'a menée vers la crise des années 80 et qui risque de la refaire plongée dans une nouvelle crise faute de réformes à ce jour et ceci malgré une baisse des cours du baril au plus bas depuis un an. Cette tendance de fond va s'accroître avec la hausse attendue des exportations iraniennes qui augmenteront les excédents de pétrole sur un marché déjà excédentaire, ce qui conduira à encore faire baisser le prix du baril.

Pourtant durant quinze glorieuses algériennes, la puissance publique a eu le temps et les moyens d'éviter une crise à venir que seul l'aveuglement des dirigeants refusés de voir. Durant cette période, nous avons bénéficiés d'un essor économique sans précédent dans l'histoire de notre pays, nous avons exportés pour plus de 700 milliards de dollars et investit pas moins de 1 000 milliard de dollars d'ici la fin du quatrième mandat sans pour autant réussir à sortir ni d'un système rentier ni du sous-développement.

A l'inverse, d'autres pays dans le monde ont sensiblement évolués. Ce constat est saisissant quand on se compare aux mutations opérées par les puissances publiques de pays développés comme l'Allemagne, l'Angleterre, le Canada, ou encore la Suède.

Durant ce temps-là, le corps institutionnel algérien reste figé dans une doctrine rentière qui bloque le pays. La rente aurait pu être une chance pour construire notre développement et assurer comme l'a fait la Norvège l'avenir des générations futures, lorsque la manne pétrolière se sera tarie. Contrairement aux norvégiens la rente est aujourd'hui le cœur des problèmes algériens, on n'ose pas toucher autres rentes qu'elle induit : Celles des importateurs, celles du pouvoir, celles du savoir, celles du contrôle des entreprises, celles du logement ou de l'emploi...

Pourtant nous avons d'énormes atouts pour assurer non seulement notre avenir mais aussi celui des générations à venir. Nous sommes dans cette situation du fait de l'apathie de la puissance publique qui n'a pas su anticiper les mutations qu'engendreraient l'essor des huiles de schiste qui pourtant ne datent pas d'hier. Pire encore, le président et son gouvernement n'ont toujours pas réagi un an après l'effondrement des cours du baril.

Nous sommes clairement menacés d'un déclin qui risquerait de devenir fatal pour notre pays. Nous rentrons dans une spirale négative qui a commencée par la baisse sensible de nos réserves de change. En un an nos avoirs en devises ont baissés de 45 milliards de dollars stabilisent à 159,92 milliards \$ à la fin mars 2015, selon la Banque centrale. En parallèle, le déficit budgétaire de l'Algérie du pays se creuse sensiblement, selon la note de la BA. En effet, nous sommes passés de 5,4 milliards de \$ au premier trimestre 2014 à 6 milliards de \$ à la même période de cette année, soit une hausse de 10 % en un an. En un an le Fonds de régulation des recettes (FRR), a baissé de 15 milliards de \$ pour combler le déficit budgétaire de l'État.

La vulnérabilité de notre économie s'est accentuée fortement depuis

2014. Ce constat pose la question de la soutenabilité des finances publiques et de la viabilité du financement de l'économie à long terme faute de diversification économique. Le plus inquiétant à court terme dans cette situation n'est pas forcément la fragilisation de la situation budgétaire du pays mais plutôt le manque d'alternative au pétrole à court et moyen terme pour satisfaire à nos besoins primaires. La faiblesse de l'outil de production, la faiblesse de notre industrialisation, le faible niveau de productivité, la sous-utilisation des capacités de production ainsi que le démantèlement progressif de notre agriculture nous a rendu plus que dépendant vis à vis de l'extérieur.

Nous sommes clairement dans une zone dangereuse et sans réformes structurelles, le pays va dans le mur. Les réformes de notre pays sont donc urgentes parce que nous sommes face à des défis cruciaux : diversification économique, déséquilibres des finances publiques, déséquilibre financier de notre système de retraite, augmentation de la démographie, sécurisation alimentaire, pauvreté, financement de notre système de protection sociale, manque de compétitivité, faiblesse du capital humain, fuite des cerveaux, manque d'intégration au commerce internationale, modernisation de l'économie, si on veut la croissance et de ; notre système institutionnel, quasiment à bout de souffle. La présidence et les différents chefs de gouvernements ont clairement échoué à trouver la bonne formule pour construire une économie viable. Ils doivent comprendre qu'ils n'ont plus le choix et que l'avenir de tout un peuple se joue aujourd'hui ; les effets d'annonces ne doivent plus être à l'ordre du jour, ou à défaut c'est toute l'Algérie qui finira un jour par payer le prix.

L'Algérie n'a pas d'autres choix que celui de se lancer dans une stratégie de diversification économique qui la conduira à terme à exporter. Pour cela, il est nécessaire d'oublier les recettes du passé souvent keynésiennes qui ne réussissent même plus dans des pays développés mieux armés qu'elle. Le monde qui change à une vitesse extraordinaire ne va pas attendre l'Algérie et plus particulièrement ceux qui la gouverne.

Il est donc nécessaire d'intégrer une stratégie de diversification et de développement économique qui consisterait à :

1. Sécuriser les revenus et les besoins énergétiques nécessaires à la mise en place d'une économie de transition en prolongeant la durée de vie des ressources en hydrocarbures grâce à la réduction de 1/3 des besoins domestiques et leur remplacement par les énergies vertes financées par des partenariats publics privés à l'horizon 2020,
2. Stopper les déficits publics en réduisant les dépenses de fonctionnement, le train de vie de l'état et les investissements dans le plan quinquennal en cours (sauf ceux finançables par des partenariats publics privés),
3. Passer d'une politique de subvention des prix généralisés à une politique ciblée à destination des plus modestes dès 2016,
4. Améliorer l'attractivité du pays en identifiant nos atouts et nos faiblesses et mettre en œuvre les actions pour y remédier,
5. Allouer progressivement d'ici 2020 au moins 10% du PIB au développement qualitatif de la recherche et de l'enseignement durant au moins 10 ans pour rattraper le retard (ex.: Etats-Unis ou Corée du sud aux alentours de 10% du PIB),
6. Doubler le tissu des PMI/PME à l'horizon 2020 grâce à l'amélioration de leurs environnements (financement, procédures administratives, acquisition de savoir faire, accès aux marchés publics, etc....),
7. Transfert des activités non stratégiques et non rentables de l'état vers le privé Algérien ou permettre un rachat partiel par des entreprises étrangères (ex.: Chine),
8. Utiliser un tiers des réserves de change pour moitié dans l'acquisition d'entreprises développant les technologies de demain ou permettant le transfert de technologie nécessaire à la diversification de l'économie (ex. : Chine) et utiliser l'autre tiers dans le cadre de secteur sur pouvant garantir une rente pour l'avenir (ex. : Qatar),
9. Orienter l'évolution économique à court terme autour de secteurs prioritaires qui permettront la mise en place d'une économie de transition axée sur les besoins domestiques et la baisse de la dépendance vis-à-vis des pays étrangers par :
 - La limitation des effets des importations par le développement des secteurs comme la pharmacie générique, l'industrie légère, l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme local, NTIC et le recyclage;
 - La limitation de l'informel et l'augmentation de la fiscalité de l'état par le développement du secteur de la distribution et les marchés de gros,
 - La mise en place d'un secteur financier et logistique accompagnant le développement
10. Mettre en œuvre une politique étrangère en faveur du commerce extérieur Algérien (hors hydrocarbures) afin d'offrir des débouchés aux productions nationales futures en favorisant la croissance et l'emploi en Algérie,
11. Mettre en œuvre les fondements d'une économie exportatrice au travers d'un plan d'action sectoriel permettant d'avoir une offre commerciale couples pays-secteurs la mieux adaptée à la demande mondiale dans les secteurs suivants:
 - Développement de secteurs traditionnels comme la pharmacie, l'agriculture, l'agroalimentaire l'industrie légère à destination de l'EU et l'Afrique subsaharienne
 - Développement des secteurs de services, du transport et de la logistique essentiellement pour les pays développés ou les nouveaux pays industrialisés,
 - Développement des secteurs d'avenir comme les nanotechnologies, les imprimantes 3d, énergies vertes et NITC.

En complément, nous devrions accompagner le développement du capital humain et l'ériger comme priorité nationale, de même pour la réforme de l'état, du cadre législatif et des IDE.

En fin, il est temps d'offrir un projet de société aux algériens et de donner la possibilité aux générations poste 62 de construire sa destinée.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous souhaiter une bonne fête de l'aïd à tous.

Les questionnaires

1. Questionnaire N 01

Annexe 85 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Oui
A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	sports, politique, Autre(s)
Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تفشيف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour	Non
Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)	Objectif quand il s'agit des discours rapportés des (ministres, cadres supérieurs, économistes...) Vu que la majorité des journalistes algériens n'ont pas les compétences nécessaires pour analyser la situation économique, ils ne font généralement que rapporter. Sinon on peut trouver la subjectivité dans les chroniques parce que celles-ci ne sont pas forcément soumises à l'éditorial du journal mais reflète plutôt les opinions de son rédacteur.
Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.	Pas vraiment. La presse écrite algérienne n'est pas tout à fait libre pour pouvoir influencer, elle est soumise. Son ultime objectif est d'informer ou en d'autres mots, dire ce qui a déjà été dit ou fait. Elle n'exerce pas parfaitement le métier de journalisme car, ce dernier ne consiste pas seulement à informer ! Les autres médias peut être vu la présence du pouvoir de l'image.
Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.	Malgré qu'il n'y a pas vraiment de crise. Mais plutôt une situation voulue. Je ne vois pas vraiment le rôle de la presse tant qu'elle n'est pas libre, elle est dirigée, elle fait savoir ce que les créateurs de la crise nous veulent savoir.
Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?	Peut-être la baisse de la valeur de dinar ou la planche à billets. Cette dernière est comme je l'ai déjà mentionné une situation voulue dont l'Algérie n'avait pas besoin. La preuve les spécialistes en économie parlent du changement de la monnaie DZD pour pouvoir récupérer tous les billets en dehors des banques y compris les nouveaux billets.

<p>Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?</p>	<p>TV pouvoir de l'image et le multimédia. Parfois une seule scène vaut des milliers de mots.</p>
<p>Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?</p>	<p>Logique. Facebook par rapport au nombre de ses utilisateurs.</p>
<p>Décririez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :</p>	<p>Médiocre</p>

Annexe 86 :

2. Questionnaire N 02

<p>Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?</p>	<p>Oui</p>
<p>A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)</p>	<p>politique, économique</p>
<p>Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تفشيف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour</p>	<p>oui</p>
<p>Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?</p>	<p>A chaque fois que le prix du pétrole décline...depuis la moitié des années 80. c'est en ce qui me concerne</p>
<p>Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs?)</p>	<p>C'est la subjectivité qui domine. les spécialistes sont alarmistes les politique relativisent</p>

développez votre réponse)	
Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.	Oui. Ils(les journaux) usent de tous les alibis et l'opinion publique à chaque fois, il se révolte. Le soulèvement d'octobre 88 fut déclenché par la presse (en partie). le hirak est aussi déclenché par l'alerte médiatique(en partie toujours
Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.	Le meilleur moyen réside aussi dans les débats économiques
Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?	pas précisément. mais je prends acte de toutes les informations
Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	c'est la télévision
Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	YouTube
Décririez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :	médiocre

Annexe 87 :

3. Questionnaire N 03 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Oui
A quelle rubrique du journal vous vous	politique, faits divers

intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	
Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تقشف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour	oui
Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?	Pendant les discussions avec les collègues et en pleine crise économique
Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)	objectifs car ils expliquent la crise économique en la situant dans un contexte international
Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.	il me semble que la presse écrite n'influence pas les lecteurs car aujourd'hui les gens sont influencés par l'image. Mais on ne peut pas parler d'opinion publique chez nous
Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.	non
Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?	l'augmentation des taxes
Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	La télévision
Quel moyen d'information parmi les	Vu le nombre des Facebookers alors c'est face

nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	
Décririez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :	Moyenne

Annexe 88 :

4. Questionnaire N 04 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Oui
A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	politique, économique
Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تقشف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour	oui
Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?	Etant un cadre de la collectivité territoriale nos services recevaient du courrier à ce sujet du Ministère de Tutelle
Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)	A part El Watan qui fait des analyses instructives et objectives les autres n'ont pas les informations utiles et nécessaires pour mettre sur papier les vrais enjeux et les répercussions de l'austérité car les communes n'ont pas besoin de serrer la ceinture l'argent se trouve dans chaque coin de la Ville il faut avoir la volonté politique d'aller le chercher
Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.	Oui tout à fait quand on est ignorant de la situation
Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen	Il est connu que les médias influencent l'opinion publique. Il faudrait que nos journalistes se spécialisent dans les créneaux pour mieux expliquer et rapporter les

pour communiquer sur la crise économique ? Développez.	faits. Sinon il faut faire aussi des débats à la télé et faire en sorte que les journalistes aient le niveau qu'il faut
Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?	Non
Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	Je lis El Watan et la télé Algérienne me dégoûte
Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	YouTube car il est exhaustif même si souvent les internautes usent de la diffamation il reste le plus courant et l'information dure dans le temps
Décririez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :	Bonne

Annexe 89 :

5. Questionnaire N 05 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Oui
A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	sports, politique, économique, faits divers, Autre(s)
Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تقشف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour	oui

<p>Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?</p>	<p>Déjà dans les années 80, et dès que le prix du pétrole vient à baisser, le gouvernement algérien parle de programme d'austérité avec son lot de restrictions: gel des recrutements dans la fonction publique, limitations des déplacements officiels à l'étranger, reports de certains projets et réalisations...</p>
<p>Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)</p>	<p>Les journalistes spécialistes des questions économiques ainsi que les économistes, en général, sont unanimes pour imputer cette crise économique à la dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures; ce qui est en partie vrai mais on omet d'autres raisons, à savoir la mauvaise gestion, la dilapidation des deniers publics et les sommes faramineuses détournées par les responsables, ces dernières années. Ils proposent des solutions objectives certes mais de là à les appliquer sur le terrain, cela reste à prouver. Même quand ces mêmes analystes sont nommés à des postes de ministres par exemple, ils oublient très vite leurs théories publiées noir sur blanc dans la presse: diversifier l'économie, sortir de la dépendance des hydrocarbures, attirer les capitaux étrangers, récupérer le marché informel, restreindre l'importation de produits subventionnés, encourager la production nationale, tout ça est supprimé d'un revers de la main.</p>
<p>Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.</p>	<p>Oui, certainement, à condition de diversifier les lectures. Ne pas se limiter à une ligne directrice mais se tenir au courant de tout ce qui s'écrit et se faire sa propre opinion des choses.</p>
<p>Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.</p>	<p>La presse algérienne est un moyen local de s'informer sur la situation en Algérie, toutefois, on peut toujours recourir à un média étranger pour un complément d'information si cela est nécessaire, d'autant plus que la presse électronique facilite l'accès à cette information.</p>
<p>Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?</p>	<p>Oui, j'ai appris par la presse de nombreuses informations relatives à la crise économique, mais celle qui m'a le plus effrayée, c'est lorsqu'un premier ministre a annoncé par voix de presse que les caisses étaient vides, y compris la CNR, qui me verse ma pension (je suis retraitée).</p>
<p>Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?</p>	<p>La presse écrite, incontestablement, avec les nombreux titres dont on dispose et aussi pour le fait que l'on peut consulter à tout moment, et avec la version électronique, c'est facilement accessible et donc plus pratique et plus varié.</p>
<p>Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?</p>	<p>Facebook et YouTube, que je consulte régulièrement, pour les versions audio, même dans ma cuisine quand je suis occupée à préparer mes repas, je peux suivre des infos en ne changeant rien à mes habitudes et en gagnant du temps.</p>

Décririez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :	Bonne
--	-------

Annexe 90 :

6. Questionnaire N 06 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Parfois
A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	politique
Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تفشيف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour	Non
Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?	2014 chute des prix du brut.
Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)	Subjectif a la limite ridicule parcesque on peut pas traiter les questions économique sans chiffres ou statistiques puisque nous n'avons pas d'instituts de statistiques donc pas de chiffres réels donc pas d'objectivité difficile a imaginer un diagnostic dans ces conditions.?
Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.	Non ,pas de presse indépendante donc pas solvable.
Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.	Oui, si les conditions sont réunies a savoir une presse libre donc source de réflexions donc un quatrième pouvoir productif.
Avez-vous déjà rapporté une information	Non

véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?	
Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	Television.importante audience.
Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	Tous les réseaux sociaux.
Décrieriez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :	Médiocre

Annexe 91 :

7. Questionnaire N 07 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Oui
A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	sports, politique
Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تَقْشِف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour	oui
Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?	Loi de finance
Selon vous, comment les journaux algériens	Subjectif

traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)	
Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.	Oui bien sur
Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.	Non parce qu'ils sont incompetents
Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?	Oui. La suppression de l'IRG
Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	La télévision
Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	Facebook. La propagande
Décririez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :	Moyenne

Annexe 92 :

8. Questionnaire N08 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Oui
A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	politique, Autre(s)
Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تقيف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour	oui
Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?	lorsque le gouvernement sous l'autorité de Bouteflika a voulu serrer la ceinture apres avoir trop gaspillé
Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)	je pense que tant que les journaux n'ont pas assez de courage pour aborder des sujets qui sont en grand rapport avec la crise économique (pensions et faveurs aux anciens moujahid, assainir les relations avec le maroc en prenant des distances avec le Polisario,...etc), leur position manque d'objectivité
Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.	tout à fait, c'est une des rôles de la presse, ils le font de façon préméditée ou involontaire, surtout dans les périodes où un sujet est traité avec insistance et où l'organe de presse a une certaine ligne idéologique ou d'intérêt.
Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.	le rôle de la presse dans ce cas est inéluctable, seulement la parole d'un Homme public aura beaucoup plus d'écho (responsable, chef de parti, opposant, expert en la matière,...etc)
Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?	oui, la valeur du blé importé, la somme colossale des subventions sociales, le déficit des caisses d'assurance sociales
Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio –	la télévision, de par la nature de son destinataire (destinée au large public) et qu'elle peut garnir son message par des images, du son qui tentent de lui donner une forme bonne à consommer

presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	
Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	j'opte pour Facebook, on a sur le même mur des multitudes d'articles en tout genre et de diverses sources, avec souvent les illustrations
Décrieriez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :	Moyenne

Annexe 93 :

9. Questionnaire N 09 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Oui
A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	politique, économique
Avez-vous entendu parler de « l'austérité » ou « تقشف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour	oui
Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?	Le discours de tous les jours, au travail, dans les médias
Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)	subjectivement, chacun suit une ligne éditoriale qui lui a été dictée (la censure)
Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la	ils influencent une certaine partie du peuple, il est clair qu'une majorité colporte ce qui se dit dans les médias, dans les lieux publics comme les cafés, certaines personnes construisent leur opinion en se basant sur des faits relatés par les médias.

création de l'opinion publique ? Développez.	
Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.	Non, mais à part la presse électronique où les réseaux sociaux, aucun autre média n'a les infrastructures que possèdent les médias comme les journaux.
Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?	oui, plusieurs, il s'agit de sujets d'actualité qui animent les débats, un sujet comme la crise et la politique d'austérité était bien présent dans nos discussions dans mon lieu de travail.
Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	radio et presse écrite, elles ont une longévité plus importante que la tv.
Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?	Facebook ou YouTube, le premier est un grand réseau utilisé par tous les algériens et le second me sert souvent à m'assurer de certaines informations qui se réfèrent à des vidéos.
Décririez-vous la qualité de l'information véhiculée par la presse algérienne comme :	Médiocre

Annexe 94 :

10. Questionnaire N 10 :

Lisez-vous les journaux algériens d'expression francophone ?	Oui
A quelle rubrique du journal vous vous intéressez ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	sports, faits divers
Avez-vous entendu parler de « l'austérité »	oui

<p>ou « تقشف » dans les journaux algériens d'expression française ? (oui / non, précisez pour</p>	
<p>Si oui, dites dans quelles circonstances vous en avez entendu parler pour la première fois ?</p>	<p>Le discours de Sellal</p>
<p>Selon vous, comment les journaux algériens traitent-ils la crise économique ? (sont-ils objectifs ou subjectifs? développez votre réponse)</p>	<p>tout dépend de l'orientation du journal, parfois objectif, parfois non</p>
<p>Trouvez-vous que les journaux algériens influencent ou du moins contribuent dans la création de l'opinion publique ? Développez.</p>	<p>En ce moment, les journaux en générale n'ont pas une si bonne place comparé aux réseaux sociaux, mais je pense que oui.</p>
<p>Pensez-vous que les presses algériennes soient le meilleur moyen pour communiquer sur la crise économique ? Développez.</p>	<p>Pour être franche, je ne lis pas très souvent les journaux, mais par contre mon grand père les achète toujours pour se tenir au courant de tout ce qui se passe, il s'agit d'un problème générationnel, ou d'époque puis qu'avec la technologie, les journaux ont perdu de leur valeur.</p>
<p>Avez-vous déjà rapporté une information véhiculée à propos de la crise économique issue de la presse algérienne ? Si oui, quel est était le sujet rapporté ?</p>	<p>non, jamais</p>
<p>Quel moyen d'information parmi les médias classiques (télévision – radio – presse écrite) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?</p>	<p>La télévision, car elle transmet les infos avec le son et l'image</p>
<p>Quel moyen d'information parmi les nouveaux médias (Facebook – Twitter – YouTube autres) jugez-vous le plus efficace ? Pourquoi ?</p>	<p>Je préfère YouTube, car on peut chercher la crise sur ce site, et des milliers de vidéos apparaissent</p>

**Décririez-vous la
qualité de l'information
véhiculée par la presse
algérienne comme :**

Moyenne

Table des matières

Table des matières

Introduction générale.....	6
Partie I <i>Ancrage de la crise économique dans le discours</i>	14
Chapitre I : <i>l'approche énonciative</i>	15
1 L'approche énonciative en analyse du discours :.....	17
1.1 L'évènement en question :.....	18
1.2 Le contexte contraignant :.....	19
1.3 L'analyse énonciative :.....	20
2 Le Je, Ici et Maintenant.....	21
2.1 Les embrayeurs :.....	21
2.1.1 Les indicateurs de la personne (Je).....	22
2.2 Les déictiques.....	33
2.2.1 Les indicateurs spatiaux (Ici).....	33
2.2.2 Les indicateurs temporels (Maintenant).....	39
2.2.2.1 Eléments déictiques et non-déictiques.....	39
3 Synthèse :.....	50
Chapitre II : <i>Les modalités</i>	52
1 Les Modalités.....	53
1.1 Modalités d'énonciation.....	53
1.2 Modalités d'énoncé.....	59
1.3 Modalités du message.....	67
Chapitre III : <i>Les lieux d'inscription du discours</i>	74
1 Les lieux d'inscription du discours (kerbrat-Orecchioni).....	75
1.1 Les adjectifs subjectifs :.....	75
1.1.1 Les adjectifs affectifs :.....	76
1.1.2 Les adjectifs évaluatifs non axiologiques :.....	79
1.1.3 Les adjectifs évaluatifs axiologiques :.....	82
1.2 Les verbes subjectifs :.....	84
1.2.1 Les verbes occasionnellement subjectifs :.....	85
1.2.2 Les verbes intrinsèquement subjectifs :.....	91

1.3	Les adverbess subjectifs :	95
2	Conclusion partielle	96
	Partie II <i>Le vocabulaire de la crise économique (analyse lexicométrique)</i>	97
	Chapitre I : <i>Analyse lexicométrique du discours politique</i>	98
1	L'approche lexicométrique :	100
1.1	Qu'est-ce qu'une entrée lexicale dans le discours ?	101
1.1.1	Le Lexème	102
1.1.2	Le Vocable	102
1.1.3	Le Monème	102
1.1.4	Le Terme	102
2	Principes méthodologiques	103
2.1	Analyse des cooccurrences	103
2.2	La Médiation discursive	104
2.3	La synonymie	104
2.4	L'analyse lexicométrique paradigmattique :	104
2.5	Présentation du corpus	104
2.5.1	Le discours politique :	104
2.5.2	Le discours journalistique :	105
3	L'analyse lexicométrique du corpus	105
3.1	Les discours politiques	105
4	Synthèse	140
	Chapitre II : <i>Analyse lexicométrique du discours journalistique</i>	141
1	Les discours journalistiques	142
1.1	Les médias classiques	142
1.1.1	El Watan	142
1.1.2	Le Quotidien D'Oran	182
1.2	Les nouveaux médias	226
1.2.1	Algérie Focus	226
1.2.2	TSA (Tout Sur l'Algérie)	228
1.2.3	Algérie Part	230

1.2.4	Algérie 360.....	232
1.3	Bilan et analyse du discours des nouveaux médias :	235
1.3.1	La médiation discursive :	236
2	Conclusion partielle.....	237
	Partie III <i>Argumentation et manipulation autour de la crise</i>	239
	Chapitre I : <i>l'argumentation dans le discours</i>	240
1	L'argumentation dans le discours.....	242
1.1	La crise pétrolière en politique :	242
1.2	Qu'est-ce que l'argumentation politique ?.....	243
1.3	L'argumentation dans le discours politique en Algérie :	244
1.4	La classification aristotélicienne du genre argumentatif :	245
1.4.1	Le discours délibératif :	245
1.4.2	Le discours épideictique :	246
1.4.3	Le discours judiciaire :	247
1.5	L'euphémisation de la parole politique :	248
1.6	Les procédés potentiellement euphémiques :	249
1.7	De Langue de bois au politiquement correct : une communication sans véritable information 253	
1.8	Les stratégies caractérisant la langue de bois en politique :	254
1.8.1	Faire de la pédagogie :	254
1.9	Les figures de style :	256
1.9.1	La périphrase :	256
1.9.2	Le pléonasma	256
1.9.3	La dénégation :	257
1.9.4	Les expressions figées.....	258
1.9.5	Le discours rassurant.....	258
	Chapitre II : <i>la manipulation</i>	260
1	La Manipulation	261
1.1	Y a-t-il eu une manipulation de l'information autour de la crise économique ?	261

1.2	Peut-on manipuler par la langue en politique ?.....	261
1.3	Définition de la manipulation	262
1.4	Les stratégies de manipulation des masses :	263
1.4.1	La stratégie de la distraction :	263
1.4.2	Problème – Réaction – Solution.....	264
1.4.3	La stratégie de la dégradation	265
1.4.4	La stratégie du différé	268
1.4.5	Infantiliser le public	269
1.4.6	Recourir aux émotions	270
1.4.7	Maintenir le public dans l’ignorance	271
1.4.8	Promouvoir des publics complaisants.....	272
1.4.9	Renforcement de l’auto-culpabilité.....	272
1.5	La manipulation par la désinformation.....	273
1.5.1	La multiplicité et la surcharge informationnelle :	273
1.5.2	L’absence du fact-checking	274
2	La propagande :	275
3	La manipulation par la rumeur	276
Chapitre III : <i>l’effacement énonciatif</i>		279
1	L’effacement énonciatif.....	280
1.1	La mise à distance de l’information.....	281
1.2	L’effacement par évitement :	281
1.3	Gradualité de la prise en charge énonciative	283
1.4	Marqueurs linguistiques et référentiels.....	284
1.5	Représentation de la prise en charge énonciative	285
1.5.1	La structure discursive :	285
1.5.2	Exploitation de la structure discursive.....	286
1.6	Effacement énonciatif ou surénonciation ?	291
2	La dimension dialogique du discours de la crise.....	293
3	La polyphonie.....	294

3.1	Discours rapporté :.....	295
3.2	Le discours direct :.....	296
3.3	Le discours indirect.....	298
4	Synthèse :.....	299
Chapitre IV : <i>effet de la crise dans les médias</i>		301
1	Enquête sur l'effet de la crise dans les médias	302
1.1	L'effet du discours dans un contexte de production	302
1.2	Le discours, véhicule d'opinion.....	302
1.3	Le questionnaire :.....	303
1.3.1	La cible :.....	303
1.3.2	Les difficultés rencontrées	304
1.3.3	Analyse du questionnaire	304
2	Synthèse des résultats	317
3	Conclusion partielle.....	318
Conclusion générale		320
Bibliographie		328
Liste des figures.....		339
Liste des tableaux		342
Annexes		345
Table des matières		454

**« La crise économique dans les discours politiques/ journalistiques :
Analyse à l'entrée lexicale (2009-2019) »**

Résumé :

En sciences du langage, des événements, aussi important que la crise économique, offrent la possibilité d'observer, et surtout d'étudier, des phénomènes et des procédés langagiers inédits. En Algérie, nous assistons, depuis 2009, à la construction d'un discours particulier dédié à la crise économique. Que ce soit en politique, ou chez les médias, les discours ont une structure singulière que nous voulons explorer. En s'inspirant des travaux de la théorie énonciative, de l'analyse lexicométrique ou de l'approche argumentative du discours, nous étudierons l'importance de l'entrée lexicale dans la construction d'un discours que nous appellerons « le discours de la crise économique ». Nous nous intéresserons à sa contextualisation et aux probables effets que peut avoir le désormais « discours de la crise économique ».

Mots clés : *Crise économique – entrée lexicale – analyse du discours – énonciation – effets du discours – lexicométrie – contextualisation – argumentation – discours.*

« The economic crisis in political/journalistic discourse: analysis via lexical input (2009-2019).»

Abstract :

In language sciences, events as important as the economic crisis offer the possibility to observe, and above all to study, phenomena and unprecedented linguistic processes. In Algeria, we have been witnessing, since 2009, the construction of a specific discourse dedicated to the economic crisis. Whether in politics or in the media, speeches have a unique structure that we want to explore. Inspired by the work of enunciative theory, lexicometric analysis and the argumentative approach to discourse, we will study, in this thesis, the importance of lexical input in the construction of a discourse that we will call from now on "the discourse of the economic crisis". We will be interested in its contextualization, as well as the probable effects that the discourse of the economic crisis can have.

Key words : *economic crisis – lexical entry – discourse analysis – enunciation – speech effects – lexicometry – contextualization – argumentation – discourse*

**" الأزمة الاقتصادية في الخطاب السياسي/الصحفي: تحليل من خلال المدخل
"المعجمي (2009-2019)"**

الملخص:

تتيح أحداث لا تقل أهمية عن الأزمة الاقتصادية لعلوم اللغة إمكانية ملاحظة ظواهر وأنماط لغوية مبتكرة، ولاسيما دراستها. نشهد في الجزائر منذ سنة 2009 صياغة خطاب خاص بالأزمة الاقتصادية. يمتلك الخطاب في كل من السياسة أو وسائل الإعلام بنية فريدة من نوعها نريد استكشافها. وبالاعتماد على الدراسات الخاصة بنظرية التلغظ، أو التحليل الإحصائي المعجمي أو المقارنة الحجاجية للخطاب، سندرس في هذه الرسالة أهمية المدخل المعجمي في بناء خطاب سنطلق عليه اسم: "خطاب الأزمة الاقتصادية". وسوف نهتم بوضع الخطاب ضمن سياقه فضلا عن التأثيرات المحتملة التي قد يخلفها ما سنسميه من الآن فصاعدا "خطاب الأزمة الاقتصادية".

الكلمات المفتاحية: الأزمة الاقتصادية – مدخل معجمي – تحليل الخطاب – تلفظ – تأثيرات الخطاب – التحليل

الإحصائي المعجمي – الوضع ضمن السياق – حجاج – خطاب.